

ENTRE LE MIL ET LE FRANC

UN SIÈCLE DE MIGRATIONS
CIRCULAIRES EN AFRIQUE
DE L'OUEST

LE CAS DU BURKINA FASO



Préface de Sidiki Coulibaly

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Piché, Victor, 1946-

Entre le mil et le franc : un siècle de migrations circulaires
en Afrique de l'Ouest : le cas du Burkina Faso

(Les sociétés africaines en mutation ; 2)

Comprend des références bibliographiques.

Monographie électronique.

ISBN 978-2-7605-4304-1 (PDF) – ISBN 978-2-7605-4305-8 (ePub)

1. Migration intérieure – Burkina Faso. 2. Migration intérieure – Afrique
occidentale. 3. Burkina Faso – Émigration et immigration. I. Cordell,
Dennis D., 1947-2013. II. Titre.

HB2126.4.A3P52 2015

304.809662

C2015-940944-6

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SODEC

Québec



Conception graphique : **Richard Hodgson et Michèle Blondeau**

Image de couverture : Galerie SAGA Hellemmes-Lille (France), *Sans titre*,
média mixtes, 34 cm x 49 cm, 2014, œuvre de
« Guerrier », Art majeur, <[http://www.artmajeur.com/
fr/art-gallery/guerrier/252709](http://www.artmajeur.com/fr/art-gallery/guerrier/252709)>

Mise en pages : **Presses de l'Université du Québec**

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

© 2015 – Presses de l'Université du Québec

Première édition/First Edition : Victor Piché, Dennis Cordell
et/and Joel Gregory, *From Hoe and Wage*, Boulder, Westview Press, 1996.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Membre de
L'ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450,
Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399 – Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca – Internet : www.puq.ca



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».



Collection
Sous la direction de
RICHARD MARCOUX,
ISSIAKA MANDÉ et
CHARLES MOUMOUNI

L'objectif de cette collection est d'explorer les grandes transformations sociopolitiques et économiques qui caractérisent l'Afrique subsaharienne contemporaine en les situant dans le contexte et l'environnement international mouvant. Privilégiant les perspectives historique et comparative et favorisant l'interdisciplinarité, les titres de cette collection viennent apporter un regard nouveau sur les sociétés africaines. Ainsi, sous le regard croisé de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de politologues, de démographes, de géographes, de juristes et d'autres spécialistes des sciences sociales et humaines, et sur la base de méthodologies innovantes ou propres à chaque discipline, plusieurs thématiques peuvent être abordées : l'État et le processus de démocratisation, l'économie africaine et le bilan des politiques de développement, l'urbanisation et les enjeux de l'Afrique citadine, les transformations démographiques et la population, les nouvelles dynamiques familiales, les rapports intergénérationnels et les rapports sociaux de sexe, la culture populaire, les nouvelles religions, les relations internationales, etc.

Cette collection est ouverte aux jeunes chercheurs et aux chercheurs expérimentés qui peuvent partager leurs réflexions avec un large public intéressé par le passé, le présent et l'avenir de ces sociétés africaines en pleine mutation.

DANS CETTE COLLECTION

Le mariage en Afrique

Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux

Sous la direction de Richard Marcoux et Philippe Antoine

2014, ISBN 978-2-7605-4141-2 (PDF), 301 p.

À Michael et Louise

Dennis Cordell est décédé
le 15 octobre 2013 d'un cancer
foudroyant. Que cette œuvre posthume
témoigne de sa passion pour l'histoire
et la démographie africaine.



PRÉFACE

C'EST AVEC BEAUCOUP D'INTÉRÊT QUE J'AI PARCOURU cet ouvrage. D'abord, parce qu'un des auteurs a été mon complice dans le domaine des études des migrations depuis plus d'une quarantaine d'années. Ensuite, parce que les résultats confirment un vieil adage qui dit « plus ça change, plus c'est la même chose ». En effet, les résultats montrent que la migration entre la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta au cours de ces 100 ans est restée circulaire même si le nom du pays d'origine change une première fois, de Haute-Volta à Haute-Côte d'Ivoire, et une deuxième fois, de Haute-Volta à Burkina Faso, et que les volumes, les politiques migratoires, les facteurs explicatifs, les stratégies des individus, des ménages, des communautés, le genre et les durées de séjour se sont transformés tout au long de ces 100 ans.

Cet ouvrage est d'intérêt aussi parce qu'il confirme, plus de 30 ans plus tard, certaines des hypothèses esquissées dans un de nos écrits de 1980 intitulé *Les migrations voltaïques : importance et ambivalence de la migration voltaïque* (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a) où nous affirmions déjà très clairement que « la migration est le résultat de forces socioéconomiques qui s'imbriquent dans un système de relations économiques



régionales, nationales et internationales » (p. 97). Un autre constat qui ressort clairement de ce livre est le fait que la motivation profonde du mouvement des Burkinabè reste la même, quels que soient les changements politiques et économiques qui existent, soit la recherche du bien-être. Victor Piché, Joel Gregory et Dennis Cordell l'avaient bien compris en esquissant ce postulat dans leur ouvrage, publié en 1996, *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*. Cette vision se retrouve dans le présent ouvrage qui révisé en partie ce qui a été dit dans les années 1990. Mais le point important à noter est, et je cite : « Au-delà de la houe ne veut pas dire au-delà de la pauvreté. » Enfin, un autre constat est le rôle important de l'histoire, aussi bien nationale qu'individuelle, dans le mouvement migratoire et l'influence de ces deux éléments sur les stratégies migratoires développées aussi bien par les ménages, les communautés que les gouvernements.

En effet, au-delà des théories migratoires, des différentes politiques économiques et migratoires, des tentatives d'intégration régionale et surtout des plans de développement, appropriés ou imposés, on constate que tout cela n'a pas apporté de soulagement aux maux des milliers de Voltaïques/Burkinabè qui ont sillonné, sillonnent et sillonneront encore longtemps les sentiers et routes du Burkina vers la ville ou la Côte d'Ivoire ou d'autres pays, mirages lointains qui, pour plusieurs, devraient leur permettre d'éradiquer pour de bon leur plus grand mal, la pauvreté.

Les données de l'enquête de 2000 semblent au contraire montrer que cette éradication de la pauvreté au Burkina Faso n'est pas pour demain, car les politiques de développement conçues dans les bureaux climatisés de Ouagadougou ou ailleurs dans le monde pour le Burkina, par les élites urbaines de la diaspora, n'ont pas pour priorité le bien-être de la masse en général, mais celui d'un groupe sélect et restreint de la population dont le leitmotiv est « moi et ma famille d'abord ». Certes, les miettes du développement, récoltées ici et là par quelques migrants « chanceux », donneront l'illusion que la migration est bénéfique pour le migrant, sa famille, voire la nation entière, et qu'elle permet même l'ascension sociale de certains. Pourtant, même la rentabilisation des fonds de la migration transférés au Burkina sert si peu et si mal. Le système est fait de telle sorte que cet argent gagné durement se retrouve à favoriser encore les privilégiés et non pas la frange pauvre des zones rurales ou urbaines.

Comme le disait mon oncle, dans un grand éclat de rire, quand on lui a demandé en 1974 pourquoi les villageois migraient : « Faites pleuvoir la pluie et l'argent, vous saurez pourquoi ils migrent ! » Il me semble que cela est plus vrai que jamais en ce début du XXI^e siècle. Les conditions de vie sont plus difficiles pour les ménages qu'il y a une vingtaine d'années. La situation politique et climatique de la région ne fait que se détériorer et les aspirations au bien-être individuel, des ménages et des communautés sont loin d'être comblées.

En d'autres termes, les spécialistes travaillant sur les migrations burkinabè ont encore devant eux des années de labeur pour saisir un phénomène dont la complexité se marie si bien avec la complexité de la nature humaine dans sa plus noble expression.

Finissons cependant cette préface sur une note d'espoir. L'ouvrage montre le rôle de plus en plus important des femmes dans la migration dans le dernier quart de ce siècle. Les raisons de cette migration ne sont plus uniquement le mariage ou l'accompagnement du mari, mais la recherche du travail, l'éducation, la recherche d'une indépendance vis-à-vis des structures traditionnelles contraignantes pour les femmes. Ces changements sont à noter, car les femmes seront éventuellement les graines qui aideront à un changement qualitatif dans les gains de la migration sur le bien-être familial en général et par conséquent sur le mieux-être dans le pays dans la mesure où la femme éduquée et informée constitue un levain vers le changement de société. Ne dit-on pas « Éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation » ? La migration est un phénomène qui perdurera tant que les besoins de l'être humain ne seront pas satisfaits en un endroit précis. C'est ce que nous rappelle le présent ouvrage.

Sidiki Coulibaly¹

Démographe
Haut fonctionnaire des Nations Unies

-
1. Sidiki Coulibaly a été représentant du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) dans plusieurs pays africains, dont le Sénégal, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Nigéria, le Cameroun, le Cap-Vert et la Gambie. Il a été étroitement associé aux premiers travaux sur les migrations burkinabè à partir de la première enquête de 1974-1975.



EN GUISE DE REMERCIEMENTS

L'HISTOIRE D'UN PROJET

NOTRE OUVRAGE COUVRE 100 ANS d'histoire migratoire et il a mis plus de 40 ans à se construire. C'est dire à quel point de nombreuses personnes et de nombreuses organisations ont été associées de près ou de loin à cette entreprise. Tout a commencé avec la rencontre entre Sidiki Coulibaly, Joel Gregory et Victor Piché au début des années 1970. Tous les trois, nous avons d'abord travaillé dans l'équipe du professeur Ian Pool, qui a réalisé des enquêtes de fécondité au Ghana, au Burkina Faso et au Niger. Par la suite, nous nous sommes retrouvés à l'Université Cornell, comme étudiants, puis à l'Université de Montréal, Sidiki comme étudiant au doctorat et Joel et moi comme professeurs au Département de démographie. Cherchant du matériel pour sa thèse de doctorat, nous nous sommes adressés à Jean-Pierre Guengant, alors au Centre de recherches en développement international (CRDI). C'est ainsi que, grâce au financement du CRDI, nous nous sommes retrouvés, en 1974 et 1975, à la tête d'une des plus vastes opérations de collecte sur les migrations, à savoir l'enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta.



Trois organisations ont été engagées dans cette première enquête, soit l'Institut national de la statistique et de la démographie, le Centre voltaïque de la recherche scientifique (aujourd'hui le Centre national de la recherche scientifique) et le Département de démographie de l'Université de Montréal. Deux jeunes chercheurs burkinabè ont joué à l'époque un rôle important dans la collecte, soit Ram Christophe Sawadogo et Dieudonné Ouédraogo¹. Tous les deux allaient devenir des spécialistes reconnus des migrations burkinabè. Comme on le verra plus loin, Dieudonné jouera également un rôle capital dans la deuxième enquête réalisée en 2000.

Nous sommes à une époque où le micro-ordinateur n'existe pas et où les tableaux sont produits par les « gros » ordinateurs. Sans l'apport de l'informaticien Michel Cadieux, il nous aurait été presque impossible de procéder au traitement des données. Les analyses ont donné lieu à de nombreux rapports, mémoires de maîtrise² et surtout à la thèse de doctorat de Sidiki Coulibaly, la première au Département de démographie.

En 1988, notre collègue et ami, Joel Gregory, est décédé. La *Revue canadienne des études africaines* a alors décidé de préparer un numéro spécial en son honneur et c'est à ce moment qu'est née l'idée des analyses historiques des biographies migratoires. En fait, Dennis Cordell était engagé avec Joel depuis quelques années à développer la démographie historique africaine et tous les trois, inspirés par le travail de pionnier de Sidiki Coulibaly sur le colonialisme, avons décidé de poursuivre la recherche historique sur les migrations burkinabè³. Cela a donné un article publié en 1989, intitulé « La mobilisation de la main-d'œuvre burkinabè, 1900-1974 : une vision rétrospective » (Gregory, Cordell et Piché, 1989), basé sur les histoires rétrospectives. En rédigeant cet article, nous nous sommes rendu compte qu'il était possible d'aller beaucoup plus loin avec les analyses historiques, et cela a produit le livre *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa* (1996). Ce livre raconte l'histoire des migrations de travail des femmes et des hommes du Burkina Faso de 1900 à 1975 en utilisant leurs histoires migratoires.

Puis arrive l'année 2000. L'Institut supérieur des sciences de la population de l'Université de Ouagadougou, en collaboration avec le Département de démographie de l'Université de Montréal, réalise une autre enquête nationale sur les migrations au Burkina Faso, cette fois financée par l'Agence canadienne

1. Malheureusement, Dieudonné Ouédraogo nous a quittés le 9 mars 2014. Son apport aux études des migrations africaines a été remarquable (voir la bibliographie).
2. Le rapport final était constitué de 8 tomes, incluant la thèse de doctorat de Coulibaly (voir Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a). L'équipe de recherche comprenait Christophe Bonéza, Louise Dallaire, Denise Desrosiers, Denis Henly, Shirley Joe, Constantinos Kapetanakis, Issa Konaté, Aka Kouamé, André Lavoie, Jean-Pierre Lavoie, Joseph-Pierre Toviessi et Pierre Véronneau (voir la bibliographie pour les références complètes).
3. Déjà en 1980, nous préconisons une approche explicative centrée sur les causes historiques et structurelles de la migration burkinabè (Piché, Gregory et Coulibaly, 1980).

pour le développement international (ACDI). Comme pour la première enquête, celle-ci a inclus de nombreux chercheurs. Codirigé par Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché, le travail de terrain a été coordonné par Jean Poirier, Bonayi Dabiré et Gaël LeJeune. On retrouve dans *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe* (Ouédraogo et Piché, 2007) l'ensemble des analyses réalisées par l'équipe⁴. De façon plus globale, ce travail s'inscrit dans un programme de recherche d'analyses biographiques longitudinales incluant une enquête à Bamako coordonnée par Mamadou Konaté et Richard Marcoux dont les résultats sont consignés dans Ouédraogo et Piché (1995). Bien sûr, dans le présent ouvrage, nous tenons compte de tous ces travaux, et la bibliographie en fait largement écho.

Comme on le voit, notre ouvrage s'est construit dans l'histoire. Les premières analyses, réalisées dans les années 1970, ont été effectuées dans un contexte proche des indépendances et marqué par l'expérience coloniale. Nos cadres théoriques sont alors largement tributaires à la fois de la théorie de la dépendance développée en Afrique par Samir Amin et de la théorie de l'articulation des modes de production issue de l'anthropologie marxiste française (Pierre Philippe Rey, Claude Meillassoux). Notre livre *Hoe and Wage* (1996) ne se comprend pas en dehors de ce contexte historique. Il témoigne également d'une autre réalité historique, celle de la confrontation entre deux paradigmes qui s'affrontent sur le mode de l'irréconciliable, l'approche fonctionnaliste et l'approche marxiste.

Les années 1990 voient apparaître d'autres paradigmes. Premièrement, la question de l'insertion urbaine devient centrale. On ne s'intéresse plus uniquement aux facteurs d'émigration à l'œuvre surtout dans les milieux ruraux, mais aussi au devenir des migrantes et des migrants dans les milieux urbains⁵. En collaboration avec le Centre d'études et de recherches pour le développement (CERPOD) et l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou, nos travaux se tournent vers cette nouvelle problématique de l'insertion urbaine, à Bamako d'abord, ensuite à Ouagadougou et à Dakar (Ouédraogo et Piché, 1995 ; Antoine, Ouédraogo et Piché, 1998). Deuxièmement, la confrontation idéologique s'atténue grâce surtout à l'émergence de nouvelles données et méthodologies qui montrent que la migration ne peut s'expliquer par une seule théorie. Les approches deviennent de plus en plus intégrées, multidimensionnelles et plurielles (Piché, 2013b). Autre changement important, Dennis Cordell et Victor Piché sont également

4. Outre les noms déjà mentionnés, l'équipe comprenait également Cris Beauchemin, Anne-Emmanuèle Calvès, Stéphanie Dos Santos, Bilampoa Gnoumou-Thombiano, Sabine Henry, Lama Kabbanji, Richard Marcoux, Bruno Schoumaker et Younoussi Zourkaleini.

5. Soulignons une des premières réflexions sur l'importance de l'urbain dans les études migratoires (Antoine et Coulibaly, 1989a).

engagés dans des recherches sur l'insertion des migrants, le premier à Dallas, et le deuxième, à Montréal. *Entre le mil et le franc*, surtout en ce qui concerne la dernière période, reflète ces changements de perspectives.

Enfin, une dernière période s'enclenche avec de nouveaux travaux sur les politiques migratoires dans le contexte de la mondialisation et de l'intégration régionale. Lama Kabbanji, sous la direction de Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché, entreprend une vaste recherche sur la reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest au cours de la décennie 2000 (Kabbanji, 2011a). Nos analyses et nos interprétations tiennent également compte de ce nouveau courant de recherche.

Lorsque nous avons entrepris de mettre à jour *Hoe and Wage* et surtout d'y ajouter les 25 dernières années du xx^e siècle, il nous est apparu très clairement qu'il fallait tenir compte à la fois de l'évolution des théories et des nouvelles recherches sur les migrations. De plus, quelques travaux historiques ont vu le jour depuis 1996 et il fallait également les incorporer, en particulier la thèse de doctorat d'Issiaka Mandé (1997). Les chapitres 1 et 2 ont donc été revus et mis à jour. Le dernier chapitre (chapitre 8) a été complètement réécrit afin justement de tenir compte des récents débats sur les liens entre migration et développement. Les autres chapitres provenant de *Hoe and Wage* (3, 4 et 6) ont été remis à jour pour tenir compte des travaux plus récents. Les chapitres 5 et 7 sont entièrement nouveaux et couvrent la période 1975-2000⁶.

Mes derniers mots sont pour Richard Marcoux et Jean Poirier, mes amis et complices de longue date, sans lesquels ce livre n'existerait pas.

Victor Piché

Montréal

Novembre 2014

6. Nous remercions particulièrement Gaël LeJeune, Lama Kabbanji et Bonayi Dabiré pour leur collaboration dans les analyses statistiques de même que Pascal Nana pour son aide documentaire précieuse. Nous remercions également Jean Poirier et Richard Marcoux qui ont joué un rôle capital dans la réalisation des enquêtes.



AVANT-PROPOS

UN DES PROPOS DE CE LIVRE EST DE MONTRER COMMENT les contextes politiques et économiques propres à l'histoire du Burkina Faso ont créé, puis reproduit, un système migratoire de va-et-vient entre l'économie familiale, surtout dans l'agriculture de subsistance, et l'économie capitaliste, surtout au Ghana et en Côte d'Ivoire et dans quelques villes burkinabè. C'est ce qu'exprime le titre du présent ouvrage, *Entre le mil et le franc*. Au fil du ^{xx}e siècle, les politiques coloniales d'abord, puis les politiques postcoloniales au lendemain des indépendances depuis les années 1960, n'ont fait qu'aggraver les conditions de vie des populations rurales et urbaines, faisant de la migration la seule option viable pour la majorité des ménages burkinabè. Si l'on peut comprendre les méfaits coloniaux, force est de constater que les politiques nationales après 1960 visant le développement économique du pays, de même que l'aide internationale axée sur la notion de croissance économique via les échanges commerciaux, n'ont pas permis à l'ensemble de la population de profiter des supposés bienfaits de cette croissance. Comme on le verra, la pauvreté n'a cessé de croître tout au long des



quarante dernières années du xx^e siècle. Les écarts entre une petite élite de riches, une classe moyenne faible et la masse de la population se sont accrus, en particulier sous le règne de Blaise Compaoré¹.

Au moment d'écrire ces lignes, une « nouvelle révolution » burkinabè est en cours. Le règne autocratique de l'ancien président Blaise Compaoré est maintenant terminé. Tout le monde s'accorde pour louer la transition rapide vers un gouvernement civil et des élections présidentielles prévues pour 2015. Quoique notre ouvrage traite essentiellement de migrations, il est clair que les stratégies migratoires sont directement liées aux contextes politiques et économiques qui offrent, ou non, des possibilités d'amélioration sur place ou alors « forcent » les ménages à avoir recours aux migrations de travail qui leur permettent, certes, de survivre, mais le plus souvent les maintiennent dans la précarité, à l'intérieur d'un jeu de cercles vicieux « pauvreté-migration-pauvreté ». Et tout cela, comme les témoignages de milliers de migrants et non-migrants burkinabè le montrent, se reproduit pendant tout le xx^e siècle.

Le Burkina Faso en a vu d'autres. Il est à souhaiter que le nouveau régime puisse briser le cercle vicieux du diptyque « pauvreté-migration ». Au-delà de la corruption et de la concentration de la richesse entre quelques mains, seules des politiques de développement axées sur l'éducation, l'égalité socioéconomique, une plus grande répartition des richesses et le respect des droits fondamentaux permettront de faire de la migration ce qu'elle doit être, soit une stratégie volontaire et gagnante pour tous les ménages du Burkina Faso.

Victor Piché

Montréal
Novembre 2014

1. La croissance des inégalités est flagrante un peu partout dans le monde, comme l'a bien montré Thomas Piketty dans son livre *Le capital au xx^e siècle* (2013).



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	
<i>Sidiki Coulibaly</i>	VIII
EN GUISE DE REMERCIEMENTS	
L'HISTOIRE D'UN PROJET	XI
<i>Victor Piché</i>	
AVANT-PROPOS	XV
<i>Victor Piché</i>	
LISTE DES TABLEAUX	XXII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
LA MIGRATION EN AFRIQUE, D'HIER À AUJOURD'HUI	7
Les grands réseaux contemporains de migration de travail en Afrique de l'Ouest, 1900-1975	8
La migration dans l'histoire récente de l'Afrique de l'Ouest	12
Les migrations de colonisation	13
Les migrations commerciales	15
Les migrations religieuses	18
Les traites des esclaves, l'esclavage, l'affranchissement et la migration	20
Les migrations liées au mariage	23
Les continuités migratoires	24



Le contexte théorique : une approche plurielle	25
Le modèle de la migration circulaire	29
Les sources pour l'histoire de la migration en Afrique de l'Ouest	32
Les deux enquêtes nationales sur la migration au Burkina Faso	35
La migration en tant que réseau de flux	36
La migration en tant que phénomène historique	38
La migration en tant que phénomène associé au genre	39
Les caractéristiques de la migration comme révélatrices de l'histoire sociale	39
Conclusion	44

CHAPITRE 2

UNE MISE EN CONTEXTE DE LA MIGRATION BURKINABÈ : LES SOCIÉTÉS PRÉCOLONIALES ET LES POLITIQUES COLONIALES

Les sociétés burkinabè de la fin du XIX ^e siècle	45
Les sociétés non mossi et la migration : lignées birifor et villages bwa	48
Les sociétés centralisées et la migration : le royaume des Mossi	51
La chronologie de la conquête coloniale et du régime colonial	56
La création d'un système de migrations de travail :	
les politiques coloniales de main-d'œuvre, 1900-1946	59
L'élimination des systèmes compétitifs de mobilisation des travailleurs :	
l'abolition de l'esclavage	60
Le recrutement des travailleurs	62
Le travail forcé au Burkina colonial : les prestations	63
La conscription militaire : <i>Mamadou s'en va-t-en guerre</i>	65
Les travaux publics et la main-d'œuvre privée	70
Les contradictions du système	73
La création indirecte de la migration	76
L'impôt par habitant	76
Les cultures commerciales	80
Les migrations involontaires : la fuite	82
Conclusion	84

CHAPITRE 3

LA GENÈSE DES MIGRATIONS DE TRAVAIL DES HOMMES, 1900-1946

La migration internationale	85
Les flux migratoires internationaux	86
Les trois destinations pour la main-d'œuvre burkinabè	86
Les trois sous-systèmes de migration masculine	88
Les premières années : flux migratoires et construction de l'espace colonial	90
La persistance des départs au plus fort de la domination coloniale	92
Les motifs et les activités économiques de la migration internationale	94
Le recrutement de travailleurs pour la Côte d'Ivoire	97
La migration de travail volontaire vers le Ghana colonial	98
Les autres destinations internationales au service de l'État colonial	100
Les continuités économiques face aux changements politiques	
à l'apogée de la domination coloniale	104
La diversité des motifs et des occupations en Côte d'Ivoire	104
La migration de travail « libre » maintenue au Ghana	106
D'« autres » destinations moins importantes et davantage d'emplois de bureau	108

Les caractéristiques sociales des migrants internationaux	109
L'affaire des jeunes	109
La migration davantage circulaire chez les Mossi	114
Les migrants toujours célibataires	117
Les Mossi migrent davantage en groupe que leurs voisins	120
L'hébergement locatif à destination	124
La migration de retour	126
La migration interne	127
Les flux migratoires internes	127
Les motifs et les activités économiques de la migration interne	128
Les caractéristiques sociales des migrants internes	133
La jeunesse des migrants et une migration en milieu urbain à caractère plus circulaire	133
Une migration de célibataires	135
Une migration masculine en solitaire	136
Les migrants résidant surtout dans la famille	138
Conclusion	139

CHAPITRE 4

DU GHANA COLONIAL À LA CÔTE D'IVOIRE : L'ÉMERGENCE DE LA MIGRATION DE TRAVAIL « VOLONTAIRE », 1947-1973

La migration internationale	146
Les flux migratoires internationaux	146
La Côte d'Ivoire, principale destination	147
La prédominance des Mossi	150
Les motifs et les activités économiques de la migration internationale	151
Les caractéristiques sociales des migrants internationaux	158
Le maintien du système circulaire	158
Plus de migrants chez les jeunes gens	159
La migration, une stratégie de célibataires	161
L'importance des réseaux sociaux	162
La spécificité persistante, mais déclinante de la migration mossi	166
Les causes de la migration internationale	168
Les facteurs structurels de la migration : les politiques étatiques	168
Un développement régional inégal : le lent développement du capitalisme rural au Burkina	171
Un développement régional inégal : l'ascension de la Côte d'Ivoire et le déclin du Ghana	177
La migration interne	179
Les flux migratoires internes	179
Les motifs et les activités économiques de la migration interne	182
La migration rurale agricole	182
La migration entre zones rurales et urbaines : le développement du secteur informel urbain	185
Les caractéristiques sociales des migrants internes	189
La migration rurale familiale	189
La migration rurale-urbaine : consolidation des réseaux familiaux	194
Les causes de la migration interne	196
La migration entre régions rurales : l'influence des plans de colonisation et l'expansion de l'éducation	196
La migration entre zones rurales et urbaines : des politiques en faveur des villes et la concentration des emplois dans les centres urbains	197
Le maintien du système circulaire	198
Conclusion	200

CHAPITRE 5

AU-DELÀ DE LA HOUE : LA MIGRATION DES HOMMES,
1974-2000

	202
Un portrait global	204
La migration internationale	207
Les flux des migrations internationales	207
Les motifs et les activités économiques de la migration internationale	209
Les caractéristiques sociales des migrants internationaux	213
Les causes des migrations internationales	217
Comment expliquer l'augmentation de l'émigration internationale et le maintien de la circularité ?	218
Les migrations internationales de retour : pourquoi ont-elles augmenté ?	224
La migration interne	226
Les flux des migrations internes	226
Les motifs et les activités économiques de la migration interne	227
Les caractéristiques sociales des migrants internes	232
Les causes des migrations internes	239
Le contexte des migrations internes :	
la prédominance des migrations intrarurales	239
Le contexte des migrations internes :	
la migration rurale-urbaine et le rôle des villes secondaires	240
Le contexte des migrations internes :	
les migrations de retour à partir des zones urbaines	242
Conclusion	244

CHAPITRE 6

« LES HOMMES SUIVENT L'ARGENT, ET LES FEMMES
SUIVENT LES HOMMES » : LES MIGRATIONS FÉMININES,
1900-1973

	245
La division sexuelle de la mobilité spatiale	247
Les femmes migrent moins que les hommes	247
La prédominance de la migration interne chez les femmes	247
Le rôle limité mais significatif de la migration internationale féminine	252
La migration interne	255
Les motifs de la migration interne	255
Les activités économiques	259
Les caractéristiques sociodémographiques	263
L'âge au moment de la migration	263
Les femmes migrantes restent à destination	266
La migration et le mariage	270
Les femmes migrent rarement seules	273
Les femmes migrantes s'installent avec des parents ou un conjoint	277
La migration internationale	280
Les motifs de la migration internationale	280
Les activités économiques	281
Les caractéristiques sociodémographiques	281
Conclusion : l'importance de la migration féminine	283

CHAPITRE 7

L'ÉMERGENCE D'UNE MIGRATION FÉMININE AUTONOME,
1974-2000

Les migrations internationales	286
Les flux migratoires internationaux	287
Les motifs de la migration internationale	287
Les activités économiques	289
Les caractéristiques sociodémographiques	290
Les facteurs de la migration internationale féminine	292
La migration interne	296
Les flux migratoires internes	298
Les motifs de la migration interne	298
La migration interne et les activités économiques des femmes	299
Les caractéristiques sociodémographiques	299
Conclusion	302
	309

CHAPITRE 8

LES MIGRATIONS CIRCULAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT :

« OUI, MAIS... »

Quelques considérations conceptuelles et théoriques	310
Le contexte de l'enquête de 1974-1975	312
La migration, la stagnation et le sous-développement	315
Les perceptions de la migration : le point de vue des femmes et des hommes burkinabè	315
La période 1970-2000 : au-delà de la houe ?	319
L'effet sur le plan macro	323
L'effet sur les ménages	323
La migration et l'emploi : l'analyse micro-individuelle	324
Conclusion	325
	327

CONCLUSION

LA MIGRATION CIRCULAIRE : GENÈSE, FONDEMENTS
ET IMPASSE

329

POSTFACE

LE TRANSNATIONALISME ET LA MONDIALISATION DES FLUX
MIGRATOIRES BURKINABÈ FACE AUX CRISES IDENTITAIRES
EN CÔTE D'IVOIRE, DE 1990 À NOS JOURS

338

Issiaka Mandé

La Côte d'Ivoire en crise : stigmatisation des étrangers et organisation des Burkinabè en communautés transnationales	339
La Côte d'Ivoire et la redistribution des flux migratoires	345

RÉFÉRENCES

349



LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1	Nombre de migrations par période et selon le sexe	38
TABLEAU 3.1	Flux migratoires masculins, 1900-1931	87
TABLEAU 3.2	Flux migratoires masculins, 1932-1946	88
TABLEAU 3.3A	Motifs, migrations internationales masculines, 1900-1931	96
TABLEAU 3.3B	Motifs, migrations internationales masculines, 1932-1946	96
TABLEAU 3.4A	Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1900-1931	101
TABLEAU 3.4B	Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1932-1946	101
TABLEAU 3.5A	Occupations, migrations internationales masculines, 1900-1931	102
TABLEAU 3.5B	Occupations, migrations internationales masculines, 1932-1946	103
TABLEAU 3.6A	Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1900-1931	110
TABLEAU 3.6B	Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1932-1946	111
TABLEAU 3.7A	Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1900-1931	113
TABLEAU 3.7B	Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1932-1946	113



TABLEAU 3.8A	Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1900-1931	117
TABLEAU 3.8B	Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1932-1946	118
TABLEAU 3.9A	Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1900-1931	121
TABLEAU 3.9B	Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1932-1946	122
TABLEAU 3.10A	Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1900-1931	124
TABLEAU 3.10B	Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1932-1946	125
TABLEAU 3.11	Motifs, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	129
TABLEAU 3.12	Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	129
TABLEAU 3.13A	Occupations, migrations internes masculines, 1900-1931	130
TABLEAU 3.13B	Occupations, migrations internes masculines, 1932-1946	131
TABLEAU 3.14	Âge à la migration, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	134
TABLEAU 3.15	Durée de séjour à destination, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	134
TABLEAU 3.16	Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	136
TABLEAU 3.17	Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	137
TABLEAU 3.18	Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946	139
TABLEAU 4.1	Flux migratoires masculins, 1947-1959	146
TABLEAU 4.2	Flux migratoires masculins, 1960-1973	147
TABLEAU 4.3A	Motifs, migrations internationales masculines, 1947-1959	151
TABLEAU 4.3B	Motifs, migrations internationales masculines, 1960-1973	152
TABLEAU 4.4A	Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1947-1959	154
TABLEAU 4.4B	Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1960-1973	155
TABLEAU 4.5A	Occupations, migrations internationales masculines, 1947-1959	155
TABLEAU 4.5B	Occupations, migrations internationales masculines, 1960-1973	156
TABLEAU 4.6A	Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1947-1959	159
TABLEAU 4.6B	Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1960-1973	160
TABLEAU 4.7A	Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1947-1959	160
TABLEAU 4.7B	Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1960-1973	161

TABLEAU 4.8A	Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1947-1959	162
TABLEAU 4.8B	Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1960-1973	163
TABLEAU 4.9A	Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1947-1959	163
TABLEAU 4.9B	Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1960-1973	164
TABLEAU 4.10A	Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1947-1959	165
TABLEAU 4.10B	Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1960-1973	165
TABLEAU 4.11A	Motifs, migrations internes masculins, 1947-1959	182
TABLEAU 4.11B	Motifs, migrations internes masculins, 1960-1973	183
TABLEAU 4.12A	Statut d'emploi, migrations internes masculins, 1947-1959	184
TABLEAU 4.12B	Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1960-1973	184
TABLEAU 4.13A	Occupations, migrations internes masculines, 1947-1959	187
TABLEAU 4.13A	Occupations, migrations internes masculines, 1947-1959 (<i>suite</i>)	187
TABLEAU 4.13B	Occupations, migrations internes masculines, 1960-1973	188
TABLEAU 4.13B	Occupations, migrations internes masculines, 1960-1973 (<i>suite</i>)	188
TABLEAU 4.14A	Âge à la migration, migrations internes masculines, 1947-1959	190
TABLEAU 4.14B	Âge à la migration, migrations internes masculines, 1960-1973	190
TABLEAU 4.15A	Durée de séjour à la destination, migrations internes masculines, 1947-1959	191
TABLEAU 4.15B	Durée de séjour à la destination, migrations internes masculines, 1960-1973	191
TABLEAU 4.16A	Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1947-1959	192
TABLEAU 4.16B	Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1960-1973	192
TABLEAU 4.17A	Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1947-1959	193
TABLEAU 4.17B	Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1960-1973	193
TABLEAU 4.18A	Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1947-1959	195
TABLEAU 4.18B	Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1960-1973	195
TABLEAU 5.1	Soldes migratoires, sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999	205
TABLEAU 5.2	Taux annuels moyens de migration (‰), sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999	206
TABLEAU 5.3	Importance des flux migratoires (%), sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999	206
TABLEAU 5.4	Importance des flux migratoires, sexe masculin, 1969-1973 et 1995-1999	208

TABLEAU 5.5	Taux annuels moyens de migration (%), sexe masculin, 1969-1973 et 1995-1999	208
TABLEAU 5.6	Motifs, migrations internationales masculines, 1974-2000	209
TABLEAU 5.7	Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1974-2000	211
TABLEAU 5.8	Occupations, migrations internationales masculines, 1974-2000	212
TABLEAU 5.9	Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1974-2000	214
TABLEAU 5.10	Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1974-2000	214
TABLEAU 5.11	Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1974-2000	216
TABLEAU 5.12	Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1974-2000	216
TABLEAU 5.13	Motifs, migrations internes masculines, 1974-2000	227
TABLEAU 5.14	Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1974-2000	229
TABLEAU 5.15	Occupations, migrations internes masculines, 1974-2000	231
TABLEAU 5.16	Âge à la migration, migrations internes masculines, 1974-2000	232
TABLEAU 5.17	Durée de séjour à destination, migrations internes masculines, 1974-2000	235
TABLEAU 5.18	Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1974-2000	236
TABLEAU 5.19	Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1974-2000	237
TABLEAU 5.20	Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1974-2000	238
TABLEAU 6.1	Flux migratoires féminins, 1900-1931	248
TABLEAU 6.2	Flux migratoires féminins, 1932-1946	250
TABLEAU 6.3	Flux migratoires féminins, 1947-1959	250
TABLEAU 6.4	Flux migratoires féminins, 1960-1973	251
TABLEAU 6.5A	Motifs, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	256
TABLEAU 6.5B	Motifs, migrations féminines, 1947-1959	257
TABLEAU 6.5C	Motifs, migrations féminines, 1960-1973	257
TABLEAU 6.6A	Statut d'emploi, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	260
TABLEAU 6.6B	Statut d'emploi, migrations féminines, 1947-1959	260
TABLEAU 6.6C	Statut d'emploi, migrations féminines, 1960-1973	261
TABLEAU 6.7A	Âge à la migration, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	264
TABLEAU 6.7B	Âge à la migration, migrations féminines, 1947-1959	264
TABLEAU 6.7C	Âge à la migration, migrations féminines, 1960-1973	265
TABLEAU 6.8A	Durée de séjour à destination, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	266
TABLEAU 6.8B	Durée de séjour à destination, migrations féminines, 1947-1959	267

TABEAU 6.8C	Durée de séjour à destination, migrations féminines, 1960-1973	267
TABEAU 6.9A	Statut matrimonial, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	271
TABEAU 6.9B	Statut matrimonial, migrations féminines, 1947-1959	271
TABEAU 6.9C	Statut matrimonial, migrations féminines, 1960-1973	272
TABEAU 6.10A	Accompagnement (avec qui), migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	274
TABEAU 6.10B	Accompagnement (avec qui), migrations féminines, 1947-1959	274
TABEAU 6.10C	Accompagnement (avec qui), migrations féminines, 1960-1973	275
TABEAU 6.11A	Logement (chez qui), migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946	278
TABEAU 6.11B	Logement (chez qui), migrations féminines, 1947-1959	278
TABEAU 6.11C	Logement (chez qui), migrations féminines, 1960-1973	279
TABEAU 7.1	Importance des flux migratoires, sexe féminin, 1969-1973 et 1995-1999	288
TABEAU 7.2	Taux annuels moyens de migration (‰), sexe féminin, 1969-1973 et 1995-1999	288
TABEAU 7.3	Motifs, migrations internationales féminines, 1974-2000	290
TABEAU 7.4	Statut d'emploi, migrations internationales féminines, 1974-2000	291
TABEAU 7.5	Occupations, migrations internationales féminines, 1974-2000	292
TABEAU 7.6	Âge à la migration, migrations internationales féminines, 1974-2000	293
TABEAU 7.7	Durée de séjour à destination, migrations internationales féminines, 1974-2000	294
TABEAU 7.8	Statut matrimonial, migrations internationales féminines, 1974-2000	294
TABEAU 7.9	Accompagnement (avec qui), migrations internationales féminines, 1974-2000	295
TABEAU 7.10	Logement (chez qui), migrations internationales féminines, 1974-2000	295
TABEAU 7.11	Taux annuels moyens de migration (‰), sexe féminin, 1963-1979 et 1995-1999	299
TABEAU 7.12	Motifs, migrations internes féminines, 1974-2000	300
TABEAU 7.13	Statut d'emploi, migrations internes féminines, 1974-2000	301
TABEAU 7.14	Occupations, migrations internes féminines, 1974-2000	302
TABEAU 7.15	Âge à la migration, migrations internes féminines, 1974-2000	303
TABEAU 7.16	Durée de séjour à destination, migrations internes féminines, 1974-2000	304
TABEAU 7.17	Statut matrimonial, migrations internes féminines, 1974-2000	305
TABEAU 7.18	Accompagnement (avec qui), migrations internes féminines, 1974-2000	306
TABEAU 7.19	Logement (chez qui), migrations internes féminines, 1974-2000	307



INTRODUCTION

LES DÉBATS SUR LES LIENS ENTRE MIGRATION ET développement sont revenus en force depuis les années 1990. En grande partie, ils portent sur l'effet développementaliste des transferts monétaires et le rôle des migrants transnationaux (Faist, 2008 ; De Haas, 2010, 2012 ; Piché, 2013a, 2013b). Le discours issu tant de la communauté scientifique que des organisations internationales a tendance à considérer les transferts monétaires et le rôle des migrants en diaspora comme pouvant être des facteurs importants de développement, d'où le fameux



slogan « gagnant-gagnant-gagnant¹ ». Les discussions sur les liens entre migration et développement ont surtout porté sur les migrations internationales, y compris les migrations temporaires dans le cadre des nouveaux programmes de travailleurs migrants de plus en plus en vogue dans les pays du Nord (Portes, 2009). Quant à la migration circulaire, sauf dans l'article récent de Skeldon (2012), elle a suscité peu d'intérêt dans les débats actuels. Pourtant, comme nous le verrons plus loin, la migration circulaire a été particulièrement bien documentée et théorisée dans les années 1970 et 1980, du moins dans le cas africain (Wilson, 1972 ; Wolpe, 1972 ; Burawoy, 1976 ; Stichter, 1982 ; Gregory et Piché, 1983 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996).

Même si la question de l'effet de la migration circulaire sera présente tout au long de notre étude, nous réservons un dernier chapitre à cette question (chapitre 8). Pour nous, la question de l'effet migratoire ne peut être résolue sans une compréhension approfondie des flux migratoires, de leurs caractéristiques et des facteurs historiques et structurels qui y sont associés. C'est pourquoi nous consacrons six chapitres à l'analyse statistique des migrations burkinabè de même qu'aux contextes politiques et économiques qui les sous-tendent.

L'histoire que nous présentons dans cet ouvrage est celle de la migration telle qu'elle a été perçue et remémorée par les femmes et les hommes qui se sont déplacés, depuis 1900, à l'intérieur comme à l'extérieur du Burkina Faso, de même que par celles et ceux qui y sont retournés². Elles et ils se retrouvent au cœur d'un système migratoire qui figure parmi les plus importants en Afrique de l'Ouest³. Notre étude de cas apporte un éclairage nouveau sur un courant migratoire Sud-Sud largement ignoré dans les recherches. Selon une étude récente de l'Organisation internationale des migrations, les migrations Sud-Sud représentent entre 35 et 40 % de l'ensemble des migrations internationales (International Organization for Migration – IOM, 2013). De plus, toujours selon cette étude, le corridor Burkina Faso–Côte d'Ivoire est le seul corridor africain à figurer parmi les 10 corridors Sud-Sud les plus empruntés dans le monde (IOM, 2013, p. 59).

1. Le slogan est surtout connu sous sa version anglophone « win-win-win » véhiculant l'idée que tout le monde peut profiter de la migration internationale : les régions d'origine, les régions de destination et les migrants eux-mêmes (voir Piché, 2009 ; Geiger et Pécoud, 2010, 2012).
2. Avant 1984, ce territoire d'Afrique de l'Ouest portait le nom de Haute-Volta. Afin d'éviter toute confusion, nous utilisons la terminologie contemporaine à travers tout le livre. Ainsi, nous parlerons du « Burkina Faso » et des Burkinabè. Comme l'usage au Burkina veut que l'adjectif « burkinabè » soit invariable, nous nous y conformerons. Il en ira de même avec les noms des groupes ethniques, qui demeurent invariables.
3. L'Afrique de l'Ouest est un vaste territoire formé de 16 pays : Nigéria, Niger, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Libéria et Cap-Vert.

Cet ouvrage est unique en plusieurs points⁴. Premièrement, il ouvre une nouvelle fenêtre historique sur la migration burkinabè à partir d'un type de source inusitée, l'enquête par sondage. La plupart des études historiques du phénomène sont basées soit sur des documents datant de l'époque coloniale qui présentent les déplacements burkinabè du point de vue du colonisateur, soit sur des histoires orales⁵. Les deux enquêtes nationales sur la migration, au cœur du présent ouvrage, en rassemblant les biographies migratoires de femmes et d'hommes, offrent une référence unique sur la vision burkinabè de la migration.

Deuxièmement, notre étude redéfinit les deux enquêtes nationales sur la migration comme une source historique, illustrant ainsi la façon dont ces enquêtes, visant à l'origine une analyse contemporaine de la migration, peuvent être utilisées pour comprendre la mobilité au cours des époques anciennes. Ce faisant, il plaide implicitement en faveur de la réutilisation des enquêtes démographiques en Afrique occidentale en tant que nouvelles références innovatrices pour l'étude de l'histoire sociale (Cordell, 2003 ; Piché *et al.*, 2012).

Troisièmement, en s'attardant non seulement sur la population mossi, le groupe ethnique le plus important du Burkina Faso qui fut le principal sujet des études antérieures sur la migration, mais également sur d'autres sociétés burkinabè, nos analyses visent le niveau national. Une grande partie de la littérature sur le sujet relie plus ou moins la migration burkinabè à la migration mossi. La présente étude démontre que malgré l'importance manifeste de cette migration, celle des autres groupes a également été extrêmement significative. En fait, à certaines époques, comme nous le verrons, elle représentait 40 % de la totalité des mouvements migratoires.

Quatrièmement, nous analysons la mobilité burkinabè comme système circulaire. À ce titre, l'ouvrage adopte une perspective globale. Si la plupart des études se concentrent sur le peuple mossi à l'exclusion des autres peuples burkinabè, elles ont aussi tendance à traiter de la migration interne ou internationale ; ou encore, elles ne couvrent qu'un nombre limité de flux migratoires de l'époque en provenance ou en direction du Ghana ou de la Côte d'Ivoire. Ce faisant, elles négligent les deux dimensions essentielles du réseau – son caractère circulaire et l'articulation de la mobilité interne et internationale. Pour notre part, nous tenons compte de tous les flux majeurs et les comparons entre eux. Ceux-ci comprennent les déplacements internationaux les plus connus entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire, mais aussi les déplacements incluant d'autres

4. Pour la période 1900-1974, il s'agit d'une version remaniée et mise à jour de l'ouvrage *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa* (Cordell, Gregory et Piché, 1996). Pour la période 1975-2000, les analyses sont nouvelles.

5. C'est le cas notamment de deux études récentes, l'une sur la migration des paysans dogons vers l'Office du Niger et le Ghana au cours de la période 1910-1980 (Dougnon, 2007), l'autre sur la migration malienne en Côte d'Ivoire entre 1903 et 1980 (Gary-Tounkara, 2008).

destinations étrangères habituellement ignorées dans la littérature contemporaine, bien qu'ils figurent de façon importante à des époques antérieures. De plus, les mouvements internes moins évidents – d'une région rurale à une autre, d'une région rurale à une ville, et même les déplacements interurbains – font également partie de nos analyses.

Enfin, ce livre accorde une grande place à l'expérience historique de la migration chez les femmes burkinabè. Il compare la mobilité féminine et masculine, et démontre comment elles forment un tout. Il appert, par exemple, que la mobilité interne des femmes ainsi que leur travail ont soutenu l'économie domestique, permettant ainsi aux hommes de migrer pour vendre leur force de travail à l'étranger.

La première enquête nationale sur la migration de 1974-1975 a recueilli les histoires migratoires de 11 500 migrants et 10 000 migrantes à partir d'un échantillon de 52 304 Burkinabè des régions rurales et de 41 093 des régions urbaines (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, tableau IV.3, p. 59 ; tableau A.1, p. 141 ; tableau A.2, p. 142). Cet échantillon est représentatif de la population burkinabè en 1974-1975. La deuxième enquête nationale sur les migrations burkinabè a été conçue de façon à être comparable en tous points à celle de 1974-1975. Elle concerne néanmoins un plus petit échantillon avec un total de 8 647 biographies (Ouédraogo et Piché, 2007 ; Schoumaker, 2007). Dans le présent ouvrage, comme nous nous intéressons surtout aux migrations dites de travail, nous concentrons nos analyses sur les migrations ayant eu lieu entre 15 et 65 ans.

Certes, ce type d'enquêtes présente quelques problèmes lorsqu'on veut s'en servir à des fins historiques. Par exemple, on peut penser que l'échantillon est biaisé en faveur des migrants de retour vivant et résidant au Burkina au moment de la collecte, soit en 1974-1975 et en 2000. Nous traiterons de ces problèmes techniques et méthodologiques dans le chapitre 1. Contentons-nous de dire que nous croyons que les expériences migratoires vécues par les femmes et les hommes décédés au cours de la période d'étude n'étaient pas si différentes de celles vécues par les migrantes et migrants toujours vivants à la date des enquêtes. Pour ce qui est des migrantes et migrants toujours en vie, mais absents du Burkina, les enquêtes effectuées sur leurs lieux de destination de même que les études sur celles et ceux qui sont revenus au pays indiquent qu'un bon nombre reviendront éventuellement au Burkina et que leurs expériences ne diffèrent pas sensiblement de celles des migrantes et migrants revenus avant eux.

La structure de cet ouvrage est chronologique. Le premier chapitre propose un survol de la migration contemporaine en Afrique de l'Ouest, un aperçu des approches et concepts utilisés pour analyser la mobilité dans la région, une typologie des diverses formes de migrations anciennes et une description

détaillée des deux enquêtes nationales sur la migration. Le chapitre 2 décrit le contexte colonial et les politiques à la base de la création du système de migrations circulaires. Les chapitres 3, 4 et 5 examinent la migration masculine au cours du xx^e siècle. Le chapitre 3 documente l'émergence du système migratoire masculin et son évolution à travers deux époques : de 1900 à 1931 et de 1932 à 1946. Ces années sont marquées par d'importantes étapes dans l'évolution du Burkina Faso. La première période débute avec la conquête par les Français des territoires qui forment par la suite le Burkina colonial et se termine avec la décision des autorités coloniales françaises de démanteler la colonie en 1931, décision qui visait à stimuler la migration de travail. La seconde époque coïncide avec les années du démantèlement de la colonie et se termine avec l'élimination des travaux forcés et la reconstitution de la colonie.

Le chapitre 4 traite de l'émergence de la migration de travail « libre » plus tard au cours du siècle. Tout comme au chapitre 3, la migration y est répartie en deux périodes distinctes : de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973. La première période couvre la reconstitution de la colonie en 1947 jusqu'à la fin de l'ère coloniale. La deuxième s'étend des débuts de l'indépendance politique en 1960 jusqu'au moment de l'enquête nationale sur la migration en 1974-1975.

Le chapitre 5, grâce à la deuxième enquête nationale, reprend l'histoire des migrations masculines, là où le livre *Hoe and Wage* (Cordell, Gregory et Piché, 1996 ; Piché *et al.*, 2012) l'a laissée, soit à partir de 1975. Le dernier quart du xx^e siècle voit apparaître d'importantes perturbations dans le système migratoire burkinabè, mais sans remettre totalement en question ses fondements circulaires. Les chapitres 6 et 7 tracent le développement des migrations féminines au cours de deux grandes périodes, soit la période 1900-1959 (chapitre 6) et la période 1960-2000 (chapitre 7). Ces chapitres documentent certes une évolution importante dans les comportements migratoires des femmes, tout en montrant que la migration féminine demeure fortement articulée à celle des hommes et ancrée dans la division sexuelle et sociale du travail.

Enfin, le chapitre 8 propose une synthèse des migrations circulaires burkinabè et de leur effet tant sur le développement, d'un point de vue macro, que sur les plans du ménage (niveau de vie) et des individus (capital humain). Si un siècle de migrations circulaires n'a pas fait sortir le Burkina du sous-développement, pour les familles et les migrants (surtout les hommes), l'option migratoire est demeurée une des seules stratégies leur permettant de survivre au jour le jour, et parfois pour quelques-uns, d'améliorer leur sort.

Comme nous le disons en conclusion, si une particularité propre à la mobilité burkinabè se dégage clairement de notre étude, c'est certes l'importance qu'a revêtue, et que revêt toujours, la migration circulaire comme mécanisme d'articulation de deux sphères, l'une fondée sur les rapports domestiques, et l'autre, sur les rapports capitalistes. Tout au cours du xx^e siècle, l'interdépendance, voire

l'interpénétration, de ces deux différentes sphères s'est traduite par une circulation de plus en plus intense d'hommes et de femmes burkinabè entre leurs champs et villages et les régions de production capitaliste au Burkina comme à l'étranger. Quelques indices laissent par ailleurs penser qu'au cours des années plus récentes, en gros depuis les années 1990, la migration offre d'autres possibilités que la circulation entre le mil et le franc.



CHAPITRE 1

LA MIGRATION EN AFRIQUE, D'HIER À AUJOURD'HUI

DEPUIS 1965, LA DIVISION DE LA POPULATION DU Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a constitué une base de données mondiale sur les migrations internationales. Cette division publie périodiquement des informations sur l'évolution du nombre de personnes recensées en dehors de leur pays de naissance. Selon le dernier rapport (Nations Unies, 2013), il y aurait eu en 2010 environ 19 millions de migrants internationaux sur le continent africain, soit près de 2 % de la population totale africaine et 9 % de tous les migrants internationaux. L'Afrique de l'Ouest est la région qui comporte le plus grand nombre de migrants internationaux, grâce entre



autres à la proportion élevée de migrants internationaux en Côte d'Ivoire. La situation aurait peu évolué depuis les années 1980. Ces chiffres donnent faussement l'impression d'une mobilité internationale réduite en Afrique de l'Ouest, car une grande partie de la migration ouest-africaine est de nature circulaire et, de ce fait, les recensements sous-estiment de beaucoup ce type de mobilité. Le présent chapitre vise donc à montrer l'importance des migrations de travail circulaires en Afrique de l'Ouest, autant historiquement qu'aujourd'hui.

Dans un premier temps, nous resituons l'ensemble des mouvements migratoires burkinabè dans le contexte plus global des mouvements de population en Afrique de l'Ouest. Notre survol de la migration de travail en Afrique de l'Ouest illustre l'importance et l'ancienneté de la mobilité dans cette région du monde. Nous démontrerons ensuite que les migrations précoloniales et coloniales en Afrique de l'Ouest sont en continuité avec la migration de travail du ^{xx}e siècle. Dans une troisième partie, nous abordons les concepts et les cadres théoriques utilisés pour l'analyse de la migration qui serviront de toile de fond pour la compréhension et l'interprétation des résultats présentés dans les chapitres subséquents. Enfin, les données de base que nous utilisons pour l'étude historique de la migration sont décrites, en particulier les deux enquêtes nationales sur la migration au Burkina Faso.

LES GRANDS RÉSEAUX CONTEMPORAINS DE MIGRATION DE TRAVAIL EN AFRIQUE DE L'OUEST, 1900-1975

La migration est un phénomène omniprésent en Afrique de l'Ouest contemporaine (Adepoju, 2010 ; Oucho, 2011 ; Kabbanji, 2011a). Comme nous venons de le voir, les données compilées par les Nations Unies montrent que ce sont les pays de cette partie du continent qui affichent la plus grande concentration de migrants, y compris un nombre croissant de femmes et d'enfants (Adepoju, 1988a ; Nations Unies, 2009, 2013). Déjà dans les années 1980, Skinner (1985) soulignait l'ampleur du phénomène, alléguant qu'« il n'est pas une seule société traditionnelle africaine qui ait subi l'influence de la migration de travail » (p. 19).

Au ^{xx}e siècle, les déplacements entre l'intérieur et la côte eurent pour effet de redistribuer de manière significative la population d'Afrique de l'Ouest. À partir de données qu'il admet être éparées, Amin estime que dans les années 1920, environ les deux tiers de la population vivaient à l'intérieur des terres, et l'autre tiers, dans les régions côtières ; de cette époque jusqu'au début des années 1970, la majorité de la population s'est déplacée vers le sud et s'est dispersée de manière à peu près égale dans les deux régions (Amin, 1974, p. 11-13). Cette distribution n'a pas changé de façon appréciable au cours des dernières décennies.

La migration de travail contemporaine en Afrique de l'Ouest recouvre principalement deux types de flux (Lalou, 1996). Le premier est constitué de migrants provenant de régions intérieures moins développées et qui se déplacent vers les zones côtières productrices des cultures commerciales et qui exploitent leurs ressources naturelles pour l'exportation sur le marché international (Amin, 1974 ; Adepoju, 1990 ; Ricca, 1990). Le second relie les régions rurales et urbaines et est en grande partie responsable du développement fulgurant des villes qui, dans les années 1980, atteint près de 8 % annuellement dans certains pays (Gregory, 1988). Les réseaux internes de la plupart des pays amènent les habitants des régions rurales vers les villes (et bien souvent les ramènent à leur point de départ, bien qu'en nombre beaucoup moins important). De plus, dans bien des cas, certains migrants d'une région rurale d'un pays se dirigent vers une région urbaine d'un autre pays, participant ainsi à la migration internationale.

Les destinations les plus importantes de l'Afrique de l'Ouest sont la Gambie, le Sénégal, le Nigéria et la Côte d'Ivoire (Ricca, 1990, p. 33). Depuis la fin du XIX^e siècle, la Gambie a accueilli un grand nombre de migrants que l'on a dénommés « fermiers étrangers » et qui provenaient des régions intérieures (Swindell, 1980, p. 101 ; Webb, 1992, p. 549-550). À la même époque, au Sénégal occidental, les *navétanes*, des migrants issus de la vallée du fleuve Sénégal en Mauritanie, au Mali et au Sénégal même, commencent à se frayer un chemin jusqu'à la côte (Adams, 1977 ; Manchuelle, 1987, 1989a, 1989b). L'accession du Nigéria au statut de destination majeure date du boom pétrolier des années 1970 (Banque mondiale, 1990, p. I, 83-84).

En Côte d'Ivoire, les autorités coloniales françaises imposent des politiques qui forcent les migrations vers la colonie durant les premières décennies du XX^e siècle, mais, ironiquement, comme nous le verrons, ce pays ne deviendra une destination majeure qu'après la Seconde Guerre mondiale – particulièrement à la suite de l'abolition des travaux forcés dans les années 1940. L'effet sera spectaculaire : le recensement ivoirien de 1975 indique que les immigrants constituent alors plus du cinquième de la population ; les données des années 1990 évaluent ce chiffre à 25 %, le plus haut pourcentage jamais enregistré dans tous les pays du continent (Banque mondiale, 1990, p. II, 9).

Avant l'essor spectaculaire de la migration vers la Côte d'Ivoire au milieu du XX^e siècle, c'est le Ghana méridional qui constitue la destination majeure pour les migrants issus des parties occidentale et centrale du Sahel (Ghana septentrional, Mali, Burkina Faso et Niger). Ces travailleurs migrants se dirigent vers la colonie britannique pour travailler dans les plantations de cacao et de café et dans les mines ; ils se joignent également aux équipes chargées de construire les infrastructures portuaires et autres types d'installations (Thomas, 1973 ; Rouch, 1956 ; Cordell, 2013).

Le nombre de migrations vers le Ghana chutera avec la récession économique des années 1960 et 1970, mais elles reprendront de la vigueur au début des années 1990 grâce à un nouvel essor de l'économie.

En ce qui concerne les lieux d'origine, les plus importants sont la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Togo et le Ghana. C'est au Burkina et au Ghana que l'effet de la migration internationale se fait le plus sentir (au cours des dernières années, les Burkinabè se sont généralement tournés vers la Côte d'Ivoire, et les Ghanéens ont tendance à émigrer au Nigéria) (Ricca, 1990, p. 33 ; Banque mondiale, 1990, p. I, 17-18 ; Swindell, 1985, p. 117-125).

Durant les années 1920, les migrants manœuvrent des terres intérieures commencent à migrer vers la côte en ayant comme objectif le Libéria, où ils travaillent dans les premières plantations de caoutchouc de la compagnie Firestone (Riddell, 1970 ; Hart, 1982, p. 92 ; Skinner, 1985, p. 24-25). Cette mobilité est stimulée par l'abolition du servage durant les années 1930, qui affranchit plusieurs personnes de l'esclavage et leur permet de se déplacer. Durant les années 1940 et 1950, l'octroi de concessions minières à des firmes étrangères stimule encore davantage cette mobilité (Sawyer, 1992, p. 248-262 ; Cordell, 2013). La migration circulaire se poursuit et prend de l'ampleur vers la fin des années 1960. Les données à ce sujet sont peu abondantes, mais une enquête effectuée auprès de 52 chefs de famille du village de Gbeibini durant cette décennie a révélé 155 déplacements pour aller travailler dans les plantations de caoutchouc et dans les mines ; à Gipo, un village voisin, un échantillon représentatif de 50 chefs de famille révélera 116 déplacements semblables (Riddell, 1970, p. 167-169). Dans les années 1990, la guerre civile au Libéria et la fermeture des plantations de Firestone ont sans nul doute interrompu cette forme de circulation.

Le Nigéria s'éloigne quelque peu de ces tendances. D'abord, la partie nord du pays n'a pas constitué une réserve de main-d'œuvre pour la côte. À l'époque précoloniale, elle se transforme par ses propres moyens en un pôle de développement économique important. La création ancienne des cités-États hausa, leur emplacement à la limite sud du système caravanier transsaharien au Soudan central, et la transformation subséquente de la région pour devenir le Sokoto Califat au début du XIX^e siècle créeront un vaste marché. La stabilité et le dynamisme économique feront de la région une importante destination tant pour les migrants volontaires que pour les esclaves au cours du siècle précédant la conquête coloniale (Mahadi et Inikori, 1987).

Peu après l'imposition du régime colonial, l'achèvement du chemin de fer entre Kano et la côte provoque l'expansion de la culture de l'arachide et, avec elle, de la migration de travail. De plus, après 1906, les sociétés britanniques se mettent à exploiter les mines d'étain sur le plateau de Jos, ce qui entraîne un grand besoin de travailleurs migrants. Après une période initiale de résistance,

l'élimination des concurrents africains ainsi que le soutien gouvernemental pour le recrutement poussent les gens vers les mines (Morrison, 1977, p. 205-216 ; Freund, 1981). Avec l'expansion de la domination britannique, un autre flux de migrants se développe à partir des régions méridionales du Nigéria. Bénéficiant d'une éducation occidentale, ils occupent les postes de niveaux inférieur et intermédiaire au sein de l'administration coloniale. Après l'indépendance, les conflits entre habitants du nord et du sud – respectivement musulmans et chrétiens – amènent une diminution de ce flux migratoire, mais il demeure toutefois important. Le nord du Nigéria reste également une importante destination pour les migrants des États voisins comme le Niger et le Ghana (Amin, 1974, p. 22-23 ; Painter, 1987 ; Adepoju, 1990 ; Ricca, 1990, p. 33).

De plus, il existe des circuits migratoires interrégionaux dans chacune des trois plus importantes régions du Nigéria. À partir des données recueillies lors du recensement de 1952-1953, Amin estime que ces vagues de migrants équivalent à 30 % de tous les déplacements. Au nord du pays, il note que les migrants quittent la zone centrale plus peuplée pour se diriger vers l'est et le nord-est. À l'est du pays, les habitants quittent le territoire ibo pour se diriger vers la « ceinture centrale » (*middle belt*) au nord-ouest, le delta du Niger au sud-ouest, et les régions productrices de cacao et d'huile de palme à l'ouest. Dans la partie ouest, les migrants partent vers les zones urbaines de Lagos et Ibadan plus au sud, vers les zones de cacao à l'est, et vers la « ceinture centrale » au nord-est. Les déplacements en provenance des centres ruraux vers des centres urbains seront également importants dans les trois régions. Enfin, un grand nombre de migrants se rendent dans les régions avoisinantes de Fernando Po et du Cameroun occidental (Amin, 1974, p. 10, 17, 22-23).

L'enquête de Prothero sur la migration en Afrique de l'Ouest indique que les flux migratoires du Nigéria sont restés à peu près les mêmes dans les années 1970 (Prothero, 1977). La mobilité continue à contribuer à la croissance des villes ; en 1975, par exemple, 18 % de la population nigériane vivent dans des régions urbaines (Gregory, 1988). À peu près à la même époque, une étude sur les migrants de Oshogbo démontre l'importance des liens entretenus de façon continue entre les régions urbaines et rurales (Adepoju, 1974). Jusqu'en 1985, la proportion de la population nigériane vivant dans les centres urbains augmentera à 28 % (Population Reference Bureau, 1985).

Ce portrait de la migration en Afrique de l'Ouest dans les trois premiers quarts du xx^e siècle démolit le stéréotype selon lequel les communautés africaines sont résistantes au changement, qu'elles existent en vase clos et sont autosuffisantes. Les gens – en fait, des populations entières – sont mobiles en Afrique de l'Ouest depuis très longtemps. Comme nous le soulignons dans la prochaine section, plusieurs types de migrations caractérisent l'histoire migratoire en Afrique de l'Ouest.

LA MIGRATION DANS L'HISTOIRE RÉCENTE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Les populations de l'Afrique de l'Ouest se sont toujours déplacées. À travers la région, certaines des plus vieilles traditions orales sont en fait des récits migratoires. C'est le cas notamment des nomades, évidemment, mais aussi celui des paysans, tant hommes que femmes, vivant à l'intérieur d'États qu'ils considéraient comme étant trop restrictifs. Avant de fonder le Royaume du Mali, par exemple, Sunjata et sa mère ont fui leur patrie pour chercher refuge et appui dans une odyssée à travers le Sahel occidental. La grande épopée relatant les épreuves de Sunjata, ses triomphes et son éventuel retour, aboutit à la puissante conclusion où le jeune mais sage migrant de retour rend hommage à d'autres migrants parmi ses partisans en leur offrant des terres, tout en reconnaissant les droits primordiaux des anciens non migrants sur leurs propres terres (Niani, 1965, p. 26-38, 47-55, 73-83). Bien que l'histoire de Sunjata soit sans nul doute plus un portrait social qu'un récit historique de migration pouvant être interprété littéralement (Sisoko et Johnson, 1986), son traitement de l'espace et de la mobilité laisse présager certaines attitudes contemporaines par rapport aux frontières (Adepoju, 1988a, p. 60). À l'époque, Sunjata, sa mère et ses partisans déménagent d'un État à un autre, cherchant refuge et gagne-pain ; aujourd'hui, ce sont les Soninke et les Poular qui quittent la vallée du fleuve Sénégal, en Mauritanie, pour l'État voisin du Sénégal ou la lointaine France, ou les Burkinabè qui partent à la recherche d'un travail en Côte d'Ivoire, ou encore les Béninois qui se fraient un chemin jusqu'au Nigéria voisin.

Les guerriers ont eux aussi migré vers le centre du Sahel. Dans la région qui fait l'objet de la présente étude, ceux-ci comprenaient les migrants qui, d'après la tradition orale, se ruèrent, au ^{xvi}^e siècle, vers l'ouest et le sud en partant du Niger, où ils attaquèrent les habitants locaux et établirent avec les dirigeants des relations patrons-clients et des alliances matrimoniales. Ces guerriers en vinrent à fonder les États dagomba, dans le Ghana actuel, et les royaumes mossi, au Burkina Faso (Fage, 1964, p. 177-191 ; Izard, 1986). Des exemples plus récents provenant de la même région relatent la migration des guerriers zarma du Niger occidental vers Karaga dans le Dagomba au milieu du ^{xix}^e siècle, où ils vendent des chevaux reçus en échange de prisonniers capturés au cours de combats contre le *jihad*, ou guerre sainte, des Fulani (Holden, 1965, p. 60, cité dans Painter, 1988, p. 88). Au milieu des années 1860, ils s'enrôlent comme mercenaires au service du dirigeant de Karaga, qui paie un tribut annuel d'esclaves au roi d'Asante. Ils s'attaquent d'abord aux Gurunsi du Burkina actuel, mais par la suite, plusieurs dirigeants zarma établissent leurs propres bases en territoire gurunsi, mettent sur pied leurs propres forces armées composées d'esclaves gurunsi, et se retournent contre leurs anciens dirigeants, attaquant Karaga et l'ensemble du territoire Dagomba. Ils représentent ainsi une puissance redoutable, expatriant

certaines prisonniers vers le pays mossi en échange de chevaux et expédiant les autres soit vers l'est en territoire zarma, où ils deviennent des esclaves attirés aux champs, soit vers l'ouest, à Salaga, où ils sont vendus (Painter, 1988, p. 88-90).

La migration en Afrique de l'Ouest prend diverses formes avec le temps, dont la plupart jettent un pont sur la division précoloniale/coloniale conventionnelle. Sans vouloir être exhaustif, nous proposons ci-après plusieurs formes de mobilité, avec au moins un exemple pour chacune d'entre elles. Nous portons une attention particulière aux modèles et aux types de mobilités ayant affecté le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Ghana des époques précoloniale et coloniale.

— Les migrations de colonisation

Mise à part l'épopée de Sunjata, d'autres récits traditionnels relatent les migrations de colonisation, c'est-à-dire l'installation de peuples sur de nouvelles terres. Dans le vocabulaire conventionnel, ce type de mobilité est généralement appelée « migration traditionnelle », ou « migration archaïque », et n'implique pas de transformations sociales profondes puisqu'il recrée plutôt la société d'origine dans un nouvel environnement. La migration des Lobi est parfois citée pour illustrer ce type de mobilité (Père, 1988). Parce qu'on s'en sert fréquemment à titre d'exemple, et parce que les Lobi vivent au Burkina, au Ghana et en Côte d'Ivoire, les lieux d'étude de ce livre, nous en traiterons plus longuement.

Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le peuple lobi commence sa migration du nord du Ghana vers le Burkina possiblement en raison de perturbations dans les États du Dagomba et du Gonja. Environ un siècle plus tard, les Lobi du Burkina font leur apparition au nord de la Côte d'Ivoire. À la fin des années 1960, leur migration atteint le royaume abron et la préfecture de Bondoukou (Fièloux, 1976, p. 43-49). Amin (1974, p. 53-54) écrit que la migration des Lobi est « le plus important vestige des mouvements de peuples traditionnels » d'Afrique de l'Ouest. Toutefois, contrairement aux observations d'Amin, Fièloux souligne que, malgré les débuts précoloniaux de leurs migrations, le peuple lobi de la Côte d'Ivoire a fait plus que transplanter une reproduction de sa société au Burkina. Le nouveau contexte provoquera des changements dans l'organisation religieuse, sociale, politique et économique (Amselle, 1976, p. 5 ; Fièloux, 1976). Dans le secteur religieux, par exemple, les Lobi de la Côte d'Ivoire n'ont pas la prétention de recréer les temples religieux de leur terre d'origine. En fait, les lieux sacrés des terres d'origine engendrent un « mouvement de retour » des migrants au Burkina pour les principales fêtes religieuses (Fièloux, 1976, p. 60-61). Certaines pratiques sociales changent aussi et ont beaucoup d'effet sur la mobilité. Par exemple, la coutume de la « cérémonie du millet du père » au cours de laquelle la « permission » de migrer est demandée aux ancêtres est moins célébrée. Fièloux interprète ce changement comme un reflet de la diminution de l'influence des aînés sur la mobilité (1976, p. 51-52, 61). Puisque

ce rituel est célébré une fois l'an seulement, il se peut également que le taux croissant de migration circulaire (saisonnière) – en Côte d'Ivoire ou au Ghana voisin – rende impossible la demande par les migrants du consentement de leurs aînés avant chaque départ.

Le type d'installations change également. Alors que les villages lobi du Burkina des années 1960 continuent de reproduire les habitations denses et fortifiées décrites par Labouret (1930) dans les années 1930, ceux de la Côte d'Ivoire deviennent plus épars. De plus, comme les Lobi n'ont plus besoin d'un nombre minimal de guerriers pour assurer leur défense, les nouvelles colonies lobi abritent des populations dont la taille ne représente que la moitié de celles du Burkina (Fièloux, 1976, p. 54-56).

L'approche conventionnelle explique les « mouvements de peuples » comme les résultats naturels (c'est-à-dire traditionnels et ahistoriques) des relations entre les entités sociales internes de la société lobi, lesquelles se séparent une fois qu'elles ont atteint une certaine dimension, ou une fois que le groupe est parvenu à une phase particulière de son « cycle de vie ». De telles migrations ne sont pas réputées être de nature économique. Pourtant, la migration des Lobi en Côte d'Ivoire durant les premières décennies de l'époque coloniale, par exemple, répond à des changements économiques. Les Lobi du Burkina sont soumis aux exigences coloniales comme l'impôt par habitant, le portage et la fourniture de denrées alimentaires destinées aux militaires.

En Côte d'Ivoire, affectée par une pénurie chronique de travailleurs, les autorités coloniales imposent moins de demandes, espérant en cela attirer des migrants lobi. La tactique connaîtra du succès, et un nombre croissant de Lobi quitteront le Burkina pour la colonie plus au sud. En 1920, cependant, l'administration modifie sa stratégie et augmente ses demandes économiques. Les Lobi réagissent encore une fois au nouvel environnement économique – cette fois en choisissant le Ghana colonial comme destination. Le changement est si marqué qu'en 1922, les Français inversent leurs politiques. Et, une fois de plus, les Lobi répondent en migrant vers la colonie française (Fièloux, 1976, p. 48-49, 51-52). Trente ans plus tard, soit en 1951, les autorités du Bouna écrivent que le « développement économique sera proportionnel à l'accroissement du nombre de fermiers lobi » (Rapport Bouna, cité dans Fièloux, 1976, p. 49). Dans les années 1960, la production des Lobi pour le marché leur rapporte des revenus deux fois plus élevés que ceux des Lobi du Burkina, et les emplois rémunérés sont dix fois plus répandus (Fièloux, 1976, p. 56-59).

Les formes et l'organisation du travail en Côte d'Ivoire changent également. La garde collective des troupeaux et le travail communautaire par les jeunes garçons deviennent tous deux moins répandus, et la coutume pour les hommes de travailler sans salaire pour une « belle-famille » potentielle est

moins observée. En général, les Lobi de la Côte d'Ivoire, qui fournissent du travail à leurs congénères, s'attendent à ce qu'ils leur rendent la réciprocité. D'autres différences, minimes, incluent la pratique, en Côte d'Ivoire, de l'embauche de travailleurs occasionnels (Fièloux, 1976, p. 56-59).

À la lumière de ce qui précède, il est probablement plus approprié de voir la migration des Lobi en relation avec les changements économiques, et non comme étant le dernier soubresaut de migrations « archaïques » provoquées par des caractéristiques culturelles essentialistes. Bien qu'il ait été dit que les Lobi possèdent une « psychologie particulière » qui encourage la migration, des études démontrent que, en réalité, ils ne se déplacent pas aussi fréquemment qu'on aurait cru. En moyenne, les migrants que Fièloux a étudiés ont vécu dans trois villages différents durant leur vie. De plus, ils ont montré une certaine stabilité durant de longues périodes : 28 % durant plus de 15 ans par rapport à 31 % durant moins de 5 ans (Fièloux, 1976, p. 51-52).

Ainsi, la colonisation, qu'elle ait été causée par la migration des Lobi ou par les déplacements d'autres Africains vers de nouvelles terres, doit être située dans un contexte social et historique plus vaste. Les hommes et les femmes qui s'établissent sur de nouvelles terres durant l'époque précoloniale le font en grande partie pour des raisons similaires à ceux qui ont migré durant l'époque coloniale et celle de l'indépendance. Ce lien conduit Amselle (1976, p. 20-21) à suggérer une approche qui tient compte des continuités dans les divisions précoloniale/coloniale et traditionnelle/moderne.

Une perspective similaire amène à comprendre la migration commerciale, qui créa un espace économique unifié en Afrique de l'Ouest.

— Les migrations commerciales

Nous avons mentionné plus tôt que les peuples d'Afrique de l'Ouest ont tendance à percevoir la région comme une zone économique unifiée. Plusieurs formes de migrations commerciales, reflétant le style de vie ouest-africain durant des siècles, jettent les bases de cette unification. De nombreux commerçants et marchands sont mobiles en Afrique de l'Ouest précoloniale ; ils se déplacent le long de circuits établis ou suivant les diasporas commerciales façonnées par l'ethnicité ou l'islam, ou les deux (Curtin, 1984, p. 15-60 ; Brooks, 1993). Quantité de ces réseaux ont survécu jusqu'à l'époque coloniale et à celle de l'indépendance, et démontrent la façon dont ce type de mobilité « traditionnelle » conduit à l'émergence de la migration contemporaine.

Les circuits commerciaux des musulmans seront sans doute les plus développés de l'Afrique de l'Ouest. Leur religion les soumet à un ensemble de pratiques culturelles et éthiques qui les gardent unis. Parmi ces circuits, notons celui des Juula, au Sahel occidental, dont l'origine remonte aux Soninke, qui

abandonnent leurs terres de l'ancien empire du Ghana pour se disperser. Avec le temps, les marchands juula s'enracinent progressivement dans les communautés locales, créant ainsi des sous-réseaux : les Jahanke en Sénégal, dans les hautes terres du Futa Jallon ; les Maraka au cœur des États bambara ; et les Yarse plus à l'est dans les royaumes mossi du Burkina Faso actuel (Lovejoy, 1973).

Les Juula s'installent aussi en communauté dans le sud avec comme visée de contrôler les sources d'approvisionnement en or. De plus, ils s'adonnent au commerce d'esclaves – destinés au marché dit « de l'Atlantique » ainsi qu'aux marchés musulmans de l'Afrique de l'Ouest, du Sahara et de régions encore plus éloignées. Ces activités conduisent au développement de réseaux est-ouest au Sahel, liant par le fait même les colonies et les sociétés musulmanes et encourageant la diffusion de l'islam. À cet effet, Rouch fait référence à l'islam pour expliquer la présence précoce des Juula au Ghana actuel, émettant l'hypothèse que ceux-ci ont dévié de leurs routes commerciales pour se diriger au sud de cette partie de l'Afrique de l'Ouest afin d'éviter les États mossi, dont les populations sont hostiles à l'islam (Rouch, 1960, p. 372-373).

Les migrations des Soninke à l'origine de celles des Juula se sont poursuivies jusqu'au cœur de l'ère contemporaine. L'analyse que fait Traoré (1994) des déplacements des Soninke à partir de la vallée du fleuve Sénégal en Mauritanie et au Sénégal vers d'autres parties du Sénégal (p. ex. Dakar), et en France, suggère que l'expérience historique de la migration fait aujourd'hui de celle-ci une stratégie économique plus attrayante. Leur réseau s'étend maintenant à tout le continent, s'étalant au nord, en passant par l'Atlantique, jusqu'à Paris, et à l'ouest jusqu'à New York, et peut-être plus loin encore (Timera, 1991). Une blague qui circule en Afrique de l'Ouest raconte que lorsque les premiers astronautes américains ont débarqué en sol lunaire et ont ouvert la porte de leur module pour poser « un pas de géant pour l'humanité », ils ont été accueillis au bas de la rampe par un commerçant soninke déployant un étalage impressionnant de montres et de verres fumés.

Plus à l'est, un ensemble similaire de diasporas musulmanes s'intègrent à la savane centrale et au Sahel. Une fois de plus, c'est Lovejoy (1983) qui résume peut-être le mieux les caractéristiques de ce réseau :

Les marchands provenant des États du Bariba se faisaient appeler Wangara, ce qui démontrerait leur lien antérieur avec les Songhay [un autre des grands empires médiévaux d'Afrique de l'Ouest], et par la suite avec les Juula par le commerce de l'or. Les marchands hausa s'identifiaient à leur ville de résidence ou à leur lieu d'origine, ou aux deux... Le terme Wangarawa était une adaptation locale pour définir les immigrants venant des régions occidentales, incluant les habitants associés à l'ancien réseau songhay, les Wangara des villes bariba, et les Juula des régions plus éloignées (p. 91, notre traduction).

Ces réseaux, regroupés pour la plupart dans la partie nord du Nigéria et du Bénin actuels et dans la partie sud du Niger, ont longtemps servi de liens entre des terres aussi éloignées que le Ghana occidental et le Soudan oriental. Les Hausa migrent aussi vers le sud, à partir de certaines villes du Sahel et fondent des communautés commerciales en bordure de la forêt, où ils échangent des produits d'importation pour des produits locaux comme la noix de kola, un stimulant très utilisé en territoire hausa (Lovejoy, 1973, p. 1980). Au nord, ils migrent au Sahara et même au-delà, le hausa devenant ainsi vers la fin du XIX^e siècle la deuxième ou troisième langue la plus parlée à Tripoli (Cordell, 1977).

Bien que les routes ouvertes pour la première fois par ces marchands musulmans aient été certainement utiles aux migrants qui les ont suivis – les Zarma représentent un cas d'espèce – nous pouvons probablement affirmer que la continuité ethnique ayant caractérisé la migration commerciale des Soninke plus à l'ouest durant les époques précoloniale, coloniale et contemporaine n'est pas aussi prononcée au Sahel central et au Soudan. Cela est en partie dû, comme nous l'avons souligné antérieurement, au fait que le nord du Nigéria est devenu une zone d'immigration plutôt que d'émigration : le développement agricole au cœur du territoire hausa attire des migrants vers des régions comme celle, souvent citée, de Kano ; les mines d'étain méridionales près du plateau de Jos orientent la migration de travail vers la côte durant l'époque coloniale, ce qui ne sera pas le cas dans les régions plus à l'ouest (Mortimore et Wilson, 1965 ; Morrison, 1977 ; Mahadi et Inikori, 1987, p. 62-70).

La main-d'œuvre affectée au transport commercial constitue un autre aspect de la migration liée au commerce. Vu le faible niveau technologique, le déplacement des biens dépend souvent de porteurs. Et bien que les animaux, notamment les chameaux et les ânes en Afrique de l'Ouest, transportent des biens, il faut quand même l'apport du labeur humain pour les charger, les décharger, les transporter et les soigner. En plus des porteurs et des routiers, le commerce en région éloignée est également dépendant de guides et d'agents. Dans le cas du pays hausa, les caravanes sont souvent longues et sophistiquées. Swindell (1992) en fournit une description éclairante :

L'imam Imoru était un ecclésiastique musulman et le fils d'un commerçant de régions éloignées, qui écrivit sur l'économie et la société hausa entre les années 1883 et 1891. Imoru rapporta l'importance du commerce dans les régions éloignées (*fatauci*), et plus particulièrement celui de la noix de kola entre le pays hausa et gonja (*fataucin Gonja*), et celui des tissus entre Kano et Nupe. Imoru apercevait souvent de longues caravanes formées de porteurs engagés, de bétail, de femmes et d'enfants. Ces caravanes étaient hautement organisées et menées par des chefs de caravanes (*madugu* ou *jaji*) assistés de guides (*jagaba*) et d'un scribe (*malamin ayari*), ce dernier

étant responsable du paiement des taxes routières (*garama*) qui étaient versées dans chaque ville de passage et calculées selon le nombre de porteurs et d'animaux de traction utilisés par chaque commerçant (p. 139, notre traduction).

Ce genre de commerce est particulièrement développé en territoire hausa, mais aussi entre ce territoire et les abords du désert, au nord, et de la forêt, au sud (voir Lovejoy, 1980 ; Ogunremi, 1982 ; Duffill et Lovejoy, 1985). Cependant, comme le démontrent les études de cas décrites dans *The Workers of African Trade*, de tels réseaux existent également dans d'autres régions d'Afrique de l'Ouest et ailleurs (Coquery-Vidrovitch et Lovejoy, 1985). En fait, cet ouvrage conclut que « ces travailleurs – porteurs et routiers – ont constitué la forme la plus ancienne et la plus massive de migration de travail de l'histoire africaine » (Coquery-Vidrovitch et Lovejoy, 1985, p. 11). Avec l'imposition de la loi coloniale vers la fin du XIX^e siècle, certains de ces migrants sont recrutés, volontairement ou autrement, comme « transporteurs » au service des intérêts publics et privés des Européens coloniaux. Rémunérés en espèces et parfois contraints d'acheter leur propre nourriture dans les villes qu'ils traversent, ces travailleurs migrants contribuent aussi à stimuler la production de denrées alimentaires destinées à la vente (Swindell, 1992). Ainsi, ils introduisent certains aspects des relations capitalistes de production dans les régions rurales.

La migration commerciale sur de longues distances est d'une certaine façon moins développée dans les sociétés non musulmanes des régions côtières de l'Afrique de l'Ouest, probablement parce que les différences ethniques et religieuses empêchent toute association, et parce que les diasporas commerciales musulmanes occupent déjà cette niche. Mais d'importants réseaux régionaux ont effectivement existé, et ils sont basés sur une variété d'organisations. Chez les sociétés décentralisées du Igbo Ibibio au sud-est du Nigéria, par exemple, la croyance commune à un ensemble hiérarchique d'oracles jette les bases du culte d'Aro, dont les membres officiels et les messagers voyagent à travers la région pour y faire le commerce d'esclaves et d'une variété de marchandises (voir Lovejoy, 1983, p. 100).

— Les migrations religieuses

La religion aussi, notamment l'islam, incite les gens à se déplacer en Afrique de l'Ouest. Et après s'être déplacés, plusieurs d'entre eux choisissent de s'installer en route. Nombre de ces déplacements seront effectués de façon individuelle, comme dans le cas de ces milliers de musulmans pieux qui entreprennent un pèlerinage à la Mecque et s'arrêtent souvent, çà et là, sur le chemin du retour, pour enseigner, pratiquer le commerce ou l'agriculture, se marier ou s'installer en permanence (Naqar, 1972 ; Birks, 1978). D'autres migrent dans le but d'acquérir

une formation religieuse – pour étudier dans les centres locaux, régionaux et internationaux d'enseignement de l'Islam. Cette mobilité est souvent de nature circulaire et fréquemment associée, durant des siècles, à la migration commerciale musulmane de longue distance (Clark, 1994, p. 410-411).

Les musulmans se sont aussi déplacés en masse. L'époque des grands *jihads*, en reconfigurant le paysage religieux, politique, et même économique de l'Afrique de l'Ouest sahélienne entre la fin du XVI^e siècle et la fin du XIX^e siècle, a stimulé la migration (Hiskett, 1984, 1994). Poussés par des aspirations aussi mondaines que transcendantes, femmes et hommes – agriculteurs aussi bien que guerriers – se joignent à leurs dirigeants par centaines et même par milliers pour fonder les nouvelles villes de Dieu, et retournent souvent ultérieurement pour prendre d'assaut les plus anciennes.

Plus tard, l'intervention des Européens provoquera des comportements de mobilité du même genre chez les musulmans. Au milieu du XIX^e siècle, par exemple, quelque 10 000 cultivateurs et bergers quitteront Kaarta après la moisson pour rejoindre les troupes de al-Hajj Umar, et pour probablement revenir chez eux l'année suivante. Les migrants de retour encouragent les autres à partir, et le nombre de migrants augmente dans les années 1860, 1870 et 1880. L'affirmation de l'autorité française, l'imposition de lourds impôts et l'affranchissement des esclaves incitent à nouveau à l'émigration. Hanson (1994) estime que le nombre de personnes s'étant déplacées au cours de cette période se chiffre entre 36 000 et 50 000. D'autres musulmans migrent avec des dirigeants tels que Samory, lequel cherche d'abord à fuir pour ensuite affronter ses adversaires français. D'autres encore déménagent pour se joindre à de nouvelles communautés religieuses associées à la présence coloniale, comme celles des Mourides, au Sénégal, où l'on produit des arachides destinées à l'exportation vers la France (Klein, 1968).

Durant les XIX^e et XX^e siècles, la migration liée à la religion est, dans certaines régions, associée à la production de cultures commerciales. Les premières productions paysannes destinées au marché de la vallée du Haut-Sénégal et du fleuve Niger, par exemple, font augmenter les revenus et les besoins d'alphabétisation qui, par le fait même, donnent lieu à une demande d'enseignants islamiques itinérants (Harmon, 1992, p. 17-18). Un exemple différent nous vient de l'extrême-est de la région, où, à partir du début du XX^e siècle, les travailleurs migrants du nord du Nigéria et du Tchad suivent les pèlerins pour travailler contre rémunération dans de gros projets de développement agricole au Soudan, tel que le projet de Gezira (Birks, 1978, p. 37-38, 110, 114).

Les traites des esclaves, l'esclavage, l'affranchissement et la migration

Le trafic d'esclaves dit « de l'Atlantique » est certainement la forme de migration historique la plus associée au continent africain de façon générale, et à l'Afrique de l'Ouest plus particulièrement (Curtin, 1969 ; Salau, 2010). Souvent décrite comme la plus gigantesque migration forcée de l'histoire du monde, la traite d'esclaves est réputée avoir provoqué, selon la plupart des chercheurs, le départ de près de 15 millions de personnes des côtes du continent entre la fin du xv^e siècle et la fin du xix^e siècle. Bien que moins bien connu, mais possiblement d'une ampleur démographique comparable, un second trafic d'esclaves africains, destinés au monde musulman, a également existé (Manning, 1990). Constitué de ce qui est communément appelé les trafics transsahariens de la mer Rouge et de l'océan Indien (à cause de ses destinations au Sahara, en Afrique du Nord, et dans le sud-ouest de l'Asie), ce commerce de captifs se prolongera pendant plus d'un millénaire – débutant avec la naissance de l'islam dans la partie sud du Sahara et au Sahel aux VIII^e et IX^e siècles, et se poursuivant jusqu'à la consolidation du contrôle européen sur les colonies entre les deux guerres mondiales.

Nous n'avons pas l'intention ici de débattre de la question du nombre d'Africains déportés de force en dehors du continent, ou de la taille de la population africaine avant, pendant, et après les trafics atlantique et musulman. Nous voulons simplement souligner que les deux types de traites, en plus d'un important trafic interne de captifs, ont engendré une migration considérable en Afrique de l'Ouest¹. Puisque les sociétés africaines de l'Ouest ne prennent pas, dans une très large mesure, d'esclaves parmi les leurs, les raids d'esclaves chez d'autres peuples les amènent à se déplacer. Dans certains cas, les guerres produisent des prisonniers qui sont ultérieurement vendus comme esclaves, mais la capture d'esclaves n'est alors pas l'objectif premier. Toutefois, dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, les raids sont devenus une forme de migration circulaire saisonnière, les guerriers des peuples les plus forts partant régulièrement en expédition pour conquérir leurs voisins plus faibles².

Ces différents types de mobilités « traditionnelles » ont aussi un lien avec la migration dite « moderne ». Nous avons déjà fait allusion aux raids effectués durant chaque saison sèche par les guerriers zarma chez les Gurunsi du Burkina au cours de la deuxième moitié du xix^e siècle. S'appuyant sur la tradition orale datant de l'époque coloniale, Rouch en déduit que les guerres de la fin du xix^e siècle entre les

1. Dans plusieurs parties de l'Afrique, le pourcentage de personnes en servitude est très élevé. Par exemple, dans le Sahel de l'ouest (aujourd'hui le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Mauritanie), les énumérations françaises dans les débuts de la période coloniale suggèrent que les esclaves constituent entre le tiers et la moitié des populations locales (Cordell, 2013). Catherine Coquery-Vidrovitch (2009) soutient quant à elle qu'un Africain sur deux est en état de servitude au xix^e siècle.
2. Pour une analyse des razzias dans le Sahel de l'est au début du xx^e siècle, voir Cordell (1984).

Zarma et les Gurunsi génèrent des migrations annuelles chez les jeunes hommes de tout le territoire longeant le Niger qui, plutôt que de partir à la conquête d'esclaves chez les Senufo ou les Gurunsi, amorcent un virage vers le sud en direction du territoire des Kumasi du Ghana actuel ou du secteur forestier de la Côte d'Ivoire, où ils travaillent dans les premières plantations de cacao. Environ à la même époque, la violence associée aux déplacements vers l'est des forces samory contribue à encourager ce genre de mobilité (Rouch, 1960, p. 374-375).

Rouch présente ce virage comme un exemple de « vastes mouvements traditionnels de populations » ayant conduit à l'émergence de la migration « moderne » (Rouch, 1960, p. 374-375). Mais il est également porté à minimiser les discontinuités et la force associées à ce changement. Il néglige de plus le fait que plusieurs gens ordinaires n'ayant jamais combattu ainsi que plusieurs paysans comptent parmi les premiers migrants. Painter (1988, p. 91-95) prétend quant à lui que ce virage n'est pas le produit « naturel » de la « modernisation », tel que l'a affirmé Rouch, mais qu'il est plutôt occasionné dans une large mesure par l'imposition draconienne par les Français de travaux et de taxes au début de l'époque coloniale. Quoi qu'il en soit, l'exemple des Zarma suggère la continuité. Et la migration associée aux raids d'esclaves contribue aussi à répandre les connaissances et l'expérience acquises sur la côte.

Les liens entre le commerce d'esclaves et la migration de travail « moderne » caractérisent aussi l'histoire de la vallée du fleuve Sénégal (Manchuelle, 1989a, 1989b, 1997). Jusqu'en 1890, il n'est pas rare pour les nobles de migrer vers les régions qui produisent des cultures commerciales afin d'y gagner de l'argent destiné à l'achat d'esclaves qui, en revanche, assurent le maintien de la production une fois rentrés avec eux dans la vallée. Les équivalents modernes de ces nobles sont les migrants soninke et poular issus de la même vallée, qui se déplacent vers Dakar ou vers la France, et dont les transferts monétaires sont utilisés pour l'embauche de travailleurs salariés qui viendront combler le vide laissé par leur départ (Ricca, 1990, p. 34 ; Dussauze-Ingrand, 1974 ; Timera, 1991 ; Traoré, 1994).

Les esclaves eux-mêmes, il va de soi, deviennent aussi des migrants dont la valeur, dit-on, augmente habituellement en fonction de leur éloignement par rapport à leur patrie d'origine. À travers l'Afrique de l'Ouest, la migration forcée associée à l'esclavage provoque une redistribution (et une réorganisation) du travail, particulièrement au XIX^e siècle, alors que l'abolition de la traite atlantique entraîne une chute des prix des esclaves. Ailleurs, cette mobilité crée une concentration de captifs (en plus, parfois, de migrants « volontaires » en quête de sécurité) dans les oasis du Sahara au nord du Nigéria, au centre-sud et au sud-est du Burkina Faso, dans les régions productrices d'arachides du Sénégal et enfin, probablement aussi dans les régions productrices de pétrole dans le sud

du Nigéria et du Ghana. Une enquête menée par les Français au Sahel occidental au début du xx^e siècle rapporte que plus de la moitié de la population était servile à l'origine (Klein, 1987).

La fuite des personnes, saisonnière ou permanente, pour éviter d'être capturées comme esclaves, constitue encore une autre forme de migration (Cordell, 2013). Weiskel rapporte qu'à la suite des campagnes des Français contre les Samory du Sahel central à la fin du xix^e siècle, l'exportation d'esclaves vers les régions côtières prend énormément d'ampleur, alors que les armées de Samory partent à la recherche d'armes et de munitions. Cette mobilité provoquera une chute du prix des esclaves à la frontière nordique du territoire des Baule, en Côte d'Ivoire ; une situation à laquelle les Baule répondront en s'appropriant un nombre croissant de prisonniers. Lorsque les troupes françaises envahissent la région au milieu des années 1890, elles doivent recruter des porteurs pour transporter leurs biens vers le nord. Chez les Baule, ce genre de tâche est réputée incomber aux esclaves qu'ils exécutent non sans réticence. Les migrants descendus vers le sud en tant qu'esclaves retournent ainsi vers le nord en tant que travailleurs forcés. Après un certain temps, toutefois, les Baule comprennent que s'ils expédient leurs esclaves au nord pour qu'ils servent de porteurs aux Français durant leurs campagnes contre les Samory, ils les perdent. Une fois la menace des Samory éliminée, leurs captifs retournent probablement simplement chez eux, au nord. Ce lien entre la migration « traditionnelle » et la migration « moderne » devient parfaitement clair pour les Baule, et il alimente leur première rébellion, de 1898 à 1903 (Weiskel, 1979, p. 213-217).

Les liens entre la mobilité « traditionnelle » associée à l'esclavage et la migration de travail « moderne » sont encore plus apparents en Sénégal. Vers 1850, les fermiers étrangers venus des vallées des fleuves Haut-Sénégal et Niger commencent à migrer vers les régions côtières de la Sénégalie, où ils travaillent durant deux ou trois années consécutives à produire des arachides pour les vendre aux Français. Marchands et commerçants organisent des contingents de migrants composés tant d'esclaves que de travailleurs volontaires. Les coûts élevés du transport rendent plus profitable la venue d'esclaves vers les régions côtières que la culture des arachides dans les terres intérieures (Swindell, 1982, p. 2-4). Ce type de mobilité survivra à l'abolition de l'esclavage et fournira une main-d'œuvre abondante aux propriétaires terriens en échange de l'accès à leurs terres. Swindell évalue à 100 000 le nombre de migrants s'étant rendus chaque année en Sénégalie jusqu'au début du xx^e siècle. Plus récemment, dans les années 1980, de 20 000 à 40 000 fermiers étrangers travaillent en Gambie : le quart d'entre eux provenant du Mali, un autre quart de Futa Jallon, en Guinée, et la plupart des autres, du Sénégal ou de la Gambie même (Swindell, 1982, p. 2-4, 8-9).

Dans d'autres travaux, Swindell suggère que le « système » de fermiers étrangers découle directement de l'esclavage islamique, donnant pour preuve les similitudes dans l'organisation sociale de la production et dans le nombre de jours que les travailleurs peuvent allouer à leurs propres champs au cours d'une même semaine. Swindell pousse assez loin ces rapports pour en venir à conclure que l'abolition de l'esclavage domestique et le départ subséquent de plusieurs anciens captifs auront plus d'incidence sur la stimulation de la migration de travail dans plusieurs régions d'Afrique de l'Ouest que l'impôt par habitant et sur la propriété (Swindell, 1985, p. 114-117). Hart (1982, p. 67) abonde dans le même sens ; Klein (1977, p. 355) quant à lui, prétend qu'il existe, chez les Wolof, un rapport entre les termes *jaam* ou esclave, navétane, et membre junior de la parenté. L'importance de l'abolition de l'esclavage domestique comme génératrice de migration provient du fait qu'elle met en lumière des continuités auparavant négligées dans les déplacements au plus fort des époques précoloniale et coloniale.

Les migrations liées au mariage

La mobilité associée au mariage est un autre exemple des liens encore plus anciens entre les diverses formes de migration en Afrique de l'Ouest. Dans cette région où la plupart des sociétés sont patrilinéaires et patrilocales, la migration des femmes pour se joindre à la communauté de leur mari constitue une autre forme de mobilité ayant caractérisé les époques précoloniale, coloniale et contemporaine. En effet, en termes de chiffres, les déplacements des femmes associés à un mariage éclipsent sans contredit toute forme de migration de travail masculine, comme le montreront nos analyses des prochains chapitres. Alors que la plupart des études sur la migration « moderne » en Afrique de l'Ouest au cours des dernières années ont ignoré ce phénomène, peut-être parce qu'il était perçu comme une forme de mobilité « traditionnelle », nous suggérons pour notre part que le mouvement des femmes a été et demeure une forme majeure de migration de travail. Cela est dû au fait que la transaction même du mariage chez plusieurs peuples africains est un arrangement social entraînant le renouvellement de la force de travail – à la fois directement par le transfert de la force de travail de l'épouse dans le village de son mari, et indirectement par la capacité de la femme d'avoir des enfants et ainsi renouveler la force de travail d'une génération à l'autre.

Avec l'émergence de nouvelles formes de mobilité durant l'époque coloniale, la migration associée au mariage contribue de plus à assurer l'entretien des migrants travaillant dans la sphère marchande. Pour ne citer que quelques exemples, les femmes accompagnent les recrues militaires dans l'ouest et le nord de l'Afrique durant les campagnes des Français au Maroc au début du siècle et même plus tard (Echenberg, 1991 ; Zimmerman, 2011). Avec l'émergence de la migration de travail vers la côte, les femmes accompagnent ou rejoignent

ultérieurement leurs maris qui travaillent au Ghana colonial ou en Côte d'Ivoire en nombre sans cesse croissant avec les années. Bien qu'on ne puisse affirmer que cette mobilité constitue à proprement parler de la migration de travail, puisque ces femmes ne se déplacent pas pour gagner de l'argent, il n'en demeure pas moins que leurs travaux domestiques contribuent largement au soutien de leurs maris (voir Stichter, 1985, p. 144-178). Leur contribution permet également aux employeurs d'éviter certains frais directs et indirects, représentant ainsi un apport de grande valeur dans l'économie capitaliste.

Les continuités migratoires

En contrepartie de la perspective prédominante qui dépeint la migration « moderne » comme un nouveau phénomène, bien distincte de la mobilité d'autrefois, ce bref survol des diverses formes de migration et de ses différents rôles dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest met en valeur les continuités les régissant. Sans nier d'aucune façon les changements importants ayant surgi avec la conquête coloniale ni la réorganisation des sociétés et des économies ouest-africaines, nous voulons plutôt souligner l'importance de situer l'étude des mouvements de populations en Afrique de l'Ouest par rapport à leur contexte historique.

Comme pour d'autres phénomènes sociaux, la migration en Afrique de l'Ouest a fréquemment été analysée de façon dichotomique : « traditionnelle » contre « moderne » ; « interne » contre « internationale » ; « rurale » contre « urbaine » ; et finalement, « individuelle » contre familiale, pour ne citer que quelques exemples. Ces dichotomies conduisent à une analyse privilégiant la discontinuité plutôt que la continuité. Bien que cet ensemble de dichotomies ait été abandonné dans la plupart des sciences sociales, elles ont survécu assez longtemps dans les études sur les migrations africaines³. Ces termes perpétuent implicitement la notion essentialiste voulant que les Africains traditionnels et précoloniaux aient été fondamentalement différents de ceux de l'ère moderne ou coloniale et postcoloniale. De plus, cette dichotomie minimise l'importance des changements vécus par les sociétés africaines avant l'influence occidentale et vient souligner davantage ceux associés à la conquête et à la domination coloniale. Dans une étude du Ghana colonial, Hart (1982) s'oppose vigoureusement à l'étiquette « traditionnel » pour décrire le ^{xix}^e siècle en Afrique de l'Ouest :

L'époque ayant immédiatement précédé la colonisation (l'époque « pré-coloniale ») ne mérite pas d'être sanctifiée de l'appellation « société traditionnelle ». Loin de constituer une représentation figée des divers types de sociétés indigènes, l'époque coloniale fut marquée par de grands conflits (tant internes qu'avec les Européens) relativement à la mobilité des populations et

3. Pour une discussion détaillée de ces dichotomies, nous renvoyons le lecteur à notre ouvrage *Hoe and Wage* (Cordell, Gregory et Piché, 1996, p. 9-14).

aux changements sociaux. À cet égard, l'Afrique de l'Ouest connut le même type de bouleversements que ceux vécus dans tous les coins du monde au XIX^e siècle. La force cachée derrière ces mouvements économiques, politiques et religieux était l'industrialisation globale et son incidence cataclysmique, cette industrialisation superposant dorénavant aux forces locales la logique des processus de production amorcés ailleurs (p. 43, notre traduction).

Cette observation nous ramène à la perspective qui met l'accent sur les continuités plutôt que sur les discontinuités entre la migration « traditionnelle » et la migration « moderne », entre les régions rurales et urbaines, et enfin, entre la mobilité interne et la mobilité internationale. Les résultats de l'enquête nationale de 1974-1975 remettent également en question une autre dichotomie, celle séparant la migration pour des motifs économiques de celle effectuée pour des raisons familiales (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, 1980b). Encore une fois, ces catégories demeurent analytiquement encore utiles à condition de les articuler entre elles. Bref, ce n'est pas que ces distinctions soient dépourvues d'importance ou inutiles à la compréhension de la migration en Afrique de l'Ouest (ou ailleurs), mais elles sont plutôt l'expression de secteurs interdépendants et non autonomes. Ces relations étroites nécessitent également qu'on les intègre dans les paradigmes analytiques prédominants utilisés pour l'étude de la mobilité.

LE CONTEXTE THÉORIQUE : UNE APPROCHE PLURIELLE

La littérature sur la migration divise conventionnellement les approches pour l'étude de la migration en trois groupes : 1) les modèles micro-individuels ; 2) les modèles macrostructurels ; et 3) les modèles familiaux (Piché, 2004, 2013a, 2013b)⁴. Les modèles micro-individuels mettent l'accent sur les caractéristiques des migrants (capital humain) et sur le calcul rationnel amenant à la décision de migrer après une analyse des coûts et des bénéfices (Lee, 1966 ; Todaro, 1969). Les approches macrostructurelles privilégient les contextes politiques et économiques comme fondement des migrations, en particulier les besoins des marchés du travail (demande) en lien avec l'évolution des économies capitalistes, les inégalités socioéconomiques entre régions du centre et celles de la périphérie, la pauvreté et les politiques migratoires (Gregory et Piché, 1978 ; Sassen, 1988 ; Simmons, 1995). Enfin, la notion de réseaux familiaux est au centre de la troisième catégorie : la migration fait partie des stratégies familiales de survie et de diversification des risques (Stark, 1991), les transferts monétaires provenant des réseaux migratoires constituant la pièce maîtresse de cette approche (Oberai et Manmohan, 1980 ; Massey *et al.*, 1998 ; Skeldon, 2008 ; De Haas, 2012).

4. Pour une excellente revue plus ancienne des théories migratoires dans le contexte africain, voir Lututala (1995).

Deux autres notions sont rattachées à ce courant de pensée. D'abord, la notion de « causalité cumulative », exposée de façon systématique par Massey (1990), fait référence au fait qu'une fois enclenchée, la migration devient autoentretenu, les premiers migrants ouvrant la voie aux autres à travers les réseaux familiaux et amicaux⁵. Une deuxième notion a trait au capital social : les réseaux constituent des ressources dans lesquelles peuvent puiser les migrants pour faciliter la migration et l'insertion dans les régions de destination (Portes, 1998).

Ces théories ont souvent été en compétition et ont donc fait l'objet de débats parfois acrimonieux. Quant à nous, et à la suite de plusieurs autres chercheurs (p. ex. Wood, 1982 ; Massey *et al.*, 1998), chaque théorie apporte un éclairage particulier et complémentaire à la compréhension des mouvements migratoires. L'approche plurielle permet donc de cerner l'ensemble des facteurs qui sous-tendent les décisions migratoires. Bref, les modèles théoriques ne sont pas forcément mutuellement exclusifs. Par exemple, l'approche « ménage » ne doit pas être considérée comme une solution de rechange à l'approche historico-structurale, bien qu'on la présente fréquemment comme telle. D'après nous, les deux sont complémentaires parce que l'analyse des ménages doit prendre en considération les contextes historiques et structurels plus vastes dans lesquels s'insèrent les unités familiales. De la même façon, bien que l'on veuille mettre davantage en évidence les familles et les ménages, on ne peut à proprement parler exclure l'acteur individuel – qui peut ou non « jouer le jeu de la famille ». En bref, les individus – femmes et hommes – prennent rarement leurs décisions migratoires sur la seule base d'une analyse individuelle des coûts et des bénéfices ; ces décisions ne sont pas non plus mécaniquement enclenchées par les forces structurelles plus globales qui façonnent leurs actions. Plutôt, en Afrique de l'Ouest comme ailleurs, les décisions de rester, de partir ou de revenir chez soi sont intimement liées à la nature de l'économie domestique et à la structure de pouvoir à l'intérieur des familles, elles-mêmes marquées par les forces historiques et structurelles en présence tant sur les plans local et régional que mondial.

S'agissant des modèles micro-individuels, deux ont été particulièrement appliqués aux migrations africaines. Le premier, le paradigme du travailleur « à cible » (*target worker*), met en lumière la migration de retour temporaire (Gulliver, 1955). Suivant ce schéma, un migrant quitterait son village et se rendrait dans une ville dans le but d'y gagner une somme d'argent ciblée d'avance pour un but précis, tel le paiement d'une dot ou des impôts, ou encore l'achat d'un bien de consommation telle une bicyclette. Une fois la somme d'argent accumulée, le migrant reviendrait chez lui, son objectif étant atteint. La vision d'une double

5. Pour une critique de cette approche qui se concentre sur les réseaux en provenance des régions d'origine, Krissman (2005) nous rappelle que les réseaux peuvent également impliquer des situations d'exploitation.

loyauté «ville-tribu» constitue une variante de ce paradigme. Dans ce cas, une des raisons pour lesquelles le migrant revient chez lui après avoir atteint son objectif financier est son profond attachement à la vie et aux institutions sociales de son village. Ainsi, les valeurs sociales et culturelles de l'«homme tribal» des villages de l'Afrique traditionnelle tempéreraient les ardeurs de l'*homo œconomicus*.

La deuxième variante du modèle micro-individuel appliqué à l'Afrique cible aussi le migrant individuel, mais mise davantage sur la rationalité économique de la migration vers les régions de développement capitaliste, même s'il doit faire face à un taux de chômage élevé à son arrivée. Selon Todaro (1976) par exemple, les migrants potentiels décident de migrer ou non après avoir calculé la différence de revenus attendus entre leur lieu de départ et les régions d'accueil. Vu l'extrême pauvreté sévissant en Afrique rurale, cette différence peut souvent être substantielle, malgré les faibles revenus fréquents dans les régions d'accueil et le temps requis pour se trouver un emploi. Le modèle de Todaro souligne donc la mobilité de la main-d'œuvre africaine en dépit des faibles salaires escomptés, du chômage élevé et du sous-emploi à destination. Il ne tient pas compte de la migration de retour.

L'approche du travailleur «à cible» et celle de Todaro ont en commun trois limites. La première provient des notions essentialistes de tradition et de modernité. La migration individuelle est alors indicatrice de la modernité introduite à l'époque coloniale. Elle contrasterait avec le modèle traditionnel de mobilité de groupe. Magubane et O'Brien (1972) avaient déjà signalé la prédominance de cette interprétation dans les analyses fonctionnalistes des anthropologues britanniques qui désiraient documenter, voire mettre en œuvre, la «modernisation» de l'Afrique centrale et du Sud britannique des années 1940 et 1950.

Une deuxième limite de l'approche micro-individuelle concerne le postulat à la base du modèle du «migrant-travailleur à cible» et de celui de Todaro à l'effet que le migrant est seul à prendre des décisions, qu'il constitue une sorte d'agent libre qui choisit où et quand vendre sa force de travail. Enfin, une troisième déficience est que les deux modèles prétendent également qu'il existe deux milieux distincts – le village et la ville – et que les individus choisissent où ils veulent vivre et pour combien de temps.

D'une certaine façon, cette approche reflète assez mal la réalité de la migration. Il faut souligner que la mobilité est le produit d'un ensemble complexe de «négociations» implicites et «explicites» au sein du ménage. Bien que les Africaines et Africains prennent de toute évidence des décisions aussi rationnelles que n'importe quel autre groupe, il est clair que le travailleur-migrant soi-disant moderne n'est pas un acteur économique isolé. La migration fait souvent partie intégrante des stratégies de survie d'une famille ou d'un ménage. C'est dire que le point de référence du migrant n'est pas tant le salaire unique (ou

même double) pour un même noyau familial qu'un ensemble de revenus – en numéraire, en nature et en services – ainsi qu'un ensemble de biens artisanaux produits à l'intérieur de l'unité domestique.

Le deuxième ensemble de modèles migratoires en Afrique met en évidence les facteurs historiques et structurels. La principale variante de cette approche découle de la théorie de la dépendance et de l'analyse centre-périphérie dans le cadre du système mondial (Wood, 1982 ; Amin, 1974 ; Gregory et Piché, 1978). Centrées principalement sur les époques coloniale et postcoloniale, ces interprétations historico-structurelles de la migration en Afrique soulignent le rôle du capitalisme et de la domination européenne dans l'incitation à la mobilité. Ainsi, les politiques coloniales ont-elles, particulièrement, stimulé la migration de cinq façons. Nous les décrirons brièvement ici afin de souligner qu'elles s'appliquaient aussi à d'autres parties du continent dominées par d'autres puissances coloniales (Gregory et Piché, 1978 ; Cordell, Gregory et Piché, 1987)⁶ :

1. La transformation de l'agriculture a provoqué la migration. Les plantations mises sur pied par les compagnies européennes dans plusieurs parties de l'Afrique nécessitent une main-d'œuvre substantielle qui n'est bien souvent pas disponible localement. Durant la plus grande partie de l'ère coloniale, une telle mobilité est souvent involontaire. De plus, dans certaines parties du continent, l'agriculture commerciale imposée par les régimes coloniaux incite aussi à la migration. Ainsi, les cultivateurs florissants embauchent souvent comme travailleurs agricoles d'autres Africains provenant parfois des environs, mais aussi de régions plus éloignées.
2. Le développement colonial du secteur minier nécessite également de la main-d'œuvre. Les politiques et stratégies dans ce secteur alternent entre le travail forcé et le paternalisme industriel, mais toutes visent à « chasser » les paysans de leurs terres pour les « attirer » vers les régions minières.
3. La mise sur pied des bureaucraties coloniales crée aussi une demande de travailleurs et stimule la mobilité. Les moyens les plus draconiens utilisés seront le travail forcé et la conscription militaire. Non seulement un tel recrutement involontaire privera-t-il les villages d'une partie significative de leur force de travail, mais il incitera également d'autres paysans à fuir. Bien que la plupart des régimes coloniaux aient abandonné ces pratiques au cours de la décennie suivant la Seconde Guerre mondiale, la migration forcée a tout de même donné lieu à des modèles de mobilité circulaire qui demeurent importants encore aujourd'hui.

6. Nous reprenons plus en détail les politiques migratoires coloniales appliquées au Burkina Faso dans le prochain chapitre.

4. Le recouvrement de l'impôt par habitant et sur la propriété ainsi que les taxes douanières sur les animaux encouragent aussi la mobilité. Ces mesures, introduites par l'administration coloniale et maintenues par les gouvernements au lendemain des indépendances, forcent souvent un ou plusieurs membres d'une même famille à quitter leur village pour se trouver un emploi salarié ailleurs. De plus, ces mesures coercitives conduisent certains villageois (et même quelques villages entiers) à s'enfuir vers les territoires voisins.
5. Le développement inégal engendré par ces politiques a laissé un héritage de mobilité. Les sites de développement agricole, minier, industriel et commercial ont peu de liens avec les configurations spatiales précoloniales et les modèles de distribution des populations et des activités économiques. Les populations se sont déplacées, et continuent de le faire, en réponse aux besoins d'une économie coloniale et postcoloniale orientée vers l'exportation.

Mais, la critique la plus importante que nous pouvons adresser aux diverses théories migratoires est d'avoir négligé l'importance des migrations circulaires et donc d'empêcher de cerner les mécanismes propres à ce type de mobilité.

LE MODÈLE DE LA MIGRATION CIRCULAIRE

Les théories migratoires présentées ci-dessus occultent la réalité si présente en Afrique, à savoir la circulation de la main-d'œuvre (appelée aussi « migration de retour » ou « migration circulaire »). Ces modèles tentent en fait de conceptualiser l'insertion en regard des migrants qui s'installent définitivement ou pour une longue durée dans leur nouveau lieu de résidence. À l'exception du paradigme du travailleur « à cible », ils perçoivent la migration comme un ensemble de « flux » à sens unique. Et tous laissent supposer que si les avantages de l'émigration dépassent ses coûts, ou si les facteurs de répulsion et d'attraction (*push-pull*) combinés favorisent les destinations où existe une demande de travailleurs salariés, les familles et les individus y migreront et tenteront de s'y intégrer. En poussant à bout l'argument de ces modèles, la migration de retour ne serait pas rationnelle, puisqu'elle concernerait surtout les migrants qui ont « échoué » et qui retournent chez eux. Bref, ces modèles ne représentent pas de façon adéquate, et expliquent encore moins, la dynamique de la mobilité en Afrique, où la migration circulaire est omniprésente.

Le modèle de migration circulaire le plus connu et documenté provient de l'expérience vécue par l'Afrique du Sud et souligne les allers et retours des travailleurs migrants temporaires entre deux modes de production (voir Wilson, 1972 ; Burawoy, 1976 ; Stichter, 1985 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996).

Meillassoux (1975c) a appliqué ce modèle théorique à l'Afrique de l'Ouest en explorant les liens étroits (ou « articulés ») entre les divers modes de production impliqués dans la migration circulaire. Il est vrai que dans le contexte africain, il existe effectivement deux sphères, caractérisées, respectivement, par une prédominance des rapports marchands et non marchands. De plus, ces sphères sont fréquemment séparées dans l'espace. Néanmoins, celles-ci ne sont pas parallèles, mais forment plutôt les composantes d'un seul et même système. En Afrique de l'Ouest, la migration ne constitue pas une navette entre deux sphères. La sphère marchande pourrait difficilement survivre dans sa forme actuelle sans la sphère non marchande, qui lui fournit la main-d'œuvre à des coûts extrêmement bas. Selon cette approche, la sphère non capitaliste subventionne sa contrepartie capitaliste et la migration constitue une forme d'articulation qui relie ces deux champs d'activité à l'intérieur d'une seule économie (Gregory et Piché, 1983).

Cette théorie de la migration d'aller et retour s'inscrit nettement dans le cadre des approches historiques et structurelles cernées plus tôt. L'hypothèse de base stipule que la préservation de la famille africaine est essentielle comme source de force de travail bon marché pour le capital. La migration de retour joue un rôle clé dans le maintien de la viabilité des ménages face à une pénétration capitaliste croissante. Comme l'affirme avec force Meillassoux (1975c), la migration de retour permet au capital de limiter ses coûts de main-d'œuvre au seul paiement de salaires directs. Les salaires directs sont théoriquement prévus pour payer les dépenses de nourriture, de logement, de soins médicaux et d'autres besoins nécessaires au « renouvellement » quotidien de la « force » du travailleur et ils lui permettent de revenir au travail en bonne forme physique – relativement parlant –, jour après jour. Certaines dépenses de base que le migrant ne peut assumer à partir de ses maigres gains sont même souvent absorbées par la famille. Par exemple, les migrants embauchés pour un travail rémunéré sont souvent hébergés « gratuitement » ou à très faible coût, par des parents ou des amis à leur lieu de destination. D'autres vivent dans des « dortoirs » fournis par les employeurs à peu de frais. L'apport additionnel de la sphère domestique peut aussi comprendre des denrées alimentaires acheminées au travailleur migrant à partir de son village ou fournies par les membres de sa parenté à son lieu de destination.

La migration de retour permet aussi aux employeurs de faire assumer des coûts indirects par les ménages. Ces coûts incluent les dépenses d'éducation et d'intégration sociale des enfants jusqu'à leur accession au marché du travail, les soins des personnes malades ou inaptes au travail (qui bénéficient rarement d'une assurance-maladie de leur employeur), et l'hébergement d'anciens travailleurs dans leurs vieux jours en absence de fonds de pension. Au-delà de ces considérations, la migration circulaire assure également le retour périodique dans leur village des travailleurs migrants. La migration temporaire répond

elle aussi à des besoins importants ; par exemple, elle permet aux familles d'accumuler de l'argent pour payer les impôts ou pour couvrir des besoins de base immédiats. Plus encore, la circulation du migrant signifie que malgré une absence d'une saison ou même de plusieurs années, la famille n'est pas privée de façon permanente de sa force de travail. Au Burkina comme ailleurs, les chefs de famille « encouragent » souvent les jeunes migrants à revenir en contrôlant les arrangements matrimoniaux et la distribution de la terre et du bétail ou de certains types de biens matériels prestigieux.

Ce modèle de migration de retour, à l'exemple de l'ensemble des approches historiques et structurelles, souligne l'incidence des facteurs externes sur la mobilité. Par ailleurs, Stichter (1985) a suggéré que les facteurs externes tels que la pénétration forcée du capitalisme ne suffisent pas à eux seuls à expliquer pourquoi la migration de travail temporaire est devenue prédominante en Afrique. Celle-ci prétend que l'origine de ce système sur le continent repose sur les interactions entre le capitalisme et la dynamique interne des sociétés africaines précapitalistes. Nous sommes d'accord pour dire que les facteurs externes n'apportent pas une explication complète de la migration, et plaçons en faveur d'un intérêt plus marqué pour les dynamiques internes aux sociétés et aux familles, par exemple, les rapports entre générations et sexes au sein des ménages (voir Cordell, Gregory et Piché, 1987), ou encore les dissemblances entre les différents groupes ethniques, comme nous le verrons dans les analyses subséquentes. Toutefois, comme nous tenterons de le démontrer plus loin, la dynamique externe joue un rôle central, bien que non unique, dans la migration de retour au Burkina Faso. En particulier, les approches féministes ont revendiqué une analyse plus nuancée de l'origine de la migration de travail en Afrique, qui tiendrait davantage compte des rapports entre les sexes dans les ménages africains. Les inégalités de pouvoir entre les femmes et les hommes au sein de la famille sont réelles et empêchent de considérer la famille ou le ménage comme une unité d'intérêts homogènes (Boyd, 1989 ; Tienda et Booth, 1991 ; Pessar, 1999).

Dans notre présentation des principales approches de la migration, et en particulier de la migration de retour, nous avons souligné à maintes reprises l'importance d'une analyse intégrée qui tient à la fois compte des caractéristiques spatiales (rurales/urbaines et internes/internationales), sociales (homme/femme, générations et ethnie) et économiques (activités non marchandes/marchandes) de la mobilité. Il est également important de reconnaître la dimension temporelle et historique largement ignorée dans les théories migratoires⁷. En effet, la migration de travail en Afrique de l'Ouest au xx^e siècle, bien que différente de la mobilité d'autrefois, est tributaire des premières formes de déplacements.

7. Zelinsky (1971) est une exception notoire. Voir aussi les travaux de Simmons (1995 et 2002) et nos propres travaux (Cordell et Piché, 1997 ; Piché *et al.*, 2001).

LES SOURCES POUR L'HISTOIRE DE LA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Les données disponibles pour l'étude de l'histoire de la migration en Afrique de l'Ouest sont, pour la plupart, les mêmes que celles servant généralement à l'étude de la démographie historique africaine. Certaines sont quantitatives, d'autres sont qualitatives, et d'autres encore englobent ces deux catégories. Nous avons traité de ces sources ailleurs et nous nous limitons ici à un aperçu⁸.

D'abord les recensements : en Afrique, une vaste gamme de recensements existe pour le ^{xx}e siècle, mais également pour des époques antérieures (voir par exemple Gervais, 1993b pour les colonies d'Afrique de l'Ouest française). Plusieurs anciens dénombrements de populations ne rencontrent pas la définition moderne du recensement : c'est-à-dire que celui-ci doit s'effectuer simultanément à travers tout un territoire, et que toute personne faisant partie d'un ménage doit être répertoriée. En fait, certaines données de « recensement » ne sont que de simples estimés administratifs locaux appliqués à l'ensemble du territoire ; d'autres sont des compilations de personnes sans données sur la structure par âge et par sexe ; d'autres encore sont des listes faites au cours d'assemblées de villages.

Dans presque toute l'Afrique de l'Ouest, incluant le Burkina Faso, les compilations se conformant à la définition moderne de recensement firent leur apparition seulement dans les années 1970. Les démographes ont dû démontrer une certaine ingéniosité dans le développement de méthodes visant à ajuster les imperfections des données contemporaines de recensement. Cependant, ce n'est que tout récemment que quelques démographes et historiens ont tenté de critiquer et d'apporter éventuellement des ajustements aux « anciennes » et imparfaites données de recensements, dans le but de dresser un tableau de l'évolution des populations du passé.

Les enquêtes démographiques sur des échantillons représentatifs fournissent les mêmes renseignements que les recensements. Ces enquêtes rétrospectives et à passages répétés fournissent des renseignements sur les naissances, les décès, les mariages et la migration. Toutefois, comme dans le cas des recensements modernes, les enquêtes démographiques en Afrique étaient rares avant les dernières années de l'empire colonial. Les plus connues sont celles ayant été menées dans la plupart des territoires francophones par l'Institut national français de la statistique et des études économiques (INSEE) entre 1955 et 1965 (Gervais et Marcoux, 1993). Une étude en rapport avec ces opérations a été réalisée sur l'émigration du Burkina vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (Clairin, 1972).

8. Voir en particulier : Cordell et Gregory (1980a, 1989), Cordell, Gregory et Piché (1996, chapitre 1). Pour la description des sources disponibles dans les archives, voir Mandé (1997).

Les sources quantitatives historiques non conventionnelles sur les populations africaines incluent également les listes des conscrits militaires. Tant en Afrique francophone qu'en Afrique anglophone, ces listes renferment des données démographiques sur les populations assujetties au service militaire (Echenberg, 1975, 1991 ; Hodges, 1978). Si elles sont consignées sur une base annuelle ou tout au moins sur une base régulière et si leur couverture est plus ou moins complète, ces données constituent une source appréciable pour la reconstruction des populations régionales. La facilité ou la difficulté de recruter selon l'endroit ou l'époque peut aussi constituer une indication fiable des différences économiques et politiques régionales. De plus, puisque le service militaire s'effectuait normalement à l'étranger, les divers types de recrutements jettent aussi la lumière sur les types de migrations (Echenberg, 1975, 1987). Enfin, puisque les recrues militaires étaient souvent utilisées pour combler le besoin en travailleurs tant dans les secteurs civils que militaires, les fluctuations dans le recrutement entre les années et les régions peuvent faire la lumière sur les gens qui se sont enfuis ou sur d'autres formes d'émigration.

Une autre source non conventionnelle de données, à savoir celles sur la population imposable, constitue le groupe de renseignements démographiques le plus largement négligé en ce qui concerne l'Afrique coloniale. Pour calculer l'impôt annuel sur un individu ou une propriété, les fonctionnaires gouvernementaux procédaient à l'énumération des villages et des ménages sous leur juridiction ; souvent, ces exercices consistaient simplement en une mise à jour à partir de listes des années précédentes. Habituellement, la population imposable était répertoriée en fonction du sexe et de catégories d'âge assez larges. Les problèmes associés à ces données sont évidents. Le désir de payer moins d'impôts conduisit sans nul doute à de nombreuses sous-déclarations ; certains membres d'un même ménage se faisant soudainement « absents » lors des visites des énumérateurs. Les chefs de village ont peut-être aussi permis à certaines familles de se déclarer moins nombreuses. À l'inverse, une surestimation des chiffres annuels pourrait avoir inclus les gens qui ont émigré ou qui sont décédés depuis la dernière compilation. Ces problèmes ont tant découragé les chercheurs qu'ils n'ont pas développé des méthodes d'ajustement et d'analyse de ce genre de données. Malgré cela, les archives regorgent de ce type de listes fiscales, classées par village, qui fournit parfois d'assez bonnes séries dans le temps.

Les sources qualitatives comportant des données quantitatives sont aussi relativement abondantes. Les plus importantes sont les contes de voyages, les rapports de diverses natures, les journaux de bord, les mémoires et les récits de voyage des Européens et des musulmans d'Afrique du Nord et du sud-ouest de l'Asie qui visitèrent l'Afrique. Bien que nous devons examiner la littérature de voyage avec un œil critique, le fait de regrouper l'ensemble de ces informations

sous la rubrique « contes de voyageurs » (Hollingsworth, 1969, p. 248) mélange les travaux de chercheurs sérieux avec de simples journaux de voyage, nous exposant ainsi injustement à certains préjugés.

Les traditions orales sont une autre source de renseignements utiles à l'étude de l'histoire de la migration. Comme pour la littérature de voyage, l'information orale possède certaines limites. Les informateurs n'ont pratiquement jamais une vision globale d'une population, et la mesure précise de l'âge telle qu'elle est pratiquée en Occident ne fut pas souvent employée dans les sociétés africaines avant l'ère moderne. Mais lorsque collectés avec soin par des informateurs représentant les groupes ethniques et d'intérêt les plus importants d'une population, ces récits peuvent nous renseigner abondamment sur les événements démographiques cruciaux associés à la migration : guerres, conflits internes, famines, sécheresses, épidémies et modes d'établissement.

Plusieurs autres sources sont potentiellement utiles. Celles-ci comprennent les données sur la technologie agricole, les courants climatiques et les sols⁹ – chaque élément jouant un rôle dans la production alimentaire si déterminante dans l'histoire de toute population (voir Cordell et Gregory, 1980a, p. 407-409). La linguistique historique présente une autre avenue de recherche, notamment en association avec d'autres types d'analyses. La recherche dans ce secteur fournit deux types de données : des indications sur la répartition géographique des caractéristiques culturelles et un portrait des grands courants linguistiques et de leur évolution – le tout pouvant fournir des indices sur la mobilité.

Les données provenant de l'archéologie, sociale en particulier, constituent encore une autre source passionnante. Comme l'a affirmé il y a quelque temps McCall (1964), la plupart des vestiges archéologiques de l'Afrique subsaharienne sont muets ; c'est-à-dire qu'ils ne comportent aucune donnée écrite, ce qui rend l'inférence historique plus difficile. Néanmoins, il subsiste quand même des restes de colonies, de campements, d'êtres humains, de plantes et d'animaux sauvages et domestiques, de graines et d'items culturels qui permettent de tirer des conclusions sur les mouvements de population (Cordell et Gregory, 1980a, p. 412-413). Dans la mesure du possible, nous ferons appel à toutes les sources mentionnées jusqu'ici afin de comparer et d'interpréter nos propres résultats.

Les analyses présentées ici constituent une autre source non conventionnelle, à savoir les données d'enquêtes rétrospectives qui permettent de reconstituer l'histoire des migrations sur une longue période. C'est la première fois qu'une telle utilisation est faite de données d'enquêtes collectées à d'autres fins. La première enquête, réalisée en 1974-1975, fournit des informations inédites sur les trois premiers quarts du xx^e siècle, soit de 1900 à 1974. La deuxième

9. Un exemple de l'utilisation de données sur la pluviométrie et la dégradation des terres se trouve dans nos travaux avec Sabine Henry (voir Henry *et al.*, 2003, 2004 ; Henry, 2007).

enquête, réalisée en 2000, documente le dernier quart du xx^e siècle, soit de 1975 à 2000. Certes, l'utilisation à des fins historiques de ce type de sources ne va pas sans poser quelques défis méthodologiques. Nous abordons ces questions dans la prochaine section présentant les deux enquêtes.

LES DEUX ENQUÊTES NATIONALES SUR LA MIGRATION AU BURKINA FASO

La première enquête nationale sur la migration au Burkina Faso, réalisée en 1974-1975, a recueilli des données rétrospectives sur la mobilité à partir d'un échantillonnage représentatif de résidentes et de résidents. Les enquêteurs ont ainsi récolté l'histoire migratoire de tous les résidentes et résidents âgés de cinq ans et plus et qui étaient présents au moment de l'opération, soit un total de 93 397 individus (Coulibaly, Gregory et Piché, 1975). L'enquête de 2000 a également recueilli des histoires migratoires d'un échantillon représentatif, mais sur des effectifs très faibles, soit 8 644 (Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007). Notre étude se limite toutefois aux histoires migratoires provenant de migrantes et de migrants âgés de plus de 15 ans. Dans les deux cas, les échantillons sont pondérés en fonction de leur part dans la population totale¹⁰.

Dans les deux enquêtes, la migration est définie comme un déplacement impliquant le franchissement d'une frontière, qu'elle soit de nature sous-prélectorale en 1974-1975 ou départementale en 2000¹¹, ou internationale, pour une durée d'au moins trois mois. Les enquêteurs recueillirent les renseignements suivants relativement à chacun de ces déplacements : la destination, la durée du séjour, l'âge au moment de la migration, l'état matrimonial au moment de la migration, les motifs conduisant à migrer, les personnes (le cas échéant) ayant accompagné le migrant ou la migrante, l'endroit où la migrante ou le migrant logea à son arrivée et ses activités économiques à destination (incluant son statut d'emploi, la nature de son travail et l'ethnie de son employeur).

Les postulats suivants sont à la base des analyses présentées ici : 1) les études sur la migration doivent tenir compte de la spécificité de chaque flux migratoire ; 2) les flux migratoires sont des phénomènes historiques et ainsi se développent (et se transforment) avec le temps ; 3) la migration est un phénomène qui varie selon le sexe et l'âge ; et 4) la migration varie en fonction d'un ensemble de variables qui constituent les fondements de l'histoire sociale. Chacun de ces postulats mérite qu'on s'y penche davantage.

10. Les procédures de pondération sont décrites dans Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 139-144) et dans Schoumaker (2007).

11. Les départements équivalent en gros aux sous-préfectures.

— La migration en tant que réseau de flux

Alors que la plupart des études sur la migration se sont attardées à un seul flux, habituellement à l'intérieur d'un même pays (et principalement d'une région rurale à une région urbaine) ou à l'échelle internationale, nous examinons ici un ensemble de flux qui pour nous constituent un système. Ainsi, c'est tant au plan interne qu'au plan international que nous abordons la migration, tout en portant une attention particulière aux mouvements de retour. L'analyse des flux migratoires est basée sur les itinéraires migratoires individuels, classés selon les origines et les destinations. Par cette opération, l'unité d'analyse devient la migration plutôt que le migrant individuel.

Dans les enquêtes, trois concepts sont utilisés pour caractériser la dimension spatiale des flux migratoires, à savoir les lieux internationaux (étranger) et les zones urbaines et rurales à l'intérieur du Burkina. L'appellation « internationale » fait référence à la migration en provenance ou en direction des pays d'Afrique (surtout d'Afrique de l'Ouest) et d'Europe (surtout la France). Afin d'avoir suffisamment de cas pour assurer un échantillonnage statistiquement valable dans chaque cellule des tableaux illustrant les mouvements migratoires internationaux, nous avons rassemblé les destinations internationales en trois catégories : Ghana, Côte d'Ivoire, et « autres destinations internationales ». Cette décision se justifie par le fait que le Ghana et la Côte d'Ivoire comptent à eux seuls pour plus de 90 % des destinations internationales.

Pour la migration interne, l'enquête a adopté le terme « urbain », tel qu'utilisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso en 1974-1975. À cette époque, l'INSD qualifiait les 11 villes qui servaient de quartier général pour les Organismes de développement régional (ORD) d'« urbaines ». Ces centres urbains étaient constitués de populations supérieures à 5 000 habitants ; en tant que « capitales » régionales, ils comportaient aussi une infrastructure de base – écoles, centres médicaux et bureaux gouvernementaux. Ils étaient aussi les centres les plus à même d'offrir des emplois rémunérés dans le pays ; à ce titre, ils constituaient des destinations potentielles de choix pour les migrantes et les migrants.

Neuf de ces centres étaient des villes secondaires en 1975 ; de ce nombre, quatre sont situés en territoire mossi (voir Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 20, figure 1.1) : Kaya, Koudougou, Koupéla et Ouahigouya. Les autres sont dispersés à travers le pays : Dori (au nord) ; Fada N'Gourma (à l'est) ; Banfora, Dédougou et Gaoua (à l'ouest et au sud-ouest). Parmi ces villes, Koudougou et Banfora étaient les plus dynamiques sur le plan économique. La compagnie nationale de textile (alors appelée Voltex) est située à Koudougou ; Banfora, située le long du chemin de fer menant à la Côte d'Ivoire, est un important centre

agro-industriel et commercial. Enfin, nous nous devons d'ajouter que Gaoua, bien qu'isolée à l'extrême sud, est située près des frontières du Ghana et de la Côte d'Ivoire, et constitue ainsi un centre transitoire pour les déplacements locaux.

Les deux derniers centres urbains sont Ouagadougou, la capitale nationale située au cœur du territoire mossi, et Bobo-Dioulasso, à l'ouest. Depuis l'époque coloniale, ils ont été, et de loin, les centres administratifs et économiques les plus importants. Durant l'époque coloniale, les militaires français étaient basés à Bobo-Dioulasso. En 1933, le chemin de fer de la Régie Abidjan-Niger (RAN) atteignait la ville, attirant plus tard certaines compagnies européennes et syro-libanaises. La prédominance de Ouagadougou date de l'époque précoloniale, alors qu'elle était la capitale la plus importante des États mossi. Les Français confirmaient cette prédominance en la désignant en 1947 comme capitale de la colonie reconstituée de la Haute-Volta. Avec l'extension du chemin de fer vers Ouagadougou dans les années 1950, la « capitale » mossi devint également un centre économique important. L'indépendance provoqua une croissance tant sur le plan de la population que de l'activité économique.

En ce qui concerne les zones rurales, les coûts élevés de la collecte de données eurent pour effet de limiter l'enquête de 1974-1975 à deux zones : le territoire rural mossi, désigné ci-après « pays mossi », et le reste du Burkina rural, désigné dans la présente étude comme « autres zones rurales ». La zone mossi est assez homogène : son infrastructure sociale et économique est réduite, la production alimentaire est souvent insuffisante, les ressources en eau limitées, et l'agriculture commerciale y est modeste. Les sols ne sont pas particulièrement fertiles, bien que leur qualité varie d'un territoire à un autre. Les activités économiques secondaires comprennent l'élevage qui constitue une source de revenus importante pour payer les impôts, la dot et les cadeaux. Les marchés locaux donnent lieu au petit commerce.

L'autre zone « rurale », définie surtout comme non mossi, est plus hétérogène. Ici, également, les infrastructures économiques et sociales sont restreintes. Et comme en territoire mossi, l'agriculture y est l'activité économique principale. Cependant, la plus grande partie de cette « autre » zone rurale est située dans la partie occidentale du Burkina Faso rural où la terre est particulièrement riche et produit du millet, du sorgho, du maïs et du manioc en quantité suffisante pour combler les besoins de subsistance et être destinées à la vente. De plus, les cultures commerciales telles que le coton y sont plus importantes que dans le territoire mossi rural. Pour rendre les données comparables, nous avons adopté les mêmes définitions de l'urbain et du rural en 2000 que celles de 1974-1975.

Le caractère historique de la présente étude soulève certaines questions relativement à la validité de ces définitions de zones urbaines et zones rurales à travers le temps. Deux problèmes ressortent particulièrement. Premièrement,

les sites urbains se sont transformés au cours des années. Par exemple, en 1925, certains centres définis comme urbains en 1974-1975 n'étaient que de simples villages de grande dimension. Deuxièmement, les limites territoriales des villes ont également changé. Dans le cas de Ouagadougou, par exemple, la ville s'est développée en incorporant des villages avoisinants. Au cours de l'enquête sur la migration, toutes les localités furent enregistrées pour ensuite être répertoriées dans les catégories rurale ou urbaine, et ce, en utilisant les définitions en usage dans les années 1970. Aux fins de la présente étude historique, l'identification des sites, en 1974-1975 et 2000 au moyen des termes « rural » ou « urbain » fut « rétrojetée », et ce, pour toutes les périodes couvertes par l'étude.

Ce procédé entraîne probablement quelques biais : ainsi, certains sites qualifiés d'urbains en 1974-1975, par exemple, n'auraient pas été définis comme tels plus tôt au cours du siècle. Toutefois, de telles distorsions n'ont probablement que peu d'effet sur nos conclusions. En effet, les données relatives aux premières périodes sont regroupées dans les deux catégories très larges de « rurale » et « urbaine », ce qui signifie que les analyses ne tiennent pas compte des flux migratoires individuels en direction ou en provenance des petits centres urbains. De plus, la plus grande partie des déplacements au début du siècle s'effectuent en direction ou en provenance des deux agglomérations urbaines les plus importantes, soit Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Peu importe la définition, ces deux villes étaient « urbaines » durant toute la période.

— La migration en tant que phénomène historique

On peut répartir l'histoire de la migration burkinabè au xx^e siècle en cinq périodes distinctes (tableau 1.1).

TABLEAU 1.1

Nombre de migrations par période et selon le sexe¹²

Période	Femmes	Hommes
1900-1931	230	791
1932-1946	839	3 110
1947-1959	2 101	5 699
1960-1973	6 289	11 439
1974-2000	3 567	4 574

12. Tous les tableaux de cet ouvrage sont originaux et issus de nos enquêtes.

La première période couvre les migrations entre les années 1900 et 1931, une époque associée à la pénétration coloniale et à la création de la colonie de la Haute-Volta. Bien que l'échantillon soit mince (tableau 1.1), cette période possède une cohérence historique : elle s'étend de l'imposition du régime colonial jusqu'à la création de la Haute-Volta en 1919 et se termine avec la suppression de la colonie en 1931. De plus, cette répartition chronologique nous permet d'analyser les types de mobilités du début du siècle, une époque qui demeure encore largement inconnue. La deuxième période couvre les années 1932 à 1946, débutant avec le démantèlement du Burkina colonial et se terminant avec la décision d'abolir les travaux forcés en 1946. Durant ces années, la plus grande partie du Burkina colonial fut annexée à la Côte d'Ivoire afin de faciliter l'apport en main-d'œuvre pour son agriculture commerciale naissante. La troisième période débute avec l'année 1947, qui marque le rétablissement de la colonie, et se termine en 1959, juste avant l'indépendance. La quatrième période couvre les années 1960 à 1973, débutant avec l'indépendance et se terminant à la date de la première enquête. Elle constitue une étape importante dans les efforts du Burkina Faso afin de développer une gestion nationale des flux migratoires. Enfin, la dernière période couvre le dernier quart du xx^e siècle et, en continuité avec la période précédente, voit émerger une approche régionale de la gestion migratoire.

— La migration en tant que phénomène associé au genre

Pour chaque période couverte par la présente étude, nous analysons les flux migratoires selon le sexe des migrants. Une des caractéristiques distinctes de la première enquête nationale sur la migration consistait en la collecte des histoires de migration des femmes. Au moment de l'enquête, aucune donnée n'existait sur la migration des femmes au Burkina Faso ; en fait, très peu d'informations étaient accessibles en ce qui touchait la mobilité des femmes en Afrique de l'Ouest en général. La plupart des modèles de migration ne tenaient compte que des personnes ayant occupé un emploi rémunéré, des hommes pour la plupart. Ainsi, les déplacements des femmes étaient souvent écartés, ceux-ci étant considérés comme « passifs » et presque toujours associés au mariage. Depuis l'époque de cette première enquête, les études sur les migrations féminines sont devenues moins rares quoique encore relativement marginales.

— Les caractéristiques de la migration comme révélatrices de l'histoire sociale

Comme nous venons de le dire, les raisons qui conduisent les gens à migrer varient d'un flux migratoire à un autre et d'une époque à une autre : ainsi, toute analyse de mobilité doit tenir compte de ces deux facteurs. Il est également important d'analyser les causes tant sur le plan micro-individuel que macroscopique. Les analyses de la migration burkinabè proposées ici s'appuient sur des

tableaux croisant plusieurs variables provenant des deux enquêtes nationales sur la migration. Nous n'utilisons pas l'analyse multivariée parce que l'ensemble des données n'est pas représentatif de tous les flux migratoires de toutes les périodes.

Deux phénomènes en particulier affectent la représentativité des données. Premièrement, certains migrants – leur proportion augmentant avec l'âge – sont décédés entre le moment de leur dernière migration et la date des enquêtes. Ainsi, leurs histoires migratoires ne font pas partie du présent ouvrage. Le décès de cette sous-population de migrants a pu biaiser nos données dans la mesure où leurs histoires migratoires seraient différentes de celles des migrants survivants au moment de l'enquête. Ce serait le cas si, par exemple, l'expérience de la migration à proprement parler avait eu une incidence particulière sur la mortalité. Cela n'est pas improbable en ce qui concerne certains types de migrations ; par exemple, les conditions difficiles associées à la migration forcée, le service militaire, ou le travail sur les chantiers coloniaux pourraient avoir provoqué des taux plus élevés de mortalité. Si tel était le cas, ce genre de migration serait sous-évalué dans notre corpus de données, et ce, de façon plus marquée à mesure que l'on recule dans le temps. De même, le taux de migration de retour de ces individus serait également sous-évalué si ceux-ci étaient décédés à l'étranger (voir Kouamé, 1990, p. 75, 78). Un autre biais concerne l'âge au moment de l'enquête : par définition, les aînés ont davantage contribué à la migration des époques anciennes que les jeunes gens, ce qui voudrait dire qu'un nombre plus important de migrants ayant vécu durant cette époque seraient décédés avant l'enquête.

Un second biais est causé par l'absence des migrants au moment de l'enquête, c'est-à-dire ceux à l'extérieur du Burkina Faso au moment des enquêtes. Ces gens font partie de deux catégories : 1) ceux s'étant établis à l'étranger de façon permanente ; et 2) ceux qui retourneront un jour à leur point de départ. Il n'est pas facile d'obtenir une estimation de la migration « permanente », puisque les migrants peuvent toujours décider de revenir. Mais selon Capron et Kohler (1976, p. 30), seule une minorité de migrants burkinabè – un maximum de 20 % – se sont établis en permanence en Côte d'Ivoire en 1973. Nous faisons l'hypothèse que cette proportion diminue à mesure que l'on remonte dans le temps. Si tel est le cas, nous pouvons en déduire que les histoires migratoires des migrants de retour ne seraient pas sensiblement différentes de celles des migrants n'étant jamais revenus.

Pour ce qui est du deuxième groupe, composé de migrants qui reviendront éventuellement chez eux, dans la mesure où la durée de leurs séjours n'a pas changé de façon appréciable avec le temps, leurs histoires migratoires sont probablement semblables à celles des migrants de retour questionnés au Burkina Faso en 1974-1975 et en 2000. Certaines indications existent voulant que les migrants séjournent plus longtemps en Côte d'Ivoire ; cependant, l'augmentation de la durée de ces séjours n'est que très récente et n'a pas l'ampleur suffisante

pour modifier les résultats de la période s'étendant jusqu'à la période de la première enquête. En ce qui concerne la deuxième enquête, celle de 2000, les biais sont minimisés puisqu'elle ne sert qu'à documenter une période récente, plus courte que pour l'enquête de 1974-1975. De plus, pour la mesure quantitative des flux migratoires et de leur comparaison dans le temps, nous utilisons la technique des matrices migratoires qui consistent à reconstituer l'ensemble des flux pour les cinq années précédant les deux enquêtes, en intégrant la migration des personnes absentes à l'étranger, à partir des informations fournies par les membres de la famille présents au Burkina Faso¹³.

Le problème des absents touche également l'analyse des variables individuelles dans les lieux de destination à l'intérieur du Burkina Faso. Par exemple, si l'on veut étudier les facteurs associés à l'insertion sur le marché du travail dans une ville particulière, en comparant les migrants et les non-migrants, un problème de biais se pose d'emblée. En effet, le sous-échantillon retenu (la population interrogée dans la ville en question) ne tient pas compte des personnes qui ont passé un certain temps dans la ville et qui sont ensuite reparties ailleurs. Il pourrait y avoir un biais de sélectivité si ces personnes se démarquent de celles qui sont restées. Si ce sont celles qui grâce à leur capital humain peuvent plus facilement se déplacer, les résultats du sous-échantillon restant sur place sous-estimeront la performance économique des migrants. Au contraire, si ce sont celles qui n'ont pas réussi à s'insérer qui partent, les résultats surestimeront la performance des migrants. Nous avons tenté de vérifier ce biais en réinsérant dans nos analyses biographiques de l'insertion économique à Ouagadougou tous les épisodes que les personnes non présentes ont passés dans la ville. Les résultats montrent que ce type de biais, du moins tel qu'il est mesuré dans notre étude, n'affectent pas de façon significative les analyses des facteurs (analyse multivariée). Une fois réinsérées dans les modèles statistiques, les expériences des absents ne changent pas les coefficients de régression¹⁴. Cela est une bonne nouvelle dans la mesure où toutes les études rétrospectives se basent sur de tels sous-échantillons.

Il y a enfin le problème de la fiabilité des données basées sur la mémoire. Grâce à la comparabilité des deux enquêtes nationales, il nous est possible d'examiner cette question de façon directe, ce qui n'a pas été possible jusqu'ici dans toutes les autres enquêtes rétrospectives et biographiques. Notre méthode consiste à reconstituer une période migratoire commune aux deux enquêtes. Nous avons choisi la période 1960-1973 pour laquelle il est possible d'estimer et

13. Cette méthode sera décrite en détail dans les chapitres couvrant les deux dernières périodes, soit celles de 1960-1973 et 1974-2000.

14. Dans Zourkaleini et Piché (2007b), nous n'intégrons pas l'expérience des absents alors que nous le faisons dans Zourkaleini et Piché (2007a). Les résultats demeurent inchangés.

de comparer les flux migratoires entre le Burkina et la Côte d'Ivoire en utilisant les informations provenant d'abord des répondants de l'enquête de 1974-1975, puis celles provenant de l'enquête de 2000. Les résultats sont très encourageants, surtout pour les hommes. Ainsi, la migration de ceux-ci entre le Burkina et la Côte d'Ivoire pour la période 1960-1973, selon l'échantillon de l'enquête 1974-1975, représente 29 % de toutes les migrations, alors qu'elle se chiffre à 34 % selon l'échantillon interrogé en 2000. En fait, quel que soit le flux migratoire considéré, la correspondance est remarquablement bonne. Pour les femmes, la correspondance est moins forte, mais cela peut être dû entre autres aux problèmes du petit nombre de femmes incluses dans ce flux en 2000¹⁵.

Bien que les histoires individuelles soient centrales dans l'analyse de la migration burkinabè, on doit les resituer dans un contexte plus global. C'est pourquoi nous complétons les données des enquêtes par une analyse de l'évolution historique et structurelle des sociétés burkinabè depuis la fin du XIX^e siècle, tout en portant une attention particulière à l'interaction entre les politiques étatiques (au cours de l'époque coloniale et de celles ayant suivi l'indépendance), d'une part, et les dynamiques internes de chaque société, d'autre part.

La migration burkinabè analysée de cette façon montre qu'elle constitue un phénomène complexe et évolutif qui comporte de multiples facettes. En général, la littérature sur la migration oppose les facteurs économiques aux facteurs familiaux, la migration volontaire à la mobilité forcée, et la migration découlant de facteurs internes à la migration provoquée par des facteurs extérieurs. Notre étude tente de démontrer que ces trois groupes d'opposition occultent une caractéristique fondamentale de la migration circulaire, notamment la façon dont celle-ci lie le mode de production domestique (ou familial), qui est plus directement affecté par les facteurs internes des sociétés burkinabè, à l'économie de marché, plus sensible aux facteurs externes.

On peut maintenant se demander comment les variables indépendantes retenues ici nous renseignent sur l'histoire sociale de la migration burkinabè. Premièrement, la migration ouvre une fenêtre sur l'influence de la structure sociale ; le choix de celle ou celui qui migrera et la durée de son éloignement dépendent des options envisagées à l'intérieur des ménages. L'âge est un facteur important à cet égard. Dans le mode de production domestique, par exemple, la hiérarchie des pouvoirs dans le ménage est habituellement fondée sur l'âge et sur le sexe. Le contrôle du mariage des jeunes par les aînés constitue l'un des plus importants déterminants de ce que les démographes appellent la sélectivité du migrant.

15. L'analyse détaillée est présentée dans Kabbanji (2011a).

Le sexe ajouté à l'âge est une autre variable importante dans la migration burkinabè. Comme il a été mentionné ci-dessus, les types de migrations des hommes et des femmes diffèrent. Chez les femmes, l'âge au moment de la migration est étroitement associé à l'âge auquel elles se marient ; chez les hommes, l'âge où ils migreront est associé au moment de leur entrée sur le marché du travail. Alors que les jeunes, femmes et hommes, sont la plupart du temps célibataires lorsqu'ils migrent, les femmes ont tendance à se marier à leur lieu de destination, pendant que les hommes migrants temporaires retournent habituellement chez eux pour prendre épouse. C'est pourquoi la durée de migration chez les femmes coïncide souvent avec la durée de leur séjour à l'endroit où elles se sont mariées. Chez les hommes, le séjour migratoire est beaucoup plus court, étant donné son statut temporaire. De plus, ces flux migratoires sont nettement déterminés par l'interaction des dynamiques sociales internes (division du travail et arrangements matrimoniaux) et des pressions externes (travail rémunéré).

Les variables indépendantes nous éclairent aussi sur l'intégration des migrants une fois qu'ils arrivent à destination. Qu'il s'agisse de la composition des groupes de migrants, de leurs activités économiques à destination, de l'endroit où ils séjournent, ou de la façon dont ils se logent, leur intégration varie en fonction de leur sexe. Les hommes qui franchissent des frontières internationales travaillent généralement en échange d'un salaire, tandis que les femmes qui migrent à l'intérieur même du Burkina effectuent des tâches domestiques et agricoles. Les réseaux familiaux jouent un rôle dans les deux cas.

Bien qu'elle se fonde principalement sur les données enregistrées au cours des deux enquêtes, l'interprétation de la mobilité burkinabè proposée ici fait aussi référence à des sources d'information complémentaires. Premièrement, pour ce qui est des périodes plus anciennes, dont on sait très peu de choses, l'ajout de renseignements qualitatifs est important pour la compréhension des processus migratoires. Deuxièmement, nous faisons également référence à d'autres études quantitatives de la mobilité burkinabè. En ce qui concerne les premières périodes, nous comparons les données de la première enquête avec les études s'appuyant sur des statistiques provenant des archives de l'époque coloniale. En ce qui concerne les années 1970, les données quantitatives sont plus nombreuses. Une enquête effectuée par l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) revêt une importance particulière dans le présent contexte, car elle s'apparente en certains points à l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 (voir Vaugelade, 1980, p. 134-147). Troisièmement, nous replaçons les histoires migratoires recueillies au cours des enquêtes dans le contexte plus large de l'évolution sociale et économique de l'Afrique de l'Ouest et du Burkina Faso au cours du xx^e siècle. En dernière analyse, la comparabilité statistique et la cohérence historique constituent les deux critères qui permettent d'évaluer les conclusions de l'enquête.

CONCLUSION

En conclusion, il nous apparaît important de rappeler quelques points majeurs. Premièrement, comparativement à d'autres parties du monde, nous en savons très peu sur l'histoire de la migration de travail en Afrique. Dans les années 1980, Stichter (1985) et Swindell (1985) ont proposé un aperçu du phénomène, mais il ne traite que de façon superficielle des dynamiques internes de chaque système migratoire. Stichter (1982) a publié une étude plus poussée sur le travail des migrants au Kenya, couvrant à peu près la même période que nous. Cependant, ses sources sont très différentes des nôtres puisqu'elle a utilisé principalement des renseignements provenant des archives coloniales, qu'elle a complétés avec des entrevues auprès des syndicalistes africains et indiens de cette ancienne colonie britannique. Deux ouvrages relativement récents ont documenté l'histoire des migrations à partir de sources orales, soit celle sur la migration des paysans dogon vers l'Office du Niger et au Ghana au cours de la période 1910-1980 (Dougnon, 2007), et celle sur la migration malienne en Côte d'Ivoire entre 1903 et 1980 (Gary-Tounkara, 2008). Enfin, Cordell (2013) a mis à jour l'état des connaissances sur les migrations de travail en Afrique entre 1800 et 1975. Dans le cas du Burkina Faso, il faut mentionner le travail de l'historien burkinabè Issiaka Mandé (1995, 1997), qui couvre la période coloniale et dont nous aurons l'occasion de parler dans les prochains chapitres.

Nos analyses proposent une vision différente de l'histoire de la migration de travail en Afrique de l'Ouest. Premièrement, elles se concentrent sur un seul système migratoire, à savoir celui ayant le Burkina Faso comme point de départ et d'arrivée. Plus précisément, notre ouvrage analyse le développement de la migration circulaire, une forme de mobilité moins bien comprise, mais qui fut (et demeure) déterminante dans l'histoire sociale et économique de l'Afrique de l'Ouest. Deuxièmement, la présente étude construit surtout son analyse autour de deux enquêtes auprès de migrantes et de migrants qui projettent une vision africaine unique sur la mobilité à l'intérieur de cette colonie (et maintenant pays) du Sahel et entre ce même pays et la côte ouest-africaine ou, quoique plus rarement, d'autres régions. Enfin, elle trace l'évolution historique de ce réseau, présument – comme c'est habituellement le cas pour les études sur la mobilité dans d'autres régions du monde – que les sociétés burkinabè ont un passé qui influence leur présent. Conçue à l'origine pour faire la lumière sur le rôle de la migration au Burkina contemporain, les enquêtes dont nous nous servons ici se trouvent en quelque sorte transformées en source historique inhabituelle servant ainsi à illustrer la façon dont les sources de données démographiques africaines contemporaines peuvent être utilisées pour étudier l'histoire des populations africaines.



CHAPITRE 2

UNE MISE EN CONTEXTE DE LA MIGRATION BURKINABÈ

LES SOCIÉTÉS PRÉCOLONIALES ET LES POLITIQUES COLONIALES

L'HISTOIRE COMPLÈTE ET DÉTAILLÉE DU BURKINA FASO reste à écrire. Cependant, il existe un nombre grandissant d'ouvrages traitant de personnes, de régions ou d'époques particulières (p. ex. Balima, 1970, 1996 ; Echenberg, 1971 ; Gervais, 1990 ; Izard, 1970, 1986 ; Mandé, 1997 ; Reisman, 1970 ; Skinner, 1964)¹. En plus de ces études de nature plutôt monographique, des collectifs très riches ont été publiés récemment, dont les chapitres portent sur une grande variété de sujets historiques

1. Il est intéressant de lire également le point de vue d'un acteur important de la scène politique burkinabè, le général Sangoulé Lamizana (voir Lamizana, 1999a, 1999b).



comme, entre autres, la migration (voir Massa et Madiéga, 1995 ; Madiéga et Nao, 2003). Rassemblées, ces recherches constituent une base solide pour dresser un tableau de la transformation du Burkina en l'un des plus importants réservoirs de main-d'œuvre de l'Afrique de l'Ouest après 1900².

Bien que cet ouvrage couvre principalement le xx^e siècle, une période marquée par la conquête et la domination coloniale et par la volonté des nouveaux dirigeants de transformer les relations tant internes qu'externes des sociétés burkinabè, la forme la plus poussée de ces transformations a été en partie influencée par les organisations sociales et économiques burkinabè antérieures à l'époque coloniale et par la façon dont elles ont orchestré leurs relations avec les autorités coloniales. L'analyse de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, par exemple, démontre clairement que certaines caractéristiques sociales des migrants étaient davantage déterminées par les sociétés d'origine que par les besoins engendrés soit par le régime colonial, soit par les changements économiques (Cordell, Gregory et Piché, 1996 ; Piché *et al.*, 2012). Donc pour mieux comprendre l'histoire sociale de la migration de travail burkinabè depuis 1900, il est essentiel de se pencher sur la diversité et les caractéristiques particulières des sociétés burkinabè avant la conquête coloniale.

LES SOCIÉTÉS BURKINABÈ DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

La population du Burkina Faso est aujourd'hui répartie en plus de soixante groupes ethniques (Kuba et Lentz, 2003, p. 7) utilisant des langues qui se répartissent entre trois familles du grand phylum Niger-Congo. D'abord, il y a le groupe gur ou voltaïque, dont les langues les plus importantes sont le mooré, le bwamu, le gurma, le lobi et le gurunsi. Par la suite, une douzaine de langues mandé constituent la seconde grande famille linguistique du Burkina, représentée surtout par le mandé, le bisa, le bobo et le sane. Le fulfuldé (appelé également le peul ou le peuhl) est, au Burkina, le plus important représentant de la troisième famille linguistique des langues dites « Atlantique » du Niger-Congo. Bien sûr, on rencontre au Burkina d'autres langues associées aux grandes familles linguistiques d'Afrique de l'Ouest, mais elles sont minoritaires (Williamson et Blench 2000, p. 11, 18-22, 25-36 ; Kuba et Hien, 2001).

Parmi les sociétés burkinabè au XIX^e siècle, la dynamique la plus fondamentale émerge des rapports sociaux engendrés par la production domestique. Comme partout ailleurs en Afrique de l'Ouest, l'agriculture et l'élevage constituent les activités économiques les plus importantes. L'élevage des animaux

2. L'importance de la migration au Burkina Faso à l'échelle du continent africain au sud du Sahara est soulignée par le fait que dans un collectif de 54 chapitres publié récemment sur la mobilité au xx^e siècle, il y en a 7 qui touchent le Burkina Faso (voir Coquery-Vidrovitch, Goerg, Mandé et Rajaonah, 2003).

est essentiel à la survie matérielle des bergers fulani ou peul, au nord, et cette activité sert de complément aux productions agricoles des Mossi au centre, des Gourmantche à l'est et des Gurunsi au sud, ainsi que pour de nombreuses autres sociétés dans l'ouest et le sud-ouest.

On retrouve dans les sociétés burkinabè deux caractéristiques communes à d'autres sociétés précapitalistes en Afrique (voir Cordell, Gregory et Piché, 1987). D'abord, ces sociétés possèdent leurs propres outils et disposent d'une terre ou d'animaux. Ensuite, leur cellule domestique constitue non seulement un lieu de production et de consommation, mais aussi un lieu de reproduction. Meillassoux (1975b) précise :

La sphère domestique est en fait le seul système économique et social à contrôler le renouvellement physique des individus, des producteurs et de la société sous toutes ses formes [...] et à dominer sur cet ensemble d'institutions par la mobilisation des moyens de reproduction humaine – c'est-à-dire, des femmes (p. 9).

En l'absence de technologie de pointe, le travail humain constitue un facteur crucial pour la survie des communautés locales. Dans ce contexte économique, les ménages cherchent à maximiser leurs capacités de reproduction. Puisque toutes les sociétés, à l'exception des Lobi, sont patrilineaires et virilocales, et que le mariage chez la plupart des sociétés burkinabè sont exogames, les aînés ou encore les chefs de village établissent des contacts avec d'autres groupes pour favoriser les alliances matrimoniales et faciliter la reproduction. De tels liens impliquent souvent une migration.

Bien qu'on affirme que les sociétés burkinabè sont fondées sur une économie domestique de base, elles ne sont pourtant pas isolées du reste du monde. Ainsi la désignation « économie domestique » doit être nuancée pour tenir compte de la réalité des conflits, de la compétition, de l'esclavage et d'un commerce externe considérable. Évidemment, tous ces facteurs ont un effet sur le secteur domestique.

Malgré ces caractéristiques générales, les sociétés burkinabè sont toutefois distinctes les unes des autres. Pour souligner cette variété, l'enquête nationale sur la migration répartit, à des fins d'analyse, les sociétés burkinabè en deux grandes catégories : les Mossi et les autres. Dans une certaine mesure, cette répartition est le résultat de la stratégie d'échantillonnage conçue par les chercheurs. Afin d'assurer un nombre de cas suffisant pour être statistiquement valable, il a été nécessaire de regrouper les sociétés non mossi. Toutefois, cette façon de faire est fondée sur une hypothèse plus fondamentale voulant que dans les sociétés non mossi, les structures sociale, politique et économique se ressemblent davantage entre elles lorsqu'on les compare à celles en vigueur dans les royaumes mossi.

Kuba et Lentz (2003) remarquent qu'au XIX^e siècle, les sociétés burkinabè comprennent toutes les formes d'organisation politique, «entre centralisation et décentralisation, monarchies fortement structurées comme en pays moaga et sociétés segmentaires comme celles du sud-ouest» (p. 9). Savonnet-Guyot présente une analyse parallèle, mais plus raffinée. Elle divise les sociétés du Burkina en trois types basés sur l'organisation sociale : les sociétés fondées sur le lignage, les sociétés villageoises et les sociétés d'État centralisées (Savonnet-Guyot, 1986, p. 23). Deux exemples servent à illustrer cette gamme de formes d'organisation sociale.

— Les sociétés non mossi et la migration : lignées birifor et villages bwa

À titre d'exemple d'une société décentralisée, Savonnet-Guyot, dans son survol des types de sociétés burkinabè, cite les Birifor, une société fondée sur le lignage. La population birifor regroupe environ 100 000 personnes vivant au sud-ouest du Burkina le long de sa frontière avec le Ghana. La lignée des Birifor comprend également les Gan, les Dian, les Pougouli, les Dagari et les Wile (Savonnet-Guyot, 1986, p. 27-47).

À une époque récente, les Birifor vivaient dans de vastes propriétés dispersées et fortifiées pouvant compter chacune jusqu'à plusieurs douzaines de personnes gravitant autour d'un aîné. Les relations sociales et politiques y sont le plus souvent autoritaires et hiérarchisées, conçues en fonction de la lignée et régies par une idéologie privilégiant les liens de parenté. Les espaces communautaires n'existent pas, mais ces propriétés agricoles sont reliées entre elles par la migration. Par exemple, le mariage étant exogame et la résidence virilocale, les femmes migrent pour aller rejoindre leur mari après le paiement de la dot à son clan.

L'organisation économique des Birifor est établie selon le lignage. Sur la propriété agricole, les résidents forment de petits groupes dirigés par les aînés pour cultiver leurs champs – du millet pour la consommation, et des arachides pour la vente. Ces méthodes de travail se retrouvent aussi, à plus grande échelle, sur les terres des ménages plus importants. Outre la production agricole de subsistance, chaque propriété doit fournir une quantité suffisante de surplus afin d'assurer des dots pour le mariage des jeunes hommes. Ainsi, les jeunes hommes sont dépendants du chef de clan, lequel organise les mariages et s'occupe du paiement de la dot.

Ce lien entre la production et le mariage pourrait introduire une certaine tension entre les jeunes hommes et leurs aînés, tension qui jouera un rôle dans les migrations de travail inaugurées après les conquêtes coloniales. Au cours des dernières décennies, la mobilité a exercé une grande influence sur les relations entre jeunes hommes et chefs de ménage. Autrefois, à l'époque où la migration de travail n'était pas une option, les jeunes hommes n'avaient que peu de

manières de convaincre leur chef de leur permettre de se marier, si ce n'est devenir des membres exemplaires du ménage. Et même si la création de nouveaux champs de culture leur apportait une certaine emprise financière, elle ne leur garantissait pas pour autant une épouse. Toutefois, depuis les années 1950 et 1960, les jeunes hommes birifor ont migré en grand nombre en Côte d'Ivoire et au Ghana, mobilité qui leur a procuré une plus grande autonomie. Leurs transferts monétaires ainsi que leurs épargnes les aident à payer les impôts et la dot. Dans les années 1960, les transferts monétaires servaient également à l'acquisition de bétail, de chèvres ou de moutons, que l'on intégrait au patrimoine familial (Savonnet-Guyot, 1986, p. 33, 41-42).

Toutefois, la migration n'apportera pas l'autonomie complète. Les contributions d'un migrant individuel ne garantissent pas son mariage, mais exercent simplement une pression sur le chef du ménage. En fait, puisqu'il est toujours responsable des futurs arrangements matrimoniaux, on peut affirmer que le « choix de migrer ou non » stimule la compétition entre les jeunes hommes en ce qui concerne les transferts monétaires. Cette situation contraste avec le stéréotype habituel voulant que la migration conduise à la modernisation et à la naissance de l'individualisme, les jeunes hommes fuyant l'économie familiale pour amasser de l'argent dans le but de payer leur dot, outrepassant ainsi l'autorité de leurs aînés. Au sein des sociétés de lignage birifor, la migration agit comme un moyen différent d'accumuler de la richesse afin de faire pression sur le système, plutôt que comme une façon pour les jeunes hommes d'affirmer leur indépendance.

Par contre, la mobilité exerce un effet quelque peu différent sur les sociétés villageoises. Celles-ci combinent les autorités lignagères avec les autorités territoriales. Ces formes d'organisation sociale se retrouvent tout au long d'une bande de 800 kilomètres de l'ancienne Afrique de l'Ouest française – de la région de Bouaké en Côte d'Ivoire, au sud, jusqu'aux abords du pays dogon au Mali, au nord, et des territoires bwa au Burkina, à l'est, et jusqu'aux terres des Bambara au Mali, à l'ouest. Ces sociétés se distinguent par rapport aux organisations fondées sur le lignage par une plus grande concentration d'habitants, une plus grande diversité économique et une distinction plus marquée entre les classes sociales. Les Bwa constituent un bel exemple de ce type d'organisation sociale (Hertrich, 1996; Savonnet-Guyot, 1986, p. 49-51).

Au milieu des années 1990, la population bwa se chiffre entre 450 000 et 500 000 habitants répartis dans 450 villages du Burkina occidental et du Mali (Hertrich 1996, p. 18, note 7). Contrairement au mode d'habitat des Birifor, qui vivent en clans dispersés, les Bwa vivent dans des villages comportant des endroits publics très en vue. L'autorité revient surtout aux aînés qui l'exercent sur des ménages formés de 30 à 40 individus. Un conseil constitué des aînés de chaque ménage dirige le village, se prononçant sur des sujets comme la production agricole, l'attribution des terres et le commerce des cultures commerciales. D'autres institutions transversales, telles que les associations selon l'âge et la

société secrète Do, regroupent aussi des individus provenant de divers ménages pour la mise sur pied d'écoles d'initiation et d'autres rituels. Il n'existe aucune institution bwa supérieure au village (Héritier, 1996, p. 25-30, 35-59).

Comment le mode d'organisation sociale villageoise a-t-il influencé la migration ? Premièrement, l'accès à la terre n'était pas le même pour tous. Comme ailleurs au Burkina et en Afrique, la combinaison de l'autorité lignagère et territoriale signifie que les lignées les plus anciennes d'un village contrôlent les meilleures terres (Kuba, Lentz et Somda, 2003). Chez les individus provenant de lignées arrivées plus récemment au village, le manque d'accès à des terres fertiles encouragea probablement l'émigration. Deuxièmement, la production du ménage chez les Bwa est destinée à la collectivité et les aînés supervisent les travaux agricoles de près. La plupart du temps, les villageois cultivent des champs communautaires. Les hommes adultes travaillent ensemble, ne cultivant que rarement un petit coin pour eux-mêmes. Les femmes ne possèdent pas non plus individuellement de parcelles de terre. Un chef des cultivateurs orchestre le travail des jeunes hommes et le même processus trouve sa répartition chez les femmes. Bien que le chef partage théoriquement les préoccupations de ses jeunes camarades, il exerce aussi son autorité sur eux. Ce système limite nettement les possibilités d'un individu d'amasser des richesses, ce qui amène Savonnet-Guyot à présumer qu'il génère de la mobilité comme stratégie d'accumulation au plan individuel (Savonnet-Guyot, 1986, p. 53-54, 64-68, 76-77).

Au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, certaines sociétés villageoises ont aussi participé au trafic d'esclaves et elles en gardent même en captivité, ces deux facteurs supposant une certaine migration. Comme le note Patterson (1982) dans son étude maintenant classique, les esclaves sont considérés dans la plupart des sociétés comme des «étrangers» dont la valeur augmente proportionnellement à leur éloignement de leur patrie. Bien que les preuves de l'implication des Bwa dans ces activités soient faibles, celles impliquant les Sana, une autre société villageoise, sont nettement plus évidentes (Savonnet-Guyot, 1986, p. 86). En tant que société mandé vivant tout juste à l'ouest de Yatenga dans la partie centre-nord du Burkina, les Sana vendent des esclaves aux marchands jula qui les revendent à leur tour sur les marchés de la vallée du Haut-Niger (Tombouctou, Mopti, Gao) ou en territoire central mossi³. Bien que les esclaves ne jouent généralement pas un rôle direct dans la production domestique au sein de la société sana – peut-être parce que la faible taille de cette société ne lui permet pas de soutenir des institutions suffisamment élaborées pour contrôler un grand nombre de prisonniers – leur commerce permet d'accumuler des cauris, le principal symbole de la richesse de la

3. Sur les origines de l'ethnie jula et ses relations avec les sociétés de la boucle du Niger, voir Sanogo (2003).

lignée (Héritier, 1975, p. 492). De telles richesses confèrent prestige et pouvoir à leurs possesseurs, permettant des échanges favorables de filles et de nièces, et renforçant les capacités de production et de reproduction.

La migration liée à l'esclavage joue également un rôle important dans les relations entre les Sana et les bergers fulani. Les Fulani ont été la plus importante population pastorale du Sahel durant plusieurs siècles. En négociant des droits de pâturage leur permettant de nourrir leurs animaux sur les terres agricoles des Sana en saison sèche, ils assurent la fertilisation de ces terres. Les bergers permettent aussi à certains hommes sana d'épouser les filles de leurs esclaves. Les Sana étant une société patrilineaire, la progéniture issue de ces unions joint les rangs des Sana (Héritier, 1975, p. 480). Ainsi, la mobilité des esclaves reste importante pour la reproduction et la production même chez les sociétés décentralisées des Sana et chez les Fulani.

Mais d'autres caractéristiques des sociétés villageoises ont tendance à militer contre la migration. Chez les Bwa, par exemple, le système matrimonial n'incite pas de façon évidente à la mobilité. Les arrangements de mariage ne dépendent pas de versements de dot en argent ou en nature ; les maris potentiels doivent plutôt du travail à leurs beaux-parents (Savonnet-Guyot, 1986, p. 67). Malgré une certaine stabilité, deux types de migrations se sont introduites depuis les dernières décennies : les migrations de travail, qui visent « la recherche de numéraire [...] dans les centres urbains ou les zones agricoles plus favorisées (plantations) » ; et les migrations peul, qui « correspondent aux séjours effectués par les jeunes hommes chez les Peul pour se procurer des têtes de bétail » avec pour objectif de retourner dans leur village avec des bœufs (Hertrich, 1996, p. 145).

En général, Savonnet-Guyot et d'autres chercheurs allèguent que dans les sociétés villageoises et les sociétés lignagères, le pouvoir politique est consultatif, divisé et négocié. Ces systèmes offriraient peut-être plus de possibilités tant à l'individu qu'au ménage. Cependant, ces types d'organisation sont peut-être aussi moins aptes à contrôler leurs migrants une fois qu'ils sont partis. Cette particularité les distingue des sociétés centralisées du Burkina, et plus notamment des Mossi.

— Les sociétés centralisées et la migration : le royaume des Mossi

Vers la fin du XIX^e siècle, les sociétés mossi dominent le nord, l'est et le centre du Burkina ; d'une telle façon que Savonnet-Guyot et Ritz-Müller allèguent que les Mossi constituent le pivot central de toute analyse de la vie sociale des Burkinabè. En fait, elle suggère l'existence d'une dynamique régionale opposant l'est mossi et l'ouest non mossi (Savonnet-Guyot, 1986, p. 18 ; Ritz-Müller, 2008, p. 274).

Conquérants d'abord et avant tout, les premiers Mossi du Burkina étaient, selon leur tradition orale, des migrants arrivés du sud à compter du XII^e siècle. Plutôt qu'un flux massif, ces « invasions » sont le fait d'un petit nombre de

cavaliers dotés d'un arsenal militaire technologiquement supérieur qui leur permettait de conquérir pour ensuite dominer et intégrer les peuples locaux. Avec le temps, les guerriers mossi créent une série de royaumes centralisés au Burkina central, les plus importants étant Ouagadougou et Yatenga. L'expansion ultérieure du territoire sera souvent l'œuvre d'hommes jeunes et ambitieux de descendance royale qui créent de nouveaux royaumes sans soutien matériel substantiel de la part des royaumes du centre. Cette dynamique aura pour effet de créer une prolifération sans cesse croissante d'États mossi. Cette « mossiisation » de l'espace burkinabè se poursuivra au ^{xx}^e siècle, avec la colonisation des terres de l'ouest et du sud-ouest. Pourtant, ce processus d'intégration s'est élaboré de façon très inégale, ce qui a eu comme résultat une grande diversité culturelle entre les États mossi et à l'intérieur de chaque société dite mossi (Lejeal, 2002, p. 20-23 ; Marchal, 1975, p. 10, 12 ; Ki-Zerbo, 1972, p. 246-248 ; Echenberg, 1971, p. 24 ; Shillington, 2005, p. 99, 100, 102 ; D. Ouédraogo, 1986, 2^e partie ; Nacanabo, 2003 ; Bruyer, 2003).

En 2007, la population mossi se chiffrait à quelque 7 300 000 habitants, plus de 50 % de la population totale du Burkina (Ritz-Müller, 2008, p. 273-274). Répartis sur 63 500 kilomètres carrés, ils vivent dans 20 royaumes divisés en deux groupes : un premier bloc couvre le centre et le sud avec Ouagadougou comme ville importante, et inclut les villes de Lalgaye, Wagay, Tenkodogo, Konkistenga, Yako, Tema, Mané, Bousouma, Boulsa Kayao, Koupéla et Pao ; et un second bloc, plus au nord, formé du royaume de Yatenga et de ses États associés du Bousou, Darigma, Nieséga, Risiam, Zirenga et Ratenga. Peut-être plus directement menacée par les États musulmans avoisinants, Yatenga est plus centralisée que Ouagadougou (Izard, 1986, p. 529 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 110, 112).

En dépit de ces divisions politiques, les sociétés mossi partagent des orientations idéologiques et politiques semblables ; la croyance en une même origine, la langue et une vision commune du pouvoir politique dont la soumission à un gouvernement central (Savonnet-Guyot, 1986, p. 88 ; Nacanabo, 2003). Mais encore plus remarquable est la capacité des sociétés mossi d'intégrer des peuples conquis ou assimilés.

En dépit de cette image idéalisée, qui représente surtout une vision mossi du passé, d'importantes divisions internes subsistent. Les vestiges des différences ethniques divisent, par exemple, les premiers habitants de la région (Fulse, Kalamse, Kamboïnse, Kibse et Ninise) et les conquérants (les Mossi). Ces distinctions se traduisent par trois castes, les « gens de la terre » (les premiers habitants), les « gens du pouvoir » (les conquérants), et les forgerons (Izard, 1986). Les gens du pouvoir incluent la lignée dirigeante (les Namse), les lignées disqualifiées politiquement ou sur le plan religieux pour exercer le pouvoir (les Talse), et les captifs royaux.

Par rapport aux autres États centralisés d'Afrique de l'Ouest, les royaumes mossi sont passablement faibles, ce qui s'explique principalement par des facteurs de nature économique : « [Leurs] fondements économiques ne furent jamais assez solides pour soutenir un niveau de centralisation plus élevé, et leurs chefs les plus forts testèrent seulement les limites du système ; ils ne purent changer le système en tant que tel » (Skinner, 1964, p. 125). Pourquoi les assises économiques de la société mossi sont-elles si faibles ? Certainement en partie parce que le caractère rudimentaire de la technologie agricole ne permet pas la production d'importants surplus (voir Hammond, 1966). Skinner croit qu'en général, les hauts dirigeants tentent de limiter la capacité des chefs locaux de soutirer des surplus des agriculteurs mossi.

Mais ces initiatives n'ont de toute évidence pas beaucoup de succès, parce que ces chefs profitent de leur statut de plusieurs façons. D'abord, leurs sujets leur doivent de nombreux types de travaux. Par exemple, les habitants du Wubritenga, dans la grande région de Ouagadougou, ont déterminé cinq types de travaux imposés par leurs chefs : le *pang-tuuma* ou le travail imposé par la force ; le *na-koobo*, les travaux agricoles faits en faveur du chef ; le *toogo*, une prestation spéciale de travail dans les champs de mil dont la récolte est destinée à la production de bière consommée pendant les cérémonies de prémices ; le *su-soaaga* ou l'obligation de participer à la construction des maisons, le nettoyage des cours, la fabrication des toits, ainsi de suite ; et enfin le *fadgo*, une sorte de taxe en nature et en argent versée pour marquer la récolte et le nouvel an (Diallo, 1995, p. 165-166).

De plus, à Yatenga et à Ouagadougou, paysans et esclaves travaillent dans de vastes domaines contrôlés par les nobles, et les roturiers font don de céréales et d'autres aliments à leurs supérieurs. Les chefs imposent également des taxes sur les activités commerciales et exigent une rémunération pour rendre des décisions judiciaires (Skinner, 1964, p. 107-113 ; Kaboré, 1966, p. 97 ; Hammond, 1966 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 108-109, 120-121). Il est important de souligner que certains de ces devoirs envers les chefs mossi ont persisté après la conquête coloniale qui a imposé ses propres demandes de travail sans rémunération (Diallo, 1995).

Les chefs mossi orchestrent aussi des échanges de femmes mariables entre les lignées (*pughsiudé*), ce qui leur apporte des avantages économiques et contribue à l'accroissement de leur progéniture (Ritz-Müller, 2008 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 117-119). Les jeunes hommes mossi, qui ne peuvent planifier leur propre mariage, sont dépendants des chefs et des autres aînés pour trouver une conjointe. Très souvent, un chef peut décider d'ajouter une femme à son propre ménage plutôt que de laisser un jeune homme sous sa dépendance se marier (Mangin, 1921, p. 30). Plus encore, la première fille née de ces unions organisées est souvent remise au chef ou à l'aîné qui a orchestré le mariage, perpétuant ainsi ce système et l'exercice de son autorité (Echenberg, 1971, p. 32).

D'un côté, un tel système incite les jeunes hommes à se comporter de façon docile, chacun d'entre eux cherchant à s'attirer les faveurs des plus vieux dans l'espoir qu'ils lui procurent une épouse. De l'autre, cette inégalité de pouvoir entre père et fils génère une importante tension à l'intérieur de la famille (Skinner, 1961). Au début des années 1970, cette pratique régissait encore 80 % des mariages mossi. Plus récemment, l'argent est venu jouer un rôle plus important dans ces arrangements. Les aînés de la lignée et leurs filles éligibles tendent à approcher directement de riches individus plutôt que d'organiser des arrangements de mariage en passant par les têtes dirigeantes de leur lignée (Savonnet-Guyot, 1986, p. 117-119).

La migration joue un rôle clé dans la production et la reproduction des Mossi. Dans toutes les sociétés burkinabè sauf une, le mariage est et demeure toujours « virilocal » ; c'est pourquoi la migration des femmes dans les villages de leurs maris représente une forme importante de mobilité (Mangin, 1921, p. 28-29 ; Finnegan, 1976, p. 147). Cet échange de femmes entre divers groupes patrilineaires est essentiel au renouvellement de la force de travail ; et parce que les femmes travaillent elles aussi aux champs (Hammond, 1966, p. 79-84), l'échange contribue aussi directement à la production. Skinner (1960) résume ainsi les liens entre l'autorité, le mariage, la production et la reproduction :

Les mariages mossi excluent de part et d'autre tout parent connu, et ils sont orchestrés par le chef de ménage qui en scelle les alliances par des échanges de cadeaux avec les chefs de ménages non apparentés [...] Les hommes mossi se réjouissent de prendre épouse aussi bien en raison de leur capacité reproductrice qu'en raison des travaux qu'elles exécuteront aux champs (p. 378).

Pour les hommes, le mariage n'implique généralement pas de migration. Toutefois, compte tenu du contrôle serré que les aînés exercent sur les arrangements de mariage, Savonnet-Guyot prétend que les jeunes hommes frustrés de ne pouvoir prendre épouse sont peut-être partis. Cela est certes une réalité au xx^e siècle :

Quand le jeune fermier mossi émigre en Côte d'Ivoire ou au Ghana, ce n'est pas nécessairement pour obéir aux règles capitalistes. C'est peut-être simplement pour échapper à la logique du *pog-syure*, cette coutume régissant l'échange de femmes au profit de groupes dont il est exclu (Savonnet-Guyot, 1986, p. 13).

Au xx^e siècle à tout le moins, la migration permet aussi à un ménage de s'ajuster aux divers besoins – à court ou à moyen terme – de main-d'œuvre, par l'ajout de personnes, sur une base temporaire ou encore en permanence. Le placement d'enfants, par exemple, conduit certains parents à envoyer leur premier fils au village de sa mère durant une partie de son enfance (Finnegan, 1976, p. 156-162). Cette mobilité compense la lignée de la mère pour la main-d'œuvre perdue lors

de son mariage et de sa migration. De plus, la famille élargie se scinde parfois en petits groupes pour les activités de production et de consommation, ce qui exige souvent des déplacements. Vu le caractère patriarcal et gérontocratique des dirigeants mossi, cette flexibilité dans la répartition des travailleurs peut avoir apporté, quoique non intentionnellement, une certaine autonomie aux femmes, ainsi qu'aux jeunes ménages et aux jeunes hommes faisant partie des ménages de leurs aînés (voir Hopkins, 1973, p. 21-23).

Les esclaves constituent une autre partie importante de la force de travail mossi, et, comme chez les Sana, cet esclavage engendre aussi de la migration. Avec l'abolition progressive du trafic « de l'Atlantique » au début du XIX^e siècle, la valeur à l'exportation des esclaves chutera brusquement, ce qui les rendra par conséquent plus abordables sur les marchés africains. Au même moment, l'intégration croissante de l'Afrique subsaharienne aux réseaux commerciaux du capitalisme international augmentera la valeur des esclaves comme travailleurs. En Afrique de l'Ouest, et particulièrement au Sahel, l'utilisation de travailleurs esclaves pour produire des marchandises se répandra rapidement vers la fin du XIX^e siècle (Cordell, 2013, p. 182-183 ; Klein, 1983, p. 88, 1993a)⁴.

La conquête par les Mossi d'esclaves chez leurs voisins mandé et voltaïques moins puissants conduira à l'immigration forcée des Sana, des Gurunsi et des Busansi, entre autres (Mangin, 1921, p. 62 ; Marchal, 1975, p. 15-17 ; Skinner, 1964, p. 113). Ils achetaient également des gens auprès de commerçants. De retour en territoire mossi, certains de ces prisonniers seront attribués aux lignées mossi à titre de travailleurs agricoles, alors que d'autres agiront à titre de serviteurs dans la vingtaine de palais mossi (Echenberg, 1971, p. 27 ; Skinner, 1964, p. 113-115). Dès le XVIII^e siècle, des villages complets de prisonniers cultiveront les vastes terres des nobles mossi (Marchal, 1975, p. 17 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 99). Les commerçants musulmans qui vivent parmi les Mossi recherchent aussi des esclaves pour cultiver leurs champs, afin de se libérer et d'exercer leur commerce. De plus, les forgerons souhaitent prendre des femmes esclaves comme épouse (Savonnet-Guyot, 1986, p. 106 ; Finnegan, 1976, p. 124-130). Les Mossi s'impliquent aussi dans le trafic d'esclaves du Sahara, agissant souvent comme intermédiaires en vendant ou en revendant des prisonniers à des groupes de marchands itinérants (Shillington, 2005, p. 102). La noblesse taxe la

4. Les chercheurs se sont affrontés pour déterminer si les esclaves de sexe féminin étaient évaluées en fonction de leur potentiel productif ou reproducteur (voir Robertson et Klein, 1983, p. 3-25). Miers et Kopytoff (1977, p. 14), dont l'approche théorique sur l'esclavage en Afrique mettait en lumière l'intégration des esclaves, mettent l'accent sur leurs capacités de reproduction. À l'inverse, Meillassoux (1975a, 1975b et 1975c, 1983, p. 49-66) prétend que les femmes étaient surtout évaluées pour leurs capacités de travail. Klein (1983, p. 88) propose une distinction intéressante entre la place des femmes esclaves dans un mode de production domestique, où elles étaient évaluées selon leur double potentiel productif et reproducteur, et leur créneau dans un mode de production esclavagiste, où on les évaluait surtout comme des travailleuses.

vente d'esclaves (Mangin, 1921, p. 62-63 ; Echenberg, 1971, p. 31 ; Skinner, 1964, p. 114 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 106)⁵. Les royaumes mossi sont particulièrement célèbres pour leur production d'eunuques, les esclaves les plus prisés sur le marché saharien et transsaharien (Mangin, 1921, p. 16, 17, 19, 62).

La migration commerciale est aussi importante au Burkina précolonial, et surtout chez les Mossi. Les Yarse, une population d'origine mandé liée aux Mossi, ont probablement migré au Burkina vers le xv^e siècle, et ils y exercent encore un rôle commercial majeur de nos jours (Marchal, 1975, p. 18 ; D. Ouédraogo, 1976, p. 29-30 ; Izard, 1970, p. 219-223, 1986). Toutefois, comme c'est le cas dans plusieurs sociétés burkinabè, le commerce extérieur se fait principalement par l'intermédiaire des Jula et des Hausa, deux des plus importantes diasporas d'Afrique de l'Ouest. À la manière de la plupart des diasporas commerciales, certains de ces marchands s'installent chez les Mossi et s'intègrent à l'économie locale, alors que d'autres se déplacent entre les villages⁶. Tout comme les Mossi, les Jula et les Hausa achètent des biens et des esclaves qu'ils revendent aux marchands des caravanes. Les Jula font le commerce à l'intérieur de la région, échangeant des biens et des personnes avec Tombouctou et ses communautés avoisinantes au nord, et avec les Asante et d'autres sociétés au sud (Sanogo, 2003 ; Héritier, 1975, p. 503 ; Skinner, 1965, p. 111).

Relativement aux distinctions entre les États mossi et les communautés villageoises, il faut retenir la grande influence de l'autorité mossi, qui explique en partie pourquoi les sociétés mossi ont répondu différemment des autres sociétés burkinabè à la migration de travail rémunéré. Prothero (1981, p. 482) suggère que l'infiltration progressive de l'espace burkinabè par les Mossi a créé une culture politique dont les capacités coercitives s'étendent bien au-delà des espaces mossi proprement dit pour capter les migrants mossi à l'étranger – que ce soit au cours de la colonisation de nouvelles terres qui a commencé avec l'arrivée des Mossi au Burkina au xv^e siècle, ou durant la nouvelle époque de la migration de travail rémunéré ayant débuté avec la conquête coloniale.

LA CHRONOLOGIE DE LA CONQUÊTE COLONIALE ET DU RÉGIME COLONIAL

Les dernières décennies du xix^e siècle ont été témoin de la conquête coloniale et de la fin de l'autonomie africaine. Pendant que l'ingérence des Européens dans les affaires intérieures africaines augmente graduellement au cours du xix^e siècle, et particulièrement après 1850, la conférence de Berlin de 1884-1885 formalise ce processus. Le traité de Berlin, ratifié au terme de cette rencontre,

5. Au xix^e siècle, cette taxe s'élevait à 1 000 cauris par captif (Echenberg, 1971, p. 31 ; Skinner, 1964, p. 114).

6. Voir Curtin (1984, p. 1-59) pour une description classique et une analyse des diasporas commerciales et des réseaux de diasporas en Afrique.

définit les règles du jeu de la colonisation européenne qui se traduit finalement par la fragmentation de l'Afrique de l'Ouest en colonies administrées par la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Portugal (voir Lejeal, 2002, p. 24-31 ; Paillard, 1994, p. 184-191 ; Shillington, 2005, p. 301-316 ; Boahen, 1985 ; Gueye et Boahen, 1985).

Presque tout l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest, y compris la région qui va devenir le Burkina Faso, tombe sous la domination française. Les sociétés mossi réagiront différemment des sociétés non mossi à l'intervention des Français. Bien que certains dirigeants, tel Mogho Naba Wobgho de Ouagadougou, résistent initialement (Lejeal, 2002, p. 30-43 ; Bretout, 1976), les États mossi capituleront rapidement. Les sociétés villageoises et les sociétés lignagères, parce qu'elles sont moins centralisées, représentent pourtant un plus grand défi parce que les forces coloniales doivent les conquérir une à une. Ces diverses réactions auront d'importantes répercussions pour la migration.

Les Européens entrent en contact direct avec les sociétés burkinabè pour la première fois en 1886-1887 et 1888, alors que le Mogho Naba Wobgho de Ouagadougou, l'un des deux plus importants États mossi, reçoit à son tour l'Allemand Krause et le Français Binger (Binger, 1892 ; Thobie, 1991, p. 634, 654). Plus tard, en 1890, l'envoyé français Crozat proposa un traité entre la France et Ouagadougou, ce que le Mogho Naba Wobgho refuse. L'année suivante, Naba Wobgho renvoie le voyageur français Monteil. En fait, à la suite d'un traité commercial avec la Grande-Bretagne en 1894, imposé à Ouagadougou par le délégué afro-britannique George Eykem Ferguson, il semble que le territoire mossi méridional ait même pu devenir une colonie britannique (Balima, 1970, p. 42-43 ; Skinner, 1964, p. 142-148 ; Thobie, 1991, p. 634, 654).

Cependant, l'intérêt des Français pour les territoires appelés à devenir le Burkina refait surface plus tard dans la décennie, particulièrement après que des expéditions en Afrique centrale aient mis en lumière la perspective d'un vaste domaine français qui s'étendrait « du Niger au Nil ». Positionnés de façon sécuritaire au Soudan (l'actuel Mali), les Français amorcent leur conquête du Burkina par l'ouest au début de 1895, avec la signature des traités de protectorat entre les dirigeants mossi de Fada N'Gourma et de Yatenga et les forces armées françaises (Balima, 1970, p. 41-43 ; Merlet, 1995 ; Thobie, 1991, p. 653 ; Lejeal, 2002, p. 30-44).

Mais la conquête de Ouagadougou, le plus grand État mossi, s'avérera un plus grand défi et se fera avec plus de violence (voir Bretout, 1976). Yako, un État satellite de Ouagadougou, résistera à une expédition française commandée par Destenave au mois de juillet 1895, ce qui le forcera à battre en retraite à Bandiagara. Un an plus tard, un plus grand commando, commandé par Voulet, entreprendra de consolider son autorité sur Yatenga et de conquérir

Ouagadougou et les territoires gurunsi à l'est. En septembre 1896, Voulet envahira Yako, y mettra feu et prendra d'assaut Ouagadougou, obligeant Mogho Naba Wobgho à chercher refuge dans le territoire britannique de la Côte d'Or (l'actuel Ghana), au sud. Les Français le remplaceront par Naba Sighiri, qui signera, en janvier 1897, un traité reconnaissant l'existence d'un protectorat français et marquant le début d'une alliance entre les conquérants et d'importantes factions de l'aristocratie mossi (Skinner, 1964, p. 148-153 ; Sanogoh, 1977, p. 8 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 130-131 ; Merlet, 1995, p. 239-283 ; Obichere, 1971, p. 485-486).

Néanmoins, le statut de Ouagadougou sera remis en question pendant près de deux années de plus. Sur la base de l'entente commerciale de 1894, Naba Wobgho tentera en 1897 de convaincre les Britanniques de revendiquer les territoires mossi méridionaux et de le remettre au pouvoir. Toutefois, la détermination des Français à conserver leur emprise sur le territoire sera renforcée au début de 1897 au cours de la rencontre, en territoire gurunsi, de la mission Voulet en provenance de l'ouest, et de la mission Baud, venant du Dahomey ; cette convergence réunit les zones sous l'emprise des Français en Afrique de l'Ouest. Néanmoins, les Anglais entreprendront un dernier effort en déployant, en 1898, des troupes en territoire mossi pour affronter les Français. Cependant, contrairement au dénouement qui s'était produit la même année à Fashoda, sur les abords du Nil, alors que les Français avaient abdiqué les premiers, cette fois, ce sera le tour des Britanniques de s'exécuter en territoire mossi. Ils se retireront en moins d'un mois. Naba Wobgho, qui reste un héros pour les Mossi, mourra en exil sur la Côte d'Or au début de 1905 (Bretout, 1976, p. 82-85, 91-92 ; Balima, 1970, p. 43-46, 49, 53-55, 58-61 ; Thobie, 1991, p. 654, 656, 660 ; Merlet, 1995).

La conquête par les Français de ce qui reste du Burkina se fera parallèlement. L'expédition de Voulet avancera en territoire gurunsi, à l'est des Mossi, en 1896 (Merlet, 1995, p. 241-246 ; Thobie, 1991, p. 654). En 1894, après plusieurs décennies marquées par les attaques des chasseurs d'esclaves zarma et dagomba, que les migrations saisonnières amenaient dans la région chaque année à la recherche de captifs, plusieurs villages gurunsi ont reconnu l'autorité de Hamaria, un dirigeant gurunga. Bien que Hamaria ait effectivement été au service des Zarma auparavant, le ralliement à ce chef semble offrir la meilleure défense contre les Français. Lorsque l'expédition de Voulet se pointe deux ans plus tard, les Français signent un traité avec ce dernier. Bien que cet accord oblige les Français à défendre Hamaria contre les Zarma en mars et juin 1897, il leur permet aussi de consolider leur contrôle ; au cours des mois qui suivent, ils signeront des traités avec plusieurs dirigeants gurunsi (Rouch, 1960, p. 374-375 ; Balima, 1970, p. 61-63 ; Painter, 1988, p. 88-90).

Les Français conquerront d'autres sociétés burkinabè à la même époque. Destenave mènera une expédition contre les Sana en janvier 1897 et affrontera les Bobo le mois suivant. Plus tard en 1897 et en 1898, il fera capituler les Lobi, les Dagari, les Birifor, les Bussansi, les Marka, les Dioula, les Senufo et les Fulani

à l'ouest et au nord (Balima, 1970, p. 63-64). En 1898 également, les forces françaises occuperont Bobo-Dioulasso, le plus important centre urbain du sud-ouest. Et en 1901, un poste militaire sera établi à Gaoua, la patrie des Dagari et des Lobi, dans la zone frontalière cruciale près de la colonie anglaise de la Côte d'Or (Sanogoh, 1977, p. 8).

Entre 1896 et 1904, la France gèrera les terres, appelées à devenir le Burkina, comme un territoire militaire. On y laisse les officiers français « gérer » toute résistance à leur autorité, un phénomène particulièrement répandu dans les sociétés décentralisées. De la même manière, le régime militaire fait place à un gouvernement civil en 1904, quand les Français regroupent les terres de l'ouest et de l'est pour en faire la nouvelle colonie du Haut-Sénégal-Niger. Ils ajoutent cette nouvelle colonie à l'Afrique de l'Ouest française (AOF), la fédération créée en 1895 et formée de l'ensemble de ses premières colonies. Une quinzaine d'années plus tard, soit en mars 1919, après près d'un quart de siècle de domination française, un décret administratif crée la colonie de la Haute-Volta, l'actuel Burkina Faso, fédérant celle-ci à l'AOF (Lejeal, 2002, p. 443-444 ; Balima, 1970, p. 67 ; Ki-Zerbo, 1972, p. 436 ; Savonnet-Guyot, 1986, p. 130-131 ; Thobie, 1991, p. 706).

LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE MIGRATIONS DE TRAVAIL : LES POLITIQUES COLONIALES DE MAIN-D'ŒUVRE, 1900-1946⁷

En servant de toile de fond, un examen des politiques coloniales françaises permettra de mieux mettre en contexte les données de l'enquête nationale de 1974-1975 présentées dans le chapitre 3. Nous consacrons un chapitre distinct à cette période du fait de la remarquable continuité des politiques françaises de main-d'œuvre. Afin de tracer un portrait plus nuancé des changements qui se sont produits au cours de cette première moitié du xx^e siècle, nous scindons ce demi-siècle en deux sous-périodes, soit 1900 à 1931 et 1932 à 1946.

La première sous-période, marquée par l'implantation du régime colonial, débute avec l'instauration, au début du siècle, d'une administration dont une des premières actions est d'imposer une taxe par habitant, et se termine par l'achèvement des travaux d'infrastructures de base – notamment d'un large réseau routier – dans les années 1920. La deuxième sous-période, souvent désignée comme l'ère de « l'apogée du colonialisme », s'étend de la conquête coloniale jusqu'à la contestation nationaliste, alors que les Français au Burkina – ainsi que d'autres puissances européennes ailleurs – tentent de restructurer les sociétés africaines pour leurs propres desseins.

7. Pour une analyse détaillée des politiques coloniales en matière de migrations au Burkina Faso pour la période 1916-1960, voir Mandé, 1997.

Les Français ne réussiront jamais à forcer ou à inciter suffisamment d'hommes à se déplacer, ce qui les obligera à revoir fréquemment leurs politiques. La réaction la plus spectaculaire à cette situation sera le démantèlement du Burkina colonial entre 1932 et 1947 et sa répartition entre les territoires français avoisinants, le tout dans le but premier de stimuler la migration en Côte d'Ivoire (Yao, 2003 ; Balima, 1970, p. 78). L'année 1932 est une année charnière dans l'histoire du Burkina colonial et, pour cette raison, nous l'avons choisie pour marquer notre analyse chronologique. Nous essayons de surtout vérifier si cette stratégie affectera les personnes visées et, le cas échéant, de quelle manière.

La domination coloniale a créé des demandes sans cesse accrues de travailleurs africains à travers toute l'Afrique (voir, entre autres, Cordell et Gregory, 1987 ; Fall, 1993 ; Cissé, 2013 ; Gary-Toukara, 2008 ; Babassana, 1978 ; Nzula, Potekhin et Zusmanovich, 1979 ; Zegeye et Ishemo, 1989). Les Européens sont en minorité partout, même dans les territoires de l'Afrique de l'est et du sud, ce qui rend impérieuse la mobilisation de travailleurs africains pour les mettre à leur service. D'une façon ou d'une autre, les pouvoirs européens doivent extraire des richesses de leurs colonies car, dans la métropole, ils doivent faire face à des groupes fortement opposés à l'expansion outre-mer croyant que l'argent servant à la conquête serait plus utile chez eux. Il en découle que tant les adeptes que les opposants à la colonisation feront rapidement pression pour que des politiques soient mises en place afin de rendre les colonies autosuffisantes. Pour ainsi dire, ils mettront de l'avant des mesures visant à forcer les peuples colonisés à financer leur propre exploitation.

Même avant que les Français ajoutent le Burkina Faso à leurs possessions d'Afrique de l'Ouest, des visiteurs français avaient implicitement désigné le territoire comme réserve de main-d'œuvre⁸. En 1891, par exemple, Crozat écrivait que « les Mossi sont trop nombreux pour une terre aussi inhospitalière ; déduisons de ce constat l'existence d'un capital immédiatement exploitable » (Crozat, 1891, cité dans Coulibaly, 1978, p. 46). La plupart des mesures et mécanismes mis en place par les Français pour extraire de la main-d'œuvre et des richesses du Burkina colonial ont aussi créé, que ce soit directement ou indirectement, une nouvelle dynamique migratoire dans la région.

— **L'élimination des systèmes compétitifs de mobilisation des travailleurs : l'abolition de l'esclavage**

La mobilisation de travailleurs burkinabè nécessitera l'élimination de l'esclavage domestique, une autre forme de travail involontaire, ce qui rencontre une opposition substantielle de la part des propriétaires d'esclaves. Les Français aboliront

8. Sur les diverses acrobaties auxquelles l'administration coloniale et les administrateurs se sont livrés pour créer les données démographiques sur la population au Burkina colonial, voir Gervais et Mandé (2010).

l'esclavage dans leurs possessions coloniales dès 1848. Cependant, craignant de s'aliéner une certaine élite locale de propriétaires d'esclaves faisant partie de leurs alliés, les autorités françaises en place en Afrique de l'Ouest progresseront lentement, instaurant leurs mesures antiesclavagistes de façon sélective. En fait, il faudra deux ou trois décennies pour éliminer cette situation au Sahel. Tel qu'il en est fait mention par Roberts, qui fait référence au Soudan français, la liberté n'apparaîtra qu'après 1905 et uniquement parce que plusieurs anciens esclaves « finirent par abandonner leurs maîtres ou parce qu'ils négocièrent une nouvelle relation avec eux » (Roberts, 1988, p. 282-284).

Il faut noter que les autorités britanniques perçoivent elles aussi l'esclavage comme une forme de main-d'œuvre compétitive qui doit tôt ou tard être éliminée en tant que partie du projet de colonisation. Gann mentionne, à ce propos :

[l]'esclavage maintenait un système économique en opposition avec le système européen de travail rémunéré. Le commerce d'esclaves était en fait la première forme de migration de travail en Afrique. Avant qu'elle ne soit supprimée, la nouvelle forme de migration de travail, caractérisée par un contrat signé et un reçu d'impôt plutôt que par le mousquet du marchand d'esclaves, n'aurait pas pu voir le jour. Sans elle, la pénétration économique des Européens et l'exploitation effective des ressources du territoire n'auraient pas été possibles (Gann, 1954, p. 49-50).

La libération prendra diverses formes, qui engendreront migration et peuplement. Parfois, l'administration permettra aux chefs de mettre sur pied de nouveaux villages pour les anciens esclaves ; quelquefois encore, les autorités elles-mêmes fonderont des *villages de liberté* pour les anciens captifs. Si l'objectif officiel est humanitaire, leurs besoins en main-d'œuvre constituent également un motif d'abolition. Ces villages recèlent des réserves de main-d'œuvre fiables et leur emplacement est souvent dicté par les besoins de l'administration coloniale (Bouche, 1968, p. 87-88). Le fait que le rôle principal de ces villages soit de fournir de la main-d'œuvre docile et à bon marché plutôt que de promouvoir la liberté sera rappelé par un commandant supérieur du Haut-Sénégal-Niger en 1890. Parlant d'un village de liberté situé près de Kayes, il notera que

[...] ce village représente pour nous qui siégeons au gouvernement l'assurance d'une réserve de travailleurs sur lesquels nous pouvons toujours compter, et qui constituent une ressource appréciable pour les travaux publics et les transports, même en cas de grève générale de la population, comme ce fut le cas récemment (Bouche, 1968, p. 146).

Durant les premières années de la domination coloniale, ces villages constitueront les premières sources de main-d'œuvre pour les tâches les plus ardues, telles que la construction du chemin de fer ou le portage sur de longues

distances. Mais leur existence sera de courte durée. Les rudes conditions de vie des esclaves affranchis, doublées d'une hostilité envers leurs anciens maîtres, inciteront plusieurs d'entre eux à s'enfuir. Au Burkina colonial, par exemple, certains de ces villages fondés près de Bobo-Dioulasso, de Ouahigouya, de Ouagadougou, de Koury, de Boromo et de Dori, disparaîtront tous avant 1910. L'abolition de l'esclavage découlera aussi d'une autre pratique par laquelle les chefs de villages remplissaient parfois les quotas de conscrits militaires qu'on leur affectait avec d'anciens esclaves (Meillassoux, 1975a, p. 13).

L'effet de l'abolition de l'esclavage sur les rapports sociaux de production au Burkina colonial n'a pas été analysé en détail. Mais nous pouvons envisager plusieurs scénarios. Premièrement, il est possible que l'abolition ait conduit à une exploitation encore plus intense du travail domestique et du clientélisme (voir Cordell, Gregory et Piché, 1987, p. 24-26). Cependant, Swindell (1985, p. 151) laisse supposer un changement plus radical, à savoir que le travail agricole communautaire, souvent cité comme la plus importante forme d'organisation du travail en Afrique de l'Ouest, serait en fait un phénomène récent ayant surgi – ou à tout le moins s'étant développé – en réponse à l'élimination de l'esclavage. Ces nouvelles réorganisations du travail pourraient aussi avoir occasionné des conflits et des départs.

L'abolition de l'esclavage au Burkina pourrait aussi avoir incité d'anciens propriétaires d'esclaves à devenir eux-mêmes des migrants – dans une stratégie visant à remplacer les revenus anciennement générés par leurs esclaves ou par le commerce de ces derniers. Cela a certainement été le cas chez les Soninke de la vallée du fleuve Sénégal. En effet, il semble que certains nobles soninke aient compensé la perte de leurs esclaves en émigrant au Sénégal pour travailler dans les champs d'arachides ou encore en France (Cordell, 2013, p. 182-184 ; Pollet et Winter, 1971, p. 126-135 ; Timera, 1991 ; Traoré, 1994). Ils utilisaient ensuite les gains tirés de ces voyages pour embaucher des travailleurs salariés (*surgas*) chez eux dans la vallée (voir Manchuelle, 1989b, p. 114-115). Dans tous les cas, il est clair que les efforts des Français pour abolir l'esclavage durant la première décennie du xx^e siècle ont évolué parallèlement aux premiers programmes de recrutement de travailleurs.

— Le recrutement des travailleurs

En Afrique de l'Ouest française, et plus particulièrement au Burkina colonial, les besoins en main-d'œuvre africaine donneront lieu à plusieurs programmes de recrutement. Le premier de ces programmes sera le travail forcé et, du point de vue de l'administration, il représente davantage une taxe locale sur le travail qu'une véritable forme d'emploi. Mais mis à part le travail forcé, les sociétés burkinabè fournissent un apport de travailleurs pour les travaux publics à travers tout le Burkina, ainsi que pour le service militaire, la construction du chemin de

fer au Burkina et ailleurs, et pour l'entreprise privée dans la colonie et en Côte d'Ivoire (Cordell, 2013, p. 189-194 ; Mandé, 1995, 1997 ; Gervais, 1990, II, p. 201 ; Pacere, 2004, p. 31-41). Malgré des variations de forme et d'intensité, chaque programme perdurera tout au long de la période « forte » du colonialisme et même au-delà de la Seconde Guerre mondiale. Plus encore, chacun d'entre eux générera des flux migratoires⁹.

■ Le travail forcé au Burkina colonial : les prestations

Le recrutement des travailleurs burkinabè demeure assez aléatoire durant et immédiatement après la conquête française, et prend habituellement la forme d'une demande de porteurs pour les convois et avant-postes militaires. Même à cette époque, le travail forcé sert à des tâches comme l'ouverture des routes et l'entretien des puits (Mercier, 1933, p. 38-39 ; Deniel, 1968b, p. 44-46). Mais bientôt, la permanence de la présence française nécessitera un approvisionnement plus régulier en travailleurs. Pour assurer la restructuration des sociétés burkinabè commandée par la *mission civilisatrice*, le régime colonial a d'abord et avant tout besoin d'une infrastructure. Le travail est difficile, les conditions assez pauvres, et la rémunération minimale ou tout simplement inexistante. Pour ces raisons, et parce qu'ils ne voient pas de bénéfices directs pour eux-mêmes, les paysans burkinabè démontrent peu d'enthousiasme pour ce type d'emploi.

En 1903, l'administration coloniale cherche à remédier à cette situation en imposant la journée de travail forcé (Marchal, 1980, p. 6, 1985 ; Coulibaly, 1986). Le règlement sur les prestations sera sans doute la plus ancienne et la plus grossière des mesures françaises visant à assurer l'approvisionnement en main-d'œuvre africaine. Il requiert que chaque village fournisse annuellement à l'administration locale un certain nombre de personnes/jour de main-d'œuvre sans compensation. Les affectations initiales les plus importantes concerneront la construction de routes, de ponts et d'édifices administratifs, et plus tard, les projets de barrages, des puits, des lignes télégraphiques et des pistes d'atterrissage. De telles infrastructures amélioreront les communications et permettront aux administrateurs d'exercer un contrôle militaire et politique plus efficace sur les sociétés burkinabè.

Bien que la politique officielle préconise le recrutement d'hommes pour le travail forcé et que les rapports administratifs mentionnent presque uniquement les hommes, on a également recruté des femmes. Au Burkina, par exemple, parmi les femmes interviewées en 1973-1974 dans l'enquête nationale de

9. On connaît peu de choses sur les conditions de travail concrètes liées à la construction du chemin de fer par les travailleurs burkinabè. Pour avoir une idée des conditions pénibles de ce genre de recrutement, on peut se référer à l'expérience historique du Congo telle que racontée par Van Reybrouck (2012).

migration, 7,6 % ont noté avoir migré pour effectuer le travail forcé entre 1900 et 1946. Ce qui est plus étonnant, 2,2 % ont répondu de la même façon pour la période 1947-1959 – après la fin officielle de la politique de travail forcé (voir chapitre 5). Ces données d'enquête sont confirmées par les récits collectés par Michèle Dacher auprès des femmes gouin en 1970 et 1982-1991 : « Bien que les textes en excluent les femmes et les enfants, les vieux gouin mentionnent fréquemment la présence de ceux-ci sur les chantiers de la voie ferrée et de la route nationale » (Dacher, 1997, p. 138).

L'entrée en vigueur de la législation, rapportée dans plusieurs *journaux officiels* de la fédération et de la colonie en 1912, 1919, 1924, 1930 et 1937, précise que les *prestataires* (les travailleurs mobilisés par la prestation) doivent être affectés dans les environs de leur village. Avec le temps, toutefois, les autorités relâchent ces restrictions. La législation de 1912, par exemple, exigera que les travailleurs affectés à plus de cinq kilomètres de chez eux soient dédommagés en argent ou en biens. Après 1919, les autorités pourront affecter des travailleurs dans un rayon de 25 à 30 kilomètres ou à un jour de marche de leur village, et ce, sans aucune compensation. De plus, l'autorité en chef de la colonie (un lieutenant-gouverneur ou un gouverneur, selon l'époque) pourra autoriser l'affectation de travailleurs sur des sites encore plus éloignés (Gervais, 1990, I, tableau 1).

Le district administratif ou cercle de Koudougou offre une illustration utile de l'effet de ces politiques. Au cours des années 1920 et 1930, une période pour laquelle des données sont disponibles sur Koudougou, chaque homme en état de travailler doit offrir ses services durant 8 jours par année en moyenne (le nombre de jours variant de 6 à 10 au cours de cette période). Le total des journées est calculé par *canton*, une subdivision du cercle, et le chef local de chaque canton mobilise les travailleurs requis. Koudougou est un cercle mossi populeux dont le nombre d'habitants atteint environ 320 000 en 1930 ; en conséquence, les autorités locales n'auront jamais à réquisitionner le nombre total de personnes/jour exigées par la loi coloniale. Néanmoins, les besoins en prestataires soutireront probablement, entre 1917 et 1938, quelque 5 millions de jours de labeur des travailleurs de Koudougou. Ces demandes ainsi que d'autres auront des conséquences négatives sur la population, incluant la famine et la fuite (Cordell et Gregory, 1981, 1982).

Le travail forcé durera jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Par exemple, dans le village de Gilungu de la région du Wubritenga au nord de Ouagadougou, les habitants ont établi deux types de travail forcé entre 1939-1945, ceux qu'ils appellent en mohré le « *pis-ta tuumde* » et le « *dasm a naas tuumde* », ou, respectivement, le travail de 30 jours et le travail de 4 jours (Diallo, 1995, p. 168-169). Le travail de 30 jours implique des hommes, recrutés par les chefs de village à la suite des demandes reçues des chefs de canton, le chef africain qui était situé au plus bas de l'échelle de l'administration coloniale. Les hommes

de « 30 jours » partent pour exécuter de plus gros travaux comme la construction des routes et des bâtiments administratifs et l'implantation des ponts. Ils ne sont ni payés ni logés ou nourris. Dans une enquête menée en 1983-1984, un cultivateur né vers 1918 raconte son épreuve en langue mohré : *« C'est vrai ! J'ai participé à la construction du pont de la brousse de Kugri sur la Volta Blanche, entre Ouagadougou et Koupela. Ce fut un travail très dur et beaucoup y moururent à cause des conditions dans lesquelles nous étions employées. »* Il continue :

Le matin, on se levait avant le lever du soleil. On avait juste le temps de se rafraîchir le visage et aussitôt avait lieu l'appel. Malheur à toi si tu arrivais en retard, c'est le bâton qui t'attendait. C'est ainsi que l'un des nôtres que l'on appelait Tuk-m-moogo a été battu jusqu'à ce que tout son sang se coagule dans son ventre. On l'a aussitôt évacué chez lui où il a contracté une diarrhée sanguinolente qui l'a conduit à la mort (Diallo, 1995, p. 171).

Par contre, le travail de quatre jours concernait surtout l'entretien des routes et des pistes. Également non payée, cette obligation touchera tout le monde : femmes, hommes, et même enfants (Diallo, 1995).

■ La conscription militaire : *Mamadou s'en va-t-en guerre*¹⁰

Au tout début de la présence française sur la côte ouest-africaine, les Africains ont été enrôlés comme marins, soldats et policiers (voir Manchuelle, 1989a, 1989b ; Traoré, 1994). Le recrutement militaire privera l'économie burkinabè d'une importante main-d'œuvre et engendra plusieurs formes de migrations : départ pour le service militaire, retour et fuite. Toutefois, la création en 1857 par Faidherbe, gouverneur du Sénégal de l'époque, des tirailleurs sénégalais marquera une hausse du taux d'enrôlement des Africains dans les forces armées françaises. Dans une superbe étude sur les tirailleurs, Echenberg (1991) détermine quatre phases dans l'histoire du service militaire africain, chacune d'entre elles étant associée à la mobilité et prise en compte par l'enquête sur la migration internationale de 1974-1975. Nous traitons des trois premières phases dans la présente section ; la dernière est quant à elle résumée plus loin dans le présent chapitre.

La première phase, marquée par les années 1857 à 1905, peut être décrite comme la période de l'« armée des conquérants », une entité de mercenaires formée d'« esclaves et d'autres personnes provenant des couches sociales inférieures » ainsi que d'une minorité d'intermédiaires africains de statut social plus élevé répondant directement aux ordres des officiers français (Echenberg, 1991, p. 5). Le service militaire n'est pas particulièrement populaire, en partie parce qu'il suppose une migration en région éloignée ; les officiers qui ne sont pas

10. Tel est le titre d'un journal de bandes dessinées publié pour les troupes africaines durant la Seconde Guerre mondiale. Pour un traitement du sujet, voir Echenberg (1991, p. 90).

de fonction ainsi que le personnel militaire africain subissent fréquemment des transferts. De telles affectations offrent peu d'attrait pour les hommes de niveau social supérieur. Une lettre du lieutenant-gouverneur de la Guinée au gouverneur général en 1907 et citée par Echenberg mentionne que les dirigeants africains fournissent parfois des esclaves comme recrues militaires afin que les hommes libres puissent rester chez eux (Echenberg, 1991, p. 18, p. 178, note 58). De plus, leur compensation est minime ; même les travailleurs journaliers civils gagnent de meilleurs salaires. En fait, cette lettre mentionne que les propriétaires d'esclaves au Soudan (le Mali) envoient leurs esclaves dans l'armée pour qu'ils puissent eux-mêmes gagner de meilleurs salaires en participant à la construction du chemin de fer reliant Dakar et l'intérieur (Echenberg, 1991, p. 23-24).

Bien qu'on ait généralement associé le service militaire à la migration masculine, la mise sur pied de l'« armée des conquérants » entraînera aussi la mobilité des femmes. Durant les années 1850, les tirailleurs affectés près de Saint-Louis, au Sénégal, vivent avec leur femme et leur famille. Les femmes s'occupent de tâches importantes, incluant la préparation des repas et le soin des enfants. Elles accompagnent même leur mari lors des campagnes militaires. Dès le début du bivouac, on les voit ramassant le bois de foyer, allumant les feux, apportant de l'eau et des repas aux hommes de garde, et, naturellement, faisant la cuisine (Echenberg, 1991, p. 23).

En fait, les autorités encouragent la présence des femmes et des familles, et font l'éloge de leur influence salutaire sur les hommes. Bien que non désignées ainsi à l'époque, ces politiques ressemblent à plusieurs dizaines d'années d'écart aux mesures de « stabilisation de la main-d'œuvre » adoptées par les autorités coloniales civiles et par les employeurs privés dans les colonies françaises et ailleurs en Afrique (Echenberg, 1991, p. 23 ; voir Higginson, 1989, pour l'exemple du Congo belge). Ces mesures se sont poursuivies jusqu'au début du xx^e siècle, même lorsque les tirailleurs ont été expédiés dans des régions beaucoup plus éloignées. À titre d'exemple, entre 1908 et 1912, plusieurs des 8 000 tirailleurs ayant participé à la conquête du Maroc étaient accompagnés de leurs épouses et de leurs dépendants¹¹. L'armée a même essayé de créer un environnement ouest-africain pour les tirailleurs au Maroc, allant jusqu'à construire des « villages africains » ou « villages nègres » où les enfants aussi

11. Compte tenu de leur visibilité à l'époque, il est étrange que les épouses et les parents ayant accompagné les tirailleurs soient passés relativement inaperçus dans les archives historiques. Par exemple, Douglas Porch (1982), un historien célèbre pour son étude de l'armée française, semble passer à côté du sujet quand il écrit à propos des tirailleurs affectés au Maroc que « dans les campements, ils étaient accompagnés par leurs "épouses libres", des femmes souvent acquises au cours des campagnes en tant que butin de guerre » (p. 157). En nous appuyant sur les données d'enquête sur la migration féminine dont nous traitons dans les chapitres 6 et 7 du présent ouvrage, nous déduisons que plusieurs de ces femmes provenaient du sud du Sahara et qu'elles avaient accompagné leur mari jusqu'au Maroc.

bien que les femmes faisaient partie de la population (Zimmerman, 2011, p. 306). Au cours de la Première Guerre mondiale, toutefois, l'armée cessera de permettre la migration des épouses et des autres membres de la famille, prétextant des coûts élevés (Echenberg, 1991, p. 77-78).

Les années comprises entre 1905 et 1919 marqueront l'époque de « l'occupation armée ». Au cours des 10 années suivant 1904, « La coloniale », ou l'armée coloniale, doublera presque sa taille, passant de 9 000 soldats en 1904 à plus de 17 000 en 1914. Les troupes africaines seront sollicitées pour une variété de tâches : poursuivre la conquête, qui malgré l'instauration de la loi civile en 1905 perdurera jusqu'aux années 1910 ; occuper les régions récemment pacifiées ; assurer la garnison des postes militaires ; et, finalement, servir à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest, y compris en Europe, au cours de la Première Guerre mondiale (Echenberg, 1991, p. xvi, 5-6, 25).

Cette période voit également les militaires se disputer la main-d'œuvre avec les diverses instances administratives, ainsi qu'avec les entrepreneurs privés. À l'instar des intérêts coloniaux civils, l'armée devra plus tard se résoudre à la coercition – par la promulgation, en 1912, d'une loi partielle sur la conscription. Cette mesure entraînera la sélection d'hommes âgés de 20 à 28 ans, mobilisés pour 4 ans ; elle créera aussi une force de réserve.

L'effet de cette loi sera probablement beaucoup plus marqué que ce qu'avaient prévu ses instigateurs en 1912, la France ayant ultimement enrôlé 170 000 Africains durant la Première Guerre mondiale (Echenberg, 1991, p. 25 ; Michel, 1982). Le recrutement d'un si grand nombre d'hommes, ajouté aux mesures nécessaires à leur formation, provoque résistance et fuite chez plusieurs peuples d'Afrique de l'Ouest, y compris chez les Mossi et les Gurunsi du Burkina colonial (Suret-Canale, 1964, p. 183-184 ; Duperray, 1984 ; Echenberg, 1991, p. 45). Dans un rapport de 1917, l'administrateur de Koudougou, par exemple, notera que plusieurs villages des cantons de Toléha et de Conquizitenga ont « été de mauvaise foi » : « Ils abandonnèrent leur village armé¹² ! » Néanmoins, durant ces années, les dirigeants les plus haut gradés de France – pressés par des chefs militaires comme Charles Mangin dont le livre *La force noire* (1910) prêche en faveur d'une conscription massive d'Africains – en arrivent à percevoir l'Afrique de l'Ouest française comme un réservoir de soldats : « Un Clémenceau désespéré, se souvenant du plaidoyer de Mangin pour une armée noire, accueillit favorablement son opinion sur l'Afrique de l'Ouest française à l'effet qu'elle pouvait encore produire des centaines de milliers d'hommes de plus » (Echenberg, 1991, p. 31).

12. Archives nationales de Côte d'Ivoire – ANCI, 5EE13[1], AOF, Haut-Sénégal-Niger, Cercle de Ouagadougou, Subdivision du Koudougou, « Rapport trimestriel », 3^e trimestre, 1917.

La conviction que l'Afrique de l'Ouest française constitue un « réservoir inépuisable » de ressources humaines militaires conduira, entre 1919 et 1945, à la montée de ce que Echenberg nomme l'« armée de conscrits ». Les Africains migreront en plus grand nombre et dans des régions de plus en plus éloignées. Durant ces années, « le maintien de la paix » en Afrique requiert la présence continue et même renforcée des troupes, particulièrement devant les demandes sans cesse croissantes de la colonie en travailleurs migrants. De plus, la France entretient une importante armée d'occupation en Allemagne et en Asie (Echenberg, 1991, p. 27, 32, 94).

En 1919, devant l'échec répété des tentatives pour attirer des volontaires en nombre suffisant pour combler ces besoins ainsi que d'autres, le gouvernement remplace la loi sur la conscription partielle de 1912 par une nouvelle loi imposant le service militaire généralisé à tous les hommes. En 1920, l'armée de conscrits atteindra 50 000 hommes affectés en Afrique et ailleurs. Les données de 1922 démontrent que 15 000 tirailleurs sont en service en Afrique de l'Ouest française ; le double est affecté à l'étranger. En 1928, par exemple, le gouvernement positionnera des troupes africaines dans le sud de la France. En 1929, la balance penchera pour l'Afrique de l'Ouest française, avec 20 000 tirailleurs en place et 28 000 autres affectés outre-frontière (Echenberg, 1991, p. 77, 91). Environ le même nombre de tirailleurs serviront durant les années 1930. Cependant, ces chiffres augmenteront de façon radicale durant la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle plus de 200 000 Africains de race noire serviront dans les forces armées françaises (Echenberg, 1991, p. 88). Comme le dit un chant populaire, les Africains de l'Ouest ne sont pas enchantés de leur expérience : « La France est notre mère/C'est elle qui nous nourrit/Avec les pommes de terre/Et des fèves pourries¹³ ! »

En somme, comment le recrutement militaire affecte-t-il les sociétés burkinabè ? Premièrement, elle soutire un nombre relativement important d'hommes et de femmes de la main-d'œuvre locale. Le Burkina et le Mali coloniaux seront les pays les plus largement sollicités de l'Afrique de l'Ouest française. Parce qu'ils ont la réputation de comporter les populations les plus nombreuses, c'est à eux que les Français imposent les quotas annuels les plus élevés. Deux facteurs supplémentaires rendent le Burkina colonial attrayant aux yeux de l'armée : 1) les autorités militaires françaises croient que les peuples sahéliens, et surtout les Mossi du Burkina et les Bambara du Mali, sont mieux adaptés pour le service que les peuples des forêts (Echenberg, 1991, p. 63) ; 2) les dirigeants du régime colonial ont ciblé les colonies côtières comme la Côte d'Ivoire pour le développement. De toute façon, une moyenne de 2 200 Burkinabè serviront dans l'armée chaque

13. La chanson a été enregistrée et traduite par Nancy Lawler (1988, p. II, 439). En voici la version anglaise : « *France is our mother/It is she who feeds us/With potatoes/And rotten beans !* »

année entre 1920 et 1947. La plupart sont mossi, et proviennent de la région de Ouagadougou. En fait, Ouagadougou fournira plus de soldats que toute autre région de l'Afrique de l'Ouest française (Echenberg, 1991, p. 50, 53, 55).

Le service militaire contribuera aussi à la création d'un système de migration circulaire. Sur 10 000 Africains de l'Ouest recrutés annuellement comme tirailleurs, environ 8 400 retourneront dans leur village ; les autres prendront racine dans les centres urbains de la fédération. Au Burkina colonial, les vétérans finiront par constituer une portion appréciable de la population dans certaines petites villes comme Ouahigouya, Kaya et Boromo, ainsi que dans des villes plus grandes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Echenberg, 1991, p. 82-83).

La conscription après 1919 entraînera la tentative beaucoup plus ambitieuse de recenser et de répertorier la jeune population burkinabè masculine. Chaque année, des équipes mobiles répertorient les hommes qui paraissent avoir atteint l'âge de 20 ans, pour enfin les classer en quatre catégories : 1) les hommes acceptables pour le service ; 2) les hommes acceptables, mais non requis dans les rangs actifs, et qui sont classés comme « deuxième portion » ; 3) les hommes acceptables, mais qui se sont enfuis, qui sont classés comme « bons absents » (bons pour le service, mais absents) ; et 4) les hommes non qualifiés pour le service.

Au départ, les hommes du premier groupe serviront en tant que soldats avec les tirailleurs, alors que les hommes du deuxième groupe retourneront dans leur village. Toutefois, les autorités réaliseront rapidement que la réserve représente un vaste potentiel de main-d'œuvre migratoire (Echenberg, 1980, p. 430). De plus, les projets de développement colonial de Sarraut dans les années 1920 nécessitent d'énormes quantités de travailleurs africains. Le gouvernement colonial et les autorités militaires joindront rapidement leurs forces afin de mettre les hommes de la « deuxième portion au travail » pour la construction du port de Dakar et de routes ferroviaires, et – plus important encore pour le Burkina colonial – pour l'élaboration d'un réseau complexe de barrages et de canaux d'irrigation dans le delta intérieur du Niger sous la direction du Bureau du Niger (Office of Niger) (Filipovich, 2001). Plus tard au cours de cette même décennie, les autorités enverront des hommes de la « deuxième portion » travailler pour une durée de deux ou trois ans sur des projets à travers toute l'Afrique de l'Ouest. Dans les années 1930, avec le démantèlement du Burkina colonial et la cession de la partie nord-ouest de la colonie au Mali colonial, les hommes issus de la région de Ouahigouya et de Tougan se retrouveront à travailler pour l'Office du Niger (Morabito, 2003 ; Echenberg et Filipovich, 1986, p. 540-541).

Les Burkinabè résisteront dès le départ au recrutement militaire – d'abord avec des armes, puis en prenant leurs jambes à leur cou. Durant la période de conscription générale, c'est-à-dire de 1920 à 1946, Echenberg estime que 16 % des hommes burkinabè ne se présenteront pas à leur examen médical préalable.

Les années 1910 marquent les premiers pas d'une ruée de travailleurs migrants burkinabè vers la colonie britannique avoisinante de la Côte d'Or (Ghana), parmi lesquels plusieurs tentent d'échapper au service militaire (voir Gregory, 1974b ; Coulibaly, 1986 ; Mandé, 1992, p. 11).

Echenberg (1987, p. 107) conclut que « dans le domaine du recrutement militaire, on peut dire que les intérêts coloniaux et des hommes d'affaires l'emportent sur ceux des dirigeants militaires en métropole ». Mais on peut néanmoins suggérer que la création et la mise à disposition de la « deuxième portion » représentent un compromis entre l'administration coloniale, l'entreprise privée et l'armée. Mais cette mesure ne règlera pas tous les conflits. Sur le plan local, certains commandants de cercle tentent de subtiliser à des fins militaires des travailleurs destinés aux travaux agricoles et aux projets locaux (pour un exemple, voir Cordell et Gregory, 1981, 1982). D'autres administrateurs coloniaux et des intérêts privés, dans une initiative destinée à se procurer une main-d'œuvre ouvrière plus fiable pour de l'emploi à long terme, mettront sur pied des politiques visant l'approvisionnement en travailleurs contractuels civils.

— Les travaux publics et la main-d'œuvre privée

En dépit de la mobilisation de millions de personnes/jours de labeur à travers tout le Burkina colonial, le travail forcé de courte durée et la « deuxième portion » ne réussiront pas à combler les besoins des secteurs public et privé. De nombreux travaux touchant l'agriculture commerciale nécessitent un approvisionnement plus régulier et à plus long terme de travailleurs. De plus, les distances pour rejoindre les sites de travail sont souvent plus importantes que les limites imposées par les lois régissant les prestations. Pour répondre à ces contraintes, les autorités coloniales mettront sur pied un système de travail contractuel dont les caractéristiques répondent à ces diverses demandes d'intérêt public et privé. En théorie, les travailleurs burkinabè vendent leur force de travail volontairement en échange d'un salaire. En réalité, plusieurs d'entre eux, devant la petitesse des revenus et des conditions de travail très difficiles, signent des contrats seulement s'ils y sont forcés.

Il existe diverses catégories de travail contractuel, certaines empiétant sur d'autres formes de recrutement de main-d'œuvre au Burkina. La première de ces catégories approvisionne le secteur public en travailleurs. Durant les premières années de la domination coloniale, les travailleurs contractuels construiront des routes situées dans la colonie, mais bien au-delà de la distance maximale de leur village permise par la loi de 1912 sur les prestations. La création de la colonie de la Haute-Volta en 1919 provoquera des demandes accrues pour ce type de travailleurs. Premièrement, le gouvernement colonial a besoin de travailleurs pour construire la capitale coloniale de Ouagadougou ainsi que des centres administratifs de second plan. Deuxièmement, le réseau routier doit

considérablement être élargi. Cette expansion découle en partie de la politique de Hesling, premier lieutenant-gouverneur, qui, en promouvant la culture du coton, espère rendre la colonie autosuffisante (Coulibaly, 1986, p. 82-83). Cette stratégie nécessite toutefois plus de routes afin de ramasser et de transporter le coton ; en fait, Skinner (1964, p. 161) prétend que les Burkinabè ont construit 6 000 kilomètres de routes durant la seule année 1925, ce qui représente environ le huitième de la totalité du réseau de l'Afrique de l'Ouest française.

De tels projets occasionnent une migration substantielle, non seulement chez les hommes, mais aussi chez les femmes. Il est peu probable que les revenus provenant du travail contractuel aient suffi à compenser les pertes en production locale, car bien que la législation coloniale exige que ce type de travail soit rémunéré, les salaires restent minimes. Les données pour le Burkina dans son ensemble sont incomplètes, mais les niveaux de salaire rapportés dans le rapport annuel de Koudougou pour 1932 en donnent une idée :

Les services publics [...] versent généreusement aux travailleurs non qualifiés 1 franc par jour, sans nourriture. N'a-t-on pas vu, en 1931, des travailleurs de Ouagadougou obligés d'apporter leur propre millet ? Un kilo de millet coûtait 2 francs à l'époque ; les travailleurs, recevant un salaire de 1 franc par jour, étaient [donc] déficitaires de 1 franc par jour. Les chemins de fer versaient 1½ franc par jour plus la nourriture (Archives nationales de Côte d'Ivoire – ANCI, 3303, IV-43/13, HV, Koudougou, *Rapport annuel*, 1932, cité dans Cordell et Gregory, 1981, 1982).

La construction de chemins de fer, à des distances encore plus grandes et pour de plus longues périodes, constitue la deuxième forme de travail contractuel public exigeant le recrutement de travailleurs. Le premier de ces projets reliera Thiès, au Sénégal, à Kayes, au Mali occidental, et éventuellement à Bamako, sa capitale. Entre 1919 et 1924, l'administration embauchera près de 25 000 travailleurs et les transportera vers l'ouest par la route jusqu'à Bamako. Ils emprunteront ensuite le train pour aller rejoindre les équipes de construction sur la portion Thiès-Kayes de la ligne Dakar-Niger (Gervais, 1990, II, tableau 2). Ces contingents sont bien sûr principalement formés d'hommes, mais les femmes n'en sont pas absentes : à chaque dizaine de migrants correspond une femme migrante qui fait la cuisine (Gervais, 1990, II, p. 201-211). Si cette proportion demeure constante durant toute la période s'étalant de 1919 à 1924, plus de 2 000 femmes auront été parmi ces migrants.

Comme le projet de Thiès-Kayes achève, le capital colonial amorce un second projet de chemin de fer. Partant vers le nord à partir de la côte ouest-africaine, la première phase du chemin de fer de la Côte d'Ivoire (CFCI) reliant Abidjan à Bouaké, au cœur de la région productrice de cacao, sera complétée en 1912. Une dizaine d'années plus tard, la compagnie s'attaquera à un second segment de la

ligne, qui atteindra Ferkessédougou en 1926 et Bobo-Dioulasso, dans la partie sud-ouest du Burkina, en 1934. De plus, à la fin des années 1920, les équipes reconstruiront la plus ancienne partie du réseau, en plus d'un pont reliant Abidjan à Port-Bouët, sur le lagon Ébrié, aux abords de la côte (Suret-Canale, 1964, p. 260).

Cette route ferroviaire sera communément surnommée le chemin de fer mossi, probablement en référence au territoire mossi, sa destination finale. Avec le recul, le surnom paraît ironique, puisque la ligne a été construite sur le dos des Mossi. Près de 61 000 travailleurs migrants burkinabè, dont environ la moitié étaient d'origine mossi, s'acharneront sur la ligne entre 1921 et 1932 (Archives nationales du Sénégal, *Rapports politiques*, Haute-Volta, particulièrement 1924 ; ANCI, D3122, XIII-28-83/197 ; tous cités dans Gervais, 1990, II, tableau 2). Les conditions de travail étaient sévères sur ces projets d'envergure. Mercier, un administrateur colonial et ardent défenseur du travail forcé et contractuel, décrira avec une candeur surprenante les dangers reliés à de tels emplois :

[Sur les lieux de travail], les indigènes sont une cible facile pour la maladie et les épidémies. [...] L'employeur y est naturellement tenté de passer outre aux mesures préventives toujours difficiles qui protégeraient la vie des travailleurs et respecteraient leur fragilité. La mortalité y atteint des niveaux effrayants, soutirant un lourd tribut (Mercier, 1933, p. 115).

Une troisième catégorie de main-d'œuvre contractuelle privée consiste à l'embauche de travailleurs pour les entreprises du Burkina colonial. Parce que le secteur privé est principalement restreint aux maisons commerciales et aux missions, la main-d'œuvre contractuelle privée au sein de la colonie est limitée dans les premières années (Gervais, 1990, II, p. 201). Vers la fin des années 1920, toutefois, ces compagnies faisant le commerce multiplieront leur nombre de succursales permanentes, embauchant pour cela un grand nombre de travailleurs burkinabè, dont la plupart sont des migrants. Gervais (1987, p. 112) présume que ces contingents sont parfois assez importants, mobilisant parfois plus de 3 000 hommes et femmes pour une durée d'un mois, à de très bas salaires. Des estimés globaux émergent des *Rapports politiques*, qui font d'abord état de l'utilisation de 1 400 travailleurs contractuels dans la colonie en 1924, suivie d'une hausse rapide à 7 000 en 1925, et à 20 000 travailleurs annuellement de 1926 à 1928. Ces chiffres diminuent ensuite à 8 000, 4 500, 2 300 et 2 000 respectivement pour les 4 années suivantes (ANS, Haute-Volta, *Rapports politiques*, cité dans Gervais, 1990, tableau 2).

Le capital privé colonial emploiera aussi des migrants burkinabè à l'extérieur de la colonie. Comme pour les autres formes de travail contractuel, les salaires sont bas et les conditions de travail difficiles, ce qui signifie que les Africains ne sont pas particulièrement enclins à y consacrer leurs énergies. Cependant, des intérêts privés solliciteront le soutien de l'État colonial, profitant de la disposition de

plusieurs dirigeants qui voient le « développement » colonial comme une association entre les secteurs public et privé. L'administration, en retour, encouragera les autorités locales et leurs subordonnés africains à faire pression sur les hommes et les femmes pour qu'ils signent des contrats de travail.

La plupart de ces travailleurs contractuels burkinabè migrent en Côte d'Ivoire où ils travaillent pour des compagnies forestières françaises et des plantations. Les zones forestières étant peu peuplées, l'industrie a du mal à trouver un nombre adéquat de travailleurs. Pour accroître la difficulté, les propriétaires de plantations français ne peuvent compétitionner avec les employeurs africains qui embauchent des travailleurs libres – que ce soit en Côte d'Ivoire ou au Ghana colonial. Suret-Canale (1964, p. 316) estime que durant les années 1920, quelque 8 000 Burkinabè migrent chaque année en Côte d'Ivoire en tant que travailleurs contractuels. D'autres recherches ont toutefois conduit à une estimation de 13 500 migrants annuellement entre 1920 et 1932 (Gervais, 1990, II, tableau 2). La plupart d'entre eux se rendent en Côte d'Ivoire.

LES CONTRADICTIONS DU SYSTÈME

En fin de compte, les diverses formes de travail contractuel ainsi que les mesures de prestations abordées ci-dessus et autres mesures dont nous traiterons plus loin entrent en compétition les unes avec les autres. Le mythe colonial français voulant que la population burkinabè soit docile et pratiquement inépuisable en nombre s'ajoute au fait que les administrateurs locaux, davantage préoccupés par les demandes de la vie quotidienne au sein de la colonie, considèrent les demandes externes de travailleurs comme étant nuisibles à leurs districts. Dans le cercle de Koudougou, par exemple, les conflits entre les besoins locaux en main-d'œuvre et les demandes du secteur privé en Côte d'Ivoire apparaissent au milieu des années 1920. En 1925, Holscherer, une entreprise forestière de la Côte d'Ivoire, recrute 180 travailleurs à Koudougou sans l'accord de l'administration locale. Face à de nouvelles demandes la même année, le commandant de cercle lance une mise en garde sur les dangers d'exporter trop de travailleurs :

En raison des besoins de main-d'œuvre grandissants au sein du cercle, pour l'administration, mais particulièrement pour la construction et nouvelles installations industrielles et commerciales, il n'est pas souhaitable de permettre l'augmentation du nombre de travailleurs répondant aux besoins de l'étranger (ANCI, 1763, X-21-426, Haute-Volta, Koudougou, *Rapport annuel*, 1925, cité dans Cordell et Gregory, 1981, 1982).

Bien que le gouvernement de Ouagadougou désavoue d'abord de tels avertissements, le lieutenant-gouverneur du Burkina colonial proteste bientôt lui-même devant le gouverneur général de Dakar contre les prélèvements

excessifs de main-d'œuvre. Devant faire face aux demandes tant du secteur public que du secteur privé pour des travailleurs migrants au niveau de la fédération, le gouverneur général ignore la plainte :

La main-d'œuvre [*burkinabè*] est, de plus, indispensable sur les lieux de travail du Sénégal, du Soudan et de la Côte d'Ivoire, et je ne partage pas votre avis à l'effet que la Haute-Volta [le Burkina colonial] ne devrait pas être un réservoir de potentiel humain pour les autres colonies du groupe. Votre colonie se chiffre à plus de 3 millions d'habitants, ce qui correspond au quart de la population totale de l'AOF : les travaux publics, mis à part l'entretien des routes, en sont encore au stade embryonnaire. Il est donc naturel que cette population soit sollicitée pour participer dans les projets d'intérêt général pour la Fédération, dont certains, comme le prolongement de la route ferroviaire en Côte d'Ivoire, ne sont pas sans intérêt pour le lieutenant-gouverneur (ANCI, Cote X-6-132, place 1840, lettre de Carde, gouverneur général de l'AOF, au lieutenant-gouverneur de la Haute-Volta, cité dans Coulibaly, 1986, p. 107).

Cependant, la pénurie de travailleurs vers la fin des années 1920 ainsi que le désaccord à propos de la vitalité démographique et de la viabilité du Burkina colonial débouchent sur l'envoi, en 1931, d'une *mission d'inspection*, une équipe spéciale d'enquête dépêchée directement par le ministère des Colonies à Paris. Plus tard, la « mission Sol » remet en question la capacité des colonies à constituer des réservoirs de main-d'œuvre pour la fédération (Gervais, 1990, I, p. 71). En fait, Viala, un médecin faisant partie de la mission, ajoute quelques lignes au rapport de Sol pour dénoncer l'existence d'une crise démographique au sein de la colonie, causée notamment par la malnutrition et la maladie du sommeil, mais aussi par les mesures de mobilisation de la main-d'œuvre. Dans son rapport annuel de 1932, le lieutenant-gouverneur de la colonie propose de restreindre l'embauche de Burkinabè à 40 000 par année. Sa conclusion reprend celle du rapport de la mission Sol :

Ceci reviendrait à dire, écrivait Chessé, lieutenant-gouverneur en poste, que la légende du « Réservoir de Voltaïques » a fait son chemin, et il importe de ne pas se laisser duper sur les capacités de la colonie de fournir de la main-d'œuvre (ANCI, D2975, IV-43/15, Haute-Volta, *Rapport politique annuel*, 1932, p. 20 ; cité dans Gervais, 1990, I, p. 71).

Cette résistance de la part de l'administration au Burkina colonial ne sera de toute évidence pas appréciée, si on se réfère à la décision l'année suivante d'éliminer la colonie et d'annexer la plus grande partie de son territoire à la Côte d'Ivoire. L'une des raisons sous-jacentes à la suppression de la colonie serait de

satisfaire les intérêts des planteurs de la Côte d'Ivoire en leur permettant d'exploiter plus facilement la main-d'œuvre burkinabè (Skinner, 1965, p. 64 ; Lawler, 1992, p. 26), et, pourrions-nous ajouter, de façon moins apparente.

Après la suppression de la colonie en 1933, non seulement la migration contractuelle de la main-d'œuvre persistera-t-elle, mais elle prendra de l'ampleur (Coulibaly, 1986, p. 83, 86). L'administration coloniale de la Côte d'Ivoire cherchera à attirer plus de travailleurs migrants du nord en mettant sur pied des *villages de colonisation* près de Bouaflé au centre de la colonie. Pour transformer les migrants en colons, le gouvernement offrira gratuitement des graines pour la semence et une exonération de la taxe par habitant et du travail contractuel. L'entreprise échouera néanmoins parce que les migrants entendent leur séjour dans le sud comme temporaire et que, même là, ils demeurent toujours soumis aux prestations (Coulibaly, 1986, p. 86 ; Carnot, 1981).

La pénurie de main-d'œuvre en Côte d'Ivoire amènera par la suite Diette, le lieutenant-gouverneur, à imposer à chaque cercle un quota de travailleurs contractuels. L'administration réduira aussi les salaires des travailleurs du secteur public et ceux des travailleurs contractuels du secteur privé dans un effort visant à réduire les dépenses publiques et les coûts privés (Coulibaly, 1986, p. 87). En conséquence, un nombre accru de Burkinabè se dirigeront vers la Côte d'Or (Ghana), où les salaires et les conditions de travail sont bien meilleurs. En 1936, Moudon, le lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire, fait pression sur le Mogho Naba, le dirigeant mossi de Ouagadougou, afin qu'il « encourage » la migration mossi sur les sites de travail de sa colonie. Le dirigeant mossi accepte d'utiliser son influence pour rediriger la migration, mais demande qu'on augmente les salaires. L'administration et les entreprises acquiescent à sa demande, mais deux ans plus tard, ils diminuent une fois de plus les salaires.

Tel qu'il a été mentionné plus tôt, bien que la plus grande portion du Burkina colonial (et de la main-d'œuvre burkinabè) soit destinée à la Côte d'Ivoire, une portion appréciable du territoire burkinabè se joint au Mali colonial. Les autorités mettent sur pied l'Office du Niger sous la gouverne du ministre colonial Sarraut afin de développer le bassin intérieur du fleuve Niger (Morabito, 2003). Comme ce sera le cas pour les projets de développement publics et privés près de la côte, cette démarche dépend aussi, entre autres, de la main-d'œuvre burkinabè. En fait, la mission Bélime, une mission d'inspection qui, après une visite de la région, a conçu le projet initial, n'« exige rien de moins que la transplantation de 1,5 million de Mossi à l'Office du Niger » (Suret-Canale, 1964, p. 319). Après 1932, la région de Dédougou deviendra une partie de la colonie française à l'ouest. Elle doit en principe fournir à l'Office du Niger 5 000 personnes annuellement ; en réalité, les départs annuels dépassent rarement 900 personnes, malgré une campagne majeure lancée par les autorités dans le but d'attirer les Mossi installés dans la nouvelle région annexée (voir Echenberg et Filipovich, 1986, p. 536-537).

La guerre de 1939-1945 intensifiera les demandes en travailleurs contractuels burkinabè. À ses débuts, l'appel sera : « Travaillez deux fois plus fort pour les troupes ! » Après la défaite des Français en 1940, il se transforme en : « Travaillez deux fois plus fort pour la résurrection de la France ! » (Marchal, 1975, p. 40, cité dans Coulibaly, 1986, p. 87). Sous l'administration de Vichy, qui gouverne l'Afrique de l'Ouest française, les demandes en travailleurs augmentent de façon marquée (Suret-Canale, 1964, p. 580). Les conditions de vie en temps de guerre entraînent plus d'abus de la part des autorités, augmentant les départs vers les zones non françaises avoisinantes, et enfin, des protestations virulentes de la part des commandants de cercle et des chefs de villages. Ultimement, au cours de la conférence de Brazzaville organisée en 1944 afin de discuter de la France et de l'empire d'après-guerre, De Gaulle et les autorités coloniales acceptent la demande des Africains d'abolir le travail contractuel. Le Sénégal et certaines colonies de l'Afrique Équatoriale Française bénéficient immédiatement de cette décision ; et le 11 avril 1946, la France abolit la pratique à travers toutes ses colonies. Poussant presque un soupir de soulagement, Coulibaly (1986) écrit « qu'il y a enfin là l'option de rester chez soi sans craindre une réaffectation en Côte d'Ivoire » (p. 89). En fait, la mobilité persistera et prendra même de l'ampleur. L'époque de la coercition se termine, et de nouvelles politiques prennent la place des anciennes. Avec le temps, la restructuration coloniale des sociétés burkinabè créera une dépendance à l'économie de marché, laquelle sera, en revanche, également génératrice de mobilité.

LA CRÉATION INDIRECTE DE LA MIGRATION

L'impôt par habitant

Tenant compte de la préoccupation tant des promoteurs que des opposants à l'expansion coloniale voulant que l'empire ne draine pas les ressources de la métropole, l'administration imposera très tôt en Afrique de l'Ouest française une taxe par habitant. L'article 33 de la *Loi des finances*, entrée en vigueur le 13 avril 1900, prévoit que « les colonies [doivent] couvrir par leurs propres moyens tous les frais encourus par la métropole sur le territoire colonial » (Suret-Canale, 1964, p. 432). Ces frais comprennent les dépenses publiques ainsi que les coûts associés à la *gendarmerie* et à l'entretien de l'armée en sol ouest-africain (Thobie *et al.*, 1990, p. 24).

Les autorités du Haut-Sénégal-Niger exigent au départ que chaque homme, femme et enfant âgé de plus de 8 ans contribuent à l'impôt. Les personnes handicapées, ainsi que le personnel militaire et ses dépendants, en sont toutefois exemptés (Messimy, 1910, p. 287). En 1937, l'âge minimal de la contribution grimpera à 14 ans. Il faut toutefois rappeler que l'extraction de la richesse auprès des sociétés burkinabè a débuté dès les premières expéditions. À cette époque, l'armée française impose des taxes en nature qui soutiennent directement

l'occupation. Chez les peuples burkinabè vivant dans des sociétés centralisées, comme les Mossi et les Gourmantché, de tels prélèvements ressemblent au paiement des tributs durant l'époque précoloniale (Mangin, 1921, p. 22-24). Dans d'autres sociétés, les demandes faites par les dirigeants en dehors du système de parenté sont sans précédent. Dans les deux cas, la perception des richesses se fait de manière directe, les villages approvisionnant les troupes en millet, volailles et autres denrées alimentaires (Coulibaly, 1978, p. 47, 1986). Cette ponction se fait parallèlement à la ponction directe de la main-d'œuvre dont nous avons traité plus haut.

C'est en 1895, à l'époque où la colonie fait toujours partie du Haut-Sénégal-Niger, que les Européens imposent la première taxe formelle au Burkina (Coulibaly, 1986, p. 78). Avec la conquête des Mossi et d'autres peuples burkinabè après 1896, l'installation de la domination coloniale apporte des changements dans la nature et le montant des prélèvements. À partir de 1903, les autorités exigent le paiement en argent, et la partie des taxes versées en nature chute de manière radicale (Piché, Gregory et Coulibaly, 1980, p. 78). À titre d'exemple, dans le cercle de Bobo-Dioulasso, la proportion des impôts versés en nature entre 1899 et 1906 diminue de 98 % à 27 %, jusqu'à atteindre 0 % les années suivantes (Sanogoh, 1977, p. 15).

Pendant un certain temps, l'administration acceptera les versements en coquillages cauris¹⁴, bien qu'à un taux de change outrancièrement désavantageux pour les payeurs de taxes africains (Painter, 1987, p. 129). Mais bientôt, les versements en monnaie française seront exigés. Ce changement s'accompagnera d'un développement plus marqué de l'idéologie coloniale, alors que les autorités décrètent que la participation à l'économie capitaliste constitue un aspect important de la mission civilisatrice (Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974, p. 204). Un administrateur du cercle de Koudougou décrit cet objectif :

Les peuples indigènes de la région [...] peuvent voir leurs revenus diminuer de la moitié d'une année à une autre sans démontrer le moindre signe de conséquences. Ils survivent entièrement des produits de la terre. Le vêtement et les accessoires agricoles étant fabriqués sur le territoire même, les gens n'ont besoin d'argent que pour payer leurs taxes (ANCI, CI, IV-49/12, Koudougou, *Rapport politique du 1^{er} semestre*, 1938, cité dans Cordell et Gregory, 1981, 1982).

Au cours des trois décennies de la domination coloniale, le niveau d'imposition grimpera de façon constante, et générera des revenus largement supérieurs à la croissance de la population. Certaines statistiques globales

14. Pour une explication sur les coquillages cauris en tant que monnaie en Afrique de l'Ouest, voir Johnson (1970).

illustrent l'augmentation du fardeau fiscal. Dans le cercle de Ouahigouya, entre 1900 et 1913, le montant total des impôts collectés annuellement grimpe en flèche, passant de 12 000 à 200 000 francs CFA (D. Ouédraogo, 1976, p. 106)¹⁵. Dans le cercle de Ouagadougou, entre 1906 et 1910, le montant des taxes double pour atteindre 650 000 francs CFA (Tauxier, 1912, p. 538). Quant au budget colonial dans son ensemble, entre 1920 et 1932, les recettes ont été multipliées par 7, passant de 5 à 36 millions, ce qui représentait 83 % des recettes totales et une augmentation annuelle de 13 % en francs constants (Balima, 1970, p. 77 ; Coulibaly, 1986, p. 78-81).

Bien que ces montants illustrent les grandes lignes des hausses d'impôt, c'est dans les ménages que leur effet le plus marqué se fait sentir, ces derniers jonglant déjà difficilement avec les demandes accrues de main-d'œuvre de la part des administrateurs et la production des denrées et des biens en quantité suffisante (pour une étude de cas, voir Cordell et Gregory, 1981, 1982). Une autre façon de mesurer l'effet de l'impôt est d'étudier l'augmentation de cette taxe pour un individu. Rapportant les propos d'Arnaud, un inspecteur colonial qui a enquêté sur la crise économique au Burkina vers la fin des années 1920, Coulibaly note qu'alors que la taxe variait de 0,25 à 3 francs selon la région en 1924, elle aurait grimpé à 12 francs à travers toutes les régions en 1928 (Coulibaly, 1986, p. 80)¹⁶. Bien que les listes de payeurs « oublient » souvent plusieurs personnes, elles incluent pourtant des enfants de moins de 8 ans ainsi que des migrants absents ou des individus décédés depuis longtemps, ce qui augmente le fardeau fiscal de tout le village (Asiwaju, 1976, p. 584-585).

Plus encore, la disponibilité limitée de devises au Burkina aura pour conséquence un fardeau fiscal beaucoup plus lourd sur ses habitants que sur ceux des autres régions de l'Afrique de l'Ouest. En dépit des taux grimpants, l'entrée des francs au Burkina colonial sera limitée durant les premières 30 ou 40 années de la domination coloniale. Certains payeurs de taxes réagiront à la pénurie de monnaie en achetant des francs auprès des employés locaux de l'administration – tirailleurs, policiers ou officiers français – qui n'acceptent de les vendre que contre une quantité de cauris ou des biens dont la valeur excède de loin leur valeur réelle en francs français (Coulibaly, 1986, p. 79). Certaines années, les augmentations d'impôt atteignent 75 % de la monnaie en circulation. En revanche, les taux similaires imposés aux riches régions productrices de cacao de la Côte d'Ivoire correspondent à seulement 5 % de la monnaie disponible (Capet, 1958, p. 66).

15. Entre 1948 et 1994, le franc CFA correspondait à 0,02 franc métropolitain ; ainsi, 1 franc français correspondait à 50 francs CFA.

16. Un franc de 1924 correspond à 0,84 franc de 1973, et un franc de 1928 à 0,62 franc de 1973 (Coulibaly, 1986, p. 106, note 20). La référence complète se lit comme suit : ANCI, X-6-132, place 1840, R. Arnaud, *Lettre au gouverneur de l'AOF*, 1928.10.15,9.

Comment ces taxes réussirent-elles à provoquer de la migration ? Pour les ménages qui ne possèdent pas de surplus à échanger contre des francs, la seule option est de vendre leur force de travail. Cela ne peut se faire dans les limites de la plupart des villages ; c'est pourquoi, comme Suret-Canale (1964) le mentionne, l'impôt sur l'individu contribuera à l'émigration : « Incapables de gagner de l'argent chez eux, les Mossi ou les navétanes bambara et peuhl iront tenter d'en gagner à l'étranger » (p. 437). Plus encore, les paysans migreront pour éviter de payer leurs impôts ainsi que la violence et l'extorsion qui accompagnent souvent leur collecte, alors que les chefs et la police tentent d'amasser les montants affectés à leur district (Skinner, 1960, p. 378, 1965, p. 62-63). Les gens s'en vont vivre dans des cercles éloignés, tels que ceux au nord du Burkina, où la collecte des impôts est moins bien organisée, ou en Côte d'Or voisine, où ce genre de contributions n'est pas imposé avant 1937 (Coulibaly, 1978, p. 51).

Avec la crise économique des années 1930, tant la demande que la valeur des matières premières en provenance des colonies diminuent, ce qui entraîne une réduction des recettes coloniales. Dans un effort visant à préserver ses revenus, l'État décidera de maintenir l'impôt sur l'individu. En fait, durant les deux premières années de la dépression, les autorités hausseront les taxes dans les régions habitées par les Mossi. Bien que ces taux chutent entre 1933 et 1936, ils grimpent jusqu'au plus haut niveau jamais atteint durant les dernières années de la décennie (Gervais, 1990, II, p. 262 ; Suret-Canale, 1964, p. 432-442). C'est ainsi que, à une époque où on aurait pu s'attendre à ce que la chute des matières premières conduise les Burkinabè et d'autres Africains de l'Ouest à se retirer de l'économie monétaire, leur fardeau fiscal les forcera plutôt à consacrer davantage d'énergie à l'entreprise coloniale – soit en migrant plus souvent et pour de plus longues périodes, en travaillant de plus longues heures pour un salaire plus bas, ou en produisant de plus grandes récoltes commerciales. Tout au long de cette décennie – en 1930, 1931, 1935, 1936 et 1937 – les administrateurs considéreront l'impôt par habitant comme le grand responsable des départs (Gervais et Mandé, 2010 ; Gervais, 1990, I, tableau 3). À la conférence de Brazzaville en 1944, André Latrille décrira ces années comme une période de « semi-esclavage », reconnue pour la détérioration des conditions sur les sites de travail et sur les chantiers des compagnies forestières (Mandé, 1992, p. 8). Coquery-Vidrovitch (1976), pour sa part, a considéré cette époque comme un grand tournant marqué par la fin de l'autonomie des économies domestiques africaines et le début de la dépendance économique.

La Seconde Guerre mondiale influencera la plupart des décisions politiques dans les colonies de la France et provoquera des besoins accrus. Dans la foulée de la défaite des Français en 1940, le gouvernement de l'Afrique de l'Ouest française se rangera du côté du régime pro-nazi de Vichy, dont l'idéologie conservatrice favorise les employeurs et le capital colonial (Suret-Canale, 1964, p. 578-581 ; Cotte, 1981, cité dans Mandé, 1992, p. 9). Malgré l'extraction d'une main-d'œuvre

accrue, les autorités continueront de prélever des impôts en devises, bien que dans certaines parties de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, ils aient réintroduit les taxes en produits (dans ce cas le caoutchouc) (Suret-Canale, 1964, p. 590). Les deux formes de prélèvements provoqueront de la migration et des départs.

Le mois d'avril 1946 verra la fin du travail forcé (sous la « loi Houphouët-Boigny »), et mai 1946 apportera la fin de l'*indigénat*, ou le traitement arbitraire infligé aux Africains par les autorités coloniales (sous la « loi Lamine Gueye »). Toutefois, l'impôt par habitant restera en place, tout comme les iniquités dans les montants prélevés (Mandé, 1992, p. 12). Comme le souligne Capet (1958) vers la fin des années 1950, « [l']impôt sur le particulier représente moins d'un vingtième des ressources financières des riches régions productrices de cacao, alors qu'en Haute-Volta, il correspond aux deux tiers des ressources » (p. 66). C'est ainsi que l'impôt continuera d'inciter les hommes et les femmes burkinabè à migrer dans le but de se trouver du travail. Certains d'entre eux trouveront un poste salarié ailleurs au sein de la colonie, après que des investissements publics et privés aient créé un besoin en main-d'œuvre. Toutefois, comme le montreront les analyses statistiques du prochain chapitre, une vaste majorité devra quitter le Burkina, soit pour la Côte d'Ivoire, où le travail des Burkinabè et le recrutement agressif d'une main-d'œuvre volontaire à un salaire plus élevé alimentent l'essor économique des années 1950 et 1960, soit pour le Ghana voisin (Kouamé, 1983, 1990 ; Mandé, 1992, p. 13)¹⁷.

Au cours des quelque neuf décennies de domination coloniale, les impôts par habitant encourageront la mobilité. Mais ils provoqueront aussi une autre réaction en encourageant les ménages à la culture commerciale. Bien que cette culture ne produise pas de migration de façon directe, elle constitue néanmoins l'une des mesures qui forceront les ménages burkinabè à participer à l'économie capitaliste, et génère aussi des mouvements migratoires, bien que de façon indirecte.

— Les cultures commerciales

La production de récoltes commerciales est une arme à double tranchant présentant deux objectifs : 1) forcer la participation à la production capitaliste et 2) soutirer des biens commerçables qui serviront à soutenir la colonie. Au début des années 1920, la politique économique coloniale à son apogée avait visé le Burkina pour la production de coton. Sarraut recommande de recourir « à ce vaste réservoir de main-d'œuvre » ; un an ou deux plus tard, l'administration

17. Depuis l'indépendance, peu de recherches se sont penchées sur l'impôt et son rôle dans l'incitation à la mobilité. Cependant, peu après l'indépendance, Dumont rédige une analyse remarquable sur la façon dont la détérioration de l'agriculture burkinabè met en péril la survie dans les régions rurales ; une dizaine d'années plus tard, il remarque que peu de choses ont changé (1962, 1978a, 1978b). Environ à la même période, tant Gregory (1974b, p. 182, 191) que Kouamé (1983, p. 148) montrent du doigt l'impôt par habitant comme étant une cause importante de migration. Ce n'est qu'après le coup d'État de 1983 que le nouveau régime de Thomas Sankara éliminera enfin l'impôt individuel.

exige que chaque village plante dans les *champs du commandant* (Sarraud, 1923, p. 175 ; Coulibaly, 1986, p. 90-91). Dans une variante du travail forcé, les gens travaillent d'abord aux champs sans salaire et remplissent ainsi une partie de leurs obligations de prestataires. En 1924, l'administration instaure une deuxième mesure rendant la culture du coton obligatoire dans presque toute la colonie, ce qui exige des paysans qu'ils fournissent chaque année une quantité prédéterminée de cultures commerciales. Le coton vient en tête, mais les demandes incluent aussi d'autres types de cultures comme l'arachide, le kapok, l'indigo et les noix de karité (Sanogoh, 1977, p. 39).

La culture du coton détourne les gens de la production alimentaire et artisanale ainsi que de leurs autres occupations, un virage d'une ampleur considérable comme en témoigne l'augmentation des récoltes passant de 300 tonnes en 1924 à 6 238 tonnes deux années plus tard (ANCI, Haute-Volta, cote XVIII-1/8, place 6856, *Monographie de la Haute-Volta*, cité dans Coulibaly, 1986, p. 91). Mais cette culture ne s'avérera pas très lucrative, les paysans se trouvant forcés de vendre leur coton à des compagnies commerciales privées à des prix artificiellement bas (Schwartz, 2003). En 1927, le gouverneur Arnaud note que :

[...] le coton, cultivé dans l'intérêt de la nation et sous la pression des administrateurs, est selon l'opinion générale le pire devoir imposé aux habitants locaux. Dans certains cercles, les prix de cette année ne dépassèrent pas 0,30 franc ; le kapok et la noix de karité sont condamnés, en vertu des coûts élevés de transport, à être vendus aux mêmes bas prix (ANCI, Haute-Volta, *Lettre au gouverneur général de l'AOF à Dakar*, 15 octobre 1927, p. 10, cité dans Coulibaly, 1986, p. 93).

Les conditions ne s'améliorent pas au cours des décennies suivantes. Au moment même où la dépression provoque une hausse des impôts par habitant, la chute du prix des matières premières force les paysans burkinabè à produire plus de cultures commerciales. Plus encore, au terme de la dépression, à la fin des années 1930, la pression persiste sur les paysans pour produire de larges quantités de récoltes commerciales afin de payer leurs impôts. Plus tard, l'effort de guerre entraînera une demande accrue de coton, d'arachides et d'autres récoltes (Suret-Canale, 1964).

Durant la période d'après-guerre, la fin du travail forcé et de l'*indigénat* privera l'État colonial des deux mesures coercitives dont il se servait pour « encourager » la production du coton. Néanmoins, malgré le soutien financier de la métropole, la quête incessante de revenus nécessaires au financement des projets de développement engendrera une dépendance permanente aux cultures commerciales. Pour plusieurs Burkinabè, le maintien de l'impôt par habitant se traduit par la production de coton, de kapok, d'indigo, d'arachides et d'autres cultures afin de payer ladite taxe (Suret-Canale, 1980).

Quelles en seront les répercussions sur la migration ? Durant les premières années, certains paysans migreront sur de courtes distances pour remplir leurs obligations de prestataire ou de travailleur forcé. Plus tard, certains Burkinabè partiront travailler dans les champs des commandants. Cependant, la plus importante forme de migration engendrée par la production forcée de cultures commerciales sera indirecte, prenant la forme de fuites. Dès 1927, seulement trois ans après l'instauration de la culture du coton, l'évasion se révélera un problème pour le gouvernement (Schwartz, 2003). Arnaud décrit la situation comme suit :

En ce qui concerne les gens issus des territoires mossi en tant que tels, ils se sont regroupés en si grand nombre dans la zone britannique que les Anglais durent nommer deux Moro Naba, un à Accra, et un à Kumasi [...] Les Mossi, dont le nombre augmente chaque jour, sont des émigrants en provenance de Ouagadougou, de Ouahigouya et de Tenkodogo. Un Naba a récemment été nommé à Bakou (dans la partie nord de la Côte d'Or), les colonies mossi étant très nombreuses à cet endroit (ANCI, Arnaud, *Rapport n° 1, 1927*, cité dans Coulibaly, 1986, p. 93).

Pour ne citer que quelques chiffres, vers la fin des années 1920, Hesling, alors gouverneur du Burkina colonial, estime que le nombre de Burkinabè présents en Côte d'Or est d'environ 300 000 (Coulibaly, 1978, p. 81-82). Les autorités britanniques de la Côte d'Or arrivent à une estimation un peu plus modeste (Songré, Sawadogo et Sanogoh, 1974, p. 386). La plupart de ces migrations sont de nature circulaire. Cependant, en 1939, le gouverneur Delavignette estime que la culture forcée du coton a conduit à l'installation permanente de 100 000 Mossi dans la colonie britannique voisine (Delavignette, 1939, p. 71).

Il n'y a pas que la production obligatoire de récoltes commerciales qui ait entraîné la fuite. À différents degrés, toutes les politiques coloniales décrites ci-dessus ont provoqué des réactions semblables. Ainsi, bien que l'objectif des autorités n'ait jamais été de faire fuir les gens, il n'en demeure pas moins que telle a été la conséquence majeure de leurs politiques. Tout au long des nombreuses décennies marquées par la conquête française et jusqu'à l'indépendance nationale, de nombreux Burkinabè seront persuadés que leur seule option viable demeure la fuite (Gervais, 2000).

LES MIGRATIONS INVOLONTAIRES : LA FUITE

Aux yeux de plusieurs Burkinabè, et même de villages burkinabè entiers, un déplacement de quelques kilomètres représente une simple forme de résistance durant les premières années de la domination coloniale (Marchal, 2003). Un simple déménagement permet aux habitants d'éviter de payer des impôts

pendant quelques mois, une année, ou même davantage. Le fait de traverser une frontière pour se rendre dans un autre cercle réduit les risques de harcèlement. La disparition de certains membres de familles, surtout des jeunes hommes, durant quelques jours ou quelques semaines, le temps que les autorités coloniales ou la police traversent la région, s'avère une stratégie efficace pour éviter d'être recruté comme travailleur sous quelque forme que ce soit. Cette mobilité est majoritairement de nature temporaire, les individus ou des villages entiers retournant éventuellement à leurs lieux d'origine.

Certains fonctionnaires de divers paliers de la hiérarchie coloniale comprennent les raisons matérielles de ces désertions. Alors que des rapports occasionnels en attribuent les causes à des « disputes entre chefs de clans » ou à de la sorcellerie, d'autres parlent d'une résistance à la panoplie de politiques de main-d'œuvre, fiscales et agricoles de l'administration coloniale. Le nombre de Burkinabè ayant pris la fuite est considérable. Dans le cas du cercle de Koudougou, par exemple, des documents gouvernementaux rapportent que des centaines et parfois même des milliers de personnes cherchent refuge ailleurs chaque année (Cordell et Gregory, 1982, p. 221).

Certains observateurs, toutefois, ne comprennent pas pourquoi les gens s'enfuient. Le racisme et le paternalisme de l'idéologie coloniale occultent l'analyse de la résistance locale. En 1925, par exemple, le commandant du cercle de Koudougou attribue l'émigration à l'« esprit récalcitrant » des Mossi :

Ce genre d'attitude, qui fait du Mossi un individu de moindre valeur, est aggravée par l'extrême dispersion de ses villages [...] [Il n'existe] aucune forme de vie sociale autre les marchés, [...] aucune vie communautaire ou intérêt collectif qui donnerait au village une personnalité politique et économique. Chaque individu vit de façon distincte, prêt à se soustraire à toute obligation contraignante (ANCI, 1763, X-21-426, Haute-Volta, Koudougou, *Rapport annuel*, 1925).

Le renforcement de l'autorité durant la deuxième décennie de la domination coloniale rendra de plus en plus difficile le fait de rester dans la colonie tout en évitant ses exigences. La défection prend alors des allures de migration internationale alors que des centaines, voire des milliers de Burkinabè s'enfuient vers le Ghana colonial, parfois temporairement, parfois définitivement (Gervais, 2000 ; Kouamé, 1983, 1990). Le passage de la frontière menant à l'Afrique britannique est une extension logique des méthodes éprouvées de défection locale, ainsi qu'un moyen plus efficace d'éviter l'autorité coloniale¹⁸.

18. Pour des détails sur la limitation de la frontière entre le Burkina colonial et la Côte d'Or, voir Salmon (2003).

Mais bientôt, en particulier après les débuts de l'essor du cacao en Côte d'Or, les Burkinabè seront aussi attirés dans cette région en raison des avantages économiques qu'elle offre. Le travail forcé, dont les conditions ont toujours été moins sévères que dans les territoires français, y sera aboli en 1927 (Asiwaju, 1976, p. 583-585). Les hommes et les femmes y déménagent aussi pour gagner plus d'argent, les taxes y étant moins élevées, voire inexistantes, jusqu'en 1937. C'est ainsi que l'interrelation entre le désir de fuir et l'attrait de revenus plus élevés prend forme.

Certains des premiers migrants s'installent dans les territoires Ga et Ashanti du sud et du centre de la Côte d'Or (Gregory, 1974b ; Songré, Sawadogo et Sanogoh, 1974). Dans les années 1950, Le Moal fait enquête auprès des migrants burkinabè permanents arrivés entre 1925 et 1935, faisant ressortir de façon très claire les raisons les ayant conduits à quitter le Burkina colonial, à savoir les taxes élevées et le recrutement des travailleurs. Mais ces migrants soulignent aussi l'intérêt, à l'époque, de déménager au Ghana, où ils prospèrent en travaillant dans les champs de cacao, les forêts, les mines et les ports, en cultivant les champs, ou encore en pratiquant le commerce de la noix de kola (Le Moal, 1960, p. 448-449).

Durant les années 1930, 1940 et 1950, les besoins accrus en main-d'œuvre burkinabè provoquent aussi plus de départs, une tendance accentuée par le développement limité du capitalisme colonial au Burkina. La Côte d'Ivoire et la Côte d'Or continuent de se disputer la main-d'œuvre burkinabè, mais c'est la colonie britannique qui demeure la plus attrayante, même après l'instauration d'une taxe par habitant en 1937. Ce n'est qu'après 1946, alors que le travail forcé prend fin et que les planteurs ivoiriens se voient contraints d'offrir des salaires compétitifs, que les Burkinabè se dirigeant en Côte d'Ivoire dépassent en nombre ceux se rendant au Ghana. Amin résume ainsi ce phénomène : « L'abolition du travail forcé libéra une énorme force de travail pour le développement rapide d'une agriculture basée sur les plantations indigènes » (1971, p. 50).

CONCLUSION

Ayant décrit le contexte colonial à la base de nouveaux mouvements migratoires, il reste à voir comment ceux-ci se répercutent concrètement dans les données de l'enquête nationale de 1974-1975. En d'autres mots, ce qui reste dans la mémoire des hommes et des femmes ayant participé à ces mouvements migratoires du début du xx^e siècle, tels qu'ils ont été consignés dans les interviews auprès des migrantes et migrants burkinabè interrogés en 1974-1975. Dans les prochains chapitres, nous considérerons d'abord les migrations masculines, réservant aux migrations féminines un traitement séparé.



CHAPITRE 3

LA GENÈSE DES MIGRATIONS DE TRAVAIL DES HOMMES, 1900-1946

LE PRÉSENT CHAPITRE MET EN LUMIÈRE LES RÉACTIONS des Burkinabè face aux différentes politiques coloniales décrites dans le chapitre précédent. Bien que l'État colonial ait imposé les mêmes programmes à travers toute la colonie afin d'encourager la migration de travail, leurs effets varient selon le groupe ethnique ou la région. Certains aspects de la migration burkinabè, comme les destinations internationales, dépendent largement de l'État colonial ou de la géographie. D'autres caractéristiques, dont le profil social des migrants, sont déterminées



par la réponse de chaque société africaine aux demandes coloniales. C'est le cas, comme nous le verrons, des différences entre la mobilité des Mossi et celle des populations des autres régions du pays.

Dans un premier temps, utilisant les données de la première enquête nationale sur les migrations¹, nous analysons les divers flux migratoires². Durant la première moitié du siècle, on assiste à la reconfiguration de la cartographie changeante de la mobilité interne et internationale. Ainsi, comme le montrent nos données, la migration burkinabè se développe jusqu'à constituer un réseau complexe formé de plusieurs courants migratoires majeurs. En effet, les tableaux analysés ici comprennent sept lieux d'origine et de destination, ce qui produit une matrice de 49 cellules représentant autant de flux migratoires. Pour simplifier la présentation, nous traitons séparément la migration internationale et la migration interne, même si les deux formes de migration sont intimement liées, ce que nous aurons l'occasion de préciser par la suite. Pour chaque forme de migration (internationale et interne), nous abordons la question des motifs ayant conduit les hommes burkinabè à se déplacer et les occupations exercées une fois arrivés à destination, pour ensuite brosser un tableau des caractéristiques sociales des migrants : la durée de leur séjour, leur âge, leur état civil, avec qui ils se sont déplacés et chez qui ils ont logé.

LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les flux migratoires internationaux

Les trois destinations pour la main-d'œuvre burkinabè

Durant la première moitié du xx^e siècle, les hommes burkinabè migrèrent surtout vers des destinations internationales. Entre 1900 et 1931, par exemple, environ 40 % des déplacements masculins se sont effectués à partir de lieux d'origine burkinabè vers des destinations internationales et le pourcentage de migrants qui sont retournés au Burkina est de 30 %, ce qui totalise 70 % de l'ensemble des migrations masculines burkinabè (tableau 3.1). Ce pourcentage atteint 80 % pour la période 1932-1946 (tableau 3.2). La migration internationale est surtout masculine à cette époque. Au cours des trois premières décennies du siècle, pour chaque femme qui quitte en direction du Ghana colonial ou de la

1. Rappelons que la première enquête, réalisée en 1974-1975, fournit les données pour la période 1900-1974 (chapitres 3 et 4 pour les hommes et chapitre 6 pour les femmes). La période 1975-2000 est basée sur la deuxième enquête, réalisée en 2000 (chapitre 5 pour les hommes et chapitre 7 pour les femmes).
2. Bien qu'il ne nous soit pas possible de fournir une évaluation précise du nombre de migrations pour les périodes anciennes, nous rappelons que les données pondérées de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 représentent 56 000 migrations d'hommes burkinabè entre 1900 et 1931 et 220 000 entre 1932 et 1946.

Côte d'Ivoire, on dénombre 25 hommes, et ce, qu'il s'agisse de migrations à partir des zones rurales mossi vers le Ghana colonial ou de la mobilité entre les autres régions rurales et la Côte d'Ivoire ou d'autres destinations internationales. Il en va de même en ce qui concerne la mobilité entre d'autres lieux internationaux, probablement parce que la plupart de ces déplacements sont associés au service militaire. Les destinations internationales varient peu selon le découpage géoethnique, surtout parce qu'elles dépendent de facteurs externes aux sociétés burkinabè. Au Ghana colonial, la proximité géographique et le caractère moins coercitif des lois coloniales britanniques constituent des facteurs déterminants. En Côte d'Ivoire ainsi que pour d'autres destinations, ce sont les intérêts coloniaux français qui exercent un rôle majeur.

TABLEAU 3.1

Flux migratoires masculins, 1900-1931

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	Total	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		0,1	0,4	2,1	0,3	0,4	0,0	1,7	5,0	(64)
Villes secondaires		0,4	0,1	0,8	0,6	0,3	0,2	1,1	3,5	(87)
Rurale mossi		4,0	1,5	1,1	1,3	6,1	7,9	11,1	33,0	(188)
Autre rurale		0,8	1,2	1,0	2,4	2,9	3,5	5,2	17,0	(145)
Côte d'Ivoire		0,1	0,2	5,3	2,4	0,8	0,1	0,4	9,3	(63)
Ghana		0,0	0,1	7,1	2,2	0,0	1,0	0,0	10,4	(59)
Autre internationale		0,6	0,3	9,9	4,0	0,5	0,0	6,5	21,8	(185)
Total	%	6,0	3,8	27,3	13,2	11,0	12,7	26,0	100	
	(N)	(89)	(82)	(127)	(106)	(78)	(76)	(233)		(791)

Note : Pourcentages pondérés (chiffres non pondérés entre parenthèses).

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.2**Flux migratoires masculins, 1932-1946**

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	Total	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		0,3	0,4	2,2	0,7	0,6	0,2	1,8	6,2	(286)
Villes secondaires		0,7	0,0	0,7	0,4	0,2	0,1	0,7	2,8	(254)
Rurale mossi		3,2	1,1	2,1	0,9	7,2	7,7	7,6	29,8	(646)
Autre rurale		1,7	0,6	0,5	2,0	5,0	3,0	3,3	16,1	(557)
Côte d'Ivoire		0,3	0,2	6,3	4,1	0,6	0,0	0,9	12,4	(355)
Ghana		0,1	0,0	7,0	2,6	0,1	0,4	0,1	10,3	(227)
Autre internationale		1,0	0,4	7,9	3,3	0,1	0,1	9,6	22,4	(785)
Total	%	7,3	2,7	26,7	14,0	13,8	11,5	24,0	100	
	(N)	(366)	(265)	(514)	(446)	(415)	(263)	(841)		(3110)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Bien que les destinations des migrants mossi et non mossi soient comparables, le volume de leurs flux migratoires est très différent. En général, les flux des Mossi sont plus importants durant la première période et ils correspondent à près des deux tiers de la totalité des déplacements estimés. Entre 1932 et 1946, cette proportion diminuera jusqu'à 40 %. Ces pourcentages élevés ne sont pas surprenants si on tient compte du fait que les Mossi forment environ la moitié de la population totale. Toutefois, on peut être surpris de constater que la migration des non-Mossi a aussi été considérable ; en fait, elle aurait même surpassé la mobilité des Mossi entre 1932 et 1946. La littérature migratoire laisse souvent supposer que la migration burkinabè est surtout pratiquée par les Mossi, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas en ce qui concerne la première moitié du siècle.

Les trois sous-systèmes de migration masculine

Durant la première moitié du xx^e siècle, les hommes se déplacent à l'intérieur de trois réseaux distincts et inégaux, reliant le Burkina rural au Ghana colonial, à la Côte d'Ivoire et à d'autres destinations étrangères. Le nœud central de

ces trois réseaux se trouve au Burkina rural, où retournent la plupart des hommes. Dès le début, la migration des hommes burkinabè est de nature circulaire, seul un petit nombre d'entre eux s'installant à l'étranger.

Le réseau le plus stable, c'est-à-dire le plus important durant toute la période, relie les territoires ruraux mossi et d'autres régions rurales au Ghana : environ 11 % des migrations estimées amènent des hommes provenant de ces régions vers la colonie britannique voisine ; on évalue leur retour à un autre 10 % (tableaux 3.1 et 3.2). L'enquête a répertorié très peu de mobilité à l'intérieur du Ghana ou entre le Ghana et la Côte d'Ivoire ou quelque autre destination internationale ; les hommes se déplacent donc très peu avant de retourner chez eux.

Un deuxième réseau relie les zones rurales du Burkina avec la Côte d'Ivoire. Entre 1900 et 1931, un dixième des migrations s'effectuaient dans cette direction ; les retours se chiffraient à environ 8 %. Durant la période suivante, les départs vers la Côte d'Ivoire totalisent 12 % et les retours 10 %. Le nombre d'allers vers la Côte d'Ivoire et de retours vers le Burkina entre 1932 et 1946 est plus ou moins équivalent à celui des déplacements entre le Burkina rural et le Ghana à la même époque. Encore une fois, ce sous-système est relativement fermé ; l'enquête enregistre peu de migrations entre la Côte d'Ivoire et le Ghana ou quelque autre destination internationale.

Le troisième réseau relie le Burkina rural aux « autres » destinations internationales. Le tableau 3.1 démontre de façon très nette qu'il constitue le plus important de tous les réseaux en place entre 1900 et 1931 : le nombre de déplacements entre le Burkina rural et les autres destinations internationales s'élève à 16 % de toutes les migrations enregistrées et le mouvement inverse équivaut à environ 14 %. Ces pourcentages soulèvent un doute sur le portrait généralement accepté de la migration burkinabè, lequel suggère que les courants migratoires vers le Ghana colonial ont été les plus importants. Entre 1932 et 1946 toutefois, ce réseau connaît un déclin, les départs en direction des autres destinations internationales chutant à 11 % du total, tout comme les retours. Bien que ces courants aient aussi tendance à être fermés, il n'en demeure pas moins que ce réseau est plus ouvert que les autres. Durant la première partie du siècle, le nombre de migrations entre les « autres » (tierces) destinations internationales sera assez considérable (7 % de tous les départs) ; de plus, leur nombre augmentera jusqu'à constituer le plus important flux lorsque considéré séparément entre 1932 et 1946 (10 %). Un examen de l'évolution des flux au cours des deux périodes permet une analyse plus fine de la façon dont ils redessinent la géographie de la région.

Les premières années : flux migratoires et construction de l'espace colonial

La plupart des études sur les migrations burkinabè montrent que la migration internationale a extrait un grand nombre d'hommes des régions rurales. L'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 confirme cette conclusion. Durant les trois dernières décennies du XX^e siècle, environ 50 % des migrations masculines sont issues des zones rurales et environ 40 % des migrants de sexe masculin y retournent éventuellement.

À l'instar des autres enquêtes, cette dernière souligne la prédominance de la migration mossi au début de l'ère coloniale. Environ le tiers de tous les déplacements s'est effectué à partir de territoires ruraux mossi, et près d'un autre tiers se terminent au même endroit. Le rôle prédominant des Mossi en fait le centre d'intérêt de la plupart des études de la migration burkinabè, ce qui laisse l'impression que les autres sociétés ne sont pas concernées ou qu'elles ne le sont que de façon minime. Cependant, les données de l'enquête nationale de 1974-1975 montrent que les non-Mossi occupent eux aussi une place essentielle au cœur du système migratoire. Environ le tiers des migrations débutent ou prennent fin dans des zones rurales habitées par d'autres peuples que les Mossi.

D'autres observations originales émergent de cette première enquête. À l'instar des recherches antérieures, les résultats confirment que le nombre de migrations vers le Ghana colonial a été plus élevé que les mouvements en direction de la Côte d'Ivoire. Mais cette différence n'est pas très importante. Environ 12 % des déplacements répertoriés par l'enquête se sont faits à partir du Burkina colonial en direction de la colonie britannique, alors que 10 % d'entre eux ont eu pour cible la Côte d'Ivoire. Les raisons pour lesquelles l'enquête rapporte une différence aussi mince ne sont pas immédiatement évidentes. Une explication possible est qu'à cette époque plus de migrants s'installent de façon permanente au Ghana qu'en Côte d'Ivoire, mais il n'existe aucune donnée pour vérifier cette hypothèse.

On peut également émettre l'hypothèse que les hommes ayant migré au Ghana colonial ont quitté plus tôt durant la période de 1900 à 1931, qu'ils étaient plus âgés en 1974-1975 et donc plus susceptibles d'être décédés antérieurement au sondage. Il est impossible, à partir de l'enquête de 1974-1975, de dégager la répartition des migrations durant la période de 1900 à 1931. Cependant, nous pensons que la mobilité en direction du Ghana a été plus marquée durant les années 1920, et ce, pour deux raisons. D'abord parce que le développement des plantations au Ghana colonial, qui a débuté durant les années 1910, s'est accéléré de façon frappante au cours de la décennie suivante, ce qui a provoqué une demande accrue pour des travailleurs étrangers (Rouch, 1956, p. 27-28). La deuxième est que le gouvernement colonial en place au Burkina a instauré, en 1919, des lois sur le travail forcé ayant comme objectif de

contraindre les hommes burkinabè à migrer vers la Côte d'Ivoire. Les conditions de travail et les salaires étant supérieurs au Ghana qu'en Côte d'Ivoire, plusieurs hommes ont plutôt « opté » pour cette destination³.

D'autres sources d'origine française appuient cette chronologie de la migration burkinabè en direction du Ghana. Ces sources fournissent même les raisons pour lesquelles le nombre de départs pourrait avoir augmenté. Le départ des hommes burkinabè débute avec la montée de la culture du cacao vers la fin du XIX^e siècle (Skinner, 1960, p. 379). Les calendriers agricoles complémentaires pour la production du millet et du sorgho au Burkina et du cacao au Ghana encourageant la mobilité. Jusqu'en 1914, un mode supposé « harmonieux » de migration saisonnière se développe. En fait, en 1909, des autorités du régime colonial du cercle de Ouahigouya incitent même les hommes à aller gagner de l'argent au Ghana colonial pour payer leurs impôts (Marchal, 1980). Au cours des quelques années suivantes toutefois, ces départs prennent des allures de véritable exode aux yeux des Français, amenant les administrateurs à décrier la perte de travailleurs burkinabè (Marchal, 1980 ; Cordell et Gregory, 1982). En 1929, année où Labouret rapporte que les autorités britanniques du Ghana colonial évaluent à 79 399 le nombre de Mossi ayant traversé la rivière Volta, une telle migration est considérée comme une crise (Labouret, 1930, p. 249 ; voir aussi Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 79).

De façon générale, les données quantitatives glanées dans différents rapports décrivent la même tendance. L'émigration connaît une hausse vers la fin des années 1920, passant de quelques milliers de personnes à plusieurs dizaines de milliers. Le nombre de départs grimpe, à l'instar de celui des « réserves », c'est-à-dire les migrants résidant au Ghana (Labouret, 1930, p. 244-245 ; Gregory, 1974b ; Coulibaly, 1978 ; Cordell et Gregory, 1981, 1982 ; Mandé, 1992, p. 4). Vers la fin des années 1920, des sources françaises et britanniques évaluent le nombre de Burkinabè résidant au Ghana colonial entre 100 000 et 200 000. Plusieurs de ces immigrants se dirigent vers les riches régions agricoles du centre et du sud du Ghana, où ils offrent leurs services aux agriculteurs locaux ou cultivent la terre à titre de métayer (Labouret, 1930, p. 246-248). Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, quelque 2 000 à 7 000 hommes sont recrutés annuellement durant les années 1920 pour le travail dans les plantations et sur les chemins de fer. Toutefois, la colonie française ne pourra jamais attirer un nombre suffisant de travailleurs (Labouret, 1930, p. 246).

Quelles conclusions en tirons-nous ? À notre avis, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 a probablement sous-évalué le nombre de migrations vers le Ghana au cours des premières décennies du siècle, car si les départs vers

3. Cela est confirmé par les recherches dans les archives : voir Cordell et Gregory (1981, 1982).

le Ghana avaient été aussi importants que ce que rapportent les sources qualitatives, l'enquête aurait enregistré un écart plus grand que 2 % entre les flux du Burkina vers le Ghana colonial et ceux du Burkina vers la Côte d'Ivoire. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les Français sont plus préoccupés par la perte de travailleurs potentiels en direction du Ghana colonial que par les migrations vers la Côte d'Ivoire, et ce, particulièrement après 1916 alors que les besoins en main-d'œuvre foisonnent dans la colonie française voisine.

Une autre caractéristique surprenante de la migration burkinabè entre 1900 et 1931 telle que révélée par l'enquête concerne les départs vers d'autres destinations internationales, qui dépassent en nombre ceux vers le Ghana colonial et la Côte d'Ivoire. Plus de 15 % des déplacements amènent des hommes vers ces destinations. En fait, les départs à partir des territoires ruraux mossi dans ces directions représentent le flux le plus important (11 %) pour les premières trente années du ^{xx}e siècle. Le déplacement à partir des régions rurales non mossi est aussi important. Les migrations de retour, effectuées à partir d'autres localités internationales vers les zones rurales du Burkina, atteignent 20 % de l'ensemble. Combinés, ces flux concernent 40 % de la totalité des déplacements masculins.

Ce réseau migratoire a sans doute été généré en grande partie par la mobilité liée au service militaire et aux autres types de travaux pour l'État colonial. Ces formes de mobilité sont bien connues. Toutefois, l'important volume de migrations effectuées par les hommes burkinabè entre des points situés à l'extérieur de la colonie au début de l'ère coloniale n'est apparent dans aucune autre source. Son ampleur restera voilée par une tendance à analyser ces migrations en fonction de la tâche à accomplir (comme la construction de chemins de fer ou de routes, ou encore le travail dans des plantations privées) plutôt qu'en fonction de la destination. Dans son article, Ledange (1922, p. 136) rapporte, par exemple, que « la colonie fournit à l'heure actuelle 6 000 travailleurs affectés à la construction du chemin de fer Thiès-Kayes, remplaçables à tous les six mois, ainsi que [...] 2 200 travailleurs manuels affectés au chemin de fer de la Côte d'Ivoire ».

La persistance des départs au plus fort de la domination coloniale

Mises à part quelques exceptions, les flux migratoires effectués entre 1932 et 1946 s'apparentent à ceux du début du siècle (tableau 3.2), les principaux courants reliant toujours le Burkina rural au Ghana colonial, à la Côte d'Ivoire et à d'autres destinations internationales. Les Mossi des régions rurales occupent toujours une place majeure : plus de 22 % de tous les migrants répertoriés lors de l'enquête proviennent des territoires mossi, et plus de 21 % y retourneront. Mais, une fois de plus, les hommes issus des autres régions rurales se déplacent aussi en très grand nombre. La proportion de migrants ayant traversé une frontière internationale s'élève à 11 % et un autre 10 % s'y ajoute pour ce qui est des retours.

Un examen détaillé des flux particuliers révèle à la fois des éléments de changement et de continuité. Les migrations en provenance et en direction du Ghana restent à peu près inchangées. La proportion des hommes mossi issus des régions rurales qui ont quitté pour le territoire britannique et en sont revenus atteint respectivement 8 % et 7 % de tous les déplacements. Les autres Burkinabè d'origine rurale se déplaçant dans la même direction représentent 3 % de toutes les migrations ; il en est de même pour leurs retours. Les données de l'enquête mettent donc en doute les conclusions de Zachariah et Condé (1980) basées sur une enquête de 1960-1961 voulant que le démantèlement du Burkina colonial en 1932 et l'instauration du travail forcé au Ghana colonial cinq ans plus tard provoquent un virage migratoire de la colonie britannique vers la Côte d'Ivoire, faisant de ce pays la plus importante destination internationale. Leurs conclusions coïncident avec celles de Kouamé (1983 et 1990), dont l'analyse repose aussi sur les données du sondage de 1960-1961 – données qui ont été rajustées pour refléter les différences entre le taux de mortalité et le taux de rétention chez les migrants résidant au Ghana colonial et en Côte d'Ivoire. Kouamé en déduit que ce virage migratoire vers la Côte d'Ivoire s'est produit après la Seconde Guerre mondiale (1990, p. 85-87).

Néanmoins, la proportion des déplacements effectués en provenance et en direction de la Côte d'Ivoire a possiblement légèrement augmenté par rapport à l'ensemble des migrations internationales (comparer les tableaux 3.1 et 3.2). Des sources d'origine européenne confirment cette conclusion. Cette mobilité reste toutefois involontaire (Cordell et Gregory, 1981, p. 81-84, tableau 6). Des sources officielles mentionnent néanmoins que la colonie de Côte d'Ivoire ne peut combler ses besoins en main-d'œuvre (Coulibaly, 1986, p. 83-89 ; Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 87-89).

D'un point de vue ethnique et régional, le léger virage migratoire vers la Côte d'Ivoire entre 1932 et 1946 aura des conséquences majeures. Alors que 17 % des migrations mossi effectuées entre 1900 et 1931 concernent la Côte d'Ivoire, ce pourcentage grimpe à 25 % entre 1932 et 1946. Chez les non-Mossi, cette proportion atteint près du double – passant de 17 % à 31 %. Bien qu'il soit significatif chez les deux groupes, le virage migratoire vers la Côte d'Ivoire sera plus important chez les non-Mossi.

Mais alors, si le nombre de migrations vers la Côte d'Ivoire augmente, ne serait-ce que de façon minime, et que les déplacements vers le Ghana ne connaissent aucune diminution, quelle est l'origine de cette hausse ? Les données démontrent clairement que les migrations vers d'autres destinations internationales – la France ou d'autres colonies françaises – ont changé au profit de la Côte d'Ivoire. Une étude détaillée de ces autres courants internationaux (non représentés dans les tableaux) souligne la diversité des destinations ainsi que leur importance pour les objectifs plus larges de la métropole et de la colonie

pour les années 1932 à 1946. La proportion des migrations du Burkina colonial, de la Côte d'Ivoire et du Ghana colonial vers d'autres destinations internationales répertoriées s'élève à environ 15 % de tous les déplacements. Plus de la moitié de cette mobilité concerne des destinations en dehors de l'Afrique, comme la France ou l'Indochine française. La quasi-totalité de l'autre moitié s'effectue vers des destinations africaines, mais situées en dehors de l'Afrique occidentale française ou de l'Algérie, le tout correspondant plus ou moins aux proportions enregistrées pour les années 1900 à 1931. Les autres destinations d'une certaine importance sont le Soudan français, le Mali colonial ou le Sénégal, qui conservent leurs niveaux antérieurs (respectivement 5 % et 2 % de toutes les migrations vers d'autres destinations internationales). Coulibaly (1986, p. 89) confirme le caractère marginal des migrations vers le Soudan français, mentionnant qu'après 1932, la région du Yatenga, qui faisait antérieurement partie du Burkina, doit fournir 5 000 travailleurs mossi à l'Office du Niger établi au Soudan. En fait, elle n'en fournit jamais plus de 900 (voir Echenberg et Filipovich, 1986).

Considérées sous l'angle des sous-systèmes déterminés plus tôt, les migrations entre les territoires mossi et les « autres » destinations internationales chuteront entre 1932 et 1946. Les départs et les retours diminuent jusqu'à atteindre respectivement 8 % de tous les déplacements ; entre 1900 et 1931, les départs et les retours correspondent respectivement à 11 % et 10 %. Bien que moins spectaculaire, une diminution semblable est apparente dans les flux entre les autres zones rurales et les autres destinations internationales. Les chiffres comparés sont de 3 % pour chaque direction entre 1932 et 1946, par rapport à 5 % et 4 %, respectivement, pour les années 1900 à 1931.

Relativement à l'ensemble des migrations mossi, la proportion des déplacements des Mossi vers d'autres destinations internationales diminue en importance, passant du tiers entre 1900 et 1931 au quart entre 1932 et 1946. La proportion de ces déplacements connaît aussi une baisse chez les non-Mossi pour la même période, passant de près du tiers à seulement un cinquième. En comparaison, le nombre de mouvements vers le Ghana colonial reste à peu près inchangé chez les deux groupes. En dépit d'une diminution globale du nombre de migrations vers d'autres destinations internationales, celles-ci demeurent toutefois importantes. Entre 1932 et 1946, les migrations vers d'autres destinations internationales constituent toujours le deuxième plus important flux – tant à partir des territoires ruraux mossi qu'à partir d'autres régions rurales du Burkina (tableaux 3.1 et 3.2).

— Les motifs et les activités économiques de la migration internationale

Au-delà des aspects quantitatifs donnant une indication des volumes et des flux migratoires présentés dans la section précédente, il est possible, grâce aux entrevues avec les migrants de situer leur migration dans un contexte plus large.

En particulier, comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, les deux enquêtes utilisées ici permettent d'aborder sept dimensions clés du processus migratoire : 1) les motifs ; 2) les activités économiques à destination ; 3) l'âge à la migration ; 4) la durée de la migration ; 5) l'état matrimonial au moment de la migration ; 6) avec qui les personnes ont migré ; et 7) chez qui elles ont habité à destination. Ce sont ces sept dimensions que nous allons aborder pour les migrations internationales. Nous ferons la même analyse pour les migrations internes dans la prochaine section.

Les réponses aux questions sur les raisons qui amenèrent les hommes à se déplacer et sur ce qu'ils font une fois à destination comportent deux dimensions. La première est de nature macrostructurelle. Les politiques ainsi que l'économie coloniales agissent en interaction avec les sociétés et l'économie burkinabè pour façonner la mobilité. Plusieurs des caractéristiques structurelles de la migration ont été dépeintes dans le chapitre précédent et ressortiront à nouveau de temps à autre dans les pages qui suivent. La deuxième dimension concerne les migrants individuels. Les données des deux enquêtes nous permettent d'explorer la façon dont les hommes burkinabè (ainsi que les femmes, dans les chapitres 6 et 7) perçoivent les pressions et les opportunités de migration et y réagissent au fil des ans. L'étude nous permet également de peindre un portrait collectif des migrants eux-mêmes et de la façon dont ils migrent. Mis à part quelques enquêtes britanniques effectuées à des croisées de traversiers au Ghana colonial en 1918, ainsi qu'une étude à petite échelle entreprise par Rouch (1956) dans les années 1950 et les recherches de Le Moal (1960) effectuées quelques années plus tard, aucune autre source ne nous permet d'explorer à fond les raisons ayant conduit les gens à migrer durant l'époque coloniale.

Ainsi selon nos données, la presque totalité des hommes ayant migré entre 1900 et 1931 ont caractérisé implicitement leurs migrations internationales comme un « séjour » entre deux systèmes économiques. Presque tous se sont décrits comme salariés (voir le tableau 3.3A). Que ces hommes aient migré en tant que travailleurs réquisitionnés pour la Côte d'Ivoire, travailleurs libres pour le Ghana, ou encore à titre d'employés de l'État colonial appelés vers d'autres destinations, ils ont habituellement reçu une forme quelconque de compensation monétaire. Inversement, les migrants voient la migration de retour comme un retrait du travail salarié pour un retour à l'économie familiale. En fait, approximativement 60 % d'entre eux retournent travailler leurs propres terres et environ 40 % s'adonnent au travail familial non rémunéré.

TABLEAU 3.3A**Motifs, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation de travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	19,8	0,0	0,0	3,9	0,0	74,0	2,3	100	(29)
Rural mossi > Ghana	97,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	13,0	0,0	0,2	52,6	0,0	34,2	0,0	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	31,9	0,0	0,0	0,0	0,0	68,1	0,0	100	(24)
Autre rural > Ghana	95,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,1	100	(24)
Autre rural > Autre international	9,0	0,0	0,0	61,0	0,0	30,0	0,0	100	(45)
International > Rural mossi + Autre rural	0,1	0,0	0,0	0,0	97,3	0,5	2,1	100	(160)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.3B**Motifs, migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation de travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	26,8	0,8	0,0	3,7	0,0	68,7	0,0	100	(135)
Rural mossi > Ghana	94,4	0,8	3,2	0,0	0,0	0,0	1,6	100	(139)
Rural mossi > Autre international	13,1	0,0	0,1	52,2	0,0	33,7	0,9	100	(148)
Autre rural > Côte d'Ivoire	26,4	0,0	0,8	9,9	0,0	59,2	3,7	100	(155)
Autre rural > Ghana	90,2	1,3	0,0	2,4	0,0	1,2	4,9	100	(89)
Autre rural > Autre international	8,2	1,5	0,2	67,7	0,0	11,0	11,4	100	(125)
International > Rural mossi + Autre rural	0,8	0,4	0,0	0,1	94,7	0,0	4,0	100	(667)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Qu'ils soient originaires des territoires ruraux mossi ou d'autres régions rurales, les hommes qui partent vers des destinations étrangères au cours des premières décennies du ^{xx}^e siècle rapportent les mêmes motifs de migrer, malgré d'importantes différences sur le plan de l'organisation sociale et politique entre les Mossi, issus de l'une des sociétés les plus centralisées et hiérarchisées d'Afrique, et leurs voisins plus décentralisés. L'origine géoethnique de ces migrants ne fait pas de différence non plus en ce qui a trait aux activités exercées à destination.

Les analyses détaillées qui suivent permettent de diviser les motifs sous-jacents à leur migration en trois catégories associées à la Côte d'Ivoire, au Ghana colonial, et aux « autres⁴ » destinations (voir le tableau 3.3A).

Le recrutement de travailleurs pour la Côte d'Ivoire

Trois hommes burkinabè sur quatre qui sont partis en Côte d'Ivoire disent avoir travaillé en tant qu'ouvriers recrutés en échange d'une certaine compensation monétaire. Parmi eux, plusieurs ont travaillé en tant qu'ouvriers contractuels dans les domaines de l'agriculture commerciale et la foresterie alors que d'autres ont travaillé à la construction du chemin de fer entre Abidjan et Bobo-Dioulasso achevé en 1934 (Suret-Canale, 1964, p. 260 ; Mandé, 1992, p. 4).

Bien que la majorité des migrants soient des travailleurs conscrits, une proportion substantielle d'entre eux – environ le cinquième des hommes mossi provenant de régions rurales et le tiers des Burkinabè issus d'autres régions rurales – rapportent être partis dans le but de trouver un travail, ce qui peut vouloir dire qu'ils étaient des travailleurs salariés « libres » (voir le tableau 3.3A). Que ces proportions incluent ou non tous les « travailleurs libres » est difficile à dire. Dans certains cas, par exemple, les hommes qui signent un contrat de travail, théoriquement en toute liberté au sens juridique du terme, y sont fortement incités par les autorités locales – ces autorités étant elles-mêmes soumises à des pressions de la part des représentants gouvernementaux coloniaux. Ainsi, on peut supposer que plusieurs de ces migrants, plus ou moins au courant des aspects techniques, aient perçu ce type de recrutement comme du travail réquisitionné bien que celui-ci ait été techniquement libre de contraintes. Les données de notre enquête sur les employeurs, non présentées dans les tableaux, confirment en quelque sorte ce portrait : parmi les hommes ayant migré du Burkina rural vers la Côte d'Ivoire, quatre sur cinq travaillent pour des Européens, les autres étant au service d'employeurs ivoiriens.

4. Rappelons que par « autres » destinations, nous faisons référence aux destinations internationales autres que la Côte d'Ivoire et le Ghana.

D'autres recherches confirment cette vision de la mobilité burkinabè vers la Côte d'Ivoire. L'analyse de Coulibaly (1986) à partir de documents administratifs généraux de l'époque du Burkina colonial fait état des mêmes motifs et occupations. La compilation ultérieure de Mandé (1992) et son ajustement des données coloniales laissent présumer que ce sont les compagnies privées – situées pour la plupart en Côte d'Ivoire – qui ont bénéficié le plus des travailleurs migrants burkinabè dans les années 1920. À l'instar de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, une enquête partielle menée en 1960-1961 indique que la plupart des Burkinabè percevaient le travail en Côte d'Ivoire comme un événement hautement indépendant de leur volonté. Avant 1932, plus de 90 % d'entre eux associent leur affectation dans la colonie française voisine au travail forcé ou au service militaire ; moins de 5 % déclarent avoir migré volontairement pour des raisons économiques (Clairin, 1972 ; pour une synthèse de ces résultats, voir Gregory, 1974b, p. 120, tableau IV.1).

Les documents datant de l'époque coloniale dessinent le même portrait. Le rapport politique annuel de 1924 des cercles mossi de Kaya, Koudougou et Ouagadougou rapportent la conscription de plusieurs centaines d'hommes pour la construction du chemin de fer, dont certains auraient œuvré dans la colonie française voisine (Gervais, 1987, p. 111, tableau 7.2). Un ensemble plus complet de rapports de Koudougou pendant les années 1920 fait état du départ d'un nombre croissant d'hommes pour la même raison ; ces sources soulignent également que de plus en plus d'hommes migrent pour aller travailler pour des compagnies forestières et des plantations (pour les références et les chiffres, voir Cordell et Gregory, 1981, p. 81-84, tableau 6 ; Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 79). Plusieurs migrants du cercle de Ouahigouya sont aussi des travailleurs conscrits, bien que leurs occupations et leurs destinations soient quelque peu différentes puisque quelques travailleurs réquisitionnés issus de ce district plus au nord se sont rendus au Mali colonial (Marchal, 1980, p. 147 ; Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 79).

La migration de travail volontaire vers le Ghana colonial

Contrairement à la migration vers la Côte d'Ivoire, la presque totalité des hommes interrogés qui sont allés au Ghana colonial entre 1900 et 1931 déclarent être partis pour « travailler » ou pour un travail salarié (voir les tableaux 3.3A et 3.3B). La plupart rapportent avoir travaillé dans le secteur agricole. Les employeurs du Ghana se distinguent de façon très nette de ceux de la Côte d'Ivoire. Une part beaucoup plus importante de l'activité économique est entre des mains africaines. Plusieurs hommes burkinabè sont même embauchés par des employeurs ghanéens locaux. Labouret (1930) décrit la façon dont ce phénomène s'articule en 1929 :

Dans les parties africaines de la ville [il existe] des secteurs pour les étrangers (Zango) où les hommes du Soudan [ou du Sahel] sont placés sous la surveillance d'une personne issue de leur lieu d'origine. C'est là que les transactions s'effectuent – sans la moindre intervention des autorités britanniques. Les nouveaux arrivants sont rapidement informés des sites de travail potentiels ainsi que du niveau de rémunération et des conditions de travail spécifiques à chaque type d'emploi (p. 245).

Environ 90 % des migrants issus des territoires ruraux mossi travaillent pour des Ghanéens, par rapport à deux tiers environ des hommes issus des autres régions rurales.

D'autres sources, administratives pour la plupart, interprètent les raisons sous-jacentes de la migration vers le Ghana pendant les années 1900-1931 d'une façon fort différente de celle de l'enquête. Le motif qui revient le plus souvent est la fuite. Coulibaly (1986) trace ces diverses dimensions : la fuite de l'impôt par habitant, qui passe de moins de 1 franc dans certaines régions avant 1924 à 12 francs en 1929 ; l'évasion pour échapper au travail prestataire ; et les départs occasionnés par la culture forcée du coton (après 1924) et du kapok (après 1927) dans certaines parties du Burkina. L'étude par Gervais des rapports datant de l'époque coloniale démontre qu'en général les représentants coloniaux attribuent les migrations au Ghana aux politiques coloniales (Gervais, 1990, I, tableau 3). De plus, celui-ci rapporte que le fardeau fiscal plus lourd amène, dans les régions frontalières, des villages entiers à déménager en territoire britannique (Gervais, 1990, I, p. 23-24, II, p. 234-235). La conscription militaire incite également plusieurs jeunes hommes à s'enfuir. À titre d'exemple, Echenberg écrit que près du cinquième des hommes aptes au service militaire ont fui leur domicile du Burkina colonial pour éviter la conscription entre 1923 et 1946. Comme mentionné dans le chapitre précédent, le phénomène est si répandu que les autorités militaires inventent un terme pour le décrire : bons absents (« bons pour le service, mais absents ») (Echenberg, 1991, p. 71, figure 5.12 ; voir aussi Echenberg, 1975, 1980, 1987).

Quelle est l'explication de cet écart évident entre les motifs donnés par les migrants interrogés en 1974-1975 et les récits de fuite rapportés par les documents de l'époque coloniale ? La réponse se trouve dans la nature ambiguë de la migration de travail durant les périodes 1900-1931 et 1932-1946, deux périodes ayant précédé l'abolition du travail réquisitionné et forcé. La migration au Ghana s'effectue souvent en réponse à des besoins économiques, cependant, ces besoins résultent eux-mêmes des charges fiscales imposées par le régime colonial du Burkina, et plus particulièrement de l'impôt par habitant.

Cette ambiguïté est illustrée par des documents réunis par Marchal (1980) et provenant de Ouahigouya pendant les années 1908 à 1940. Des rapports administratifs confirment les motivations économiques rapportées par les

migrants burkinabè de retour au cours de l'enquête ; les gens auraient déclaré être partis travailler dans les plantations de cacao au Ghana colonial dans le but d'accumuler de l'argent pour payer leurs impôts (Marchal, 1980). Mais en même temps, la migration était motivée par le désir d'éviter le travail forcé ou contractuel non volontaire. Comme mentionné précédemment, cette fuite régulière et souvent massive paraît avoir débuté en 1916. Par exemple, la décision en 1918 de réquisitionner 10 000 Mossi pour le travail en Côte d'Ivoire provoque un exode ; et en 1924 et 1926, le commandant estime qu'entre 1 000 et 1 500 Mossi se sont enfuis (Marchal, 1980, p. 106, 115). Des rapports similaires émanant du cercle Mossi très densément peuplé de Koudougou plus au sud démontrent qu'ailleurs aussi la fuite représente un problème pour les autorités coloniales (Cordell et Gregory, 1981, p. 92-94, tableau 8).

Mais si la fuite est une cause importante de migration au Ghana durant les premières décennies de la domination française, elle devient rapidement partie prenante des stratégies de survie des ménages. Avant 1937, l'impôt par habitant, ou son équivalent, n'existe pas au Ghana colonial, une information qui fait rapidement son chemin jusqu'au Burkina. Les salaires y sont aussi meilleurs. En 1928, les travailleurs migrants gagnent 39 francs par mois en Côte d'Ivoire, contre 270 francs au Ghana (Marchal, 1980, p. 130, note 34). La question demeure donc la suivante : la migration au Ghana devrait-elle être perçue comme une fuite ou une réponse à des opportunités économiques ? Mandé va jusqu'à suggérer que les principales raisons de la migration au Ghana sont de nature économique, mais que le puissant lobby des planteurs de la Côte d'Ivoire refuse de reconnaître que le travail réquisitionné et les faibles salaires qu'ils offrent ne peuvent attirer les migrants. Ils dénoncent plutôt les politiques contraignantes de l'administration coloniale (Mandé, 1992, p. 11).

Les autres destinations internationales au service de l'État colonial

Pour ce qui est du troisième réseau, plus de la moitié des hommes qui se rendent dans d'autres destinations internationales entre 1900 et 1931 indiquent la mutation comme motif de migrer (voir le tableau 3.3A). De plus, le tiers des migrations sont liées au travail forcé et une faible proportion au travail salarié volontaire (tableau 3.4A). D'une façon ou d'une autre, la plus grande partie de cette mobilité est associée à l'État colonial.

TABLEAU 3.4A**Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	STATUT D'EMPLOI				
	Salaire	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	99,8	0,2	0,0	100	(26)
Rural mossi > Ghana	100,0	0,0	0,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	100,0	0,0	0,0	100	(45)
Autre rural > Côte d'Ivoire	99,4	0,6	0,0	100	(21)
Autre rural > Ghana	95,6	4,4	0,0	100	(22)
Autre rural > Autre international	96,9	3,1	0,0	100	(41)
International > Rural mossi + Autre rural	0,6	56,8	42,6	100	(147)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.4B**Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Salarié	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	100,0	0,0	0,0	0,0	100	(129)
Rural mossi > Ghana	93,5	0,0	4,9	1,6	100	(134)
Rural mossi > Autre international	97,9	0,0	2,1	0,0	100	(120)
Autre rural > Côte d'Ivoire	100,0	0,0	0,0	0,0	100	(137)
Autre rural > Ghana	92,6	0,0	6,2	1,2	100	(87)
Autre rural > Autre international	95,9	0,0	2,8	1,3	100	(108)
International > Rural mossi + Autre rural	0,3	0,0	54,1	44,6	100	(619)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Certaines ambiguïtés surgissent lorsqu'on tente de relier ces motifs à une occupation particulière ou à un statut d'emploi. La majorité de ceux ayant rapporté un transfert comme raison de migrer sont probablement des employés

de l'État colonial ou de compagnies privées d'Afrique française situées ailleurs qu'en Côte d'Ivoire. La plupart des déplacements – tant chez les Mossi que chez les non-Mossi – semblent liés à un poste de travailleur manuel ou d'employé de bureau. Nous émettons l'hypothèse que certains des travailleurs manuels font partie des brigades militaires de travail – la deuxième portion dont nous avons parlé – et que dans leurs souvenirs ils confondent travail forcé et travail manuel. Pour ce qui est du statut occupationnel, la catégorie «travailleur salarié» regroupe des activités comportant divers niveaux d'autonomie et de rémunération. Par exemple, comme mentionné plus haut, la plupart des hommes dont le travail rejoint cette catégorie sont soit des travailleurs manuels, soit des employés de bureau. Mais certains autres, surtout ceux partis ailleurs, sont embauchés en tant que domestiques, artisans, marchands de denrées alimentaires ou fermiers (tableau 3.5A).

TABLEAU 3.5A**Occupations, migrations internationales masculines, 1900-1931**

OCCUPATIONS	FLUX						
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural
Profession libérale	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,8
Commerçant	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Employé de bureau	4,3	0,0	36,4	0,0	0,0	52,8	0,9
Journalier	85,1	93,8	47,1	92,8	91,6	35,3	0,5
Employé des services	0,0	3,2	0,1	0,9	0,0	0,3	0,0
Vendeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Apprenti (artisanat)	4,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Autre artisan	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0
Vendeur alimentation	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	2,9	0,0
Agriculteur	4,0	3,0	2,3	0,0	4,2	2,9	95,2
Berger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Travailleur domestique	0,0	0,0	9,3	4,9	0,0	2,9	0,0

Étudiant		0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Retraité		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans emploi		2,4	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	2,1
Total	%	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(27)	(38)	(54)	(24)	(33)	(43)	(160)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.5B

Occupations, migrations internationales masculines, 1932-1946

OCCUPATIONS		FLUX						
		Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural
Profession libérale		0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	3,3	0,0
Commerçant		0,0	0,8	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Employé de bureau		3,8	0,0	41,9	8,5	0,0	62,5	1,5
Journalier		92,0	93,5	47,1	78,3	80,8	18,1	0,1
Employé des services		1,7	0,1	0,1	1,7	6,2	1,1	0,0
Vendeur		0,0	2,3	0,1	0,7	2,4	1,1	0,3
Apprenti (artisanat)		0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0
Autre artisan		0,0	0,0	1,8	0,9	0,0	1,1	0,4
Vendeur alimentation		0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	3,3	0,0
Agriculteur		0,0	0,8	0,9	0,1	6,9	1,1	94,4
Berger		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier		1,7	0,1	0,1	1,5	0,0	0,0	0,0
Enseignant		0,8	0,0	0,9	1,6	0,0	0,2	0,0
Travailleur domestique		0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	2,2	0,0
Étudiant		0,0	2,4	0,0	1,6	0,0	1,3	0,0
Retraité		0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	1,1	0,3
Sans emploi		0,0	0,0	0,1	5,1	2,4	3,6	2,8
Total	%	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(135)	(138)	(139)	(155)	(89)	(124)	(665)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

D'autres sources soulignent que tout au long des années 1920, des travailleurs manuels burkinabè ont travaillé à la construction du chemin de fer au Sénégal (Mandé, 1992, p. 4). Des rapports émanant du cercle de Koudougou indiquent qu'en 1919, des travailleurs burkinabè ont été acheminés par voie terrestre vers Bamako à l'ouest, puis par voie ferroviaire pour rejoindre les équipes de construction de la portion Thiès-Kayes de la ligne Dakar-Niger (Cordell et Gregory, 1981, p. 80 et p. 81-84, tableau 6). D'autres migrent en tant que main-d'œuvre forcée d'aller travailler sur des projets de l'Office du Niger au Mali colonial, la troisième « autre destination internationale » de 1900 à 1931 (Echenberg et Filipovich, 1986, p. 540-541).

La presque totalité des migrants vers d'autres destinations internationales travaillent pour des Européens, ce qui n'est pas étonnant puisque la majorité est à l'emploi de l'État, de l'armée ou d'entreprises privées européennes. On peut souligner qu'aucun homme n'a migré dans le but de poursuivre des études (voir le tableau 3.3A), fait non surprenant au début du siècle.

Les continuités économiques face aux changements politiques à l'apogée de la domination coloniale

Au cours des premières décennies du xx^e siècle, la migration chez les hommes burkinabè s'articule autour de deux sphères économiques – le monde précapitaliste du Burkina rural et le monde capitaliste de la côte ouest-africaine et d'ailleurs. Les Français espèrent que ce système de migration fournira la main-d'œuvre burkinabè à l'économie capitaliste naissante de la Côte d'Ivoire. Mais lorsque libres de choisir leur destination, les migrants burkinabè préfèrent nettement un emploi dans la colonie britannique voisine.

Quant à la sous-période 1932-1946, comme le montre la prochaine section, les destinations choisies par les Burkinabè varient peu. Même la décision politique de démanteler le Burkina colonial en 1932 et l'annexion de sa plus grande partie à la Côte d'Ivoire, une stratégie établie dans le but de fournir de la main-d'œuvre à cette colonie côtière française, ont eu peu de répercussions sur les flux migratoires. Ces mesures n'entraînent pas non plus de changements dans les motifs liés à la migration ni dans le type de travail effectué par les migrants. Les mêmes motifs continuent d'être associés à chacune des trois plus importantes destinations.

La diversité des motifs et des occupations en Côte d'Ivoire

Près des deux tiers des hommes interrogés lors de l'enquête de 1974-1975 continuent de migrer vers la Côte d'Ivoire en tant que travailleurs forcés entre 1932 et 1946 (voir le tableau 3.3B). En tenant compte de la région d'origine, c'est

près du quart des migrants mossi qui continuera à migrer vers la Côte d'Ivoire en raison de réaffectations de travail – ce qui représente une légère augmentation par rapport à la sous-période précédente.

Ce qui est nouveau entre 1932 et 1946, ce sont les transferts de travail des régions rurales non mossi vers la Côte d'Ivoire, qui grimpent de 0 % à 10 % des personnes interrogées. Cette progression est probablement liée au démantèlement de la colonie. Les régions du Burkina colonial situées les plus près de l'ancienne frontière de la Côte d'Ivoire sont habitées par des non-Mossi. Leurs terres seront annexées à la colonie voisine, et il leur sera donc plus facile d'y migrer.

Une nouvelle raison de migrer apparaît en 1933, lorsque les autorités coloniales commencent à mettre en place des colonies agricoles pour les migrants burkinabè autour de Bouaflé, au centre-sud de la Côte d'Ivoire. Des logements pour travailleurs, conçus pour héberger les migrants qui voyagent entre le Burkina et les régions côtières, surgissent peu après. Dans un cas comme dans l'autre, on y a positionné des chefs burkinabè (Cordell et Gregory, 1981, p. 87-88, 1982, p. 218 ; Carnot, 1981). Bien que le nombre de Burkinabè ayant vécu ou cherché refuge dans ces campements demeure restreint, il démontre l'importance accordée aux travailleurs burkinabè par l'État colonial et le lobby des planteurs pour le développement de la Côte d'Ivoire. La proportion de Mossi ayant rapporté comme motif de migrer un emploi salarié volontaire augmente légèrement durant la période entre 1932 et 1946 – passant de 20 % à 27 %. Le phénomène inverse se produit chez les hommes issus des autres régions du Burkina, chutant de 32 % à 26 %.

On observe aussi une continuité du côté des activités des migrants (tableau 3.5B). La plupart des hommes continuent d'agir à titre de travailleurs manuels pour les compagnies forestières ou dans les plantations. Cela dit, la liste des emplois se diversifie, en quelque sorte. Un plus grand nombre de migrants occupent des postes liés à l'administration coloniale, dont ceux d'employés de bureau et d'enseignants. Les auxiliaires africains sont des compléments essentiels aux administrateurs européens, dont le nombre se chiffre à seulement 1 850 à la fin des années 1930 dans la nouvelle Côte d'Ivoire. De plus, ces administrateurs sont concentrés dans cinq centres urbains (Delavignette, 1939, p. 49). Enfin, pour ce qui est des employeurs, environ deux migrants sur trois parmi ceux interrogés travaillent pour des Européens, environ le même nombre qu'entre 1900 et 1931 ; le second groupe le plus important travaille pour des Ivoiriens.

Des sources additionnelles confirment ce portrait de la migration en Côte d'Ivoire entre 1932 et 1946. Par exemple, l'enquête de 1960-1961 va dans le sens des résultats de l'étude de 1974-1975 en rapportant que les migrants attribuent 71 % de leurs déplacements au travail forcé entre 1933 et 1939, et 78 % entre 1940 et 1945 (Clairin, 1972 ; voir Gregory, 1974b, p. 120, tableau VI.1).

La conclusion de Suret-Canale (1964, p. 578-595), voulant que les demandes en travail forcé en Afrique française augmentent sous le régime de Vichy, fait écho aux réponses obtenues dans les deux enquêtes.

Des informations émanant du cercle de Koudougou viennent confirmer ces indices globaux dans un contexte local. Les migrants continuent de travailler à la construction du chemin de fer jusqu'en 1934, alors que la ligne vers Bobo-Dioulasso est achevée. De plus, l'embauche par des intérêts privés en Côte d'Ivoire grimpe de 550 en 1930 à plus de 3 000 hommes en 1939. La majorité des hommes ayant déménagé du cercle vers la Côte d'Ivoire continuent de migrer en tant que travailleurs non volontaires (Cordell et Gregory, 1981, p. 81-84, tableau 6).

La migration de travail « libre » maintenue au Ghana

La migration vers le Ghana entre 1932 et 1946 est aussi caractérisée par la continuité. La presque totalité des hommes burkinabè interrogés – que ce soit dans les territoires ruraux mossi (95 %) ou dans d'autres régions rurales (90 %) – ont déclaré être partis en quête d'un travail salarié (tableau 3.3B). Si l'on se fie aux activités qu'ils ont rapportées (tableau 3.5B), la plupart d'entre eux se sont trouvé un emploi salarié comme ouvriers, bien qu'un faible pourcentage soit devenu agriculteurs, employés des services, vendeurs itinérants ou encore marchands (Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 89). Par ailleurs, presque tous les Mossi se déclarent agriculteurs, alors que les non-Mossi occupent une foule de postes – ce qui leur procure une plus grande autonomie.

Un léger virage dans les motifs de migration mérite qu'on s'y arrête. La migration scolaire apparaît pour la première fois, tant au Ghana colonial qu'en Côte d'Ivoire, durant cette sous-période (tableau 3.3B). La proximité géographique joue probablement un rôle important à cet égard. En effet, les étudiants mossi sont plutôt enclins à aller au Ghana voisin, alors que les étudiants issus d'autres régions du Burkina étudient en Côte d'Ivoire.

Les migrants rapportent avoir travaillé pour la même variété d'employeurs qu'au cours de la période antérieure, mais dans des proportions quelque peu différentes. Alors qu'environ les deux tiers des hommes burkinabè sont embauchés par des Ghanéens entre 1900 et 1931, cette proportion grimpe à plus des quatre cinquièmes entre 1932 et 1946. On observe ainsi une diminution de la proportion de migrants ayant déclaré travailler pour des Européens ; de plus, un faible pourcentage s'affiche comme travailleurs autonomes.

Bien que cela ne se reflète pas dans les motifs énumérés par les migrants de retour en 1974-1975, les rapports coloniaux des années 1932 à 1946 continuent de citer la fuite de l'autorité comme raison de migrer (Asiwaju, 1976, p. 579 ; Coulibaly, 1978, p. 86). Par exemple, dans son analyse de certains documents, Coulibaly (1986) estime :

qu'entre 1935 et 1937, on pouvait compter entre 75 000 et 100 000 [Burkinabè] en Côte d'Or [...] [Ces] mouvements « spontanés » n'ont jamais été évalués, en particulier ceux en direction de la Côte d'Or. Nous pourrions émettre une hypothèse à l'effet que ces mouvements étaient en fait plus importants que ce que leur nombre laisse supposer (p. 104).

Les raisons de s'enfuir mentionnées dans les rapports demeurent les mêmes que celles rapportées pour la période antérieure. L'impôt par habitant continue de grimper dans les années 1930, en dépit de la dépression, ce qui incite plusieurs hommes à partir (Coquery-Vidrovitch, 1976 ; Coulibaly, 1978, 1986). La persistance de la politique de la culture forcée du coton, la réinstauration du travail forcé après 1936, et les besoins accrus en main-d'œuvre sous le régime de Vichy provoquent aussi des fuites. Delavignette estime qu'à elle seule, la culture forcée du coton a provoqué l'exode de 100 000 Mossi vers le Ghana colonial (Delavignette, 1939, p. 71).

Or, malgré la fréquence de ces fuites, la migration reste une entreprise moins ambiguë au cours de la période de 1932 à 1946. Les migrants l'associent nettement au travail salarié, ce qui suppose de partir non pas pour la Côte d'Ivoire, mais pour le Ghana. Bien qu'ils mentionnent la fuite comme raison de départ, les migrants burkinabè interrogés vers la fin des années 1950 déclarent s'être installés au Ghana colonial entre 1925 et 1935 attirés par des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Ils rapportent avoir travaillé dans des mines et des ports ainsi que dans des plantations de cacao (Le Moal, 1960, p. 447).

Les avantages économiques d'une migration au Ghana ne sont pas inconnus des administrateurs français. En 1938, le rapport d'un inspecteur du cercle de Ouahigouya souligne ce fait :

Il serait plus que souhaitable de détourner le courant migratoire annuel vers la Côte d'Or pour le rediriger vers le Soudan français ou à tout le moins vers des colonies françaises. Mais nous devons être conscients que cette migration circulaire annuelle fait partie des coutumes [...] Les travailleurs Mossi sont employés par des planteurs indigènes dans la colonie britannique, et [...] l'horaire de travail qu'on leur impose y est moins exigeant que celui imposé sur les sites de travail de la vallée du Niger – correspondant davantage aux conditions de travail habituelles. Bien peu de choses seront faites à propos de cette situation dans un avenir rapproché (cité dans Marchal, 1980, p. 190-191).

Malgré le démantèlement de la colonie, les autorités françaises se sentent toujours bien impuissantes à modifier les mouvements massifs de migrants burkinabè vers la colonie britannique avoisinante et continuent d'exercer un contrôle plus serré de la mobilité vers d'autres destinations.

D'« autres » destinations moins importantes et davantage d'emplois de bureau

Les motifs invoqués pour migrer vers les destinations « autres » varient davantage d'une période à l'autre que ceux invoqués pour migrer vers la Côte d'Ivoire ou le Ghana colonial (tableaux 3.3B et 3.5B). Alors que la majorité des migrants rapportent avoir migré vers une tierce destination du fait d'une réaffectation d'emploi, un grand nombre d'entre eux continuent de migrer en tant que travailleurs forcés. Comme c'est le cas pour la migration au Ghana, on note des distinctions entre les Mossi et les autres Burkinabè. La proportion des non-Mossi qui se rendent dans ces pays chute de 30 % à 11 % entre les deux périodes, alors que le pourcentage de Mossi demeure à peu près le même (un tiers). La persistance des niveaux élevés de mobilité chez les Mossi n'est pas étonnante. Comme entre 1900 à 1931, la plupart de ces hommes joignent probablement les rangs de l'armée, et les Français ont une préférence marquée pour les recrues d'origine mossi (Echenberg, 1991, p. 63).

Les occupations sur ces lieux de destination changent également entre les deux périodes. Les hommes occupent toujours une grande variété d'emplois, mais leur importance relative se modifie. Le travail manuel demeure l'activité la plus importante des Mossi et des non-Mossi, mais son rôle est moins prépondérant. La proportion d'employés de bureau parmi les deux groupes grimpe du quart – passant de 33 % à 42 %. Les Burkinabè issus d'autres régions rurales rapportent un changement similaire, mais plus spectaculaire, la proportion de travailleurs manuels chutant de moitié – de 35 % à 18 %. Plus encore, la proportion de ceux ayant rapporté avoir travaillé comme employés de bureau grimpe de 50 % à 60 %. Un faible pourcentage d'hommes continue de gagner leur vie en travaillant comme artisans, vendeurs ou agriculteurs.

Ce transfert du travail manuel au travail de bureau est difficile à expliquer à partir des données de l'enquête de 1974-1975, mais il est sans nul doute relié à la chute du nombre global de migrations vers ces destinations. D'autres sources viennent combler cette lacune. Les recherches de Coulibaly dans les archives de l'époque coloniale montrent, par exemple, que la construction des chemins de fer du Sénégal et du Mali sera complétée avant la période de 1932-1946, mettant ainsi un terme aux demandes de main-d'œuvre burkinabè pour cette destination. Deuxièmement, bien qu'ils envisagent de recruter des travailleurs burkinabè par milliers, ce n'est que quelques centaines que l'Office du Niger en place au Mali colonial réussit à attirer (Coulibaly, 1986, p. 88-89). Enfin, l'administration coloniale durant ces années comprend un plus grand nombre d'employés africains que dans

les années 1900 à 1931. Combinés, ces trois faits sont responsables, du moins en partie, de l'augmentation du nombre d'employés de bureau et de la diminution des déplacements liés à un travail manuel. Cette conclusion est appuyée par le fait que presque tous les migrants de ces destinations rapportent avoir travaillé pour des Européens, ce qui correspond à l'embauche par l'État colonial.

Pendant la première moitié du ^{xx}e siècle, on observe une grande constance dans les motifs de migration rapportés par les hommes burkinabè. De même, la liste des emplois occupés reste à peu près la même pour la période. Une telle stabilité indique que le démantèlement du Burkina colonial, qui visait à inciter ou à forcer les hommes à se rendre en Côte d'Ivoire, a échoué de façon lamentable. Bien que les réaffectations d'emplois soient devenues un motif de migration plus répandu, et que les nouvelles colonies agricoles aient attiré quelques migrants, ni l'un ni l'autre de ces phénomènes n'a induit le changement souhaité par les autorités françaises.

— Les caractéristiques sociales des migrants internationaux

Bien que les politiques de l'État colonial aient entraîné la création d'un système de migration de travail et que l'économie coloniale ait façonné le style de vie des migrants sur leurs lieux de destination, il est intéressant d'examiner dans quelle mesure les sociétés burkinabè ont pu exercer un certain contrôle sur le processus migratoire, par exemple sur le choix des personnes devant migrer, leurs accompagnateurs, le moment et la durée de cette migration et enfin l'endroit où ils allaient loger. C'est à partir des informations sur les caractéristiques sociales liées à la migration ainsi que sur les réseaux migratoires que nous pouvons trouver réponse à cette question. Comme nous le verrons, en dépit de la domination coloniale, les sociétés burkinabè ont eu leur mot à dire sur leur avenir. On verra entre autres les différences marquées entre les migrants mossi et non mossi. Il est peu probable que ces différences aient été déterminées par leurs destinations ou leurs occupations, compte tenu du fait qu'ils ont partagé les mêmes destinations et qu'ils ont occupé les mêmes types d'emploi. Nous présumons donc que les distinctions observées entre les migrants mossi et leurs voisins découlent des différences entre leurs sociétés. Cela nous conduit à une hypothèse plus large selon laquelle les différences dans les caractéristiques sociales des migrants burkinabè offrent des indications sur la façon dont les Mossi et les autres sociétés burkinabè tentent d'exercer un certain contrôle sur le système que leur impose l'État colonial.

L'affaire des jeunes

La migration sera décidément l'affaire des jeunes durant la première moitié du ^{xx}e siècle (tableaux 3.6A et 3.6B). La majorité des hommes ayant rapporté avoir quitté le Burkina pour une destination internationale entre 1900 et 1931

étaient dans la vingtaine. En matière de flux, les migrants vers la Côte d'Ivoire et les autres destinations internationales entre 1900 et 1931 rapportent le même âge lors de leur départ, quelle qu'ait été leur origine, probablement la preuve que leurs déplacements étaient orchestrés par l'État colonial puisque les autorités françaises disposaient de lois et de règlements établissant l'âge d'embauche pour le travail forcé, ainsi que pour la main-d'œuvre contractuelle et pour le service militaire. À titre d'exemple, Echenberg mentionne que la conscription militaire vise principalement les hommes âgés de 19 ou 20 ans. Toutefois, l'âge de ceux qui fuient la conscription varie davantage dans la mesure où les autorités remplaçaient parfois les absents âgés de 20 ans par des frères plus vieux ou plus jeunes (Echenberg, 1987, p. 103). En 1923, le commandant français de Léo décrit ainsi l'effet de ces mesures à son supérieur de Ouagadougou :

Le mouvement concerne principalement ceux âgés de 19 ans à cause du recrutement [pour le service militaire] de ceux âgés entre 14 et 19 ans. L'émigration diminue avec la fin du recrutement. [Mais] lorsque se répandent de fausses rumeurs sur la mobilisation ou autre chose, cela [provoque] une ruée vers la Côte d'Or (ANCI, «Rapport du 22 octobre 1923», Cote X-6-132, place 1840, cité dans Coulibaly, 1986, p. 109).

Bien que les Mossi et autres migrants issus des régions rurales soient généralement jeunes, des différences substantielles les distinguent sur le plan de l'âge. Les hommes mossi issus des régions rurales, par exemple, sont plus ou moins à la fin de leur vingtaine au moment de leur migration alors que les non-Mossi sont de 4 à 5 ans plus jeunes. Alors que presque tous les répondants non mossi rapportent avoir été âgés de 15 à 29 ans lors de leur départ pour la Côte d'Ivoire et d'autres destinations internationales, seulement les trois quarts des Mossi appartiennent à ce groupe d'âge.

TABLEAU 3.6A

Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1900-1931

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	76,5	19,6	3,9	100	(29)
Rural mossi > Ghana	58,0	33,0	9,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	72,0	28,0	0,0	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	85,0	15,0	0,0	100	(24)

Autre rural > Ghana	95,9	4,1	0,0	100	(24)
Autre rural > Autre international	91,8	2,7	5,5	100	(55)
International > Rural mossi + Autre rural	72,0	23,1	4,9	100	(163)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.6B

Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1932-1946

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	69,2	28,3	2,5	100	(531)
Rural mossi > Ghana	82,7	16,5	0,8	100	(931)
Rural mossi > Autre international	79,0	14,6	6,4	100	(841)
Autre rural > Côte d'Ivoire	84,7	13,8	1,5	100	(551)
Autre rural > Ghana	74,3	25,7	0,0	100	(98)
Autre rural > Autre international	78,7	21,3	0,0	100	(521)
International > Rural mossi + Autre rural	67,6	28,9	3,5	100	(686)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

L'influence de l'ethnicité sur l'âge lors de la migration est plus frappante dans le cas du Ghana colonial, le moins « contrôlé » des réseaux, qui attire à la fois les Mossi les plus âgés et les non-Mossi les plus jeunes. Alors que plus de 95 % des non-Mossi qui se sont rendus au Ghana indiquent l'âge à leur arrivée comme étant de 15 à 29 ans, seulement 60 % des Mossi s'inscrivent dans cette même catégorie. Vu sous un autre angle, le tiers des hommes Mossi ont entre 30 et 44 ans lorsqu'ils arrivent au Ghana, et une mince proportion d'entre eux ont plus de 45 ans.

Nous croyons que cette différence est principalement due aux distinctions entre les Mossi et les autres sociétés burkinabè. Généralement, les hommes Mossi nés dans la première partie du xx^e siècle ont obtenu le statut d'adulte accompli plus tard que leurs concitoyens burkinabè. Ils se sont mariés plus tard et ont eu accès à la terre et à la propriété à un âge plus avancé (Skinner, 1960, p. 388-389; 1961, p. 55-60). Cela nous aide à comprendre pourquoi les migrants mossi sont globalement plus âgés que les autres Burkinabè. Au-delà de ces considérations, l'importance du nombre de migrants âgés de plus de 45 ans tend à confirmer l'hypothèse voulant que les Mossi aient tenté d'exercer un

plus grand contrôle sur la migration. Il est probable que les hommes mossi les plus âgés aient « supervisé » les plus jeunes, de la même façon que les migrants soninke les plus âgés du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie contrôlaient leurs jeunes compatriotes dans des sites d'établissements en France dans les années 1970 et 1980 (Barou, 1971 ; Traoré, 1994 ; Timera, 1991).

Dès 1928, l'administrateur français Arnaud remarque que les autorités britanniques choisissent des chefs mossi pour diriger les migrants au Ghana colonial (cité dans Coulibaly, 1986, p. 93). Ces hommes font partie des migrants les plus âgés et entretiennent des liens avec le territoire mossi. Cette conclusion semble se confirmer dans l'étude de Le Moal au cours des années 1950 sur les Mossi installés en permanence au Ghana durant la période de 1925 à 1935. La plupart d'entre eux restent en contact étroit avec le territoire mossi, s'y rendent à l'occasion, et orchestrent des mariages avec des lignages mossi du Burkina (Le Moal, 1960).

Les migrants qui se rendent dans des destinations internationales autres que la Côte d'Ivoire et le Ghana accusent aussi des différences d'âge. Comme dans le cas des deux autres flux internationaux importants, les Mossi sont plus âgés que les non-Mossi. Mais cette différence est moins marquée : 70 % des migrants mossi ont entre 15 et 29 ans, contre 90 % des non-Mossi. Bien que les non-Mossi aient été généralement plus jeunes, 5 % d'entre eux ont tout de même plus de 45 ans. Aucun migrant mossi d'une autre destination internationale n'est aussi âgé.

La plupart de ces migrations vers des destinations « autres » découlent de réaffectations d'emploi chez les travailleurs burkinabè employés par l'État colonial. Ainsi, la présence d'un plus grand pourcentage de migrants plus âgés n'est pas surprenante ; une fois intégrés au système, les employés africains y restent probablement. Cependant, l'absence de Mossi âgés de plus de 45 ans demeure un mystère. Elle peut en partie s'expliquer par la figuration d'un nombre important de Mossi âgés de 30 à 44 ans. Comme mentionné plus tôt, plusieurs des migrants qui se rendent dans les autres destinations internationales sont des conscrits militaires. De plus, la préférence des Français pour de jeunes recrues mossi et leur tendance à prendre leur retraite après 15 ou 20 ans de service peut partiellement expliquer la structure par âge (voir Echenberg, 1991).

Entre 1932 et 1946, la plupart des hommes qui migrent sont des jeunes, mais les écarts d'âge s'amointrissent (tableau 3.7B). Au moins deux tiers des migrants ont entre 15 et 29 ans, et ce, pour toutes les destinations. Alors que l'enquête de 1974-1975 démontre que l'âge moyen à la migration pendant la première période est de 21 ans (chez les non-Mossi au Ghana) et de 29 ans (chez les Mossi), cet écart rétrécit de moitié entre 1932 et 1946, passant de 24 à 28 ans, respectivement. C'est l'âge moyen de la migration au Ghana qui accuse le

changement le plus marqué, enregistrant à la fois la plus grande hausse (de 21 à 25 ans chez les non-Mossi) et la plus grande diminution (de 29 à 24 ans chez les Mossi). L'écart de 8 ans qui sépare les Mossi et les autres migrants issus des régions rurales au Ghana entre 1900 et 1931 chute à un an entre 1932 et 1946.

TABLEAU 3.7A
Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1900-1931

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						Total	
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus		%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	31,1	58,4	2,3	8,2	0,0	100		(29)
Rural mossi > Ghana	54,2	39,0	6,1	0,2	0,5	100		(38)
Rural mossi > Autre international	15,4	35,4	46,6	0,3	2,3	100		(57)
Autre rural > Côte d'Ivoire	10,2	68,1	9,7	0,5	11,5	100		(24)
Autre rural > Ghana	0,0	39,2	28,4	24,3	8,1	100		(24)
Autre rural > Autre international	19,5	38,6	36,2	3,0	2,7	100		(45)
International > Rural mossi + Autre rural	6,0	11,0	6,0	4,7	72,3	100		(163)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.7B
Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1932-1946

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						Total	
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus		%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	26,2	62,4	4,3	4,3	2,8	100		(135)
Rural mossi > Ghana	38,5	38,4	9,5	7,9	5,7	100		(138)
Rural mossi > Autre international	25,8	42,8	24,6	2,6	4,2	100		(148)
Autre rural > Côte d'Ivoire	18,9	64,8	6,9	3,1	6,3	100		(155)
Autre rural > Ghana	14,6	37,3	14,8	19,6	13,7	100		(89)
Autre rural > Autre international	16,8	34,9	33,7	10,6	4,0	100		(125)
International > Rural mossi + Autre rural	5,2	9,6	3,9	4,5	76,8	100		(685)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Au Ghana colonial, les migrants âgés de 45 ans et plus, dont le nombre est appréciable entre 1900 et 1931, disparaissent presque totalement entre 1932 et 1946. Bien que l'on puisse interpréter ce phénomène comme une diminution de l'emprise des aînés mossi sur la migration, la présence continue d'une proportion importante de migrants mossi âgés de 30 à 45 ans a de toute évidence assuré la supervision continue des hommes plus jeunes. Comme dans le cas de la migration vers d'autres destinations internationales, l'écart entre l'âge moyen des Mossi et des autres Burkinabè diminue de un an (26 ans chez les Mossi et 27 ans chez les autres) entre 1932 et 1946. Ce flux attire donc des migrants plus âgés, ce qui suggère qu'il s'agit principalement de réaffectations d'emploi.

En conclusion, l'analyse historique des résultats de l'enquête nationale sur la migration démontre que les hommes qui migrent au-delà des frontières du Burkina colonial au début du xx^e siècle sont plutôt jeunes, comme le sont ceux qui migrent aujourd'hui. Deux autres conclusions plus originales établissent le profil d'âge des migrants de sexe masculin. Premièrement, un nombre significatif d'hommes se retrouvent dans les groupes plus âgés (30 ans et plus). Selon la destination, certains de ces migrants plus âgés sont probablement à la tête de plus jeunes. D'autres occupent probablement des postes plus ou moins permanents au sein de l'État colonial, ce qui les amène à être réaffectés d'un emploi à un autre. Deuxièmement, il est clair à partir de nos données que les Mossi sont dans l'ensemble plus âgés que les migrants issus d'autres sociétés burkinabè. Par contre, la diminution des écarts entre les Mossi et les autres groupes pour les deux sous périodes analysées laisse supposer que les forces externes aux sociétés ont permis d'homogénéiser davantage les comportements.

La migration davantage circulaire chez les Mossi

Deux nouveaux résultats sur la durée des migrations internationales au début du xx^e siècle ressortent de l'enquête de 1974-1975 (tableaux 3.7A et 3.7B). Premièrement, les hommes séjournent plus longtemps dans leurs destinations internationales entre 1900 et 1931 que le suggèrent d'autres études. Deuxièmement, la durée de séjour des hommes mossi n'est que le tiers de celle de leur contrepartie burkinabè. En effet, les Mossi des régions rurales qui se rendent au Ghana entre 1900 et 1931 y séjournent en moyenne 1,2 an alors que les non-Mossi y résident durant 3,7 ans. Parmi les migrants s'étant rendus en Côte d'Ivoire, les Mossi y sont restés 1,8 an, alors que les autres y ont vécu pendant 5,4 années.

Ces différences sont importantes et méritent une explication. En plus de la moyenne d'âge plus élevée des migrants mossi et de la présence d'une proportion significative d'hommes âgés de plus de 45 ans, le fait que les Mossi aient séjourné moins longtemps dans leurs destinations étrangères soutient l'hypothèse voulant que les sociétés mossi exercent un plus grand contrôle sur leur

mobilité. Deux facteurs viennent appuyer cette conclusion. D'abord, une grande part de la mobilité à cette époque est saisonnière, et la plus grande proximité des territoires mossi du Ghana colonial explique en partie la plus courte durée des séjours. Mais la proximité n'est qu'une explication partielle. Même si la Côte d'Ivoire est plus éloignée, les Mossi reviennent de ce pays régulièrement, ce qui suggère des liens sociaux plus serrés avec leur milieu d'origine. Tant la proximité que les retours fréquents ont bien sûr facilité la supervision. Le caractère plus centralisé des sociétés mossi et leur plus grande taille a ainsi permis un plus grand contrôle sur la mobilité.

Une analyse plus poussée de la durée des séjours pour chaque destination renforce ces conclusions (tableau 3.7A). Près du tiers des hommes mossi séjournent moins de douze mois en Côte d'Ivoire ; 90 % reviennent chez eux après moins de 2 ans. En comparaison, seulement 10 % des non-Mossi y demeurent moins d'un an, près de 70 % y séjournent plus de 2 ans et 10 % y vivent durant une dizaine d'années ou plus. C'est au Ghana, où la migration subit le moins de contraintes coloniales de la part des autorités françaises, que les Mossi migrent le moins longtemps : plus de la moitié retournent chez eux avant un an. Les autres Burkinabè y séjournent plus longtemps. Environ 25 % d'entre eux s'installent pour 3 ou 4 ans, un autre 25 % entre 5 et 9 ans, et plus de 8 % y habitent plus de 10 ans. Contrairement à la Côte d'Ivoire et au Ghana, les Mossi et les autres Burkinabè qui migrent vers d'autres destinations étrangères s'installent pour des durées similaires (2,9 et 2,7 années, respectivement). Cette homogénéité s'explique peut-être par le fait que l'État colonial, comme nous le suggérons antérieurement, est en grande partie maître d'œuvre des mouvements migratoires vers ces endroits.

Pendant la période de 1932 à 1946, les durées de séjour se rapprochent, bien qu'un écart entre les Mossi et leurs compatriotes persiste (tableau 3.7B). Les Mossi des régions rurales, par exemple, séjournent plus longtemps au Ghana et en Côte d'Ivoire qu'entre 1900 et 1931. Ce sont les migrants mossi installés au Ghana qui montrent le changement le plus spectaculaire, la durée moyenne de leurs séjours ayant presque doublé, de 1,2 à 2,3 ans. Le séjour moyen des Mossi des régions rurales en Côte d'Ivoire augmenta aussi de façon appréciable, passant de 1,8 à 2,3 ans. Pour les hommes non mossi, on note peu de changements dans les durées de séjour.

Il importe de ne pas surévaluer ce rétrécissement dans les écarts. Les Mossi continuent à revenir plus rapidement de l'étranger. L'écart le plus important demeure encore dans les durées de séjour au Ghana, où les Mossi s'installent pour moins de la moitié du temps passé par les autres. Les durées de séjour des Mossi et des non-Mossi en Côte d'Ivoire se ressemblent davantage. Le fait que la durée moyenne du séjour des migrants mossi au Ghana soit différente de celle passée en Côte d'Ivoire démontre aussi que l'appartenance ethnique ne constitue pas la seule variable importante. Les politiques coloniales françaises

en matière de main-d'œuvre ont eu une influence majeure sur le temps passé par les migrants en Côte d'Ivoire – sans égard à leur origine ethnique. Une analyse détaillée des durées de séjour dans chaque destination, pour la deuxième sous période, souligne ces tendances vers une plus grande homogénéité tout en montrant une persistance des différences.

La plupart des Mossi et autres Burkinabè restent au Ghana colonial de 1 à 2 ans ; et pourtant, la proportion de Mossi ayant séjourné moins d'un an représente le double de celle des non-Mossi. En Côte d'Ivoire, les séjours d'une durée de 1 à 2 ans deviennent aussi la norme même si, encore une fois, les Mossi repartent plus tôt. Dans le cas des autres destinations internationales, les résultats de l'enquête de 1974-1975 sont plus flous. La durée de séjour la plus fréquente, par exemple, est pour tous de 1 à 2 ans. Mais l'écart entre les Mossi et les autres Burkinabè augmente. Entre 1932 et 1946, les migrants mossi des régions rurales séjournent à l'extérieur autant qu'entre 1900 et 1931 : 2,9 ans contre 2,6 ans entre 1932 et 1946. Toutefois, les hommes issus des autres régions rurales séjournent plus longtemps (3,4 contre 2,7 ans, respectivement).

Les sources externes à nos données, tout en omettant de faire mention de certaines de nos conclusions, en confirment un certain nombre. Par exemple, des rapports administratifs datant de 1900 à 1931 font peu état de distinctions basées sur l'origine ethnique. On y note que la mobilité vers le Ghana colonial est en grande partie saisonnière, et que les hommes quittent le Sahel durant la saison sèche pour aller travailler au sud dans les plantations de cacao dont le calendrier agricole est complémentaire. Des sources additionnelles rapportent également que les hommes résident plus longtemps en Côte d'Ivoire et dans d'autres destinations internationales, ce qui n'est pas étonnant puisque ces migrants s'y rendent souvent à titre de travailleurs contractuels, de travailleurs réquisitionnés, ou en tant que personnel militaire pour une durée de service réglementée par les administrateurs. D'autres sources encore permettent une analyse plus détaillée des changements s'étant produits au cours des périodes couvertes par l'enquête de 1974-1975. La durée des séjours, par exemple, augmente dans les années 1920 à cause de l'explosion des demandes en main-d'œuvre au Ghana, des besoins grandissants en main-d'œuvre contractuelle et réquisitionnée en Côte d'Ivoire et de l'expansion de l'armée coloniale.

Les sources de type documentaire révèlent peu de choses sur la durée des séjours pour la période entre 1932 et 1946, bien qu'elles soulignent le caractère saisonnier de la mobilité. Les administrateurs français se plaignent parfois du grand nombre de personnes qui partent pour le Ghana colonial, mais se consolent souvent en se disant que ces séjours sont temporaires (Marchal, 1980, p. 190-191 ; Cordell et Gregory, 1981, p. 92-94, tableau 8). Beaucoup plus tard, durant les années 1950, les informateurs mossi de Skinner continuent de croire que la migration reste saisonnière, et que les hommes reviennent chez eux au cours

des cinq premiers mois, bien que ces données suggèrent également que plusieurs d'entre eux restent à l'étranger bien plus longtemps – entre 2 et 3 ans (Skinner, 1960, p. 381). Cependant, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 remet en question la perception commune voulant que la migration ait été avant tout saisonnière. Plusieurs hommes séjournent à leurs destinations durant de nombreuses années ; des recherches plus anciennes effectuées par Gregory (1974b, p. 150) confirment cette vision.

En conclusion, nos données suggèrent que les hommes mossi ne résident pas aussi longtemps que les non-Mossi dans les destinations internationales. Même si le temps passé à l'étranger demeure sensiblement le même durant la première moitié du siècle, d'importantes distinctions subsistent. La migration mossi est plus intense, ce qui pourrait signifier que ces migrants reviennent chez eux plus souvent. Cette observation vient appuyer l'hypothèse d'un contrôle plus serré des Mossi sur leur mobilité. Les chefs mossi, de même que les aînés des autres sociétés burkinabè, pourraient s'être servis des arrangements de mariage pour exercer leur pouvoir. Exprimé en termes démographiques, le mariage pourrait avoir été un déterminant proche de la migration.

Les migrants toujours célibataires

Si la migration chez les hommes burkinabè est l'affaire des jeunes, elle est également une entreprise de célibataires (tableaux 3.8A et 3.8B). Les migrants mossi des régions rurales qui partent au Ghana constituent le groupe le moins susceptible d'être marié entre 1900 et 1931, environ quatre hommes sur cinq étant célibataires (tableau 3.8A). Même chez les non-Mossi qui partent au Ghana colonial ou en Côte d'Ivoire, seulement le tiers du groupe le plus susceptible d'être marié a une épouse. En fait, un pourcentage plus faible de l'ensemble des migrants mossi est marié par rapport aux autres Burkinabè.

TABLEAU 3.8A

Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1900-1931

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	23,5	76,5	0,0	100	(29)
Rural mossi > Ghana	15,0	85,0	0,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	19,4	80,6	0,0	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	29,2	65,9	4,9	100	(24)

Autre rural > Ghana	32,4	67,6	0,0	100	(24)
Autre rural > Autre international	22,1	75,2	2,7	100	(24)
International > Rural mossi + Autre rural	30,4	69,6	0,0	100	(158)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.8B

Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1932-1946

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	24,9	75,1	0,0	100	(135)
Rural mossi > Ghana	10,0	90,0	0,0	100	(139)
Rural mossi > Autre international	27,6	72,4	0,0	100	(148)
Autre rural > Côte d'Ivoire	40,4	58,1	1,5	100	(155)
Autre rural > Ghana	29,3	70,7	0,0	100	(89)
Autre rural > Autre international	43,5	54,3	2,2	100	(125)
International > Rural mossi + Autre rural	29,6	69,4	1,0	100	(669)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les données sur le mariage des Burkinabè au début du xx^e siècle qui peuvent expliquer cette différence de comportement ne sont pas disponibles. Toutefois, en décrivant le mariage chez les Mossi de Ouagadougou au cours des années 1950, Skinner (1964, p. 22-23) souligne les types de contrôle complexes que les aînés et les nobles exercent sur cette institution. Il suggère que, même durant cette période plus tardive (années 1950), le mariage ne peut pas légalement se faire en dehors du cadre traditionnel de réciprocité dans l'échange de femmes (Skinner, 1964, p. 170). Ailleurs, Skinner note que les pères mossi utilisent parfois leur statut et leurs richesses pour faire l'acquisition d'un plus grand nombre d'épouses pour eux-mêmes, plutôt que d'investir dans le mariage de leurs fils. Parce que le fils hérite des épouses de son père lors du décès de ce dernier, un fils marié constitue une certaine menace. Ainsi, « les jeunes hommes se retrouvent souvent en mal d'épouses et doivent se contenter d'amantes occasionnelles jusqu'à ce qu'ils héritent d'une épouse d'un membre de leur lignée, ou encore se procurent des femmes auprès des chefs et leur remettent plus tard les filles de ces épouses » (Skinner, 1961, p. 56).

Les jeunes Mossi des années 1950 ne migrent pas non plus dans le but d'acquérir les moyens de se marier et ne se marient pas souvent à l'étranger. Skinner (1961) écrit :

Les pères Mossi à faible revenu, et même les bien nantis, sont réticents à procurer des épouses à leurs fils. Ils prétendent que ceux-ci ne veulent pas des responsabilités qui viennent avec la prise d'une épouse. Aujourd'hui, quand de jeunes hommes migrent au Ghana pour des raisons de travail, les aînés disent que si ces garçons voulaient se marier, ils resteraient et aideraient leur père à leur en obtenir une plutôt que de s'exiler à l'étranger pour aller gagner de l'argent qui ne servira qu'à acheter des choses aussi futiles que des bicyclettes (p. 57).

Le degré avec lequel pareilles conditions ont prévalu au début du ^{xx}e siècle est inconnu. Toutefois, l'étude de Le Moal sur les migrants mossi installés en permanence au Ghana de 1925 à 1935 confirme cette analyse : la plupart des Mossi migrent en tant que célibataires, et lorsqu'il est temps pour eux de se marier, la presque totalité retourne au Burkina pour prendre épouse. Ils ne se marient pas au Ghana (Le Moal, 1960, p. 450-451).

Il existe plusieurs autres éléments en rapport avec le statut matrimonial des hommes burkinabè qui ont migré en direction ou en provenance d'une destination internationale au début du siècle. Pratiquement aucun d'entre eux n'est veuf, séparé ou divorcé au moment du départ. Une petite proportion des migrants qui reviennent de l'étranger est mariée. Ces deux observations ne pourraient n'avoir aucune signification particulière et refléter plutôt l'âge relativement jeune des migrants qui partent et celui plus élevé de ceux qui reviennent au pays. Toutefois, la migration n'est pas associée à un changement significatif de statut matrimonial. Par ailleurs, parmi les hommes qui sont déjà mariés lors de leur départ, 96 % conservent ce statut une fois à l'étranger ; seulement 2 % se séparent ou divorcent. Parmi la vaste majorité célibataire en quittant le Burkina, seulement 9 % se marient. Cela contraste grandement avec la mobilité chez les femmes qui, comme nous le verrons plus loin, est intimement liée à un changement de statut matrimonial.

Pendant la période 1932-1946, comme durant la période précédente, la grande majorité des migrants burkinabè sont célibataires (tableau 3.8B). Parmi les Burkinabè des régions rurales qui partent au Ghana colonial et en Côte d'Ivoire, les Mossi sont également susceptibles de demeurer célibataires après leur départ alors que les non-Mossi sont plus souvent mariés. Ce changement est peut-être dû aux débuts de la colonisation burkinabè à l'étranger et à la mise sur pied d'établissements spontanés au Ghana et de communautés créées

par l'administration coloniale en Côte d'Ivoire dans les années 1930 (Cordell et Gregory, 1981, 1982 ; Carnot, 1981). Les établissements plus permanents auraient ainsi encouragé le mariage et la formation de familles.

Durant la période 1932-1946, les hommes qui se rendent dans d'autres destinations internationales sont dans une plus grande proportion mariés. Chez les Mossi, cela constitue une exception à la règle probablement liée au fait que plusieurs de ces déplacements s'effectuent à la suite de réaffectations d'emploi au service du gouvernement colonial. À mesure qu'ils évoluent d'une étape à l'autre dans leur carrière, ils vieillissent et sont donc plus susceptibles de se marier en cours de route.

Les autres caractéristiques restent les mêmes. Comme pour la première période, très peu d'hommes sont veufs, séparés ou divorcés. Aussi, comme avant, le statut matrimonial des migrants change très peu lors de leur séjour à l'étranger. Parmi ceux qui sont mariés avant leur départ, seul un faible pourcentage divorcera une fois à destination. Parmi ceux qui partent célibataires, seuls 10 % se marient à l'étranger, environ la même proportion qu'entre 1900 et 1931. Encore une fois, cette stabilité reflète dans une certaine mesure le jeune âge de la plupart des migrants. Elle souligne également leur niveau d'attachement à leur communauté d'origine ; ils attendent de revenir au Burkina pour se marier. De plus, le fait qu'un plus petit nombre de migrants mossi soient mariés par rapport à leurs concitoyens non mossi, même si les deux groupes accusent plus ou moins le même âge, suggère que l'âge n'est pas la seule variable importante ici. La société mossi maintient peut-être le contrôle sur ses migrants absents en organisant leur mariage. Cette conclusion est d'autant plus plausible si l'on tient compte des contextes sociaux de la mobilité – avec qui les migrants sont-ils partis et avec qui ont-ils résidé –, qui feront l'objet des prochaines sections.

Les Mossi migrent davantage en groupe que leurs voisins

La durée du séjour à l'étranger, l'âge et le statut matrimonial représentent des dimensions sociales qui s'appliquent en grande partie à l'individu. En dépit du modèle individualiste du migrant travailleur à cible (*target worker*) des années 1960 et 1970, dont nous avons discuté dans le chapitre 1, il apparaît clairement, selon nos analyses, que la migration se produit dans un contexte plus large, créé par des liens sociaux avec les pairs, la famille et la communauté. Certes, l'enquête nationale de 1974-1975 a recueilli des renseignements sur les migrants sur une base individuelle. Toutefois, l'enquête fournit certains éléments du contexte social de la mobilité, notamment à partir des informations sur les personnes qui ont accompagné le migrant dans son déplacement et sur l'endroit où il a logé. Ces données offrent des indications utiles sur les stratégies migratoires et permettent d'émettre quelques hypothèses sur la façon dont les sociétés burkinabè conservent (ou non) un certain contrôle sur la mobilité.

L'analyse des réseaux sociaux de la migration burkinabè entre 1900 et 1931 confirme encore une fois les distinctions importantes entre le comportement des Mossi et celui des non-Mossi (tableau 3.9A). Les hommes mossi des régions rurales migrent habituellement accompagnés (seulement de 15 % à 30 % d'entre eux voyagent seuls), alors que plus de la moitié des autres hommes burkinabè partent seuls. En dépit de cette différence, plusieurs migrants, tant chez les Mossi que chez les non-Mossi, migrent accompagnés. Quelle était l'identité de ces compagnons de voyage ? Pour la plupart, les migrants voyagent avec des amis, Mossi comme non-Mossi. Puis, ce sont les membres de la famille qui constituent la deuxième catégorie d'accompagnateurs en importance, bien que leur proportion ait été considérablement moins élevée. Parmi ceux qui sont mariés, presque aucun ne voyagera avec une ou des épouses durant les premières décennies du xx^e siècle.

TABLEAU 3.9A
Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1900-1931

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	14,6	0,0	3,9	81,5	100	(29)
Rural mossi > Ghana	31,8	3,1	9,3	55,8	100	(37)
Rural mossi > Autre international	27,4	0,0	2,2	70,4	100	(55)
Autre rural > Côte d'Ivoire	56,2	0,0	0,0	43,8	100	(24)
Autre rural > Ghana	60,7	8,1	4,1	27,1	100	(24)
Autre rural > Autre international	50,6	0,2	0,0	49,2	100	(45)
International > Rural mossi + Autre rural	51,4	2,2	2,5	43,9	100	(157)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.9B**Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	21,8	3,6	6,7	67,9	100	(135)
Rural mossi > Ghana	37,3	2,1	8,0	52,6	100	(138)
Rural mossi > Autre international	32,7	3,4	6,6	57,3	100	(143)
Autre rural > Côte d'Ivoire	52,4	4,5	2,2	40,9	100	(154)
Autre rural > Ghana	56,0	11,1	6,2	26,7	100	(89)
Autre rural > Autre international	58,9	4,1	2,5	34,5	100	(122)
International > Rural mossi + Autre rural	54,7	2,9	4,9	37,5	100	(666)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Plusieurs autres observations peuvent être faites sur le comportement des migrants selon leur destination durant cette période. D'abord, les Mossi qui se rendent au Ghana ont tendance à migrer moins souvent avec des amis et plus souvent seuls ou avec des parents que les Mossi qui partent ailleurs ; le même constat s'applique pour ce qui est des migrants non mossi qui se rendent également au Ghana. C'est la migration vers le Ghana qui, on s'en souvient, est la moins soumise aux politiques coloniales françaises. Les différences dans les contextes sociaux de la migration dans la colonie britannique avoisinante, d'une part, et en Côte d'Ivoire ou dans les autres destinations internationales, d'autre part, peuvent être, en partie du moins, attribuables aux politiques de main-d'œuvre des Français. Les migrations en Côte d'Ivoire et dans les autres destinations internationales découlent, dans une certaine mesure, du travail forcé et de la conscription militaire. Ainsi, on peut penser que certains des « amis » qui migrent dans ces endroits sont probablement des collègues de travail eux aussi recrutés.

Le contexte social de la migration des hommes demeure à peu près le même durant la période 1932-1946, particulièrement pour ceux qui se rendent au Ghana colonial (tableau 3.9B). Les Mossi et les autres Burkinabè continuent de migrer différemment. Chez les hommes Mossi, la migration reste une entreprise de groupe, les hommes voyageant deux fois plus souvent avec des amis que chez les non-Mossi. Néanmoins, certains changements dans l'organisation de la migration peuvent être soulignés. Chez les non-Mossi des régions rurales, la proportion des hommes qui migrent seuls demeure élevée, tandis que celle

des Mossi des régions rurales augmente légèrement pour toutes les destinations. Ce changement découle dans une large mesure d'une diminution du pourcentage de Mossi voyageant avec des amis, particulièrement chez les migrants qui partent en Côte d'Ivoire (passant de 82 % à 68 %) et vers d'autres destinations internationales (de 70 % à 57 %).

Les données pour 1932-1946 nous renseignent également sur les débuts de la migration des conjointes. Le pourcentage d'hommes qui migrent avec leur épouse grimpe pour tous les courants sauf ceux liant le territoire rural mossi au Ghana colonial. Parmi les non-Mossi, une proportion de 11 % des migrants voyagent avec leurs femmes. Cela coïncide avec le fait que les migrants vers la Côte d'Ivoire et d'autres destinations s'installent pour de plus longues périodes. De plus, l'augmentation de la migration des épouses est liée au fait que les migrants sont alors plus âgés et donc plus susceptibles d'être mariés. Elle peut aussi constituer une indication de plus des premières installations permanentes.

Que pouvons-nous donc déduire de l'enquête à propos de la façon dont les hommes se sont déplacés ? D'abord, le fait que les Mossi migrent le plus souvent avec des amis confirme le portrait qui se dégage des autres sources. Dans un écrit de 1930, à la pointe des deux périodes définies par la présente étude, Labouret (1930) confirme que les Mossi voyagent en groupe : « Ceux qui partent à la recherche d'un emploi en Côte d'Or sont tous de jeunes hommes entre 15 et 25 ans [...] Ils partent n'importe quand durant l'année, bien qu'ils privilégient la fin de la saison des pluies, voyageant alors en bandes de six, tous des jeunes d'un même village » (p. 45).

Bien que Labouret ait écarté les hommes plus âgés, contrairement à nos données, Delavignette (1939) notera plus tard que les Mossi se placent eux-mêmes sous l'autorité de chefs : « Les navétanes [du cacao] ont leur chef. L'administration n'a rien eu à voir avec ça. Ils se trouvent eux-mêmes un chef » (p. 144). Il poursuit en décrivant la façon dont les Mossi se déplacent :

Les gens issus d'un même village sahélien ou d'une même région choisissent parmi eux le chef de l'équipe qui dirige leur migration, achète leurs billets de train ou choisit leurs campements. Ce chef installe et supervise ensuite son équipe sur le site de travail. Ainsi, le travail rural, cette nouvelle forme de migration saisonnière, pourrait voir apparaître de nouveaux chefs (p. 144).

Compte tenu des liens continus entre les migrants mossi et leur terre d'origine et du plus grand pourcentage d'hommes plus âgés parmi eux, il semble probable que ces chefs aient été des migrants plus âgés. Ils auraient pu aussi avoir des liens avec les chefs mossi restés au village. Si tel était le cas, la présence des dirigeants mossi renforce l'hypothèse voulant que les sociétés mossi exercent un plus grand contrôle sur la migration que leurs voisins non mossi. Cela coïncide aussi avec la vision généralement acceptée voulant que l'aristocratie

mossi, malgré la cession de son autonomie politique, ait continué néanmoins à exercer une grande partie de son autorité tout au long de l'époque coloniale (Suret-Canale, 1964, p. II, 522 ; Skinner, 1964, p. 163-165).

L'hébergement locatif à destination

Les données sur les lieux où ont séjourné les migrants à leur point d'arrivée ajoutent une nouvelle dimension à ce tableau des contextes sociaux de la migration internationale chez les Burkinabè. Les lieux de résidence des migrants à destination offrent un aperçu de la façon dont s'effectue la migration. Entre 1900 et 1931, la plupart des hommes qui changent de pays défraient les coûts de leur logement d'une façon ou d'une autre. Les résultats de l'enquête de 1974-1975 sont sans équivoque sur ce point, allant de 80 % pour les migrants non mossi vers la Côte d'Ivoire à presque 100 % pour les non-Mossi des zones rurales se rendant dans d'autres pays (tableau 3.10A). Plusieurs travailleurs s'installent probablement dans des résidences fournies par leurs employeurs comme partie intégrante de leur compensation. D'autres déboursent des frais de location. Dans un écrit datant de la fin de cette période, Labouret (1930) note qu'« ils devaient, il est vrai, payer pour leur nourriture et leur logement [...] Une chambre à Coumassie se louait environ quinze shillings par mois, mais plusieurs amis vivaient ensemble, ce qui diminuait leurs coûts respectifs » (p. 245).

TABLEAU 3.10A

Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1900-1931

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,0	0,0	6,2	93,8	100	(29)
Rural mossi > Ghana	0,0	0,0	3,2	96,8	100	(38)
Rural mossi > Autre international	4,3	0,0	0,0	95,7	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	0,0	4,9	15,1	80,0	100	(24)
Autre rural > Ghana	0,0	4,1	8,1	87,8	100	(24)
Autre rural > Autre international	0,0	0,0	0,0	100,0	100	(45)
International > Rural mossi + Autre rural	36,3	0,0	60,3	3,4	100	(160)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.10B**Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,0	0,0	1,0	99,0	100	(135)
Rural mossi > Ghana	0,0	0,0	5,4	94,6	100	(139)
Rural mossi > Autre international	0,9	0,0	1,0	98,2	100	(148)
Autre rural > Côte d'Ivoire	4,4	0,0	4,7	90,9	100	(155)
Autre rural > Ghana	1,2	0,0	14,8	84,0	100	(89)
Autre rural > Autre international	0,0	0,0	5,7	94,3	100	(125)
International > Rural mossi + Autre rural	38,7	0,0	59,2	2,1	100	(667)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Le nombre élevé de locataires n'est pas étonnant. Alors que l'idée de déboursier de l'argent pour se loger peut paraître étrangère au Burkina rural de l'époque, les rapports capitalistes ont déjà pénétré l'économie du sud du Ghana. Offrir une compensation monétaire pour des biens domestiques et de services n'est pas inhabituel, surtout dans les zones urbaines. De plus, les migrants burkinabè n'ont que peu de parents chez qui ils peuvent s'installer. Ces décennies marqueront le début du système de migration circulaire, car l'installation en permanence, même à long terme, n'est pas monnaie courante.

Alors que l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 recueille des données sur l'hébergement des individus, d'autres recherches se sont plutôt concentrées sur la communauté des migrants. Chez les Mossi en particulier, il ressort nettement que plusieurs migrants, surtout ceux des villes, sont dès le départ soumis à l'autorité des dirigeants mossi. Vers la fin des années 1920, les Britanniques dépêchent des chefs mossi au Ghana colonial (voir Coulibaly, 1986, p. 93). Bien que ces chefs soient redevables à l'administration britannique pour ces nouveaux postes, leur légitimité peut aussi dépendre des liens entretenus avec les territoires mossi du Burkina colonial. On ne retrouve aucune mention de la présence de tels dirigeants chez les autres migrants du Burkina, ce qui, ajouté aux données sur l'âge et le statut matrimonial, appuierait l'hypothèse voulant que les migrants mossi aient été moins autonomes.

Entre 1932 et 1946, plus de 90 % des migrants burkinabè séjournant à l'étranger continuent de se loger en utilisant la location (tableau 3.10B). Seul un petit nombre d'entre eux résident avec une ou plusieurs épouses. Toutefois, il y

a de légères augmentations de la proportion des migrants qui s'installent avec des parents au Ghana et dans les autres destinations. Ce changement pourrait avoir été précurseur des premières installations permanentes. Les migrants en Côte d'Ivoire modifient aussi leur comportement. Alors que les Mossi continuent de louer leur logement, une proportion plus élevée d'autres migrants achètent leur propre maison et s'y installent.

La migration de retour

Tout au long de la première moitié du xx^e siècle, la migration de retour referma la boucle de la migration internationale en ramenant les Mossi et les non-Mossi vers les sociétés précapitalistes du Burkina rural (tableaux 3.1 et 3.2). On constate peu de différences entre les périodes de 1900-1931 et 1932-1946. Presque tous ceux qui retournent à l'économie rurale précapitaliste du Burkina deviennent agriculteurs (54 %) ou travaillent sans rémunération dans leur famille (tableaux 3.3A, 3.3B, 3.4A, 3.4B, 3.5A et 3.5B). On peut penser que cela indique que l'activité économique exercée à l'étranger a eu peu d'influence sur les migrants burkinabè, mais il se peut par ailleurs que les migrants qui n'étaient pas des travailleurs manuels aient été moins susceptibles de retourner au Burkina que leurs compatriotes moins qualifiés et donc moins susceptibles de figurer dans l'enquête de 1974-1975. On peut par ailleurs émettre l'hypothèse que les relations capitalistes étaient plus développées au Burkina rural durant la période de 1932-1946 qu'elles ne l'ont été entre 1900-1931.

La plupart des migrants de retour sont jeunes et célibataires (tableaux 3.6A, 3.6B, 3.8A et 3.8B). Cela n'est pas étonnant puisqu'ils le sont au moment du départ, qu'ils ne séjournent que très peu de temps à l'étranger et qu'ils ne s'y marient presque jamais. Près des trois quarts des Mossi et des non-Mossi ont entre 15 et 29 ans lorsqu'ils retournent chez eux.

Une fois de retour au Burkina rural, plus des trois quarts des migrants de sexe masculin restent sur place plus de 10 ans (tableaux 3.7A et 3.7B). Et pourtant, la nature circulaire de ce système ressort clairement. Bien que les données soient trop éparées pour offrir une image adéquate de cet aspect de la migration entre les années 1900 à 1931, 5 % des hommes qui migrent entre les années 1932 et 1946 partent à nouveau un an après leur retour, un autre 10 % une année ou deux après, et un autre 8 % entre 3 et 9 ans plus tard. Le quart des hommes qui retournent au Burkina rural repartent donc à l'intérieur d'une dizaine d'années.

Pour ce qui est du contexte social entourant la migration de retour, plus de la moitié des hommes qui rentrent chez eux au cours des deux périodes y débarquent seuls ; une autre proportion importante (38 % entre 1932 et 1946) y retournent avec des amis (tableaux 3.9A et 3.9B). Presque tous les migrants

rentrent chez eux pour y vivre soit avec des parents, soit dans leur propre maison (tableaux 3.10A et 3.10B). Ce comportement souligne encore davantage l'extrême articulation qui existe durant la première moitié du xx^e siècle entre l'économie précapitaliste du Burkina rural et l'économie capitaliste de la Côte d'Ivoire, du Ghana et des autres destinations étrangères. Autant la plupart des hommes passent d'un travail salarié à l'étranger à un travail agricole hors du secteur salarié au Burkina, autant ils vivent dans leur propre habitation ou avec des parents. La location n'existe pas au Burkina rural non capitaliste.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux migratoires internes

La migration interne, définie dans l'enquête de 1974-1975 comme un déplacement à l'intérieur du Burkina impliquant une frontière de sous-préfecture pour une période d'au moins six mois, n'a pas été très importante entre 1900 et 1931. Ce genre de mobilité dans les territoires ruraux mossi équivalait à seulement 2 % de tous les déplacements ; les migrations à partir des autres régions rurales vers d'autres localités rurales à l'intérieur de la colonie totalisant seulement 3 %. Les migrations entre régions rurales et régions urbaines n'ont pas été très nombreuses non plus. Entre 1900 et 1931, elles équivalaient à 8 % des déplacements effectués à partir des territoires ruraux mossi et autres régions rurales vers Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ou les villes secondaires (tableau 3.1).

Le faible nombre de migrations masculines effectuées durant cette période est probablement lié à la constitution de la colonie de la Haute-Volta en 1919. Skinner note par exemple que Hesling, alors lieutenant-gouverneur en chef, fit appel à 2 000 hommes pour la construction d'édifices administratifs à Ouagadougou entre novembre 1912 et mai 1919 ; il ordonne aussi la construction de six mille kilomètres de routes pour l'année 1925 (Skinner, 1964, p. 161). En ce sens, la migration interne contribue au début de l'urbanisation du Burkina colonial, un processus qui affectera les Mossi et les non-Mossi de façon différente. À titre d'exemple, la proportion de migrations mossi rurales vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso durant les trois premières décennies du xx^e siècle était deux fois et demie supérieure aux migrations effectuées à partir des autres zones rurales vers ces mêmes villes (12 % contre 5 %). À l'opposé, la proportion des déplacements des zones rurales non mossi vers les villes secondaires est plus élevée que celle provenant des territoires mossi (7 % contre 5 %). Cette différence tient probablement au fait que Ouagadougou est située en territoire mossi et que les centres secondaires sont plus nombreux et répartis à travers toute la colonie.

La migration interne ne connaîtra pas de progression entre 1932 et 1946 (tableau 3.2). La proportion des migrations effectuées par des hommes à l'intérieur du Burkina au cours de cette période s'élève à environ 16 % de l'ensemble des déplacements répertoriés, dont 10 % à partir des zones rurales vers des zones urbaines, et 6 % entre zones rurales. Mais même si le volume des flux internes est faible par rapport aux courants internationaux, ils marquent néanmoins les débuts du développement urbain. Gregory (1974b, p. 138-139) décrit la progression des villes entre 1931 et 1945 : la population de Ouagadougou passe de 10 768 à 18 000, soit une augmentation annuelle de 3,7 % ; celle de Bobo-Dioulasso, de 11 000 à 28 000, correspondant à une hausse annuelle de 6,9 % ; tandis que Koudougou progressa de 9 000 à 19 000 habitants, pour une augmentation annuelle de 5,5 %. Une partie de cette progression est due à l'accroissement naturel de la population. De plus, certaines migrations se font de façon circulaire. Néanmoins, la migration interne exerce un rôle significatif.

Contrairement aux années 1900 à 1931, les Mossi et les non-Mossi affichent des comportements migratoires semblables entre 1932 et 1946. Environ la même proportion de Mossi et de non-Mossi provenant des régions rurales migre vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (10 %) ; le pourcentage de ceux qui se dirigent vers les centres de moindre importance est également la même (4 %). Les raisons de cette homogénéité de la mobilité rurale-urbaine restent imprécises, mais on peut affirmer qu'au seuil de la troisième décennie du ^{xx}^e siècle, la mobilité engendrée par les politiques coloniales de main-d'œuvre et la construction des routes et autres infrastructures a amorcé la création d'un espace colonial unifié qui a encouragé des comportements migratoires similaires.

— Les motifs et les activités économiques de la migration interne

Au Burkina colonial, les motifs de migration interne se retrouvent dans deux grandes catégories durant les premières décennies du ^{xx}^e siècle, ceux reliés au nouvel ordre colonial, et ceux qui ne le sont pas (tableau 3.11). Au Burkina rural, par exemple, le quart des déplacements se fait en réponse au travail réquisitionné et un plus petit pourcentage est dû à des réaffectations. Les seuls employés facilement identifiables dans le secteur salarié sont les employés de bureau (environ 7 %), bien que certains travailleurs manuels soient aussi salariés (tableaux 3.13A et 3.13B).

Comme nous l'avons dit dans la section précédente, les années 1900 à 1931 marquent les débuts de l'urbanisation. Une part importante de cette migration des villages vers les villes sera provoquée par l'État colonial. Plus de la moitié des hommes qui se rendent dans un centre urbain le font à la suite d'un transfert. Les travailleurs réquisitionnés mobilisés en grande partie pour la construction des quartiers généraux destinés à l'administration comptent pour un autre 25 % (tableau 3.11). En tout, neuf hommes sur dix ayant rapporté avoir

migré dans un centre urbain travaillent en échange d'un salaire (tableau 3.12). Au cours de cette période, presque personne ne migre dans un centre urbain pour y rejoindre de la famille ; les migrations d'établissement sont rares et les hommes qui s'y rendent sont souvent les premiers de leur famille à le faire.

TABLEAU 3.11**Motifs, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation de travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
1900-1931									
Rural > Rural	7,1	21,5	0,6	5,2	27,5	25,6	12,5	100	(42)
Rural > Urbain	4,6	11,1	0,4	52,5	0,0	23,5	7,9	100	(72)
1932-1946									
Rural mossi > Urbain	12,3	3,2	0,9	53,1	0,7	22,8	7,0	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	6,0	5,8	9,6	6,5	29,2	17,4	25,5	100	(48)
Autre rural > Urbain	14,4	0,8	0,4	56,4	0,3	21,3	6,4	100	(111)
Autre rural > Autre rural	9,2	1,9	0,0	6,0	35,8	23,2	23,9	100	(67)
Rural > International	43,1	0,6	0,9	20,7	0,0	32,1	2,6	100	(791)
International > Urbain ou rural	1,8	0,5	0,2	2,8	90,2	0,2	4,3	100	(892)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.12**Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	STATUT D'EMPLOI				
	Salarié	Indépendant (à son compte)	Travail domestique non rémunéré	Total	
				%	(N)
1900-1931					
Rural > Rural	35,1	21,3	43,6	100	(34)
Rural > Urbain	88,8	6,1	5,1	100	(53)

1932-1946					
Rural mossi > Urbain	89,7	3,0	7,3	100	(116)
Rural mossi > Rural mossi	33,2	31,1	35,7	100	(34)
Autre rural > Urbain	93,0	5,0	2,0	100	(88)
Autre rural > Autre rural	38,1	41,9	20,0	100	(58)
Rural > International	96,7	2,7	0,6	100	(715)
International > Urbain ou rural	5,5	52,2	42,3	100	(806)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.13A

Occupations, migrations internes masculines, 1900-1931

OCCUPATIONS		FLUX	
		Rural > Rural	Rural > Urbain
Profession libérale		0,0	3,1
Commerçant		0,2	0,2
Employé de bureau		6,8	50,3
Journalier		25,1	24,4
Employé des services		0,4	2,2
Vendeur		0,0	3,6
Apprenti (artisanat)		0,0	0,0
Autre artisan		0,0	0,4
Vendeur alimentation		0,0	0,0
Agriculteur		59,5	5,6
Berger		2,5	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier		0,0	0,0
Enseignant		0,0	0,0
Travailleur domestique		2,5	0,0
Étudiant		0,5	0,4
Retraité		0,0	0,4
Sans emploi		2,5	9,4
Total	%	100	100
	(N)	(42)	(72)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.13B**Occupations, migrations internes masculines, 1932-1946**

OCCUPATIONS		FLUX					
		Rural mossi > Urbain	Rural mossi > Rural mossi	Autre rural > Urbain	Autre rural > Autre rural	Rural > International	International > Urbain ou rural
Profession libérale		3,0	0,0	3,3	0,0	0,9	0,0
Commerçant		0,1	0,0	0,3	0,1	0,2	0,2
Employé de bureau		51,8	0,5	51,2	6,0	17,3	4,5
Journalier		26,7	26,1	30,0	25,0	72,5	1,0
Employé des services		4,8	0,2	4,5	1,8	1,3	0,3
Vendeur		0,2	0,0	1,9	0,3	1,0	0,5
Apprenti (artisanat)		0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0
Autre artisan		1,7	0,0	0,6	3,6	0,6	0,4
Vendeur alimentation		0,2	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Agriculteur		6,6	57,4	2,3	50,5	1,1	89,8
Berger		0,0	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur foresterie		0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0
Enseignant		0,1	3,1	0,8	0,0	0,6	0,0
Travailleur domestique		1,7	0,0	0,0	0,2	0,4	0,0
Étudiant		0,9	12,5	0,4	0,0	0,9	0,2
Retraité		0,0	0,0	0,6	0,0	0,3	0,4
Sans emploi		2,0	0,2	3,9	5,4	1,3	2,7
Total	%	100	100	100	100	100	100
	(N)	(145)	(48)	(109)	(67)	(780)	(889)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Plus de la moitié des migrants urbains entre 1900 et 1931 sont des employés de bureau ; un autre quart d'entre eux sont des travailleurs salariés (tableau 3.13A). Il n'y a, en fait, qu'un petit nombre de membres de professions libérales, marchands et vendeurs itinérants, employés de service ou étudiants. Il n'y a que très peu de travailleurs agricoles.

Contrairement au grand nombre d'hommes qui se rendent au Ghana rural ou en Côte d'Ivoire à cette époque, les migrants qui se déplacent d'une région rurale à une autre à l'intérieur du Burkina, et qui ne sont pas sous l'autorité de l'État colonial, restent en dehors du secteur capitaliste. Le quart des hommes ont

déclaré être partis pour rejoindre leur famille (tableau 3.11). Pour ce qui est de la nature de leurs activités, près des deux tiers des migrants de sexe masculin travaillent pour eux-mêmes ou encore pour leur famille, sans salaire, ces deux groupes étant associés à la production précapitaliste de l'époque.

La presque totalité des hommes migrants qui travaillent contre un salaire, que ce soit en région rurale ou en région urbaine, est employée par des Européens. À cette époque, on ne retrouve pas, dans l'Afrique de l'Ouest francophone, d'entrepreneurs africains indépendants en agriculture commerciale, comme il en existe au Ghana et, dans une moindre mesure, en Côte d'Ivoire.

Entre 1932 et 1946, les hommes migrent à l'intérieur de la colonie principalement pour les mêmes raisons qu'avant et ils occupent les mêmes types d'emplois. Cependant, on constate quelques petits changements. La famille perd peu à peu son importance en tant que motif de migration d'une région rurale à une autre – passant d'un déplacement sur cinq entre 1900 et 1931 à seulement un sur vingt à l'intérieur du territoire rural mossi, et à un déplacement sur cinquante pour les autres zones rurales (tableau 3.11). Les hommes qui touchent un salaire continuent de travailler principalement pour des employeurs européens.

Sur le plan des emplois, des différences sont apparentes entre les hommes qui migrent à l'intérieur du territoire rural mossi et les autres zones rurales (tableaux 3.13A et 3.13B). Plus de la moitié des migrants mossi sont des travailleurs agricoles ; ceux qui se déplacent entre les autres régions rurales sont aussi en majorité des agriculteurs, mais une partie significative d'entre eux sont des bergers – ce qui reflète une plus grande diversité économique chez les peuples non mossi. Plus encore, un nombre réduit, mais significatif de migrants circulant à l'intérieur du territoire mossi se déplace soit pour enseigner, soit pour étudier ; aucune de ces activités ne figure chez les hommes qui se déplacent entre les zones rurales situées en dehors du territoire mossi.

En ce qui a trait à la migration vers les villes au cours de cette période, le travail est rapporté trois fois plus souvent comme motif de migration qu'au cours de la période précédente (tableau 3.11). La famille reste toutefois rarement invoquée comme motif de migration. Ce sont plutôt les réaffectations de poste et le travail forcé qui demeurent les raisons les plus souvent mentionnées : trois migrations sur quatre en région urbaine. Le poste occupé en ville inclut un peu plus d'étudiants et une proportion plus importante de travailleurs salariés (tableaux 3.13A et 3.13B). Le faible pourcentage de migrants ayant déclaré avoir été employés des services augmente durant la période 1932-1946. Contrairement aux Mossi et aux non-Mossi qui migrent d'une région rurale à une autre, ceux des régions urbaines occupent le même type d'emplois.

Le profil d'emploi des migrants internes des années 1932-1946 diffère de celui des années 1900-1931 (tableau 3.12). Par exemple, la proportion de travailleurs autonomes chez les migrants ruraux qui se déplacent à l'intérieur du territoire mossi grimpe de façon importante – passant de 20 % pour tous les migrants ruraux des années 1900 à 1931 à entre 30 % et 40 % de ceux des années 1932 à 1946. D'autre part, le pourcentage de migrants qui occupent un travail domestique non salarié connaît une baisse. L'analyse effectuée en tenant compte du groupe ethnique rappelle certains éléments propres à la migration internationale. Par exemple, on compte davantage de non-Mossi que de Mossi parmi les migrants qui se déplacent d'une région rurale à une autre ou qui travaillent pour leur propre compte (42 % contre 31 %), et un plus petit pourcentage d'entre eux parmi les travailleurs domestiques non salariés (20 % de non-Mossi contre 35 % de Mossi). On compte aussi plus de non-Mossi parmi ceux qui fondent leur propre entreprise.

— Les caractéristiques sociales des migrants internes

La jeunesse des migrants et une migration en milieu urbain à caractère plus circulaire

Les hommes qui migrent à l'intérieur du Burkina durant les premières décennies du xx^e siècle ont à peu près le même âge que ceux qui se rendent à l'étranger. Les deux tiers d'entre eux ont entre 15 et 29 ans, et un autre tiers entre 30 et 44 ans (tableau 3.14), et ce, qu'ils se soient rendus dans une destination rurale ou dans une destination urbaine. Ces âges seront les mêmes durant les années 1932 à 1946. Aucune différence d'âge n'est apparente entre les Mossi et les non-Mossi qui migrent en région urbaine.

Pour ce qui est de la durée de séjour, les migrants des deux périodes, soit 1900 à 1931 et 1932 à 1946, retournent rapidement chez eux ou s'établissent à long terme (tableau 3.15). Le tiers des hommes qui migrent d'une zone rurale à une autre s'y installent pour 2 ans ou moins, mais près des deux tiers s'y établissent pour 10 ans ou plus. Pour plusieurs hommes donc, la migration interne, contrairement à la migration internationale, signifie un changement permanent de lieu de résidence.

TABLEAU 3.14**Âge à la migration, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
1900-1931					
Rural > Rural	69,1	30,9	0,0	100	43
Rural > Urbain	67,4	32,6	0,0	100	72
1932-1946					
Rural mossi > Urbain	76,1	23,8	0,1	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	66,1	33,9	0,0	100	(48)
Autre rural > Urbain	79,7	11,1	9,2	100	(111)
Autre rural > Autre rural	60,7	34,0	5,3	100	(67)
Rural > International	78,2	19,4	2,4	100	(791)
International > Urbain ou rural	67,0	29,2	3,8	100	(914)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.15**Durée de séjour à destination, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION							
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Moyenne	Total	
							%	(N)
1900-1931								
Rural > Rural	4,1	29,8	0,6	2,6	62,9	26,8	100	43
Rural > Urbain	41,6	35,6	5,9	6,8	10,1	4,4	100	72
1932-1946								
Rural mossi > Urbain	44,9	35,2	1,9	5,5	12,5	4,5	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	17,6	12,2	9,5	8,3	52,4	18,3	100	(48)
Autre rural > Urbain	49,9	23,4	7,5	4,1	15,1	5,0	100	(111)
Autre rural > Autre rural	19,8	29,3	3,9	4,0	43,0	16,2	100	(67)
Rural > International	25,9	48,0	14,2	6,5	5,4	2,9	100	(790)
International > Urbain ou rural	6,1	11,1	4,0	4,5	74,3	25,5	100	(913)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

On dénote des caractéristiques semblables pour les migrations en région urbaine, qui sont suivies soit de périodes de séjour relativement courtes, soit de quelque chose s'apparentant à un enracinement permanent. Entre 1900 et 1931, plus des trois quarts de ceux qui se rendent en ville y séjournent moins de 2 ans ; de ce nombre, plus de 40 % y habitent un an ou moins. Ainsi, la migration rurale-urbaine est intensément circulaire pour la plupart des hommes et elle s'apparente à la mobilité internationale. En même temps toutefois, la durée de séjour moyenne est d'environ quatre ans et demi, ce qui reflète le fait qu'une migration sur dix est suivie d'un séjour d'au moins 10 ans.

Comme le nombre de migrations répertoriées pour la période 1932-1946 est plus élevé, il est possible d'établir des distinctions de résidence en fonction de l'appartenance ethnique pour cette période (tableau 3.15). Ainsi, plus de la moitié des déplacements effectués à l'intérieur du territoire rural mossi seront suivis de séjours de plus de 10 ans alors que 30 % des Mossi issus des régions rurales s'installeront pour moins de 2 ans. Les migrants qui se déplacent entre des destinations rurales situées à l'extérieur du territoire mossi ne s'établissent pas aussi longtemps.

Comme ce fut le cas entre 1900 et 1931, la plupart des déplacements ruraux-urbains effectués entre 1932 et 1946 sont intensément circulaires, à l'exemple de la migration internationale. Par exemple, entre trois-quarts et quatre cinquièmes des hommes qui ont quitté la campagne pour la ville y séjournent moins de 2 ans. Cependant, en termes de moyenne, la durée de leur séjour est de 4 à 5 ans, ce qui encore une fois indique que le nombre de migrants qui s'y établissent plus longtemps que 10 ans augmente – 12,5 % des migrants mossi et 15,1 % des non mossi pour les années 1932 à 1946, contre 10,1 % pour tous les migrants des années 1900 à 1931. Ce changement est un indicateur des débuts de l'enracinement urbain permanent. Les autres variables sociales entourant la migration vers les centres urbains viennent appuyer ces résultats.

Une migration de célibataires

Le fait que les migrants aient été ou non mariés, qu'ils aient migré seuls ou accompagnés et, le cas échéant, avec qui ils se sont déplacés et où ils ont habité sont autant de questions dont les réponses nous éclairent sur la structure et le contrôle de la migration interne. Les données de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 sur les migrants internes du Burkina entre 1900 et 1931 démontrent que la plupart d'entre eux (trois sur quatre) étaient célibataires, le reste étant mariés au moment de la migration. Cette distribution diffère de façon marquée de celle des hommes qui se rendent dans des destinations internationales. De plus, elle persiste durant la période de 1932 à 1946 (tableau 3.16).

TABLEAU 3.16**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
1900-1931					
Rural > Rural	27,2	72,8	0,0	100	(43)
Rural > Urbain	21,8	74,3	3,9	100	(71)
1932-1946					
Rural mossi > Urbain	31,7	68,0	0,3	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	36,1	63,9	0,0	100	(48)
Autre rural > Urbain	41,4	58,3	0,3	100	(111)
Autre rural > Autre rural	52,4	44,0	3,6	100	(67)
Rural > International	26,5	73,1	0,4	100	(791)
International > Urbain ou rural	31,1	67,9	1,0	100	(894)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les comportements matrimoniaux ont différé non seulement selon la période, mais aussi selon l'appartenance ethnique. En général, on peut affirmer que la destination est moins importante que l'origine géo-ethnique comme déterminant du statut matrimonial, ce qui suggère que les pratiques matrimoniales sont plus importantes que la nature des besoins en main-d'œuvre dans les différentes destinations. Par exemple, la proportion d'hommes mariés parmi ceux qui se déplacent en territoire rural mossi entre 1932 et 1946 est un tiers plus élevée que celle des années 1900-1931. Chez les non-Mossi qui se déplacent d'une région rurale à une autre, l'écart est encore plus substantiel ; la moitié de tous les hommes sont mariés entre 1932 et 1946, soit deux fois plus qu'entre 1900 et 1931. Le même portrait se retrouve chez les Mossi et les non-Mossi issus des régions rurales qui se rendent dans des centres urbains.

Une migration masculine en solitaire

Bien que les hommes qui se déplacent à l'intérieur du Burkina colonial voyagent le plus souvent seuls, les contextes sociaux entourant leur migration demeurent variés (tableau 3.17). Entre 1900 et 1931, par exemple, environ le tiers des hommes qui se déplacent d'une zone rurale à une autre le font seuls et un autre tiers est accompagné d'amis. Très peu d'hommes voyagent avec une ou des épouses. La migration rurale-urbaine se fait donc essentiellement de

façon solitaire durant cette période. Alors que plus de la moitié des hommes qui se rendent dans une ville migrent seuls, le tiers d'entre eux voyage avec des amis, et les autres avec des membres de leur famille. À cet égard, on retrouve plusieurs similitudes entre la migration interne et la migration internationale, ce qui n'est peut-être pas surprenant. La mobilité urbaine, tout comme la mobilité internationale, est liée au secteur capitaliste ainsi qu'au travail forcé, au travail salarié et aux emplois gouvernementaux, toutes de nouvelles formes de travail introduites par le régime colonial qui visent à extraire les jeunes hommes de l'économie domestique du Burkina.

TABLEAU 3.17

Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
1900-1931						
Rural > Rural	32,5	5,3	25,1	37,1	100	(40)
Rural > Urbain	56,1	3,2	7,3	33,4	100	(71)
1932-1946						
Rural mossi > Urbain	41,0	5,4	3,6	50,0	100	(140)
Rural mossi > Rural mossi	50,1	6,9	11,6	31,4	100	(46)
Autre rural > Urbain	48,7	12,9	3,8	34,6	100	(110)
Autre rural > Autre rural	35,1	21,9	10,8	32,2	100	(67)
Rural > International	38,9	4,1	5,9	51,1	100	(781)
International > Urbain ou rural	54,6	3,8	4,8	36,8	100	(889)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les migrants qui passent d'une région rurale à une autre voyagent seuls plus souvent dans les années 1932 à 1946 que plus tôt au cours du xx^e siècle (tableau 3.17). Une baisse du pourcentage de migrants (de 25 % à 11 %) qui partent avec des membres de leur famille explique en partie ce changement. Toutefois, les hommes se déplacent aussi plus souvent avec une ou des femmes d'une région rurale à une autre. Les changements dans la mobilité vers les centres urbains sont moins ambigus ; entre 1932 et 1946, les hommes voyagent

plus souvent avec leur épouse ou avec des amis. Cette hausse est indicatrice des débuts de l'urbanisation, le déménagement en ville avec une épouse étant suivi, au moins dans certains cas, par la création d'un ménage.

Une fois de plus, le grand nombre de migrations enregistrées pour la période 1932 à 1946 permet de souligner les différences entre les migrants Mossi et les autres hommes issus des régions rurales. Les Mossi qui se déplacent d'une zone rurale à une autre voyagent plus souvent seuls que les non-Mossi. Là encore, la migration urbaine était différente. Les Mossi qui partent en ville sont plus enclins à migrer accompagnés que les non-Mossi. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène ne sont pas très évidentes.

Les migrants résidant surtout dans la famille

Pour ce qui est de l'établissement, les comportements chez les migrants internes diffèrent de ceux des migrants qui se rendent à l'étranger (tableau 3.18). Entre 1900 et 1931, plus de la moitié des migrants partis pour une destination rurale y résident avec des membres de leur famille ; seul un petit nombre d'entre eux logent dans leur propre maison. Cependant, il est étonnant de constater que le tiers des hommes qui migrent à l'intérieur du Burkina louent une résidence. Ce type de comportement est selon toutes probabilités associé au travail forcé et aux débuts du travail salarié au Burkina rural. Cette proportion du tiers des migrants pourrait bien coïncider avec le pourcentage de près du tiers de ceux qui travaillent dans des bureaux ou en tant qu'ouvriers. Chez les migrants qui se rendent en zone urbaine, la location d'un logis est une pratique très répandue, ce qui est aussi sans nul doute lié à l'émergence du travail salarié. Ce type de comportement n'est pas particulièrement étonnant. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'urbanisation est un phénomène récent presque partout entre 1900 et 1931 ; peu de migrants peuvent joindre des membres de leur famille dans les cités et dans les villes.

Entre les périodes 1900-1931 et 1932-1946, c'est sur le plan de la migration entre régions rurales qu'on constate les plus grands changements dans les comportements résidentiels (tableau 3.18). Plus d'hommes, particulièrement chez les non-Mossi, s'établissent en ménage dans leur lieu de destination. Un plus grand nombre de migrants ruraux louent aussi un logis, ce qui tend à indiquer une pénétration plus marquée des rapports capitalistes en région rurale. Conséquemment, un pourcentage plus faible de migrants des régions rurales vit avec de la parenté. Comme durant la période précédente, les migrants ruraux qui se rendent en région urbaine entre 1932 et 1946, qu'ils soient Mossi ou non-Mossi, vivent tous dans des logis loués. Bref, on peut conclure que les contextes sociaux changeants de la migration, tant en zone rurale qu'en zone urbaine,

soulignent dans quelle mesure les politiques coloniales et l'économie capitaliste contribuent progressivement à la « libération » et à la circulation de la main-d'œuvre burkinabè – tant à l'intérieur du Burkina qu'au-delà de ses frontières.

TABLEAU 3.18

Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946

FLUX	CHEZ QUI					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
1900-1931						
Rural > Rural	9,2	2,5	54,6	33,7	100	(42)
Rural > Urbain	0,0	0,0	7,5	92,5	100	(72)
1932-1946						
Rural mossi > Urbain	0,7	0,0	6,7	92,6	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	14,5	0,2	34,0	51,3	100	(48)
Autre rural > Urbain	0,1	0,0	9,1	90,8	100	(110)
Autre rural > Autre rural	26,7	0,2	23,2	49,9	100	(67)
Rural > International	0,9	0,0	4,3	94,8	100	(791)
International > Urbain ou rural	36,9	0,1	57,4	5,6	100	(893)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

CONCLUSION

En 1946, un demi-siècle de politiques de la main-d'œuvre destinées à soutirer des travailleurs a rendu les sociétés burkinabè de plus en plus dépendantes des régions de développement capitaliste situées près de la côte ouest-africaine. Déjà, dans les années 1920 et 1930, le besoin de liquidités – pour payer les impôts par habitant et acheter des produits d'importation – a provoqué la migration de plus en plus d'hommes. La prolongation du travail réquisitionné et la réinstauration du travail forcé en 1936 feront augmenter le nombre de migrants, certains consentant à travailler pour l'État colonial ou pour les entreprises privées tandis que d'autres s'enfuient au Ghana colonial où ils se trouvent eux-mêmes du travail. Aux termes de cette période, les sociétés burkinabè seront suffisamment intégrées à l'économie capitaliste – tant sur la côte que dans les zones urbaines du Burkina et même dans certaines régions rurales de la colonie – pour que la violence et la coercition semblent beaucoup moins nécessaires qu'auparavant.

Certains facteurs globaux auront aussi leur importance. Coquery-Vidrovitch (1976) affirme que la dépression des années 1930 a servi à intégrer davantage les colonies françaises à l'économie internationale. Au Burkina colonial, le bas prix des cultures commerciales comme le coton et le kapok et l'augmentation des impôts rendent plus urgente la migration vers les zones d'expansion capitaliste afin de pouvoir amasser les fonds nécessaires.

Certains aspects des profils migratoires qui ressortent de ce chapitre et qui s'appuient sur l'expérience des hommes qui sont retournés au Burkina et y ont vécu jusqu'au moment de l'enquête nationale de 1974-1975 confirment les études antérieures sur la mobilité burkinabè. Ces similitudes ont été soulignées dans les pages précédentes. Toutefois, l'analyse présentée ici ouvre de nouvelles et importantes avenues. Premièrement, la migration de travail burkinabè a affecté la colonie tout entière. Bien que certaines études antérieures aient analysé la mobilité à travers tout le Burkina, plusieurs d'entre elles ne se sont concentrées que sur les Mossi, laissant l'impression générale qu'ils ont effectué le plus grand nombre de déplacements. Certes, les courants mossi ont été importants, totalisant près de 67 % des déplacements enregistrés pour les années 1900-1931 et plus de 40 % pour les années 1932 à 1946 (tableaux 3.1 et 3.2). Toutefois, le tiers des migrations effectuées durant les premières décennies du xx^e siècle ont mobilisé des hommes d'autres appartenances ethniques. Et entre 1932 et 1946, les flux non mossi ont été les plus nombreux.

Deuxièmement, alors que certaines politiques coloniales influencent les comportements migratoires en général et les destinations internationales en particulier, les Mossi répondent à ces mesures différemment des autres Burkinabè. C'est durant les trois premières décennies du siècle que ces différences seront le plus marquées. Sur le plan des destinations internes, par exemple, les flux vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont été deux fois et demie plus importants chez les migrants Mossi que chez les non-Mossi ; à l'inverse, les flux vers les villes secondaires furent plus importants chez les non-Mossi. Entre 1900 et 1931, les migrants mossi sont plus âgés que les non-Mossi, ne séjournent pas aussi longtemps à destination et sont moins souvent mariés. Ils se déplacent plus fréquemment avec des amis et vivent moins régulièrement avec de la famille à destination. Entre 1932 et 1946, presque toutes ces différences s'amoindrissent quelque peu. Nous avons suggéré quelques raisons pour expliquer ces distinctions, dont la plus notoire est celle voulant que l'importance numérique et le caractère centralisé des sociétés mossi aient permis aux chefs de conserver un plus grand contrôle sur les migrants au début du siècle, principalement au moyen de l'arrangement des mariages, et que l'effet à long terme des politiques françaises a conduit avec le temps à une diminution du contrôle des Mossi et ainsi à une plus grande homogénéité. Toutefois, ces explications restent incomplètes ; elles n'indiquent pas, par exemple, pourquoi les hommes

mossi ont résidé moins souvent avec des membres de leur famille. De nouvelles recherches sont nécessaires pour compléter cette analyse, mais il appert nettement que ces différences sont très importantes.

Troisièmement, nous avons confirmé la perception importante chez des observateurs européens de l'époque ainsi que la conclusion provenant d'études plus récentes voulant que le Ghana colonial ait été la principale destination des hommes burkinabè durant la première partie du xx^e siècle. Cependant, notre analyse souligne également l'importance de la Côte d'Ivoire et des tierces destinations internationales, et ce, tant entre 1900 et 1931 qu'entre 1932 et 1946. En fait, les courants migratoires en direction et en provenance de destinations internationales tierces représentent les flux les plus importants pendant la première sous période. Leur diminution et disparition virtuelle plus tard au cours du siècle a peut-être amené les recherches concentrées sur des périodes plus tardives à sous-évaluer leur importance et leur effet sur l'évolution de la mobilité burkinabè.

Quatrièmement, même si une grande fraction de la migration burkinabè masculine a été saisonnière, les hommes revenant chez eux après un séjour de quelques mois, un certain nombre de migrants se sont établis pour de plus longues périodes, et ce, même au début du xx^e siècle.

Cinquièmement, alors que l'expansion capitaliste à l'intérieur du Burkina connaît une ampleur plutôt limitée durant la première moitié du siècle, elle existe réellement – surtout dans les centres urbains en plein développement. En conséquence, les caractéristiques de la mobilité rurale-urbaine ressemblent à celles de la migration vers les destinations internationales, qui est décidément liée à l'économie capitaliste coloniale. Ces conclusions, tout comme celles relatives aux destinations des migrants et à leurs caractéristiques sociales, laissent supposer que la migration chez les hommes burkinabè entre 1900 et 1946 est beaucoup plus complexe que le portrait que l'on retrouve dans la plupart des études sur la mobilité en Afrique.

Enfin et de façon ironique, la mesure la plus importante que les Français prendront afin de stimuler la mobilité ne provoquera pas l'effet désiré. Comme mentionné au début du chapitre, les autorités françaises démantèlent le Burkina colonial en 1932 et redistribuent son territoire entre les colonies avoisinantes dans une stratégie visant à encourager la migration en Côte d'Ivoire et au Mali colonial. Les données présentées ici suggèrent que le démantèlement du Burkina n'atteint pas son objectif premier – celui de détourner la migration du Ghana colonial. La proportion d'hommes burkinabè qui se rendent en Côte d'Ivoire augmentera effectivement quelque peu, mais une grande partie de cette hausse se fera aux dépens de la migration vers les autres destinations internationales qui se situent en France ou ailleurs dans l'empire français.

Cette conclusion confirme les recherches antérieures effectuées sur une échelle plus réduite par Gregory (1974b, p. 142), et fait écho à l'étude plus récente de Kouamé (1990, p. 69, 85). Gregory et Kouamé situent le changement dans les destinations dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ce que nous démontrerons dans le prochain chapitre à l'aide de données tirées de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Cette chronologie des événements contredit celle exprimée par Zachariah et Condé (1980), qui suggèrent que la migration burkinabè tourne définitivement le dos au Ghana colonial pour se tourner vers la Côte d'Ivoire au cours des années 1930. Comment cette différence peut-elle s'expliquer ? Peut-être par le fait que l'étude de Zachariah et Condé est basée sur l'enquête de 1960-1961 sur la migration de retour des Mossi. Elle ne tient pas compte des régions habitées par les non-Mossi qui, comme le démontre notre analyse dans le présent chapitre et dans le suivant, comptent pour une grande partie de la migration burkinabè. Plus encore, elle anticipe ses propres conclusions en débutant avec deux hypothèses à l'effet que le démantèlement de la colonie en 1932 et les nouvelles politiques sur le travail forcé en 1936 ont produit l'effet désiré. En réalité, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ce n'est que dans les années 1950 que la migration burkinabè s'est développée en réponse aux besoins de la Côte d'Ivoire, après que les Français aient abandonné leurs politiques de main-d'œuvre forcée.



CHAPITRE 4

DU GHANA COLONIAL À LA CÔTE D'IVOIRE

L'ÉMERGENCE DE LA MIGRATION DE TRAVAIL « VOLONTAIRE », 1947-1973

DANS CE CHAPITRE, NOUS ÉTUDIONS LA MIGRATION des hommes au cours de deux périodes, soit de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973. La première période débute avec l'abolition officielle du travail forcé (1946) et la reconstitution du Burkina Faso colonial (en 1947), et se termine avec la dernière année du régime colonial. Ces années sont marquées par une détérioration de la situation économique au Ghana, un essor économique en Côte d'Ivoire, et un développement économique beaucoup plus lent au Burkina colonial. La seconde période s'amorce avec l'indépendance du Burkina Faso (alors appelé Haute-Volta) en 1960 et prend fin l'année précédant l'enquête nationale sur la migration.



Au cours de la période de 1947 à 1959, deux facteurs importants ont marqué l'évolution politique du Burkina colonial. Tout d'abord, la colonie récupère son statut d'entité politique distincte le 4 septembre 1947, dans la foulée des tractations ayant suivi la Seconde Guerre mondiale visant à «renégocier» les relations entre la France et ses colonies africaines. En 1946, l'assemblée constitutive du Rassemblement démocratique africain (RDA) se réunit à Bamako et fonde le parti qui devait par la suite dominer la politique en Afrique de l'Ouest francophone. Houphouët-Boigny, futur dirigeant de la Côte d'Ivoire et le plus en vue du RDA, amène son parti à s'opposer fermement à l'impérialisme – une position appuyée activement par le parti communiste français (Skinner, 1964; Mandé, 1995, 1997). Invoquant le manque de respect de plusieurs membres de la jeune élite africaine éduquée en Europe envers la classe dirigeante traditionnelle, le programme du RDA incite les chefs mossi à «tirer parti de la situation en réclamant la réintégration de la "Haute-Volta" sous des auspices plus conservateurs» (Skinner, 1964, p. 181). Ce à quoi les Français acquiescent. Cette volonté de la part des chefs mossi d'accepter des réformes coloniales moins radicales aura probablement constitué le facteur interne le plus important ayant conduit à la réunification de la colonie.

Les Français profitent donc de la compétition entre les aspirations nationalistes des jeunes dirigeants burkinabè et la volonté des chefs mossi de regagner le contrôle direct sur les États mossi et leurs dépendances. En fin de compte, ces nouvelles et anciennes élites burkinabè ont davantage de choses en commun que ce qui semble être le cas en 1947, mais les Français réussissent à les monter les uns contre les autres, une tactique qui remportera beaucoup de succès durant les années qui mèneront à l'indépendance.

La réunification des Burkinabè, qui sert les intérêts à court terme tant des chefs mossi que des Français, n'aurait pas été une option viable quelques années auparavant. Avant 1947, l'une des conditions nécessaires à la reconstitution de la colonie avait été remplie. En effet, la migration de travail «volontaire» s'était développée suffisamment pour permettre l'abolition du travail forcé. Les arguments mis de l'avant par les planteurs et les entrepreneurs forestiers de la Côte d'Ivoire et par l'Office du Niger du Mali colonial en faveur d'une gestion directe du Burkina colonial comme réservoir de main-d'œuvre ne tenaient plus. La réunification serait donc le reflet de la convergence des intérêts coloniaux politiques et économiques.

Malgré la reconstitution, le territoire continue d'être perçu comme un bassin de main-d'œuvre, surtout pour les plantations de la Côte d'Ivoire. La situation économique du Ghana colonial se détériore durant la période d'après-guerre. Par contre, la Côte d'Ivoire est témoin d'une expansion de son agriculture commerciale et voit ses besoins en main-d'œuvre s'accroître plus que jamais. Dans le but d'attirer des travailleurs burkinabè, les autorités coloniales procèdent

à une réorganisation du système de recrutement et encouragent l'amélioration des conditions de travail. Parallèlement, les politiques coloniales du Burkina s'appliquent à stimuler le développement du secteur agricole. Cependant, ces mesures sont trop modestes. Elles ne stimulent pas suffisamment le développement rural pour pouvoir offrir aux habitants l'opportunité de gagner un revenu décent. La migration de travail internationale demeure alors toujours essentielle. Comme on le verra plus loin, entre 1947 et 1959, c'est le mouvement des hommes burkinabè vers la Côte d'Ivoire qui devient le premier flux international en importance. La migration interne demeure pour sa part relativement faible.

La période de 1960 à 1973 apporte d'énormes changements sur le plan politique. En effet, le Burkina Faso accède à son autodétermination en 1958 et à son indépendance en 1960. En 1958, l'Union démocratique voltaïque/Rassemblement démocratique africain (UDV-RDA) forme le premier gouvernement, dirigé après l'indépendance par le président Maurice Yaméogo. En janvier 1966, les mesures d'austérité imposées par Yaméogo pour gérer une crise économique croissante provoquent une grève générale menée par les étudiants et les syndicats ouvriers. Ces groupes appellent l'armée à prendre le pouvoir. Les dirigeants de l'armée se plient à leurs demandes et mettent Yaméogo aux arrêts. Le général Sangoulé Lamizana, chef de l'armée, occupe alors la présidence jusqu'en 1980. Cette période voit l'émergence d'une bourgeoisie nationale ayant accès aux ressources économiques du Burkina Faso qui, jusqu'en 1960, étaient contrôlées soit par les capitaux français soit par l'État colonial. Après l'indépendance, le pouvoir passa aux mains d'une infime classe dirigeante nationale dont les rangs grossirent rapidement dans les années qui suivirent. Le contrôle de l'État devient l'objet de rivalités internes intenses.

Si la scène politique est jalonnée par la discontinuité à cette époque, le secteur économique est quant à lui marqué par la continuité. Les politiques économiques coloniales instaurées après la Seconde Guerre continuent de persister. Le développement capitaliste s'intensifie en Côte d'Ivoire, et l'économie burkinabè en dépend de plus en plus. Bien que l'État burkinabè essaie de stimuler la croissance économique à l'intérieur de ses frontières, il lui est difficile de trouver des capitaux, qui lui viennent surtout de l'étranger et qui ne génèrent qu'un très petit nombre d'emplois dans le pays en comparaison avec l'expansion fulgurante du marché de l'emploi en Côte d'Ivoire. Ainsi, le Burkina continue-t-il de fonctionner principalement comme un réservoir de main-d'œuvre pour la côte. L'intensification de l'émigration est une source de préoccupation pour tous les gouvernements qui se sont succédé. Au Burkina, l'urbanisation se fait lentement, et ce, en dépit des politiques qui favorisent le développement industriel dans les cités et les grandes villes.

Malgré la stabilité de la structure économique régionale entre 1960 et 1973, nous verrons que les profils migratoires changent de plusieurs façons. Comme mentionné précédemment, la Côte d'Ivoire remplace le Ghana en tant que destination internationale de première importance. La durée des séjours à l'étranger augmente alors que de plus en plus d'hommes déménagent avec leurs familles. De plus, la migration prend de l'ampleur chez les femmes – un sujet dont nous traiterons dans les chapitres 6 et 7.

LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les flux migratoires internationaux

Vue globalement, la migration internationale fait à la fois preuve de continuité et de changement durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973. D'abord, la migration circulaire entre régions rurales et destinations internationales continue de figurer au premier plan tout au long de ces deux périodes. Les mouvements effectués des régions rurales vers la Côte d'Ivoire ou le Ghana ainsi que les migrations de retour en région rurale représentent 65 % de tous les déplacements effectués entre les années 1947 et 1959 (tableau 4.1) et 77 % de ceux effectués entre 1960 et 1973 (tableau 4.2). Ensuite, la région rurale mossi conserve son importance, la moitié de tous les déplacements effectués au cours de ces périodes impliquant cette zone. Enfin, le nombre de migrations internes reste faible. Par exemple, les déplacements effectués des zones rurales vers Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso représentent respectivement de 4 % et 5 % de tous les déplacements, alors qu'aucun autre flux interne ne dépasse les 2 %. Au-delà de ces observations générales, deux changements particuliers se produisirent en matière de migration internationale durant cette période d'une durée de près d'un quart de siècle.

TABLEAU 4.1

Flux migratoires masculins, 1947-1959

ORIGINE	DESTINATION							Total	
	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rural mossi	Autre rural	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre international	%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	0,6	0,4	1,5	1,2	0,5	0,1	1,7	6,0	(655)
Villes secondaires	0,6	0,2	0,4	0,4	0,3	0,1	0,2	2,2	(463)
Rural mossi	2,5	0,7	1,4	1,1	13,2	12,5	1,9	33,3	(1 298)
Autre rural	2,0	0,3	0,4	1,5	5,9	3,2	1,6	14,9	(977)

Côte d'Ivoire	0,5	0,2	11,3	4,5	0,9	0,0	0,3	17,7	(794)
Ghana	0,1	0,1	11,6	2,9	0,1	0,5	0,1	15,4	(511)
Autre international	1,2	0,2	2,5	2,6	0,3	0,1	3,6	10,5	(1001)
Total	%	7,5	2,1	29,1	14,2	21,2	16,5	9,4	100
	(N)	(1,033)	(582)	(903)	(780)	(970)	(549)	(882)	(5 699)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.2

Flux migratoires masculins, 1960-1973

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rural mossi	Autre rural	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre international	Total	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		0,7	0,7	1,2	1,0	0,6	0,0	0,3	4,5	(1465)
Villes secondaires		0,8	0,2	0,3	0,3	0,2	0,0	0,1	1,9	(955)
Rural mossi		2,9	0,6	1,4	2,0	21,0	4,5	0,4	32,8	(2755)
Autre rural		1,7	0,4	0,6	2,5	8,0	4,3	0,9	18,4	(2266)
Côte d'Ivoire		0,9	0,3	17,7	7,5	1,3	0,1	0,2	28,0	(2274)
Ghana		0,1	0,0	5,0	4,5	0,1	0,1	0,0	9,8	(700)
Autre international		0,9	0,2	0,7	1,7	0,2	0,0	0,9	4,6	(1024)
Total	%	8,0	2,4	26,9	19,5	31,4	9,0	2,8	100	
	(N)	(2,662)	(1,708)	(1,638)	(1,898)	(2,341)	(623)	(569)		(11439)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

La Côte d'Ivoire, principale destination

Le premier changement important est la disparition de la catégorie « autre destination internationale » durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973. Il n'est donc plus possible de parler de trois sous-systèmes de migration internationale. De plus, les données de l'enquête de 1974-1975 démontrent que la Côte d'Ivoire remplace le Ghana à titre de destination internationale principale des hommes burkinabè au cours de ces périodes (tableaux 4.1, 4.2, 3.1 et 3.2). À titre d'exemple, les migrations aller et retour entre le Burkina rural et la Côte d'Ivoire entre 1960 et 1973 correspondent à 55 % de tous les déplacements effectués

durant ces années. Les chiffres équivalents pour le Ghana ne sont que de 18 %. Rétrospectivement, les débuts de ce virage sont déjà apparents dans les données couvrant les deux périodes antérieures car, alors que la Côte d'Ivoire traîne derrière le Ghana colonial entre 1900 et 1931, elle le dépasse légèrement entre 1932 et 1946. Le virage s'accélère entre 1947 et 1959 et se poursuit jusque dans les années 1960. L'analyse de Kouamé (1983) situe cette rupture définitive autour des années ayant immédiatement suivi l'abolition du travail forcé, soit vers 1946.

Les informations sur la migration internationale burkinabè obtenues à partir de documents datant de l'époque coloniale et d'autres sources historiques ne sont pas directement comparables à celles de l'enquête nationale sur la migration¹. Toutefois, on peut les interpréter comme des ordres de grandeur de l'ampleur et des directions prises par la migration internationale. De façon générale, elles confirment les comportements décrits ci-dessus. Ces renseignements fournissent en effet des indices sur l'accélération du mouvement vers la Côte d'Ivoire. Les chiffres pour les années 1950, provenant du Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO), qui rapportent des flux annuels de 18 000 à 50 000 hommes – pour une moyenne de 25 000 – sont probablement les plus fiables. Cependant, ces statistiques ne représentent que la pointe de l'iceberg parce qu'elles ne tiennent compte que des travailleurs contractuels embauchés de façon officielle.

Au-delà de ces statistiques éparses sur les flux, il existe quelques repères sur les « stocks », soit le nombre de Burkinabè présents en Côte d'Ivoire durant cette période décisive de l'histoire du travail en Afrique de l'Ouest. Trois fragments d'information nous offrent des indices sur la taille de cette population. D'abord, le nombre de Burkinabè dénombrés à Abidjan en 1955 se chiffre à près de 15 000 sur une population totale de 112 000. Ensuite, l'enquête démographique de 1960-1961 au Burkina estime que quelque 20 500 Burkinabè vivaient en Côte d'Ivoire rurale en 1958, et établit le nombre total d'émigrants à 86 000 l'année suivante (République de Haute-Volta – RHV, 1972). Ces données ont leurs limites. Généralement, la qualité des données démographiques ivoiriennes est inégale. De plus, les données burkinabè proviennent d'une enquête rétrospective : les informations concernant les migrants absents sont donc obtenues auprès de tierces parties. Ces problèmes rendent impossible l'obtention d'un calcul précis de la population burkinabè présente en Côte d'Ivoire en 1959-1960, années qui ont marqué la fin de l'ère coloniale et les débuts de l'indépendance. Cependant, nous estimons qu'il y avait déjà à cette date environ 100 000 Burkinabè en Côte d'Ivoire.

1. Voir à ce sujet Cordell, Gregory et Piché (1996, annexe A.3).

Pour ce qui est du Ghana, les données les plus précises sur les « stocks » proviennent du recensement ghanéen de 1960, année où le Burkina obtient son indépendance. Sont alors dénombrées quelque 132 000 personnes nées au Burkina et 62 000 autres de nationalité burkinabè résidant du Ghana. Ces dernières étant surtout des enfants d'immigrants burkinabè, leur nombre suggère l'existence d'une importante communauté burkinabè au Ghana. Ces chiffres, qui pourraient être sous-évalués en raison de la réticence de certains Burkinabè à s'identifier comme étrangers, sont beaucoup plus importants que ceux recueillis lors de l'enquête démographique de 1960-1961 au Burkina Faso. Le total de 47 738 personnes constitue probablement une grossière sous-évaluation, ainsi qu'un reflet de l'absence prolongée de plusieurs Burkinabè au Ghana et de la difficulté que représente le comptage de personnes qui ne sont pas présentes au moment de l'enquête.

Les flux vers le Ghana entre 1947 et 1959 sont eux aussi difficiles à établir. Le nombre en 1952 – 150 000 immigrants pour toute l'Afrique de l'Ouest française – est probablement trop élevé. Les estimations de Kouamé (1983) pour 1950 et 1954-1959, après ajustements pour tenir compte de la mortalité et de la migration de retour, semblent beaucoup trop basses. À la lumière du grand nombre de migrants dénombrés lors du recensement de 1960, on serait tenté de croire que cette période en est une de stagnation pour l'émigration burkinabè vers le Ghana. Si tel est le cas, alors le flux de migrants vers le Ghana augmente probablement immédiatement après la Seconde Guerre mondiale pour se stabiliser ou diminuer au milieu des années 1950.

Pour la période 1960-1973, les données sur les « stocks » de migrants burkinabè au Ghana sont encore plus éparses. À la fin de cette période, le recensement burkinabè de 1975 estime, sur la base de renseignements fournis par des tierces personnes, que le nombre d'émigrants à l'extérieur du Burkina Faso a plus que doublé pour atteindre 335 000. Cependant, il est généralement reconnu que de telles compilations pour les années 1960 à 1975 sous-estiment la migration internationale. Condé (1978, p. 4) établit le « stock » total d'émigrants burkinabè à 700 000 en 1975 : soit 521 000 en Côte d'Ivoire, 83 000 au Ghana et 96 000 ailleurs.

Pour ce qui est des flux migratoires, Condé estime les départs à 70 000 annuellement entre 1970 et 1975, par rapport à 37 000 retours (Condé, 1978, p. 4). Ces données coïncident avec celles de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, qui rapporte, pour chaque année entre 1969 et 1973, environ 67 000 départs internationaux et 33 000 arrivées en provenance de destinations autres que le Burkina (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 39). Enfin, les estimations provenant de l'enquête de l'ORSTOM de 1973, bien que se limitant à la population mossi, démontrent que la Côte d'Ivoire a préséance sur le Ghana en tant que destination principale pour l'émigration internationale. Entre 1961 et 1963, le Ghana n'accueille que 13 % des migrants mossi contre 81 % pour la Côte d'Ivoire.

Une dizaine d'années plus tard, soit entre 1971 et 1973, moins de la moitié d'entre eux partent pour le Ghana, soit 6 %, tandis que 85 %, soit 4 % de plus, se dirigent vers la Côte d'Ivoire (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 59).

La prédominance des Mossi

Un autre aspect de la migration internationale burkinabè de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973 est la prédominance des flux entre les zones rurales mossi et la Côte d'Ivoire. Durant la première période, les flux en provenance et en direction de la Côte d'Ivoire correspondent à 25 % de toutes les migrations internationales ; ce pourcentage grimpe à 40 % pour la seconde période (tableaux 4.1 et 4.2). De plus, après ajustements pour tenir compte de la mortalité et des migrants absents, les données de l'enquête montrent des différences encore plus grandes entre le flux de la région rurale mossi vers la Côte d'Ivoire et les flux en provenance des autres régions rurales. Le taux annuel en provenance des territoires mossi est de 33,3 migrations pour 1 000 personnes comparativement à 24,2 pour les autres régions rurales. Ces différences sont aussi apparentes dans les taux nets de migration internationale, soit le nombre de personnes gagnées ou perdues annuellement, pour les deux régions. Le taux net de migration pour tout le Burkina correspond à -12, soit une perte annuelle de 12 personnes pour 1 000 par année. Cependant, c'est dans la région mossi que l'on dénombre les plus grandes pertes, et de loin, avec près de 20 personnes pour 1 000 comparativement à 7 personnes pour 1 000 dans les autres régions rurales².

L'enquête ORSTOM sur la migration de travail mossi, qui a collecté des données sur les mouvements vers la Côte d'Ivoire comparables à celles de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, arrive aux mêmes conclusions. Pour les années 1969 à 1973, l'enquête ORSTOM évalue la migration nette entre le territoire mossi et la Côte d'Ivoire à 143 000 hommes âgés de 15 ans et plus, tandis que notre enquête en rapporte plutôt 134 000 (Vaugelade, 1980, p. 136). Cette étroite différence s'explique par le fait que nos estimations sont calculées d'après les données recueillies auprès de répondants présents au Burkina au moment de l'enquête, tandis que l'étude ORSTOM tient compte des absents et des émigrants. Une autre estimation évalue le nombre de départs du territoire mossi à 45 000 annuellement entre 1970 et 1975 (Condé, 1978, p. 42), ce qui se rapproche du chiffre ajusté de 43 600 qui apparaît dans la «matrice» migratoire estimée pour la période 1969 à 1973 faite à partir des données de l'enquête nationale de 1974-1975 (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 39).

Les facteurs historiques à la base de la migration mossi – les politiques du travail forcé et la taxation sous le régime colonial – ont été examinés plus tôt. Les études sur cette période attribuent la persistance des niveaux élevés de

2. Les calculs des taux proviennent de Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 48, tableaux III.6 et III.7).

mobilité à la situation économique généralement défavorable qui avait cours dans le territoire mossi, à la densité de la population, à la pauvreté des sols, au type d'agriculture et au contrôle qu'exercent toujours les aînés sur l'organisation des mariages. Nous y reviendrons.

Les motifs et les activités économiques de la migration internationale

Les données sur les motifs tirées de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 démontrent que durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973 le travail, surtout le travail salarié, constitue la principale raison qui pousse les hommes à émigrer au Ghana et en Côte d'Ivoire. De 1947 à 1959, selon le flux, entre 77 % et 97 % des hommes burkinabè qui se rendent dans ces destinations sont à la recherche de travail ; entre 1960 et 1973, cette proportion dépasse 90 % de l'ensemble des flux (tableaux 4.3A et 4.3B). L'émigration vers d'autres destinations internationales se fait surtout pour des raisons de « réaffectation ». Cette transition du travail forcé au travail libre comme motif unique et principal d'émigration internationale marque un grand tournant dans l'histoire de la migration de travail burkinabè. Ce changement n'est certes pas étonnant si l'on tient compte de l'abolition du travail forcé ; ce qui surprend, toutefois, c'est qu'une certaine migration forcée se soit maintenue, surtout entre 1947 et 1959 : 14 % et 19 % à partir des régions rurales mossi et d'autres régions rurales vers la Côte d'Ivoire, et 22 % à partir de régions rurales mossi vers d'autres destinations internationales. Cette persistance du travail forcé laisse supposer que la politique officielle a mis un certain temps à être appliquée.

TABLEAU 4.3A

Motifs, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	MOTIFS							Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	84,2	0,7	0,0	0,7	0,0	14,1	0,3	100	(431)
Rural mossi > Ghana	95,9	0,3	0,4	0,0	0,3	0,0	3,1	100	(331)
Rural mossi > Autre international	27,2	0,1	8,2	41,8	0,0	22,4	0,3	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	77,5	0,1	0,1	1,0	0,0	19,1	2,2	100	(283)

Autre rural > Ghana	96,6	1,5	0,1	0,0	0,0	0,0	1,8	100	(138)
Autre rural > Autre international	21,6	0,7	1,0	61,1	0,1	7,9	7,6	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	0,5	0,5	0,0	0,3	95,8	0,1	2,8	100	(1 144)
Urbain > International	27,2	1,0	4,1	62,3	0,7	2,0	2,7	100	(438)
International > Urbain	22,8	5,0	1,7	32,6	28,8	0,0	9,1	100	(549)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.3B

Motifs, migrations internationales masculines, 1960-1973

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	97,4	0,6	0,1	0,0	0,1	0,3	1,5	100	(1104)
Rural mossi > Ghana	90,1	2,5	0,0	0,0	1,0	0,0	6,4	100	(228)
Rural mossi > Autre international	15,1	2,9	16,1	43,4	0,0	19,6	2,9	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	90,8	0,8	0,5	0,2	0,2	0,5	7,0	100	(678)
Autre rural > Ghana	95,1	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,7	100	(332)
Autre rural > Autre international	74,9	0,4	7,1	5,8	0,1	1,4	10,3	100	(102)
International > Rural mossi + Autre rural	1,2	0,8	0,2	0,3	94,4	0,0	3,1	100	(2 274)
Urbain > International	56,0	4,2	11,4	16,0	2,7	0,0	9,7	100	(537)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	36,8	3,6	2,8	17,0	25,8	0,0	14,0	100	(343)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Sans faire de distinctions entre les flux, deux autres études basées sur la même enquête fournissent des pistes additionnelles sur les divers motifs de migration. L'analyse de Coulibaly (1978, p. 161) des raisons de la première migration reste

la plus complète et démontre la prédominance des besoins monétaires – surtout pour le paiement des impôts. Dans la seconde étude, Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 79) font observer, de façon assez surprenante, que la situation économique ne déterminerait pas le fait que certains hommes migrent à l'étranger alors que d'autres restent sur place. Les non-migrants subissent autant que les migrants les effets des conditions économiques précaires (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 79).

Si tel est le cas, pourquoi alors certains migrent-ils pendant que d'autres restent au Burkina ? La principale explication avancée par ces études est que la migration constitue une stratégie économique décidée collectivement sur le plan du ménage, qui détermine lequel de ses membres ira travailler à l'étranger et qui restera sur place pour travailler aux champs et prendre soin de la famille (Coulibaly, 1978, p. 194-195 ; Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 84-85). Les différents types de données recueillies par l'enquête nationale sur la migration, que ce soient les motifs, les opinions individuelles et les discussions de groupe, soutiennent tous la perception que la migration est nécessaire à la survie économique et, en ce sens, qu'elle est perçue comme une « bonne » chose ; mais en même temps, elle perturbe la vie familiale et la production domestique et est donc aussi considérée comme « mauvaise » (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, chapitres 6 et 8). Il est clair que les perceptions et les opinions individuelles s'expriment en tenant compte du contexte familial³.

À travers le temps, la presque totalité des études souligne l'importance de plus en plus grande des questions économiques dans la migration burkinabè. Ce changement dans les motivations est bien documenté dans une enquête rétrospective effectuée en 1960-1961 auprès d'hommes burkinabè ayant vécu six mois ou plus dans un pays étranger. Alors qu'un tiers seulement de ces migrants invoque des besoins économiques comme motif principal de migration antérieurement à 1945, cette proportion grimpe aux deux tiers après cette date (RHV, 1972a, p. 33). Avant 1945, plusieurs de ces hommes migrent en tant que travailleurs forcés. Bien qu'engendré par des besoins économiques, le travail forcé est non volontaire et n'est donc pas perçu de la même manière que la migration libre.

Au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973, les hommes migrent donc parce qu'ils ont besoin d'argent. Comme indiqué précédemment, en se rendant en Côte d'Ivoire et au Ghana ils gagnent de l'argent comme travailleurs salariés. D'une certaine manière, ces explications ne sont toutefois que partielles. La migration burkinabè ne peut être expliquée de façon complète sans référence à l'institutionnalisation de la migration dans les régions rurales durant les cinquante premières années du règne colonial. Elle ne peut pas non plus être

3. Nous revenons sur l'analyse des données issues des discussions de groupe au chapitre 8.

interprétée sans que l'on tienne compte de l'économie politique du Burkina, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces facteurs structurels seront étudiés plus loin.

La migration internationale des hommes burkinabè de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973 est étroitement liée au travail salarié non qualifié. Plus de 95 % des hommes qui quittent le Burkina durant ces années occupent à destination un emploi dans cette catégorie (tableaux 4.4A et 4.4B). La faible proportion de migrants déclarant, comme occupation, le travail domestique non rémunéré reflète les dimensions individuelles et orientées vers le gain salarial de la migration.

Au cours de ces deux périodes, les types d'emplois occupés par les migrants au Ghana et en Côte d'Ivoire sont à peu près les mêmes que ceux de la première moitié du siècle (tableaux 4.5A et 4.5B). Entre 85 % et 90 % des hommes sont des travailleurs manuels. Entre 3 % et 4 % se retrouvent dans la catégorie des emplois de service, et entre 2 % et 4 % deviennent agriculteurs. Toutes les autres données disponibles confirment ce portrait : dans une large mesure, les hommes burkinabè au Ghana et en Côte d'Ivoire sont des travailleurs non qualifiés qui œuvrent dans les mines et les plantations de café, surtout, mais aussi de cacao, de bananes et d'ananas.

TABLEAU 4.4A

Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	99,5	0,0	0,1	0,4	100	(421)
Rural mossi > Ghana	97,5	0,0	0,4	2,1	100	(314)
Rural mossi > Autre international	96,6	0,0	0,1	3,3	100	(71)
Autre rural > Côte d'Ivoire	95,4	1,3	3,2	0,1	100	(263)
Autre rural > Ghana	95,8	0,0	3,4	0,8	100	(130)
Autre rural > Other international	85,9	1,7	10,3	2,1	100	(98)
International > Rural mossi + Autre rural	0,8	0,0	49,9	49,3	100	(1 094)
Urbain > International	97,0	0,0	2,4	0,6	100	(386)
International > Urbain	63,3	0,0	28,9	7,8	100	(468)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.4B**Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	96,2	0,3	2,4	1,1	100	(1 071)
Rural mossi > Ghana	95,9	0,0	3,2	0,9	100	(209)
Rural mossi > Autre international	93,8	0,0	5,4	0,8	100	(30)
Autre rural > Côte d'Ivoire	92,7	3,6	3,0	0,7	100	(608)
Autre rural > Ghana	97,8	0,0	1,6	0,6	100	(315)
Autre rural > Autre international	61,2	0,0	33,7	5,1	100	(74)
International > Rural mossi + Autre rural	0,6	0,0	42,7	56,7	100	(2 122)
Urbain > International	84,9	0,0	11,7	3,4	100	(391)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	58,0	0,0	40,9	1,1	100	(280)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.5A**Occupations, migrations internationales masculines, 1947-1959**

OCCUPATIONS	FLUX								
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural	Urbain > International	International > Urbain
Profession libérale	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0	0,1	0,0	1,1	0,6
Commerçant	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,6	4,2
Employé de bureau	1,2	0,7	33,8	1,5	0,8	53,7	0,6	63,9	37,3
Journalier	88,7	90,2	44,6	86,2	85,5	15,7	0,1	17,7	15,9
Employé des services	3,7	1,0	0,0	3,3	3,3	4,2	0,1	4,7	7,8
Vendeur	0,7	0,7	0,0	1,3	0,0	3,1	0,0	0,7	3,1
Apprenti (artisanat)	0,7	0,3	0,3	0,5	3,1	0,4	0,0	3,1	2,5
Autre artisan	0,0	0,0	0,0	1,7	0,8	11,3	0,4	0,0	3,4

Vendeur alimentation	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,2
Agriculteur	2,0	4,1	5,4	1,7	3,1	3,5	97,5	1,7	17,7
Berger	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier	2,0	0,4	0,1	0,4	0,0	0,1	0,1	1,0	0,0
Enseignant	0,0	0,4	0,3	0,4	0,1	1,6	0,1	0,1	0,9
Travailleur domestique	0,3	0,7	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Étudiant	0,0	0,1	5,9	0,0	0,1	1,0	0,0	3,5	1,8
Retraité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5
Sans emploi	0,7	0,7	0,3	2,5	3,2	2,1	0,9	1,9	3,0
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(429)	(330)	(86)	(281)	(138)	(110)	(1,143)	(432)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.5B

Occupations, migrations internationales masculines, 1960-1973

OCCUPATIONS	FLUX								
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural	Urbain > International	International > Urbain
Profession libérale	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	1,1	5,0
Commerçant	0,2	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	1,3	4,2
Employé de bureau	0,3	0,0	36,7	0,3	0,0	4,2	0,3	19,6	21,7
Journalier	85,9	87,0	27,2	76,8	88,0	17,6	0,3	37,2	20,9
Employé des services	7,3	1,5	0,0	4,2	1,2	14,3	0,0	8,8	9,6
Vendeur	1,4	1,5	0,0	2,2	2,2	1,4	0,1	2,1	10,4
Apprenti (artisanat)	0,6	0,0	0,6	1,2	0,3	0,1	0,0	2,8	1,3
Autre artisan	0,0	0,0	0,0	4,8	0,0	38,6	0,1	0,8	3,4
Vendeur alimentation	0,0	0,0	5,1	0,2	0,3	2,9	0,1	0,0	0,3
Agriculteur	2,7	2,0	3,1	2,2	3,4	4,5	96,8	4,1	6,6
Berger	0,0	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0

Pêcheur ou travailleur forestier	0,3	1,5	0,0	0,9	0,3	0,0	0,2	0,6	0,3
Enseignant	0,0	0,0	3,1	0,3	0,0	3,0	0,3	0,5	0,8
Travailleur domestique	0,0	0,0	3,1	0,2	0,0	1,4	0,0	0,1	0,3
Étudiant	0,1	1,0	21,1	0,5	0,0	7,1	0,1	10,7	5,7
Retraité	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7
Sans emploi	0,9	5,0	0,0	5,3	4,0	4,9	1,6	10,3	7,8
Total	%	100	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(1,103)	(226)	(46)	(673)	(330)	(100)	(2,265)	(534)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les changements majeurs apportés à la migration internationale affectent les migrants des autres destinations internationales. Entre 1947 et 1959, la proportion des migrants qui travaillent comme employés de bureau continue de grimper par rapport aux deux périodes antérieures – atteignant un tiers chez les hommes issus du territoire rural mossi et plus de la moitié chez ceux des autres régions rurales (tableau 4.5A). La proportion d'employés de bureau parmi les Mossi qui partent pour d'autres destinations internationales continue de s'accroître entre 1960 et 1973 (jusqu'à 37%) ; toutefois, elle chute sensiblement chez les autres Burkinabè (tableau 4.5B). De plus, on compte un plus grand nombre d'hommes issus de zones rurales mossi qui œuvrent au sein de professions libérales ou sont étudiants. Même si l'ampleur des flux vers ces destinations n'est pas importante sur le plan quantitatif durant cette période, les données démontrent qu'un petit nombre de Burkinabè joignent la bureaucratie coloniale pendant que d'autres fréquentent les écoles coloniales, probablement au Sénégal.

Pour ce qui est des employeurs au cours des deux périodes, les situations du Ghana et de la Côte d'Ivoire demeurent assez distinctes. Parmi les immigrants du Ghana, 9 sur 10 travaillent pour des Ghanéens. Parmi les hommes qui se rendent en Côte d'Ivoire, plus des deux tiers ont comme employeurs des Ivoiriens ; mais les employeurs européens sont également en assez grand nombre, soit de 20 % à 30 %. Très peu de migrants travaillent pour un employeur burkinabè, ce qui souligne l'absence d'un « capitalisme » burkinabè à l'étranger.

Les changements vécus au cours de ces années reflètent une prolongation des tendances antérieures. À titre d'exemple, la proportion de migrants qui travaillent pour des Européens en Côte d'Ivoire diminue, passant d'environ 80 % entre 1932 et 1946 à 50 % entre 1947 et 1959 et à 30 % durant la période ayant suivi l'indépendance. Inversement, les employeurs ivoiriens accroissent leur emprise sur le marché de l'emploi, avec un contrôle sur près de 70 % de la main-d'œuvre burkinabè entre 1960 et 1973. Au Ghana, les Ghanéens ont toujours dominé le marché de l'emploi et ils continuent de le faire durant cette période.

Globalement donc, les caractéristiques économiques de la migration vers la Côte d'Ivoire et vers le Ghana se rapprochent de plus en plus après l'abolition du travail forcé, qui réquisitionnait des hommes pour le premier pays, et la diminution subséquente des fuites, qui poussait les hommes à s'enfuir vers le second.

Il n'existe aucune donnée systématique sur ces deux périodes en ce qui concerne la condition économique des travailleurs burkinabè au Ghana ou en Côte d'Ivoire. Les données sur le revenu provenant de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, à prendre avec beaucoup de prudence, suggèrent qu'entre 1960 et 1973 environ la moitié des migrants de la Côte d'Ivoire gagnaient entre 1 000 et 4 999 francs CFA par mois ; un autre quart d'entre eux touchant entre 5 000 et 10 000 (Vaugelade, 1980, p. 161). Les lois gouvernementales fixaient le salaire minimum du travailleur de plantation entre 5 000 et 6 000 francs par mois. Cependant, ce taux ne s'applique qu'à un nombre infime de travailleurs – soit les 5 % recrutés grâce au bureau d'emploi. De plus, Lesselingue (1975, p. 6-7) estime que ce taux n'est pas respecté. Avec une si faible rémunération, on peut supposer qu'il est impossible pour les hommes de dépendre uniquement de leur salaire pour survivre. Peu d'entre eux peuvent donc s'installer en permanence ou encore emmener leur famille. On voit là l'un des fondements de la migration circulaire qui demeure, encore en 1973, un trait marquant de la migration burkinabè.

— Les caractéristiques sociales des migrants internationaux

Le maintien du système circulaire

Les caractéristiques sociodémographiques de la mobilité – soit la durée de la migration ainsi que l'âge et le statut matrimonial du migrant au moment de la migration – soulignent la persistance de la nature circulaire du système de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973. Les séjours à destination continuent d'être de courte durée. À titre d'exemple, la majorité des hommes séjournent moins de deux ans au Ghana et en Côte d'Ivoire (tableaux 4.7A et 4.7B).

Les migrants en provenance de la région rurale mossi continuent de séjourner moins longtemps que leur contrepartie rurale non mossi. L'enquête ORSTOM sur la migration de travail mossi va dans le même sens en établissant que plus de 70 % des déplacements vers une destination internationale durent moins de deux ans (Kohler, 1972, p. 41 ; Rémy, 1968, p. 83). Les données provenant de notre enquête démontrent qu'il en est de même pour les départs en provenance d'autres régions rurales.

La durée des migrations à partir du territoire rural mossi vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, bien que toujours relativement courte, augmente quelque peu au cours des deux périodes analysées dans ce chapitre. Cette diminution dans la migration de courte durée est notée ailleurs dans la littérature (Kohler, 1972, p. 41 ;

Gregory, 1974b, p. 154-155 ; Capron et Kohler, 1976, p. 9 ; Rémy *et al.*, 1977, p. 634 ; Finnegan, 1980, p. 295). Deux facteurs économiques peuvent expliquer les séjours plus prolongés en Côte d'Ivoire et au Ghana : la détérioration rapide de l'économie rurale mossi et l'augmentation correspondante des emplois non agricoles dans les deux pays.

Plus de migrants chez les jeunes gens

Les hommes entre 15 et 29 ans continuent de représenter le groupe d'âge le plus important chez les migrants burkinabè entre 1947 et 1959 et entre 1960 et 1973 (tableaux 4.6A et 4.6B). Cette observation est reprise par toutes les autres données d'enquête couvrant ces mêmes années (voir Skinner, 1960, p. 380 ; Deniel, 1968b, p. 153 ; RHV, 1972, p. 12 ; Gregory, 1974b, p. 153). Toutefois, malgré le caractère durable et général de cette situation, certains changements se produisent, comme une augmentation de migrants plus âgés en direction du Ghana. Le schéma pour la Côte d'Ivoire n'est pas aussi clair, particulièrement en ce qui concerne les flux en provenance des territoires ruraux mossi. D'une part, les données concernant 1960-1961 et 1970-1971 ne font état d'aucun changement (Gregory, 1974b, p. 153). D'autre part, l'enquête ORSTOM de 1973 conclut que davantage d'hommes mossi plus âgés se rendent en Côte d'Ivoire ; certains auraient même migré avec une ou des femmes et leurs enfants (Capron et Kohler, 1976, p. 9 ; Rémy *et al.*, 1977, p. 634). Peu importe l'ampleur du changement, les migrants mariés représentent toujours l'exception.

TABLEAU 4.6A

Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	79,3	19,3	1,4	100	(431)
Rural mossi > Ghana	72,0	26,0	2,0	100	(331)
Rural mossi > Autre international	76,7	23,2	0,1	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	79,1	19,6	1,3	100	(283)
Autre rural > Ghana	71,8	25,0	3,2	100	(138)
Autre rural > Autre international	61,3	35,4	3,3	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	66,0	29,9	4,1	100	(1174)
Urbain > International	69,6	26,4	4,0	100	(438)
International > Urbain	64,8	31,4	3,8	100	(553)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.6B**Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	78,5	20,0	1,5	100	(1 104)
Rural mossi > Ghana	56,8	34,8	8,4	100	(228)
Rural mossi > Autre international	40,7	41,5	17,8	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	76,6	20,5	2,9	100	(678)
Autre rural > Ghana	66,6	29,4	4,0	100	(332)
Autre rural > Autre international	60,2	31,4	8,4	100	(102)
International > Rural mossi + Autre rural	61,9	33,3	4,8	100	(2 349)
Urbain > International	74,4	23,4	2,2	100	(538)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	56,7	33,3	10,0	100	(345)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.7A**Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1947-1959**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total
						% (N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	28,7	52,4	10,0	4,8	4,1	100 (431)
Rural mossi > Ghana	56,9	30,6	4,6	5,1	2,8	100 (331)
Rural mossi > Autre international	20,3	42,3	28,3	8,3	0,8	100 (89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	16,3	51,7	12,6	11,5	7,9	100 (282)
Autre rural > Ghana	23,4	38,9	14,9	12,7	10,1	100 (138)
Autre rural > Autre international	19,7	31,9	33,4	10,4	4,6	100 (111)
International > Rural mossi + Autre rural	5,6	18,1	6,9	3,8	65,6	100 (1 174)
Urbain > International	22,5	42,3	22,1	9,5	3,6	100 (437)
International > Urbain	19,0	18,3	8,9	3,2	50,6	100 (552)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.7B**Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	24,1	57,9	13,0	4,1	0,9	100	(1103)
Rural mossi > Ghana	55,7	29,2	8,8	6,2	0,1	100	(227)
Rural mossi > Autre international	31,1	55,8	10,9	2,2	0,0	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	22,8	49,3	17,3	8,7	1,9	100	(677)
Autre rural > Ghana	47,7	32,6	12,3	6,5	0,9	100	(331)
Autre rural > Autre international	49,1	29,1	8,4	10,6	2,8	100	(101)
International > Rural mossi + Autre rural	7,7	28,0	17,5	25,2	21,6	100	(2 347)
Urbain > International	22,7	46,8	20,0	8,9	1,6	100	(537)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	15,6	18,6	15,0	24,7	26,1	100	(345)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

La migration, une stratégie de célibataires

Comme l'âge au moment de la migration, le statut matrimonial des migrants burkinabè reste plus ou moins constant (tableaux 4.8A et 4.8B) : les migrants sont majoritairement célibataires. Ce n'est que dans le cas du flux entre le territoire rural mossi et le Ghana que la proportion de migrants mariés s'accroît. Ce changement coïncide avec la réorientation des migrants vers la Côte d'Ivoire. La tendance chez les hommes plus jeunes, qui sont aussi plus souvent célibataires, est de migrer vers la Côte d'Ivoire, alors que les migrants vers le Ghana sont plus âgés lors de leur migration et plus souvent mariés.

En bref, les données provenant de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 démontrent une continuité marquée dans le statut matrimonial des migrants burkinabè au cours des trois premières parties du xx^e siècle. Néanmoins, la légère hausse du nombre de migrants mariés dans certaines destinations, combinée à des durées de séjour un peu plus longues et à une augmentation de l'âge au moment de la migration, suggère que le système circulaire pourrait avoir atteint son apogée. Cette conclusion coïncide avec les données sur le contexte social de la migration. Le prochain chapitre couvrant la période 1975-2000 permettra d'examiner plus à fond cette hypothèse.

L'importance des réseaux sociaux

La migration des hommes, qu'elle s'effectue seule ou en groupe, de même que la composition de ces groupes fournissent des indications importantes sur le réseau social qui entoure la migration. Alors que les jeunes hommes mossi des régions rurales ont tendance à partir en compagnie de deux ou trois amis au cours des premières périodes (Labouret, 1930, p. 245 ; Kohler, 1972, p. 45), un nombre de plus en plus élevé de migrants voyagent seuls entre le territoire rural mossi et la Côte d'Ivoire vers le milieu du xx^e siècle (tableaux 4.9A et 4.9B). C'est entre 1947 et 1959 que ce nombre atteint son niveau le plus élevé, mais celui-ci se maintient entre 1960 et 1973. Migrer avec des amis demeure une pratique courante chez les jeunes hommes mossi issus des régions rurales, mais le pourcentage de migrants solitaires connaît une hausse pour tous les flux ; elle est cependant moins prononcée pour ceux en direction du Ghana, mais le nombre d'hommes qui y partent seuls est déjà assez élevé.

TABLEAU 4.8A

Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1947-1959

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	20,5	79,2	0,3	100	(430)
Rural mossi > Ghana	16,3	83,4	0,3	100	(329)
Rural mossi > Autre international	30,5	69,5	0,0	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	33,2	65,5	1,3	100	(283)
Autre rural > Ghana	36,7	62,5	0,8	100	(138)
Autre rural > Autre international	46,0	52,4	1,6	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	29,3	70,0	0,7	100	(1 140)
Urbain > International	34,2	65,5	0,3	100	(436)
International > Urbain	41,4	58,2	0,4	100	(543)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.8B**Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	19,9	79,9	0,2	100	(1 103)
Rural mossi > Ghana	26,6	73,1	0,3	100	(227)
Rural mossi > Autre international	30,6	66,3	3,1	100	(45)
Autre rural > Côte d'Ivoire	34,5	64,8	0,7	100	(678)
Autre rural > Ghana	30,6	69,4	0,0	100	(332)
Autre rural > Autre international	48,2	51,8	0,0	100	(102)
International > Rural mossi + Autre rural	32,3	66,9	0,8	100	(2 269)
Urbain > International	31,1	68,7	0,2	100	(535)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	55,1	44,3	0,6	100	(338)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.9A**Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1947-1959**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis et autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	47,1	6,0	5,0	41,9	100	(427)
Rural mossi > Ghana	36,8	3,0	9,2	51,0	100	(330)
Rural mossi > Autre international	33,4	7,2	7,0	52,4	100	(86)
Autre rural > Côte d'Ivoire	65,3	12,6	3,1	19,0	100	(282)
Autre rural > Ghana	64,0	14,3	1,5	20,2	100	(138)
Autre rural > Autre international	60,2	8,5	2,9	28,4	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	55,6	6,6	4,9	32,9	100	(1 137)
Urbain > International	52,2	7,1	3,5	37,2	100	(429)
International > Urbain	59,0	19,3	5,5	16,2	100	(547)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.9B

Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1960-1973

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis et autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	48,3	5,7	8,6	37,4	100	(1 103)
Rural mossi > Ghana	43,9	6,4	9,5	40,2	100	(227)
Rural mossi > Autre international	58,8	5,2	0,3	35,7	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	71,6	13,6	3,5	11,3	100	(677)
Autre rural > Ghana	65,7	9,2	8,0	17,1	100	(332)
Autre rural > Autre international	71,8	10,6	4,7	12,9	100	(98)
International > Rural mossi + Autre rural	63,1	8,4	6,8	21,7	100	(2 271)
Urbain > International	71,3	9,1	5,5	14,1	100	(532)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	58,7	27,9	6,5	6,9	100	(340)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

On serait tenté de considérer ce changement comme un indicateur d'une perte de contrôle relative des Mossi sur la migration, ce qui permettrait ainsi à un plus grand nombre de jeunes hommes de décider eux-mêmes de leur départ. Toutefois, ce changement pourrait aussi refléter le caractère moins organisé de la migration. Avec le « triomphe » du travail libre qui caractérise ces périodes, le recrutement collectif coercitif disparaît et un plus grand nombre de jeunes hommes peuvent partir seuls. Tel serait le cas surtout en ce qui concerne les flux entre la zone rurale mossi et la Côte d'Ivoire, régions étant toutes deux étroitement liées à la migration de travail forcé pratiquée plus tôt au cours du siècle.

Une comparaison des données de l'enquête pour les périodes 1947 à 1959 et 1960 à 1973 ne révèle aucun changement majeur dans la proportion d'hommes qui migrent avec leur épouse. Toutefois, les résultats de l'étude de l'ORSTOM de 1973 suggèrent que l'émigration mossi vers la Côte d'Ivoire au cours de la deuxième période concerne davantage d'hommes adultes mariés, ce qui serait un indice du nombre croissant de migrations en famille (Rémy *et al.*, 1977, p. 634 ; Capron et Kohler, 1976, p. 9). En fait, cette tendance ne voit le jour qu'au début des années 1970, ce qui expliquerait probablement pourquoi notre enquête ne l'a pas saisie.

Les informations sur le logement des hommes une fois arrivés à leur destination nous éclairent aussi sur les réseaux sociaux associés à la mobilité internationale. Comme c'était le cas plus tôt, la catégorie « location » domine tous les flux en 1947

à 1959 et 1960 à 1973 (tableaux 4.10A et 4.10B). Comparativement au Ghana, moins de migrants vivent dans ce type d'habitation en Côte d'Ivoire, et davantage d'entre eux s'installent chez la parenté. Ces résultats sont conformes à ceux de l'étude de Lesselingue (1975, p. 9) pour les années 1960 à 1973 sur les conditions économiques des migrants mossi au Ghana et en Côte d'Ivoire, l'étude estimant que 80 % d'entre eux vivent dans un logis appartenant à leur employeur.

TABLEAU 4.10A**Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1947-1959**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,0	0,3	6,8	92,9	100	(428)
Rural mossi > Ghana	0,0	0,0	6,6	93,4	100	(331)
Rural mossi > Autre international	0,0	0,0	2,8	97,2	100	(89)
Autre rural > Côte d'Ivoire	0,9	0,1	12,5	86,5	100	(280)
Autre rural > Ghana	0,8	0,8	13,5	84,9	100	(136)
Autre rural > Autre international	4,7	0,0	10,2	85,1	100	(112)
International > Rural mossi + Autre rural	36,2	0,1	62,0	1,7	100	(1 143)
Urbain > International	0,0	0,0	7,8	92,2	100	(438)
International > Urbain	6,9	0,2	37,4	55,5	100	(546)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.10B**Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1960-1973**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,3	0,0	17,3	82,4	100	(1 104)
Rural mossi > Ghana	1,0	0,0	12,5	86,5	100	(228)
Rural mossi > Autre international	2,9	2,9	5,4	88,8	100	(47)
Autre rural > Côte d'Ivoire	0,7	1,1	24,0	74,2	100	(677)
Autre rural > Ghana	0,6	0,0	9,3	90,1	100	(332)
Autre rural > Autre international	1,4	0,0	18,0	80,6	100	(102)

International > Rural mossi + Autre rural	31,6	0,1	65,6	2,7	100	(2 274)
Urbain > International	0,8	0,1	26,6	72,5	100	(538)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	10,3	0,8	32,8	56,1	100	(342)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les données sur les réseaux sociaux démontrent donc de façon assez claire que la migration circulaire se porte très bien durant les années 1947 à 1959 et 1960 à 1973. Ce mode de fonctionnement, en particulier son intensité, n'encourage pas le développement d'une importante communauté émigrante burkinabè en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il ne requiert pas non plus l'existence d'un réseau communautaire et familial très étendu. Toutefois, des signes annonciateurs de changement sont perceptibles comme la diminution du nombre de migrants qui louent un logis et l'augmentation de ceux qui résident chez des parents. Ce changement est particulièrement prononcé chez les migrants mossi en provenance des régions rurales. On peut penser que les migrations suivies d'une installation permanente se font de plus en plus nombreuses et que les réseaux familiaux prennent une plus grande importance. En raison du caractère récent de ces changements, il n'est pas étonnant que le concept de réseau familial n'apparaisse que très récemment dans la littérature sur la migration en Afrique de l'Ouest (Antoine et Coulibaly, 1989b). En effet, l'intensité de la mobilité circulaire rend les réseaux familiaux moins nécessaires à la survie à l'étranger. Le prochain chapitre abordera cette question avec les données de l'enquête sur les migrations de 2000.

La spécificité persistante, mais déclinante de la migration mossi

Au cours du xx^e siècle, les mouvements des hommes à partir du territoire rural mossi constituent le trait marquant de la migration burkinabè vers les destinations internationales. L'analyse présentée au chapitre 3 démontre qu'à certains égards, la mobilité mossi diffère de façon importante de la migration provenant d'autres régions rurales du Burkina colonial pendant la première moitié du xx^e siècle. Bien que ces différences persistent durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973, elles s'amointrissent, suggérant la continuation du processus d'homogénéisation amorcé au cours de la période 1932-1946.

La durée de séjour des migrants au Ghana, par exemple, diffère de façon marquée entre 1947 et 1959 selon que les hommes proviennent du territoire rural mossi ou d'autres régions rurales ; deux fois plus de Mossi y séjournent moins d'un an (tableaux 4.7A et 3.7A). Pour ce qui est des années 1960-1973, l'écart rétrécit considérablement, un peu plus de 50 % des migrations mossi étant associées à des séjours de moins d'un an, alors que cette proportion pour les autres Burkinabè est d'un peu moins de 50 % (tableau 4.7B). De même, les séjours en Côte d'Ivoire

sont plus courts chez les Mossi durant la première période, mais plus ou moins semblables durant la seconde. Comme mentionné plus tôt, la différence pour la période 1947-1959 reflète peut-être le fait que les populations mossi rurales pratiquent davantage la migration circulaire que leurs voisins. Cette différence s'amoindrit après l'indépendance (1960 à 1973). Les mêmes comportements s'observent lorsqu'il s'agit des flux vers d'autres destinations internationales.

La tendance à l'homogénéisation est plus apparente en ce qui a trait à l'âge au moment de la migration (tableaux 4.6A et 4.6B). En effet, il existe très peu de différences globales dans la structure par âge entre les migrants des régions rurales mossi et ceux des autres régions rurales relativement aux périodes 1947-1959 et 1960-1973. Toutefois, le flux en provenance du territoire mossi vers la Côte d'Ivoire semble un peu plus jeune. Encore une fois, cela est un indicateur du changement de cap dans la mobilité burkinabè. La Côte d'Ivoire devenant une destination plus intéressante, de plus en plus de jeunes hommes mossi choisissent d'y migrer. En même temps, les flux vers le Ghana sont constitués d'une plus grande proportion de migrants qui n'en sont pas à leur première migration, donc susceptibles d'être plus âgés.

Par contre, les données sur le statut matrimonial au cours des deux périodes démontrent que les migrants des régions rurales mossi qui partent et reviennent sont plus souvent célibataires que ceux des autres zones rurales (tableaux 4.8A et 4.8B). Cela n'est pas étonnant, étant donné que les sociétés mossi pratiquent la migration circulaire de façon plus intense. Afin d'amoindrir la potentielle perturbation sociale associée à cette circulation des gens, les hommes mariés sont portés à rester sur place pendant que les célibataires partent. De tels comportements suggèrent aussi que, chez les Mossi, la migration s'opère davantage sur une base communautaire et que les aînés exercent un plus grand contrôle sur celle-ci.

Il convient de souligner une exception importante à cette analyse globale des différences de statut matrimonial entre les migrants mossi et les autres migrants burkinabè. En effet, les différences de statut matrimonial sont beaucoup moins prononcées dans les flux vers le Ghana qui concernent davantage de Mossi mariés. Il se peut que la présence d'hommes mariés et plus âgés soit indicatrice de l'augmentation des établissements permanents au Ghana entre 1947-1959 et 1960-1973.

Enfin, quant aux contextes sociaux entourant la mobilité des Mossi et des non-Mossi au cours des deux périodes, ils continuent de différer. Les Mossi continuent de migrer plus souvent avec des amis alors que les autres Burkinabè le font seuls ou en compagnie d'une épouse (tableaux 4.9A et 4.9B). Cela se vérifie à la fois pour les flux vers la Côte d'Ivoire et ceux vers le Ghana. Comme il a été suggéré plus tôt,

davantage de Mossi ont été réquisitionnés comme travailleurs au cours des périodes antérieures et cette forme de mobilité est associée à une migration de groupe. Mais cette tendance à migrer avec des pairs demeure néanmoins importante.

— Les causes de la migration internationale

De nombreuses études ont proposé des facteurs pouvant expliquer la migration internationale burkinabè durant les périodes couvertes par ce chapitre, soit durant les décennies 1940 à 1970. La plupart sont basées sur deux séries de données. La première puise dans les réponses à des questions comme « Pourquoi les gens migrent-ils ? » ; la seconde est constituée de recherches sur le travail et les politiques de développement au cours des périodes coloniale et post-coloniale. Plusieurs de ces études mettent l'accent sur les facteurs structurels sous-jacents aux inégalités régionales.

Les facteurs structurels de la migration : les politiques étatiques

Les explications structurelles de la migration burkinabè soulignent l'importance des politiques étatiques et le développement subséquent des inégalités régionales. L'année 1947 marque la reconstitution du Burkina colonial ainsi que l'abolition du travail forcé et de la migration obligatoire qui en découlait. Toutefois, comme le mentionne Skinner, l'abolition du travail forcé n'entraîne pas la fin de la migration (1964, p. 380). Au contraire, la migration de travail internationale perdure, la Côte d'Ivoire devenant progressivement la destination privilégiée. Intentionnellement ou pas, les politiques coloniales ont jeté les bases d'un système migratoire de travail salarié « libre » (Coulibaly, 1978, p. 97). L'indépendance, en 1960, affecte à peine ce système, en dépit de véritables efforts déployés en ce sens.

À l'exception du travail forcé, les politiques coloniales décrites précédemment restent en place durant les années 1947 à 1959. Pour la plupart, elles visent à développer l'agriculture commerciale en Côte d'Ivoire et à recruter pour ce faire les travailleurs du Burkina Faso. À la suite de l'abolition du travail forcé, plusieurs planteurs ivoiriens, craignant une pénurie de main-d'œuvre, exigent que de nouvelles politiques soient mises en place afin d'attirer des travailleurs burkinabè ; ce qui conduit à la création du Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO) en 1950. En même temps, les planteurs offrent des incitatifs comme le transport, des soins de santé gratuits, l'accès à des coopératives et des salaires de 15 à 20 fois plus élevés que ceux versés dans le cas du travail forcé (Coulibaly, 1978, p. 88 ; D. Ouédraogo, 1986, p. 187). Cela signifie que les hommes peuvent théoriquement migrer avec leur famille, une pratique interdite jusque-là. Même si la plupart des hommes continuent de migrer seuls, ces changements indiquent que les conditions économiques en Côte d'Ivoire

s'améliorent – devenant comparables et même meilleures à celles existant au Ghana (Coulibaly, 1978, p. 88). Enfin, la migration est facilitée par l'extension du chemin de fer jusqu'à Ouagadougou en 1954.

L'efficacité du SIAMO est loin de faire l'unanimité. Par exemple, D. Ouédraogo (1986, p. 188) la qualifie de « réussite », faisant remarquer que l'organisme embauche 51 017 travailleurs en 1951 et une moyenne de 28 309 hommes annuellement durant les huit années qui suivent. Se basant sur le fait que le nombre de recrues diminue après 1951 alors que la migration spontanée (ou volontaire) vers la Côte d'Ivoire augmente, Mandé (1992, p. 15-20; voir aussi 1997) la qualifie plutôt d'échec. Selon nous, ces deux points de vue sont réconciliables. En effet, 28 000 recrues par année représentent certainement une part importante de la totalité des migrants ; cependant, la diminution du nombre de personnes embauchées par l'agence de 1951 à 1959 démontre que son efficacité s'amoindrit.

Les politiques en vigueur vers la fin de l'ère coloniale visent non seulement à attirer des travailleurs burkinabè en Côte d'Ivoire, mais aussi à décourager la migration vers le Ghana. Ces mesures comprennent entre autres une augmentation des frais de douane sur les biens en provenance du Ghana. Étant donné la quasi-impossibilité de convertir les livres anglaises en francs français, cette hausse de taxes décourage le commerce entre les deux colonies. De plus, elle diminue le revenu des migrants de retour (D. Ouédraogo, 1986, p. 186).

Avec l'indépendance en 1960, le nouveau gouvernement du Burkina Faso tente de réorienter les flux migratoires tout en augmentant les bénéfices tirés de l'émigration. Aux yeux de l'élite burkinabè, l'émigration – en particulier vers la Côte d'Ivoire – est le prolongement d'une politique coloniale contre-productive qui favorise le développement de la Côte d'Ivoire au détriment du Burkina. Ainsi se mettent en place de nouvelles politiques visant à endiguer l'émigration et à stimuler le développement de l'agriculture burkinabè afin d'encourager les jeunes hommes à rester dans leur village. Examinons d'abord l'émigration.

À la suite de l'indépendance, les politiques gouvernementales sont instaurées en partie en réaction aux politiques coloniales et aux abus qu'elles ont engendrés. Les autorités expriment leurs préoccupations quant à l'exploitation des migrants, aux salaires minimes généralement versés aux hommes burkinabè au Ghana et en Côte d'Ivoire, à la faible quantité d'argent et de biens que les migrants peuvent expédier à leur famille ou rapporter avec eux, et à la perte de productivité pour toute la collectivité. Deux importantes mesures sont prises peu après l'indépendance. En mars 1960, le gouvernement signe une entente avec la Côte d'Ivoire, et en juin de l'année suivante, il supprime les barrières douanières entre le Burkina Faso et le Ghana (D. Ouédraogo, 1986, p. 272). À la suite de l'abolition du SIAMO en 1959 – que certains groupes au Burkina perçoivent comme une institution principalement au service d'intérêts coloniaux –, l'entente

de 1960 s'applique à régulariser la migration de travail entre le Burkina et la Côte d'Ivoire. En pratique, l'entente ne régit que le secteur agricole de la Côte d'Ivoire. De plus, l'accord est miné par le fait que la plupart des Burkinabè qui émigrent en Côte d'Ivoire le font sans l'assistance du bureau d'emploi gouvernemental du Burkina (Deniel, 1974 ; Cornelisse, 1973, p. 50).

En 1967, une commission interministérielle spéciale se penche sur l'émigration et propose deux séries de recommandations. À court terme, elle suggère d'interdire toute émigration non contrôlée durant la saison agricole ainsi que toute émigration de Burkinabè âgés de moins de 18 ans. À plus long terme, la seconde série de recommandations propose de réduire l'émigration en redirigeant le mouvement migratoire vers les régions fertiles, mais sous-peuplées, du Burkina Faso ; à très long terme, la commission préconise la création d'une force de travail salariée dans le secteur « moderne et productif de l'agriculture » (voir Gregory, 1974b). Bien qu'elles ne soient jamais mises en application, ces recommandations influencent fortement le discours officiel sur l'émigration.

Au-delà de ces efforts directs pour faire face au dilemme posé par l'émigration durant la période de 1960 à 1973, le gouvernement élabore deux plans quinquennaux touchant la migration de façon indirecte. En 1967, le Plan cadre reconnaît que la migration est un problème, bien qu'il n'approfondisse pas la question ni ne propose de solutions. Quant au Plan quinquennal couvrant les années 1972 à 1976, il soulève également le problème de la migration, mais ne s'y attaque qu'en surface. À long terme, il souligne le besoin de « définir la meilleure utilisation possible [...] du potentiel démographique [...] au moyen d'une judicieuse répartition des habitants ruraux et urbains à l'intérieur des frontières du pays et à travers l'utilisation profitable de la force de travail que la Haute-Volta envoie dans les pays voisins » (RHV, 1972d, p. 3). Ce plan souligne le besoin de contrôler l'émigration et de négocier des ententes avec les pays qui utilisent la main-d'œuvre burkinabè (RHV, 1972d, p. 60). Il faut ajouter que ces recommandations sont faites en partie en réaction à la politisation grandissante du dossier des travailleurs étrangers tant au Ghana qu'en Côte d'Ivoire.

Ces efforts pour régulariser l'émigration se révèlent infructueux. Plusieurs Burkinabè continuent de migrer en marge du système officiel. De plus, l'entente intervenue avec la Côte d'Ivoire n'est mise en vigueur qu'avec beaucoup de difficulté. Entre 1966 et l'année de la révocation de l'accord, soit 1974, la Côte d'Ivoire expulse plusieurs migrants burkinabè. Qui plus est, beaucoup d'employeurs n'effectuent pas les versements au gouvernement burkinabè comme le stipule l'entente, ces sommes devant servir à couvrir les coûts de recrutement des travailleurs et de leur gîte en route vers le sud. Enfin, avec la présence en Côte d'Ivoire d'un grand nombre de travailleurs burkinabè ayant migré en marge des normes officielles, les employeurs ont peu de raisons de respecter les termes de l'entente (D. Ouédraogo, 1986, p. 272-281).

Globalement, les préoccupations des gouvernements au sujet de l'émigration au cours des années 1960 à 1973 provoquent très peu de changements. Le gouvernement ne peut forcer les gens à se plier aux ententes sur la mobilité. Coulibaly (1978, p. 203) en conclut que rien ne change véritablement après l'indépendance sur le plan de la migration internationale, un jugement qui coïncide passablement avec les opinions des femmes et des hommes interrogés lors de l'enquête nationale sur la migration⁴.

Un développement régional inégal : le lent développement du capitalisme rural au Burkina

La deuxième stratégie du gouvernement consistant à promouvoir le développement au sein du Burkina connaît à peine plus de succès. Comme noté antérieurement, ce sont les besoins monétaires qui constituent les principaux motifs de migration. Dans le but de répondre à ces besoins, le nouveau gouvernement essaie de concevoir des programmes de développement qui permettraient aux femmes et aux hommes burkinabè de gagner l'argent dont ils ont besoin dans leur propre pays. Ces politiques de développement recouvrent deux facettes. La première concerne l'évolution du capitalisme au Burkina Faso entre 1947 et 1959 et entre 1960 et 1973, ainsi que les politiques de développement rural et les efforts déployés afin de réduire l'émigration rurale. Une deuxième facette englobe les politiques du développement industriel urbain, une stratégie connexe destinée à canaliser la migration vers les villes du Burkina plutôt que vers des destinations de la Côte d'Ivoire. Comme ce deuxième volet concerne de façon importante la migration interne, nous l'aborderons plutôt dans la prochaine section sur la migration interne.

La période d'après-guerre est marquée par la lenteur du développement capitaliste au Burkina. Le commerce et la production de biens d'échange existaient depuis plusieurs siècles bien avant la conquête coloniale, mais l'intervention des Européens fait augmenter la production agricole commerciale et introduit les débuts fragiles d'une base industrielle capitaliste. Ainsi, contrairement à l'époque précoloniale, ce type de développement est fort différent dans la mesure où les économies du Burkina et de la Fédération d'Afrique de l'Ouest française sont progressivement intégrées à l'économie métropolitaine française et plus globalement à l'économie européenne.

Quelques firmes européennes dominent le secteur import-export du Burkina. Parmi ces compagnies, on retrouve la Société commerciale de l'ouest-africain (SCOA), la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO) et la compagnie Unilever et ses filiales comme la Compagnie française de Côte d'Ivoire (CFCI). Ils achètent des produits agricoles et vendent des textiles et divers biens

4. Nous présentons l'analyse de ces opinions dans le chapitre 8.

manufacturés (Suret-Canale, 1964, p. 17-22). D'abord concentrées le long de la côte au Sénégal, en Guinée et en Côte d'Ivoire, ces compagnies s'étendent plus tard vers l'intérieur. Au Burkina Faso, elles construisent des entrepôts et des magasins, surtout à Bobo-Dioulasso (Suret-Canale, 1964, p. 227-235). Dans les autres villes, ces maisons commerciales européennes fonctionnent en utilisant les réseaux commerciaux syro-libanais et d'autres intermédiaires. En dehors des villes, des commerçants africains itinérants reliés à ces intermédiaires vendent des produits agricoles locaux et des biens manufacturés importés et peu coûteux. Les Syro-Libanais et leurs associés prêtent aussi de l'argent, constituant ainsi l'une des seules sources de crédit en région rurale.

Dans ce contexte de développement extraverti, l'expansion de l'agriculture commerciale au Burkina produit des effets spectaculaires. En effet, les principales cultures qui intéressent les marchands coloniaux sont le coton, les arachides et la noix de karité. En ce qui concerne le marché colonial de l'arachide, l'enclavement de la colonie le désavantage par rapport au Sénégal. Pendant ce temps, le Mali colonial, utilisant les fonds alloués pour l'Office du Niger, devient le principal producteur de coton de la fédération. Enfin, tant l'huile de palme que l'huile d'arachide supplantent avec succès la noix de karité en tant que source d'huile. Pendant presque toute la durée de la période coloniale, le principal produit d'exportation du Burkina sera donc le bétail, qui est surtout acheminé en Côte d'Ivoire et au Ghana colonial. En 1954, vers la fin de la période coloniale, les exportations du Burkina Faso totalisent 2,1 milliards de francs CFA, dont 0,9 milliard provient du bétail. Cinq ans plus tard, tout juste avant l'indépendance, ces chiffres sont respectivement de 2,9 et 2,3 milliards (Amin, 1971, p. 226) ; le coton occupe une grande place parmi les exportations autres que le bétail. Créée en 1949, la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT) fait la promotion de la culture du coton. Et en 1958, cette compagnie française lance une campagne agressive dans le but d'encourager la production de coton dans l'ouest du Burkina Faso (Suret-Canale, 1972, p. 209 ; D. Ouédraogo, 1986, p. 110).

Dans son étude approfondie sur le développement rural, Dieudonné Ouédraogo (1986, p. 191-195) répertorie les nombreuses mesures prises par l'administration coloniale pour encourager la production commerciale du coton. Toutefois, ces efforts ne génèrent jamais suffisamment de revenus pour faire de la culture du coton une option intéressante à la migration pour les paysans burkinabè. Plus encore, ces initiatives, bien que modestes, entrent souvent en compétition avec l'agriculture de subsistance, laquelle n'est pas une priorité chez les dirigeants coloniaux (D. Ouédraogo, 1986, p. 197-198). Ce lent développement de l'agriculture commerciale au Burkina s'accorde bien à la vision qu'ont les Français de la colonie : une réserve de main-d'œuvre :

On comprend mieux pourquoi la France ne fit pas tout en son pouvoir afin de développer l'agriculture voltaïque : si une telle politique avait connu le succès, elle aurait partiellement compromis le développement de la Côte d'Ivoire, l'enfant chéri du colonialisme français (Dumont, 1978a, p. 295).

L'allocation de fonds en provenance du Fonds d'équipement rural et de développement économique et social (FEDES) illustre de façon spectaculaire cette répartition de la main-d'œuvre au sein de l'économie régionale coloniale. Entre 1949 et 1955, le FEDES investit 317 millions de francs CFA au Burkina Faso et 905 millions en Côte d'Ivoire, une répartition disproportionnée qui relègue la colonie intérieure au statut de réserve de main-d'œuvre pour la côte (Marietti, 1958, p. 427).

Une des conséquences de la lente expansion de l'agriculture commerciale est la stagnation du développement industriel. Dans les années 1950, seule une poignée d'usines existent, soit deux raffineries d'huile à cuisson à Bobo-Dioulasso et à Boromo, une usine de filage et de nettoyage du coton à Bobo-Dioulasso, un atelier temporaire pour la fabrication de traverses pour les rails de chemin de fer à Dafinso, et plusieurs petits ateliers de traitement du sisal. Toutes sauf une fermeront leurs portes en 1957 et 1958 (Suret-Canale, 1972, p. 262-303).

Cette lenteur du développement de l'agriculture commerciale et de l'industrie explique pourquoi, en 1957, il n'y a que 17 000 emplois salariés dans tout le Burkina Faso (Gregory, 1974b). Selon Suret-Canale (1972, p. 89), les flux monétaires totalisent 3,3 milliards de francs CFA en 1950. Les exportations de bétail engendrent des retombées de 1 milliard de francs CFA, un autre milliard provient des pensions civiles et militaires, puis 600 et 200 millions de francs sont versés, respectivement, par le personnel militaire et les migrants absents. Les dérivés de l'agriculture totalisent seulement 500 millions de francs CFA. Au total, l'ensemble représente un revenu annuel par habitant de seulement 1 000 francs CFA. La période de 1947 à 1959 est donc essentiellement caractérisée par la lente croissance, et pas du tout spectaculaire, du capitalisme commercial et par la présence tout au plus symbolique du capitalisme manufacturier.

Même si le développement capitaliste connaît une certaine accélération à la suite de l'indépendance en 1960, les spécialistes s'accordent pour affirmer que la situation globale ne change que de façon marginale au cours des quinze années qui suivent (Coulibaly, 1978, p. 203-216 ; D. Ouédraogo, 1986, p. 198). Pendant que l'économie urbaine se développe lentement, la production rurale subit une stagnation. En fait, certains observateurs affirment que l'économie rurale se détériore de façon marquée au cours de cette période et que ce déclin est attribuable dans une large mesure au départ de la main-d'œuvre burkinabè :

L'exploitation des régions intérieures par les régions côtières eut des conséquences à moyen et à long terme : la Côte d'Ivoire, par la mobilisation de la main-d'œuvre mossi la plus productive pour servir son propre développement, condamna à l'échec toute mesure pouvant être prise pour innover aux plans technologique et économique dans le secteur agricole mossi (Capron et Kohler, 1976, p. 55).

La production alimentaire, surtout du sorgho et du millet, pour la consommation domestique continue de dominer l'agriculture rurale (Sanogoh, 1977, p. 145). La productivité n'augmente probablement pas durant cette période, bien qu'il n'existe pas de statistiques fiables à ce sujet. Au-delà du fait que certains sols des régions les plus peuplées du Burkina Faso sont de pauvre qualité et que les pluies y sont irrégulières – un mal exacerbé par la sécheresse du début des années 1970 –, la technologie agricole reste rudimentaire au chapitre de la production alimentaire. Les nouvelles techniques agricoles sont réservées aux secteurs de la culture commerciale – coton, sésame et arachide – et sont rarement adaptées à la production alimentaire (D. Ouédraogo, 1976, p. 132).

L'une des périodes les plus difficiles du cycle agricole du Sahel est la *sou-dure*, ou « saison de la faim », soit la période précédant immédiatement la récolte, quand les greniers sont presque vides. La pénurie alimentaire est particulièrement pernicieuse parce qu'elle se produit à un temps de l'année où les membres de la famille ont un besoin extrême et urgent de forces vitales pour s'occuper des récoltes (D. Ouédraogo, 1976, p. 122). Les chefs de famille doivent parfois acheter du millet et du sorgho pour nourrir les leurs et ils doivent le faire en dépit des coûts élevés imposés par des spéculateurs sans scrupules, lesquels, par de savants stratagèmes de stockage et d'écoulement, manipulent les tarifs. Souvent, durant la saison de la faim, les prix doublent ou triplent, selon la sévérité de la pénurie et les prévisions de la prochaine récolte (D. Ouédraogo, 1976, p. 121). La durée de cette période varie d'une année à l'autre, mais lors de la sécheresse des années 1970, la saison de la faim s'est étirée chaque année sur plusieurs mois.

Entre 1960 et 1966, le nouvel État dépend presque exclusivement de firmes privées pour le développement de son agriculture commerciale (D. Ouédraogo, 1986, p. 199). Certaines firmes tentent de développer à la fois l'agriculture commerciale et l'agriculture de subsistance (développement intégré), mais elles échouent. Celles qui s'attardent à une seule culture commerciale, habituellement l'arachide ou le coton, s'en tirent mieux (D. Ouédraogo, 1986, p. 214-215). Toutefois, seule une minorité de ménages paysans profite de tels programmes.

L'évolution de la production commerciale du coton durant cette période est elle aussi irrégulière. Après une hausse de celle-ci durant les années 1960, de sérieux contrecoups se produisent durant la sécheresse. Seulement 15 % des terres

agricoles sont réservées à la production commerciale (RHV, 1971b, annexe IV, p. 1). Organisée par l'État en collaboration avec le CFDT, la mise en marché du coton est principalement subordonnée aux intérêts des marchands plutôt qu'à ceux des producteurs paysans burkinabè.

Si l'agriculture est stagnante, l'artisanat rural est, pour sa part, en total déclin. Les tissus locaux produits par les femmes compétitionnent bien mal avec les textiles manufacturés importés d'Europe et de la Côte d'Ivoire ou avec ceux fabriqués par Voltex à Koudougou. La production de charrues et de houes par la SOVICA à Ouagadougou mine les forgerons. Les cordonniers doivent affronter la firme Bata, multinationale ayant une importante usine à Ouagadougou. Enfin, la préparation des aliments pour la vente, un secteur dominé par les femmes, fait progressivement place aux aliments préparés sur une base industrielle, incluant la bière préparée à partir d'ingrédients importés (D. Ouédraogo, 1976, p. 135-136).

Mais le déclin que connaît la production artisanale ne découle pas seulement de la compétition avec les biens manufacturés. La pénurie de travailleurs y contribue également. Dans la plupart des sociétés burkinabè, l'artisanat est une pratique secondaire, un complément au travail agricole. Certains types d'activités artisanales se pratiquent dans les périodes creuses du calendrier agricole ; d'autres comblent les mois d'attente entre la récolte et le début de la prochaine saison de culture. À la suite de la perte d'une part importante de la force de travail au profit de la migration, les villageois qui restent au pays se retrouvent souvent submergés par des tâches agricoles qui ne laissent que peu de temps pour pratiquer l'artisanat. De plus, l'absence des jeunes, femmes et hommes, rend plus difficile le transfert des techniques artisanales d'une génération à la suivante.

L'expansion de l'économie rurale burkinabè est aussi entravée par le manque de crédit. Les banques n'investissent que très peu dans les entreprises agricoles, préférant octroyer des prêts à court terme plus profitables à des compagnies commerciales ou injecter des capitaux dans des firmes plus importantes. Dans l'arène agricole, la Banque nationale du développement (BND) se limite à des prêts à court terme (Sanogoh, 1977, p. 164, 202). Et même ce type de crédit est principalement octroyé à des organisations bilatérales ou multilatérales engagées dans l'agriculture commerciale (D. Ouédraogo, 1976, p. 242).

À partir de 1966, le gouvernement essaie de s'attaquer à ces problèmes en élaborant des politiques de développement rural particulières. Inscrite dans trois plans nationaux (pour les années 1967 à 1970, 1971, et 1972 à 1976), chacune de ces politiques encourage le développement du secteur rural considéré comme le principal moteur de l'économie burkinabè (RHV, 1968, p. 5 ; 1971c, p. 3). Les investissements dans le secteur rural sont canalisés vers les nouveaux Organismes régionaux de développement (ORD), qui doivent être les premiers agents de développement rural.

Deux études approfondies se sont penchées sur la performance des ORD, et toutes deux en concluent que les résultats sont assez modestes. Gregory (1974b) évalue les six types d'investissements les plus importants des ORD. Le premier type consiste en des services d'extension et de diffusion de techniques agricoles améliorées ; il constate que les progrès sont plutôt lents au cours de la période de 1966 à 1974. Le second type d'investissement vise la commercialisation, incluant la collecte, la transformation et la mise en marché des produits ; les progrès sont, cette fois, freinés par la compétition avec les marchands privés et par le monopole détenu par la firme privée CFDT sur la production du coton, monopole qui lui est accordé par le gouvernement. Ce n'est que dans la région sud-est que les ORD peuvent affronter avec succès les intérêts privés.

Le troisième champ d'investissement concerne le crédit. Géré par la Société d'aide technique et de coopération (SATEC) créée en 1961, le système de crédit fonctionne efficacement pendant un certain temps. Toutefois, plus de 65 % des fonds vont à la CFDT, et la réduction dans le nombre de prêts en 1968 cause un sérieux tort à cette initiative. Le quatrième type d'investissement vise l'industrie artisanale rurale, mais les ORD font très peu de choses dans ce domaine. Puis viennent en cinquième place les plans d'amélioration des sols, incluant plusieurs projets touchant particulièrement l'irrigation ; malheureusement, les résultats ne sont pas très impressionnants (voir aussi D. Ouédraogo, 1986, partie II). Le dernier type d'investissement privilégie les villages et vise à donner un certain pouvoir aux ménages ruraux par la mise sur pied de coopératives ; même bien intentionnées, ces coopératives se révèlent peu efficaces.

Quinze ans plus tard, D. Ouédraogo réitère cette critique accablante pour les ORD (1986, p. 217-271). Il en vient à la conclusion que l'échec des ORD à améliorer la situation économique des paysans provient du contexte plus large des politiques agricoles mises en place dans les années 1950, lesquelles favorisent l'agriculture commerciale, et plus particulièrement la production du coton, au détriment de la production alimentaire. Cela entraîne une concentration des investissements dans le secteur privé ou dans les ORD plus orientés sur la production du coton. En dépit de ces nombreuses initiatives, les paysans burkinabè continuent d'éprouver des difficultés à survivre économiquement (D. Ouédraogo, 1986, p. 27).

En conclusion, le développement rural demeure très faible durant les périodes étudiées ici. Il reste impossible pour les paysans du Burkina de gagner l'argent dont ils ont besoin, et la migration de travail reste leur seule option. Par rapport à ce triste bilan du développement, l'expansion du capitalisme au Ghana, bien qu'hésitante, et la croissance économique en Côte d'Ivoire, paraissent toutes deux spectaculaires.

Un développement régional inégal : l'ascension de la Côte d'Ivoire et le déclin du Ghana

Tout comme au Ghana, le climat du sud de la Côte d'Ivoire supporte la croissance d'une forêt tropicale, y compris celle des palmiers. Il favorise également la culture du cacao et du café, qui y sont respectivement introduits en 1890 et 1891, et celle de fruits comme les bananes et les ananas. Malgré cela, l'agriculture commerciale ne se développe que lentement, et ce, pour diverses raisons. D'abord, le profil de la côte est très régulier dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest et ne comporte pas de ports naturels. Ensuite, élément très important pour la présente étude, le sud de la Côte d'Ivoire n'est que peu peuplé, ce qui signifie un manque de main-d'œuvre pour l'agriculture commerciale intensive (Amin, 1971, p. 74-75 ; Kouamé, 1993).

Après la Seconde Guerre mondiale, durant la période 1946-1959, les politiques françaises s'orientent vers la promotion du développement. Par exemple, l'administration termine la construction du canal de Vidri qui, en 1950, fournira à Abidjan un accès direct à la mer ; d'autres projets viennent relier la colonie aux réseaux de transport internationaux. Après l'abolition du travail forcé en 1946, la France encourage l'embauche de travailleurs « libres ». L'élimination du travail forcé diminue les raisons de fuir au Ghana et provoque un développement plus accéléré de l'agriculture commerciale en Côte d'Ivoire. Les planteurs ivoiriens en bénéficient par l'embauche d'Africains, par la promotion de diverses formes de cultures partagées, et par une combinaison des deux avec le travail familial. En conséquence, la production africaine de cacao et de café supplante rapidement celle des planteurs européens (Amin, 1967, p. 73).

La fin du travail forcé et l'expansion économique du pays côtier attirent un nombre croissant de migrants en provenance du nord de la Côte d'Ivoire, du Mali colonial (Soudan) et du Burkina Faso colonial. Les niveaux de productivité étant toutefois assez faibles, une main-d'œuvre bon marché est essentielle pour la croissance de l'agriculture ivoirienne. À titre d'exemple, la production du café par hectare est de 4 à 10 fois plus faible en Côte d'Ivoire qu'au Brésil ou en Colombie, soit 450 kilogrammes par hectare contre 2 à 5 tonnes (Amin, 1967, p. 59-60). Pendant ce temps, l'économie ghanéenne, contrairement à celle de la Côte d'Ivoire, connaît une stagnation après la guerre.

Ces développements ne constituent qu'une partie des changements structurels qui jettent les bases du capitalisme ivoirien. La monétarisation s'étend de l'économie urbaine à l'économie rurale. Les firmes européennes d'import-export augmentent la liste de leurs produits bien au-delà des premières offres de tissus et de biens manufacturés. La hausse des revenus provoque de nouvelles demandes pour certains biens de luxe. L'expansion de l'agriculture commerciale engendre aussi une réduction de la production de subsistance, créant ainsi un

marché pour des denrées alimentaires telles que le riz, le sucre et le pain. De plus, 63 nouvelles firmes industrielles ouvrent leurs portes en Côte d'Ivoire entre 1950 et 1954, dans des secteurs aussi variés que la transformation des aliments, la foresterie, la production de textiles, la machinerie, l'équipement maritime et les matériaux de construction (Marietti, 1958, p. 164-165). Durant la période de 1960 à 1973, le secteur capitaliste continue de se développer tant en région urbaine qu'en région rurale. Les cultures commerciales – soit le café, le cacao et les bananes – ainsi que les produits forestiers constituent les fondements de cette croissance (Joshi *et al.*, 1976).

Deux caractéristiques de l'économie permettent une expansion aussi rapide, soit un environnement très favorable aux capitaux étrangers (qui proviennent principalement d'Europe et d'Amérique du Nord) et la disponibilité de main-d'œuvre étrangère. Celle-ci est surtout constituée d'Africains, à 50 % burkinabè. De plus, cette main-d'œuvre est, dans une très large mesure, non qualifiée, mal rémunérée et non organisée. Ces travailleurs non qualifiés gagnent moins que les travailleurs ivoiriens, qui occupent davantage les postes nécessitant des compétences. Bien que les données comparatives à ce sujet soient rares, une étude des salaires versés en 1967 fournit plusieurs informations. Cette analyse du secteur secondaire conclut qu'alors que 68 % des non-Ivoiriens reçoivent un salaire mensuel inférieur à 15 000 francs CFA, seulement 42 % des Ivoiriens touchent des revenus aussi faibles. Inversement, seuls 17 % des non-Ivoiriens gagnent plus de 20 000 francs CFA mensuellement, contre 47 % chez les travailleurs ivoiriens (Joshi *et al.*, 1976, p. 27). Le faible niveau de syndicalisation des travailleurs étrangers est en partie responsable de cet écart salarial. Les travailleurs étrangers non qualifiés, pour la plupart des migrants temporaires dépourvus de droits politiques, constituent une force de travail docile et flexible ; et bien que ces travailleurs soient souvent conscients de leur situation, ils ne prennent aucune mesure sérieuse pour en modifier les causes.

En résumé, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso représentent les deux pôles extrêmes du développement capitaliste inégal en Afrique de l'Ouest. De façon ironique, c'est en quelque sorte l'interdépendance de ces deux pays qui engendre cette inégalité. Une classe prolétaire croissante en Côte d'Ivoire, formée en grande partie de personnes d'origine burkinabè, nourrit l'expansion capitaliste (D. Ouédraogo, 1986, p. 138-139). L'accès au travail salarié, bien que peu rémunéré, ainsi que l'abondance de terres, de nouvelles cultures, de meilleurs marchés pour les produits alimentaires, et l'absence d'impôt par habitant ou d'autres prélèvements, attirent de plus en plus de migrants en provenance du nord (Fièloux, 1980, p. 118). Pendant ce temps, au Burkina Faso, les ménages paysans luttent pour préserver une agriculture domestique qui se détériore lentement devant la

perte massive de jeunes, femmes et hommes, aptes au travail – surtout au profit de la Côte d'Ivoire, mais aussi, comme nous le verrons maintenant, des villes et régions moins peuplées de leur propre pays.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux migratoires internes

La mobilité des hommes impliquant le franchissement des frontières sous-préfectorales du Burkina rural de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973 est assez faible, totalisant moins de 2 % de l'ensemble des déplacements (tableaux 4.1 et 4.2). Les taux de migration ajustés pour la période de 1969 à 1973 sont eux aussi assez faibles⁵. Par exemple, les taux d'immigration interne rurale sont d'environ 7‰, comparativement à plus de 40‰ dans les régions urbaines. Les taux d'émigration interne sont quant à eux de 7‰ pour les régions rurales, contre 31‰ pour les zones urbaines. Le volume des flux internes est probablement sous-estimé, étant donné la définition spatiale de la migration, qui n'inclut pas les mouvements à l'intérieur des sous-préfectures. Toutefois, cette sous-estimation n'altère pas la conclusion voulant que la migration des hommes entre les régions rurales ne soit pas très importante. Les données de recensement sur les migrants internes des individus nés dans une partie du Burkina, mais résidant dans une autre au moment de l'énumération confirment ces très faibles niveaux de migration entre les régions rurales, soit 5 % selon le recensement de 1975 (Gbangou et Somé, 1990, tableau 5).

Il n'existe pas de données provenant d'autres sources sur la mobilité rurale pour la période de 1947 à 1959 qui seraient comparables à celles recueillies par l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Pour la période 1960-1973, l'enquête ORSTOM conclut que l'indépendance politique n'a pas eu d'effet majeur sur la migration interne (Rémy, 1975). Néanmoins, un aspect particulier mérite notre attention : le flux rural-rural entre les villages mossi et la partie ouest du Burkina. Les données de l'enquête démontrent qu'environ 27 000 hommes quittent la région rurale mossi pour la campagne de l'ouest du Burkina (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 44). Les principales zones d'émigration interne s'étendent de la bordure ouest du territoire mossi jusqu'aux départements centre-ouest et nord, tandis que les départements de la Volta Noire et des Hauts-Bassins sont, de loin, les régions d'accueil les plus importantes (Marchal, 1975, p. 36).

L'étude de Capron et Kohler sur la migration interne des Mossi (1976) fait état d'une hausse importante de l'émigration agricole à partir de 1966 environ, et confirme les conclusions de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Les régions

5. Les calculs des taux proviennent de Coulibaly, Gregory et Piché (1980a, p. 48, tableaux III.6 et III.7).

d'immigration rurale sont concentrées le long des berges de la Volta Noire et sur un axe liant les villes de Sabou et Léo, toutes deux considérées comme étant de «nouvelles» régions d'installation (Capron et Kohler, 1976, p. 13). Les zones d'émigration se situent dans le nord-ouest du territoire mossi, là où les pluies irrégulières constituent une menace constante pour la production de céréales et d'où les migrants partent pour des terres mieux irriguées (Capron et Kohler, 1976, p. 124-130).

Bien que les flux migratoires internes globaux demeurent relativement faibles de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973, les années d'après-guerre marquent les débuts d'un mouvement vers les régions urbaines, particulièrement vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Cette urbanisation s'accélère de façon marquée après l'indépendance. Les taux de migration, qui ne peuvent être calculés que pour les années 1969 à 1973, démontrent que les régions urbaines sont plus affectées par la migration que toute autre zone (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 49-50). Les niveaux globaux d'immigration vers les cités et les villes sont quatre fois plus élevés que ceux vers les régions rurales (60 %, comparativement à 17 %). Plus encore, alors que le taux net de migration est positif à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les villes secondaires, il est négatif dans les régions rurales (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 43). La mobilité rurale-urbaine compte pour 85 % de l'ensemble de la migration urbaine durant ces quatre années.

L'absence de données sur d'autres périodes rend difficile la description de l'évolution de l'urbanisation au Burkina. Cependant, un aperçu de la migration des hommes vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso depuis 1900 suggère que les flux augmentent lentement, passant de 6 % du volume total entre 1900 et 1931 à 7 % durant les périodes 1932-1946 et 1947-1959 et à 8 % entre 1960 et 1973 (tableaux 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2). Les mêmes tendances s'appliquent pour ce qui est des villes secondaires, mais le volume global est beaucoup moins important.

Les données provenant de l'enquête ORSTOM de 1973 sur le nombre d'hommes âgés de 15 ans et plus absents au moment de l'enquête confirment l'importance des destinations urbaines durant la période 1960-1973 : 92 % d'entre eux en 1961 et 89 % en 1973 se rendent dans les villes. Ouagadougou devient une destination un peu plus importante, particulièrement pour les Mossi. Pour chaque tranche de 100 hommes migrants absents au Burkina Faso en 1961, 67 se retrouvent dans la capitale ; le nombre correspondant pour 1973 est de 70. Au même moment, le pourcentage de migrants ruraux des autres régions urbaines situées en territoire mossi chute de 17 % en 1961 à 8 % en 1973 (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 105).

Ces données sur les courants vers les villes s'accordent avec celles de la population des principaux centres urbains du Burkina Faso des périodes 1947-1959 et 1960-1973. Entre 1945 et 1975, la population de Ouagadougou a décuplé et celle de Bobo-Dioulasso s'est multipliée par cinq. Entre 1960 et 1975, années qui correspondent à la deuxième période, le taux d'urbanisation double. Alors que seuls trois centres urbains ont une population de 10 000 habitants et plus en 1930, ce nombre grimpe à cinq en 1960 et à huit en 1972 (Coulibaly, 1978, p. 115).

Malgré une expansion urbaine continue et généralisée, le rythme de cette croissance n'est pas égal d'une ville à l'autre. Par exemple, Bobo-Dioulasso connaît une croissance rapide avant la Seconde Guerre mondiale. En 1934, la ville abrite les bureaux de l'Office du chemin de fer Abidjan-Niger (Gregory, 1974b, p. 140). De son côté, Ouagadougou connaît une croissance beaucoup plus lente durant la même période. En 1945, sa taille est plus réduite que celle de Bobo-Dioulasso. Cette situation s'inverse après la guerre. En 1947, Ouagadougou devient la capitale de la colonie reconstituée, et le chemin de fer l'atteint 7 ans plus tard, soit en 1954 (voir Skinner, 1974).

Les migrations en provenance des régions rurales sont d'une importance capitale dans l'ascension de Ouagadougou au statut de plus grande ville du pays. Selon Gregory (1974b, p. 137, 139), l'immigration nette – par opposition à l'accroissement naturel – représente environ 70 % de la croissance urbaine globale entre 1960 et 1970. Les estimations de Ouédraogo sont très semblables pour les années 1960 à 1975. Durant cette période, la migration représente 74 % de l'expansion urbaine globale, 77 % à Ouagadougou et 68 % à Bobo-Dioulasso (D. Ouédraogo, 1986, p. 335).

Pour résumer, trois éléments doivent être soulignés à propos de la migration vers les villes du Burkina Faso. D'abord, le mouvement vers les régions urbaines de même que le degré d'urbanisation s'accroissent de façon constante depuis 1900. Toutefois, l'ampleur de cette migration reste minime si on la compare à la quantité imposante d'hommes burkinabè qui partent vers d'autres pays et en reviennent. Enfin, les régions urbaines du pays se construisent aux dépens des zones rurales. Le niveau de migration vers les villes est considérablement plus élevé que celui vers d'autres destinations rurales, et la migration nette est positive. Ces niveaux élevés de migration interne vers les régions urbaines, jumelés aux déplacements massifs de la campagne burkinabè vers les pays étrangers, aboutissent à une crise rurale. Reste maintenant à se demander qui sont ces migrants et dans quelles conditions se sont effectuées les migrations.

Les motifs et les activités économiques de la migration interne

La migration rurale agricole

Les données de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 concernant les motifs des migrations internes suggèrent qu'en région rurale, seulement 10 % à 25 % des hommes partent à la recherche d'un travail, ou d'un emploi salarié, au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973 (tableaux 4.11A et 4.11B). Ces pourcentages sont plus élevés que ceux des périodes antérieures où ils étaient moins nombreux à partir à la recherche d'un emploi salarié et plus nombreux à partir en raison du travail forcé. La lente disparition du travail forcé en tant que cause de migration n'est pas surprenante compte tenu de son abolition officielle en 1946. Ce qui étonne est qu'on continue de le citer comme motif, par exemple dans 18 % des cas des flux internes en région mossi pour les années 1947 à 1959. De façon très nette, le recrutement forcé, probablement appuyé par une minorité de chefs mossi, se pratique encore pendant un certain temps après son abolition. Globalement, ces chiffres reflètent le très lent développement du capitalisme au Burkina rural.

Les données de l'enquête sur le statut occupationnel dans les destinations rurales pour les périodes de 1947-1959 et 1960-1973 soulignent la place grandissante du travail salarié. Pour ce qui est des déplacements effectués à l'intérieur du territoire rural mossi de 1947 à 1959, environ 30 % des migrants sont des travailleurs salariés, cette proportion grimpant légèrement pour atteindre le tiers environ durant les années 1960 à 1973. Pour ce qui est des déplacements entre les autres régions rurales, environ 40 % d'entre eux étaient associés à un travail salarié (tableaux 4.12A et 4.12B). Alors que ces taux suggèrent une monétarisation croissante du marché du travail au Burkina Faso rural, la majorité des migrations effectuées au cours des deux périodes continuent de figurer dans les catégories d'emplois indépendants et de travail familial non rémunéré, surtout dans l'agriculture.

TABLEAU 4.11A

Motifs, migrations internes masculins, 1947-1959

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Urbain > Urbain	31,5	2,0	6,2	47,9	9,4	0,0	3,0	100	(417)
Urbain > Rural	3,1	2,6	2,2	16,5	66,2	1,3	8,1	100	(257)
Rural mossi > Urbain	38,8	3,5	3,9	31,9	1,2	6,7	14,0	100	(326)

Rural mossi > Rural mossi	9,6	6,2	15,8	8,3	31,7	18,5	9,9	100	(57)
Autre rural > Urbain	26,0	5,8	4,8	47,9	1,2	3,3	11,0	100	(314)
Autre rural > Autre rural	26,3	6,3	2,6	17,3	16,9	11,8	18,8	100	(109)
Rural mossi > Autre rural	24,3	21,0	7,0	2,4	4,9	7,8	32,6	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.11B

Motifs, migrations internes masculins, 1960-1973

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Urbain > Rural	5,6	1,6	3,2	25,9	54,9	0,0	8,8	100	(487)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo- Dioulasso	24,8	2,3	16,8	44,0	8,5	0,0	3,6	100	(309)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	29,4	5,4	4,8	43,3	11,8	0,0	5,3	100	(499)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	38,1	6,3	16,9	23,4	5,0	0,0	10,3	100	(399)
Villes secondaires > Villes secondaires	16,6	8,4	9,4	54,3	6,1	0,0	5,2	100	(162)
Rural mossi > Urbain	55,4	5,5	7,1	8,9	1,6	1,7	19,8	100	(1049)
Rural mossi > Rural mossi	9,7	0,4	25,4	16,5	19,0	0,0	29,0	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	13,8	16,8	8,1	7,3	1,4	0,0	52,6	100	(191)
Autre rural > Urbain	43,5	5,3	13,2	18,7	2,8	0,0	16,5	100	(774)
Autre rural > Autre rural	22,0	8,7	7,8	23,7	13,6	0,0	24,2	100	(294)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.12A**Statut d'emploi, migrations internes masculins, 1947-1959**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	88,2	0,3	10,1	1,4	100	(357)
Urbain > Rural	20,6	0,0	46,3	33,1	100	(229)
Rural mossi > Urbain	75,1	0,0	16,5	8,4	100	(278)
Rural mossi > Rural mossi	28,9	0,0	18,5	52,6	100	(42)
Autre rural > Urbain	83,2	1,3	13,1	2,4	100	(234)
Autre rural > Autre rural	39,8	0,0	48,9	11,3	100	(92)
Rural mossi > Autre rural	27,8	0,0	53,7	18,5	100	(49)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.12B**Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salarié	Employeur	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Urbain > Rural	32,2	0,0	34,2	33,6	100	(396)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	92,3	0,0	6,5	1,2	100	(225)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	84,1	0,2	13,2	2,5	100	(411)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	79,2	0,0	17,4	3,4	100	(248)
Villes secondaires > Villes secondaires	88,2	0,5	7,1	4,2	100	(125)
Rural mossi > Urbain	60,1	0,0	29,6	10,3	100	(806)
Rural mossi > Rural mossi	33,9	0,0	31,9	34,2	100	(98)
Rural mossi > Autre rural	11,8	0,0	59,6	28,6	100	(161)
Autre rural > Urbain	75,2	2,8	16,5	5,5	100	(554)
Autre rural > Autre rural	40,6	1,3	46,0	12,1	100	(229)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Pour résumer, la distribution occupationnelle associée à la mobilité entre zones rurales se modifie de trois façons différentes au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973. D'abord, il y a une augmentation de la migration associée à l'agriculture, qui est étroitement liée à l'exploitation de nouvelles terres à l'ouest du Burkina. Ensuite, la migration orientée vers l'éducation devient plus importante, surtout dans les régions mossi. Enfin, les déplacements associés à des emplois bureaucratiques se font de plus en plus nombreux, ces derniers étant occasionnés par des réaffectations résultant de l'expansion du secteur gouvernemental après l'indépendance.

La migration entre zones rurales et urbaines : le développement du secteur informel urbain

La migration des hommes entre les régions rurales et urbaines du Burkina conduit très souvent à un emploi dans le secteur informel. Ces changements vont dans le sens des données sur les motifs de migration présentées plus haut (tableaux 4.11A, 4.11B et 3.11). Par rapport aux années 1900 à 1931 et 1932 à 1946, la recherche d'un travail ou d'un emploi salarié prend de plus en plus d'importance. En même temps, les réaffectations et le travail forcé accusent un recul comme motif de départ vers un centre urbain. La période d'après-guerre marque donc l'émergence d'un marché du travail urbain et d'un secteur informel en expansion constante.

La croissance du secteur informel ressort aussi de l'analyse des types d'emplois associés à la migration rurale-urbaine. Après avoir augmenté au cours des trois premières périodes couvertes par cette étude, l'emploi salarié connaît une baisse entre les périodes 1947-1959 et 1960-1973. Ce changement est accompagné d'une augmentation de la proportion de travailleurs indépendants ou autonomes et de travailleurs domestiques non rémunérés (tableaux 4.12A et 4.12B). On peut émettre l'hypothèse que ces changements sont indicateurs d'une hausse de l'emploi autonome dans le secteur informel urbain. Cette évolution deviendra particulièrement importante au cours de la période suivante.

D'autres données sur la migration rurale-urbaine mettent en évidence le développement d'un marché du travail informel. L'importance du secteur informel, surtout à Ouagadougou, a été soulignée par plusieurs auteurs, bien que seules quelques études aient tracé son développement. Depuis 1960, l'artisanat, la petite production marchande et les activités de « microdistribution » se sont développés sur une base régulière en région urbaine et se sont révélés cruciaux pour l'intégration des migrants sur le marché du travail (Labazée, 1985, p. 20). La plupart de ces migrants travaillent pour leur propre compte (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 106). Par exemple, l'enquête ORSTOM de 1973 sur la migration des Mossi au cours de la période de 1960 à 1973 note une diminution de l'embauche dans les industries

urbaines au profit du secteur des services et du commerce. En 1977, le bureau national de l'emploi estime que le secteur informel emploie 90 % de la force de travail urbaine (cité dans M.-M. Ouédraogo, 1988, p. 457).

Sur le plan des occupations, la fréquentation d'institutions scolaires a pris de plus en plus d'importance et a clairement été liée à la migration urbaine. Au Burkina, l'accès à une éducation formelle après l'école primaire, et même, dans certaines régions, l'accès à l'éducation primaire, requérait qu'on se déplace. Par exemple, en 1972, tous les lycées étaient situés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Finnegan, 1980, p. 310). Dans son étude sur l'urbanisation burkinabè, M.-M. Ouédraogo souligne l'incapacité de l'économie formelle dans les principales villes du Burkina (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou) à absorber la quantité « massive » de chômeurs. Entre 1960 et 1974, seulement 38 % des 60 500 demandes d'emploi enregistrées au bureau national d'emploi ont débouché sur un emploi (M.-M. Ouédraogo, 1988, p. 453, 458)⁶.

Enfin, l'enquête a mis en lumière ce qui pourrait sembler anormal en région urbaine, soit une proportion marquée de migrants pratiquant l'agriculture (tableaux 4.13A et 4.13B). Cela est particulièrement le cas chez les migrants issus des régions rurales mossi entre 1960 et 1973 : quelque 20 % d'entre eux pratiquent l'agriculture dans une destination urbaine. Ce résultat est confirmé par l'étude de Rémy *et al.* (1977, p. 635). Parce que Ouagadougou se développe comme centre administratif, les migrants n'y trouvent pas, comme dans d'autres villes africaines, des débouchés dans les secteurs en expansion, soit les mines, les industries et le commerce. L'agriculture de subsistance en périphérie de la ville demeure donc importante tant pour les anciens habitants de la ville que pour les nouveaux arrivants.

6. Les liens entre migration et chômage, abordés en détail dans le prochain chapitre, ne sont pas aussi évidents que le laissaient supposer les écrits des années 1970.

TABLEAU 4.13A**Occupations, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	OCCUPATIONS								
	Profession libérale	Commerçant	Employé de bureau	Manœuvre	Employé des services	Vendeur	Apprenti (artisanat)	Autre artisan	Vendeur alimentation
Urbain > Urbain	0,7	0,7	47,8	17,2	11,4	1,9	3,0	0,5	0,3
Urbain > Rural	0,0	0,3	15,9	4,0	1,2	0,0	0,0	0,1	0,0
Rural mossi > Urbain	0,0	0,9	31,9	29,4	6,2	3,0	6,2	0,2	0,0
Rural mossi > Rural mossi	0,0	0,0	4,7	21,5	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0
Autre rural > Urbain	0,0	1,3	50,1	16,1	2,1	4,9	0,7	2,7	0,0
Autre rural > Autre rural	0,0	0,0	16,7	16,1	0,6	3,6	0,1	8,2	0,0
Rural mossi > Autre rural	0,0	0,4	4,7	15,4	0,9	4,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.13A**Occupations, migrations internes masculines, 1947-1959 (suite)**

FLUX	OCCUPATIONS									
	Agriculteur	Berger	Pêcheur ou travailleur forestier	Enseignant	Travailleur domestique	Étudiant	Retraité	Sans emploi	Total	
									%	(N)
Urbain > Urbain	5,2	0,0	0,0	0,0	0,3	6,1	0,4	4,5	100	(414)
Urbain > Rural	72,1	0,8	0,0	2,0	0,0	2,4	0,1	1,1	100	(256)
Rural mossi > Urbain	10,7	0,0	0,0	1,5	0,5	3,7	0,2	5,6	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	41,3	9,2	0,0	3,7	0,0	12,7	0,0	6,2	100	(57)
Autre rural > Urbain	8,1	0,3	1,1	0,3	0,6	4,0	0,3	7,4	100	(311)
Autre rural > Autre rural	43,3	3,3	0,0	3,4	0,0	4,3	0,0	0,4	100	(109)
Rural mossi > Autre rural	59,3	4,5	0,0	2,5	2,4	1,0	0,0	0,4	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.13B**Occupations, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	OCCUPATIONS								
	Profession libérale	Commerçant	Employé de bureau	Manœuvre	Employé des services	Vendeur	Apprenti (artisanat)	Autre artisan	Vendeur alimentation
Urbain > Rural	0,1	0,0	24,4	2,8	1,8	0,6	0,2	0,5	0,0
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	5,9	0,7	40,2	15,4	9,1	0,7	1,9	0,0	0,0
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	2,9	1,4	39,1	21,9	11,2	1,2	1,1	0,6	0,0
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	2,0	0,9	24,0	16,3	13,0	4,3	4,0	0,6	0,0
Villes secondaires > Villes secondaires	5,4	0,8	40,7	13,6	9,6	0,6	1,2	1,4	0,4
Rural mossi > Urbain	0,4	2,3	9,2	22,1	13,1	9,9	4,6	0,8	0,0
Rural mossi > Rural mossi	0,1	0,0	16,2	7,4	1,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Rural mossi > Autre rural	0,2	1,0	7,0	1,4	0,8	2,9	0,0	0,0	0,0
Autre rural > Urbain	0,2	1,7	21,8	20,9	6,1	2,4	2,9	6,1	0,0
Autre rural > Autre rural	0,1	0,0	20,6	5,1	0,7	1,1	0,0	2,1	0,0

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.13B**Occupations, migrations internes masculines, 1960-1973 (suite)**

FLUX	OCCUPATIONS									
	Agriculteur	Berger	Pêcheur ou travailleur forestier	Enseignant	Travailleur domestique	Étudiant	Retraité	Sans emploi	Total	
									%	(N)
Urbain > Rural	62,2	0,0	0,0	0,9	0,0	4,2	0,0	2,3	100	(485)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	1,5	0,0	0,0	0,4	0,0	16,5	1,4	6,3	100	(310)

Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	6,8	0,0	0,0	0,0	0,7	7,0	1,2	4,9	100	(496)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	4,3	0,0	0,0	0,6	0,7	16,7	1,3	11,3	100	(394)
Villes secondaires > Villes secondaires	7,3	0,2	0,0	0,0	0,4	13,2	1,5	3,7	100	(161)
Rural mossi > Urban	19,8	0,7	0,1	0,6	1,1	6,0	0,2	9,1	100	(1045)
Rural mossi > Rural mossi	46,5	1,6	0,0	0,0	0,0	25,2	0,0	1,8	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	70,8	1,3	0,7	0,1	3,3	8,1	0,0	2,4	100	(191)
Autre rural > Urbain	9,1	0,4	0,7	0,6	0,4	13,7	0,4	12,6	100	(774)
Autre rural > Autre rural	45,3	7,0	0,0	7,1	0,6	6,2	0,0	4,1	100	(292)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les caractéristiques sociales des migrants internes

La migration rurale familiale

Les caractéristiques sociales et démographiques de la migration entre zones rurales concordent avec les caractéristiques économiques décrites ci-dessus. Ces changements peuvent être résumés comme suit : 1) l'âge au moment de la migration connaît une hausse (tableaux 4.14A et 4.14B) ; 2) le nombre d'hommes mariés au moment de la migration augmente, surtout dans les régions mossi où les pourcentages grimpent de 24 % pour la période 1947-1959 à 45 % au cours de la période suivante (tableaux 4.16A et 4.16B) ; 3) parmi les hommes ayant migré à l'intérieur du territoire mossi, un nombre croissant d'entre eux part avec une ou des épouses ou avec des amis alors que de moins en moins d'hommes migrent seuls ou avec un parent. Pour ce qui est des migrations entre les autres régions rurales, la migration familiale augmente également : de moins en moins d'hommes migrent seuls ou avec des amis, mais de plus en plus se déplacent avec leur(s) épouse(s) et des membres de la famille (tableaux 4.17A et 4.17B).

Les deux autres caractéristiques, soit la durée de la migration et le type d'hébergement à destination, accusent très peu de changements par rapport aux périodes antérieures. Dans les régions rurales, les migrants de sexe masculin ont tendance à séjourner entre 5 et 10 ans dans leurs lieux de destination (tableaux 4.15A et 4.15B). Plusieurs d'entre eux résident chez des parents, mais la moitié d'entre eux environ continuent à habiter des logements locatifs (tableaux 4.17A et 4.17B).

TABLEAU 4.14A**Âge à la migration, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Urbain > Urbain	63,7	34,9	1,4	100	(421)
Urbain > Rural	56,8	34,5	8,7	100	(259)
Rural mossi > Urbain	64,1	29,4	6,5	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	53,1	25,0	21,9	100	(57)
Autre rural > Urbain	70,0	24,2	5,8	100	(314)
Autre rural > Autre rural	52,0	39,2	8,8	100	(110)
Rural mossi > Autre rural	50,2	32,4	17,4	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.14B**Âge à la migration, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Urbain > Rural	59,2	26,6	14,2	100	(494)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	69,9	27,5	2,6	100	(310)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	62,0	31,1	6,9	100	(510)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	71,5	22,3	6,2	100	(403)
Villes secondaires > Villes secondaires	71,3	23,3	5,4	100	(165)
Rural mossi > Urbain	74,7	18,8	6,5	100	(1054)
Rural mossi > Rural mossi	73,7	19,1	7,2	100	(129)
Rural mossi > Autre rural	45,6	37,5	16,9	100	(193)
Autre rural > Urbain	64,7	26,1	9,2	100	(783)
Autre rural > Autre rural	53,8	31,2	15,0	100	(295)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.15A**Durée de séjour à la destination, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À LA DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
Urbain > Urbain	13,2	30,0	11,9	10,2	34,7	100	(420)
Urbain > Rural	8,7	19,2	5,9	8,8	57,4	100	(259)
Rural mosi > Urban	44,2	12,3	8,0	6,7	28,8	100	(327)
Rural mosi > Rural mosi	12,4	17,5	16,1	10,0	44,0	100	(57)
Autre rural > Urbain	38,3	24,0	6,5	6,5	24,7	100	(314)
Autre rural > Autre rural	13,6	23,1	11,4	7,8	44,1	100	(110)
Rural mosi > Autre rural	12,2	8,3	4,3	10,5	64,7	100	(63)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.15B**Durée de séjour à la destination, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À LA DESTINATION							
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Moyenne	Total	
							%	(N)
Urbain > Rural	9,7	27,0	20,1	31,1	12,1	5,0	100	(494)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	13,1	27,6	21,8	24,8	12,7	4,8	100	(310)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	13,4	35,7	20,8	21,2	8,9	4,0	100	(510)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	11,4	31,2	20,6	23,7	13,1	4,8	100	(403)
Villes secondaires > Villes secondaires	16,2	34,5	24,5	18,1	6,7	3,9	100	(165)
Rural mossi > Urbain	22,3	25,1	14,8	21,6	16,2	4,7	100	(1054)
Rural mossi > Rural mossi	32,0	16,7	12,9	28,7	9,7	4,3	100	(129)
Rural mossi > Autre rural	2,5	31,4	20,2	34,8	11,1	5,3	100	(193)
Autre rural > Urbain	22,4	25,7	20,2	18,4	13,3	4,3	100	(783)
Autre rural > Autre rural	9,0	35,4	26,6	23,0	6,0	4,1	100	(293)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.16A**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Urbain > Urbain	41,4	57,1	1,5	100	(418)
Urbain > Rural	46,5	53,5	0,0	100	(257)
Rural mossi > Urbain	27,6	71,9	0,5	100	(325)
Rural mossi > Rural mossi	24,0	75,9	0,1	100	(57)
Autre rural > Urbain	52,1	46,5	1,4	100	(314)
Autre rural > Autre rural	51,6	43,4	5,0	100	(109)
Rural mossi > Other rural	59,0	38,7	2,3	100	(62)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.16B**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Urbain > Rural	47,9	51,1	1,0	100	(487)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	37,8	59,8	2,4	100	(309)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	52,0	47,8	0,2	100	(500)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	40,1	59,5	0,4	100	(399)
Villes secondaires > Villes secondaires	47,3	51,5	1,2	100	(161)
Rural mossi > Urbain	30,8	68,6	0,6	100	(1046)
Rural mossi > Rural mossi	44,9	53,5	1,6	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	62,2	35,8	2,0	100	(191)
Autre rural > Urbain	49,2	50,3	0,5	100	(777)
Autre rural > Autre rural	65,1	32,8	2,1	100	(293)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.17A**Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	52,0	21,1	12,7	14,2	100	(413)
Urbain > Rural	55,7	18,9	10,7	14,7	100	(254)
Rural mossi > Urbain	53,1	8,9	8,8	29,2	100	(326)
Rural mossi > Rural mossi	48,1	9,0	24,9	18,0	100	(53)
Autre rural > Urbain	53,7	23,2	6,7	16,4	100	(313)
Autre rural > Autre rural	37,4	23,7	15,3	23,6	100	(107)
Rural mossi > Autre rural	25,1	29,4	36,9	8,6	100	(862)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.17B**Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Urbain > Rural	59,4	15,4	16,8	8,4	100	(476)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	64,8	20,8	9,5	4,9	100	(308)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	51,8	23,7	16,7	7,8	100	(494)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	57,7	25,6	13,1	3,6	100	(396)
Villes secondaires > Villes secondaires	49,0	26,7	20,9	3,4	100	(157)
Rural mossi > Urbain	60,3	14,2	10,6	14,9	100	(1042)
Rural mossi > Rural mossi	38,0	22,9	10,8	28,3	100	(126)
Rural Mossi > Autre rural	22,9	27,1	45,0	5,0	100	(92)
Autre rural > Urbain	57,2	23,3	16,7	2,8	100	(772)
Autre rural > Autre rural	28,4	35,5	32,7	3,4	100	(284)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Plusieurs de ces caractéristiques s'appliquent particulièrement aux migrations rurales. Comme on le verra, les déplacements entre régions rurales et régions urbaines affichent un pourcentage plus élevé d'hommes célibataires migrant seuls, à un plus jeune âge et à la recherche d'un travail salarié.

La migration rurale-urbaine : consolidation des réseaux familiaux

Les changements qui se sont produits dans les caractéristiques sociales et démographiques des flux migratoires ruraux-urbains sont moins clairs. La durée des séjours dans les centres urbains diminue entre les deux périodes pour des raisons qui ne sautent pas tout de suite aux yeux (tableaux 4.15A et 4.15B). L'âge à la migration, tout en demeurant bas, augmente un peu, probablement à cause des niveaux plus élevés de la migration familiale (tableaux 4.14A et 4.14B). Les données sur le statut matrimonial et sur les personnes avec lesquelles les migrants se déplacent semblent appuyer cette hypothèse. Par exemple, l'enquête enregistre un déclin dans le pourcentage d'hommes migrant seuls et célibataires en région urbaine, surtout dans le cas des déplacements effectués à partir d'une région rurale mossi vers un centre urbain (tableaux 4.16 et 4.17). L'augmentation du nombre de parents abritant des migrants en région urbaine pourrait aussi être un reflet d'un niveau plus élevé de migration familiale et favoriser la constitution de réseaux migratoires familiaux (tableaux 4.18A et 4.18B). Toutefois, il importe de souligner que malgré cette augmentation, environ la moitié des hommes qui se rendent d'une région rurale à une région urbaine continuent de se loger à leurs frais.

En conclusion, la migration des hommes burkinabè à l'intérieur du Burkina démontre peu de changements spectaculaires au cours des périodes de 1947 à 1959 et 1960 à 1973. Par rapport à la mobilité internationale, les flux migratoires internes restent faibles. De plus, l'indépendance n'a pas d'effet important sur les déplacements effectués à l'intérieur du pays (Rémy *et al.*, 1977, p. 59). Même si les plans économiques nationaux reconnaissent le développement rural comme étant à la base d'une amélioration du niveau de vie, les projets ne connaissent que des succès limités. Parce que ces projets sont incapables de créer des solutions de rechange intéressantes à la migration, les taux de rétention ne s'améliorent pas. L'étude du contexte plus large dans lequel se situe la migration interne nous aidera à comprendre les raisons de ce phénomène.

TABLEAU 4.18A**Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1947-1959**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	6,5	1,0	29,2	63,3	100	(415)
Urbain > Rural	30,4	0,0	46,7	22,9	100	(257)
Rural mossi > Urbain	1,5	0,5	31,2	66,8	100	(327)
Rural mossi > Rural mossi	9,6	0,0	44,6	45,8	100	(57)
Autre rural > Urbain	1,1	1,9	25,6	71,4	100	(313)
Autre rural > Other rural	20,0	0,0	23,2	56,8	100	(109)
Rural mossi > Autre rural	11,6	0,1	37,6	50,7	100	(62)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 4.18B**Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1960-1973**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	TOTAL	
					100	(N)
Urbain > Rural	31,7	0,0	37,6	30,7	100	(485)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	6,6	0,4	34,0	59,0	100	(309)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	2,3	1,2	28,0	68,5	100	(499)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	9,9	0,9	42,9	46,3	100	(399)
Villes secondaires > Villes secondaires	4,8	0,4	24,0	70,8	100	(162)
Rural mossi > Urbain	2,3	0,8	47,3	49,6	100	(1048)
Rural mossi > Rural mossi	8,6	0,1	33,0	58,3	100	(128)
Rural mossi > Autre rural	15,4	3,2	34,4	47,0	100	(192)
Autre rural > Urbain	2,6	0,6	35,4	61,4	100	(774)
Autre rural > Autre rural	12,6	0,6	31,2	55,6	100	(292)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les causes de la migration interne

La migration entre régions rurales : l'influence des plans de colonisation et l'expansion de l'éducation

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 décèle un important flux rural de migrants mariés se déplaçant avec des membres de leur famille. En fait, ces déplacements sont liés à l'exploitation de nouvelles terres situées au Burkina occidental. Au vu des résultats de l'enquête, il semblerait que les catégories de motifs codifiées à l'avance ne saisissent pas la dynamique rurale dans son ensemble. Par exemple, les motifs rapportés par un grand nombre de migrants partis pour d'autres régions rurales se retrouvent dans la catégorie « autres », ce qui, croyons-nous, masquerait la mobilité reliée à la colonisation (tableaux 4.11A et 4.11B). Nous émettons cette hypothèse parce que les divers gouvernements de la période 1960 à 1973 font des efforts gigantesques pour promouvoir ces installations.

La migration associée à l'agriculture n'est pas nouvelle pour les sociétés burkinabè, du moins pour les Mossi. La plus grande part de ces migrations s'effectuent spontanément et sont reliées historiquement à la croissance de la population au Burkina (Capron et Kohler, 1976, p. 130). Toutefois, d'autres facteurs stimulent ce type de mobilité, surtout au cours des années 1960 à 1973, à savoir l'échec des projets de développement agricole et des efforts pour générer de meilleurs revenus, une succession de mauvaises récoltes résultant de pluies irrégulières et les politiques d'austérité mises de l'avant en 1966 (Capron et Kohler, 1976, p. 19, 130).

Parallèlement à la migration rurale spontanée, le gouvernement burkinabè inaugure aussi des schémas d'aménagement associés à des projets hydroagricoles. Ces projets ont deux objectifs : approvisionner la population en riz, blé, sucre et légumes et promouvoir la colonisation à partir du très peuplé plateau central mossi (D. Ouédraogo, 1986, p. 313-314). Une étude approfondie de quatre de ces projets, y compris le plan connu sous le nom de AVV, ou Aménagement des vallées des Volta, arrive à la conclusion que ces projets n'élèvent pas le niveau de vie dans les régions rurales, plusieurs facteurs contribuant à leur échec. D'abord, l'inégalité de l'accès aux terres irriguées entraîne des disparités économiques et sociales qui minent la sécurité économique des paysans producteurs (D. Ouédraogo, 1986, p. 472, 478 ; J.-B. Ouédraogo, 1989, p. 25). De plus, les paysans ont de plus en plus besoin d'argent devant la monétarisation croissante de l'économie rurale qui oblige les gens à trouver les montants nécessaires pour compléter des transactions sociales fondamentales comme le mariage. La prolifération de diverses formes de baux individuels et privés et de propriétés privées en général crée de nouveaux besoins financiers. Au même moment, les montants versés aux paysans pour leurs récoltes chutent au

cours de la période 1960-1973 (J.-B. Ouédraogo, 1989, p. 24-25 ; Labazée, 1985, p. 16). Ces obstacles empêchent les plans d'aménagement de devenir une solution viable à la migration de travail.

L'enquête nationale sur la migration détermine un second flux de migrants des régions rurales, quoique de moindre importance que le premier, impliquant des hommes célibataires plus jeunes qui partent pour étudier. Les politiques sur l'éducation après l'indépendance tentent de promouvoir l'éducation rurale en mettant sur pied des Centres d'éducation rurale (CER), communément appelés écoles rurales, lesquels sont différents des écoles primaires traditionnelles (Gregory, 1974b, p. 93-108). Ces centres sont appelés à procurer une éducation de masse en enseignant aux jeunes gens à lire et à écrire et en formant des agriculteurs. On espérait ainsi ralentir l'émigration interne. Quelque 2 700 CER sont planifiés lorsque le programme débute en 1962, mais seulement 30 % d'entre eux voient le jour (Gregory, 1974b, p. 96). En 1970-1971, par exemple, 105 706 élèves fréquentent les écoles primaires traditionnelles, alors que seulement 30 065 sont enregistrés dans un CER. Les résultats sont surtout limités par le manque d'engagement du gouvernement et l'insuffisance de fonds qui en découle. Néanmoins, l'existence des CER peut expliquer pourquoi les migrants ruraux désignent l'école comme motif de migration, en particulier les Mossi. Or en 1970, c'est la région centrale du Burkina, là où se trouve la plus grande concentration de Mossi, qui enregistre le plus grand nombre d'écoles CER et d'élèves (Gregory, 1974b, p. 107).

En résumé, les efforts déployés après l'indépendance pour promouvoir le développement agricole comme moyen de retenir la population rurale échouent. Les hommes burkinabè continuent de partir pour des destinations internationales et urbaines.

La migration entre zones rurales et urbaines : des politiques en faveur des villes et la concentration des emplois dans les centres urbains

Alors que les projets et politiques de développement rural réussissent peu à convaincre les hommes burkinabè de demeurer dans leur village, les politiques industrielles instaurées après l'indépendance favorisent le développement des villes et du même coup attirent de plus en plus d'hommes. Ces politiques conduisent à une concentration d'emplois mieux rémunérés à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans quelques centres secondaires tels que Banfora (voir J.-B. Ouédraogo, 1989 ; Vassallucci, 1988, p. 239, 322). Par exemple, en 1962, 49 % de tous les emplois salariés du Burkina Faso sont concentrés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ; en 1970, ce pourcentage atteint 63 %. Bien que le nombre d'emplois en région urbaine augmente durant les 10 premières années de l'indépendance, celui des personnes à la recherche d'un travail augmente encore plus, la proportion de postes par rapport aux chercheurs d'emploi oscillant autour

de 1 pour 3 (Gregory, 1974b, p. 187). Toutefois, même si le chômage représente un problème important, on ne sait pas s'il affecte plus les migrants que les non-migrants. L'enquête de 2000, traitée dans le chapitre 8, permettra d'aborder directement les liens entre migrations et emploi.

Le parti-pris en faveur du développement industriel urbain, né des politiques libérales concernant l'investissement et le transfert de capitaux, est analysé plus à fond par Gregory dans son étude de 1974 sur les stratégies de développement burkinabè. Par exemple, entre 1967 et 1976, 85 % des investissements projetés sont orientés vers les industries, lesquelles sont situées, dans une très large mesure, dans les régions urbaines (Gregory, 1974b, p. 76). La plupart de ces investissements proviennent de sources privées et étrangères (Gregory, 1974b, p. 76, 78-79). L'analyse du premier plan de développement (1967 à 1970) révèle que 70 % des investissements projetés se concrétisent, alors que le pourcentage correspondant pour le secteur rural est de 48 %.

Plus encore, la plupart des investissements industriels urbains effectués au cours des années 1960 à 1973 sont concentrés à Ouagadougou. M.-M. Ouédraogo parle du processus de «macrocéphalie». Les tendances en matière d'investissements corroborent ses propos. Entre 1963 et 1967, le tiers des investissements vont aux villes, dont 50 % à Ouagadougou ; entre 1967 et 1970, la capitale reçoit 40 % de tous les investissements destinés aux centres urbains. Entre 1972 et 1976, la part allouée à la ville gonfle jusqu'à atteindre 65 % (M.-M. Ouédraogo, 1988, p. 612).

Ces politiques d'investissement créent d'importantes disparités dans les revenus. M.-M. Ouédraogo (1988, p. 600-612) prétend que les revenus du secteur agricole rural n'atteignent que le dixième de ceux des secteurs de l'économie non agricole. Pour les ménages ruraux, les faibles revenus se traduisent par des taxes proportionnellement plus lourdes (Gregory, 1974b, p. 242). Le fardeau est exacerbé par le fait que le versement des impôts doit être effectué en argent comptant ; pour les ménages ruraux, cela signifie qu'il faut soit vendre une large part des récoltes, mettre en vente le bétail, ou perdre un membre de la famille (sa force de travail) au profit de la migration (souvent temporaire et circulaire). En comparaison, les travailleurs du secteur salarié accèdent plus facilement à des liquidités et à des politiques sociales non disponibles pour les autres Burkinabè (Gregory, 1974b, p. 242). Ces inégalités rendent le milieu urbain très attractif et provoquent une hausse de la migration des régions rurales vers les villes.

LE MAINTIEN DU SYSTÈME CIRCULAIRE

Le présent chapitre s'est concentré sur les lieux de destination des migrants, qu'ils soient internes ou internationaux. Il est toutefois important de situer l'analyse précédente dans le contexte du système migratoire circulaire et de son histoire au cours des années 1947 à 1959 et 1960 à 1973. L'importance

de ce système ressort de façon évidente dans l'analyse des flux migratoires des années 1960 à 1973 (tableau 4.2). Les flux de retour entre les destinations internationales et le Burkina Faso atteignent 40 % de la totalité, dont 38 % sont des retours dans une région rurale.

Les données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la migration de retour démontrent peu de changements entre 1960 et 1973 (tableaux 4.4B, 4.5B et 4.10B). Comme dans les trois périodes antérieures, la plupart des migrants burkinabè de retour au pays reviennent à l'agriculture, une moitié en tant que travailleurs autonomes et l'autre comme travailleurs familiaux non rémunérés. Les « travailleurs indépendants » sont probablement des chefs de famille qui cultivent leurs propres champs. Tout comme au cours des années ayant précédé l'indépendance, environ les deux tiers des migrants de retour vivent avec des membres de la famille. Plusieurs autres achètent, construisent ou reprennent possession de leur ancien logis. Les données de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 sont claires, établissant qu'au cours de toute la période de 1900 à 1973, la migration permet rarement une mobilité sociale significative. Cette situation changera quelque peu dans la période suivante, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

Bien que l'enquête nationale sur la migration soit la seule source qui permette une évaluation du volume et de la direction des flux pour ces périodes, la quasi-totalité des autres données sur la migration burkinabè confirme l'importance des migrations de retour. Dans d'autres analyses couvrant la période plus restreinte de 1969 à 1973, les données de l'enquête évaluent à 131 706 le nombre de déplacements effectués par des hommes en provenance de l'étranger, plus de 70 % d'entre eux provenant de la Côte d'Ivoire (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 44). Plus encore, 122 503 de ces hommes, soit 93 % de l'ensemble, retournent en zone rurale. Vu sous un autre angle, le recensement burkinabè de 1975 évalue le pourcentage d'anciens émigrants entre 2 % et 4 % de la population des *départements* du pays. Parmi les personnes répertoriées en 1975, quelque 111 000 sont nées à l'étranger ; en 1961, elles avaient été évaluées à 40 000 (Condé, 1978, p. 6). La plupart de ces immigrants internationaux sont des enfants nés de parents burkinabè vivant alors en Côte d'Ivoire ou au Ghana. Ainsi, le profil de l'immigration au Burkina Faso n'est pas celui d'un influx d'étrangers à la recherche d'un emploi, mais plutôt du retour d'une majorité de migrants burkinabè et de leurs enfants. Ce phénomène prendra une ampleur considérable dans la période suivante, soit entre 1975 et 2000.

CONCLUSION

Pour les familles rurales burkinabè, le besoin d'argent constitue l'incitation à émigrer la plus importante au cours des périodes 1947-1959 et 1960-1973. Entre la Seconde Guerre mondiale et l'indépendance, les politiques coloniales françaises favorisent le développement de la Côte d'Ivoire grâce, entre autres, à la main-d'œuvre burkinabè, et ne créent donc pas de conditions propices à une amélioration de l'emploi salarié au Burkina Faso. La migration internationale est la seule option possible pour les hommes à la recherche d'un emploi salarié. À la suite de l'indépendance, tous les gouvernements burkinabè successifs tiennent un discours anti-émigration et élaborent des plans de développement ruraux axés surtout sur des projets d'irrigation et de colonisation. Toutefois, il y a davantage de plans que de mises en œuvre réelles, et même les projets qui voient le jour ne réussissent pas à constituer une solution de rechange réelle à l'émigration internationale.

En termes de flux internationaux, la période couverte par les années 1947 à 1959 et 1960 à 1973 est marquée par deux importants changements. Premièrement, les destinations autres que le Ghana et la Côte d'Ivoire deviennent négligeables. Deuxièmement, la Côte d'Ivoire surpasse le Ghana en tant que principale destination des migrants burkinabè. Ces changements sont occasionnés par d'autres transformations importantes sur les plans économique et politique. L'abolition du travail forcé en 1946 est certainement le facteur le plus important. Les jeunes hommes ne sont plus contraints d'aller travailler sur de grands projets d'infrastructures au Mali ou au Sénégal. De plus, la fin de la conscription militaire implique moins de départs pour le Sénégal ou la France. Ces changements réduisent sans doute l'importance des destinations internationales autres que le Ghana ou la Côte d'Ivoire.

Tout comme l'abolition du travail forcé et la disparition subséquente des fuites vers le Ghana expliquent pourquoi la Côte d'Ivoire devient plus importante, la création d'un marché du travail « libre » ajoutée au SIAMO conduit à une augmentation du nombre et du pourcentage de départs vers l'ancienne colonie française du sud.

En matière de courants migratoires, l'abolition du travail forcé en 1946 donne lieu à une série d'événements qui mènent progressivement à une prédominance, pendant la période 1960-1973, du flux entre les zones rurales mossi et la Côte d'Ivoire. Les facteurs internes aux sociétés mossi soulevés dans les chapitres précédents jouent certainement un rôle dans ces événements, ainsi que certains facteurs externes comme les politiques coloniales antérieures et la monétarisation de l'économie burkinabè. Comme les sociétés mossi sont les plus centralisées du Burkina Faso, l'embauche des travailleurs migrants mossi est facilitée par la collaboration de leurs chefs.

L'accession de la Côte d'Ivoire au statut de destination principale des hommes migrants burkinabè représente une rupture. Les périodes d'après-guerre couvertes par ce chapitre sont les premières au cours desquelles la migration libre figure de façon prédominante. Ce fait est illustré de façon spectaculaire par les réponses fournies lors de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Globalement, les migrants de retour invoquent deux raisons majeures pour expliquer leurs déplacements au cours de la période de 1947 à 1959 : près de 80 % d'entre eux disent avoir migré pour un travail salarié, ou revenir chez eux après avoir complété une période de travail salarié. Les chiffres pour la Côte d'Ivoire sont éloquentes. Quelque 80 % des hommes entre 1947 et 1959 s'y rendent pour travailler en échange d'une rémunération alors que seulement 25 % des migrants de la période 1932-1946 invoquent ce motif. La transition des contraintes extra-économiques au travail libre ne peut pas être plus explicite. Malgré l'abolition du travail forcé en 1946 et la réunification du Burkina Faso en 1947, le territoire demeure jusqu'en 1973 une réserve de main-d'œuvre pour l'économie en croissance de la Côte d'Ivoire.

Bien moins importante que la migration internationale, la migration interne au cours de ces années est significative pour deux raisons. Premièrement, la migration agricole entre régions rurales, déjà reconnue comme étant importante particulièrement chez les Mossi des périodes antérieures, connaît une hausse significative. L'exploitation de nouvelles terres mobilise de plus en plus de familles, qui migrent de leur propre chef ou encore en réponse aux plans d'aménagement promulgués par les gouvernements burkinabè après 1960. Deuxièmement, l'expansion des villes du Burkina, bien que lente, constitue un facteur important de la migration interne. Les plans de développement post-indépendance résultent en une concentration majeure des ressources dans les villes les plus importantes du pays, notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Enfin, l'importance de la migration circulaire doit de nouveau être soulignée. Par exemple, pour chaque tranche de 100 migrations effectuées par des hommes au cours des années 1960 à 1973, près de 80 impliquent une émigration d'une région rurale à une destination étrangère (surtout la Côte d'Ivoire) et un retour au Burkina rural. Jusqu'à maintenant, la création et le maintien de ce système de main-d'œuvre circulaire, qui constitue le thème central de nos analyses sur les 75 premières années du ^{xx}e siècle, entraînent un va-et-vient entre le Burkina et les pays étrangers, surtout le Ghana puis la Côte d'Ivoire. La période suivante, basée sur l'enquête nationale de 2000, permettra de découvrir d'importantes ruptures dans les migrations burkinabè au cours des 25 dernières années du ^{xx}e siècle.



CHAPITRE 5

AU-DELÀ DE LA HOUE¹

LA MIGRATION DES HOMMES, 1974-2000

DEPUIS 1974, LE BURKINA FASO A VÉCU DE NOMBREUX changements et soubresauts, tant sur le plan politique qu'économique. Les années 1970-1980 ont été qualifiées de difficiles, en particulier à cause des politiques d'assainissement économique, dont la réduction générale des salaires (Balima, 1996, p. 315). Durant la période 1975-2000, du point de vue politique, le Burkina voit la fin de la présidence du général Sangoulé Lamizana, qui a dirigé le pays de janvier 1966 à novembre 1980, puis il subit pas moins de 7 changements de régime, la plupart à la suite

1. Nous empruntons cette expression à Ouédraogo et Piché (2007).



d'un coup d'État: 1) le gouvernement du renouveau (février 1974–février 1976); 2) le gouvernement d'union nationale (février 1976–juin 1978); 3) la Troisième République (juin 1978–novembre 1980); 4) la présidence du colonel Sayè Zerbo (novembre 1980–novembre 1982); 5) la présidence de Jean-Baptiste Ouédraogo (novembre 1982–août 1983); 6) la présidence du capitaine Thomas Sankara (août 1983–octobre 1987); et finalement, la présidence du capitaine Blaise Compaoré d'octobre 1987 à octobre 2014². De façon générale, la population burkinabè a vu ses conditions économiques se détériorer et, comme la plupart des pays africains, a vécu dans les années 1990 sous les nouveaux régimes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale: programmes d'ajustement structurel et dévaluation du franc CFA (en 1994).

Durant ce temps, la situation en Côte d'Ivoire est devenue problématique, voire explosive, pour les migrants burkinabè. Le concept d'ivoirité exacerbe les clivages politiques qui recoupent souvent les frontières ethniques. Jusqu'en 1994, les 3 à 4 millions d'étrangers (25 % de la population) pouvaient voter; en 1994, Bédié fait abolir le droit de vote étranger. Sur le plan économique, la situation se dégrade également avec l'adoption des programmes d'ajustement structurel (les PAS), cure de libéralisme infligée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, surtout à partir de 1993. Enfin, même si la guerre civile (2002-2006) ne couvre pas notre période d'étude, elle constitue un indice de la situation difficile de la fin des années 1990, au moment de la réalisation de la deuxième enquête nationale.

Certes, même s'il s'agit d'une fin de siècle pour le moins mouvementée, il faut reconnaître, comme nous l'avons documenté dans les chapitres précédents, que le Burkina a connu dans le passé d'autres moments historiques perturbateurs. Sur le plan migratoire, les populations ont répondu chaque fois en développant des stratégies parfois en continuité, mais souvent en rupture avec le passé. Compte tenu des changements survenus au cours de la période 1974-2000, dont nous reparlerons plus loin lorsqu'il sera question d'expliquer la dynamique migratoire, on peut s'attendre à des modifications importantes dans le régime migratoire burkinabè.

La période 1974-2000, qui couvre les années entre les deux grandes enquêtes nationales qui constituent les sources principales de notre étude, est, contrairement aux périodes précédentes, beaucoup plus riche en ce qui concerne l'analyse des migrations burkinabè. Nous poursuivons ici la même démarche utilisée pour les périodes précédentes, à savoir l'analyse des flux et des caractéristiques migratoires, mais cette fois à partir de l'enquête nationale sur la dynamique migratoire, insertion et environnement au Burkina Faso réalisée en 2000 (Ouédraogo et Piché, 2007)³.

2. Pour une présentation des changements politiques au Burkina Faso depuis l'indépendance, voir Balima (1996, p. 275-390).

3. Cette enquête a déjà été présentée dans le premier chapitre.

Étant donné que cette enquête a été menée en grande partie par les responsables de la première enquête, celle de 1974-1975, les définitions et les types d'informations sont comparables et permettent de «compléter le siècle» et d'examiner les faits migratoires pour la période 1974-2000. L'un des grands avantages de notre démarche est qu'elle permet d'aborder les mêmes thèmes qui décrivent les processus migratoires, soit les motivations, les facteurs sociodémographiques comme l'âge à la migration, les durées de séjour, l'état matrimonial, mais aussi les facteurs économiques (l'occupation, le statut dans l'emploi) et les contextes liés aux réseaux (avec qui la personne migre-t-elle?, chez qui loge-t-elle?).

Un autre avantage méthodologique unique en ce qui concerne la mesure des flux migratoires est fourni par la technique de reconstitution de la matrice migratoire mise au point pour l'enquête de 1974-1975. En effet, pour les cinq années précédant la date de l'enquête, il est possible d'estimer le volume des flux migratoires, tant internes qu'externes, grâce à l'information recueillie (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a). De plus, la technique d'échantillonnage permet de pondérer les données et de les extrapoler à l'ensemble de la population du pays⁴. Ce genre d'informations permet ainsi d'estimer les volumes migratoires et d'en déduire les soldes. Enfin, une autre technique, également développée pour l'enquête de 1974-1975, permet d'estimer les dénominateurs pour chaque flux retenu, fournissant ainsi des taux de migration (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a). L'application de ces mêmes techniques aux données de l'enquête de 2000 offre la possibilité unique de comparer de façon quantitative l'évolution des flux migratoires à partir des deux matrices, celle de 1969-1973 (5 ans avant l'enquête) et celle de 1995-1999 (voir aussi Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007; Kabbanji, 2011a).

UN PORTRAIT GLOBAL

Avant d'aborder les flux migratoires masculins, il convient de broser un portrait global en analysant les soldes internationaux pour l'ensemble du Burkina. L'analyse des deux matrices migratoires permet d'établir le bilan des 25 dernières années du xx^e siècle (tableau 5.1)⁵. Ainsi, on observe que le solde migratoire du Burkina avec l'étranger est toujours négatif et, en nombre absolu, il a été multiplié par 1,5, passant de -182 000 en 1969-1973 à -278 000 en 1995-1999. Par contre, en termes relatifs, les pourcentages indiquent plutôt une constance dans les taux

4. Pour l'enquête de 1974-1975, voir Coulibaly, Gregory et Piché (1980a); pour celle de 2000, voir Poirier *et al.* (2001, 2007) et Schoumaker (2007).

5. Les analyses présentées dans ce chapitre se basent sur Kabbanji, Piché et Dabiré (2007).

nets annuels de migrations (-10%). Les mêmes tendances se remarquent pour les migrations internes : une augmentation considérable du solde négatif rural et une augmentation concomitante du solde positif urbain.

TABLEAU 5.1

Soldes migratoires, sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999

ZONES	VOLUMES		TAUX (%)	
	1969-1973	1995-1999	1969-1973	1995-1999
Rural	-16 361	-338 336	-14	-15
Urbain	16 361	60 481	19	18
Étranger	-182 014	-277 855	-10	-10

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Par contre, les taux nets de migration demeurent inchangés entre les deux périodes, témoin d'une croissance parallèle de l'immigration et de l'émigration. En effet, ceux-ci, aussi révélateurs soient-ils, cachent des changements importants sur le plan des entrées et des sorties. Par exemple, s'agissant des flux internationaux, le taux d'immigration passe de 9% à 21% , et le taux d'émigration, de 20% à 31% : donc si l'émigration augmente, l'immigration (surtout les retours) augmente également. Il en va ainsi pour les migrations internes, particulièrement en zones rurales, où d'importants flux de retours en provenance de l'étranger, mais aussi des milieux urbains compensent presque totalement l'augmentation des taux d'émigration (tableau 5.2). Bref, déjà dans l'ensemble du pays, on note 1) une augmentation des taux, donc plus de mobilité interne ou externe des personnes impliquées ; 2) même si la migration circulaire demeure toujours au cœur du système migratoire burkinabè (p. ex. 72% des migrations constituent des allers-retours entre les zones rurales et l'étranger en 1969-1973 contre 64% en 1995-1999, tableau 5.3), elle diminue en importance ; et 3) comme nous le montrerons plus loin, les échanges du Burkina avec l'étranger se font maintenant presque exclusivement avec la Côte d'Ivoire. Il est clair que les changements dans les flux migratoires sont en grande partie tributaires de la situation de la Côte d'Ivoire, et nous y reviendrons.

TABLEAU 5.2

**Taux annuels moyens de migration (%), sexes réunis,
1969-1973 et 1995-1999**

	IMMIGRATION			ÉMIGRATION			MIGRATION	
	Interne	Externe	Total	Interne	Externe	Total	Nette	Brute
1969-1973								
Zone urbaine	52,0	11,7	63,7	35,6	9,3	45,0	18,7	108,6
Zone rurale	6,8	8,6	15,5	7,9	21,1	29,9	-13,6	44,5
Ensemble	10,4	9,4	19,8	9,7	20,4	30,1	-10,3	49,9
1995-1999								
Zone urbaine	63,4	16,9	80,3	51,8	10,5	62,2	18,1	142,6
Zone rurale	17,6	21,6	39,3	19,5	34,8	54,3	-15,1	93,6
Ensemble	23,9	21,0	44,9	23,9	31,5	55,4	-10,5	100,3

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.3

Importance des flux migratoires (%), sexes réunis, 1969-1973 et 1995-1999

FLUX MIGRATOIRES	1969-1973 (%)	1995-1999 (%)
Urbain > Urbain	3	4
Urbain > Rural	3	5
Rural > Urbain	6	7
Rural > Rural	13	15
Internes (sous-total)	25	31
Urbain > International	1	2
Rural > International	51	39
International > Urbain	2	3
International > Rural	21	25
Externes (sous-total)	75	69
TOTAL	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les flux des migrations internationales

La situation globale présentée ci-dessus cache des différences importantes entre les migrations des hommes et celles des femmes. C'est pourquoi nous présentons dans ce chapitre, les tendances et caractéristiques migratoires des hommes. Les deux prochains chapitres traiteront des migrations féminines en tenant compte des différences en fonction de la notion de genre.

La reconstitution des matrices pour les deux périodes retenues permet de constater d'importants changements pour les hommes. D'abord, sur l'ensemble des flux migratoires, les flux internationaux ont diminué en importance relative, passant de 84 % en 1969-1973 à 77 % en 1995-1999, au profit des migrations internes (17 % contre 23 %, tableau 5.4). Ensuite, sur le plan des soldes, on note les mêmes tendances que pour l'ensemble du Burkina, à savoir une augmentation des soldes négatifs pour l'ensemble des échanges entre le Burkina et l'étranger (-148 000 contre -310 000), le milieu rural étant le plus fortement affecté, ce qui signifie que le Burkina voit encore plus d'hommes partir à l'étranger qu'il n'en voit revenir. De plus, les taux annuels moyens de migrations des hommes (tableau 5.5), contrairement au portrait global où les soldes exprimés n'ont pas changé entre les deux périodes, montrent une augmentation importante entre la période 1969-1973 (-19 ‰) et la période 1995-1999 (-25 ‰). On constate entre autres que l'exode rural des hommes vers l'étranger continue de façon importante, les taux nets de migration pour les zones rurales passant de -22 ‰ (1969-1973) à -32 ‰ (1995-1999). Par ailleurs, lorsque l'on considère, non plus les soldes totaux, mais les taux d'immigration et d'émigration des hommes (tableau 5.5), on voit que les deux séries de taux ont augmenté – le taux d'immigration un peu plus que le taux d'émigration – ralentissant quelque peu la sortie des hommes vers l'étranger. Enfin, à la fin du siècle, il devient clair que les échanges internationaux du Burkina se font quasi exclusivement avec la Côte d'Ivoire : 77 % de l'immigration pour la période 1969-1973 et 87 % en 1995-1999. Pour l'émigration, la part de la Côte d'Ivoire passe de 89 % à 92 %. On note donc la disparition du Ghana comme destination importante pour les hommes burkinabè.

TABLEAU 5.4**Importance des flux migratoires, sexe masculin, 1969-1973 et 1995-1999**

FLUX MIGRATOIRES	1969-1973	1995-1999
Urbain > Urbain	2	3
Urbain > Rural	3	5
Rural > Urbain	5	6
Rural > Rural	7	9
Internes (sous total)	17	23
Urbain > International	1	2
Rural > International	57	48
International > Urbain	2	2
International > Rural	24	25
Externes (sous-total)	84	77
TOTAL	101	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.5**Taux annuels moyens de migration (%), sexe masculin, 1969-1973 et 1995-1999**

	IMMIGRATION			ÉMIGRATION			MIGRATION	
	Interne	Externe	Total	Interne	Externe	Total	Nette	Brute
1969-1973								
Zone urbaine	61,0	14,5	75,4	41,5	13,3	54,9	20,5	130,3
Zone rurale	6,0	15,2	21,4	7,3	36,0	43,4	-22,1	64,6
Ensemble	9,5	15,2	24,7	9,5	34,6	44,1	-19,4	68,8
1995-1999								
Zone urbaine	67,6	16,7	84,2	57,2	15,0	72,3	12,0	156,5
Zone rurale	17,5	31,16	48,5	19,2	60,5	79,7	-31,2	128,2
Ensemble	24,7	29,0	53,7	24,7	54,0	78,6	-25,0	132,3

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les motifs et les activités économiques de la migration internationale

Les échanges migratoires des hommes avec l'étranger ont connu, semble-t-il, quelques changements notables depuis les années 1970 (tableau 5.6). Rappelons d'abord que les échanges internationaux de cette dernière période concernent presque uniquement la Côte d'Ivoire⁶. En ce qui regarde l'émigration rurale, le travail demeure la principale motivation (plus de 75 %), mais, par comparaison avec la période précédente (1960-1973⁷), on note une certaine diversification des motifs. En effet, au cours de la période précédente, les hommes quittaient le milieu rural presque exclusivement pour travailler (plus de 90 %) alors qu'ils le font maintenant aussi pour d'autres raisons. Il en va de même pour les retours en milieu rural en provenance de l'étranger où le travail devient un motif cité par près du tiers des migrants de retour, alors qu'au cours de la période précédente, le motif quasi exclusif de retour concernait des raisons familiales. Deux autres remarques caractérisent les migrations rurales-internationales pour la période 1974-2000. D'abord, c'est la première période pour laquelle les différences de motifs migratoires entre zones rurales mossi et non mossi disparaissent. En fait, ces différences s'étaient amenuisées tout au long des périodes précédentes, pour disparaître complètement au cours des dernières années du xx^e siècle. On verra par la suite si ce résultat se confirme pour les autres caractéristiques migratoires. Ensuite, même en cette fin de siècle, l'émigration rurale internationale à des fins d'études demeure inexistante.

TABLEAU 5.6

Motifs, migrations internationales masculines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS					
	Travail	Famille	Études	Retour vers la famille	Autres	TOTAL
Rural > International	74	5	1	2	18	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	77	5	1	13	4	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	73	6	0	5	16	100
International > Rural	28	32	1	27	12	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	26	34	0	20	20	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	25	28	1	39	7	100

6. Pour une étude détaillée de la migration entre le Burkina et la Côte d'Ivoire, voir Kabbanji (2011a).

7. Dans le présent chapitre, les comparaisons avec la période 1960-1973 font référence au chapitre précédent.

Urbain > International	49	8	11	0	32	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	47	7	12	0	34	100
International > Urbain	32	13	18	29	8	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	32	13	18	29	8	100
TOTAL (N = 2 397)	48	19	2	16	15	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Par ailleurs, les échanges internationaux (ici avec la Côte d'Ivoire) avec les milieux urbains s'effectuent toujours pour les mêmes motifs : une émigration essentiellement de travail, quoiqu'un peu plus diversifiée, et des migrations de retour en milieu urbain pour des raisons familiales. Enfin, comme pour la période précédente, l'émigration urbaine vers la Côte d'Ivoire pour des motifs scolaires demeure au même niveau (soit environ 11 %).

La variable « statut dans l'emploi » permet d'ajouter un peu de substance à la notion de motif. Il existe plusieurs modalités possibles de statuts dans l'emploi : employeurs, indépendants, salariés (secteurs public et privé), apprentis, aides familiaux, chômeurs et inactifs. Une première constatation s'impose lorsqu'on examine l'ensemble des échanges migratoires avec l'étranger : plusieurs modalités sont, dans les faits, inexistantes. Ainsi, les statuts d'apprentis, de chômeurs et d'inactifs concernent à peine 1 à 2 % des migrations (données non montrées ici). En l'absence de programmes d'assurance sociale, il est clair que les émigrants burkinabè ne peuvent se permettre de se retrouver en dehors du marché du travail. Par ailleurs, on ne trouve pas non plus de statut d'employeurs parmi les migrations vers la Côte d'Ivoire, ce qui montre probablement que les employeurs reviennent peu au Burkina et échappent ainsi aux enquêtes comme les nôtres. Enfin, même si nous avons prévu de distinguer les salariés du public de ceux du privé, tous les salariés de notre enquête appartiennent au secteur privé.

En examinant le tableau 5.7, on peut parler de deux systèmes d'échanges migratoires avec l'étranger, en fait avec la Côte d'Ivoire. Le premier concerne le monde rural : à l'étranger, les émigrants occupent des emplois de salariés dans le secteur privé, probablement dans les plantations, alors que certains d'entre eux – dans une proportion non négligeable – agissent comme indépendants. Notons ici une différence importante entre les membres du milieu rural mossi, davantage salariés, et ceux des autres milieux ruraux où la proportion d'indépendants constitue le quart des migrations durant la période. La proportion des aides familiaux demeure faible à l'étranger. Par ailleurs, le retour est marqué par de très faibles proportions de salariés, les statuts se répartissant entre indépendants et aides familiaux. Ces résultats reflètent bien le va-et-vient entre

l'économie de marché localisée à l'extérieur du Burkina et l'économie familiale agricole. Si cette articulation entre deux modes de production caractérise l'ensemble du monde rural, les migrants mossi de retour se distinguent des autres par leur engagement dans l'économie familiale comme aides familiaux, indice d'une organisation domestique toujours contrôlée par les aînés.

TABLEAU 5.7

Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS				
	Salarié	Indépendant	Aide familial	Autre	Total
Rural > International	65	22	8	5	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	72	18	6	4	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	59	26	9	6	100
International > Rural	8	54	35	3	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	9	48	39	4	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	6	67	25	2	100
Urbain > International	48	16	6	30	100
Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso > International	44	16	7	33	100
International > Urbain	18	34	6	42	100
International > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	18	34	6	42	100
TOTAL (N = 2 397)	34	38	21	7	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Le deuxième système concerne les milieux urbains, ici surtout Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Certes, une proportion importante des émigrants internationaux originaires des milieux urbains se retrouvent en Côte d'Ivoire comme salariés, mais on note par ailleurs que près du tiers des migrations concernent d'autres statuts, dont les études (non montrés ici). Pour les retours en milieu urbain, la catégorie « autres » est encore plus importante (plus de 40 %), reflétant le fait que les migrants de retour sont soit étudiants, soit apprentis, soit chômeurs (non montrés ici).

Les données sur les occupations exercées lors des migrations permettent d'approfondir les motifs et les statuts d'emploi. Ainsi, concernant les flux d'origine rurale (tableau 5.8), on observe en Côte d'Ivoire une concentration des professions d'agriculteurs et de travailleurs dans les plantations, et cela est davantage le cas des Mossi (76 %) par comparaison avec les autres milieux ruraux (65 %). On peut penser que les salariés mossi dans l'agriculture travaillent à l'intérieur de leur groupe ethnique et sont partie prenante d'une économie ethnique. Cela dit, il y a quand même un quart des migrants qui exercent des professions autres que celle d'agriculteurs, ce qui indique une certaine diversification des activités économiques. Ainsi, on retrouve les migrants dans toutes sortes d'occupations comme artisans, travailleurs dans les services et dans la vente, probablement dans le secteur informel. Quant aux retours (tableau 5.8), si la grande majorité se retrouve dans l'agriculture, près de 15 % exercent des petits métiers (comme la vente) ou s'adonnent à l'artisanat. Par rapport à la période précédente, le changement le plus important est certes la grande diversification des activités économiques en Côte d'Ivoire : en effet, dans la période précédente, les allers-retours entre salariés et agriculteurs représentaient plus de 90 % des occupations.

TABLEAU 5.8**Occupations, migrations internationales masculines, 1974-2000**

OCCUPATIONS	FLUX					
	Urbain > Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire > Urbain	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Autre rural > Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire > Rural mossi	Côte d'Ivoire > Autre rural
Agriculteur	9	9	27	32	82	87
Employé de plantation	17	1	49	33	-	-
Manœuvre	6	4	3	7	-	-
Artisan	14	18	4	5	-	-
Vendeur	7	22	1	12	-	-
Cadre/professionnel	9	6	0	1	-	-
Employé des services	6	6	2	3	-	-
Employé	1	2	1	1	-	-
Forces de l'ordre	2	13	0	0	-	-
Sans emploi	4	6	2	1	-	-
Étudiant	17	12	2	1	-	-
Autre	8	1	9	4	18	13
TOTAL (N = 2 397)	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Concernant les échanges urbains, la diversification des emplois en Côte d'Ivoire est très marquée, beaucoup plus que pour les flux ruraux, près de 74 % des occupations se situant en dehors de l'agriculture. Les migrants burkinabè d'origine urbaine exercent ainsi en Côte d'Ivoire une panoplie d'occupations, soit comme artisans, soit comme vendeurs, ou encore comme cadres moyens et supérieurs. On peut donc avancer que la période plus récente voit apparaître une migration de travailleurs qualifiés concernant essentiellement les milieux urbains burkinabè. Il ne faut pas alors s'étonner de constater que la diversification touche également les migrants de retour : 22 % dans la vente, 18 % dans l'artisanat et 6 % dans les services. Bref, on peut résumer en parlant de deux sous-systèmes migratoires internationaux : l'un, d'origine rurale et peu qualifiée, suppose une circulation entre agriculture et salariat, en voie de diversification – en particulier dans le secteur informel –, et l'autre, d'origine urbaine et plus qualifiée, est essentiellement tourné vers la circulation – surtout dans le secteur informel. L'apparition de ces deux sous-systèmes constitue un nouveau fait marquant sur lequel nous reviendrons.

— Les caractéristiques sociales des migrants internationaux

Au-delà des dimensions économiques abordées jusqu'à maintenant, les migrations, comme nous l'avons vu dans les autres chapitres, s'inscrivent dans des contextes familiaux et sociaux qui les façonnent. L'âge à la migration est un premier indice d'une approche sociodémographique. Ainsi, on observe que l'émigration des milieux ruraux vers l'étranger, en particulier vers la Côte d'Ivoire, concerne toujours en grande partie les jeunes de 15 à 29 ans, soit plus de 89 % (tableau 5.9). On constate également que la migration des Mossi se fait à un plus jeune âge que chez les autres ruraux. La migration de retour touche également les jeunes de 15 à 29 ans, mais dans une moindre mesure (environ 70 %), ce qui est logique puisque s'ajoutent les durées de résidence à destination. On remarque donc la même différence, l'âge de retour des Mossi étant inférieur à celui des autres ruraux. Par rapport à la période précédente, on note un léger rajeunissement des Mossi en Côte d'Ivoire ; ce rajeunissement est très important lorsqu'il s'agit des migrations de retour des jeunes et de leurs mères, comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Les constatations faites pour les milieux ruraux s'appliquent également pour les milieux urbains, en particulier en ce qui concerne le rajeunissement important des migrations de retour. Bref, tous les milieux sont touchés par la migration de retour des jeunes.

Les durées de séjour à l'étranger complètent les données sur l'âge : si les durées de séjour sont toujours courtes (68 % entre 0 et 2 ans, tableau 5.10), elles raccourcissent par rapport à la période précédente. Les Mossi continuent de connaître des durées de séjour plus longues que les autres ruraux.

TABLEAU 5.9**Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-45 ans	45+ ans	TOTAL
Rural > International	83	16	1	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	86	12	1	99
Autre rural > Côte d'Ivoire	78	22	1	101
International > Rural	74	24	2	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	76	21	3	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	67	30	3	100
Urbain > International	86	14	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	88	12	0	100
International > Urbain	70	26	4	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	70	26	4	100
TOTAL (N = 2 397)	77	20	3	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.10**Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > International	21	47	18	10	4	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	13	53	20	10	4	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	26	43	15	11	5	100
International > Rural	20	47	15	14	4	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	18	52	13	12	5	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	26	33	16	20	5	100
Urbain > International	32	40	15	13	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	35	37	14	12	2	100
International > Urbain	19	25	39	14	3	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	19	25	39	14	3	100
TOTAL (N = 2 397)	21	46	17	11	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Quant aux autres variables sociodémographiques, l'état matrimonial constitue un autre indicateur de l'organisation sociale et familiale de la migration. Pour les hommes, la question du statut matrimonial en Afrique fait souvent référence à la polygamie. S'agissant des migrations des hommes mariés, plus de 90 % des migrations internationales sont monogames au moment de la migration. C'est pourquoi dans le tableau 5.11, nous ne retenons que la catégorie « marié », sachant qu'il s'agit bien de marié monogame. En ce qui concerne les flux ruraux, on constate que la catégorie « célibataire » domine à la fois les flux de départ comme ceux de retour. Cela dit, plus du tiers des migrants sont mariés (tableau 5.11). Comme pour les autres indicateurs sociodémographiques, les Mossi se démarquent nettement des autres ruraux avec des proportions de célibataires plus élevées (73 % contre 44 %). Par rapport à la période précédente, il y a une diminution des proportions de célibataires en faveur des mariés pour les deux groupes, même si des différences intergroupes demeurent.

Pour les échanges internationaux impliquant les milieux urbains, ici essentiellement Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les proportions de célibataires sont prédominantes et plus élevées que celles des ruraux. Par contre, les proportions de célibataires augmentent dans les deux directions (aller et retour), encore une fois en raison des importantes migrations de retour des jeunes. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre sur les migrations féminines.

« Avec qui » les migrations s'effectuent donnent une idée de l'organisation familiale et sociale sous-tendant les départs. On observe que plus du tiers des hommes issus des régions rurales vont à l'étranger accompagné soit de leur épouse, soit de quelqu'un de la parenté (tableau 5.12). Comparativement aux autres ruraux, les Mossi sont moins accompagnés de leur épouse et partent davantage avec des parents. Quant au retour, le déplacement en solitaire est un peu plus élevé que pour le départ. Dans la période précédente, les Mossi issus des régions rurales migraient moins seuls et davantage avec des parents et amis. Pour les autres ruraux, les changements sont minimes. Enfin, en ce qui concerne les migrations internationales en provenance de l'urbain, la catégorie « seul » est un peu plus élevée que pour les ruraux, ce qui correspond en gros à la période précédente.

TABLEAU 5.11**Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			
	Célibataire	Marié	Veuf, séparé, divorcé	TOTAL
Rural > International	62	36	2	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	73	25	2	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	44	54	2	100
International > Rural	54	44	2	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	62	37	1	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	39	58	3	100
Urbain > International	78	22	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	79	21	0	100
International > Urbain	64	33	3	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	64	33	3	100
TOTAL (N = 2 397)	59	39	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.12**Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				
	Seul	Épouse	Parenté	Autre	Total
Rural > International	65	16	11	8	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	66	14	12	8	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	65	22	8	5	100
International > Rural	71	18	8	3	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	73	16	9	2	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	67	23	6	4	100
Urbain > International	72	11	9	8	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	72	10	9	9	100
International > Urbain	65	22	12	1	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	65	22	8	5	100
Total (N = 2 366)	68	17	10	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Bref, les données présentées dans ce chapitre suggèrent à la fois des éléments de continuité et de rupture dans le régime migratoire burkinabè. Sur le plan quantitatif, les migrations internationales continuent de constituer le noyau central du système migratoire des hommes du Burkina Faso. De plus, les soldes migratoires internationaux demeurent fortement négatifs, même si en termes relatifs les taux nets de migration indiquent une constance entre 1975 et 2000. Par contre, il est clair que ce système est en pleine mutation en fin de siècle : d'une part, il y a resserrement autour de la Côte d'Ivoire qui devient la destination quasiment exclusive. De plus, il y a eu une augmentation importante des niveaux de migrations internationales, qu'il s'agisse de l'émigration ou de l'immigration. En fait, si l'on considère les taux bruts, on constate une augmentation considérable de l'intensité migratoire au Burkina Faso. Comme nous le verrons plus loin, la même constatation s'applique également aux migrations internes.

Du point de vue qualitatif, les caractéristiques migratoires pointent également du côté de la continuité et des changements. Premièrement, le régime migratoire circulaire qui a caractérisé le Burkina depuis le début du xx^e siècle domine encore le paysage migratoire des hommes burkinabè : 77 % de l'ensemble des migrations masculines concernent l'aller-retour entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Ce régime, surtout d'origine rurale, implique des jeunes hommes célibataires, peu qualifiés, circulant seuls entre agriculture et salariat. Par ailleurs, ce système se démarque quelque peu du passé en ce qu'il est en voie de diversification économique (augmentation des activités dans le secteur informel), qu'il se rajeunit et que les durées diminuent quelque peu. Les différences entre les Mossi et les autres ruraux demeurent encore valables dans la période plus récente, quoique dans une moindre mesure par rapport au passé. Plus jeunes, plus célibataires lors des migrations, ils sont davantage engagés dans les activités familiales. Nous avons déjà expliqué ces différences par une organisation familiale mossi plus centralisée et dans laquelle les aînés (et les chefs) exercent davantage de contrôle sur les migrations des jeunes. Nous ne reprendrons pas ces explications ici.

■ Les causes des migrations internationales

Pour comprendre les facteurs liés à la migration internationale masculine, il importe de dresser le portrait global de la situation politique et économique du Burkina qui caractérise la dernière période, à savoir de 1975 à 2000. Ce portrait tend à expliquer, d'une part, l'augmentation des taux d'émigration vers la Côte d'Ivoire et, d'autre part, l'augmentation des migrations de retour et le maintien de la circularité qui a caractérisé le système migratoire burkinabè depuis le début du xx^e siècle.

Comment expliquer l'augmentation de l'émigration internationale et le maintien de la circularité ?

On peut se demander si les contextes politique et économique du Burkina Faso entre 1975 et 2000 expliquent pourquoi les Burkinabè ont de plus en plus recours à la migration internationale. Sur le plan politique, rappelons qu'à la fin de la période précédente (1960-1973), le Burkina Faso était toujours sous la présidence du général Sangoulé Lamizana. De juin 1978 à novembre 1980, Lamizana est élu démocratiquement et préside la Troisième République⁸. En simplifiant, on peut diviser l'histoire politique de cette époque en trois grandes périodes. Une première période, de 1975 à 1982, se caractérise par une forte instabilité politique. Les gouvernements se succèdent à un rythme accéléré : la Deuxième République, commencée en février 1971, se termine avec le coup d'État de février 1974 alors que s'amorce le gouvernement du renouveau (février 1974–février 1976). Puis se succèdent le gouvernement d'union nationale (février 1976-1978), la Troisième République (juin 1978–novembre 1980), et enfin la présidence du colonel Sayè Zerbo (novembre 1980–1982), qui se termine avec un autre coup d'État qui annonce l'ère sankariste. La deuxième période, commencée sous la présidence du médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo (7 novembre 1982), se poursuit avec l'arrivée au pouvoir de Thomas Sankara (4 août 1983). Il s'agit d'une période révolutionnaire qui, comme on le verra plus loin, a amené de nombreux changements économiques. C'est d'ailleurs sous Sankara que la Haute-Volta devient le Burkina Faso. Elle se termine avec l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, événement qui inaugure l'ère Blaise Compaoré qui a présidé le pays de 1987 à 2014.

Malgré une très grande instabilité politique durant toute la période 1975-2000, les gouvernements successifs sont tous préoccupés par l'émigration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire, préoccupations qui culminent avec les tentatives du gouvernement Zerbo, au début des années 1980, d'instituer l'autorisation préalable à l'émigration, politique qui, selon Balima (1996, p. 334), n'a pas eu d'effet. Selon le rapport des Nations Unies sur les politiques de population, les gouvernements du Burkina Faso, contrairement à la plupart des pays du monde, considèrent, depuis 1976 jusqu'à aujourd'hui, que les niveaux d'émigration sont trop élevés. De plus, durant la période qui nous concerne, les politiques gouvernementales visent à réduire ces niveaux (Nations Unies, 2010, p. 152).

La politique migratoire sous le Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN), au début des années 1980, marque un certain tournant. En effet, à partir de 1980, les autorités du Burkina ont complètement bouleversé leur politique migratoire. Si les politiques antérieures ont d'une certaine

8. Les mémoires du général Sangoulé Lamizana présentent un point de vue fort intéressant d'un des acteurs clés de cette période (Lamizana, 1999a, 1999b, tome 2).

manière encouragé la migration en essayant de « placer » la main-d'œuvre burkinabè à l'étranger, les autorités du CMRPN ont essayé d'enrayer la migration. Mais, selon Dabiré (2003), cette politique n'a nullement freiné la migration, tout au plus a-t-elle rendu les conditions de migration plus difficiles et plus pénibles pour les migrants. Toujours selon Dabiré (2003), depuis la chute du CMRPN, les autorités politiques n'ont plus affiché une politique migratoire ouverte.

Quelles sont les conséquences de ces nombreux changements politiques sur les migrations internationales ? En ce qui concerne la période de 1960 à 1987, Nana (1993) conclut que les politiques de tous les régimes face au mouvement migratoire se sont soldées par des échecs, car ni les régimes du Conseil de salut du peuple, du Conseil national de la révolution ou du Front populaire, arrivé au pouvoir le 15 octobre 1987, n'ont pu mettre en place des mesures efficaces pour enrayer l'émigration (voir aussi Harsch, 1998).

En 1991, le Burkina Faso se dote d'une politique migratoire dans le cadre de sa politique de population (Secrétariat permanent du Conseil national de la population – CONAPO, 1991). Comme par le passé, la politique migratoire vise à retenir la population en milieu rural, à freiner l'exode rural et à rediriger les courants migratoires en direction des pôles secondaires. L'évaluation de ces politiques montre que la plupart n'ont pas donné les résultats escomptés (Nana, 2009).

Un changement radical s'est amorcé dans les années 1990 avec la reconnaissance de l'importance de l'intégration régionale et l'émergence d'une tentative de gestion migratoire sur le plan régional dans l'ensemble de l'Afrique (Adepoju, 2007, 2009 ; D. Ouédraogo, 2009 ; Barclay, 2010 ; Piché *et al.*, 2012 ; Oucho, 2012). Le récent travail de Kabbanji (2011a, 2011b) documente de façon détaillée la mise en place des structures de gestion régionale en examinant les cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Même si le cadre de gestion régionale se propose de libéraliser les frontières et de faciliter la mobilité, les solutions et les stratégies adoptées demeurent peu adaptées (D. Ouédraogo, 2009). Selon Kabbanji (2011a), il existe un énorme fossé entre les politiques migratoires régionalisées et les réalités migratoires. En particulier, trois fossés sont perçus : 1) entre l'approche afro-européenne adoptée par le cadre régional de gestion migratoire et la réalité de la migration internationale burkinabè essentiellement orientée vers les pays africains, surtout la Côte d'Ivoire ; 2) entre un programme politique axé sur les migrations de travailleurs qualifiés et la prédominance des migrations de travailleurs non qualifiés ; et 3) entre les droits prévus dans les protocoles, en particulier les droits de résidence et d'établissement, et le fait que ces droits ne sont toujours pas appliqués, maintenant les populations migrantes dans l'insécurité et la précarité (Kabbanji, 2011a, p. 178).

Qu'en est-il maintenant de la situation économique ? De façon générale, il est reconnu que les années 1980 et 1990 ont été caractérisées par d'importantes crises économiques à travers l'ensemble de l'Afrique (Norro, 1994). Tous les rapports de l'époque provenant d'organisations telles que la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) font état des difficultés auxquelles font face les États africains (p. ex. Banque mondiale, 1983-1984). Le Burkina Faso semble échapper à ce constat négatif, du moins pour les années 1980 (Zagré, 1994 ; Savadogo et Wetta, 1992 ; D. Ouédraogo, 1993)⁹. Ainsi, l'histoire économique récente du Burkina peut se diviser en fait en trois étapes : une première étape caractérisée par la débâcle financière (1975-1982), une deuxième où apparaît une relative croissance économique (en gros les années 1980), et une troisième que l'on peut placer sous le signe du ralentissement et de la stagnation (les années 1990).

L'étude de Zagré (1994) est certes la plus complète sur l'évolution économique du Burkina pour une partie de la période qui nous concerne. Selon lui, si les années 1980 constituent une décennie perdue pour la plupart des pays africains, ce n'est pas le cas du Burkina Faso qui, avec sa longue tradition d'autoajustement, affichait une « remarquable sérénité économique » (Zagré, 1994, p. 15). Certes, la période de 1976 à 1984 en a été une de crise, due, entre autres, à la sécheresse (chute de 15 % de la production agricole), au deuxième choc pétrolier, au relâchement du contrôle budgétaire, à la débâcle des sociétés d'État, tout cela aboutissant à une fuite en avant des emprunts, enfonçant le pays de plus en plus dans la banqueroute financière (Zagré, 1994, p. 110-124)¹⁰. Mais par la suite, le Burkina, au cours de sa période révolutionnaire, entreprend de grandes réformes dans tous les secteurs, en particulier dans le monde rural. L'auteur porte en général un jugement positif sur les politiques macroéconomiques de la révolution avec ses réalisations édifiantes dans le secteur agricole, des finances publiques, de l'éducation et de la santé (Zagré, 1994, p. 140-170).

L'évaluation des résultats de la politique adoptée dans les années 1980 est également positive dans l'étude approfondie de Savadogo et Wetta (1992). Ils montrent que les retombées macroéconomiques affichent des résultats positifs, tant sur le plan du PIB (augmentation à un taux moyen de 5,8 % par an entre 1983

9. Rappelons que le Burkina Faso figure parmi les pays les plus pauvres du monde (INSD, 2007). Il occupait selon le *Rapport mondial du PNUD* de 2011 le 181^e rang sur 187 (selon l'indice de développement humain).

10. Voir également Savadogo et Wetta (1992) pour le même constat pour toute la période entre 1960-1980.

et 1989¹¹), que de la progression de la production agricole à un rythme soutenu, la revivification de l'industrie, surtout dans le secteur public, et le développement accéléré du secteur informel.

Selon Sirpe (1992), malgré un contexte physique très contraignant et un environnement économique international défavorable, le secteur agroalimentaire a réalisé une performance honorable pendant le premier plan quinquennal de développement de 1986-1991. Par exemple, le taux de croissance moyen de la filière coton a été de 11,8 % de 1985-1986 à 1989-1990, et celui de la production céréalière globale, de 2,3 % de 1985-1986 à 1989-1990. Cela dit, du point de vue de l'agriculture de subsistance, l'étude de Savadogo et Wetta (1992) conclut que les agriculteurs dans ce secteur n'ont quasiment pas profité des politiques agricoles entre autres parce qu'ils n'ont pas eu accès au système bancaire. Cette conclusion est particulièrement importante pour comprendre les niveaux élevés de l'émigration rurale.

Malheureusement, tous ces efforts seront presque annihilés le 12 janvier 1994 par la dévaluation de 50 % du FCFA par rapport au franc français (Zagré, 1994, p. 223), amorçant ainsi une période fort difficile pour l'ensemble des Burkinabè. On assiste à une dépréciation du PIB par habitant, une indication de la décroissance économique dans laquelle le Burkina Faso s'est engagé. La dévaluation a particulièrement affecté le secteur informel, secteur qui concerne la vaste majorité de la population urbaine et une partie non négligeable de la population rurale. En 1993, on estime que le secteur informel constitue près de 80 % de tous les actifs urbains. L'autoemploi compose l'essentiel de la forme prise par ce secteur (CONAPO, 1996). L'étude de Camilleri (1997), couvrant la période 1994-1996, montre l'effet de la dévaluation sur le secteur informel supérieur, défini ici par l'absence de comptabilité écrite ou de cotisation à la caisse nationale de sécurité, et les petites entreprises. Les résultats indiquent qu'à la suite de la dévaluation, l'augmentation des salaires mensuels a été nettement moins rapide que l'inflation (entre 1994-1996) et les entreprises étudiées ont connu une baisse de rentabilité (selon deux indicateurs, à savoir, la valeur ajoutée et les bénéfices hors amortissement). La marge bénéficiaire des entreprises a donc diminué, en grande partie en raison de la dépression des marchés urbains avec la baisse générale du revenu des ménages. Il en conclut que « les contestataires des thèses du FMI et de la Banque mondiale avaient raison » (Camilleri, 1997, p. 121).

Dans ce contexte économique difficile, le thème de la pauvreté est devenu de plus en plus un sujet de discussion et de recherche au Burkina Faso (D. Ouédraogo, 2002). Grâce à l'enquête prioritaire de 1996, la première enquête nationale portant sur les conditions de vie des ménages, nous possédons une masse d'informations

11. Selon les auteurs, ce taux est nettement plus élevé que celui de 3,8 % enregistré pendant la période 1970-1982 et que le taux moyen de l'Afrique subsaharienne.

touchant à tous les aspects de la vie socioéconomique des ménages (INSD, 1996)¹². L'étude sur le profil de pauvreté réalisée par Bacye (1997) est particulièrement éloquent et confirme l'existence d'une pauvreté de masse au Burkina : 44,5 % de sa population vit sous le seuil absolu national de pauvreté, estimé à 41 099 FCFA par personne adulte et par an, et 27,8 % vivent sous un seuil national d'extrême pauvreté fixé à 31 749 FCFA. Bref, toujours selon l'étude de Bacye (1997), depuis l'adoption de ces programmes en janvier 1991, les conditions de vie se sont beaucoup détériorées (baisse de PIB par habitant, baisse de la consommation des ménages, dégradation des conditions sanitaires)¹³.

La deuxième enquête prioritaire sur la pauvreté (1998) a confirmé l'important degré de pauvreté du Burkina. Il semble même que dans l'ensemble, la pauvreté se soit accrue de 0,7 % entre 1994 et 1998 et demeure un phénomène essentiellement rural même si, par ailleurs, on observe qu'en milieu urbain elle a aussi augmenté (INSD, 2000). L'analyse de la vulnérabilité par groupe socioéconomique permet de distinguer globalement quatre grands groupes (INSD, 2003d) : 1) *les très vulnérables* (les agriculteurs vivriers, les inactifs et les agriculteurs de coton) ; 2) *les vulnérables* (les « aides familiaux, les bénévoles », les apprentis, les chômeurs, les salariés du secteur non structuré) ; 3) *les peu vulnérables* (les indépendants ou les employeurs non agricoles) et 4) *les moins vulnérables* (les salariés du public et du privé).

La situation en milieu rural est particulièrement utile pour comprendre l'augmentation de l'émigration puisque la vaste majorité des migrants sont originaires de ce secteur. Déjà, l'étude de Wilcock et Chuta (1982) montre que pour la période 1975-1980, les anciennes entreprises artisanales et les entreprises de transformation des produits agricoles qui assurent 85 % des emplois recensés, traversent presque toutes une période de stagnation ou de déclin. Ces industries, qui constituent le pivot de la vie économique et sociale d'une économie de subsistance, doivent soutenir la lourde concurrence des produits importés.

Le début des années 1990 a été particulièrement difficile avec, d'une part, la mise en place des programmes d'ajustement structurel imposés par le FMI et la Banque mondiale exigeant le recours au secteur privé et, d'autre part, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. Il apparaît clairement, à travers les quelques études sur la pauvreté au Burkina Faso, que les groupes les plus vulnérables se retrouvent essentiellement en milieu rural (Bacye, 1997 ; INSD, 2003d). En effet, ce sont les agriculteurs de subsistance et les éleveurs qui montrent des incidences de pauvreté largement au-dessus de la moyenne nationale (Kabore *et al.*, 1997).

12. Pour une excellente revue des définitions et des mesures de la pauvreté, voir Somba et Sawadogo (2001).

13. Toujours selon Bacye (1997), avec un seul licencié, on crée au minimum sept pauvres additionnels au regard de la taille moyenne des ménages burkinabè qui est de sept à huit personnes.

Sur le plan de la vulnérabilité par région économique, on constate d'une manière générale que les régions les plus pauvres sont également celles qui sont les plus vulnérables. L'analyse des résultats indique que les régions les plus vulnérables par ordre d'importance décroissante sont le Nord (incidence de la pauvreté de 60,9 %), le Centre-Nord (58,1), le Centre-Est (51,1), le Nord-Ouest (49,3), l'Est (46,6), le Sud-Ouest (46,3), le Centre-Ouest (44,9), le Sahel (42,0), le Centre (35,8) et l'Ouest (33,5). Les deux dernières régions, qui abritent les deux plus grandes villes du pays (Ouagadougou pour le Centre et Bobo-Dioulasso pour l'Ouest), sont les moins vulnérables (INSD, 2003d).

La politique d'aménagement et la mise en valeur des vallées des Volta, décrite dans le chapitre précédent, se sont maintenues au cours de la période 1975-2000 (D. Ouédraogo, 1986, 1990). Rappelons qu'il s'agit d'une vaste opération de colonisation agricole qui a vu le jour en 1973. Cette opération, l'une des plus importantes du pays, a été confiée à un établissement public, l'Autorité des aménagements des vallées des Volta (AVV), dont les objectifs ont été définis notamment en fonction du transfert et de l'implantation des populations migrantes. Mais en définitive, la colonisation contrôlée des vallées des Volta a mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles pour n'obtenir que de faibles résultats (Sidibe, 1986 ; D. Ouédraogo, 1986).

L'effet sur l'émigration est noté par plusieurs études. Par exemple, l'étude du plateau mossi mentionne l'évolution régressive des pratiques culturelles qui conduit à l'appauvrissement et à l'érosion des sols ainsi qu'à la baisse progressive de la production, ce qui est à l'origine de l'émigration massive des Mossi (Marchal, 1985). Bref, on peut généraliser la conclusion de Hampshire et Randall (1996) au sujet des cultivateurs de la région du Sahel (Soum, Seno et Oudalan) voulant que ceux-ci préfèrent souvent les migrations saisonnières comme solution temporaire à la pauvreté, car elles sont peu coûteuses pour les ménages.

Le milieu urbain n'a pas non plus été épargné. Les données biographiques issues de notre enquête de 2000 ont permis une série d'analyses sur le plan micro. En milieu urbain, il est apparu clairement dans nos analyses biographiques que les jeunes générations, au-delà des statuts migratoires, ont expérimenté de grandes difficultés d'accès au marché du travail rémunéré (Calvès, Kobiané et Tissot, 2007 ; Zourkaleini et Piché, 2007a, 2007b)¹⁴.

La scolarisation au cours de la période 1975-2000 a connu une évolution comparable à celle de l'économie. Certes, la scolarisation des enfants demeure encore faible : seulement un enfant d'âge scolaire sur trois fréquente l'école primaire (en 2000). En parallèle avec l'évolution économique positive au cours de l'époque dite révolutionnaire, on assiste également à une expansion de la scolarisation au milieu

14. Des résultats semblables ont été trouvés pour plusieurs autres villes africaines, dont Bamako (Piché, Mariko et Gingras, 1995) et Dakar (Piché et Gingras, 1998).

des années 1980 grâce, entre autres, à la politique sociale du CNR (Kobiané, 2006). En effet, le niveau de scolarisation, sous la révolution (1983 à 1987), passe de 18 % à 26 % (Yaro, 1994). Toutefois, au milieu des années 1980, avec la crise économique caractérisée par la paupérisation croissante, la raréfaction de l'emploi salarié et la déflation du diplôme, l'accroissement des taux de scolarisation ralentit : le taux d'accroissement moyen se situait à 7,2 % pour la période 1960-1982 ; il augmente à 10,5 % sous le gouvernement révolutionnaire (1983-1987) pour redescendre sous le taux de la période d'après l'indépendance, soit à 5,9 % pour 1991-2000 (Compaoré et Ouédraogo, 2007, p. 33)¹⁵. Certains ménages vont même jusqu'à refuser de scolariser les enfants (Kobiané, 2006)¹⁶.

Bref, il semble bien que les contextes politique, économique et scolaire n'ont pas réussi à proposer des solutions à l'émigration des Burkinabè vers la Côte d'Ivoire. Au contraire, comme l'indiquent nos données, l'émigration s'est accrue, renforçant ainsi le système circulaire séculaire, même s'il y a eu une importante migration de retour.

Les migrations internationales de retour : pourquoi ont-elles augmenté ?

Comme l'essentiel des migrations internationales de retour concernent la Côte d'Ivoire, nous allons concentrer nos observations sur la situation en cours dans ce pays durant la période 1975-2000. Les données statistiques de notre enquête montrent une importante migration de retour, liée aux facteurs politiques et économiques mentionnés plus haut. Les taux migratoires des hommes de retour vers le Burkina Faso ont doublé de 1969-1973 à 1995-1999, passant de 12 % à 25 %. Il est tentant d'expliquer l'essentiel de cette augmentation par la situation politique et économique difficile qui a caractérisé la Côte d'Ivoire des années 1990. Toutefois, une partie de l'explication réside dans le caractère circulaire de la migration burkinabè en Côte d'Ivoire. En effet, si chaque année le pourcentage d'émigrants qui reviennent au Burkina demeure constant et que le taux d'émigration augmente, on peut s'attendre à une augmentation automatique du taux de retour. C'est là une des lois fondamentales de la migration : si le courant augmente, le contre-courant augmentera aussi.

Néanmoins, on peut se demander jusqu'à quel point l'augmentation de la migration de retour est également liée aux facteurs économiques et politiques en Côte d'Ivoire. Durant la période qui nous concerne, la Côte d'Ivoire a connu une crise économique importante. Kabbanji (2011a, p. 165-167) parle de l'effondrement de l'économie ivoirienne à la suite de la chute des cours du café et du cacao et du surendettement qui a amené la tutelle du FMI et de la Banque mondiale.

15. On verra dans le chapitre 7 que la situation des filles est encore pire que celle des garçons.

16. La déscolarisation a été notée dans d'autres pays africains (Marcoux, 1994 ; Marcoux, Gueye et Konaté, 2006).

Il semble toutefois que la crise économique a moins affecté les Burkinabè. Selon Zanou et Dimbo (1994) et Kabbanji (2011a), on assiste même à une certaine amélioration des conditions économiques des Burkinabè.

Si effectivement les Burkinabè ont été moins affectés par la crise, celle-ci a exacerbé les sentiments anti-immigration des Ivoiriens, surtout contre les Burkinabè, déjà à l'œuvre à la fin des années 1990. Donc, du point de vue politique, la période 1975-2000 a également connu des périodes troubles. Les travaux de Beauchemin (2005) sur l'effet de la crise économique et politique en Côte d'Ivoire pour les Burkinabè sont très éloquentes. Il parle de l'effondrement du modèle ivoirien basé sur la stabilité politique et la croissance économique et sur le rôle important des migrations internationales, surtout en provenance du Burkina Faso. La politique ultralibérale d'immigration qui a longtemps caractérisé la Côte d'Ivoire a connu un tournant majeur dans les années 1990 avec la loi de mai 1990 mettant en place une politique d'immigration plus restrictive (Anoh, 2006).

Plusieurs études documentent la montée de l'idéologie de l'ivoirité et le phénomène de la cristallisation identitaire en Côte d'Ivoire (D. Ouédraogo, 2002 ; Bredeloup, 2003 ; Beauchemin, 2005 ; Tounkara, 2008 ; Mandé, 2009 ; Kabbanji, 2011a). Bref, les années 1980 voient l'émergence d'un discours foncièrement nationaliste : « Le repli identitaire en Côte d'Ivoire est le marqueur fort des années 1990 avec l'instauration de la carte de séjour » (Mandé, 2009, p. 418). Le rapport du Conseil économique et social de 1998 donne le coup d'envoi à un nouveau discours officiel qui insiste sur les conséquences néfastes de la présence étrangère sur tous les plans : économique, politique, social et religieux. Le rapport suggère entre autres la suppression de la libre immigration, le renforcement des contrôles aux frontières et une meilleure gestion des quartiers précaires qui se sont révélés de vrais nids de malfrats étrangers » (République de Côte d'Ivoire, 1999, p. 73).

Il appert donc que les années 1990, couvertes par notre enquête, ont provoqué une certaine insécurité qui aurait pu en inciter plusieurs à revenir au Burkina, surtout les femmes et les enfants¹⁷. Mais il demeure difficile d'établir un lien direct entre la situation en Côte d'Ivoire et l'augmentation des retours. D'abord, le gros de la crise a eu lieu dans les années 2000 et n'a donc pu affecter les estimations de l'enquête basées sur la période 1995-1999. D'autre part, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, si davantage de Burkinabè quittent le pays, on s'attend à ce que le contre-flux du retour augmente également¹⁸. Par ailleurs, les retours peuvent difficilement s'expliquer entièrement par la situation économique dans la mesure où les Burkinabè ont vu leur situation s'améliorer durant la période qui

17. Nous revenons sur ce point dans le chapitre 7 sur les migrations féminines entre 1974 et 2000.

18. Considérant le stock des migrants burkinabè en Côte d'Ivoire, la migration de retour aurait touché moins de 5 % des natifs du Burkina (Piché et Ouédraogo, 2011).

nous concerne. Mais, ce qui est encore plus important, c'est que l'effet de la situation économique difficile et le contexte politique explosif en Côte d'Ivoire n'ont pas empêché l'émigration des Burkinabè, comme nous l'avons vu dans la section précédente. En effet, les taux d'émigration des hommes, de même que les soldes négatifs, ont augmenté entre les deux périodes.

Certes, on ne peut pas totalement exclure que la situation en Côte d'Ivoire soit responsable d'une partie des retours des Burkinabè dans leur pays. Il s'agirait en quelque sorte d'une stratégie de diversification des risques. Mais, au-delà des facteurs de répulsion, on peut également penser que le retour a été d'autant facilité que les migrants ont pu faire valoir les compétences acquises en migration pour accéder aux emplois rémunérés au Burkina (Zourkaleini et Piché, 2007a, 2007b ; D. Ouédraogo, 2007). Ce point sera davantage approfondi dans le dernier chapitre traitant des liens entre migration et développement.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux des migrations internes

Fait important, la migration interne masculine a connu une forte augmentation entre les deux périodes. Sur 100 migrations, 23 % sont internes en 1995-1999 alors qu'elles représentaient 17 % des migrations en 1969-1973. Les échanges entre les milieux ruraux et urbains, exprimés par les taux (tableau 5.5), montrent toujours un solde positif pour le milieu urbain en 1995-1999, quoique le solde total ait diminué (de +20 % à +10 %). Cela est dû à une importante augmentation dans les taux d'émigration urbaine, indiquant ainsi un phénomène de retour vers les zones rurales. Certes, l'urbanisation au Burkina continue (soldes positifs), mais elle est combinée avec des taux de sortie en augmentation depuis 1969-1973.

Si l'on concentre l'analyse uniquement sur les flux internes, on peut voir la part relative de chaque grande catégorie de flux. Le monde rural continue de dominer l'univers migratoire burkinabè : 39 % des migrations internes s'effectuent à l'intérieur des zones urbaines et 26 % alimentent l'exode rural. L'univers urbain (35 % du total) est constitué d'abord des migrations vers les zones rurales (22 %) puis des migrations intra-urbaines (13 %). Notons que par rapport à la période précédente, si la hiérarchie des flux internes n'a pas changé, on constate que les deux flux ruraux (intrarural et rural-urbain) ont diminué en importance. Bref, du point de vue quantitatif, les flux internes ont globalement augmenté par rapport à l'ensemble des flux migratoires (internes et internationaux), et cette augmentation est le reflet de l'augmentation des flux impliquant les villes burkinabè.

Les motifs et les activités économiques de la migration interne

D'abord, en ce qui concerne les motifs des flux ruraux-urbains (tableau 5.13), comme par le passé, le travail domine (plus de 60 %), les migrants mossi citant un peu plus ce motif que les autres migrants d'origine rurale. On note également une importante migration scolaire (environ 17 %). Fait intéressant, pour les migrants mossi, ce sont les flux vers les centres secondaires (les villes autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) qui concernent le plus les migrations scolaires. Les flux des zones rurales autres que mossi vers les villes secondaires se démarquent de façon importante dans la mesure où le motif travail est minoritaire au profit des motifs familiaux et des migrations de mutation (probablement des fonctionnaires).

TABLEAU 5.13

Motifs, migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS					
	Travail	Famille	Études	Mutation	Autre	TOTAL
Rural > Urbain	60	8	17	8	7	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	66	7	14	5	8	100
Rural mossi > Autre urbain	61	1	29	9	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	58	4	21	7	10	100
Autre rural > Autre urbain	30	29	13	28	0	100
Urbain > Rural	44	20	9	16	11	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	42	24	4	17	13	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	54	18	8	13	7	100
Autre urbain > Rural mossi	43	15	22	6	14	100
Autre urbain > Autre rural	18	17	17	39	9	100
Urbain > Urbain	42	10	19	22	7	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	46	12	18	18	6	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	37	7	24	23	9	100
Autre urbain > Autre urbain	28	10	1	61	0	100

Rural > Rural	49	20	11	8	12	100
Rural mossi > Rural mossi	54	10	11	8	17	100
Rural mossi > Autre rural	49	23	9	9	10	100
Autre rural > Rural mossi	46	33	7	6	8	100
Autre rural > Autre rural	45	21	15	9	10	100
TOTAL (N = 2 177)	50	15	13	12	10	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les flux de l'urbain vers le rural (en grande partie des migrations de retour) sont plus diversifiés, les motifs familiaux et de mutation étant aussi importants que le travail. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'importance du motif études pour les deux destinations rurales, mossi et non mossi : plusieurs familles urbaines semblent donc envoyer leurs jeunes en zones rurales pour être scolarisés, probablement chez des parents. Enfin, les flux en provenance des villes secondaires vers les milieux ruraux autres que mossi montrent l'importance des mutations (près de 40 %). On peut supposer qu'il s'agit de migrations de fonctionnaires affectés dans le réseau étatique rural. Par ailleurs, la migration intra-urbaine montre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso constituent les pôles des migrations de travail d'abord, et ensuite des migrations scolaires. En effet, les villes secondaires sont davantage marquées par les migrations pour des raisons familiales et de mutation.

Bref, il apparaît que les migrations internes vers les villes du Burkina Faso suggèrent, d'une part, un portrait plus diversifié que celui strictement axé sur la migration de travail. D'autre part, les deux plus grandes villes du Burkina se démarquent par des migrations surtout axées sur le travail et les études. Les villes secondaires quant à elles concernent davantage les motifs familiaux et de mutation.

Enfin, les migrations « rural-rural » sont également déterminées par le travail (une bonne moitié), mais on voit aussi l'importance des motifs familiaux et, dans une moindre mesure, celle des études. Les autres données sur les occupations permettront d'examiner les migrations intrarurales. Mentionnons également qu'outre quelques différences notées plus haut, les migrants mossi ne se distinguent pas de façon nette des autres migrants internes.

Au cours de la période précédente, le travail était beaucoup moins souvent cité comme motif de migration. De telles différences sont difficiles à interpréter et peuvent refléter des changements liés à la façon de collecter les informations dans les deux enquêtes. Les motifs demeurent des concepts très fluides et certaines catégories peuvent être interchangeables dans l'esprit des répondants. C'est pourquoi les autres données économiques sur l'emploi peuvent apporter un éclairage sur la nature économique ou non des migrations.

Ainsi, le statut dans l'emploi (tableau 5.14) montre qu'à plus de 60 %, la migration rurale-urbaine implique des salariés et des indépendants. Les étudiants sont également importants, surtout dans les villes secondaires, ce qui indique que de nouveaux pôles scolaires se développent en dehors de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Si les flux ruraux-urbains se différencient peu, il convient de noter que le flux des migrants non mossi vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se caractérise par des proportions plus élevées d'aides familiaux et d'indépendants (près de 50 %) que pour les Mossi, une indication d'une implication plus importante des non-Mossi dans le secteur informel

TABLEAU 5.14**Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	MOTIFS					TOTAL
	Étudiant	Indépendant	Salarié	Aide familial	Autre	
Rural > Urbain	17	21	35	9	18	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	14	19	38	9	20	100
Rural mossi > Autre urbain	27	29	19	4	21	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	17	22	32	25	4	100
Autre rural > Autre urbain	29	20	45	2	4	100
Urbain > Rural	7	31	43	16	3	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	12	24	42	21	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	4	33	44	15	4	100
Autre urbain > Rural mossi	0	50	46	3	1	100
Autre urbain > Autre rural	9	29	43	12	7	100
Urbain > Urbain	21	11	53	4	11	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	20	12	53	5	10	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	25	9	51	3	12	100
Autre urbain > Autre urbain	10	11	77	0	2	100

Rural > Rural	6	51	16	26	1	100
Rural mossi > Rural mossi	6	58	11	24	1	100
Rural mossi > Autre rural	7	44	24	22	3	100
Autre rural > Rural mossi	1	57	13	27	2	100
Autre rural > Autre rural	8	46	16	30	0	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les flux de l'urbain vers le rural impliquent surtout des salariés liés, entre autres, à l'importante migration de mutation de fonctionnaires. Certes, le statut non négligeable d'indépendant est associé à l'agriculture. Enfin, notons la proportion de 12 % de migrants étudiants qui quittent Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pour la région mossi. La migration intra-urbaine (le flux urbain-urbain) concerne en grande partie (plus de 79 %) des salariés (en lien avec les mutations) et les étudiants. On voit que ce flux échappe à la notion d'articulation entre modes de production et s'inscrit dans le développement de l'économie de marché. Par contraste, la mobilité intrarurale s'inscrit bien dans l'économie agricole domestique (plus de 75 %). Notons enfin que la catégorie « employeurs » n'apparaît pas dans les tableaux, échappant au tirage aléatoire des enquêtes en raison de leur faible nombre au Burkina.

Par rapport à la période précédente, le changement le plus conséquent est l'apparition d'une importante migration rurale-urbaine scolaire, y compris vers les villes secondaires. De plus, pour les migrants mossi, la catégorie des indépendants a augmenté, probablement une indication d'un accès plus facile à la terre. Mais, comme le statut de salarié diminue dans tous les flux ruraux, il se peut aussi que cela soit le reflet d'une crise de l'emploi rémunéré dans l'économie rurale.

Les occupations exercées lors des migrations (tableau 5.15) confirment et précisent les résultats précédents. En raison de la petitesse des effectifs, nous avons regroupé les occupations liées à l'artisanat, la vente et les services dans la catégorie « Informel ». Ainsi, pour les flux du rural vers l'urbain, les occupations qualifiées ici d'informelles dominent (41 %), surtout dans les deux grandes villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Pour le reste, il s'agit de migrations de travailleurs plutôt qualifiés, impliquant fonctionnaires, cadres et étudiants. On voit que l'agriculture occupe une partie non négligeable des migrants (10 %), mais cela concerne en fait les villes secondaires. Les changements les plus importants par rapport à la période précédente se rapportent à la baisse de l'importance des occupations agricoles et à la hausse des migrants étudiants.

TABLEAU 5.15**Occupations, migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	OCCUPATIONS									Total
	Agriculteur	Salarié/ manoeuvre	Fonctionnaire	Artisan	Vendeur	Employé des services	Cadre	Étudiant	Autre	
Rural > Urbain	10	6	9	14	17	10	10	17	7	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	7	4	8	14	23	12	8	15	9	100
Rural mossi > Autre urbain*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	1	7	7	15	11	9	11	18	21	100
Autre rural > Autre urbain	18	8	15	7	10	5	13	18	6	100
Urbain > Rural	28	1	17	7	3	3	24	8	9	100
Ouagadougou/Bobo- Dioulasso > Rural mossi	19	3	17	8	4	5	31	12	1	100
Ouagadougou/Bobo- Dioulasso > Autre rural	37	4	15	8	1	3	21	1	10	100
Autre urbain > Rural mossi*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre urbain > Autre rural*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urbain > Urbain	1	3	19	11	7	8	20	20	11	100
Ouagadougou/Bodo- Dioulasso > Urbain	2	4	25	13	7	9	17	16	7	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	1	3	15	9	7	8	20	29	8	100
Autre urbain > Autre urbain	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rural > Rural	59	2	6	3	3	1	12	9	5	100
Rural mossi > Rural mossi	34	0	13	4	5	3	26	1	14	100
Rural mossi > Autre rural	65	2	3	3	3	0	12	1	11	100
Autre rural > Rural mossi*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre rural > Autre rural	66	1	4	2	2	2	9	9	5	100
TOTAL	20	4	16	10	9	7	15	15	4	100

* Moins de 10 cas.

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les flux de l'urbain vers le rural sont constitués de migrants en mutation et en réaffectation (cadres et fonctionnaires, plus de 40 %). Certes, l'agriculture en milieu rural est un secteur important (près du tiers), mais cela caractérise surtout les zones rurales non mossi. Ici aussi, la baisse de l'importance relative de l'agriculture et la hausse des professions rémunérées constituent des changements importants par rapport à la période précédente.

Les migrations intra-urbaines, comme il est mentionné plus haut, sont surtout le fait des fonctionnaires, des cadres et des étudiants (près de 60 %). Les occupations dans le secteur informel représentent près du tiers de ces migrations, mais il est difficile de dire avec ces seules données s'il s'agit de migrants qualifiés ou non. Enfin, quant aux migrations intrarurales, 60 % des occupations sont reliées à l'agriculture, mais cela caractérise surtout le flux de la zone mossi vers les autres zones rurales et ce sont probablement des migrations de colonisation. Par rapport à la période précédente, ces deux catégories de flux révèlent les mêmes tendances.

— Les caractéristiques sociales des migrants internes

Les flux du rural vers l'urbain sont constitués en grande partie de jeunes entre 15 et 29 ans ; par contre, les flux de la zone mossi vers les villes secondaires concernent des migrants plus jeunes que les autres en raison des migrations scolaires, alors que les flux vers les mêmes villes, mais en provenance des autres zones rurales, concernent des gens plus âgés étant donné les migrations de mutation (tableau 5.16). Les flux vers les zones rurales en provenance des milieux ruraux sont également en majorité dans la tranche des 15-29 ans, et cela est particulièrement vrai pour le flux en provenance de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso vers la zone mossi, reflétant probablement la migration de jeunes étudiants. Encore une fois, les flux impliquant les villes secondaires impliquent des personnes plus âgées, toujours en raison des migrations de mutation.

TABLEAU 5.16

Âge à la migration, migrations internes masculines, 1974-2000

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-45 ans	45 ans et plus	TOTAL
Rural > Urbain	85	13	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	87	11	2	100
Rural mossi > Autre urbain	95	5	0	100
Autre rural > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	83	15	2	100
Autre rural > Autre urbain	75	21	4	100

Urbain > Rural	82	12	6	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	91	4	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	79	20	1	100
Autre urbain > Rural mossi	74	3	23	100
Autre urbain > Autre rural	69	23	8	100
Urbain > Urbain	76	23	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	78	21	1	100
Autre urbain > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	76	23	1	100
Autre urbain > Autre urbain	51	46	3	100
Rural > Rural	65	28	7	100
Rural mossi > Rural mossi	56	31	13	100
Rural mossi > Autre rural	73	21	6	100
Autre rural > Rural mossi	55	39	6	100
Autre rural > Autre rural	71	26	3	100
TOTAL	75	20	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Par contre, les flux interurbains sont constitués de migrants beaucoup plus âgés que les autres en raison des migrations de mutation et de la mobilité professionnelle de travailleurs plus qualifiés. Ces formes migratoires caractérisent en particulier les flux entre les villes secondaires dont plus de 45 % des migrants ont entre 30 et 45 ans. Enfin, ce sont les flux intraruraux qui sont constitués des migrants les plus vieux.

Bref, comme pour les migrations internationales, on note un rajeunissement important des migrants pour tous les flux, sauf ceux à l'intérieur des zones rurales qui sont demeurés comparables avec ceux de la période précédente.

En général, les durées de séjour demeurent courtes, reflétant une mobilité temporaire importante, surtout pour les flux impliquant un changement de zones (p. ex. rural-urbain et urbain-rural ; tableau 5.17). Pour les flux interurbains et intraruraux, les durées sont plus longues, probablement en raison des migrations professionnelles (mutations) urbaines, en particulier dans les villes secondaires où les durées sont nettement plus longues, et aux migrations de colonisation et d'installation à la campagne. Comme pour les migrations internationales, on note un allongement des durées par rapport à la période précédente.

Le tableau 5.18 permet de compléter le portrait sociodémographique en considérant l'état matrimonial au moment de la migration. Comme pour la migration internationale, la catégorie « Marié » est constituée à 85 % de migrants monogames. Quel que soit le flux considéré, la majorité des migrants internes sont célibataires au moment de leur déplacement, et les migrants mossi le sont plus que les autres. Les flux impliquant les villes secondaires, en particulier les

échanges avec les zones rurales non mossi, se démarquent avec des proportions de migrants mariés plus élevés que pour les autres flux. Enfin, les flux intraruraux se caractérisent par des proportions élevées de mariés, et cela est surtout vrai pour les flux à l'intérieur de la zone mossi. Quant aux divergences par rapport à la période précédente, les échanges impliquant les milieux urbains comprennent davantage de migrations de célibataires.

Avec qui les migrants internes se déplacent-ils ? Sauf pour le flux intrarural, la majorité des migrants (plus de 70 %) se déplacent seuls (tableau 5.19). Deux exceptions méritent d'être soulignées. D'abord, les échanges avec les villes secondaires se démarquent des autres flux par des proportions de migrants seuls beaucoup plus faibles. Ensuite, le flux intrarural se distingue également par des proportions importantes de migrants se déplaçant avec leur épouse ou avec des parents. Le changement le plus important par rapport à la période précédente est l'augmentation de la catégorie « Seul » pour tous les flux.

Enfin, pour ce qui est de l'endroit où les migrants internes s'installent à leur arrivée, dans l'ensemble, près de la moitié est hébergée par des parents, un indicateur de l'importance des réseaux d'insertion. Il existe quelques différences par flux (tableau 5.20). Par exemple, le flux rural-urbain a la proportion la plus élevée d'hébergement par des parents et des non-parents (près de 70 %). Les échanges avec les villes secondaires concernent moins d'hébergés et davantage de locataires et de propriétaires. Les flux de l'urbain vers le rural montrent l'importance des logements de fonction (plus de 10 %), probablement reliée aux migrations de mutation de fonctionnaires. Les flux interurbains se caractérisent par le statut de locataires (34 %) et les logements de fonction (11 %). Enfin, le flux intrarural possède les plus hauts pourcentages de propriétaires, probablement des migrants propriétaires de leurs terres, surtout chez les Mossi. Comparativement à la période précédente, les proportions de locataires et de propriétaires ont diminué au profit des hébergés, en fonction des autres changements dans les caractéristiques démographiques notés plus haut.

TABLEAU 5.17**Durée de séjour à destination, migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	TOTAL
Rural > Urbain	38	28	14	18	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	33	30	6	28	3	100
Rural mossi > Autre urbain	36	11	49	2	2	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	49	30	11	10	0	100
Autre rural > Autre urbain	28	20	35	17	0	100
Urbain > Rural	27	39	12	10	12	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	39	25	12	7	17	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	22	49	10	8	11	100
Autre urbain > Rural mossi	5	54	12	29	0	100
Autre urbain > Autre rural	22	45	17	7	9	100
Urbain > Urbain	21	37	21	16	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	26	40	18	12	4	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	15	29	32	20	4	100
Autre urbain > Autre urbain	13	35	15	37	0	100
Rural > Rural	26	36	14	14	10	100
Rural mossi > Rural mossi	11	54	12	17	6	100
Rural mossi > Autre rural	29	37	8	14	12	100
Autre rural > Rural mossi	28	35	4	9	24	100
Autre rural > Autre rural	35	22	26	14	3	100
TOTAL	29	34	15	15	7	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.18**Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			
	Célibataire	Marié	Autre	TOTAL
Rural > Urbain	78	21	1	100
Rural mossi > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	85	14	1	100
Rural mossi > Autre urbain	93	7	0	100
Autre rural > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	72	26	2	100
Autre rural > Autre urbain	53	47	0	100
Urbain > Rural	73	26	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	86	14	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	68	30	2	100
Autre urbain > Rural mossi	75	25	0	100
Autre urbain > Autre rural	34	62	4	100
Urbain > Urbain	72	26	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	74	24	2	100
Autre urbain > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	72	24	4	100
Autre urbain > Autre urbain	42	55	3	100
Rural > Rural	45	52	3	100
Rural mossi > Rural mossi	30	64	6	100
Rural mossi > Autre rural	58	41	1	100
Autre rural > Rural mossi	39	60	1	100
Autre rural > Autre rural	55	43	2	100
TOTAL	63	35	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.19**Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				
	Seul	Épouse	Parenté	Autre	Total
Rural > Urbain	75	13	9	3	100
Rural mossi > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	77	12	9	2	100
Rural mossi > Autre urbain	95	5	0	0	100
Autre rural > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	76	13	7	4	100
Autre rural > Autre urbain	49	26	22	3	100
Urbain > Rural	73	15	10	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	76	8	15	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	75	16	6	3	100
Autre urbain > Rural mossi	72	25	2	1	100
Autre urbain > Autre rural	56	34	9	1	100
Urbain > Urbain	74	19	6	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	75	14	7	4	100
Autre urbain > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	71	20	8	1	100
Autre urbain > Autre urbain	30	52	13	5	100
Rural > Rural	45	29	23	3	100
Rural mossi > Rural mossi	47	29	24	0	100
Rural mossi > Autre rural	47	26	24	3	100
Autre rural > Rural mossi	32	46	14	8	100
Autre rural > Autre rural	43	28	25	4	100
TOTAL	62	21	14	3	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 5.20**Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1974-2000**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Parents	Non-parents	Fonction	Locataire	Propriétaire	TOTAL
Rural > Urbain	57	12	3	18	10	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	59	13	1	13	14	100
Rural mossi > Autre urbain	48	6	8	38	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	59	14	2	20	5	100
Autre rural > Autre urbain	46	5	6	30	13	100
Urbain > Rural	47	5	14	21	13	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	55	4	14	19	8	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	44	6	15	22	13	100
Autre urbain > Rural mossi	33	14	13	17	23	100
Autre urbain > Autre rural	45	1	6	32	16	100
Urbain > Urbain	42	6	11	34	7	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	40	6	15	33	6	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	50	5	2	33	10	100
Autre urbain > Autre urbain	20	5	10	64	1	100
Rural > Rural	45	8	5	7	35	100
Rural mossi > Rural mossi	42	6	5	6	41	100
Rural mossi > Autre rural	46	10	9	9	26	100
Autre rural > Rural mossi	36	13	1	8	42	100
Autre rural > Autre rural	49	7	4	7	33	100
TOTAL	48	8	7	17	20	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les causes des migrations internes

Le contexte des migrations internes : la prédominance des migrations intrarurales

Jusqu'à maintenant, nous avons tenté d'expliquer trois tendances migratoires caractérisant la période 1974-2000 : 1) l'augmentation générale de l'intensité migratoire tant interne qu'externe, 2) l'augmentation de l'émigration internationale et 3) l'augmentation des retours. Les facteurs politiques et économiques à la base de la migration internationale présentés plus haut agissent également sur les migrations internes. Nous allons ici centrer nos explications sur trois aspects de la migration interne : 1) la continuité, à savoir la prédominance des migrations intrarurales ; 2) l'apparition d'un sous-système urbain avec l'émergence de l'importance du rôle des villes secondaires et la diversification des activités économiques et 3) l'augmentation des migrations de retour à partir des zones urbaines.

Le premier point a trait à la mobilité à l'intérieur du monde rural qui continue de dominer le régime migratoire burkinabè, le flux rural-rural comptant pour près de 40 % de l'ensemble des migrations internes. Comme nos données l'ont indiqué, les caractéristiques de ces migrations demeurent encore articulées autour de l'économie familiale ou domestique. En milieu rural, c'est beaucoup plus la recherche de terres cultivables que la recherche d'un emploi qui motive l'installation des migrants (INSD, 1996). Le groupe mossi semble surtout impliqué dans des migrations de colonisation vers les autres zones rurales. Comme par le passé, ce sont surtout des jeunes, célibataires pour la plupart, sauf pour les Mossi qui migrent davantage mariés, se déplaçant pour de courtes durées, surtout seuls, mais parfois avec leur épouse ou avec des parents. Par contre, trois changements importants sont à noter : l'importance nouvelle des migrations scolaires, l'allongement des durées de séjour et, surtout, la diminution du statut de salarié, reflet probable de la montée du statut d'indépendant dans l'économie rurale. Notons enfin qu'au-delà de ces facteurs, l'environnement (données sur la pluviométrie et la dégradation des terres) explique partiellement les migrations rurales des régions défavorables (surtout au nord) vers les régions plus favorables du sud (Henry, 2007 ; Henry, Piché *et al.*, 2004 ; Henry, Schoomaker *et al.*, 2004).

Les monographies provinciales, initiées par le CONAPO, fournissent des informations intéressantes sur une dizaine de provinces (Nana, 2011b). Ces monographies montrent la diversité des situations qui ont cours dans les provinces du Burkina du point de vue de leur potentiel attractif ou répulsif. Ainsi, parmi les 10 provinces étudiées¹⁹, 6 (Poni, Sissili, Ganzourgou, Kénédougou, Kossi et Mouhoun) forment des lieux d'immigration à cause de la qualité des terres, de la sécurité foncière et des potentialités agricoles (Sanou, 1993 ; Nignan, 1993 ;

19. Le choix des provinces n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble du Burkina.

Bonou, 1993 ; E. Ouédraogo, 1995 ; Kaboré, 1998 ; Onadja, 1993 ; Nioumou, 1993). Trois provinces (Houet, Nahouri et Soruou) sont plutôt répulsives du point de vue des migrations étant donné la détérioration des conditions agroécologiques liée à la dégradation de leur climat, l'accroissement de la population dû aux flux migratoires et à un système de culture qui nécessite beaucoup d'espace (H. Ouédraogo, 1993 ; Doumbia, 1993 ; Nana et Toe, 1993). Enfin, une province (Tapoa) est caractérisée par la faible migration, en raison de son enclavement (M. Ouédraogo, 1993). Cette diversité de situations est importante à noter, car elle indique que les stratégies migratoires internes demeurent fortement liées au monde rural.

Le contexte des migrations internes : la migration rurale-urbaine et le rôle des villes secondaires

Le deuxième flux en importance concerne la migration rurale-urbaine. Ce flux se démarque nettement de la migration intrarurale par l'importance de l'économie de marché et du travail salarié qui lui est associé. Plusieurs études ont fait allusion au fait qu'il y aurait eu ralentissement de l'exode rural étant donné l'important mouvement de retour de la ville vers la campagne burkinabè et la diminution relative des soldes entre le milieu rural et le milieu urbain (Beauchemin, 2004 ; Kabbanji, 2011a ; Kabbanji, Piché et Dabiré, 2007). Cette conclusion mérite d'être nuancée dans la mesure où les données de l'enquête présentées ici montrent une augmentation importante des taux d'émigration rurale, soit vers les villes du Burkina (de 7 % à 20 % de 1969-1974 à 1995-1999), soit vers l'étranger (de 32 % à 57 %), ce qui donne un taux d'émigration rurale total de 81 % en 1995-1999 comparé à 32 % en 1969-1974. On l'a vu, les soldes migratoires demeurent fortement positifs en ce qui concerne les milieux urbains.

Les difficultés économiques documentées pour l'ensemble du pays affectent particulièrement les zones rurales, expliquant la nécessité croissante des ruraux d'avoir recours à l'émigration comme porte de sortie. On l'a vu, la pauvreté est essentiellement rurale. Plusieurs théories sur la rétention rurale accordent une importance au développement comme politique visant à réduire l'émigration. Depuis les années 1980 surtout, les objectifs de développement rural ont fait d'ailleurs partie des politiques migratoires au Burkina Faso²⁰. Grâce aux informations recueillies sur le plan collectif lors de l'enquête de 2000, il est possible de documenter de façon assez précise l'effet du développement rural sur l'émigration, en particulier vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Beauchemin et Schoumaker, 2005 et 2007b). Le développement local est défini ici par la présence d'équipements collectifs, d'infrastructures, d'activités génératrices de revenus et de services collectifs. Pour le milieu rural, les résultats vont

20. Voir également notre discussion sur le développement rural dans le chapitre précédent.

dans le sens de plusieurs autres études (p. ex. Marcoux, 1990) et montrent que le développement local augmente la probabilité d'émigrer vers une grande ville. Dans le même ordre d'idées, le fait d'expérimenter le salariat agricole augmente l'émigration rurale vers les grandes villes alors que la présence d'équipements collectifs joue principalement un rôle répulsif.

Le choix des villes comme destinations se comprend dans la mesure où elles concentrent les possibilités d'emplois rémunérés, en particulier les emplois du secteur informel. En 1993, on estimait que le secteur informel comprenait près de 80 % de tous les actifs urbains (CONAPO, 1996). Le cas de Ouagadougou est particulièrement intéressant puisque la capitale attire la majorité des migrants internes. C'est à Ouagadougou que se trouvent concentrés les emplois du secteur public et parapublic, ceux du secteur des entreprises privées et des entreprises associatives et bien sûr ceux du secteur informel (INSD, 2003d). La main-d'œuvre y est jeune et peu qualifiée (49,3 % n'ont jamais fréquenté l'école et seulement 5,2 % sont allés au-delà du primaire). La rémunération mensuelle moyenne de 23 600 FCFA est inférieure au salaire mensuel minimum en vigueur (27 080 FCFA) (INSD, 2003c).

Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activité. Essentiellement financé par l'épargne individuelle, avec un taux d'investissement faible, ce secteur permet une faible capacité d'accumulation. De plus, il est exclusivement tourné vers le marché intérieur et a pour principal débouché la satisfaction des besoins des ménages. Une étude de l'INSD (2003e) a documenté la multiplication des créations d'unités de production informelle en zones urbaines, ce qui traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégiée de la main-d'œuvre migrante et non migrante en période de crise (INSD, 2003e).

Un changement important révélé par l'enquête de 2000 est l'apparition d'un sous-système urbain, qui, par comparaison au sous-système rural, suppose des hommes plus qualifiés, plus jeunes, célibataires, migrant davantage seuls et essentiellement tournés vers la circulation dans le secteur informel tant à l'étranger que dans le marché du travail urbain burkinabè. De plus, un important courant migratoire lié aux études a émergé durant la période, en particulier vers les villes secondaires. On retrouve également dans les villes secondaires une importante circulation des employés de l'État due aux mutations. Ce qui est notable par ailleurs est la baisse importante de l'âge à la migration, phénomène également observé pour la migration internationale. Ce rajeunissement se combine avec un statut de célibataires et davantage de migrants non accompagnés. Enfin, les flux vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont la proportion la plus élevée d'hébergement par des parents et des non-parents alors que les échanges avec les villes secondaires concernent moins d'hébergés et davantage de locataires et de propriétaires.

La nouvelle importance des villes secondaires dans les courants migratoires en provenance des milieux ruraux est à mettre en parallèle avec les conclusions de diverses études sur le développement des villes secondaires au Burkina Faso (p. ex. Beauchemin et Schoumaker, 2005 et 2007a). Le cas de Banfora est exemplaire à ce sujet dans la mesure où elle fait partie des principaux centres d'expansion démographique du pays dont l'essor est imputable à la migration rurale urbaine (Ouattara, 1982 ; Kone et Soulama, 1994). Elle est l'une des rares villes moyennes où l'industrie a eu un effet considérable du point de vue économique et démographique, en particulier grâce à la mise en place d'une industrie meunière dès 1970, et surtout l'implantation du grand complexe industriel de la SOSUCO à Bérégadougou en 1975 (Kone et Soulama, 1994).

Koudougou est une autre ville secondaire qui, avec Banfora, a réussi à détourner une partie de la main-d'œuvre rurale qui ne se déversait que dans les deux plus grandes villes du Burkina Faso, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Kone et Soulama, 1994). Compaoré (1991), après un examen de dix villes secondaires, conclut que seules Koudougou et Banfora se distinguent assez nettement des autres villes moyennes. Mentionnons toutefois le cas de la ville de Solenzo, située à l'ouest du Burkina Faso près de la frontière du Mali, qui, selon Zidnaba (2009) peut également être considérée comme l'un des importants foyers d'immigration du pays étant donné les potentialités agroécologiques relativement élevées de la région.

Le contexte des migrations internes : les migrations de retour à partir des zones urbaines

Le troisième flux interne concerne les migrations d'origine urbaine et à destination rurale, et représente 20 % des migrations internes. Ce flux, dont une partie inclut des migrations de retour, offre un portrait plus hétérogène que les autres. Ainsi, les raisons sont plus diversifiées, les motifs familiaux et de mutation étant aussi importants que le travail. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'importance des « études » pour les deux destinations rurales. On peut penser que plusieurs familles urbaines y envoient leurs jeunes pour être scolarisés. Ce flux, comme le précédent, comprend également une importante migration de mutation dans l'emploi, probablement de fonctionnaires. Par ailleurs, on note une baisse de l'importance relative de l'agriculture et la hausse des professions rémunérées, indiquant le développement d'un marché du travail rémunéré en milieu rural. Enfin, on observe ici aussi une réduction de l'âge à la migration et un prolongement des séjours.

L'augmentation des retours vers la campagne burkinabè peut paraître paradoxale compte tenu des observations faites précédemment en ce qui concerne la pauvreté rurale et la concentration des possibilités d'emploi rémunéré dans le milieu urbain. Dans les faits, même si la ville continue d'offrir les meilleures opportunités d'emploi, la situation socioéconomique semble s'être suffisamment

détériorée pour nourrir un flux de retour dans les milieux ruraux. Deux séries d'indicateurs confirment cette hypothèse. Sur le plan macroscopique, la dynamique est complexe dans la mesure où elle implique des facteurs autant à l'origine (urbaine) qu'à destination (rurale). De plus, même si les études sur la pauvreté au Burkina insistent sur le fait qu'elle est surtout rurale, il ne faut pas sous-estimer les effets de la pauvreté urbaine. Selon Bacye (1997), l'enquête sur l'emploi pilote auprès des ménages de Ouagadougou en 1992 a montré que 51,7 % des urbains vivaient sous le seuil de pauvreté. Sikirou a de plus conclu que durant la phase de récession (1998-2003), c'est à Ouagadougou que les inégalités socioéconomiques ont le plus augmenté. Cela explique, selon lui, les résultats catastrophiques obtenus en matière de lutte contre la pauvreté durant cette période : « dès lors qu'à la baisse de la dépense moyenne par personne s'est ajoutée la diminution de la part de la richesse nationale détenue par les déciles inférieurs de la distribution » (Sikirou, 2009, p. 10).

Citant les nombreuses études sur la stagnation, voire le déclin, des villes africaines²¹, les conclusions de Beauchemin (2009) demeurent prudentes en ce qui concerne le Burkina Faso. En effet, malgré de nombreux travaux sur la pauvreté urbaine, y compris au Burkina Faso, aucun n'a pu faire le lien direct entre pauvreté et migration. Cela dit, il note néanmoins que la décentralisation des fonctionnaires et le faible développement du secteur industriel dans les villes peuvent expliquer la migration de retour (Beauchemin, 2009).

Par contre, sur le plan micro-individuel, les résultats sont assez convaincants en ce qui concerne la crise de l'emploi en milieu urbain. Les données biographiques collectées dans plusieurs villes africaines ont permis de documenter les difficultés pour les jeunes cohortes d'accéder à un emploi urbain rémunéré²². Pour le Burkina Faso, les données de l'enquête de 2000 ont permis d'examiner entre autres le cas particulier de Ouagadougou et montré que les jeunes cohortes, migrantes autant que non migrantes, prennent plus de temps à se trouver un emploi rémunéré (Calvès, Kobiané et Tissot, 2007 ; Zourkaleini et Piché, 2007a, 2007b).

Outre les facteurs à l'œuvre dans les milieux urbains pouvant expliquer l'émigration vers les milieux ruraux, il faut également rappeler le dynamisme de certaines régions rurales comme en témoignent l'augmentation des emplois rémunérés et le développement d'un marché du travail rural qu'ont montrés les données de notre enquête.

21. Voir en particulier Potts (1995, 2005).

22. C'est le cas notamment de Bamako (Piché, Mariko et Gingras, 1995) et de Dakar (Piché et Gingras, 1998).

CONCLUSION

La période 1974-2000, tout en étant sous le signe de la continuité avec les périodes précédentes, se caractérise aussi par un certain nombre de ruptures. D'abord, du côté de la continuité, le régime migratoire circulaire, en œuvre depuis le début du xx^e siècle, continue de marquer fortement les migrations masculines. Il s'agit de jeunes hommes célibataires partant souvent seuls pour chercher un travail rémunéré en Côte d'Ivoire. Mais ce qui frappe surtout ce sont les points de rupture décelés dans l'enquête de 2000 pour les hommes. D'abord, les différences entre les Mossi et les autres se sont estompées sans complètement disparaître, indiquant à quel point les forces structurelles à la base des migrations ont affecté de façon similaire l'ensemble des populations burkinabè. De plus, l'intensité migratoire, mesurée en matière de taux de migration bruts, s'est fortement accélérée au cours de la dernière période, intensité qui touche autant l'émigration que l'immigration. Il s'agit là d'un premier constat important, à savoir que l'option migratoire est devenue de plus en plus cruciale dans les stratégies économiques des ménages. Cela ne surprend pas lorsque l'on regarde la situation politique et économique du Burkina, en particulier en ce qui concerne les conditions précaires des ménages, l'augmentation de la pauvreté autant urbaine que rurale et l'accès de plus en plus difficile au marché du travail pour les jeunes urbains. Les programmes d'ajustement structurel et la dévaluation du franc CFA sont venus ébranler des ménages dont les marges budgétaires étaient déjà limitées.

La migration internationale s'est également transformée, mettant en place deux sous-systèmes migratoires : l'un, d'origine rurale et peu qualifiée, impliquant une circulation entre agriculture et salariat, mais en voie de diversification, en particulier dans le secteur « informel », et l'autre, d'origine urbaine et plus qualifiée, essentiellement tourné vers la circulation, surtout dans le secteur informel.

Nos résultats ont par ailleurs permis de constater un certain dynamisme en milieu rural, de même que dans certaines villes secondaires du Burkina. En effet, la migration interne a pris de l'ampleur, devenant une option de plus en plus viable. En particulier, on note une importante diversification des activités économiques à l'extérieur de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Ce changement peut être associé aux nombreux retours à la fois dans quelques villes secondaires et dans certaines zones rurales. Il est toujours difficile d'établir le sens de la causalité entre le développement et la migration. Est-ce le développement, mesuré ici par la diversification des activités économiques, qui attire les migrants ou est-ce, à l'inverse, l'action des migrants de retour qui est responsable de ces nouveaux dynamismes ? À notre avis, les deux aspects sont à l'œuvre dans un jeu complexe de rétroactions. Le dernier chapitre reprendra cette discussion dans une approche plus globale examinant les liens entre migration et développement. Auparavant, il nous faut maintenant aborder les migrations féminines, ce que décrivent les deux prochains chapitres.



CHAPITRE 6

« LES HOMMES SUIVENT L'ARGENT, ET LES FEMMES SUIVENT LES HOMMES »

LES MIGRATIONS FÉMININES,
1900-1973

CONTRAIREMENT AUX DÉPLACEMENTS DES HOMMES, on connaît peu de choses sur les migrations des femmes africaines avant les années 1970. Même dans le cas des flux migratoires dominés par les femmes, par exemple les déplacements entre régions rurales de plusieurs pays d'Afrique, la mobilité féminine n'est généralement associée qu'au mariage. Elle a rarement été considérée dans le contexte de la migration de travail ou dans le cadre plus large des économies régionales, nationales ou internationales. Lorsqu'il est fait mention des femmes, celles-ci sont réduites à des situations marginales. Skinner, par exemple, parle de femmes « fugitives », soit de jeunes mères



célibataires ou de femmes plus âgées divorcées ou séparées fuyant l'emprise sociale de leur village pour s'installer dans un centre urbain ou un pays voisin. Dans de tels cas, on dit souvent qu'elles devaient s'adonner à la prostitution pour subvenir à leurs besoins (Skinner, 1960, p. 390-391).

Les années 1980 ont enfin vu apparaître les femmes dans la littérature migratoire (Piché, 2013b). En effet, il faudra attendre le numéro spécial de l'*International Migration Review* sur les migrations féminines, paru en 1984 et dirigé par Mirjana Morokvasic, pour nous rappeler que la migration est également féminine¹. Le bilan qu'elle fait de la migration des femmes n'est pas univoque : en fait, la migration féminine peut être positive (émancipation, autonomie financière), mais elle peut aussi renforcer les inégalités de sexe (voir Tienda et Booth, 1991). La recherche sur les migrations féminines s'est surtout concentrée sur deux objectifs : le développement d'une théorie particulière sur la place des femmes dans la société, théorie qui doit aller au-delà de la simple prise en compte du sexe comme une variable parmi d'autres pour en faire un concept central (Thadani et Todaro, 1984 ; Boyd, 1989 ; Pessar, 1999 ; Piper, 2006 ; Lutz, 2010). Cette construction théorique, très liée à l'approche « genre », pose la thèse que la division sexuelle du travail, qui confine les femmes essentiellement au travail domestique, les place dans une position subordonnée, restreignant leur mobilité géographique dans les zones de départ ou les reléguant souvent à des emplois précaires dans les zones de migration. Par ailleurs, tout en reconnaissant le caractère contraignant de la place des femmes dans la sphère domestique, plusieurs travaux mettent plutôt l'accent sur l'émergence d'une migration féminine autonome. Cela est particulièrement le cas en Afrique où l'augmentation des migrations féminines est souvent associée à des migrations autonomes (Findley, 1997 ; Adepoju, 2002 ; Comoé, 2005 ; Le Jeune, Piché et Poirier, 2004, 2005 ; Le Jeune, 2007).

Le débat sur le rôle des femmes dans la migration en Afrique reste fortement tributaire des données très récentes. La perspective historique est donc complètement absente et laisse ainsi supposer que la question des migrations féminines pour des raisons autres que familiales ne se pose que tout récemment. Une des grandes originalités de la première enquête de 1974-1975 sur la migration est d'avoir recueilli les récits migratoires des femmes. Il nous est alors possible d'examiner la place des femmes dans la migration, internationale comme interne, dans un contexte historique parcourant tout le xx^e siècle. Dans le présent chapitre, nous analysons la migration féminine entre 1900 et 1973, réservant le prochain chapitre à la période plus récente (1974-2000). Les

1. Il faut néanmoins reconnaître que l'approche féministe appliquée aux migrations n'a pas complètement pénétré le champ migratoire dominant. Les revues de littérature récentes font encore aujourd'hui peu de place aux migrations féminines (voir p. ex. Massey *et al.*, 1998 ; Zlotnik, 2003 ; Caselli, Vallin et Wunsch, 2006).

variables présentées ici sont les mêmes que celles utilisées pour l'analyse de la mobilité masculine. On ne s'étonnera pas de constater que les données de notre enquête démontrent que les parcours migratoires des femmes burkinabè sont beaucoup plus complexes et diversifiés que ne le laisse entendre la littérature scientifique. De plus, la description des flux et de leurs caractéristiques associe certes la migration des femmes à celle des hommes dans le cadre de la division sexuelle du travail, mais elle illustre aussi les particularités de la mobilité féminine qui échappe à la dichotomie par trop simpliste de la migration « autonome » contre la migration sous contrôle familial.

LA DIVISION SEXUELLE DE LA MOBILITÉ SPATIALE

Les femmes migrent moins que les hommes

Les renseignements recueillis lors de l'enquête nationale de 1974-1975 démontrent que le volume des migrations féminines est considérablement plus faible que celui des migrations masculines au cours des trois premiers quarts du siècle. Les taux de migration sont assez clairs sur ce point : les taux d'émigration des hommes sont deux fois plus élevés que ceux des femmes. Dans les régions rurales, ils sont trois fois plus élevés (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 48, tableau III.7). Toutefois, la proportion des migrations effectuées par des femmes s'est accrue de façon constante au cours du siècle, passant de 23 % durant la période de 1932-1946 à 27 % et 35 % respectivement au cours des deux périodes subséquentes. Ce résultat est crucial et, comme nous le verrons un peu plus loin, il est lié à l'urbanisation et à une migration féminine croissante vers des destinations internationales.

La prédominance de la migration interne chez les femmes

Dans les différentes périodes couvertes par les années 1900 à 1973, les femmes burkinabè se déplacent le plus souvent entre les régions rurales du Burkina Faso. De 1900 à 1931, par exemple, 75 % des migrantes se rendent dans une destination rurale (tableau 6.1). Seulement 10 % de la mobilité féminine concerne des centres urbains. Comme dans le cas des hommes, ce sont les femmes mossi qui se déplacent le plus ; en fait, 61 % de la totalité des migrations enregistrées au cours de cette période s'effectuent à partir des régions rurales mossi et 50 % entre les zones rurales mossi. En comparaison, par rapport à toutes les migrations effectuées par des femmes, celles émanant des autres régions rurales ne se chiffrent qu'à 25 %, et celles faites entre les régions rurales autres que mossi, à seulement 13 %.

TABLEAU 6.1

Flux migratoires féminins, 1900-1931

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	TOTAL	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		0,1	0,0	2,2	1,6	0,1	0,1	0,1	4,2	(18)
Villes secondaires		0,0	0,1	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,7	(8)
Rurale mossi		2,2	1,0	51,2	3,8	0,0	0,1	2,8	61,1	(110)
Autre rurale		1,1	1,1	7,9	13,2	1,6	1,6	0,1	26,6	(68)
Côte d'Ivoire		0,1	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	1,1	(4)
Ghana		0,0	0,0	0,0	1,6	0,0	0,0	0,0	1,6	(4)
Autre internationale		0,3	0,2	1,9	1,6	0,0	0,0	0,7	4,7	(18)
TOTAL	%	3,8	2,4	63,7	22,9	1,7	1,8	3,7	100	
	(N)	(29)	(49)	(78)	(50)	(5)	(7)	(12)		(230)

Note : Les pourcentages sont calculés avec les données pondérées. Les nombres entre parenthèses représentent les cas non pondérés.

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Comme dans le cas de la migration masculine, il existe chez les femmes des différences importantes entre les migrations effectuées à partir des régions rurales mossi et celles effectuées à partir des autres régions rurales. Alors que plus de 80 % des femmes mossi de régions rurales sont portées à demeurer sur les terres mossi, seulement la moitié des femmes issues des autres régions rurales se déplacent à l'intérieur de ces mêmes régions. En fait, près de 30 % de ces dernières quittent leurs zones en faveur d'une région rurale mossi. De même, la proportion de femmes issues d'autres régions rurales qui migrent vers une zone urbaine dépasse quelque peu celle enregistrée chez les femmes mossi.

Entre 1932 et 1946, la migration burkinabè féminine était encore principalement interne (tableau 6.2). Environ 73 % de tous les déplacements ont lieu à l'intérieur de la colonie, par rapport à 85 % pour les décennies antérieures. Mais là où un changement important se fait sentir, c'est dans le nombre de femmes qui se déplacent entre les régions rurales du territoire mossi. Leur proportion chute de façon substantielle, passant de 51 % à 31 %. Cette diminution s'expliquerait en partie par le fait que les femmes mossi des régions rurales optent pour une plus grande variété de destinations entre 1932 et 1946, soit vers la ville, soit vers d'autres zones rurales. De plus, d'autres itinéraires prennent de

l'importance par rapport à la mobilité globale entre 1932 et 1946, réduisant ainsi l'importance relative des déplacements entre les régions rurales mossi. Ainsi, les migrations effectuées à partir des autres zones rurales grugent une plus grande part de l'ensemble, passant de 26 % à 31 %. Le nombre de déplacements effectués vers les autres régions rurales grimpe lui aussi, de 23 % à 28 %. Enfin, cette période marque les débuts de l'urbanisation au Burkina. Les déplacements entre le territoire rural mossi et les centres urbains augmentent à peine (de 3 % à 5 %), tandis que le pourcentage total des migrations en région urbaine double, passant de 5 % à 10 % de l'ensemble.

En ce qui concerne la période de 1947 à 1959, là aussi la proportion des migrations féminines vers une région urbaine augmente (de 12 % pour la période antérieure à 18 %). En même temps, la proportion des déplacements vers la zone rurale mossi chute à 37 % entre 1947 et 1959 – alors qu'elle est de 63 % au cours de la première période et de 43 % durant la seconde (tableau 6.3). Ce changement est attribuable au déclin de la migration interne dans les territoires ruraux mossi – qui passe de 51 % et 31 % respectivement pour les deux premières périodes à 24 % pour la période 1947-1959. On serait tenté de conclure que cette baisse traduit des changements sociaux fondamentaux au sein de la société mossi des régions rurales. On pourrait croire, par exemple, que l'augmentation du nombre de jeunes femmes qui se frayent un chemin vers les centres urbains du Burkina reflète un affaiblissement du contrôle des aînés sur elles. Toutefois, une telle conclusion devra être nuancée dans la mesure où l'analyse des caractéristiques de la migration proposée dans la section suivante suggère une réorganisation de la migration familiale plutôt qu'un défi au pouvoir patriarcal.

Au cours des années 1960-1973, la période la plus récente couverte par la première enquête nationale, la migration internationale prend de l'ampleur, mais la mobilité interne reste néanmoins prédominante, représentant 62 % de tous les déplacements (tableau 6.4). Les déplacements entre deux zones rurales constituent 48 % de l'ensemble des migrations et 77 % de la mobilité interne. Pour ce qui est des déplacements vers les régions urbaines effectués entre 1960 et 1973, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso demeurent les destinations les plus prisées, avec 77 % de l'immigration urbaine.

TABLEAU 6.2**Flux migratoires féminins, 1932-1946**

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	TOTAL	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		0,4	0,9	2,7	1,5	0,6	0,0	0,4	6,5	(67)
Villes secondaires		0,7	0,2	1,5	0,6	0,1	0,4	0,8	4,3	(87)
Rurale mossi		3,2	1,7	30,7	5,1	1,1	0,7	2,7	45,2	(277)
Autre rurale		2,7	0,8	5,2	15,7	2,4	1,8	2,1	30,7	(240)
Côte d'Ivoire		0,3	0,1	1,0	2,2	0,8	0,0	0,1	4,5	(55)
Ghana		0,0	0,1	0,3	0,8	0,0	0,0	0,0	1,2	(11)
Autre internationale		1,1	0,3	2,2	1,8	0,0	0,1	2,1	7,6	(102)
TOTAL	%	8,4	4,1	43,6	27,7	5,0	3,0	8,2	100	
	(N)	(160)	(140)	(166)	(178)	(69)	(26)	(100)		(839)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.3**Flux migratoires féminins, 1947-1959**

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	TOTAL	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		0,9	1,0	2,6	2,3	0,4	0,0	0,3	7,5	(245)
Villes secondaires		1,9	0,4	0,7	1,2	0,2	0,1	0,2	4,7	(253)
Rurale mossi		4,5	1,0	24,0	5,2	2,0	1,5	1,1	39,3	(558)
Autre rurale		4,3	0,9	7,2	14,7	2,7	1,6	1,2	32,6	(596)
Côte d'Ivoire		0,7	0,2	0,9	2,1	0,7	0,0	0,0	4,6	(132)
Ghana		0,1	0,0	0,5	1,8	0,0	0,2	0,0	2,6	(48)
Autre internationale		1,9	0,5	0,9	3,1	0,3	0,0	2,0	8,7	(269)
TOTAL	%	14,3	4,0	36,8	30,4	6,3	3,4	4,8	100	
	(N)	(635)	(365)	(298)	(424)	(160)	(44)	(175)		(2101)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.4

Flux migratoires féminins, 1960-1973

ORIGINE		DESTINATION								
		Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	TOTAL	
									%	(N)
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso		1,4	1,4	2,1	2,0	0,6	0,0	0,4	7,9	(963)
Villes secondaires		1,9	0,5	0,8	0,9	0,2	0,1	0,2	4,6	(717)
Rurale mossi		6,4	1,0	14,6	8,4	6,6	0,7	0,2	37,9	(1758)
Autre rurale		3,8	1,2	3,3	12,5	5,0	1,6	0,9	28,3	(1590)
Côte d'Ivoire		1,0	0,3	3,8	4,8	0,8	0,0	0,0	10,7	(497)
Ghana		0,2	0,1	1,2	2,0	0,0	0,0	0,0	3,5	(152)
Autre internationale		1,6	0,4	0,6	3,3	0,1	0,0	1,1	7,1	(612)
TOTAL	%	16,3	4,9	26,4	33,9	13,3	2,4	2,8	100	
	(N)	(2103)	(1505)	(663)	(1208)	(489)	(81)	(240)	-	(6289)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Au cours de cette période, les taux de migration internes sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes pour toutes les destinations, à l'exception des centres urbains. Toutefois, alors que la migration féminine nette est négative en région rurale – le nombre des départs étant supérieur à celui des arrivées –, elle est positive en région urbaine. Néanmoins, les hommes qui se déplacent à l'intérieur du Burkina optent plus souvent que les femmes pour une région urbaine. Ainsi, le taux de migration en région urbaine est de quatre à cinq fois plus élevé que celui en région rurale. Pour ce qui est des femmes du territoire rural mossi, une proportion plus faible se déplace à l'intérieur de cette zone plutôt que vers les autres régions du Burkina, entre 1960 et 1973. En termes démographiques, les régions rurales mossi contribuent davantage à l'émigration qu'à l'immigration interne. Globalement, cela signifie que l'urbanisation s'effectue rapidement et que les femmes jouent un rôle non négligeable dans ce processus. Cette augmentation de la migration féminine entre régions rurales et urbaines reflète un phénomène répandu dans l'ensemble des pays en développement (Findley et Williams, 1991, p. 5).

Somme toute, il devient assez évident que la migration vers les centres urbains prend de l'ampleur tant chez les femmes que chez les hommes burkinabè au cours du ^{xx}e siècle. Cette croissance se fait en grande partie au détriment des régions rurales mossi. Le flux impliquant deux régions rurales mossi diminue de façon importante, passant de 51 % de l'ensemble de la mobilité féminine entre 1900 et 1931 à 15 % entre 1960 et 1973. Avec le temps, les femmes burkinabè, en particulier celles des régions rurales mossi, diversifient leurs itinéraires migratoires. Elles se déplacent de moins en moins souvent entre les régions rurales et de plus en plus souvent vers les villes du Burkina Faso, principalement Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. De plus, un pourcentage sans cesse croissant de migrantes se rend dans une destination internationale.

— Le rôle limité mais significatif de la migration internationale féminine

D'après l'enquête nationale sur la migration, la migration internationale n'est pas un phénomène majeur chez les femmes au début du siècle. Toutefois, en dépit du fait que la plupart des travaux sur la migration féminine en Afrique de l'Ouest ignorent ces déplacements, ceux-ci s'avèrent néanmoins plus nombreux que ce qu'on avait d'abord cru. Par exemple, entre 1900 et 1931, environ 14 % des déplacements effectués par des femmes burkinabè supposent un aller ou un retour international (tableau 6.1). On note par ailleurs que le comportement migratoire des femmes mossi diffère de celui des femmes non mossi. En effet, les femmes mossi sont plus portées à se rendre dans des pays autres que le Ghana et la Côte d'Ivoire.

En général, la migration vers d'autres destinations internationales que le Ghana ou la Côte d'Ivoire est moins importante chez les femmes que chez les hommes entre 1900 et 1931. Les déplacements effectués alors en direction ou en provenance de destinations internationales, ou encore d'une destination internationale vers une autre, totalisent seulement 8 % de la mobilité féminine globale. Contrairement aux hommes, qui optent principalement pour des destinations situées à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest française (voir Echenberg, 1991), les femmes migrent exclusivement pour aller au Mali et en revenir, où elles accompagnent probablement leur mari mobilisé pour travailler au service de l'Office du Niger.

Au cours de la période suivante, soit de 1932 à 1946, la migration internationale féminine enregistre une hausse sensible. Par rapport à l'ensemble des déplacements, ceux effectués entre le Burkina et une destination internationale doubleront, entre les périodes 1900-1931 et 1932-1946, atteignant 16 %, tandis que ceux effectués entre divers lieux internationaux et le Burkina grimpent de 7 % à 10 % (tableaux 6.1 et 6.2). De 1932 à 1946, près de 30 % de tous les déplacements impliquent soit une destination, soit une provenance internationale. Comme dans le cas des hommes, l'enquête indique que la Côte d'Ivoire est la destination la plus prisée par les femmes au cours de cette période.

Entre 1932 et 1946, les migrations de retour en provenance d'autres destinations internationales que la Côte d'Ivoire et le Ghana se font elles aussi de plus en plus fréquentes. Alors que ce flux au début du siècle est entièrement composé de femmes mossi, les femmes non mossi se joignent à elles au cours de cette période. De fait, ces femmes qui partent des régions rurales autres que mossi expliquent la majeure partie de cette hausse.

Au cours de la même période, la liste des « autres » destinations internationales adoptées par les femmes se diversifie. En plus du Mali, elles se rendent maintenant au Sénégal, au Niger, en Mauritanie et au Bénin colonial, tous situés en Afrique de l'Ouest française. Certaines partent vers d'autres régions d'Afrique. Enfin, comme c'est le cas pour les hommes dans les années 1900 à 1931 et 1932 à 1946, la plus importante destination internationale « autre » que la Côte d'Ivoire et le Ghana pour les femmes est définie, selon la terminologie de l'enquête, comme « non africaine » c'est-à-dire essentiellement la France ou d'autres régions de l'empire français. Les motifs derrière ce flux demeurent inconnus, mais il est probablement constitué en grande partie de femmes accompagnant leur mari. Le principal résultat de l'enquête nationale sur la migration serait donc que la migration des femmes burkinabè vers des destinations internationales est beaucoup plus répandue que ce qu'on avait d'abord soupçonné.

La comparaison entre la migration des femmes mossi issues de régions rurales et celle effectuée par des femmes issues d'autres régions rurales, de 1932 à 1946, suggère que la migration internationale serait plus importante chez ces dernières. En effet, dans le cas de la Côte d'Ivoire, les migrations féminines provenant de zones rurales autres que mossi sont deux fois plus nombreuses que celles provenant des zones mossi (47 % contre 22 % ; calculs selon le tableau 6.2). Pour le Ghana, les écarts sont encore plus prononcés (60 % contre 24 %). Ainsi, la migration féminine émanant de régions rurales autres que mossi aurait joué un rôle plus important dans la migration internationale que la migration provenant des zones rurales mossi. Comme pour la migration masculine, ces données suggèrent, à l'encontre de la littérature qui associe la migration burkinabè aux Mossi, que tel n'est pas le cas.

Au cours des deux périodes suivantes, soit de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973, la migration internationale demeure encore beaucoup moins importante chez les femmes que chez les hommes. Par exemple, dans la période d'après-guerre, ce type de mobilité totalise 17 % des déplacements des femmes, contre 85 % chez les hommes (calculs d'après le tableau 6.3). Pendant la période suivante, cette mobilité se chiffre à 36 % chez les femmes et à 80 % chez les hommes (tableau 6.4). Toutefois, l'importance relative des destinations internationales est à peu près la même chez les femmes et les hommes. Par exemple, de 1947 à 1959, la migration féminine circulaire entre le Burkina et la Côte d'Ivoire, ainsi qu'entre le Burkina et le Ghana, totalise 88 % de la mobilité internationale (mais seulement 15 % de l'ensemble des flux).

De 1960 à 1973, ce type de mobilité totalise 80 % de la migration internationale (à ce moment, la migration internationale se chiffre à 27 % de l'ensemble). Là encore, comme c'est le cas pour les hommes, cette circulation se fait surtout en provenance et vers les régions rurales du Burkina. Plus tard, au cours des années qui suivent l'indépendance, les pays de destination des femmes deviennent plus ou moins les mêmes que ceux des hommes.

Les renseignements recueillis lors de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 permettent la reconstitution des flux migratoires pour la période couvrant les cinq années précédant l'enquête. Il est alors possible de calculer des taux de migration pour la période de 1969 à 1973². Ces taux sont utiles de deux manières. Premièrement, ils démontrent l'importance de la migration par rapport à la taille de la population au point d'origine (ou, en termes démographiques, la population à risque). De tels calculs permettent d'établir des comparaisons entre différentes régions, ainsi qu'entre hommes et femmes, sur une base plus solide sur le plan de la représentativité statistique. Deuxièmement, ces données permettent d'effectuer une évaluation des niveaux nets de migration.

Dans l'ensemble, les taux de migration pour la période de 1969 à 1973 confirment les tendances décrites plus haut. C'est dans les régions rurales que les niveaux d'émigration internationale sont les plus élevés ; la zone rurale mossi, par exemple, enregistre un taux de 33,3 émigrations pour chaque millier de personnes. De plus, une comparaison révèle que le taux d'émigration des hommes en région rurale est près de cinq fois plus élevé que celui des femmes. Le taux d'émigration en région urbaine est lui aussi plus élevé chez les hommes, mais il constitue seulement le double de celui des femmes. Le taux de migration de retour est lui aussi plus élevé chez les hommes que chez les femmes, indiquant que plusieurs hommes retourneraient au Burkina Faso en laissant leur épouse derrière eux. Généralement, les taux suggèrent que les zones rurales subissent une perte nette de femmes entre 1969 et 1973, et cela davantage dans la région rurale mossi que dans les autres régions. Néanmoins, les pertes nettes sont encore de trois à quatre fois plus faibles chez les femmes que chez les hommes. Ces chiffres soulignent la féminisation des régions rurales, où les femmes forment une part de plus en plus importante de la population.

En somme, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 révèle les changements suivants dans la migration féminine entre les périodes de 1947 à 1959 et de 1960 à 1973. D'abord, la migration féminine connaît une légère hausse relative, passant de 23 % à 26 % de l'ensemble de la mobilité burkinabè. Ensuite, la migration internationale devient plus importante chez les femmes migrantes,

2. Pour la méthodologie détaillée, voir Coulibaly, Gregory et Piché (1980b, p. 46-50).

passant de 27 % des déplacements effectués entre 1947 et 1959 à 38 % de ceux effectués entre 1960 et 1973. L'accroissement du flux entre les régions rurales mossi et la Côte d'Ivoire est grandement responsable de cette hausse.

Toutes les autres données d'enquête confirment cette hausse de la migration internationale des femmes, en particulier l'enquête démographique de 1960-1961, celle de 1970-1971 sur la migration et enfin l'enquête ORSTOM de 1973 (Gregory, 1974b, p. 151-152 ; Quesnel et Vaugelade, 1975). De plus, une comparaison entre les données sur l'émigration internationale, obtenues à partir de l'enquête démographique de 1960 et celles du recensement de 1975, révèle une augmentation du nombre de femmes émigrantes soit de 13 % en 1960 à 30 % en 1975 (M.-M. Ouédraogo, 1992, p. 61).

Au sujet de l'ensemble des flux migratoires féminins au cours des premiers trois quarts du siècle, il convient de souligner trois tendances fondamentales. D'abord, la migration féminine se fait principalement au niveau interne et consiste en déplacements entre zones rurales ; ce phénomène est particulièrement répandu dans les régions rurales mossi. Ensuite, les migrations entre régions rurales et urbaines prennent de l'ampleur au cours des trois périodes couvertes par l'enquête, une indication très nette du fait que davantage de femmes sont entraînées dans le processus d'urbanisation. Troisièmement, comme nous venons de le voir, les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans la migration internationale – surtout vers la Côte d'Ivoire. Il reste maintenant à documenter qui sont ces femmes migrantes : les deux prochaines sections tentent de caractériser les migrantes internes et internationales.

LA MIGRATION INTERNE

Le portrait de la migration interne féminine dépeint ci-après fait surtout état des flux « rural-rural » et « rural-urbain ». La faible quantité de migrations enregistrées par l'enquête nationale sur la migration pour les années 1900 à 1931 empêche toute différenciation statistiquement valable entre les divers flux ruraux. Toutefois, à mesure que l'analyse progresse dans le temps, le nombre croissant de cas permet d'établir des distinctions entre quatre grands courants migratoires. Deux d'entre eux sont des flux de type rural-rural : l'un à l'intérieur de la zone rurale mossi et l'autre entre des régions rurales situées à l'extérieur des régions mossi. Les deux autres courants sont de type rural-urbain, c'est-à-dire qu'ils s'effectuent soit des régions rurales mossi, soit des autres régions rurales vers la ville.

Les motifs de la migration interne

Quelle que soit la période et quels que soient les flux, près de quatre femmes sur cinq qui se déplacent à l'intérieur du Burkina citent la famille comme motif principal de la migration (tableaux 6.5A, 6.5B et 6.5C). Très souvent, les motifs sont

reliés au mariage. Dans une moindre mesure, les femmes accompagnent parfois des parents, un motif qui se retrouve aussi dans la catégorie «migration familiale». En dépit d'une tendance générale à citer la famille comme raison de migration, les femmes invoquent aussi d'autres raisons définies en grande partie par rapport à leurs destinations. Pour les périodes 1900-1931 et 1932-1946, une faible proportion de femmes rurales cite le travail forcé comme raison de migrer (tableau 6.5A). Le nombre de ces cas est très minime, représentant seulement 1 % de tous les déplacements enregistrés au cours de chacune de ces périodes. Toutefois, ces cas restent significatifs dans la mesure où ils renforcent certaines allégations, émanant d'autres recherches plus qualitatives, au fait que, bien que le travail forcé soit légalement réservé aux hommes burkinabè, les femmes seraient parfois recrutées pour la construction des routes dans des régions rurales (Gervais, 1990). Très souvent, les registres coloniaux camouflent la participation des femmes dans de tels projets en les incluant dans le total des hommes.

TABLEAU 6.5A**Motifs, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
1900-1931									
Rural > Rural	0,0	98,1	0,0	0,0	0,7	0,0	1,2	100	(103)
Rural > Urbain	0,6	95,4	2,0	0,0	0,0	0,0	2,0	100	(59)
1932-1946									
Rural mossi > Urbain	0,8	88,8	0,0	0,0	0,0	0,0	10,4	100	(109)
Rural mossi > Rural mossi	0,0	96,7	0,1	0,0	2,1	1,1	0,0	100	(110)
Autre rural > Urbain	0,0	89,2	1,5	5,5	0,6	0,0	3,2	100	(73)
Autre rural > Autre rural	0,0	95,0	0,0	0,0	2,4	1,2	1,4	100	(89)
Rural > International	2,7	79,2	0,0	3,8	0,0	5,3	9,0	100	(86)
International > Urbain ou rural	1,9	48,4	0,0	0,1	49,4	0,0	0,2	100	(108)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.5B**Motifs, migrations féminines, 1947-1959**

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Urbain > Urbain	1,0	88,9	1,7	2,3	4,0	0,0	2,1	100	(262)
Urbain > Rural	0,1	78,0	0,0	2,0	17,6	0,0	2,3	100	(142)
Urbain > International	0,8	79,3	3,2	2,1	2,5	0,0	12,1	100	(90)
Rural mossi > Urbain	0,4	88,5	0,2	1,0	0,6	0,0	9,3	100	(271)
Rural mossi > Rural mossi	0,0	98,3	0,1	0,0	0,0	0,0	1,6	100	(159)
Autre rural > Urbain	0,4	88,6	0,6	0,0	0,8	2,1	7,5	100	(250)
Autre rural > Autre rural	0,0	94,4	0,0	0,8	1,6	0,0	3,2	100	(187)
Rural > International	3,1	92,8	0,0	0,2	0,0	0,0	3,9	100	(166)
International > Urbain	2,1	79,2	0,6	1,8	14,1	0,0	2,2	100	(209)
International > Rural	0,0	58,6	0,0	1,3	36,6	0,0	3,5	100	(116)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.5C**Motifs, migrations féminines, 1960-1973**

FLUX	MOTIFS								
	Travail	Famille	Études	Mutation du travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	Total	
								%	(N)
Urbain > Rural	0,8	68,6	1,6	2,1	21,9	0,0	5,0	100	(364)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	2,1	77,3	7,4	1,8	5,3	0,0	6,1	100	(201)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	1,0	66,2	4,3	8,2	14,3	0,0	6,0	100	(397)

Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	0,6	80,4	8,4	2,4	2,7	0,0	5,5	100	(330)
Villes secondaires > Villes secondaires	1,1	75,8	13,8	3,2	5,3	0,0	0,8	100	(151)
Urbain > International	1,5	77,5	2,8	0,6	1,1	0,0	16,5	100	(222)
Rural mossi > Urbain	2,0	85,2	1,9	0,8	1,5	0,0	8,6	100	(1009)
Rural mossi > Rural mossi	0,3	94,5	0,4	0,7	1,4	0,0	2,7	100	(294)
Rural mossi > Autre rural	0,9	92,1	0,0	1,3	0,6	0,0	5,1	100	(269)
Autre rural > Urbain	0,9	82,9	3,8	2,0	1,4	0,0	9,0	100	(828)
Autre rural > Autre rural	1,8	91,0	1,0	0,4	2,8	0,0	3,0	100	(413)
Rural > International	7,3	87,0	0,1	0,0	0,7	0,4	4,5	100	(420)
Côte d'Ivoire > Urbain	0,6	62,3	1,1	0,4	30,6	0,0	5,0	100	(235)
Côte d'Ivoire > Rural	0,0	38,6	0,1	0,1	55,6	0,0	5,6	100	(209)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	2,7	79,8	0,8	2,5	9,3	0,4	4,5	100	(226)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Pour les femmes qui se rendent dans une région urbaine au cours des quatre périodes couvertes par l'enquête nationale sur la migration, la combinaison des motifs de migration est quelque peu différente. Entre 1900 et 1931, les femmes passent d'une région rurale à une région urbaine pour la même raison qu'elles migrent d'une zone rurale à une autre : dans 95 % des cas, elles affirment être parties à cause de leur famille. Cependant, on doit souligner que, même à cette époque lointaine, 2 % de la migration féminine en région urbaine est reliée aux études. Au cours des trois périodes suivantes, le pourcentage de femmes qui invoque la famille comme motif de migration diminue de façon constante, bien que ce motif reste quand même, pour la période 1960-1973, la réponse de loin la plus fréquente (tableaux 6.5A, 6.5B et 6.5C). Entre 1932 et 1946, le travail ou l'emploi rémunéré, les réaffectations d'emploi ainsi que les études émergent comme explications pour environ 10 % des déplacements effectués vers une ville ; personne ne s'y rend pour y travailler de force. Ces pourcentages continuent de grimper durant la période de 1947-1959 et particulièrement durant la période 1960-1973. Et bien qu'ils soient modestes, ils établissent de façon très nette que depuis une date relativement ancienne, les activités économiques d'un bon nombre de femmes les ont entraînées dans l'économie urbaine naissante, et ce, en dehors de leur ménage.

En ce qui concerne les déplacements entre régions urbaines, ce n'est qu'au cours des deux plus récentes périodes que le nombre de cas s'avère suffisamment élevé pour qu'on les analyse. Pour les années 1947 à 1959, la combinaison des

motifs est semblable à celle des autres flux internes (tableau 6.5B). Pour la période suivante, le nombre plus élevé de migrations enregistrées permet un fractionnement plus détaillé des motifs. Des différences intéressantes apparaissent alors entre les régions urbaines (tableau 6.5C). Premièrement, la famille est citée moins souvent comme motif de migration, tout en restant néanmoins le motif principal. Deuxièmement, l'éducation devient un motif beaucoup plus important de migration entre les diverses régions urbaines : ce motif est invoqué dans 7 % à 14 % des cas selon la période. Troisièmement, environ 15 % des déplacements en provenance de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont le fait de femmes retournant dans leur famille.

En conclusion, la plupart des femmes migrent à l'intérieur du Burkina Faso pour la raison prévisible suivante – la famille – et ce fait est amplement confirmé par d'autres études (Gregory, 1974b, p. 122 ; Coulibaly, 1978, p. 189-192 ; Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 122). Toutefois, contrairement à l'image généralement répandue voulant que les femmes se soient déplacées au début du siècle uniquement à cause de leur famille, les données obtenues de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 suggèrent qu'un nombre non négligeable de femmes prennent la décision de migrer pour des raisons autres que domestiques. Quelques-unes sont impliquées dans le travail forcé. Mais, de façon plus importante encore, un certain pourcentage d'entre elles – surtout celles qui partent vers un centre urbain – invoquent clairement des motifs économiques (comme une réaffectation d'emploi, un travail, un emploi salarié ou encore la fréquentation d'une école). Étant donné l'importance de la famille, il apparaît probable que les femmes allèguent des motifs économiques tout en tenant compte de leur situation familiale. On peut supposer que le fait de ne citer qu'un motif unique sous-estime le caractère économique de la migration féminine. En effet, migrer pour des raisons familiales n'induit pas que les migrantes soient absentes du marché du travail rémunéré.

■ Les activités économiques

Puisque la migration des femmes à l'intérieur du Burkina est rarement directement associée à un emploi rémunéré, les données de l'enquête sur les activités économiques des femmes sont insuffisantes pour permettre une analyse détaillée selon l'occupation. Nous avons donc choisi de ne pas inclure de tableaux sur les occupations des femmes, puisque cela suggérerait un niveau de précision qui serait trompeur. Afin de compenser cette lacune, nous ferons référence à la distribution générale des occupations autres que le travail domestique. Par contre, des données sur le statut occupationnel des femmes sont fournies pour chacune des quatre périodes de l'étude.

En examinant les informations sur le statut occupationnel pour les années 1900 à 1931, il en ressort immédiatement que la plupart des migrantes sont des travailleuses familiales non rémunérées (tableau 6.6A). Pour les années 1932-1946, le nombre de cas est encore trop réduit pour être statistiquement valable dans une répartition par occupation. Toutefois, les données sur le statut occupationnel pour cette période démontrent elles aussi que les femmes qui migrent travaillent principalement en tant que travailleuses familiales non rémunérées, une fois à destination. Cela est vrai, qu'elles migrent vers une région rurale ou vers une ville.

TABLEAU 6.6A**Statut d'emploi, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	STATUT D'EMPLOI				
	Salarée	Indépendante (à son compte)	Travailleuse familiale non rémunérée	Total	
				%	(N)
1900-1931					
Rural > Rural	0,0	7,4	92,6	100	(14)
Rural > Urbain	0,0	12,5	87,5	100	(4)
1932-1946					
Rural mossi > Urbain	31,1	7,3	61,6	100	(15)
Rural mossi > Rural mossi	3,2	3,2	93,6	100	(34)
Autre rural > Urbain	59,3	21,8	18,9	100	(6)
Autre rural > Autre rural	20,0	20,0	60,0	100	(5)
Rural > International	93,8	0,0	6,2	100	(9)
International > Urbain ou rural	0,7	37,2	62,1	100	(15)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.6B**Statut d'emploi, migrations féminines, 1947-1959**

FLUX	STATUT D'EMPLOI				
	Salarée	Indépendante (à son compte)	Travailleuse familiale non rémunérée	Total	
				%	(N)
Urbain > Urbain	53,4	13,3	33,3	100	(23)
Urbain > Rural	18,2	1,3	80,5	100	(8)

Urbain > International	71,8	0,0	28,2	100	(3)
Rural mossi > Urbain	4,6	27,4	68,0	100	(27)
Rural mossi > Rural mossi	0,0	5,6	94,4	100	(56)
Autre rural > Urban	19,6	55,7	24,7	100	(16)
Autre rural > Autre rural	0,5	2,2	97,3	100	(10)
Rural > International	34,9	44,2	20,9	100	(12)
International > Urbain	49,3	33,1	17,6	100	(20)
International > Rural	0,0	18,2	81,8	100	(14)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.6C

Statut d'emploi, migrations féminines, 1960-1973

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salariée	Employeuse	Indépendante (à son compte)	Travailleuse familiale non rémunérée	TOTAL	
					%	(N)
Urbain > Rural	15,1	3,6	6,0	75,3	100	(67)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	93,1	0,0	0,0	6,9	100	(17)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	65,9	0,0	15,4	18,7	100	(58)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	49,6	0,0	14,1	36,3	100	(21)
Villes secondaires > Villes secondaires	81,3	0,0	13,2	5,5	100	(10)
Urbain > International	63,6	0,0	18,9	17,5	100	(13)
Rural mossi > Urbain	19,8	0,0	19,1	61,1	100	(108)
Rural mossi > Rural mossi	2,0	0,0	3,6	94,4	100	(93)
Rural mossi > Autre rural	6,2	0,0	22,1	71,7	100	(62)
Autre rural > Urbain	37,3	13,1	33,6	16,0	100	(68)
Autre rural > Autre rural	1,9	0,0	31,8	66,3	100	(23)
Rural > International	69,8	2,2	12,4	15,6	100	(37)
Côte d'Ivoire > Urbain	33,8	7,9	26,0	32,3	100	(21)
Côte d'Ivoire > Rural	0,6	0,0	22,3	77,1	100	(22)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	65,2	0,0	16,0	18,8	100	(22)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Cela dit, il existe des différences notoires entre les femmes mossi et non mossi issues de régions rurales pour ce qui est des années 1932 à 1946. Parmi les femmes mossi issues de régions rurales qui se rendent dans un centre urbain, 62 % sont des travailleuses familiales non rémunérées, environ 30 % sont des travailleuses rémunérées et 7 % sont des travailleuses autonomes. La situation est assez différente chez les femmes mossi qui migrent en régions rurales. De ces femmes, 94 % sont des travailleuses familiales non rémunérées tandis que seulement 3 % d'entre elles travaillent pour un salaire ou sont à leur compte (tableau 6.6A). L'impression qui se dégage de ces informations est qu'une proportion appréciable de ces femmes pratique l'agriculture dans leurs lieux de destination. Considérées globalement, les données sur le statut occupationnel laissent supposer que les migrantes mossi des villes sont plus autonomes sur le plan économique que celles qui habitent les régions rurales.

Il semble que les femmes non mossi bénéficient d'une plus grande latitude encore. Ainsi, chez les migrantes des autres régions rurales entre 1932 et 1946, la distribution par statut occupationnel diffère de façon marquée de celle observée chez les femmes mossi. Seulement 20 % de celles qui se rendent dans une ville burkinabè affirment avoir travaillé en tant que travailleuses familiales non rémunérées ; près de 60 % se décrivent comme des travailleuses salariées, et plus de 20 % comme des travailleuses autonomes (tableau 6.6A). Ces données suggèrent que les femmes issues de sociétés autres que mossi sont plus autonomes, une conclusion qui fait écho à celles obtenues sur la migration masculine. En ce qui concerne les occupations, presque toutes les femmes issues des autres régions rurales, qu'elles migrent vers une autre région rurale ou vers une ville, se décrivent comme des travailleuses domestiques. Seulement 4 % des femmes qui ont une destination rurale et 2 % de celles qui ont une destination urbaine rapportent avoir pratiqué l'agriculture. En fait, ces différences entre les femmes issues des régions rurales mossi et celles issues des autres régions rurales pourraient être plus apparentes que réelles, et dépendre davantage de la façon dont les femmes s'identifient. Car, dans les sociétés burkinabè, les femmes s'occupent à la fois des tâches domestiques et de certaines tâches agricoles (voir Creevey, 1986). Ainsi, il est probable que la plupart des femmes burkinabè qui migrent combinent dans les faits ces deux activités.

Globalement, la comparaison de la période de 1932 à 1946 avec les données des trois décennies précédentes suggère que les femmes du Burkina contribuent à l'économie domestique et à l'économie marchande coloniale naissante de manière plus diversifiée que ce qu'on avait généralement cru. Néanmoins, les migrantes continuent d'être employées principalement comme travailleuses familiales non rémunérées associées à la migration agricole (voir Quesnel et Vaugelade, 1975 ; M.-M. Ouédraogo, 1992). La diversification des

activités économiques est particulièrement caractéristique des migrantes issues de régions rurales autres que la région mossi. Comme dans le cas des hommes, le changement est moins apparent chez les Mossi.

Au cours des deux périodes plus récentes, soit 1947-1959 et 1960-1973, les femmes qui migrent à l'intérieur du Burkina continuent de diversifier leurs activités économiques, et cela est notamment le cas des femmes qui se rendent dans un centre urbain (tableaux 6.6B et 6.6C). Quatre éléments dignes de mention caractérisent l'époque de l'indépendance. Premièrement, le travail salarié émerge en tant que catégorie prédominante chez les migrantes qui se rendent à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et, dans une moindre mesure, dans les centres d'importance secondaire. Plusieurs de ces femmes acceptent probablement un travail dans le secteur informel de l'économie urbaine comme vendeuse ou domestique (Findley, 1989, p. 62-63 ; Findley et Williams, 1991, p. 65 ; Assogba, 1992, p. 57). Deuxièmement, les femmes qui se rendent dans une région urbaine à partir d'une région rurale mossi continuent de travailler presque exclusivement comme travailleuses familiales non rémunérées (94 %). Toutefois, près de 40 % des femmes issues des autres régions rurales déclarent avoir travaillé pour un salaire, soit deux fois plus qu'à la période précédente. Troisièmement, mis à part les flux migratoires entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, entre 14 % et 34 % des migrantes qui se rendent dans un centre urbain travaillent à leur propre compte, ce qui indiquerait une augmentation d'une certaine autonomie financière. Enfin, les données sur les occupations suggèrent qu'une proportion croissante de femmes – entre 10 % et 20 % – se déplace pour fréquenter l'école, une hausse marquée par rapport aux périodes antérieures.

Les données sur le statut dans l'emploi et sur les occupations confirment celles sur les motifs présentés plus haut. La plupart des femmes migrent pour des raisons liées à leur famille et travaillent, à destination, surtout comme travailleuses familiales non rémunérées et comme agricultrices. Cependant, un petit nombre d'entre elles se déplacent pour d'autres raisons : leur statut occupationnel et leurs emplois sont alors davantage reliés à l'administration coloniale naissante et à l'économie capitaliste urbaine. Bien que ces possibilités d'emploi sont moins nombreuses pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes dans des centres urbains comme Ouagadougou, le nombre de femmes qui en bénéficie augmente lentement au fil du temps (Skinner, 1974, p. 80).

— Les caractéristiques sociodémographiques

L'âge au moment de la migration

Peu importe la période, l'origine ou la destination à l'intérieur du Burkina, les femmes burkinabè migrent à un âge relativement jeune (tableaux 6.7A, 6.7B et 6.7C). Durant la période de 1900 à 1931, par exemple, la presque totalité des femmes qui migrent entre deux zones rurales ont entre 15 et 19 ans (96 %). Il en est de même chez celles qui migrent d'une région rurale à une région

urbaine (98 %). Les données pour les périodes subséquentes fournissent des résultats semblables. Ces données ne sont pas étonnantes puisqu'une grande partie de la mobilité féminine est reliée au mariage et que les femmes se marient jeunes dans la plupart des sociétés burkinabè. En général, l'âge des femmes qui migrent est inférieur à celui des hommes, et il coïncide très souvent à leur âge au moment du mariage (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 122).

TABLEAU 6.7A

Âge à la migration, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	TOTAL	
				%	(N)
1900-1931					
Rural > Rural	96,4	2,4	1,2	100	(103)
Rural > Urbain	98,0	2,0	0,0	100	(59)
1932-1946					
Rural mossi > Urbain	96,5	2,7	0,8	100	(108)
Rural mossi > Rural mossi	88,4	11,6	0,0	100	(110)
Autre rural > Urbain	91,0	8,0	1,0	100	(73)
Autre rural > Autre rural	94,7	5,1	0,2	100	(89)
Rural > International	71,2	28,6	0,2	100	(85)
International > Urbain ou rural	73,8	25,7	0,5	100	(108)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.7B

Âge à la migration, migrations féminines, 1947-1959

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	TOTAL	
				%	(N)
Urbain > Urbain	80,3	17,3	2,4	100	(265)
Urbain > Rural	84,6	14,9	0,5	100	(143)
Urbain > International	73,8	23,2	3,0	100	(90)
Rural mossi > Urbain	89,2	8,7	2,1	100	(273)
Rural mossi > Rural mossi	93,0	6,2	0,8	100	(159)
Autre rural > Urbain	85,4	11,5	3,1	100	(252)
Autre rural > Autre rural	85,5	10,7	3,8	100	(187)
Rural > International	84,6	10,6	4,8	100	(166)
International > Urbain	69,2	25,4	5,4	100	(210)
International > Rural	72,2	15,5	12,3	100	(116)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.7C

Âge à la migration, migrations féminines, 1960-1973

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Urbain > Rural	72,8	21,2	6,0	100	(367)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	84,3	11,5	4,2	100	(205)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	71,6	23,4	5,0	100	(403)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	85,6	11,8	2,6	100	(331)
Villes secondaires > Villes secondaires	67,3	24,3	8,4	100	(152)
Urbain > International	80,3	15,3	4,4	100	(222)
Rural mossi > Urbain	82,0	10,7	7,3	100	(1 014)
Rural mossi > Rural mossi	87,4	7,2	5,4	100	(297)
Rural mossi > Autre rural	71,2	22,3	6,5	100	(273)
Autre rural > Urbain	78,8	14,4	6,8	100	(837)
Autre rural > Autre rural	69,1	22,0	8,9	100	(414)
Rural > International	92,3	7,1	0,6	100	(420)
Côte d'Ivoire > Urbain	70,7	24,2	5,1	100	(238)
Côte d'Ivoire > Rural	86,8	11,0	2,2	100	(215)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	78,5	14,2	7,3	100	(227)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Cela dit, de légers changements sont détectables. Premièrement, les femmes sont de plus en plus âgées lors de leurs déplacements entre les régions rurales et les villes du Burkina, et ce, au cours des quatre périodes couvertes par l'enquête de 1974-1975. Plutôt que d'être le reflet d'une augmentation constante de l'âge au moment de la migration, ce changement indique probablement que, avec le temps, de plus en plus de femmes d'âge adulte migrent dans un centre urbain. Deuxièmement, les femmes issues des régions rurales mossi migrent un peu plus jeunes que celles des autres régions, au cours de toutes les périodes – un reflet du mariage plus précoce chez les femmes mossi. Cette observation est confirmée par l'enquête ORSTOM de 1973 qui révèle que 86 % des femmes burkinabè se marient entre 14 et 19 ans ; l'âge moyen au mariage chez les femmes mossi étant de 17 ans (Quesnel et Vaugelade, 1975, p. 122). En outre, au cours de la période de 1960 à 1973, les femmes d'origine mossi qui migrent à l'intérieur de la région sont plus jeunes que celles qui se rendent dans une autre destination rurale (87 % des premières se

retrouvent dans le groupe des 15 à 29 ans, contre 71 % chez les secondes, voir le tableau 6.7C). Enfin, les femmes qui migrent d'une ville secondaire à une autre sont plus âgées que celles qui migrent à l'intérieur des autres régions urbaines. Cette différence pourrait être attribuable à des niveaux plus élevés de migration adulte individuelle. Peut-être reflète-t-elle également le fait que lorsque les migrantes adultes se rendent dans un centre urbain, elles ont tendance à confier leurs enfants à des parents, alors que lorsqu'elles se rendent dans une autre région rurale, elles les emmènent avec elles.

Les femmes migrantes restent à destination

Règle générale, les profils migratoires des femmes burkinabè issues de régions rurales sont certainement moins circulaires que ceux des hommes. Entre 1900 et 1931, par exemple, 98 % de celles qui se rendent dans une région rurale et 96 % de celles qui se rendent dans un centre urbain s'y installent pendant 10 ans ou plus (tableau 6.8A). Ces chiffres soulignent le lien entre la migration et le mariage pour la plupart des femmes au cours de cette période. Elles partent pour se marier et s'installent ensuite jusqu'à ce que leur statut matrimonial change.

TABLEAU 6.8A

Durée de séjour à destination, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
1900-1931							
Rural > Rural	0,0	0,0	1,2	0,8	98,0	100	(103)
Rural > Urbain	1,8	1,9	0,0	0,6	95,7	100	(59)
1932-1946							
Rural mossi > Urbain	14,1	14,8	2,5	7,0	61,6	100	(110)
Rural mossi > Rural mossi	1,1	0,1	1,4	1,7	95,7	100	(110)
Autre rural > Urbain	5,5	51,3	2,2	8,3	32,7	100	(73)
Autre rural > Autre rural	4,9	2,5	2,4	3,9	86,3	100	(89)
Rural > International	3,7	30,0	6,3	18,2	41,8	100	(86)
International > Urbain ou rural	9,9	5,1	3,1	2,0	79,9	100	(109)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.8B**Durée de séjour à destination, migrations féminines, 1947-1959**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
Urbain > Urbain	4,4	15,3	15,9	9,0	55,4	100	(265)
Urbain > Rural	1,2	10,6	7,8	10,4	70,0	100	(143)
Urbain > International	14,4	26,5	22,9	19,4	16,8	100	(90)
Rural mossi > Urbain	2,9	14,5	5,7	3,9	73,0	100	(273)
Rural mossi > Rural mossi	0,8	4,6	0,9	3,6	90,1	100	(159)
Autre rural > Urbain	4,2	20,4	10,8	9,4	55,2	100	(252)
Autre rural > Autre rural	0,3	2,5	4,6	6,5	86,1	100	(187)
Rural > International	5,1	26,3	14,1	26,9	27,6	100	(166)
International > Urbain	1,7	6,5	14,1	2,3	75,4	100	(210)
International > Rural	4,1	3,7	1,6	3,8	86,8	100	(116)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.8C**Durée de séjour à destination, migrations féminines, 1960-1973**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Total	
						%	(N)
Urbain > Rural	8,1	23,3	18,3	32,6	17,7	100	(367)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	9,4	26,8	21,7	27,4	14,7	100	(205)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	9,6	24,8	25,1	29,5	11,0	100	(403)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	5,1	25,5	16,4	32,8	20,2	100	(331)

Villes secondaires > Villes secondaires	8,1	41,0	24,6	14,4	11,9	100	(152)
Urbain > International	20,5	36,6	16,0	26,1	0,8	100	(222)
Rural mossi > Urbain	6,3	21,5	20,0	25,3	26,9	100	(1 014)
Rural mossi > Rural mossi	4,0	12,6	14,8	39,2	29,4	100	(297)
Rural mossi > Autre rural	0,5	26,0	24,2	30,9	18,4	100	(273)
Autre rural > Urbain	5,4	30,9	20,6	23,6	19,5	100	(836)
Autre rural > Autre rural	2,8	19,2	20,6	33,0	24,4	100	(414)
Rural > International	8,4	43,4	24,3	21,7	2,2	100	(420)
Côte d'Ivoire > Urbain	6,7	24,2	17,0	29,1	23,0	100	(238)
Côte d'Ivoire > Rural	2,8	22,8	29,6	29,9	14,9	100	(215)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	7,5	26,7	15,4	27,9	22,5	100	(227)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Durant les années 1932 à 1946, les femmes qui migrent vers une destination rurale ont tendance à s'installer pour une plus longue période que celles qui se rendent dans un centre urbain (tableau 6.8A). Parmi celles qui se déplacent à l'intérieur de la région rurale mossi, 96 % s'installent pendant 10 ans ou plus. En fait, le séjour moyen en territoire rural mossi au cours de cette période est de 33 ans. Parmi les femmes qui migrent à l'intérieur des autres régions rurales, 86 % séjournent à destination une dizaine d'années ou davantage, la durée de séjour moyenne étant de 30 ans.

Les femmes burkinabè qui partent pour un centre urbain situé à l'intérieur de la colonie entre 1932 et 1946 ont tendance à y séjourner pour de plus courtes périodes. Contrairement à la migration en région rurale, étroitement liée au mariage, ce type de mobilité est vraisemblablement associé aux débuts de l'urbanisation. Certaines de ces femmes ne partent probablement pas pour se marier, mais sont déjà mariées depuis un moment et ne font que suivre leur mari en ville.

La durée de séjour des femmes en région urbaine varie considérablement, selon qu'elles migrent à partir d'une région mossi ou d'une autre région. Alors que les femmes des régions mossi qui s'installent dans une ville y restent en moyenne durant 21 ans, les femmes issues des autres zones rurales n'y séjournent en moyenne que douze ans. Cela pourrait bien être dû au fait que les femmes mossi sont portées à migrer en très grand nombre à Ouagadougou, une ville peuplée majoritairement de Mossi. D'autre part, Ouagadougou étant un centre urbain plus ancien, les femmes mossi ont plus de temps pour s'y rendre et y vivre. Les femmes issues des autres zones rurales ont tendance à migrer dans des centres urbains plus récents. Les comparaisons sont frappantes. Au cours de la période 1932-1946, les femmes mossi issues de zones rurales sont

deux fois plus nombreuses à vivre dans une ville durant 10 ans ou plus (62 % contre 33 %), alors que plus de la moitié des femmes issues des autres régions rurales séjournent en ville de 1 à 5 ans (51 % contre 15 % pour les femmes mossi). Simultanément, les femmes issues de régions rurales mossi qui vivent dans une région urbaine entre 1932 et 1946 sont trois fois plus nombreuses à y séjourner durant moins d'un an, comparativement à leur contrepartie issue des autres régions rurales. Ainsi, il semblerait que les femmes mossi issues de régions rurales qui habitent dans une ville y vivent non seulement plus longtemps, mais elles continueraient d'y arriver de façon de plus en plus intense.

Les données pour les années 1947-1959 et 1960-1973 (tableaux 6.8B et 6.8C) font état de profils semblables : les femmes qui migrent d'une région rurale à une autre séjournent plus longtemps à destination que les femmes qui quittent une région rurale pour un centre urbain. Toutefois, malgré cette continuité, certaines différences surgissent concernant les deux principaux flux en provenance des régions rurales mossi entre 1960 et 1973. Les femmes qui quittent le territoire mossi pour se rendre dans une autre partie du Burkina ne séjournent pas aussi longtemps à destination que celles qui se limitent aux régions mossi. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les déplacements vers d'autres régions rurales sont parfois associés à l'exploitation de nouvelles terres situées en dehors de la région mossi, une conclusion qui concorde avec les données sur la migration masculine.

Les femmes qui migrent à l'intérieur du Burkina au cours des trois premiers quarts du siècle séjournent plus longtemps à destination que celles qui se rendent à l'étranger. Et partout, elles séjournent plus longtemps que les hommes. Ces caractéristiques soulignent la nature particulière de la migration burkinabè féminine. Les femmes ne migrent qu'une fois pour se marier et ont tendance à ne plus se déplacer par la suite. Quant à la plus courte durée des séjours dans les villes, elle serait un reflet des taux de migration temporaire plus élevés entre régions rurales et urbaines, ou des débuts plus récents de l'urbanisation.

Ces conclusions sur la migration des femmes burkinabè sont confirmées par la littérature sur la mobilité féminine en Afrique qui parle rarement de mobilité temporaire. La mobilité temporaire fait référence aux femmes migrant une fois pour une durée limitée et retournant ensuite chez elles. Comme on le verra dans le prochain chapitre, quelques études plus récentes soulignent l'émergence de ce modèle de comportement, notant au passage que, dans certaines circonstances, les jeunes femmes quittent leur village pour la ville dans l'espoir de se trouver un travail domestique salarié. Après avoir amassé suffisamment d'argent, elles retournent dans leur village pour se marier (Hamer, 1981 ; Diop, 1989 ; Findley, 1989, p. 56 ; Assogba, 1992, p. 57 ; M.-M. Ouédraogo, 1992, p. 63). Cependant, ce type de migration semble être nouveau et c'est pourquoi l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 ne l'aurait pas saisi. Au-delà de la migration temporaire,

il existe peu d'évidence de la participation des femmes aux cycles réguliers de la migration circulaire ; ainsi, les conclusions générales fondées sur les données de l'enquête restent probablement valides (Findley et Williams, 1991, p. 72).

La migration et le mariage

Plusieurs femmes burkinabè migrent en tant que célibataires ; au cours de la période de 1900 à 1931, environ 80 % de celles qui migrent d'une région rurale à une autre rapportent ne pas être mariées au moment de leur départ (tableau 6.9A). À première vue, un tel chiffre semble contredire la croyance populaire voulant que la migration féminine soit liée au mariage. Cependant, les femmes de la plupart des sociétés burkinabè migrent effectivement pour aller vivre avec leur mari. Cette apparente contradiction exigerait de nouvelles recherches, mais on pourrait avancer l'hypothèse que, en dépit d'ententes pré-conjugales, la plupart des femmes ne se considéraient pas comme mariées avant d'être entrées dans la maison de leur mari (pour un exemple sur les Mossi, voir Mangin, 1921, p. 29, 30-32). Par ailleurs, durant la même période, près du tiers des femmes qui migrent dans un centre urbain sont mariées. L'explication de cette proportion plus élevée a probablement quelque chose à voir avec les débuts de l'urbanisation coloniale. Puisque plusieurs villes coloniales sont fondées durant cette période, certains migrants masculins seraient déjà plus âgés et mariés lorsque l'occasion de migrer se présente à eux. Rappelons qu'environ 8 % de toutes les migrations masculines effectuées au cours de cette période se font entre le Burkina rural et Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ou encore un centre secondaire. Près de 22 % de ces hommes sont mariés, et certains rapportent être accompagnés par une ou des femmes lors de leur migration.

TABLEAU 6.9A**Statut matrimonial, migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Mariée	Célibataire	Veuve, séparée, divorcée	Total	
				%	(N)
1900-1931					
Rural > Rural	17,3	80,8	1,9	100	(103)
Rural > Urbain	36,2	63,8	0,0	100	(59)
1932-1946					
Rural mossi > Urbain	55,7	42,0	2,3	100	(110)
Rural mossi > Rural mossi	20,0	71,5	8,5	100	(109)
Autre rural > Urbain	85,7	11,8	2,5	100	(73)
Autre rural > Autre rural	40,7	49,6	9,7	100	(89)
Rural > International	86,5	11,6	1,9	100	(86)
International > Urbain ou rural	79,6	14,5	5,9	100	(108)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.9B**Statut matrimonial, migrations féminines, 1947-1959**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Mariée	Célibataire	Veuve, séparée, divorcée	Total	
				%	(N)
Urbain > Urbain	84,4	12,0	3,6	100	(262)
Urbain > Rural	70,9	24,2	4,9	100	(142)
Urbain > International	86,9	8,8	4,3	100	(90)
Rural mossi > Urbain	58,2	37,2	4,6	100	(272)
Rural mossi > Rural mossi	21,1	74,3	4,6	100	(159)
Autre rural > Urbain	80,3	15,0	4,7	100	(250)
Autre rural > Autre rural	44,4	47,4	8,2	100	(186)
Rural > International	87,8	12,1	0,1	100	(166)
International > Urbain	87,5	8,4	4,1	100	(209)
International > Rural	72,5	23,8	3,7	100	(115)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.9C

Statut matrimonial, migrations féminines, 1960-1973

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Mariée	Célibataire	Veuve, séparée, divorcée	Total	
				%	(N)
Urbain > Rural	67,3	27,7	5,0	100	(365)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	70,4	22,8	6,8	100	(204)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	70,2	22,4	7,4	100	(398)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	66,6	30,4	3,0	100	(330)
Villes secondaires > Villes secondaires	69,0	25,8	5,2	100	(151)
Urbain > International	77,1	21,1	1,8	100	(222)
Rural mossi > Urbain	57,0	33,4	9,6	100	(1008)
Rural mossi > Rural mossi	27,3	61,6	11,1	100	(294)
Rural mossi > Autre rural	74,0	22,2	3,8	100	(269)
Autre rural > Urbain	75,0	18,5	6,5	100	(828)
Autre rural > Autre rural	53,8	28,6	17,6	100	(413)
Rural > International	89,4	9,7	0,9	100	(419)
Côte d'Ivoire > Urbain	81,4	13,2	5,4	100	(236)
Côte d'Ivoire > Rural	88,6	7,3	4,1	100	(209)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	81,3	14,2	4,5	100	(226)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les données plus détaillées pour les années 1932-1946 permettent d'éclairer les flux «rural-rural» et «rural-urbain» (tableaux 6.9A, 6.9B et 6.9C). Il apparaît clairement que le statut matrimonial des femmes au moment de la migration varie de façon significative d'un groupe à un autre. Par exemple, près des trois quarts des femmes mossi de régions rurales qui se rendent dans une autre destination rurale mossi sont célibataires au moment de leur migration, un niveau qui descend à 50 % pour les femmes issues des autres zones rurales qui se rendent dans une destination rurale. Les femmes mossi et non mossi issues de zones rurales qui se rendent dans une région urbaine affichent les mêmes différences de statut matrimonial. Les femmes mossi de régions rurales qui se rendent dans une ville sont plus souvent célibataires (42 %) que les femmes non mossi (12 %).

Le lieu d'origine et l'identité ethnique semblent jouer un rôle moins important dans la migration chez les veuves et les femmes séparées ou divorcées. Parmi les femmes mossi qui se déplacent d'une région rurale mossi vers une autre, environ 9 % se retrouvent dans cette catégorie ; parmi les femmes qui se déplacent entre des régions rurales situées en dehors de la région mossi, le chiffre correspondant est de 10 %. Ces pourcentages diminuent sensiblement, mais de façon similaire, chez les Mossi et chez les autres femmes qui se rendent dans une zone urbaine (2 % à 3 %).

Fondamentalement, les deux périodes les plus récentes démontrent le même rapport entre mariage et mobilité, bien que certaines nuances s'imposent (tableaux 6.9B et 6.9C). Premièrement, les flux mossi issus des régions rurales continuent de comporter un plus grand nombre de femmes célibataires que les flux émanant d'autres zones rurales. Deuxièmement, la proportion de veuves et de femmes séparées et divorcées chez les migrantes se maintient au même niveau qu'antérieurement pour les femmes migrant au sein des régions rurales mossi, soit 10 %, mais elle grimpe sensiblement, soit à 18 %, chez les femmes qui se déplacent à l'intérieur des autres régions rurales. Troisièmement, la proportion de femmes mariées reste élevée chez les migrantes qui se rendent dans une région urbaine. Enfin, de façon plus générale, durant toute la période couverte par l'enquête de 1974-1975, la proportion de migrantes mariées connaît, au fil du temps, une hausse. Cette transformation pourrait indiquer un changement majeur quant au moment et à l'endroit choisi pour le mariage au cours du ^{xx}e siècle, particulièrement chez les Mossi. Elle pourrait aussi expliquer pourquoi la plupart des écrits de l'époque sur la migration féminine associent cette dernière aux femmes mariées (voir Findley, 1989, p. 61). Le contexte social entourant la migration jette un nouvel éclairage sur ces questions, comme nous le verrons dans les deux prochaines sections.

Les femmes migrent rarement seules

Les données pour les années 1900 à 1931 indiquent que le contexte social entourant la migration diffère de façon significative, selon que les femmes se rendent d'une région rurale à une autre ou encore à la ville (tableau 6.10A). Environ le cinquième des femmes qui partent vers une région rurale le font seules, et un autre cinquième, avec leur mari ; les autres migrent accompagnées de parents. Cela n'est pas étonnant. S'il est vrai que la plupart des femmes sont célibataires au moment de leur migration et que la migration est reliée au mariage, il se pourrait que plusieurs femmes parmi celles qui partent pour se marier soient accompagnées par des parents. En fait, Mangin rapporte de telles traditions chez les Mossi dans son ouvrage ethnographique couvrant cette période (Mangin, 1921, p. 29, 30-32). Par contraste, la plupart des femmes (57 %) qui se déplacent d'une région rurale vers un centre urbain s'y rendent avec leur mari, probablement pour les raisons mentionnées précédemment.

TABLEAU 6.10A**Accompagnement (avec qui), migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seule	Époux	Parenté	Amis et autres	Total	
					%	(N)
1900-1931						
Rural > Rural	19,5	20,3	59,0	1,2	100	(103)
Rural > Urbain	6,5	57,4	32,1	4,0	100	(59)
1932-1946						
Rural mossi > Urbain	17,5	56,3	25,4	0,8	100	(109)
Rural mossi > Rural mossi	17,9	16,2	64,6	1,3	100	(109)
Autre rural > Urbain	16,0	74,3	9,2	0,0	100	(73)
Autre rural > Autre rural	53,3	35,8	9,7	1,2	100	(89)
Rural > International	9,9	78,3	9,3	2,5	100	(85)
International > Urbain ou rural	16,8	76,3	2,4	4,5	100	(108)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.10B**Accompagnement (avec qui), migrations féminines, 1947-1959**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seule	Époux	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	12,0	80,0	6,9	1,1	100	(261)
Urbain > Rural	22,0	57,7	17,6	2,7	100	(142)
Urbain > International	18,3	72,7	7,5	1,5	100	(90)
Rural mossi > Urbain	21,4	55,5	23,1	0,0	100	(269)
Rural mossi > Rural mossi	22,1	16,7	60,4	0,8	100	(158)
Autre rural > Urbain	13,1	75,6	11,3	0,0	100	(250)
Autre rural > Autre rural	47,7	43,3	7,5	1,5	100	(187)
Rural > International	5,5	85,9	8,4	0,2	100	(166)
International > Urbain	18,7	72,0	9,3	0,0	100	(209)
International > Rural	14,6	73,3	11,6	0,5	100	(116)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.10C**Accompagnement (avec qui), migrations féminines, 1960-1973**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seule	Époux	Parenté	Amis et autres	Total	
					%	(N)
Urbain > Rural	30,7	49,5	19,7	0,1	100	(364)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	24,1	63,5	8,8	3,6	100	(203)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	27,6	58,8	12,6	1,0	100	(398)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	26,9	58,6	14,0	0,5	100	(330)
Villes secondaires > Villes secondaires	13,0	60,1	26,9	0,0	100	(152)
Urbain > International	23,1	60,6	15,2	1,1	100	(222)
Rural mossi > Urbain	22,9	52,3	23,3	1,5	100	(1 007)
Rural mossi > Rural mossi	21,2	19,8	57,4	1,6	100	(291)
Rural mossi > Autre rural	10,7	69,6	19,7	0,0	100	(269)
Autre rural > Urbain	21,7	65,0	12,7	0,6	100	(830)
Autre rural > Autre rural	38,5	52,4	8,8	0,3	100	(414)
Rural > International	11,3	80,0	7,3	1,4	100	(419)
Côte d'Ivoire > Urbain	19,7	69,1	11,2	0,0	100	(234)
Côte d'Ivoire > Rural	20,3	71,8	7,4	0,5	100	(209)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	24,4	62,6	10,5	2,5	100	(223)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les données plus fines pour la période de 1932-1946 démontrent des différences marquantes dans la façon dont les femmes mossi et non mossi vivant en régions rurales organisent leur migration. Chaque groupe affiche deux comportements, selon la destination. Parmi les femmes mossi des zones rurales qui se rendent dans une autre destination rurale mossi, environ 65 % voyagent avec des parents, 18 % par elles-mêmes et 16 % avec un conjoint – des pourcentages relativement semblables à ceux pour le flux rural-rural enregistrés pour les années 1900-1931. Comme dans la période antérieure, ces femmes mossi sont la plupart du temps célibataires, mais elles voyagent souvent avec des parents, probablement pour se marier une fois arrivées à destination, ou encore pour se joindre à leur famille dans le cadre d'une migration agricole. Un comportement

différent caractérise la migration des femmes mossi quittant la campagne pour la ville entre 1932 et 1946. Ce flux constitue une réplique presque identique des déplacements « rural-urbain » effectués durant la période précédente : environ 25 % des femmes mossi sont accompagnées de parents, 18 % partent seules et 56 % migrent avec un conjoint.

Les femmes issues des autres zones rurales migrent aussi de manière différente selon qu'elles se dirigent vers des régions rurales ou urbaines. Plus de la moitié de celles qui se rendent en région rurale voyagent seules (53 %), soit une proportion trois fois plus élevée que chez les femmes mossi des régions rurales. Seulement 10 % voyagent avec des parents et 36 % avec leur mari. Parmi les femmes qui migrent vers une région urbaine, 75 % partent avec leur mari, soit une proportion deux fois plus élevée que chez les Mossi. Seulement 9 % partent pour une ville avec des parents, un niveau de beaucoup inférieur à celui enregistré chez les Mossi. Et 16 % partent seules, un chiffre plus ou moins équivalent à celui enregistré chez les Mossi. Le degré de signification de ces différences n'est pas clair, mais elles pourraient indiquer une plus grande autonomie chez les ménages appartenant à des sociétés moins centralisées et hiérarchisées situées en dehors du territoire mossi, ainsi qu'une participation moins grande à l'exploitation de nouvelles terres.

Les données pour les périodes 1947-1959 et 1960-1973 montrent peu de changements dans l'organisation de la migration féminine (tableaux 6.10B et 6.10C). En général, lorsque les femmes migrent à l'intérieur du Burkina, elles continuent de le faire principalement accompagnées d'un conjoint ou de parents. Seulement le quart d'entre elles partent seules. Toutefois, certains changements sont apparents, particulièrement entre les deux zones rurales. Par exemple, les femmes migrant à l'intérieur du territoire mossi sont accompagnées de parents (57 % entre 1960 et 1973), alors que celles qui se rendent dans une autre zone rurale sont plus souvent accompagnées de leur mari (70 %). De plus, le flux rural-rural en région non mossi affiche le plus fort pourcentage de femmes migrant seules (38 %), une caractéristique possiblement reliée aux pratiques entourant le mariage. Le seul changement digne de mention durant ces deux périodes est une diminution de la proportion de femmes qui se déplacent seules d'une région rurale à une autre et une baisse des femmes mossi qui migrent seules vers un centre urbain.

Globalement, les données d'enquête sur le statut matrimonial des femmes au moment de la migration, ainsi que les divers contextes sociaux entourant leurs déplacements, révèlent un tableau plus complexe que celui habituellement dépeint de la migration interne féminine. Certes, les femmes migrent davantage que les hommes à l'intérieur du cadre domestique et familial. Cependant, il existe au moins trois types de déplacements : la migration de femmes célibataires accompagnées par des parents, la migration de femmes mariées avec leur mari et la migration de femmes célibataires voyageant seules.

Le premier type de migration est prédominant dans la zone rurale mossi et est sans doute lié au mariage. La femme quitte son village accompagnée de parents pour se rendre au village de son futur conjoint. Le second type est aussi important et est probablement associé à l'exploitation de nouvelles terres. La quasi-totalité des déplacements effectués par des femmes mossi vers d'autres régions rurales et environ la moitié des flux émanant de ces autres régions rurales se retrouvent dans cette catégorie. Ce type devient plus répandu après 1960, ce qui coïncide avec l'installation organisée et spontanée sur de nouvelles terres dont nous avons traité dans le chapitre précédent. L'enquête ORSTOM de 1973 note aussi une hausse de la migration chez les femmes accompagnant leur mari (Kohler, 1972, p. 18). Ce deuxième type est aussi associé à la migration de femmes accompagnant leur mari vers la ville.

Le troisième type, soit la migration de femmes non mariées migrant de façon autonome, est plus fréquent entre les régions rurales non mossi vers les villes burkinabè. Ce type de mobilité remonte aux années 1932-1946 et représente de 10 % à 15 % de la migration rurale-urbaine chez les femmes. Généralement, ce type de migration est associé au travail salarié et à l'éducation. Les raisons pouvant expliquer la migration de femmes célibataires se déplaçant seules entre des régions rurales situées en dehors de la zone mossi sont moins évidentes. Dans l'ensemble, les comportements résidentiels à destination (prochaine section) appuient la validité de cette typologie de la migration féminine.

Les femmes migrantes s'installent avec des parents ou un conjoint

On l'a vu, la plupart des migrations féminines burkinabè effectuées au cours des trois premiers quarts du siècle sont liées à la famille. Il n'est donc pas étonnant que les femmes aient tendance à résider avec leur mari ou encore chez des parents, une fois arrivées à destination. Entre 1900 et 1931, les femmes des régions rurales s'installent avec leur mari – dans 73 % des destinations rurales et dans 86 % des destinations urbaines (tableau 6.11A). Les autres résident avec des parents. En gros, durant la période de 1932 à 1946, ce profil demeure le même, mais une analyse plus fine montre certaines différences. Alors que 91 % des femmes qui se déplacent en région rurale non mossi vivent à destination avec leur mari, ce pourcentage chute à environ 70 % pour ce qui est des autres migrantes – soit les femmes non mossi qui partent pour une ville et les femmes mossi qui partent tant vers des destinations rurales mossi que vers des centres urbains.

TABLEAU 6.11A**Logement (chez qui), migrations féminines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Époux	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
1900-1931						
Rural > Rural	1,2	73,2	15,8	9,8	100	(103)
Rural > Urbain	0,0	85,7	8,7	5,6	100	(59)
1932-1946						
Rural mossi > Urbain	0,0	69,4	7,4	23,2	100	(110)
Rural mossi > Rural mossi	0,0	71,5	18,2	10,3	100	(110)
Autre rural > Urbain	0,2	72,8	8,3	18,7	100	(73)
Autre rural > Autre rural	0,0	91,3	3,6	5,1	100	(89)
Rural > International	0,0	51,6	10,8	37,6	100	(86)
International > Urbain ou rural	2,1	86,5	7,9	3,5	100	(108)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.11B**Logement (chez qui), migrations féminines, 1947-1959**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Époux	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Urbain > Urbain	0,5	72,3	11,5	15,7	100	(261)
Urbain > Rural	1,6	76,3	15,9	6,2	100	(142)
Urbain > International	0,0	58,9	24,0	17,1	100	(90)
Rural mossi > Urbain	0,0	73,8	17,6	8,6	100	(273)
Rural mossi > Rural mossi	0,8	72,0	18,6	8,6	100	(158)
Autre rural > Urban	0,4	63,4	14,3	21,9	100	(249)
Autre rural > Autre rural	0,0	86,4	5,7	7,9	100	(187)
Rural > International	0,0	48,4	14,9	36,7	100	(165)
International > Urbain	0,0	73,6	14,6	11,8	100	(208)
International > Rural	5,3	76,0	10,8	7,9	100	(116)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 6.11C

Logement (chez qui), migrations féminines, 1960-1973

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Époux	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Urbain > Rural	2,1	63,0	23,9	11,0	100	(363)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	0,6	56,7	22,0	20,7	100	(204)
Ouagadougou + Bobo-Dioulasso > Villes secondaires	0,2	53,3	23,0	23,5	100	(397)
Villes secondaires > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	0,8	63,4	21,3	14,5	100	(330)
Villes secondaires > Villes secondaires	0,0	43,1	28,4	28,5	100	(152)
Urbain > International	0,0	49,0	28,3	22,7	100	(222)
Rural mossi > Urbain	1,3	67,7	19,5	11,5	100	(1008)
Rural mossi > Rural mossi	0,0	64,5	20,9	14,6	100	(294)
Rural mossi > Autre rural	0,9	79,6	8,7	10,8	100	(268)
Autre rural > Urbain	0,3	67,5	16,5	15,7	100	(832)
Autre rural > Autre rural	0,0	85,2	8,2	6,6	100	(413)
Rural > International	0,0	48,4	10,1	41,5	100	(420)
Côte d'Ivoire > Urbain	0,9	64,7	24,7	9,7	100	(236)
Côte d'Ivoire > Rural	5,6	62,3	30,1	2,0	100	(209)
Autre international > Ouagadougou + Bobo-Dioulasso	0,0	71,5	10,8	17,7	100	(226)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les femmes qui ne résident pas avec leur mari vivent avec des parents ou encore louent un logis ; elles n'ont pas tendance à posséder leur propre maison. Le choix entre ces deux arrangements dépend grandement de la destination. Les migrantes partant pour une ville ne s'installent que rarement avec des parents (7 % dans les cas des femmes mossi, 8 % dans les autres cas) et déboursent plus souvent de l'argent pour se loger (23 % chez les Mossi, 19 % chez les autres). Cette distribution n'est pas étonnante puisque les centres urbains de l'époque coloniale n'existent que depuis peu et sont encore de taille réduite. Il est donc peu probable qu'une femme puisse y trouver un membre de sa famille.

La situation contraire a cours en région rurale mossi. La proportion de femmes qui vivent avec des parents est presque deux fois plus élevée que celle des femmes qui louent un logis (18 % contre 10 %). Cela coïncide avec la tendance

des femmes mossi des zones rurales à migrer avec des parents. En comparaison, les femmes qui migrent entre des régions rurales non mossi louent un logis aussi souvent qu'elles restent avec des parents (5 % contre 4 %). On peut supposer encore une fois que les migrantes non mossi sont plus autonomes que leurs consœurs mossi.

Les données pour les périodes 1932-1946 et 1947-1973 affichent peu de changements importants quant aux profils résidentiels (tableaux 6.11B et 6.11C). Ainsi, pour conclure, les données sur le logement confirment les autres résultats présentés jusqu'ici. Les trois types de migration décrits ci-dessus sont probablement associés à des profils résidentiels précis. Premièrement, les pourcentages élevés de femmes qui indiquent vivre avec leur mari à destination sont reliés aux pourcentages élevés de celles qui partent avec des parents. Ainsi, il semble que ces femmes partent effectivement pour se marier et qu'elles s'installent ensuite avec leur mari. Puis, la migration en région rurale associée à la colonisation aboutit généralement chez un mari ou des parents. Troisièmement, la plus grande fréquence de location d'un logis en région urbaine est peut-être liée aux femmes non mariées qui partent pour étudier ou en quête d'un travail. Enfin, l'augmentation des locations de logements dans les destinations rurales, bien que minime, suggère que les relations marchandes commencent à pénétrer l'économie rurale burkinabè. Ce phénomène peut être lié au troisième type de migration féminine, soit celle de femmes célibataires qui se déplacent seules entre les régions rurales du Burkina.

LA MIGRATION INTERNATIONALE

Comme nous l'avons déjà souligné, la migration internationale n'est pas aussi importante chez les femmes que la migration interne. Bien que significatif globalement, le nombre de migrations effectuées entre le Burkina et diverses destinations internationales est trop faible pour permettre une analyse détaillée des flux. Les commentaires qui suivent se fondent donc sur l'examen de deux flux très reliés : les migrations vers diverses destinations internationales à partir du Burkina rural, ainsi que celles effectuées à partir du Burkina urbain. À l'exception de quelques flux relativement mineurs, la catégorie internationale fait référence essentiellement au Ghana et à la Côte d'Ivoire. Enfin, le nombre de migrations effectuées au cours de la première période, soit de 1900 à 1931, est trop faible pour mériter des commentaires.

Les motifs de la migration internationale

Malgré les remarques précédentes, la migration internationale féminine, tout comme la mobilité interne, est largement motivée par des préoccupations domestiques ou familiales (tableaux 6.5A, 6.5B et 6.5C). Toutefois, quelques éléments

distincts méritent d'être mentionnés. Au cours de la période de 1932 à 1946, le travail forcé est responsable de la migration d'environ 5 % de femmes vers une destination internationale. La plupart de ces femmes travaillent probablement comme cuisinières pour les conscrits ou les recrues militaires. Le travail salarié ne semble pas constituer un motif important dans leur décision. Toutefois, bien que le pourcentage de femmes citant leur famille comme raison de migrer à l'étranger grimpe de 80 % à 90 % pour les périodes suivantes, soit 1947-1959 et 1960-1973, une petite proportion déclare partir en quête d'un travail salarié. Comme nous le verrons dans la prochaine section, le statut occupationnel des femmes dans les destinations internationales confirme ce profil.

— Les activités économiques

Au cours des quatre périodes, les femmes burkinabè issues de régions rurales qui vont et viennent entre leur région et une destination internationale se décrivent pour la plupart comme des travailleuses domestiques (tableaux 6.6A, 6.6B et 6.6C). Néanmoins, un faible pourcentage travaille pour salaire en tant qu'employées de bureau, vendeuses et enseignantes. Au fil du temps, ces proportions prennent de l'ampleur, alors que le monde du travail se diversifie avec le développement de l'administration coloniale et postcoloniale, ainsi que l'émergence de l'économie capitaliste. Une telle diversification est particulièrement marquée chez les migrantes des régions rurales situées en dehors de la région mossi. Comme dans le cas des hommes, ce changement est moins apparent chez les Mossi.

— Les caractéristiques sociodémographiques

Tout comme celles qui se déplacent à l'intérieur du Burkina, les femmes burkinabè qui migrent vers une destination internationale sont jeunes. En fait, durant les trois périodes de 1932-1946, 1947-1959 et 1960-1973, les femmes migrent de plus en plus jeunes. La proportion de femmes de zones rurales âgées de 15 à 29 ans qui se rendent à l'étranger grimpe d'environ 70 % entre 1932 et 1946 à 85 % entre 1947 et 1959 et 92 % entre 1960 et 1973 (tableaux 6.7A, 6.7B et 6.7C). Les femmes du Burkina urbain qui partent à l'étranger le font aussi de plus en plus jeunes, bien que ce changement graduel ne soit pas spectaculaire, le pourcentage enregistré pour le groupe des 15 à 29 ans grimpant de 74 % entre 1947 et 1959 à 80 % pour la période la plus récente. Les femmes migrent beaucoup plus jeunes que les hommes, un comportement qui s'accorde avec le fait qu'elles se marient beaucoup plus jeunes que ces derniers.

En ce qui concerne la durée des migrations, les données sur les trois dernières périodes démontrent que les femmes qui partent à l'étranger n'y séjournent pas aussi longtemps que celles qui se déplacent à l'intérieur du Burkina (tableaux 6.8A, 6.8B et 6.8C). Au cours des années 1932 à 1946, plus

de la moitié d'entre elles retournent chez elles après 1 ou 2 ans ; même si un pourcentage beaucoup plus faible de femmes s'installent à l'étranger pour très longtemps, la durée moyenne des séjours est d'environ 10 ans.

Le même profil général a cours entre 1947 et 1959, bien que la durée des séjours soit fonction du point d'origine. La durée moyenne des migrations effectuées entre les régions rurales et les destinations internationales n'est pas très élevée, soit environ 7 ans. Paradoxalement toutefois, plus des deux tiers des migrations résultent en des séjours de plus de 2 ans, et près du tiers d'entre elles durent 10 ans. Étant donné l'important nombre de migrations de courte durée, la durée moyenne sera inférieure à celle de la période précédente. Les déplacements effectués à partir de centres urbains du Burkina vers des destinations internationales ne sont pas d'aussi longue durée : la durée moyenne du séjour est de 5 ans, et 41 % de ces séjours durent 2 ans ou moins.

Les femmes restent plus longtemps que les hommes à destination. Dans le cas des migrations effectuées à partir des régions rurales en particulier, les femmes séjournent en moyenne 5 ans de plus que les hommes. Toutefois, la durée du séjour des femmes dans les destinations internationales semble diminuer au cours des trois périodes pour lesquelles nous possédons des données. Entre 1960 et 1973, la durée moyenne des séjours est d'environ trois ans et demi.

En conclusion, deux faits sur la durée des séjours à l'étranger sont notables. Premièrement, les femmes qui s'y rendent ne séjournent pas aussi longtemps que les femmes qui migrent à l'intérieur du Burkina. Deuxièmement, les femmes restent plus longtemps que les hommes à l'étranger. Deux explications sont possibles pour comprendre cette situation. Il se pourrait que les hommes retournent plus souvent dans leur lieu d'origine pendant que les femmes restent à l'étranger. L'autre hypothèse, plus plausible, serait que ces femmes sont mariées à des hommes qui eux aussi restent longtemps à l'étranger.

La plupart des femmes qui migrent vers une destination internationale sont mariées. Cela est vrai pour tous les lieux d'origine et toutes les périodes (tableaux 6.9A, 6.9B et 6.9C). Chez les femmes qui se déplacent en provenance d'une origine rurale, les pourcentages de femmes mariées sont de 87 % pour les années 1932 à 1946, 88 % pour 1947 à 1959, et 89 % pour 1960 à 1973. Chez les femmes qui se déplacent d'une région urbaine à une destination internationale, la proportion pour les années 1947 à 1959 est plus ou moins la même que celle des femmes partant d'une région rurale (87 %). Cette proportion chute à 77 % au cours de la période qui suit. Alors que les hommes migrants sont majoritairement célibataires, c'est l'inverse chez les femmes. Vu le petit nombre de femmes burkinabè qui se rendent dans une destination internationale, il apparaît clair que ces femmes accompagnent les quelques hommes migrants qui sont mariés. D'ailleurs, au cours des trois dernières périodes couvertes par l'enquête nationale sur la migration

de 1974-1975, la plupart des femmes qui migrent à l'étranger s'y rendent avec leur mari (tableaux 6.10A, 6.10B et 6.10C). La seule exception concerne le flux entre les centres urbains burkinabè et les destinations internationales entre 1960 et 1973 pour lequel 23 % des femmes migrent seules et 15 % avec des parents.

Si l'organisation de la migration et le statut matrimonial des femmes qui partent à l'étranger diffèrent de ceux des hommes, il en va de même pour les comportements résidentiels. Au cours de toutes les périodes, environ la moitié des femmes s'installent avec leur mari à leur arrivée. Quant aux autres, leurs lieux de résidence durant les périodes 1947-1959 et 1960-1973 varient selon qu'elles proviennent d'une région rurale ou d'une région urbaine. Une fois à l'étranger, une plus grande proportion de femmes d'origine rurale résident dans un lieu loué et un plus petit nombre s'installe chez des parents, comparative-ment aux femmes qui partent d'un centre urbain du Burkina. Les causes de ce phénomène sont inconnues. Cependant, la plupart des migrantes étant mariées, il se pourrait qu'elles vivent avec leur mari dans des camps de travail ou d'autres types d'habitations louées.

CONCLUSION : L'IMPORTANCE DE LA MIGRATION FÉMININE

Pour une des premières fois, l'histoire migratoire est conjuguée au féminin. D'une part, elle confirme que la signification des migrations féminines demeure fortement ancrée dans des rapports de genre confinant les femmes à la sphère domestique. En ce sens, la migration féminine à l'intérieur du cadre rural est un reflet des rapports sociaux domestiques. Un grand nombre de femmes indiquent migrer pour se marier ou pour accompagner leur mari. Dans la plupart des cas, elles agissent en tant que travailleuses domestiques non rémunérées. Même parmi les femmes qui partent d'un village pour se rendre en ville, la majorité est accompagnée du mari, alors qu'une petite proportion d'entre elles sont célibataires et voyagent accompagnées de parents, probablement leurs propres parents. Seul un petit nombre de femmes migrent seules et trouvent, comme les hommes, un emploi salarié dans le secteur capitaliste. Les femmes d'origine mossi sont particulièrement impliquées dans ce genre de migrations sous « contrôle » familial en comparaison des femmes appartenant aux autres groupes ethniques.

D'autre part, malgré le portrait conventionnel décrit ci-dessus, il serait trop simpliste de définir la mobilité des femmes burkinabè comme étant tout simplement une migration familiale pour ensuite en ignorer la signification économique et sociale – comme ce fut amplement le cas jusqu'à tout récemment dans les études portant sur la migration de cette période. Dans le cadre de l'organisation sociale domestique en région rurale, le mariage, la reproduction démographique et la production économique font intégralement partie du processus plus vaste

de reproduction sociale (Meillassoux, 1975b ; Gregory et Piché, 1985b). En ce sens, la migration familiale est aussi une migration de type économique. Dans une large mesure, la migration des femmes du Burkina durant l'époque coloniale et dans les débuts de l'indépendance est liée à la division sexuelle du travail qui existe alors. Certes, la migration féminine, surtout dans les régions rurales, est directement associée au mariage, mais elle est aussi liée à la reproduction et à la production de subsistance. Malgré quelques petites différences, cela est aussi vrai dans le cas des femmes qui migrent vers un centre urbain du Burkina ou vers une destination internationale.

Un deuxième type de remarques s'impose en raison de la nature très différente, mais complémentaire, des migrations masculine et féminine. La migration des femmes burkinabè vers des destinations internationales est limitée, car elles sont très peu impliquées dans la migration de travail. Les femmes qui migrent accompagnent les quelques rares hommes qui ont décidé de migrer avec une ou des épouses. Ce sont les hommes qui sont directement engagés dans la migration circulaire. Toutefois, comme système, la migration circulaire suppose une division sexuelle du travail et des comportements de mobilité associés au travail. La migration féminine trouve donc son fondement dans la reproduction : les systèmes circulaires ne peuvent survivre que si les populations et les familles se reproduisent dans leur lieu d'origine. Et la survie est également liée à la production. Les femmes qui restent derrière jouent un rôle majeur dans la production de denrées de subsistance et, peu à peu, elles contribuent au revenu du ménage. La migration circulaire des hommes, pour sa part, les amène dans des destinations où ils peuvent gagner les salaires nécessaires à la survie du ménage. Mais elle leur permet aussi de revenir parmi les leurs pour se trouver, ou recevoir en cadeau, une épouse et obtenir un accès à la terre.

Cela dit, il existe des signes qui suggèrent que le système est en train de changer. L'histoire de la migration des femmes burkinabè à travers les trois premiers quarts du xx^e siècle inspire une série de conclusions nouvelles. D'abord, les femmes ont toujours été impliquées dans les migrations, surtout internes, mais aussi internationales, et ce, dès le début du xx^e siècle. Ensuite, les motifs apparaissent plus variés que ce qu'on pensait. Par exemple, un certain nombre de femmes ont été impliquées dans le travail forcé, allant à l'encontre des allégations voulant que le travail forcé soit légalement réservé aux hommes burkinabè. En outre, on a noté une augmentation de la mobilité féminine, surtout vers l'urbain et l'international, de même qu'une plus grande variété d'activités économiques, signe de la diversification des itinéraires migratoires féminins. Enfin, les motifs économiques augmentent tout au long de la période. Dès les années 1960, le travail salarié émerge en tant que catégorie prédominante chez les migrantes qui se rendent à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et, dans une moindre mesure, dans les centres d'importance secondaire.

L'approche historique permet donc de relativiser le débat sur la nature des migrations féminines, en particulier sur l'opposition entre migrations autonomes et migrations familiales. Ce débat est largement anhistorique, laissant entendre qu'il s'agit d'une question essentiellement récente³. Les analyses présentées ici, couvrant la période historique de 1900 à 1973, montrent que les migrations féminines ne peuvent se réduire à une image indifférenciée et homogène de la femme circulant exclusivement dans la sphère familiale. Les données disponibles pour la période plus récente, soit 1974-2000, analysées dans le prochain chapitre, vont confirmer l'émergence de la migration féminine autonome.

3. Le constat de l'absence de profondeur historique produisant des images dichotomiques et stéréotypées touche également l'ensemble des études sur la famille africaine (voir Cordell et Piché, 1997).



CHAPITRE 7

L'ÉMERGENCE D'UNE MIGRATION FÉMININE AUTONOME, 1974-2000

CONTRAIREMENT AUX AUTRES PÉRIODES, LES CONNAISSANCES sur les migrations féminines se sont considérablement développées, en particulier depuis les années 1980. La revue de la littérature présentée dans le premier chapitre ainsi que dans le chapitre précédent a permis de constater le changement de problématique concernant l'interprétation de la migration des femmes. En Afrique, l'approche « genre » a profondément pénétré la recherche en sciences sociales, particulièrement dans le domaine des études sur le développement et la famille (Locoh, 1991, 2007). C'est en fait une pensée féministe africaine (Sow, 2007) qui s'est développée tout au long de la période qui nous



concerne. En migration, nous sommes passés d'une approche passive (« les femmes suivent les hommes ») à une approche centrée davantage sur la notion de stratégies migratoires évoquant ainsi une certaine autonomisation des migrations féminines. Le chapitre précédent, couvrant la période 1900-1973, a montré que les migrations féminines ne se comprennent qu'en fonction de la division sexuelle du travail et des rapports de genre dans la société. Même si cette période a vu poindre certains éléments indiquant des stratégies migratoires autonomes, c'est véritablement au cours de la période 1974-2000 que ce type de migration va émerger.

Au cours de la période 1974-2000, les femmes burkinabè ont subi les mêmes événements politiques et économiques que les hommes (voir chapitre 5). Comment alors ont-elles réagi ? L'objet du présent chapitre est de répondre à cette question à partir des données de l'enquête nationale de 2000 et en utilisant la même démarche analytique. Comme pour les chapitres précédents, nous analysons séparément les migrations internationales et internes. Les variables utilisées sont les mêmes, quoique les effectifs réduits nous ont amenés à réduire certaines catégories et à considérer un plus petit nombre de flux.

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Les flux migratoires internationaux

Le premier constat lorsqu'on examine l'évolution des flux migratoires internationaux pour les femmes est l'augmentation importante des migrations internationales par rapport aux flux internes. En effet, selon la matrice migratoire de 1995-1999, près de la moitié des migrations féminines sont maintenant internationales (tableau 7.1). Les données comparables pour les autres périodes montrent en fait une augmentation constante de 15 % au début du siècle à 37 % pour la période précédente (1960-1973) et à 47 % pour la dernière période (1974-2000). Cette augmentation de la migration internationale féminine est due aux échanges avec la Côte d'Ivoire et en particulier à un important flux de retour. Quant aux soldes migratoires, on assiste à une véritable rupture avec le passé : les soldes avec la Côte d'Ivoire sont maintenant positifs, étant donné les importants flux de retour.

TABLEAU 7.1**Importance des flux migratoires, sexe féminin, 1969-1973 et 1995-1999**

FLUX	1969-1973	1995-1999
Urbain > Urbain	5	6
Urbain > Rural	5	6
Rural > Urbain	9	10
Rural > Rural	31	25
Internes (sous-total)	50	47
Urbain > International	2	2
Rural > International	34	22
International > Urbain	3	5
International > Rural	11	24
Externes (sous-total)	50	53
TOTAL	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les taux (tableau 7.2) sont particulièrement révélateurs des changements dans la migration internationale féminine. Ainsi, pour la période 1969-1973, le taux d'émigration internationale était de 6 % et le taux d'immigration de 3 %, ce qui donne un taux net de migration internationale négatif. Pour la période plus récente, les taux ont considérablement augmenté : taux d'émigration de 12 % et taux d'immigration de 14 %, donnant ainsi un solde international positif. Même si les taux féminins demeurent très en deçà des taux masculins (les hommes émigrent près de 5 fois plus et immigreront 2 fois plus que les femmes), il est clair que les femmes sont de plus en plus engagées dans les migrations internationales. L'analyse des caractéristiques migratoires féminines révélera la dynamique sous-jacente à cette importante rupture.

TABLEAU 7.2**Taux annuels moyens de migration (‰), sexe féminin, 1969-1973 et 1995-1999**

	IMMIGRATION			ÉMIGRATION			MIGRATION	
	Interne	Externe	Total	Interne	Externe	Total	Nette	Brute
1969-1973								
Zone urbaine	43,5	9,3	52,6	30,1	5,5	35,6	17,0	88,5
Zone rurale	7,6	2,4	10,1	8,5	7,1	15,6	-5,6	25,7
Ensemble	9,9	2,9	12,7	9,9	7,0	16,9	-4,2	29,6

1995-1999								
Zone urbaine	59,5	17,2	76,7	46,5	6,1	52,7	24,0	129,4
Zone rurale	17,8	13,4	31,2	19,8	12,5	32,2	-1,0	63,4
Ensemble	23,3	13,9	37,2	23,3	11,6	34,9	2,3	72,2

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Pour l'analyse des caractéristiques migratoires féminines, étant donné les petits effectifs, nous avons dû considérer un nombre de flux moindre que pour les hommes. Ainsi, nous considérons d'abord quatre grands types de flux, deux concernant l'émigration vers l'international en provenance des zones rurales et urbaines, et deux flux de retour vers les mêmes deux zones. À l'intérieur de ces grands groupes, nous distinguons, d'une part, les zones mossi et non mossi (autre rural), et, d'autre part, nous isolons les flux impliquant les deux grandes villes du Burkina, à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Les motifs de la migration internationale

On observe au tableau 7.3 que l'émigration rurale vers l'étranger s'effectue encore pour des motifs familiaux (près des trois quarts). Par contre, le flux en provenance de la zone rurale mossi est plus souvent motivé par le travail et un peu moins par des raisons familiales. Comme pour tous les flux internationaux considérés ici, la catégorie « autres motifs » est très importante, révélant ainsi une multitude de facteurs induisant la migration internationale féminine. Les variables reliées à l'emploi nous permettront d'approfondir les véritables causes derrière ces motifs « autres ». L'émigration urbaine est également fortement reliée à la famille quoique dans une proportion moindre que pour l'émigration rurale. Ici, la catégorie « autres » est particulièrement déterminante (plus du tiers). De plus, on note l'importance de deux nouveaux motifs : le travail (plus de 10 %), surtout en provenance de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, et les études (près de 10 %). Quant aux migrations de retour, les motifs familiaux dominent largement (près de 80 %), l'urbain se distinguant avec un petit pourcentage de motifs reliés aux études. On constate enfin deux changements significatifs par rapport aux périodes antérieures : premièrement, le motif travail devient plus important, expliquant en partie le recul des motifs familiaux et, deuxièmement, l'augmentation considérable de la catégorie « autres » comme indicateur de la diversification des raisons pour lesquelles les femmes migrent en dehors du Burkina.

TABLEAU 7.3

Motifs, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS					TOTAL
	Travail	Famille	Études	Retour vers la famille	Autre	
Rural > International	8	74	2	1	15	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	11	69	2	2	16	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	3	86	2	0	9	100
International > Rural	1	65	0	20	14	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	0	66	0	12	22	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	1	69	0	21	9	100
Urbain > International	11	57	3	0	29	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > International	13	43	9	0	35	100
International > Urbain	9	57	6	21	7	100
International > Ouagadougou/Bobo-Dioulasso	8	59	7	19	7	100
TOTAL	5	67	1	11	16	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les activités économiques

Même si les femmes invoquent surtout des motifs familiaux pour leurs migrations internationales, cela ne veut pas dire qu'elles n'exercent pas d'activités économiques. En effet, prises globalement, les données sur le statut en emploi pour la période 1974-2000 (tableau 7.4) montrent que seulement 2 % des femmes impliquées dans les migrations internationales sont en chômage et 13 % se déclarent inactives. C'est donc plus de 80 % des femmes qui exercent une activité économique, quoique la situation varie en fonction des flux particuliers. Pour les femmes d'origine rurale, les deux catégories d'aide familiale et d'indépendantes sont fortement majoritaires (plus de 70 %). Les femmes d'origine mossi se distinguent néanmoins en étant plus indépendantes et moins inactives en Côte d'Ivoire. Les migrantes d'origine urbaine montrent un profil plus diversifié si l'on en juge par l'importance de la catégorie « autre » (20 %), au détriment des statuts d'indépendante et d'aide familiale.

Le retour de la Côte d'Ivoire en milieu rural diffère selon les zones : les Mossi se distinguent encore en étant plus indépendantes alors que pour les femmes des autres zones rurales, c'est la catégorie « aide familiale » qui domine.

Par contre, pour le retour en milieu urbain, la catégorie « salariée » devient plus importante alors que celle d'« aide familiale » devient marginale. Les catégories « inactive » et « autre » sont également importantes. Notons que les flux de retour vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso comprennent environ 10 % d'étudiantes (non montré ici). Le plus important changement observé depuis les années 1970 est la quasi-disparition de la catégorie « salariée » pour tous les flux, et cela au profit des indépendantes et des aides familiales. Ce résultat pourrait être un indice des difficultés d'insertion dans le marché du travail rémunéré et de la crise de l'emploi salarié dans le secteur formel. Nous y reviendrons.

Globalement, l'activité des femmes se concentre essentiellement en quatre catégories, regroupant 92 % des occupations (tableau 7.5). Étant donné les petits effectifs, nous avons simplifié la typologie des flux migratoires. Ainsi, en Côte d'Ivoire, 40 % des femmes se déclarent agricultrices, 28 % vendeuses et 21 % inactives. Au retour en milieu rural, elles sont à 74 % agricultrices, quelle que soit la zone. Évidemment, le retour en ville (ici, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) suppose peu d'agricultrices, au profit des vendeuses et artisanes (plus de 50 %), probablement associées au secteur informel.

TABLEAU 7.4

Statut d'emploi, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	STATUT D'EMPLOI					TOTAL
	Salariée	Indépendante	Aide familiale	Autre	Inactive	
Rural > International	8	30	42	3	17	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	8	39	36	5	12	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	8	19	49	0	24	100
International > Rural	0	35	56	1	8	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	0	48	43	1	8	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	0	19	73	1	7	100
Urbain > International	0	37	23	20	20	100
International > Urbain	11	40	7	18	24	100
TOTAL	4	34	46	3	13	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.5**Occupations, migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	DESTINATION				
	Côte d'Ivoire	Retour Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	Retour Rurale mossi	Retour Autre rurale	Total
Agricultrice	40	5	74	74	40
Artisane	3	9	2	1	5
Vendeuse	28	44	10	15	28
Inactive	21	28	11	8	19
Autre	8	14	3	2	8
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les caractéristiques sociodémographiques

L'émigration féminine, qu'elle soit d'origine rurale ou urbaine, demeure très jeune : presque toutes les migrations s'effectuent entre 15-29 ans (tableau 7.6), à un plus jeune âge que pour les hommes. Pour le retour, les migrations se font à des âges un peu plus avancés (un quart à plus de 30 ans). Il n'y a pas de différences entre les zones rurales. Comme pour les hommes, on note une baisse des âges à la migration pour presque tous les flux internationaux. L'émigration rurale montre de courtes durées, mais près de 40 % des femmes migrent quand même pour des durées supérieures à 5 ans, celles des femmes mossi étant les plus longues (tableau 7.7). L'émigration urbaine affiche par contre des durées plus courtes (51 % pour des périodes de 2 ans et moins). Dans l'ensemble, on note peu de changement depuis les années 1970, sauf peut-être des durées un peu plus courtes.

L'état matrimonial au moment de la migration révèle que, contrairement aux hommes, les femmes émigrent surtout après le mariage, mais il faut noter que près de 40 % des femmes migrent en tant que célibataires (tableau 7.8). Il n'y a pas de distinction par zones rurales. Par contre, le retour au Burkina rural se fait en grande partie par des femmes mariées (près de 80 %). Il est intéressant de noter que le retour en milieu urbain concerne plus de 40 % de célibataires. Ce sont d'ailleurs ces migrations de femmes célibataires (autant vers la Côte d'Ivoire que le retour en milieu urbain) qui constituent le changement le plus net depuis les années 1970.

Par ailleurs, si plus de 50 % des femmes rurales migrent à l'étranger avec leur époux et 16 % avec des parents, un bon tiers le font non accompagnées (tableau 7.9). Pour les femmes d'origine urbaine, c'est la moitié qui émigrent seules. Il n'y a pas de différences entre les zones rurales. Pour le retour en milieu rural, plus de 80 % sont accompagnées, alors que pour le retour en milieu urbain, plus du tiers y reviennent seules. Ces résultats concordent avec ceux sur l'état matrimonial et confirment l'apparition d'une émigration féminine et du retour en milieu urbain de femmes seules et célibataires. Peut-on parler de l'émergence d'une migration féminine autonome ? Nous reviendrons sur cette question.

Enfin, l'émigration rurale se passe en grande partie en réseau, la vaste majorité des femmes logeant chez des parents à l'arrivée à l'étranger (tableau 7.10). Il n'y a pas de différences notables entre les deux zones rurales. Par contre, l'émigration d'origine urbaine se démarque quelque peu avec 20 % de locataires. Quant au retour en milieu rural, les femmes retournent soit chez des parents à près de 60 % (les Mossi plus que les autres), soit chez elles comme propriétaires (40 %). Le retour en milieu urbain montre 30 % de locataires.

TABLEAU 7.6

Âge à la migration, migrations internationales féminines, 1974-2000

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-45 ans	45 ans et plus	TOTAL
Rural > International	91	8	1	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	94	6	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	92	7	1	100
International > Rural	75	22	3	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	75	22	3	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	79	19	2	100
Urbain > International	94	3	3	100
International > Urbain	79	19	2	100
TOTAL	82	16	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.7**Durée de séjour à destination, migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > International	15	27	19	26	13	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	12	24	16	30	18	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	13	33	22	23	9	100
International > Rural	14	37	29	12	8	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	*	*	*	*	*	*
Côte d'Ivoire > Autre rural	*	*	*	*	*	*
Urbain > International	31	20	11	22	16	100
International > Urbain	*	*	*	*	*	*
TOTAL	15	29	20	23	13	100

* Effectifs trop petits

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.8**Statut matrimonial, migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			TOTAL
	Célibataire	Mariée	Veuve, séparée, divorcée	
Rural > International	37	61	2	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	40	60	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	36	59	5	100
International > Rural	17	76	7	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	15	79	6	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	13	78	9	100
Urbain > International	34	63	3	100
International > Urbain	42	52	6	100
TOTAL	27	68	5	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.9**Accompagnement (avec qui), migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				TOTAL
	Seule	Époux	Parenté	Autre	
Rural > International	31	53	16	0	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	33	55	12	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	29	55	15	1	100
International > Rural	18	55	27	0	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	15	64	21	0	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	15	54	31	0	100
Urbain > International	50	23	22	5	100
International > Urbain	35	32	33		100
TOTAL	25	51	23	1	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.10**Logement (chez qui), migrations internationales féminines, 1974-2000**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)				TOTAL
	Parenté	Locataire	Propriétaire	Autre	
Rural > International	79	0	20	1	100
Rural mossi > Côte d'Ivoire	81	0	19	0	100
Autre rural > Côte d'Ivoire	80	0	18	2	100
International > Rural	57	1	41	1	100
Côte d'Ivoire > Rural mossi	64	0	34	2	100
Côte d'Ivoire > Autre rural	53	1	45	1	100
Urbain > International	63	20	17	0	100
International > Urbain	45	30	22	3	100
TOTAL	64	3	31	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Bref, on peut véritablement parler de ruptures dans le cas de la migration internationale féminine au cours de la période 1974-2000. Les transformations dans le régime migratoire féminin sont d'abord suggérées par les données quantitatives qui montrent un accroissement de la migration internationale, tant sur le plan de l'émigration que de la migration de retour. Ensuite, les caractéristiques migratoires, tout en maintenant une certaine continuité avec le passé, continuité logée à l'enseignement des migrations reliées aux facteurs familiaux, dressent également le portrait d'une migration féminine plus autonome. Les femmes migrant de plus en plus pour des raisons économiques liées au marché du travail sont le fait de jeunes femmes célibataires, migrant seules et trouvant à se loger de façon indépendante. Ainsi, dans les dernières années du xx^e siècle, l'apparition d'une migration qui s'inscrit dans la logique marchande (insertion scolaire ou économique sur le marché du travail) constitue une idée nouvelle (Cordell et Piché, 2003).

— Les facteurs de la migration internationale féminine

Les données de l'enquête de 2000 ont confirmé la spécificité séculaire de la migration féminine internationale. D'une part, la mobilité des femmes vers l'extérieur du pays demeure encore limitée par comparaison à celle des hommes. D'autre part, la migration internationale féminine continue de tourner autour de la sphère domestique : migration de mariage ou d'accompagnement. Cette continuité dans la migration féminine est également confirmée par d'autres sources (p. ex. INSD, 1996). Comme le dit Locoh (1991, p. 280), « on émigre hors d'un lieu de résidence, rarement hors d'une famille. Dans les sociétés africaines, le destin d'un individu dépend beaucoup plus des décisions de sa famille que de ses aspirations propres. La migration n'échappe pas à cette règle. » Nous reviendrons sur ce point en conclusion.

Dans le cas du Burkina, l'augmentation de l'émigration internationale des femmes s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux mentionnés au chapitre 5 pour les hommes. En particulier, l'augmentation de la pauvreté et la crise de l'agriculture en milieu rural, de même que la crise de l'emploi, ont considérablement affecté la situation des femmes, les amenant à avoir de plus en plus recours à la migration internationale dans le cadre des stratégies migratoires des ménages. Par contre, si la crise économique a frappé tous les ménages, quelques études ont conclu que les femmes constituent un groupe particulièrement vulnérable. Le travail des femmes est concentré dans l'agriculture familiale en zone rurale et dans le secteur informel en zones urbaines. Or, l'on sait qu'il s'agit là des secteurs les plus touchés par la crise économique (INSD, 2003e). Les quelques études sur la pauvreté au Burkina démontrent de façon non équivoque à quel point les femmes se révèlent être les plus atteintes (Nioumou, Bambara

et Coulibaly, 1997 ; INSD, 2002). Entre autres, la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel a eu des conséquences négatives sur le niveau de vie des femmes (Annan-Yao, 1998).

L'évolution de la scolarisation n'a pas non plus favorisé les femmes, qui rencontrent d'énormes difficultés quant à l'accès à l'éducation, ce qui entrave l'acquisition des qualifications nécessaires à leur promotion sociale (Annan-Yao, 1998 ; Marcoux et Pilon, 2003). L'inégalité d'accès à l'éducation a été bien documentée dans le cas du Burkina Faso par les travaux de Kobiané (2003, 2006). Même si l'indice de parité filles/garçons s'est amélioré au cours des années 1990, les inégalités demeurent persistantes et importantes (Zoungrana *et al.*, 2007).

Comme nous l'avons déjà souligné, la question de l'émergence d'une migration féminine autonome a fait l'objet de nombreux commentaires dans la littérature scientifique sur les migrations féminines depuis les années 1980. Auparavant, la femme était quasi inexistante dans la littérature historique, qui s'est essentiellement consacrée à la colonisation, et les mentions à la migration féminine se font par référence à la prostitution et à la dépravation sexuelle, surtout en milieu urbain. C'est dans la période 1960-1970, selon Coquery-Vidrovitch (2007) que l'on assiste à la naissance d'une histoire des femmes, citant le travail de Claude Meillassoux (1975a, 1975b et 1975c), qui présente pour une première fois, les inégalités de pouvoir au sein de la société domestique¹.

L'idée de la migration féminine comme émancipation s'est répandue en Afrique. Par exemple, il semble que la ville, en offrant aux femmes une grande variété d'activités, notamment commerciales et artisanales, leur procure un début d'autonomie. La ville apparaît souvent comme une échappatoire pour les femmes de la campagne (Locoh, 1991). Bref, il semblerait que de plus en plus de femmes prennent elles-mêmes la décision de migrer pour leur propre mobilité sociale ou pour se libérer des contraintes socioculturelles (Annan-Yao, 1998 ; Compaoré et Ouattara, 2003). Toutefois, dans nos travaux antérieurs sur le Burkina, tout en notant l'émergence d'une migration féminine autonome, nous avons également nuancé cette hypothèse dans la mesure où les migrations féminines demeurent largement inscrites dans la problématique de la prédominance des facteurs familiaux (Le Jeune, Piché et Poirier, 2004, 2005 ; Le Jeune, 2007). Par ailleurs, il ne semble pas que l'hypothèse de la migration féminine autonome s'applique en milieu rural où la plupart des femmes restent « dépendantes » de leurs parents d'abord, de leur mari ensuite, ou d'un chef de famille si elles deviennent veuves (Locoh, 1991). Au contraire, du moins en ce

1. Meillassoux (1975a, 1975b et 1975c) est une œuvre clé qui a permis le développement de la théorie de l'articulation des modes de production appliquée aux migrations (Gregory et Piché, 1985b ; Piché, 1993).

qui concerne les migrations de colonisation, D. Ouédraogo (1992) montre que l'effet des transferts de population sur le rôle des femmes rurales est négatif et que les conditions tendent à se détériorer dans les paramètres aménagés.

Comme pour les hommes, la migration de retour des femmes s'explique en grande partie par la situation politique ayant cours en Côte d'Ivoire durant les années 1975-2000. Plutôt que de revenir sur l'ensemble de ces facteurs, nous allons nous concentrer sur un aspect qui définit en quelque sorte la spécificité de la migration de retour des femmes, à savoir les problèmes reliés à la scolarisation. Comme nous l'avons mentionné dans le contexte de l'émigration masculine vers la Côte d'Ivoire, nous avons tenté de montrer à quel point les années 1990 y ont été difficiles du point de vue économique. Or, outre les répercussions en termes de xénophobie et de discrimination sur les populations migrantes, il semble que les conditions scolaires pour les populations migrantes (étrangères) se soient détériorées considérablement. Cela peut expliquer le retour de nombreuses femmes accompagnant leurs enfants afin de les scolariser au Burkina Faso. De plus, dans un contexte d'insécurité, c'est souvent les femmes (et les enfants) qui partent en premier en attendant que la situation se rétablisse.

Globalement donc, le contexte économique difficile des années 1990, en favorisant une migration féminine axée davantage sur la recherche du travail, suggère l'émergence de nouveaux modèles migratoires féminins. Il reste maintenant à se demander si ces nouveaux modèles affectent également les migrations internes.

LA MIGRATION INTERNE

Les flux migratoires internes

Les matrices migratoires permettent de donner une idée assez précise de l'évolution des migrations féminines internes depuis les années 1970. D'abord, les soldes migratoires du milieu rural vers le milieu urbain montrent toujours des signes négatifs : trois fois plus en 1995-1999 (-18 400), comparativement à la période 1963-1973 (-6 900). En termes relatifs, les taux confirment l'accroissement important des migrations rurales-urbaines des femmes : les taux passent de 8 ‰ en 1969-1973 à 20 ‰ en 1995-1999. Par contre, les taux d'immigration vers le milieu rural sont également en augmentation (de 8 ‰ à 18 ‰, donnant un solde relatif négatif très faible (tableau 7.11). Les taux d'immigration vers l'urbain sont également en augmentation de même que les taux d'émigration, mais comme ces derniers ont moins augmenté, le taux net est positif. Nous avons ici un bel exemple de soldes qui sont demeurés constants (+13) mais qui sont le résultat de comportements migratoires fort différents. En particulier, on note pour les femmes une augmentation importante de l'intensité migratoire pour tous les flux internes.

Les motifs de la migration interne

Quel que soit le flux, le motif familial domine (tableau 7.12), même s'il existe des particularités. Ainsi, pour les flux urbains (origines et destinations), le travail et les études constituent des motifs importants. Il faut d'ailleurs souligner le rôle important des villes secondaires pour les études (de 18 % à 20 %), plus que pour Ouagadougou. Les flux impliquant la zone rurale mossi enregistrent un peu plus de motifs familiaux. Enfin, les flux intraruraux demeurent encore presque exclusivement de nature familiale. Par rapport à la période précédente, malgré la prédominance des motifs familiaux, on note donc l'émergence d'une migration interne féminine de travail ou pour les études, surtout liée à l'urbain.

La migration interne et les activités économiques des femmes

De façon générale, malgré la prédominance des motifs familiaux, près des trois quarts des femmes exercent des activités économiques, soit rémunérées à titre d'indépendantes et de salariées, soit non rémunérées comme aides familiales ou comme étudiantes (tableau 7.13). Cette observation illustre clairement qu'un motif familial ne signifie pas que la migration demeure à l'extérieur de la sphère économique. Les milieux urbains se caractérisent par un faible pourcentage d'aides familiales et par une proportion importante d'étudiantes. C'est dans les milieux ruraux que l'on voit l'importance de l'économie familiale puisque les femmes y exercent des activités soit comme indépendantes, soit comme aides familiales. Les données sur l'occupation apportent un éclairage complémentaire. Étant donné le nombre élevé de catégories d'occupations, nous les regroupons en quatre grands flux (tableau 7.14). Ces données confirment les analyses présentées ci-dessus, à savoir que les flux urbains impliquent une importante migration de travail et d'études alors que les occupations des flux ruraux sont concentrées dans l'agriculture. Notons toutefois l'émergence de migrations liées au marché du travail en zones rurales (près du tiers).

TABLEAU 7.11

Taux annuels moyens de migration (‰), sexe féminin, 1963-1979 et 1995-1999

FLUX	TAUX DE MIGRATION			
	1969-1973		1995-1999	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Urbain				
Immigration	61	43	68	60
Émigration	41	30	58	47
Nette	+20	+13	+10	+13

Rural				
Immigration	6	8	18	18
Émigration	7	8	20	20
Nette	-1	0	-2	-2

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.12

Motifs, migrations internes féminines, 1974-2000

FLUX	MOTIFS				TOTAL
	Travail	Famille	Études	Autre	
Rural > Urbain	14	63	8	15	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	5	76	9	10	100
Rural mossi > Autre urbain	11	67	20	2	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	29	46	3	22	100
Autre rural > Autre urbain	3	57	18	22	100
Urbain > Rural	9	77	6	8	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	16	69	5	10	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	23	63	6	8	100
Autre urbain > Rural mossi	7	84	7	2	100
Autre urbain > Autre rural	8	77	8	7	100
Urbain > Urbain	4	65	16	15	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	5	63	13	19	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	3	67	22	8	100
Autre urbain > Autre urbain	0	61	12	27	100
Rural > Rural	4	92	0	4	100
Rural mossi > Rural mossi	3	92	0	5	100
Rural mossi > Autre rural	6	89	0	5	100
Autre rural > Rural mossi	4	93	1	2	100
Autre rural > Autre rural	3	92	0	5	100
TOTAL	6	81	4	9	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.13**Statut d'emploi, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	STATUT D'EMPLOI						TOTAL
	Étudiante	Indépendante	Salariée	Aide familiale	Inactive	Autre	
Rural > Urbain	8	33	14	14	29	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	9	36	4	13	33	5	100
Rural mossi > Autre urbain	20	40	1	26	12	1	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	4	26	30	12	27	1	100
Autre rural > Autre urbain	8	31	16	23	21	1	100
Urbain > Rural	5	34	10	29	18	4	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	3	42	9	32	13	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	8	34	14	28	12	4	100
Autre urbain > Rural mossi	7	22	16	20	34	1	100
Autre urbain > Autre rural	0	35	3	36	19	7	100
Urbain > Urbain	24	30	13	6	24	3	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	21	28	14	9	24	4	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	26	33	7	4	27	3	100
Autre urbain > Autre urbain	30	15	29	1	24	1	100
Rural > Rural	1	50	3	40	5	1	100
Rural mossi > Rural mossi	2	53	4	35	4	2	100
Rural mossi > Autre rural	0	34	4	59	2	1	100
Autre rural > Rural mossi	1	58	0	33	6	2	100
Autre rural > Autre rural	0	52	1	37	8	2	100
TOTAL	6	42	7	30	15	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.14**Occupations, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	OCCUPATION					TOTAL
	Agricultrice	Vendeuse/artisane	Étudiante	Inactive	Autre	
Rural > Urbain	10	42	7	26	15	100
Urbain > Rural	33	29	5	19	14	100
Urbain > Urbain	2	33	20	28	17	100
Rural > Rural	63	22	2	8	5	100
TOTAL	25	33	9	22	11	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

Les caractéristiques sociodémographiques

La variable « âge à la migration » a peu changé au cours de la dernière période (1974-2000). En effet, comme par le passé, quel que soit le flux, plus de 80 % des femmes effectuent des migrations internes entre 15 et 29 ans (tableau 7.15). Une grande partie de ces migrations, dans une société patrilinéaire et patrilocale, continue d'être liée au mariage. De même, les migrations de courtes durées (2 ans et moins) continuent de prédominer (plus de 60 %), les flux impliquant la zone mossi ayant une durée un peu plus longue (tableau 7.16). Les flux intraruraux ont de plus longues durées que les autres. On observe par ailleurs un raccourcissement des durées par rapport à la période précédente.

De façon générale, l'état matrimonial des femmes qui effectuent des migrations internes se répartit entre célibataires (environ 55 %) et mariées (plus de 40 %) (tableau 7.17). Les femmes d'origine mossi migrent un peu plus comme célibataires que les autres. Notons enfin une migration de célibataires plus importante lorsqu'il s'agit de déplacements vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en considérant les caractéristiques économiques analysées ci-dessus et révélant, dans ces villes, l'émergence d'une migration de travail et d'études.

Les migrations internes des femmes s'effectuent à presque 50 % entre les catégories « seules » et accompagnées de l'époux ou de parents (tableau 7.18). Cela constitue une rupture par rapport à la période précédente où beaucoup moins de femmes migraient seules. Enfin, une importante fraction des migrations internes féminines suppose l'accueil par des parents (plus de 40 %) et cela

est particulièrement vrai pour les flux interurbains (plus de 50 %) (tableau 7.19). L'importance des locataires dans les flux à destinations urbaines est un autre indicateur de l'émergence d'une migration féminine moins liée à la famille.

TABLEAU 7.15

Âge à la migration, migrations internes féminines, 1974-2000

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION			
	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus	TOTAL
Rural > Urbain	86	12	2	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	87	11	2	100
Rural mossi > Autre urbain	83	17	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	85	14	1	100
Autre rural > Autre urbain	85	10	5	100
Urbain > Rural	83	15	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	76	19	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	85	15	0	100
Autre urbain > Rural mossi	90	10	0	100
Autre urbain > Autre rural	80	20	0	100
Urbain > Urbain	83	16	1	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	83	17	0	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	86	13	1	100
Autre urbain > Autre urbain	81	19	0	100
Rural > Rural	80	17	3	100
Rural mossi > Rural mossi	79	20	1	100
Rural mossi > Autre rural	87	12	1	100
Autre rural > Rural mossi	80	16	4	100
Autre rural > Autre rural	77	19	4	100
TOTAL	82	16	2	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.16**Durée de séjour à destination, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION					TOTAL
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	
Rural > Urbain	30	36	15	13	6	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	14	64	7	9	6	100
Rural mossi > Autre urbain	0	37	32	8	23	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	46	23	14	16	1	100
Autre rural > Autre urbain	34	25	22	12	7	100
Urbain > Rural	26	36	21	12	5	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	39	23	16	9	13	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	20	42	19	16	3	100
Autre urbain > Rural mossi	7	40	42	11	0	100
Autre urbain > Autre rural	28	50	18	4	0	100
Urbain > Urbain	20	44	15	18	3	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	26	41	12	18	3	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	10	40	20	26	4	100
Autre urbain > Autre urbain	7	67	22	4	0	100
Rural > Rural	11	40	16	20	15	102
Rural mossi > Rural mossi	6	44	19	21	10	100
Rural mossi > Autre rural	10	42	5	24	19	100
Autre rural > Rural mossi	22	28	18	19	13	100
Autre rural > Autre rural	11	40	25	12	12	100
TOTAL	19	39	17	16	9	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.17**Statut matrimonial, migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL			
	Célibataire	Mariée	Veuve, séparée, divorcée	TOTAL
Rural > Urbain	55	42	3	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	58	39	3	100
Rural mossi > Autre urbain	62	37	1	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	52	44	4	100
Autre rural > Autre urbain	46	52	2	100
Urbain > Rural	52	44	4	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	45	44	11	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	59	38	3	100
Autre urbain > Rural mossi	56	44	0	100
Autre urbain > Autre rural	46	54	0	100
Urbain > Urbain	58	40	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	54	44	2	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	65	32	3	100
Autre urbain > Autre urbain	67	33	0	100
Rural > Rural	50	41	9	100
Rural mossi > Rural mossi	57	38	5	100
Rural mossi > Autre rural	50	43	7	100
Autre rural > Rural mossi	48	41	11	100
Autre rural > Autre rural	37	51	12	100
TOTAL	52	42	6	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.18**Accompagnement (avec qui), migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)				TOTAL
	Seule	Époux	Parenté	Autre	
Rural > Urbain	50	24	25	1	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	55	21	23	1	100
Rural mossi > Autre urbain	60	26	14	0	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	39	25	34	2	100
Autre rural > Autre urbain	61	28	11	0	100
Urbain > Rural	56	19	23	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	64	12	22	2	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	48	24	27	1	100
Autre urbain > Rural mossi	69	15	16	0	100
Autre urbain > Autre rural	45	27	28	0	100
Urbain > Urbain	46	31	23	0	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	45	35	20	0	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	51	22	27	0	100
Autre urbain > Autre urbain	31	32	37	0	100
Rural > Rural	48	31	20	1	100
Rural mossi > Rural mossi	60	24	16	0	100
Rural mossi > Autre rural	37	36	25	2	100
Autre rural > Rural mossi	33	34	33	0	100
Autre rural > Autre rural	49	36	15	0	100
TOTAL	49	28	22	1	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

TABLEAU 7.19**Logement (chez qui), migrations internes féminines, 1974-2000**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					TOTAL
	Parent	Non-parent	Fonction	Locataire	Propriétaire	
Rural > Urbain	42	7	3	22	26	100
Rural mossi > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	46	3	1	17	33	100
Rural mossi > Autre urbain	33	0	14	26	27	100
Autre rural > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	42	15	2	27	14	100
Autre rural > Autre urbain	28	2	15	28	27	100
Urbain > Rural	48	2	7	12	31	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Rural mossi	53	0	6	4	37	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Autre rural	53	6	5	16	20	100
Autre urbain > Rural mossi	34	0	10	12	44	100
Autre urbain > Autre rural	47	1	8	21	23	100
Urbain > Urbain	55	2	3	28	12	100
Ouagadougou/Bobo-Dioulasso > Urbain	55	3	5	28	9	100
Autre urbain > Ouagadougou/ Bobo-Dioulasso	55	1	0	26	18	100
Autre urbain > Autre urbain	50	2	7	40	1	100
Rural > Rural	42	2	3	4	49	100
Rural mossi > Rural mossi	34	1	4	3	58	100
Rural mossi > Autre rural	37	2	3	5	53	100
Autre rural > Rural mossi	69	2	4	1	24	100
Autre rural > Autre rural	45	2	1	4	48	100
TOTAL	44	3	4	11	38	100

Source : Enquête sur la migration, l'insertion urbaine et l'environnement, Burkina Faso, 2000.

En bref, comme pour les migrations internationales, l'analyse des migrations internes féminines pour la période 1974-2000 révèle à la fois des éléments de continuité, mais aussi de rupture par rapport aux périodes antérieures. D'une part, ces migrations continuent de s'effectuer dans le cadre de la sphère familiale : plus de la moitié des migrations internes se font à l'intérieur des milieux ruraux, et sont en grande partie reliées à la mobilité matrimoniale dans le cadre de mariages patrilocaux. Les caractéristiques migratoires témoignent également de ce cadre familial : motifs familiaux, âge à la migration proche de l'âge au mariage, migrations de célibataires, souvent accompagnées et accueillies par les réseaux de parenté. La situation économique défavorable existant en milieu rural a donc eu comme conséquence d'accélérer les migrations féminines rurales. De plus, en milieu rural, la scolarisation concerne essentiellement les garçons (Kobiané, 2006, p. 191), ce qui a comme effet de limiter la mobilité autonome et de maintenir les filles dans la sphère domestique.

D'autre part, plusieurs indicateurs pointent dans la direction de changements significatifs dans les modèles féminins de migrations internes, suffisamment importants pour que l'on puisse parler de rupture par rapport au passé. D'abord, l'intensité de ces migrations mesurées ici par les taux bruts de migration est à la hausse. De plus, on observe l'émergence d'une migration urbaine féminine « autonome » impliquant de plus en plus la sphère économique : migrations de travail de femmes seules ou mariées et trouvant à se loger de façon indépendante. Dans nos autres travaux utilisant la même source de données avec une méthodologie différente, nous sommes arrivés aux mêmes conclusions. Par exemple, en examinant les cheminements migratoires de diverses cohortes de femmes ayant quitté la zone rurale entre les âges de 12 et 25 ans pour se rendre soit à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ou à l'étranger, nous avons observé trois changements majeurs entre les cohortes plus jeunes : 1) les femmes non migrantes deviennent une minorité et parmi les migrantes, les migrations multiples (au moins deux migrations) représentent la majorité des mouvements ; 2) les plus jeunes cohortes de femmes effectuent davantage de migrations internationales et vers les villes secondaires et sont plus engagées dans diverses activités économiques ; 3) l'augmentation de la migration de retour vers les zones rurales va à l'encontre de l'hypothèse répandue dans la littérature voulant que les femmes sont peu incluses dans les migrations circulaires (Le Jeune, Piché et Poirier, 2004). Dans une autre étude, nous avons également considéré les changements par cohorte de femmes dans les statuts matrimoniaux au moment de la migration rurale-urbaine (Le Jeune, Piché et Poirier, 2005). Les changements sont importants, en particulier en ce qui concerne l'augmentation des migrations de célibataires chez les plus jeunes cohortes, mais cela demeure un phénomène encore limité, ce qui suggère non pas l'idée de ruptures, mais plutôt d'évolution dans la continuité (voir aussi Le Jeune, 2007).

CONCLUSION

Dans le chapitre précédent, nous avons insisté sur les particularités des migrations des hommes et des femmes tout en montrant leur articulation dans un système de production et de reproduction. Le présent chapitre a permis de répondre à certaines questions quant à l'évolution du système migratoire burkinabè relativement aux comportements migratoires des femmes au cours du dernier quart du xx^e siècle. Les données sur les migrations féminines et masculines provenant de l'enquête nationale réalisée en 2000 confirment certes le maintien d'un important système de migrations circulaires impliquant surtout de jeunes hommes effectuant des allers-retours entre le travail rémunéré et le travail agricole, système qui ne peut se reproduire sans la contribution des femmes au maintien de l'économie familiale. Cette division sexuelle du travail explique en grande partie la nature des migrations féminines : plus internes qu'internationales, inhérentes aux pratiques matrimoniales patrilinéaires et reléguant la femme dans la sphère domestique. Cela dit, il serait simpliste de réduire les rapports de genre à des dichotomies migrations de travail/migrations familiales, les deux étant en étroite relation : beaucoup de migrations masculines dites économiques s'effectuent dans le cadre de stratégies familiales, et similairement, beaucoup de migrations féminines dites familiales se font dans le cadre de la production domestique (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a).

À côté de ce système migratoire séculaire, il faut noter l'émergence d'une importante migration féminine se situant en quelque sorte en dehors de cette problématique d'articulation et suggérant une certaine remise en question de la division sexuelle traditionnelle du travail. En effet, comme l'a documenté le présent chapitre, les migrations féminines se sont globalement intensifiées, tant sur le plan international qu'interne, se rapprochant ainsi des taux de migration masculins. De plus, une fraction importante de femmes migrent de façon autonome, en dehors des échanges matrimoniaux et pour des raisons autres que familiales. Il s'agit là selon nous de changements majeurs, annonciateurs d'importantes modifications dans les rapports de genre dans la société burkinabè. Ces changements concernent d'ailleurs l'ensemble des femmes, les différences entre les zones mossi et non mossi s'étant considérablement estompées avec le temps, un indice du développement de l'économie de marché affectant autant les femmes que les hommes du Burkina.

Après avoir documenté 100 ans de migrations burkinabè, il est maintenant temps de se demander quel a été l'effet de ces migrations sur le développement économique global, mais aussi sur les ménages et les individus. Le prochain chapitre tente de répondre à cette épineuse question.



CHAPITRE 8

LES MIGRATIONS CIRCULAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT

« OUI, MAIS¹... »

L'ÉTUDE DE LA MIGRATION TENTE DE RÉPONDRE à deux questions interreliées : pourquoi les gens migrent-ils et quels sont les effets des migrations. Souvent, il s'agit de deux champs d'investigation séparés. Les théories migratoires suggèrent des modèles explicatifs centrés sur les besoins et les motifs économiques. La migration répondrait essentiellement à des besoins

1. Le « Oui, mais... » fait référence aux nombreuses réponses dans les entrevues de groupe à la question « Est-ce que la migration est positive ou négative ? » Oui, la migration est positive, car on a besoin d'argent, mais elle est négative, car l'absence des migrants est néfaste pour la vie familiale et le travail agricole. Nous analysons en détail ces entrevues plus loin.



économiques (causes), mais en même temps elle est censée apporter des bénéfices (effets), soit pour le migrant lui-même, soit pour sa famille, soit pour sa région d'origine, soit pour tout le pays. On voit bien ici comment un comportement individuel (migrer), même s'il est ancré dans des stratégies familiales, se trouve au centre de la problématique de l'amélioration des conditions de vie, que celles-ci s'expriment par une diminution de la pauvreté ou une indication de développement (Piché, 2013b). Jusqu'ici, nous avons centré nos analyses sur les facteurs associés aux migrations internes autant qu'externes. Dans le présent chapitre, nous examinerons l'effet économique de la migration internationale pour deux raisons : d'abord, parce que pendant tout le xx^e siècle, c'est ce type de migrations qui a largement dominé l'ensemble des migrations au Burkina Faso, donnant peu de poids à l'effet économique des migrations internes et, ensuite, parce que la recherche mondiale s'est essentiellement intéressée à l'effet des migrations internationales sur les pays ou les régions de départ.

Les liens entre migration et développement ont été largement débattus dans une littérature fortement politisée, voire idéologisée, et essentiellement centrée sur les pays en développement². Quelques revues récentes (p. ex. Skeldon, 2008 ; De Haas, 2010, 2012) tracent l'évolution des hypothèses quant aux liens entre migration et développement et montrent que les perceptions ont oscillé entre effets négatifs (« les pessimistes ») et effets positifs (« les optimistes »). Portes (2009) suggère dans sa synthèse que c'est la migration temporaire qui a le plus fort potentiel de développement. Qu'en est-il réellement ?

Dans ce chapitre sur le Burkina Faso, portant sur les cadres théoriques qui existent dans la littérature, nous discuterons des effets de la migration en fonction de trois niveaux d'analyse : 1) les aspects global, régional et national (macro) ; 2) la famille et le ménage (mésos) ; et 3) l'effet de la migration sur le migrant lui-même (micro). Pour la période d'avant 1975, il existe peu de travaux empiriques sur les effets de la migration burkinabè. Pour cette période, reliée à notre première enquête, nous utilisons deux types de données : 1) l'effet des transferts monétaires et 2) la perception des populations elles-mêmes (approche *focus group*) sur les conséquences de la migration. Pour la période depuis 1975, outre une revue des études sur l'effet des transferts monétaires, nous ajoutons nos propres analyses micro-individuelles en nous concentrant sur l'effet de la migration sur le migrant lui-même grâce aux nouvelles données fournies par la deuxième enquête.

2. Pour les pays développés, la problématique des effets de la migration est très différente et s'intéresse uniquement aux effets de l'immigration dans les pays de destination (voir Piché, 2013a, 2013b et 2013c).

QUELQUES CONSIDÉRATIONS CONCEPTUELLES ET THÉORIQUES

Les liens entre migration et développement au Burkina Faso se comprennent mieux si on les situe dans le cadre de l'évolution historique des théories migratoires. En effet, le discours sur les effets de la migration sur les régions de départ a fluctué entre perceptions positives et négatives (De Haas, 2010, 2012). Dans les années 1960³, les paradigmes fonctionnalistes de la modernisation en sociologie et néoclassique en économie posent la migration comme force de changement positif, soit en diffusant les attitudes et les comportements modernes, soit en permettant un rééquilibrage de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans un contexte d'industrialisation rapide, synonyme de développement (Simmons, 1987). Cette approche correspond aux théories migratoires micro-individuelles, mettant l'individu au centre des calculs rationnels des coûts et des bénéfices (Lee, 1966 ; Harris et Todaro, 1970). Comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, le modèle économétrique de Harris et Todaro a particulièrement influencé les recherches en Afrique. Il correspond également aux nombreux travaux sous le paradigme fonctionnaliste qui considère que la mobilité des individus est un prérequis souhaitable pour le passage d'une société rurale traditionnelle à une société urbaine, industrialisée et moderne (Lipset et Bendix, 1959 ; Smelser et Lipset, 1966 ; pour l'Afrique, voir Epstein, 1967). Dans ce contexte, la migration de retour est également conceptualisée de façon positive, les migrants de retour étant considérés comme des agents de modernisation.

Les années 1970-1980 ont vu se développer des modèles macrostructurels d'inspiration néomarxiste, remettant en question les postulats micro-individualistes et insistant sur l'importance des facteurs structurels dans les mouvements migratoires. Ce faisant, ces approches ont mis l'accent sur les conséquences négatives de la migration. Deux sous-courants en particulier ont marqué la recherche sur les migrations en Afrique. Le premier utilise l'approche du système mondial axée sur l'analyse centre-périphérie : la migration est ainsi considérée comme un élément essentiel du sous-développement et de l'augmentation des inégalités spatiales et sociales. L'absence d'une partie importante de la force de travail et la monétarisation de l'économie rurale en réponse aux besoins des pays du centre constituent les mécanismes de base créant la dépendance et le sous-développement (Gregory et Piché, 1978). Le deuxième sous-courant est celui de l'articulation des modes de production dont nous avons parlé dans le premier chapitre. Les besoins d'argent (monétarisation de l'économie) provoquent l'émigration de travail vers les lieux de production capitaliste où les conditions matérielles et financières ne permettent pas l'installation familiale, obligeant les migrants à circuler entre le mode de production familiale et le

3. Pour une revue récente de l'évolution des théories, voir Faist (2008) et De Haas (2010). Pour une revue plus ancienne, voir Wood (1982) et Lututala (1995).

mode de production capitaliste. Les effets historiques du colonialisme sont au cœur de cette approche (Coulibaly, 1987). La migration de retour est ainsi inscrite dans le fonctionnement même du régime circulaire, créant une dépendance à la fois dans la sphère domestique et capitaliste (Burawoy, 1976 ; Gregory et Piché, 1983, 1985b). Ces deux sous-courants vont à l'encontre de la perception de la migration de retour comme étant le résultat de facteurs culturels favorisant la migration temporaire avec un objectif limité : ramasser suffisamment de fonds pour satisfaire certains besoins de base et revenir par la suite au village (Gulliver, 1955). C'est dans ce contexte théorique que la première enquête sur les migrations au Burkina Faso s'est déroulée, comme on le verra plus loin.

Par la suite, l'influence de la nouvelle économie de la migration de travail (NEMT) s'est fait sentir. La migration est alors perçue comme une stratégie adoptée par les ménages pour diversifier leurs sources de revenus (Stark, 1991). Déjà, une des grandes conclusions des résultats de notre première enquête nationale a été d'introduire la notion de stratégies migratoires familiales :

La migration pour le Voltaïque n'est pas exclusivement un acte individuel. Au contraire, l'acte de migrer s'insère dans des structures économiques et familiales complexes. Les données de l'Enquête nationale offrent plusieurs informations intéressantes sur la signification collective de la migration voltaïque (Coulibaly, Gregory et Piché, 1980a, p. 136).

De plus, cette approche met l'accent sur les transferts monétaires à travers les réseaux migratoires transnationaux (Taylor, 1999). C'est ainsi que les effets de la migration sont de nouveau perçus de façon plus positive, tant par les sommes importantes impliquées dans les transferts monétaires que par les investissements faits par les migrants de retour. Dans le contexte africain, l'approche des stratégies familiales est devenue dominante (Locoh, 1991) de même que l'intérêt porté aux transferts monétaires (Black et King, 2004 ; Lachaud, 2005). Plus récemment, certaines critiques ont largement nuancé la connotation positive du modèle transnational en montrant que sur le plan empirique les situations sont fort hétérogènes (Skeldon, 2008 ; Portes, 2009 ; De Haas, 2010). Au cœur du débat se trouve la question de l'utilisation productive ou non productive des investissements liés aux transferts monétaires. Dans bien des cas, comme le souligne De Haas (2012), l'effet mitigé des transferts est dû à des contraintes structurelles de nature politique. On verra que dans le cas du Burkina Faso, les données suggèrent que les effets de la migration sont loin d'être univoques. Si effectivement la migration et les transferts monétaires qui l'accompagnent permettent aux ménages de survivre (stratégies de survie), il est clair que le régime séculaire des migrations circulaires n'a pas permis au pays de sortir globalement de la pauvreté et de se développer selon les critères habituels (revenu par habitant, etc.).

Les années 1990 ont vu apparaître une nouvelle approche politique axée sur la notion de « *migration management* » à l'échelle régionale et globale (Gosh, 2000). L'Afrique ne fait pas exception et l'approche régionale en matière de gestion des migrations est devenue omniprésente (Adepoju, 2009 ; D. Ouédraogo, 2009 ; Kabbanji, 2011a ; Piché *et al.*, 2012 ; Oucho, 2012). Les travaux de Kabbanji (2011a, 2011b) ont en particulier documenté le cas du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, et ont montré que si effectivement l'approche régionale telle qu'elle est préconisée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est développée depuis les années 1990, elle demeure, d'une part, fortement imprégnée par l'idéologie du codéveloppement diffusée par l'Union européenne et, d'autre part, peu adaptée aux réalités migratoires vécues par les populations migrantes. Le fameux slogan « gagnant-gagnant-gagnant » suggérant que la migration serait positive à la fois pour le pays d'origine, le pays de destination et le migrant, relèverait davantage de l'idéologie que de la réalité complexe et hétérogène⁴. En fait, les nouvelles approches liant migration et développement ont servi de façade à une série de préoccupations relevant de l'agenda des pays du Nord (Brønden, 2012), et en particulier la question sécuritaire visant à contrôler les flux migratoires indésirables (Sørensen, 2012).

Les considérations conceptuelles et théoriques discutées plus haut portent exclusivement sur l'émigration internationale et ses effets sur les sociétés d'origine. À part les travaux marxistes des années 1970 sur l'Afrique du Sud que nous avons déjà mentionnés, notre première étude publiée en 1985, reprise par la suite de façon plus élaborée en 1996 (Gregory et Piché, 1985 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996), et le travail théorique de Burawoy (1976), le cas particulier des migrations circulaires a été rarement abordé dans un contexte international. Tout récemment, Skeldon (2012), reprenant la discussion sur la migration circulaire, aborde les problèmes conceptuels liés à la définition de cette forme de migration. S'agit-il d'une migration temporaire ou saisonnière ? En quoi se distingue-t-elle de la migration de retour ? Comme nous l'avons déjà mentionné tout au long de cette étude, notre définition de la migration circulaire rejoint celle de Skeldon : elle comprend des mouvements réguliers et répétitifs impliquant des allers et retours entre les lieux d'origine et de destination. Dans le cas du Burkina Faso, nous avons rajouté la notion de « système », car la migration circulaire se perpétue de génération en génération et implique les mêmes lieux de destination depuis près d'un siècle (Gregory et Piché, 1983). Il est intéressant de souligner que Skeldon (2012) ajoute à sa définition la notion de liberté de

4. Voir le dernier numéro de la revue *International Migration* (2012) pour une revue critique de l'approche « gagnant-gagnant-gagnant », en particulier l'article de Brønden (2012).

circulation. Cela permet de distinguer la migration circulaire de la migration de travail temporaire telle qu'on la retrouve dans les programmes récents de recrutement de travailleurs migrants « étrangers⁵ ».

LE CONTEXTE DE L'ENQUÊTE DE 1974-1975

Les points de vue opposés concernant l'effet négatif ou positif de la migration reflètent en fait la complexité et l'hétérogénéité des situations. Un siècle de migration circulaire au Burkina Faso fournit certains indices à ce sujet. Le cas des Burkinabè démontre la complexité de la mobilité migratoire. On peut donc se demander quel a été l'effet de la migration circulaire sur les sociétés burkinabè. Posée encore plus simplement : la migration est-elle bénéfique ou néfaste ?

Dans les décennies 1960 et 1970 entourant la première enquête nationale, deux réponses ont été suggérées à cette question. La première provient d'études menées par des chercheurs qui ont tenté d'évaluer l'effet de la migration sur le Burkina Faso (sur le plan macro). La perception dominante chez ces experts était que la migration, surtout la migration circulaire, n'a pas provoqué de développement. On pense plutôt qu'elle a produit la stagnation et le sous-développement⁶. La deuxième façon de répondre à ces questions a été de tenir compte des opinions et perceptions des populations burkinabè elles-mêmes, migrants et non-migrants. Exceptionnellement, l'enquête nationale de 1974-1975 a récolté une série d'entrevues collectives (genre *focus group*) sur la perception de la migration. Comme on le verra, l'évaluation faite par les Burkinabè est beaucoup plus ambivalente que ne le laissent présager les travaux scientifiques. En effet, chez les répondants, on considère que la migration est à la fois bénéfique et néfaste. Afin de réconcilier ces visions apparemment contradictoires, on se doit d'examiner les aspects macro-économiques de la migration soulignés par les chercheurs en tenant compte des stratégies migratoires adoptées par les femmes et les hommes burkinabè sur le plan familial. Nous allons maintenant développer ces deux aspects.

La migration, la stagnation et le sous-développement

Les études sur l'effet de la migration au Burkina Faso se sont concentrées sur l'émigration massive émanant des régions rurales (et sur les façons de stopper l'hémorragie) ainsi que sur les transferts monétaires provenant de la migration internationale. Jusqu'en 1975, toutefois, l'urbanisation ne donna lieu à aucune littérature alarmiste comme celle caractérisant d'autres parties du monde en développement. Cela n'est pas étonnant ; comme notre étude l'a démontré, l'urbanisation burkinabè s'est faite de façon très progressive à travers presque tout le xx^e siècle. Cette lenteur est liée en

5. Voir Piché (2012) pour une discussion critique de ces programmes.

6. Cette thèse est particulièrement bien développée par Samir Amin (1974).

partie au caractère prédominant de la migration circulaire, qui limitait les occasions d'établissement plus ou moins permanent. De plus, comme nous l'avons montré, les villes burkinabè offraient peu d'opportunités d'emplois salariés comparativement aux plantations du Ghana et de Côte d'Ivoire ainsi qu'à Abidjan, sa capitale en pleine croissance. C'est pourquoi l'objectif principal des recherches sur la mobilité burkinabè durant presque tout le xx^e siècle a été d'analyser l'effet de la migration internationale sur les sociétés rurales.

La perte d'une partie importante de la main-d'œuvre masculine et ses répercussions négatives sur la production agricole sont les conséquences de l'émigration rurale les plus souvent citées au sujet du Burkina (Skinner, 1960, p. 383, 385 ; Coulibaly, 1987, p. 211 ; Somé, 1991). Même si elles sont moins bien documentées, les études soulignent aussi l'effet de la migration sur les femmes et sur la division sexuelle du travail. En absence des hommes, plusieurs femmes deviennent des chefs de famille et doivent consacrer plus de temps aux travaux agricoles (Rémy, 1968, p. 90 ; Somé, 1991, p. 16 ; D. Ouédraogo, 1992).

Comme remède à l'émigration rurale, souvent qualifiée d'hémorragie, les chercheurs ont souvent invoqué un urgent besoin d'importants investissements en matière de développement rural. Plus particulièrement, ils croyaient que la colonisation de nouvelles terres serait une solution préférable à la migration internationale et préconisaient l'instauration de politiques gouvernementales pour l'encourager. Toutefois, au chapitre 4, nous avons examiné l'ensemble des politiques rurales de développement et les projets de colonisation en particulier, pour conclure qu'ils ont peu amélioré la production agricole et rehaussé le niveau de vie en région rurale. Ces évaluations ne s'appliquent pas qu'au Burkina ; une revue des ouvrages traitant de ce sujet souligne l'échec de projets semblables ailleurs en Afrique (voir p. ex. Grosse, 1986).

Si le développement rural n'a pu constituer une solution économique viable pour les populations rurales burkinabè, qu'en est-il des avantages de la migration internationale ? Même si la plupart des estimations de l'effet économique de la migration internationale se fondent sur les diverses études de la société mossi et sur la migration internationale en Côte d'Ivoire, nous pensons qu'il est possible d'extrapoler à l'ensemble du Burkina Faso. La plupart des analyses ont traité de l'ampleur et de l'utilisation des transferts monétaires au cours de la période ayant suivi l'indépendance et jusqu'au milieu de la décennie 1970. Comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, les politiques coloniales de « développement », sous la forme d'impôts par habitant, de recrutement de travailleurs, de conscription militaire et d'imposition de la culture commerciale, ont eu un effet nettement négatif sur les sociétés rurales en général et sur la production agricole en particulier.

Plusieurs auteurs ont proposé une estimation des revenus générés par la migration de travail depuis l'indépendance. Par exemple, Gregory (1974b, p. 191) suggère qu'au cours des années 1968 à 1970, les transferts monétaires se sont chiffrés entre 12 000 et 20 000 francs CFA par année par habitant. Boutillier (1975) rapporte des épargnes de 37 000 francs CFA annuellement chez le migrant moyen, dont les trois quarts étaient dépensés au Burkina (voir aussi Coulibaly, 1987, p. 219). Selon l'étude de Kohler (1972) sur la migration mossi en Côte d'Ivoire, les fonds transférés, y compris la valeur des marchandises achetées en Côte d'Ivoire, représenteraient des épargnes annuelles moyennes de 47 000 francs CFA.

Il convient de mentionner que plus la migration est de courte durée, plus les épargnes sont élevées. À titre d'exemple, dans le cas de déplacements d'une durée de 1 à 2 ans, ce qui, selon l'enquête nationale sur la migration, est la durée de séjour la plus fréquente, les épargnes annuelles estimées s'élevaient à 32 500 francs CFA (Kohler, 1972, p. 59). Les résultats de Rémy (1968, p. 61) renforcent la conclusion générale voulant que ce sont les migrations de courte durée – la période la plus longue étant de 6 à 18 mois – qui ont été les plus rentables.

Quelle est l'importance de ces transferts monétaires pour la collectivité ? Encore une fois, les estimations varient grandement. Songré et Sawadogo (1972, p. 17-18), utilisant les données provenant de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, estiment qu'entre 1968 et 1970, les Burkinabè en Côte d'Ivoire auraient ramené entre 3,2 et 5 milliards de francs CFA annuellement au Burkina. De son côté, Kohler (1972, p. 72) suggère que les épargnes annuelles transférées sous forme de revenus et de marchandises pourraient se chiffrer à 1 milliard de francs CFA chaque année. Mais si la valeur des marchandises achetées en Côte d'Ivoire et ramenées au Burkina était ajoutée à ces totaux, les épargnes annuelles pourraient se chiffrer à 5 ou 6 milliards de francs CFA. À certains égards, ces montants paraissent impressionnants. Pour 1968, ces transferts auraient représenté 3,3 % du produit intérieur brut et 3,5 % des revenus du ménage et qui plus est, Kohler (1972, p. 63) croit que ces chiffres sont de 25 % à 30 % inférieurs à la réalité. Coulibaly (1987) prétend que ces transferts monétaires correspondraient à près de 75 % de la valeur totale des exportations burkinabè en 1968, ou 52 % du budget national pour cette même année, et 7,6 % du produit intérieur brut du Burkina entre 1968 et 1978. Enfin, Blion (1990) affirme que les transferts monétaires effectués entre les années 1970 et 1974 ont couvert 43 % du déficit commercial du pays. D'une façon ou d'une autre, il semble bien que les transferts monétaires des migrants burkinabè ont joué un rôle important par rapport au budget national.

Malgré l'ampleur de ces transferts, Coulibaly (1987, p. 222-223) conclut que la Côte d'Ivoire profite davantage que le Burkina de cet échange de main-d'œuvre et de revenus. Tel que nous l'avons démontré dans les chapitres précédents, les plantations de café et de cacao de la Côte d'Ivoire ont été très dépendantes de la main-d'œuvre burkinabè au cours de l'histoire. Selon Coulibaly (1987, p. 223-224), les

transferts monétaires provenant de la Côte d'Ivoire n'égalait pas ce que la Côte d'Ivoire tirait de l'immigration burkinabè. Au cours d'une entrevue réalisée avec le président Lamizana en 1980, Coulibaly a noté que ce chef d'État était assez ambivalent face à l'ampleur de ces transferts. Le président reconnaissait que jusqu'en 1973, ils étaient égaux, sinon plus élevés que le total combiné des transferts gouvernementaux (environ 10 milliards de francs CFA) et des exportations. Après 1973, toutefois, Lamizana avoue que les transferts monétaires ne font que compenser environ la moitié du déficit budgétaire. Faisant remarquer que la migration n'est plus rentable, il laisse tomber son ambivalence en ajoutant cette phrase : « *Nous devrions nous accrocher à nos fils* » (Coulibaly, 1987).

Bien qu'impressionnants en termes de volume, tous s'entendent généralement pour dire que les transferts monétaires ont eu peu d'effet sur le développement global, car ils n'ont généré aucune nouvelle activité productive (voir Skinner, 1960 ; Kohler, 1972 ; Rémy *et al.*, 1977 ; Coulibaly, 1978, 1987 ; Somé, 1991)⁷. Des argents retournés au Burkina, le tiers environ a été utilisé pour payer des impôts ; un cinquième seulement a été investi dans le développement (Coulibaly, 1978, p. 200). Le reste a été dépensé dans des biens de consommation tels que vêtements, bijoux, bicyclettes et radios. Kohler (1972, p. 68) est d'accord avec cette évaluation, estimant lui-même que 62 % des taxes ont été payées par l'argent épargné par les migrants⁸.

Que pouvons-nous déduire de l'effet économique de la migration internationale sur la société burkinabè durant la période antérieure ? L'évaluation globale des experts et des autorités gouvernementales peut se résumer comme suit : la migration est un besoin économique, mais ses coûts sont, en fin de compte, plus élevés que les profits qu'elle génère. L'émigration prive le Burkina rural d'une part très importante de sa jeune main-d'œuvre active sans pour autant lui apporter le moyen d'accumuler des épargnes en quantité suffisante en Côte d'Ivoire. Cependant, Kohler affirme que la perception négative de la migration dans la communauté scientifique a donné lieu à des études qui tendent à amplifier les coûts relatifs aux pertes de main-d'œuvre et à minimiser l'importance des transferts monétaires. Il reconnaît certes que les épargnes sont faibles en termes absolus et que la plupart du temps, elles sont dépensées pour acquérir des biens de consommation plutôt que pour en produire. Pourtant, au cours des dernières décennies, les revenus provenant de la migration ont été trois fois plus élevés que ceux auxquels un jeune Mossi aurait pu s'attendre s'il était resté

7. Amin (1974, p. 47) conclut que la migration profite surtout aux régions d'immigration au détriment des régions d'émigration : « Il est donc normal que les sommes renvoyées au pays d'origine soient dérisoires par rapport au bénéfice que le pays d'accueil tire du travail des migrants. »

8. L'évaluation de l'effet des transferts à travers leur utilisation est de plus en plus contestée (Taylor, 1999).

chez lui. Kohler fait aussi observer que les migrants ont eu tendance à jouir de plus de liberté dans l'utilisation de leurs revenus que les non-migrants. Enfin, il remet en question l'affirmation voulant que les biens de consommation soient non productifs, faisant remarquer que les bicyclettes accélèrent le transport des personnes, et que les radios viennent en appui aux projets de développement en région rurale (Kohler, 1972, p. 73-77).

Néanmoins, l'objection de départ envers la migration demeure. Pourquoi a-t-on investi aussi peu de revenus directement dans la production ? La réponse de Kohler à cette question est que plusieurs migrants de retour sont célibataires et ne possèdent pas de terres. Au-delà de ces contraintes, deux conditions doivent être satisfaites pour inciter l'investissement. D'abord, les migrants doivent avoir de l'argent à investir, ce qui est parfois le cas, mais pas de façon générale. Ensuite, les migrants doivent posséder les connaissances et les compétences nécessaires pour ce faire, ce qui n'est habituellement pas le cas. On verra plus loin que cette situation va changer dans les années plus récentes et que les migrants, de plus en plus nombreux à revenir, auront un avantage sur les non-migrants en ce qui concerne l'accès aux emplois salariés. Enfin, toujours selon Kohler, les investissements dans le domaine de l'agriculture sont réputés être non rentables (Kohler, 1972, p. 73-77). Cette dernière hypothèse rejoint certaines critiques récentes qui suggèrent que l'effet des transferts monétaires est limité, voire annihilé, par des contraintes structurelles et politiques (De Haas, 2012).

— Les perceptions de la migration : le point de vue des femmes et des hommes burkinabè

Mise à part cette évaluation globale quelque peu négative de l'effet de la migration sur le développement du pays, la perception individuelle et collective de la migration est différente. Pour les individus et les ménages, la migration correspond tout simplement à une stratégie de survie. À cet égard, la seule étude effectuée concernant les années 1970 est celle de Smith sur un petit village mossi. Elle suggère qu'une association positive existe entre l'ensemble des richesses d'une personne au sein d'un ménage et le nombre de membres qui migrent à un moment ou à un autre, suggérant ainsi que la migration circulaire contribuerait au mieux-être du ménage. L'étude a également observé que la migration semble être davantage pratiquée par de petites familles relativement aisées et par des familles plus nombreuses, plutôt que par de petites familles pauvres (Smith, 1977, p. 210). Smith (1977, p. 220) en déduit que la migration augmente les revenus du village, offre une importante solution à la main-d'œuvre durant la saison sèche, et permet aux ménages d'être davantage en mesure de payer leurs impôts et de se procurer des articles de consommation durables. Mais, comme on le verra dans la prochaine section, malgré des retombées positives de la

migration pour les ménages, les personnes interrogées sur la question des effets de la migration demeurent fortement ambivalentes et suggèrent que l'option migratoire n'est pas une panacée pour les ménages et les collectivités locales.

L'une des caractéristiques originales de l'enquête nationale sur la migration était de fournir une occasion aux hommes et aux femmes burkinabè d'exprimer leurs perceptions et leurs points de vue sur la migration au moyen d'une série de questions « ouvertes » individuelles et de discussions de groupe. Les études anthropologiques, comme celles de Skinner dans les années 1950 et 1960, ont eu tendance à amplifier le point de vue négatif de la migration chez les femmes et les hommes burkinabè. L'enquête nationale de 1974-1975 suggère une vision plus nuancée.

Dans les chapitres antérieurs, nous avons interprété les résultats de nos enquêtes en tenant compte de l'articulation des modes de production qui montre comment le travail rémunéré dans le secteur capitaliste et les activités de subsistance dans le secteur domestique sont des composantes interdépendantes du système économique capitaliste périphérique (Gregory et Piché, 1978, 1985b). Pour qu'un tel système puisse fonctionner et survivre, il est essentiel que ses acteurs – dans le cas qui nous préoccupe, les femmes et les hommes burkinabè – ressentent le besoin de s'impliquer dans les deux secteurs économiques. Ainsi, la décision des paysans de se retirer de l'un ou l'autre type de travail menacerait sérieusement le fonctionnement du système migratoire circulaire.

Interrogés sur la migration de travail, les Burkinabè expriment clairement leur besoin de travailler dans chacun des secteurs économiques. Cette interdépendance, bien qu'étant un concept théorique et abstrait, est donc vécue de façon bien réelle jour après jour. Ces croyances et ces perceptions comprennent ce qu'on pourrait appeler l'idéologie de l'articulation. La migration exerce une double pression, à laquelle il est difficile de résister. Nous illustrerons le pouvoir de l'idéologie de l'articulation en explorant les deux thèmes suivants : les perceptions et opinions collectives sur la migration, et les contradictions apparentes à propos de la migration circulaire.

Les discussions de groupe confirment les perceptions individuelles analysées par Coulibaly (1978) et Coulibaly, Gregory et Piché (1980a). Les participants mentionnent le manque d'argent et l'échec à se trouver un emploi comme les facteurs les plus importants d'émigration. Dans ce cas, l'échec à se trouver un emploi fait référence à un travail salarié puisque les activités de subsistance sont insuffisantes pour combler les besoins en argent du ménage. D'un autre côté, lorsqu'ils sont questionnés à savoir pourquoi certaines personnes ne migrent pas, la plupart des groupes invoquent les responsabilités familiales. Pour reprendre les paroles d'un groupe d'hommes issus d'une région rurale, et plus particulièrement, du village de Donsin :

Nous ne pouvons pas tous partir et abandonner le pays. Il y a ceux qui restent pour soutenir le pays. Nous, nous partons pour aller chercher de l'argent et revenons aussi pour le soutenir.

Nous, nous restons aussi pour aider les hommes et les femmes plus âgés à travailler sur les fermes et à élever des poulets (Coulibaly, Desrosiers, Gregory et Piché, 1980, p. 29).

En considérant les motifs et les causes, les femmes et les hommes burkinabè, individuellement et collectivement, sont conscients du fait que le travail du migrant et le travail familial sont tous deux essentiels à la survie de l'économie du ménage. Lorsqu'on leur demande de dire comment ils se sentent face à cette double pression, ils expriment une certaine ambivalence. En effet, lorsqu'on leur demande s'il est bénéfique d'avoir des migrants dans la famille, environ 60 % des hommes et 50 % des femmes affirment que c'est une bonne chose. Ils font remarquer que les migrants apportent de l'argent à la maison et améliorent donc leur sort. De plus, ils acquièrent parfois une éducation, ce qui peut aussi être avantageux pour la famille. Enfin, parmi ceux qui se sont exprimés sur leurs préférences pour des mesures politiques spéciales à cet égard, 70 % de tous les migrants et 56 % des migrantes étaient d'avis que le gouvernement burkinabè devrait encourager la migration. Parmi les hommes non migrants, un pourcentage un peu inférieur (55 %) pense que le gouvernement devrait encourager la mobilité.

Toutefois, une minorité de Burkinabè ne sont pas ambivalents dans leurs réponses. Environ 25 % considèrent que la migration est néfaste, mentionnant qu'elle entraîne l'abandon de la famille et résulte en un déclin de la population dans les régions d'origine. En outre, pendant que seulement 15 % froncent les sourcils pour exprimer leur désapprobation au sujet de la migration interne au Burkina Faso, 40 % affirment être en désaccord avec la migration internationale. Quelque 30 % de femmes et d'hommes, tant migrants que non-migrants, vont jusqu'à affirmer que le gouvernement ne devrait pas la permettre.

Les discussions de groupe ont donc confirmé l'ambivalence exprimée sur le plan individuel. Ceux ayant approuvé la migration circulaire le font parce qu'elle fait partie des stratégies générales de survie du ménage. Contrairement aux opinions individuelles, toutefois, les discussions de groupe révèlent qu'une importante minorité désapprouve la migration. Mais même ceux qui sont contre posent presque toujours la question suivante : « Mais que pouvons-nous faire ? » ou encore affirment « Il n'y a rien ici pour les migrants. »

Il n'est donc pas étonnant, à la lumière de leurs réponses, que les répondants croient que le gouvernement devrait décourager la migration en créant des emplois et en moussant la production agricole. Les personnes interrogées proposent les quatre mesures suivantes pour réduire la dépendance envers

la migration : la promotion d'une expertise agricole et de la technologie ; la construction de barrages et de puits pour étendre les surfaces irriguées ; l'amélioration du réseau routier ; et une augmentation du prix des produits agricoles commerciaux. On voit ici à quel point les contraintes structurelles dont parlent certains auteurs sont clairement déterminées.

Bref, pour revenir à notre question centrale, la migration est-elle bénéfique ou néfaste ? Si, au cours des années 1960-1970, les experts et les autorités politiques ont tendance à percevoir la migration de façon négative, les Burkinabè interrogés, que ce soit sur le plan individuel ou collectif, demeurent eux-mêmes ambigus à ce sujet. La littérature sur la migration met souvent en opposition les motivations économiques et familiales, d'une part, et les perceptions idéologiques et culturelles de la mobilité par rapport aux facteurs économiques et matérialistes, d'autre part. Nous pensons plutôt que les ménages burkinabè ont à la fois besoin du travail salarié et du travail agricole, compte tenu de l'interdépendance entre les deux modes de production. L'idéologie et les contraintes matérielles sont deux concepts enchâssés dans un même système articulé, et ils se renforcent mutuellement.

Dans les familles et les villages, tous, migrants, non-migrants et migrants potentiels, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, chefs de ménage et dépendants ont intériorisé l'idéologie de la « migration de retour » comme une chose nécessaire au maintien et la reproduction de la famille et essentielle au mieux-être matériel de toute la famille. La première série d'attitudes, considérée isolément, alimente les interprétations culturelles du travailleur à cible (*target worker*) qui refuserait de s'intégrer au système capitaliste du travail salarié. La seconde série d'attitudes met en lumière les contraintes matérielles imposées par la migration. Les migrants, qu'ils se rendent au Ghana ou en Côte d'Ivoire, ne profitent que d'un accès limité à d'éventuels partenaires ou à une terre, et gagnent des salaires inférieurs au niveau de subsistance – défini ici comme un gain insuffisant pour permettre la survie financière de la famille immédiate. La migration de retour constitue donc une stratégie financière essentielle garantissant un accès à la terre, à des partenaires conjugaux et, de façon plus générale, aux ressources familiales.

Bref, il semble bien que 75 ans d'allers et de retours entre le Burkina Faso et ses deux pays voisins (Ghana et Côte d'Ivoire) n'ont eu que peu d'effet développementaliste dans l'ensemble du pays. Par contre, sur le plan des ménages, la perception est plus nuancée et la migration est souvent considérée comme positive même si elle perturbe parfois la vie familiale. Il reste maintenant à se demander si les choses ont changé depuis les années 1970.

LA PÉRIODE 1970-2000 : AU-DELÀ DE LA HOUE ?

Les analyses de l'enquête nationale sur les migrations réalisée en 2000 ont révélé des changements importants dans les tendances migratoires au Burkina Faso. Les analyses détaillées, présentées dans les chapitres précédents ont fait ressortir l'augmentation importante des taux de migration, y compris ceux concernant les migrations de retour. Les changements dans le régime migratoire burkinabè depuis les années 1970 permettent de poser la question : passons-nous d'un régime circulaire entre le mil et le franc à un régime migratoire plus diversifié qui mènerait au-delà du mil ? Pour répondre à cette question, nous abordons l'effet migratoire en distinguant trois degrés d'analyse : macro, méso et micro.

L'effet sur le plan macro

La question des transferts monétaires est devenue centrale dans les discussions sur le développement et la réduction de la pauvreté à partir des années 1980. Il se dégage de ces recherches deux types de conclusions. Premièrement, l'estimation des sommes engagées dans les transferts démontre leur importance numérique, tout comme lors de la période précédente. Il faut souligner que les estimations, basées sur les sources officielles comme les relevés bancaires, constituent une limite inférieure de sorte que les sommes suggérées sous-estiment les transferts monétaires car, la plupart du temps, les émigrés rapportent eux-mêmes le montant de leur épargne ou le confient à un parent ou un ami (Pacere, 2004, p. 58). Même sous-estimés, les montants demeurent substantiels. Zagrè (1994, p. 14) avance quant à lui une somme d'environ 500 milliards de francs CFA au cours de la décennie 1980. De façon évolutive, entre 1983 et 1991, l'année 1998 constitue le pic avec des transferts estimés de 55 706 de francs CFA alors que ceux-ci étaient de 43 122 en 1983. Depuis 1988, les montants déclinent à 31 869 (Pacere, 2004). Les trois enquêtes nationales sur les conditions de vie des ménages (1994, 1998 et 2003) confirment l'importance des transferts monétaires et leur régularité, c'est-à-dire que les familles restées au pays reçoivent souvent de l'argent de la part de leurs parents expatriés. Dans l'ensemble, presque 60 % des ménages ayant participé à l'enquête déclarent recevoir aussi bien régulièrement qu'irrégulièrement de l'argent de Côte d'Ivoire. En ville, plus de 20 % des ménages recevaient régulièrement de l'argent contre près de 30 % en campagne (INSD, 2003a)⁹.

Le deuxième type de conclusions a trait à l'utilisation des fonds reçus. Les études sur les conditions de vie des ménages dont nous avons parlé ci-dessus indiquent une continuité par rapport à la période précédente. Ainsi, si les ménages reçoivent de l'argent de l'étranger, c'est pour satisfaire des besoins précis avec en

9. Pour l'année 2008, Oucho (2012, tableau IV.8) avance le chiffre de 507 millions de dollars américains transférés au Burkina Faso, ce qui représenterait 8,2 % du produit intérieur brut. Cela confirme l'importance continue des transferts monétaires au Burkina Faso.

priorité l'alimentation (46 %), suivie de la création ou du maintien d'une activité économique (16 %) et des soins de santé (12 %). Ces priorités sont plus ou moins maintenues aussi bien en ville qu'en campagne, sauf qu'en ville la création ou le maintien de l'activité économique vient avant les soins de santé (INSD, 2003a). On voit donc que les transferts sont essentiellement utilisés à des fins de consommation et très peu sont réinvestis dans des activités productives, d'où le peu d'effet des transferts sur les indicateurs macroéconomiques.

— L'effet sur les ménages

La notion même de transfert est indissociable de celle de réseau familial et c'est donc sur le plan du ménage que l'on doit examiner l'effet des transferts sur les niveaux de vie. Une conclusion importante des travaux sur la pauvreté est la diminution des transferts monétaires à partir des années 1990. En effet, les enquêtes sur la pauvreté concluent que dans près de 85 % des cas, les ménages ont noté une diminution des transferts de la Côte d'Ivoire vers le Burkina, quel que soit le milieu de résidence (INSD, 2003a). Lachaud (2005), utilisant les mêmes données, conclut que cette diminution de l'importance des transferts monétaires, loin de réduire la pauvreté, contribue à appauvrir de plus en plus de ménages. De plus, sans encadrement de l'utilisation des transferts de fonds, Sawadogo (2009, p. 237) affirme que ceux-ci peuvent non seulement s'avérer inefficaces, mais avoir des effets pervers (p. ex. abandon d'activités locales, consommation de produits importés).

Très peu d'études font le lien direct entre les sommes reçues par les ménages et leur effet sur l'amélioration des conditions économiques. À notre connaissance, seulement une étude a tenté d'examiner ce lien direct et mérite une attention particulière. L'étude en question part de l'hypothèse que les transferts monétaires devraient avoir un effet sur l'agriculture commerciale, le cheptel, les activités non agricoles et les revenus provenant de ces trois sources (Wouterse et Taylor, 2008). Cette étude distingue deux types de migrations internationales : la migration à l'intérieur de l'Afrique (en fait, la Côte d'Ivoire) et la migration intercontinentale vers l'Europe (surtout l'Italie dans les cas retenus). À partir des données collectées en 2003 dans les 4 villages mossi sélectionnés dans le Plateau central du Burkina Faso (223 ménages, dont 64 % ont au moins un membre migrant), les auteurs concluent que la migration interne à l'Afrique a peu d'effet sur l'amélioration des activités économiques, et que seule la migration intercontinentale permet des investissements dans l'agriculture commerciale et le cheptel, ainsi qu'un accroissement des revenus produits par ces activités. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les transferts monétaires provenant de la migration intercontinentale, du moins dans les 4 villages étudiés, sont 6 fois plus élevés que ceux de la migration intra-africaine. L'étude montre par ailleurs que la migration intercontinentale a un effet négatif sur les

activités non agricoles, l'hypothèse suggérée étant que l'absence de la force de travail induite par la migration diminue les possibilités d'investir dans les activités non agricoles qui, au Burkina rural, sont axées sur le facteur « travail » plutôt que sur le facteur « capital ».

Cette étude soulève deux remarques méthodologiques. Premièrement, on peut se demander si les conclusions peuvent être généralisées au reste du Burkina. En effet, tout au long de notre étude, les comportements migratoires des Mossi ont souvent révélé des spécificités les distinguant des autres groupes ethniques. Selon nous, dans la mesure où ces particularités relèvent surtout de l'organisation familiale (mariages, gérontologie, accès à la terre, etc.), il est légitime d'extrapoler et d'émettre l'hypothèse que les auteurs auraient trouvé les mêmes résultats dans les villages non mossi. Deuxièmement, compte tenu que la migration intercontinentale demeure très faible, voire négligeable, au Burkina, comme l'ont par ailleurs démontré nos analyses statistiques précédentes, on peut conclure que, globalement, les transferts monétaires ont des effets faibles et non significatifs sur les possibilités d'investissements tant dans l'agriculture et l'élevage que dans les activités non agricoles.

Ce qu'il faut néanmoins retenir ici, c'est l'importance des transferts monétaires, même s'ils sont en diminution, pour la survie quotidienne de nombreux ménages. Selon Zoungrana (1996), la vente d'une partie des récoltes par les paysans ne suffit pas pour l'achat de vivres. Tout comme pour le paiement de l'impôt, ils ont recours à des revenus extra-agricoles. Par ailleurs, les activités commerciales (vente de *dolo*, la bière locale, petit commerce, etc.) viennent également en partie de l'investissement de cet argent.

— La migration et l'emploi : l'analyse micro-individuelle

Il reste à se demander si la migration atteint ses objectifs à deux niveaux : le migrant s'insère-t-il facilement dans le marché du travail et, à son retour, peut-il faire valoir les nouvelles compétences qu'il a pu acquérir dans les lieux de destination ? Il est possible de répondre, du moins partiellement, à ces deux questions car, contrairement à la première enquête, celle de 2000 a profité des nouvelles techniques d'analyse biographique et a ainsi collecté des histoires détaillées des emplois occupés, d'une durée minimale de 6 mois, des migrants et des non-migrants.

La première question concerne l'insertion des migrants dans le marché du travail rémunéré. Une façon d'évaluer la performance des migrants est de les comparer aux non-migrants, ce qui dans notre cas n'est possible que pour les migrations internes. Néanmoins, l'analyse de l'accès au marché du travail en milieu urbain au Burkina permet de voir dans quelle mesure le statut migratoire (le fait d'être migrant ou non-migrant) est avantageux ou non de ce point de vue.

Nos travaux antérieurs sur Ouagadougou¹⁰ ont permis de suggérer un certain nombre de conclusions originales. Dans nos analyses, nous examinons à la fois la situation au moment de l'enquête (approche transversale) et l'accès au premier emploi (approche longitudinale). Dans le premier cas, le statut migratoire des hommes est positivement relié au fait d'occuper un emploi rémunéré dans le secteur formel. Toutefois, en tenant compte des autres variables explicatives (analyses multivariées), en particulier celles reliées au capital humain, l'effet du statut migratoire s'estompe, c'est-à-dire que si les migrants sont avantagés sur le marché du travail, c'est grâce à leurs qualifications, confirmant ainsi l'effet de la sélectivité migratoire. Plusieurs facteurs jouent ici : d'une part, ce sont les plus « rentables » sur le marché de l'emploi rémunéré qui tentent leur chance, d'autre part, les migrants, informés à l'avance des opportunités d'emploi (soit par leurs réseaux, soit par leurs visites de courte durée en ville), accèdent plus rapidement que les non-migrants aux emplois rémunérés. Par ailleurs, une fois arrivé en ville, le migrant ne peut demeurer longtemps sans emploi¹¹. Pour les femmes, le statut migratoire n'a pas d'effet significatif sur l'emploi occupé : qu'elles soient migrantes ou non-migrantes, elles se retrouvent en grande majorité dans le secteur informel ou à leur compte dans les petits commerces.

L'approche longitudinale vient renforcer les résultats dans la mesure où, même après contrôle pour les autres variables explicatives, l'effet net du statut migratoire demeure positif, donnant aux migrants un avantage significatif quant à l'accès à un premier emploi rémunéré. Toutefois, comme pour l'analyse transversale, le fait d'être migrante ne change pas la probabilité d'accéder aux emplois rémunérés.

On peut donc conclure que pour les hommes, la migration constitue un atout du point de vue de l'accès au travail rémunéré, ce qui va à l'encontre de la littérature qui postule un lien négatif entre migration et emploi¹². Les migrants ne viennent donc pas augmenter les rangs des chômeurs et inactifs urbains. Au contraire, ils semblent jouer un rôle dynamique sur le marché du travail. Les mêmes résultats avaient été trouvés dans nos travaux antérieurs sur Bamako et Dakar (Piché, Mariko et Gingras, 1995 ; Piché et Gingras, 1998)¹³.

10. Voir Piché et Zourkaleini (2006) et Zourkaleini et Piché (2007a, 2007b).

11. Ces hypothèses explicatives sont documentées dans d'autres contextes. Voir, par exemple, Fields (1975), Banerjee (1991), Yap (1977) et Bocquier et LeGrand (1998).

12. Pour une revue de cette littérature, voir Piché et Gingras (1998) et Piché, Mariko et Gingras (1995). Pour une revue plus récente, voir Piché (2013a, 2013b et 2013c).

13. Traoré (1997) a également montré que le statut migratoire avait un effet positif sur le chômage dans cinq pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal) alors que l'effet était non significatif dans deux autres pays (Burkina Faso et Niger).

Pour les femmes, le fait que le statut migratoire n'a pas d'effet significatif sur leur insertion sur le marché du travail urbain confirme le peu de pertinence des modèles économiques qui expriment en fait l'expérience masculine, l'importance de la division sexuelle du travail dans la société et, enfin, la nécessité de développer des théories migratoires tenant compte des relations de genre (Boyd et Grieco, 2003).

La deuxième question concernant l'effet de la migration sur le plan individuel a trait aux migrations de retour. On a vu dans les analyses statistiques des flux migratoires que les migrations de retour à partir de la Côte d'Ivoire avaient augmenté de façon importante. Il est donc important de se demander quels effets ont pu avoir ces retours d'un point de vue économique. Encore une fois, les données de l'enquête de 2000 permettent d'examiner cette question. D'abord, en utilisant la même méthodologie que pour l'analyse de l'effet du statut migratoire sur l'accès à l'emploi urbain, il est possible d'examiner l'effet du statut de retour sur l'accès à l'emploi. Les résultats montrent clairement que la provenance de l'étranger donne davantage accès à une activité rémunérée comparativement aux non-migrants, et cela est valable autant pour l'emploi occupé au moment de l'enquête que pour l'accès à un premier emploi (Zourkaleini et Piché, 2007b). Par ailleurs, l'étude de Beauchemin, Schoumaker et Henry (2004), utilisant les données de l'enquête de 2000, a indiqué que le quart des migrants de retour choisissent un autre lieu que celui d'origine pour des raisons liées au capital humain, préférant profiter de leurs compétences acquises dans des activités non agricoles. Cela peut expliquer la diversification des activités en milieu rural que nous avons notée dans les chapitres précédents. Ces résultats ont suggéré à D. Ouédraogo (2007) que la mobilité géographique agit comme déterminant majeur de la mobilité sociale ascendante au Burkina Faso¹⁴.

CONCLUSION

Que peut-on conclure de l'ensemble des données examinées ici quant à l'effet de la migration sur le développement et sur le bien-être économique des individus et des ménages du Burkina Faso ? La réponse à cette question n'est pas univoque, c'est-à-dire qu'elle n'est ni complètement négative ni complètement positive. Considérée sous l'angle des stratégies de survie, il est clair que la migration, grâce aux volumes importants des transferts monétaires, joue un rôle central et en ce sens on peut parler du rôle positif de la migration¹⁵. De plus, pour plusieurs migrants de retour de l'étranger, les compétences acquises en migration représentent souvent des occasions de mobilité sociale. Dans ce cas aussi, la migration joue un rôle positif.

14. Les avantages économiques liés à la migration de retour ont également été notés par Kouraogo (2010) et Loyé et Dabiré (2009).

15. Voir les études de cas sur le Sénégal et le Congo pour des conclusions similaires (Beauchemin *et al.*, 2013).

Pourtant, lorsque l'on examine l'effet sur le développement sur le plan global ou national tel que l'expriment les indicateurs de développement classiques comme les taux de croissance économique ou de niveau de vie, on ne peut que constater à quel point un siècle de migrations circulaires n'a eu que peu d'effet sur les valeurs macroéconomiques. Au contraire, nos analyses sur la pauvreté ont montré que non seulement elle n'a pas diminué, mais qu'elle a même augmenté¹⁶. C'est d'ailleurs ce qui explique l'accroissement de la migration depuis les années 1970, indice du renforcement de la double dépendance et de l'articulation entre le travail agricole familial et le travail salarié. Sans les revenus issus de la migration, on peut facilement imaginer que la situation économique des familles burkinabè aurait été encore plus précaire. Certes, les résultats de l'enquête de 2000 indiquent une certaine diversification des activités économiques et des possibilités de mobilité ascendante liées à la migration : au-delà du mil donc, mais pas au-delà de la pauvreté.

Bref, la migration n'est pas une panacée pour le développement en l'absence de politiques nationales visant 1) à réduire, voire à éliminer, les contraintes structurelles qui limitent les possibilités d'utiliser les transferts monétaires de façon plus productive et 2) à profiter du dynamisme des migrants sur le marché du travail rémunéré, en particulier dans le secteur informel et celui de la petite entreprise indépendante. Mais les politiques ne se limitent pas au Burkina Faso : elles concernent également les conditions de travail dans les plantations et sur le marché du travail en Côte d'Ivoire, qui doivent également être améliorées pour permettre aux travailleurs de sortir du cercle vicieux de la double dépendance et du sous-développement.

16. Une des limites des travaux sur les effets économiques de la migration sur le plan macro est de s'en tenir à une définition restreinte du développement axée sur la notion de croissance économique. Les définitions davantage centrées sur la notion de développement humain, fondée sur les travaux de Sen (1990, 1999), incluent d'autres dimensions telles que la santé, la longévité et l'éducation. Élargir les liens de la migration à une définition plus large du développement permettrait de mieux cerner les effets de la migration.



CONCLUSION

LA MIGRATION CIRCULAIRE : GENÈSE, FONDEMENTS ET IMPASSE

NOUS AVONS VOULU PAR CETTE ÉTUDE DÉCRIRE ET analyser l'évolution de la migration circulaire entre le Burkina Faso et la côte ouest-africaine depuis 1900. À ce jour, la plupart des recherches sur le plus important réseau de migration de travail de l'Afrique se sont attardées soit sur les origines historiques du système, soit sur les dimensions contemporaines de la migration au Burkina Faso. Alors que les recherches historiques se sont appuyées en grande partie sur les documents d'archives de l'époque coloniale pour dresser leur bilan, les études contemporaines se sont pour leur part fondées sur des enquêtes



effectuées auprès des Mossi. La présente étude réunit ces deux approches en plus d'inclure l'ensemble des sociétés du Burkina grâce aux données d'enquêtes auprès d'échantillons représentatifs sur le plan national.

Bien que nos analyses tiennent compte des contributions de ces deux domaines de recherches relativement isolés, elles se fondent surtout sur les deux enquêtes nationales et rétrospectives sur la migration, menées au Burkina en 1974-1975 et en 2000. Ces enquêtes demandaient à des migrants de se souvenir des particularités des contextes sociaux et économiques ayant entouré les déplacements effectués au cours de leur vie. Sur les plans historique et social, les résultats de la première enquête ont permis d'illustrer le rôle de la migration dans l'effritement et la restructuration des systèmes économiques ruraux et le processus de l'articulation avec l'économie capitaliste régionale naissante en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, les deux enquêtes servent à raconter l'histoire sociale de la migration burkinabè. Contrairement aux documents d'archives, qui reflètent la diversité des perceptions européennes sur la mobilité burkinabè, les réponses aux deux enquêtes constituent un répertoire historique et unique d'opinions de femmes et d'hommes burkinabè sur un système de travailleurs migrants qui a profondément transformé leur vie ainsi que celle de leur famille et de leur communauté.

L'histoire racontée dans ce livre est donc celle de milliers de femmes et d'hommes du Burkina Faso qui ont vécu l'expérience migratoire tout au long du xx^e siècle. Grâce à la tradition orale fortement ancrée dans la vie quotidienne des Burkinabè, il a été possible de reconstituer les biographies migratoires jusqu'au début du xx^e siècle. Cette histoire est d'abord celle d'une irruption violente des pouvoirs coloniaux dans des sociétés non marchandes, donc indifférentes au travail rémunéré. Le projet colonial de mise en valeur des territoires a ciblé la côte, essentiellement la Côte d'Ivoire, et a dû recourir à la main-d'œuvre burkinabè pour en faire profiter les plantations de cacao, mais aussi pour construire les infrastructures nécessaires à l'implantation d'une économie capitaliste. Devant la résistance des populations, des mesures coercitives ont été nécessaires pour le recrutement des travailleurs : travail forcé, impôts en numéraires, imposition des cultures commerciales.

Bref, pendant toute la première moitié du xx^e siècle, des milliers de travailleurs, surtout des jeunes hommes, mais aussi un certain nombre de femmes, seront ainsi forcés de sortir de leurs villages pour « participer » à l'œuvre coloniale et à l'économie capitaliste. On assiste à la mise en place d'un des systèmes migratoires circulaires les plus résilients, reproduit sur tout un siècle et encore en vigueur aujourd'hui. Après 45 ans d'un tel régime, grosso modo entre 1900 et 1946, malgré l'abolition du travail forcé, tout est en place pour une migration « volontaire » via la monétarisation de la société et de l'économie. Il n'est plus

possible de survivre sans avoir accès à l'argent et cet argent n'est disponible que dans les régions où s'est développé un marché du travail rémunéré : en Côte d'Ivoire et dans les grandes villes du Burkina Faso.

Au lendemain des indépendances (les années 1960), tout espoir est permis et on assiste à des efforts réels des premiers gouvernements pour aider les migrants grâce à des ententes bilatérales ou encore en tentant d'encadrer le recrutement de la main-d'œuvre en mettant sur pied le SIAMO. De plus, plusieurs plans de développement insistent sur la nécessité de favoriser le développement rural afin de retenir les « forces vives de la nation » pour utiliser le vocabulaire de l'époque. Mais, on l'a vu, les politiques de développement rural ont eu peu d'effets, surtout parce que les moyens n'ont pas suivi les intentions.

À partir des années 1980, le système migratoire s'est profondément transformé. Certes, les migrations circulaires prédominent toujours : si l'émigration rurale continue à des taux encore plus élevés qu'auparavant, les flux de retour tempèrent l'exode rural. De leur côté, les femmes sont de plus en plus impliquées dans la migration de travail et la migration pour l'éducation fait son apparition. Enfin, l'urbanisation, quoique lente mais régulière, est alimentée par la migration rurale-urbaine et on assiste au développement prodigieux du secteur informel. Les travaux montrent d'ailleurs que les migrants, loin de représenter un fardeau, constituent des éléments dynamiques. Il en est de même pour les migrants de retour qui arrivent à mieux s'insérer que les non-migrants dans le marché du travail rémunéré. Dieudonné Ouédraogo (2007) parle même d'ascension sociale grâce à la mobilité.

Un des résultats inédits de notre recherche concerne les diverses particularités propres aux sociétés locales face aux politiques coloniales. Malheureusement, la nature même des enquêtes ne nous a permis de dégager que deux catégories de sociétés burkinabè, soit les Mossi et les autres sociétés. Toutefois, tel qu'il a été suggéré au chapitre 2, cette distinction est justifiable car, en tant que collectivités, les sociétés non mossi se ressemblent davantage et se distinguent des autres groupes. Il est apparu clairement que la migration a affecté ces deux groupes sociaux de façon différente.

Le caractère centralisé et hiérarchisé des sociétés mossi et la tendance de ses dirigeants à collaborer avec les dirigeants coloniaux ont contribué à un plus grand contrôle des chefs sur les migrants et sur la migration que dans les autres groupes. Ainsi, les migrants mossi ont été moins enclins à se marier durant toute la période couverte par la première enquête, malgré un âge relativement avancé au moment de la migration. En outre, ils ont été plus sujets à être dépendants de la famille qu'à assumer le rôle de chef de famille autonome. Ils sont retournés plus souvent au Burkina que leurs voisins non mossi, et une fois de retour, ils ont travaillé en tant que membres « juniors » de leur ménage plutôt que comme producteurs indépendants. En comparaison, les migrants des autres sociétés

burkinabè – qui avaient tendance à être plus décentralisées – étaient plus autonomes. Bien qu'ils migraient à un plus jeune âge, ils étaient plus souvent mariés et séjournèrent plus longtemps à l'étranger. Les différences en matière d'organisation politique, d'accès à la terre et de coutumes matrimoniales semblent être des facteurs importants à cet égard, bien que les données que nous possédons ne nous aient pas permis d'analyser ces questions en détail. Historiquement, il semble donc que l'ethnicité a joué un certain rôle par rapport à la migration internationale, car la capacité des dirigeants coloniaux à stimuler la mobilité se traduisait de façon différente d'une société à l'autre.

Le pouvoir exercé par les dirigeants coloniaux a amené les chefs mossi à détourner une partie de la main-d'œuvre vers leurs propres terres, ce qui a ajouté une dimension interne à ces politiques conçues pour stimuler la mobilité internationale. Le taux de succès de cette stratégie fait l'objet de quelques débats. Mais il semble bien qu'il ait été assez limité puisque le détournement d'un grand nombre de migrants vers les terres des chefs aurait probablement provoqué l'émergence d'une importante classe agricole (*kulak*), ce qui n'a pas été le cas. Toutefois, les dirigeants mossi ont quand même réussi à contrôler l'utilisation des transferts monétaires et d'autres types de revenus provenant du travail migratoire. Ce faisant, la division traditionnelle du travail a été maintenue dans les territoires mossi : seuls les jeunes hommes ont été autorisés et encouragés à migrer mais, pour pouvoir se marier, ils devaient revenir puisque les aînés contrôlaient les arrangements matrimoniaux et l'accès aux femmes. L'appartenance ethnique a aussi eu une grande influence sur la migration interne au Burkina, puisque les différences de structure sociale et de relations de pouvoir au sein de chaque groupe ethnique façonnaient la mobilité de diverses façons. Là encore, la distinction entre les Mossi et les autres sociétés burkinabè est importante. Chez les Mossi, un contrôle plus serré sur le mariage et le travail des jeunes hommes et des femmes se traduisait aussi par un plus grand contrôle sur la migration interne.

Un autre résultat original concerne les femmes. Bien que la littérature migratoire considère la migration internationale féminine comme un phénomène relativement récent, la première enquête a démontré que les femmes ont migré à un plus jeune âge et en plus grand nombre que ce qu'on avait d'abord cru. Même si la proportion de migrations internationales masculines dépasse celle des femmes pour toutes les destinations au cours des trois premiers quarts du siècle, un nombre significatif de femmes migreront néanmoins en dehors du Burkina. Par ailleurs, leurs destinations seront plus variées durant la première moitié du siècle, alors qu'elles quittent le Burkina pour se rendre principalement au Mali, en Côte d'Ivoire et au Ghana entre 1900 et 1931 ; le Sénégal, le Niger, la Mauritanie et le Bénin colonial se joignant à la liste des destinations africaines entre 1932 et 1946. Historiquement, les différences entre les migrations masculine et féminine proviennent de la division du travail et des relations

de pouvoir au sein de la sphère domestique. Dans le cadre de notre étude, la sphère domestique recouvre principalement les régions rurales, où les activités agricoles sont prédominantes. La plupart des administrateurs coloniaux ayant renoncé à perturber les modèles de rapports entre les deux sexes, le comportement migratoire des femmes sera largement déterminé par des facteurs internes aux sociétés burkinabè. C'est pourquoi les femmes ne seront pas visées par les mesures de promotion de la migration internationale. Une migration féminine de grande ampleur aurait perturbé le cycle de reproduction et, en particulier, le contrôle des aînés sur le travail des femmes et des enfants. Ainsi, la plupart des femmes ont continué à migrer à l'intérieur du Burkina surtout pour des raisons reliées au mariage.

La deuxième enquête est venue confirmer le rôle des femmes dans la migration autant à l'interne qu'à l'international. D'une part, les taux de migration des femmes ont augmenté entre les années 1970 et 2000, ce qui a soulevé l'hypothèse de la migration féminine autonome. Nos analyses ont certes montré qu'une bonne partie des migrations féminines continuent de s'effectuer dans le contexte familial, reflet de la division sexuelle du travail, mais de plus en plus de femmes migrent aussi de façon autonome pour des raisons économiques, à savoir la recherche de travail rémunéré. Il reste néanmoins que leur accès aux emplois rémunérés demeure plus limité que pour les hommes et elles se retrouvent en grande majorité dans le secteur informel et le petit commerce.

De façon plus globale, les données plus récentes provenant de l'enquête de 2000 indiquent des changements importants dans le régime migratoire burkinabè. D'abord, les crises politiques et économiques, la dévaluation du franc CFA, le resserrement du marché du travail urbain et l'augmentation de la pauvreté sont tous des phénomènes qui ont eu comme résultat un recours plus fréquent à l'option migratoire par les ménages burkinabè, comme en témoignent l'augmentation des taux de migration tant internes qu'externes. Les transferts monétaires provenant du travail migrant ont certes joué un rôle important dans les stratégies de survie des ménages et sont devenus plus que jamais cruciaux pour faire face aux nombreuses contraintes politiques et économiques. De plus, les difficultés politiques en Côte d'Ivoire ont provoqué un important mouvement de retour, ce qui a permis à de nombreux migrants de profiter de leurs compétences acquises en migration pour accéder aux emplois rémunérés au Burkina. La diversification des activités économiques a également été révélée par nos données, ce qui suggère qu'il y a une vie au-delà du « mil ». Mais comme nous l'avons affirmé dans le chapitre précédent, « au-delà de la houe » ne signifie pas « au-delà de la pauvreté ».

Les nombreuses données traitées tout au long de notre étude illustrent à quel point aucune théorie ne peut expliquer à elle seule les migrations burkinabè. Pendant longtemps, diverses théories se sont affrontées, les unes avançant

les facteurs micro-individuels tel que le capital humain, d'autres insistant plutôt sur les facteurs macrostructurels ou encore sur les réseaux migratoires. Pour nous, seule une approche plurielle permet de comprendre les migrations burkinabè tout au long du xx^e siècle¹. Certes, les facteurs macrostructurels et politiques sont à la base de la mise en œuvre et par la suite du maintien du système migratoire circulaire. Que ce soit par les politiques coloniales ou par la monétarisation de l'économie, les Burkinabè ont été forcés d'avoir recours à la migration de travail comme source de numéraires. Les théories de la double dépendance et de l'articulation des modes de production domestiques et capitalistes permettent d'expliquer en grande partie les migrations circulaires². En effet, ni l'économie de subsistance, ni l'agriculture commerciale, ni les faibles salaires du secteur capitaliste ne permettent à eux seuls de combler les besoins des ménages. C'est cette articulation qui engendre la dépendance entre les deux modes de production.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car les individus et les ménages ne sont pas que des victimes ou des acteurs passifs, d'où l'importance des facteurs micro-individuels et familiaux. S'agissant des ménages, la théorie de la nouvelle économie de la migration est incontournable en ce qu'elle considère la migration comme une stratégie de diversification des risques pour l'ensemble du ménage et non seulement comme le résultat de calculs rationnels sur le plan individuel. Cela dit, situer l'explication uniquement sur le plan du ménage occulte les stratégies individuelles qui rendent compte de l'importance du capital humain pour l'accès aux emplois rémunérés. La théorie de l'expérience migratoire comme investissement dans le facteur humain s'applique peu durant la période coloniale, mais au fur et à mesure que se développe l'économie de marché, la théorie du capital humain devient de plus en plus probante, comme c'est le cas au Burkina dans la période 1975-2000. De son côté, la théorie des réseaux est particulièrement pertinente dans le cas de la migration circulaire : on a vu tout au long de notre étude, grâce aux informations sur l'accompagnement et le logement des migrantes et des migrants, que les déplacements circulaires ont instauré de larges réseaux qui, au point d'origine, facilitent le départ et, à destination, participent à leur insertion. Les transferts monétaires relèvent également de la constitution des réseaux : le transnationalisme, concept qui est apparu récemment dans la littérature migratoire, n'est pas chose nouvelle pour les Burkinabè qui l'ont pratiqué tout au long du xx^e siècle. Enfin, les théories migratoires mettant l'accent sur les relations de genre et la division sexuelle du travail expliquent les importantes différences entre les migrations féminines et masculines, que ce soit à l'époque coloniale ou actuellement.

1. Pour une présentation détaillée des diverses théories migratoires, voir Piché (2013a, 2013b et 2013c).
2. Voir entre autres Gregory et Piché (1985a, 1985b).

Enfin, sur le plan des politiques migratoires, notre étude montre que celles-ci sont étroitement imbriquées dans l'histoire et revêtent plusieurs modes de gestion des flux migratoires³. Entre 1900 et 1960, c'est le mode de gestion colonial qui a prévalu. D'abord une première période, de 1900 à 1946, caractérisée, comme nous l'avons montré, par des mesures coercitives de recrutement de la force de travail pour les travaux d'infrastructure et les plantations ivoiriennes et de politiques fiscales (taxes et impôts) exigeant le paiement en francs que seule la migration pouvait procurer. C'est au cours de cette période que le système migratoire circulaire est mis en place, de façon parfois violente. Ensuite, une deuxième période, toujours dans le contexte colonial, entre 1947 et 1960, voit l'abolition du travail forcé, mais les politiques continuent de favoriser la migration vers la Côte d'Ivoire par des programmes de recrutement. La monétarisation croissante de l'économie burkinabè et les besoins en numéraires feront le reste, obligeant les familles à envoyer certains de leurs membres en migration de travail. Après l'indépendance, en 1960, on passe à un mode national de gestion de la migration internationale, soit en négociant des ententes avec les pays voisins, surtout la Côte d'Ivoire, soit en tentant de ralentir l'émigration internationale en mettant sur pied des politiques de développement rural dont les effets de rétention ont été minimes.

Dans les années 1990, un nouveau mode de gestion fait son apparition, lié aux politiques d'intégration régionale. Malheureusement, pour le moment du moins, ces politiques s'adressent surtout aux migrations qualifiées et, en lien avec le codéveloppement, visent à réduire l'émigration internationale vers l'Europe⁴. Ces visées sont loin des préoccupations de la vaste majorité des migrantes et migrants peu qualifiés circulant à l'intérieur du continent africain. Quoi qu'il en soit, sauf pour la première période coloniale avec ses mesures coercitives, les politiques migratoires ont eu peu d'effet sur les tendances migratoires au Burkina Faso. Quelles que soient les politiques migratoires adoptées au Burkina, l'échec des politiques de développement, l'augmentation de la pauvreté et le peu de correspondance entre les politiques d'intégration régionale affichées et les besoins des populations n'ont fait que renforcer l'option migratoire.

Ce qui s'est passé, et ce qui se passe au Burkina Faso du point de vue des migrations tant internes qu'internationales, a une résonance mondiale. Déjà, au début des années 1980, nous avons suggéré l'importance de situer le cas « voltaïque » dans le contexte mondial : « Plutôt, la migration est le résultat de forces socioéconomiques qui s'imbriquent dans un système de relations économiques régionales, nationales et internationale » (Piché, Gregory et Coulibaly, 1980, p. 97).

3. Une synthèse sur les politiques migratoires au Burkina Faso entre 1900 et 2000 est présentée dans Piché, Kabbanji, Ouédraogo et Cordell (2012).

4. Cela est confirmé par l'étude récente de Beauchemin *et al.* (2013).

En particulier, le concept d'inégalités régionales était au centre de nos explications de la migration burkinabè. Mais, disions-nous, les inégalités régionales doivent également être expliquées « dans la mesure où elles ont été, et sont toujours, provoquées par la dynamique spatiale des politiques coloniales et néo-coloniales » (Piché, Gregory et Coulibaly, 1980, p. 98). À cette analyse géopolitique doit s'ajouter une analyse sociale et politique⁵.

Expliquer la migration par la croissance de la pauvreté et des inégalités socioéconomiques et spatiales constitue certes une première étape obligée dans les théories migratoires⁶. Mais il est tout aussi important de reposer la question du développement afin d'expliquer l'origine même de la pauvreté et des inégalités.

Depuis quelque temps, un certain nombre de travaux historiques nous rappellent la nécessité d'introduire l'économie politique dans les analyses du développement. Deux exemples très récents méritent d'être notés. D'abord, la critique magistrale présentée par William Easterly dans un livre au titre évocateur : *The Tyranny of Experts : Economists, Dictators and the Forgotten Rights of the Poor* (Easterly, 2013). Il s'agit d'une recherche historique qui documente l'émergence et la domination de l'approche technocratique du développement : cette approche conçoit le développement et la lutte contre la pauvreté comme des stratégies mises en œuvre par les États ou les gouvernements. Ainsi, les experts, surtout les économistes, et les grandes institutions comme la Banque mondiale et le FMI, ont adopté une approche qui non seulement ne tient pas compte de la nature des gouvernements en place, mais au contraire repose sur des gouvernements autoritaires, voire autocrates et dictatoriaux. Ce faisant, la technocratie occulte complètement les droits des populations, en particulier les droits des plus pauvres (Easterly, 2013, p. 90).

Une seconde recherche historique présente une série d'études de cas pour expliquer les inégalités dans le monde d'aujourd'hui (Acemoglu et Robinson, 2012). Comme Easterly, tout en faisant le lien entre la pauvreté et les régimes politiques autocratiques, ils ajoutent une dimension économique importante. En effet, ils proposent une typologie permettant de caractériser les régimes politiques et économiques en fonction de leur nature inclusive ou exclusive. Ainsi, au régime politique exclusif, qui rejoint la notion de régime autocratique de Easterly, ils ajoutent la notion de régime économique exclusif (« extractif » selon leur terminologie que nous pourrions traduire par « prédateur ») : les institutions de ce type de régime sont organisées pour extraire les revenus et les richesses au bénéfice d'une élite et au détriment de la masse (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 76). Les institutions politiques « extractives » concentrent le pouvoir entre les mains d'une élite restreinte

5. Voir par exemple Gregory et Piché (1978).

6. L'augmentation des inégalités économiques est un phénomène mondial et a bien été documenté par Piketty (2013).

et exercent peu de contrainte sur l'exercice de ce pouvoir (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 81). Pour eux, la pauvreté et les inégalités socioéconomiques qui en découlent sont produites par ceux qui détiennent le pouvoir : *«As we will show, poor countries are poor because those who have power make choices that create poverty»* (Acemoglu et Robinson, 2012, p. 68).

Les migrations au Burkina Faso, tant internes qu'internationales, doivent également s'expliquer par des contextes politiques et économiques peu favorables à la redistribution de la richesse. Ces facteurs qui relèvent de l'économie politique créent et maintiennent en quelque sorte un système migratoire de survie et font l'impasse sur le développement de l'ensemble de la population. Dans ce contexte, seules des politiques de développement axées sur le respect des droits et sur l'égalité des chances, et en particulier sur l'accès à l'éducation, pourront transformer un système migratoire reproduisant la pauvreté et les inégalités en un système permettant de meilleures conditions de vie, ne serait-ce qu'en rendant possible le fait que l'argent de la migration puisse devenir plus productif grâce à des conditions politiques plus ouvertes.

L'histoire que nous racontons ici s'achève avec le ^{xx}e siècle. Depuis la dernière enquête nationale, soit depuis environ une quinzaine d'années, les migrations burkinabè ont été fortement ébranlées par les événements politiques et les conditions économiques qui ont affecté la Côte d'Ivoire au cours des années 2000. En particulier, la politique ultralibérale d'immigration qui a longtemps caractérisé la Côte d'Ivoire a connu un tournant majeur dans les années 1990 avec la loi de mai 1990 mettant en place une politique d'immigration plus restrictive (Anoh, 2006). De plus, plusieurs études récentes ont documenté la montée de l'idéologie de l'ivoirité et le phénomène de la cristallisation identitaire en Côte d'Ivoire (p. ex. Mandé, 2009). L'effet de ces bouleversements sur les migrations est difficile à quantifier. Le dernier recensement burkinabè (2006) affiche encore pour l'année 2006 un solde négatif avec la Côte d'Ivoire (Dabiré, Koné et Lougué, 2009). Selon Zanou et Lougué (2009, p. 7), au vu des résultats du recensement, «l'on est forcément amené à conclure que l'effet de la crise en Côte d'Ivoire sur la migration entre les deux pays est passé et que les choses sont revenues comme avant. Cependant, il faudrait suivre le phénomène encore quelques années pour en être sûr.» Bref, on peut s'attendre à ce que, pour la période 2000-2013, les grandes tendances notées au cours des années 1990 se soient maintenues malgré des changements notoires auxquels fait allusion Issiaka Mandé dans la postface.



POSTFACE

LE TRANSNATIONALISME ET LA MONDIALISATION DES FLUX MIGRATOIRES BURKINABÈ FACE AUX CRISES IDENTITAIRES EN CÔTE D'IVOIRE, DE 1990 À NOS JOURS

COMME L’AFFIRME AVEC JUSTESSE SIDIKI COULIBALY
dans la préface du présent ouvrage :

[...] les résultats montrent que la migration entre la Côte d’Ivoire et la Haute-Volta au cours de ces 100 ans est restée circulaire même si le nom du pays d’origine change une première fois, de Haute-Volta à Haute-Côte d’Ivoire, et une deuxième fois, de Haute-Volta à Burkina Faso, et que les volumes, les politiques migratoires, les facteurs explicatifs, les stratégies des individus, des ménages, des communautés, le genre et les durées de séjour se sont transformés tout au long de ces 100 ans¹.

1. Voir la page VIII.



L'histoire racontée dans cet ouvrage s'arrête à l'année 2000. Les choses ont-elles vraiment changé au cours des 15 dernières années ? De toutes les façons, si, dans l'ensemble, les stratégies migratoires des Burkinabè demeurent axées sur la circulation, un certain nombre de nouveaux phénomènes sont apparus depuis l'année 2000. Au-delà de la continuité, les nouveaux modèles migratoires qui semblent se dessiner méritent d'être soulignés.

La parution du présent ouvrage se situe dans un contexte où les lieux de production du savoir sur les migrations se sont multipliés au Burkina Faso. En effet, les institutions traditionnelles responsables des études scientifiques de la population (Université, CNRST², INSD, etc.) font face à une production croissante de travaux universitaires (mémoires et thèses), de communications et autres publications scientifiques de plus en plus pointues issues de stagiaires ou d'étudiants des centres de formation professionnels en administration, en diplomatie ou en santé qui ont inclus dans leurs curricula des enseignements en migrations internationales. Ce foisonnement documentaire mal diffusé³ se situe paradoxalement dans la conjoncture actuelle du retournement des flux migratoires et de l'adoption des politiques de développement et de coopération du Burkina qui prennent en compte sa diaspora. En effet, le pays fait face à des enjeux nouveaux suscités par la détérioration du contexte sous-régional marqué par la crise en Côte d'Ivoire où les politiques publiques ont donné naissance à des dérives nationalistes. Discours idéologiques de stigmatisation des étrangers, tracasseries policières et expulsions d'étrangers ont été utilisés. Ces discours ont amené les populations burkinabè à user de stratégies de contournement, à élaborer de nouvelles astuces individuelles, familiales et collectives d'intégration ou de création de nouvelles filières migratoires faisant de la diaspora et des communautés transnationales burkinabè de nouveaux acteurs.

LA CÔTE D'IVOIRE EN CRISE : STIGMATISATION DES ÉTRANGERS ET ORGANISATION DES BURKINABÈ EN COMMUNAUTÉS TRANSNATIONALES

Yao Silvère Konan⁴ soutient que l'accueil des immigrés/étrangers en Côte d'Ivoire est une variable importante de la politique socioéconomique de ce pays. On observe une forte présence des immigrés au sein de la population et de l'économie ivoirienne.

2. CNRST = Centre national pour la recherche scientifique et technique.

3. Cela dit, l'ouvrage de Piché et Cordell fait une large place à cette documentation comme en témoigne la bibliographie.

4. Y. S. Konan, « Insertion économique, pauvreté et conflits en Côte d'Ivoire : une analyse différentielle de la communauté burkinabè », *Migrations société*, 144(24), 2012. Voir aussi O. Dembelé, « La construction économique et politique de la catégorie "étranger" en Côte d'Ivoire », dans M. Le Pape et C. Vidal (dir.), *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000*, Paris, Karthala, 2002, p. 123-171.

Les immigrés burkinabè constituent la proportion la plus importante (plus ou moins la moitié) des communautés étrangères résidentes : 52,3 % en 1975, 49,7 % en 1988 et 54,3 % en 1998 (RGP-75, RGP-88, RGP-98). Ils sont, au dernier recensement en Côte d'Ivoire, au nombre de 2 238 548, représentant près de 15 % de la population résidente en 1998 (RGP-98) (RGP = Recensement général de la population ; RGP-88 = Recensement général de la population et de l'habitat). Ces données alimentent le débat sur le « seuil de tolérance⁵ » et les fantasmes des hommes politiques qui se sont servis de l'immigration comme enjeu important de la campagne électorale, en le présentant comme « un facteur de risque pour la stabilité et la sécurité de la société ». D'où l'émergence du concept de l'ivoirité utilisé pour traduire la différenciation avec l'étranger ou le migrant et pour ainsi stigmatiser ces derniers⁶. Ceux-ci sont, de fait, soumis aux discriminations administratives nées avec l'instauration des cartes de séjour définies par le décret n° 90-443 du 29 mai 1990 portant application de la loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en Côte d'Ivoire⁷. L'allogène ainsi établi est désormais perçu, dans l'ouest et le sud-ouest ivoirien, comme un accapareur des terres même si celles-ci ont été acquises grâce à la bienveillance des autorités politiques et des « tuteurs⁸ ». Mais on le dépouille légalement en aliénant son patrimoine. En effet, la révision des instruments juridiques, à la fin des années 1990, sur le code foncier rural fait de la terre une propriété des communautés villageoises.

5. Voir Conseil économique et social, « Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil du tolérable est largement dépassé », *Politique africaine*, 78, 2000, p. 70-74, <<http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-2-page-70.htm>> ; et la virulente réaction de T. Moriba, « Immigration en Côte d'Ivoire : la notion de "seuil tolérable" relève de la xénophobie », *Politique africaine*, 78, 2000, p. 75-93, <<http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-2-page-75.htm>>. Voir aussi A. Babo, *L'étranger en Côte d'Ivoire : crises et controverses autour d'une catégorie sociale*, Paris, L'Harmattan, 2013 ; C. Bouquet, « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire », *Annales de géographie*, 630, 2003, p. 115-145.
6. Voir Organisation internationale pour les migrations – OIM, *Les frontières en Côte d'Ivoire : historique, défis et stratégie pour une meilleure régulation du flux migratoire*, Genève, OIM, 2009.
7. Voir A. Babo et Y. Droz, « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation », *Cahiers d'études africaines*, 192, 2008, p. 741-764 ; J.-P. Chauveau et K. B. Samuel, « Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière », *Outre-Terre*, 11, 2005, p. 247-264 ; J.-P. Chauveau, « La loi de 1998 sur le domaine rural dans l'histoire des politiques foncières en Côte d'Ivoire. Une économie politique des transferts de droits entre "autochtones" et "étrangers" en zone forestière », dans J.-P. Colin, P.-Y. Le Meur et E. Léonard (dir.), *Les politiques d'enregistrement des droits fonciers. Du cadre légal aux pratiques locales*, Paris, Karthala, 2010, p. 105-140.
8. Voir A. Babo, « The crisis of public policies in Côte d'Ivoire : Land law and the nationality trap in Tabou's rural communities », *Africa*, 83, 2013, p. 100-119 ; J.-P. Colin et F. Ruf, « Une économie de plantation en devenir », *Revue Tiers Monde*, 207, 2011, p. 169-187 ; A. Babo, « Conflits fonciers, ethnicité politique et guerre en Côte d'Ivoire », *Alternatives Sud*, 17, 2010, p. 95-118 ; C. Beauchemin, « Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : chronique d'une guerre annoncée ? », *Critique internationale*, 28, 2005, p. 19-42.

Il s'ensuit la multiplication des exactions et des entraves à la libre circulation des personnes, contrevenant de fait au protocole de la CEDEAO du 29 mai 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement⁹. Cette situation, qui n'est pas unique sur le continent, incite le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, à plaider vivement, à l'ouverture des 49^e Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement pour la libre circulation des Africains sur leur continent¹⁰, estimant anormal que les étrangers puissent circuler plus librement en Afrique que les Africains, d'autant que cela entrave l'économie et les affaires. «J'attends, avec intérêt, dit-il, le jour où sera instauré un passeport africain. Ce n'est pas une affaire de sentiment liée à notre africanité. C'est une façon d'approfondir le marché intérieur de l'Afrique, plateforme indispensable à plus de croissance économique et de prospérité.»

Dans cette perspective, la Banque africaine de développement (BAD) a décidé de collaborer avec la Commission de l'Union africaine afin de supprimer les principales entraves à la libre circulation des personnes et de renforcer les échanges commerciaux intra-africains, en vue de contribuer à lutter contre le chômage en Afrique. Le président de la commission de la CEDEAO, M. Kadré Désiré Ouédraogo, pour sa part, annonce durant la même période que la Commission «a lancé le processus de révision de son protocole phare sur la libre circulation pour éliminer l'exigence d'un titre de séjour qui a été une source de discrimination et de harcèlement de citoyens de la Communauté¹¹».

Ce qui est en cause ici, c'est le rapport à l'espace des migrants et le défi qui se pose aux États-nations ouest-africains dans leur prérogative de réguler les territoires issus des découpages hérités des anciennes puissances coloniales et confirmés par le principe de l'intangibilité des frontières (*uti possidetis juris*)¹². En effet, selon Catherine Coquery-Vidrovitch¹³, l'État-nation en Afrique résulte d'une triple combinatoire : construction de l'État, constitution d'une *nation* et *choix politique commun*, qui assure l'adéquation entre l'État et la nation dans un système accepté

9. Voir S.-P. Zogo Nkada, «La libre circulation des personnes : réflexions sur l'expérience de la CEMAC et de la CEDEAO», *Revue internationale de droit économique*, 25, 2011, p. 113-136 ; L. Kabbanji, «Vers une reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest», *Études internationales*, 42(1), 2011, p. 47-71 ; A. Babo, *L'étranger en Côte d'Ivoire*, op. cit.
10. «"Prendre notre destin en main" – discours d'ouverture du président de la BAD, Donald Kaberuka, à l'occasion des Assemblées annuelles 2014», <<http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/masters-of-our-destiny-opening-statement-by-the-afdb-president-donald-kaberuka-at-the-2014-annual-meetings-13151>>.
11. «La CEDEAO va revoir son protocole sur la libre circulation», <<http://news.abidjan.net/h/498259.html>>.
12. Voir A. Beaudouin, *Uti possidetis et sécession*, Paris, Dalloz, 2011 ; A. Benmessoud Tredano, *Intangibilité des frontières et espace étatique en Afrique*, Paris, LGDJ, 1989 ; T. Van Minh, «Remarques sur le principe de l'intangibilité des frontières», dans *Peuples et États du tiers-monde face à l'ordre international*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, p. 51-108.
13. C. Coquery-Vidrovitch, «De la nation en Afrique noire», *Le Débat*, 84, 1995, p. 118-133.

par l'ensemble, c'est-à-dire, *grosso modo*, démocratique. L'État-nation procède par affectation identitaire des individus en usant du pouvoir régalien qui lui est reconnu d'octroyer sa nationalité ou de la refuser. L'histoire de l'État-nation est, en définitive, celle d'une relation dialectique entre exclusion et intégration, entre rejet et acceptation de l'Autre. On pourrait penser que les frontières de l'Afrique posent plus de problèmes « par ce qu'elles regroupent que par ce qu'elles recourent¹⁴ ».

Si, comme le souligne Habermas¹⁵, l'humanité est entrée dans l'ère des sociétés postnationales dans la mesure où l'État-nation ne joue plus son rôle intégrateur, on peut formuler l'hypothèse que les lois restrictives sur les migrations, la nationalité et les droits des étrangers conduisent les populations migrantes, en Afrique de l'Ouest, à réfléchir à une nouvelle conception des territoires qui engloberaient plusieurs États. Cette situation pose de nouveaux défis et s'oppose aux politiques qui ont sacralisé les frontières¹⁶. Ainsi, la crise économique et les effets des programmes d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire ont transformé les identités territoriales en identités ethniques au mépris des considérations historiques et sociales.

La Côte d'Ivoire est devenue, de fait, un maillon dans la configuration des réseaux migratoires burkinabè. On peut, néanmoins, distinguer sur son territoire d'importants flux migratoires de colonisation vers l'ouest des primo-migrants d'étrangers ouest-africains anciennement installés dans l'est du pays ou dans les villes du sud. Cette sorte d'ascension sociale leur permet de muer leur statut de métayers ou d'ouvriers en propriétaires d'exploitations agricoles. Grâce à cette situation économique nouvelle qui favorise suffisamment l'accumulation de ressources, conjuguée à la situation sociopolitique délétère, les migrants investissent dans des exploitations de régions à fort potentiel économique dans leur pays d'origine.

Les affrontements récurrents entre Burkinabè et Ivoiriens dans l'ouest de la Côte d'Ivoire alimentent les flux de retour au pays amorcés au début des années 1990 avec comme paroxysme de la crise les affrontements de Tabou en 1999¹⁷ et le déclenchement de la rébellion ivoirienne en septembre 2002. Devenus les boucs émissaires d'une crise politique ayant abouti à la partition du pays, les Burkinabè subissent les exactions des milices progouvernementales et des forces

14. M. Foucher, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 1991, p. 157.

15. J. Habermas, *Après l'État-nation*, Paris, Fayard, 2000.

16. Voir D. Nassa, *Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Bordeaux, Université de Bordeaux 3, 2005 ; R. Pourtier, « Nommer l'espace. L'émergence de l'État territorial en Afrique Noire », *L'Espace géographique*, 4, 1996, p. 293-304 ; Hien [P. Claver], *Le jeu des frontières en Afrique occidentale, cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886-1986)*, thèse d'histoire, Paris, Université Paris I, 1996.

17. Voir J.-P. Colin et F. Ruf, *op. cit.* Voir aussi le film documentaire produit par l'organisation non gouvernementale belge Prévention génocides, *Côte d'Ivoire, la poudrière identitaire*, et réalisé par une équipe de sociologues conduite par Benoît Scheuer après des enquêtes de terrain, qui permet de saisir les tensions autour des questions foncières et les récriminations des différentes communautés présentes en Côte d'Ivoire.

de l'ordre. Pour plusieurs, le salut ne repose que sur le retour forcé dans leur pays d'origine où ils deviennent une nouvelle catégorie sociodémographique, celle des « rapatriés ». Ils se distinguent des migrants de retour¹⁸ qui ont anticipé la crise et sont rentrés définitivement au pays. Mais la pression de ce surcroît brutal de la population sur les ressources dans les zones rurales d'installation créent des malentendus avec les populations d'accueil.

Ils se sont installés en grande majorité, contrairement aux prévisions, dans des provinces dont ils n'étaient pas originaires. Initialement envisagée par les autorités comme une zone de transit pour les rapatriés, comme d'ailleurs toutes les zones frontalières, la commune de Niangoloko a vite été transformée en destination finale. De nombreux rapatriés vont utiliser le tutorat et le mouvement associatif pour s'installer dans les différents villages et un peu partout dans l'ensemble de la zone du Sud-Ouest¹⁹.

L'inversion brutale des flux migratoires modifie la structure démographique des Burkinabè en Côte d'Ivoire. Silvère Konan remarque, à juste titre :

[...] la population burkinabè a le taux de masculinité le plus élevé. Ce taux est passé de 119 à 126 pour 100 femmes de 1998 à 2008. [Cela] pourrait être dû au retour des femmes et enfants au Burkina suite aux crises récurrentes que la Côte d'Ivoire a connu entre 1999 et 2008. Par ailleurs, [...] les Burkinabè sont relativement plus jeunes que les Ivoiriens. Leur moyenne d'âge était de 22 ans en 2008 contre 21 ans en 1998²⁰.

Ainsi, selon les recherches menées depuis le milieu des années 1990²¹, se constituent des communautés transnationales même si ce mouvement semble avoir été amorcé depuis la période coloniale avec les diasporas des pays sahéliens.

18. Amorcée par le gouvernement du Burkina à la suite de la mutinerie et des ratonnades des Burkinabè, l'opération de rapatriement volontaire Bayiri s'était fixé pour objectif de les ramener au pays, lesquels après un transit à Ouagadougou devaient rejoindre leur village d'origine. Les migrants de retour sont les personnes rentrées volontairement par leurs propres moyens. La plupart se sont installées dans les zones agricoles fertiles de l'ouest et du sud-ouest du Burkina ou la pression foncière entraîne des conflits. Pour les travaux plus exhaustifs, se référer aux résultats d'enquêtes de terrain menées par Mahamadou Zongo. Voir aussi les publications suivantes : P. Hochet et L. Arnaldi di Balme, « La dialectique de l'étranger. La construction des relations contradictoires à l'étranger à la croisée des institutions coutumières et des politiques publiques dans l'Ouest du Burkina Faso », *Autrepart*, 64, 2013, p. 55-70 ; S. Bredeloup, « Réinstallation à Ouagadougou des "rapatriés" burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, 217, 2006, p. 185-201. Sur les migrations de retour, voir V. Petit (dir.), *Migrations internationales de retour et pays d'origine*, Paris, Centre population et développement (CEPED), 2007.
19. M. Zongo, « Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire », *Hommes et migrations*, 1279, 2009, p. 88-102.
20. Y. S. Konan, *op. cit.*
21. Voir D. Ouédraogo, « Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire, continuité ou rupture ? », dans D. Cordell et al. (dir.), *Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale. Mélanges en l'honneur de Joel W. Gregory*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 329-350.

Mahamadou Zongo²² renforce cette idée de communauté transnationale. Il observe un éclatement des familles sur au moins trois espaces de vie : le village d'origine (Burkina Faso), le village en Côte d'Ivoire et le village dans l'ouest ou le sud-ouest du Burkina Faso. La complexité de ces mobilités entraîne « dans leurs modes d'organisation des rapports tout aussi complexes entre sédentarité et mobilité²³ ». Tarrius parle de « territoires circulatoires²⁴ ». Ce schéma peut se complexifier davantage, si l'on considère les migrations transgénérationnelles avec le mouvement migratoire particulier des enfants nés en migration, les *diaspos* (ou *taboussés*, acculturés parce que nés à l'étranger, dans les langues nationales, ou « métis culturels ») qui reviennent étudier dans les universités burkinabè ou s'installer dans le pays d'origine de leurs parents²⁵. Les *diaspos* constituent un groupe homogène qui, à tort ou à raison (à la suite du comportement de certains d'entre eux), se considère comme une élite sociale, ce qui provoque des difficultés d'intégration dans la société burkinabè. Peut-être conviendrait-il de distinguer, malgré tout, la discrimination administrative – à laquelle ils font face – liée au soupçon sur leurs origines, des problèmes identitaires inhérents à leur attachement à leur pays de naissance : la Côte d'Ivoire, pour la très grande majorité. Ils font donc face à des préjugés, voire au rejet, d'une partie de la société burkinabè²⁶, ce qui les conforte dans le développement de réflexes identitaires qui confinent au communautarisme ou les pousse à s'insérer dans des réseaux professionnels. Le mouvement associatif est devenu un refuge contre l'ostracisme pour les diasporas qui, en même temps, s'enferment dans cette identité territoriale. Le problème fondamental, pour la société Burkinabè, réside dans

22. M. Zongo, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapports avec le pays d'origine », *Politique africaine*, 90, juin 2003, p. 113-126.
23. Cette réflexion d'Alain Tarrius (*Les fourmis d'Europe : migrants riches et migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques Sociales ») est citée dans E. Ma Mung, M. K. Dora, M. A. Hily et F. Loyer, « La circulation migratoire, bilan des travaux. Synthèse », *Migrations études, revue de synthèse sur l'immigration et la présence étrangère en France*, 84, décembre 1998, p. 1-12.
24. A. Tarrius, « Territoires circulatoires des migrants et espaces européens », dans M. Hirschorn et J.-M. Berthelot (dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », 1996, p. 103-114 ; A. Tarrius, « Les circulations transnationales », dans G. Cortès et L. Faret (dir.), *Intérêt et faisabilité de l'approche des territoires des circulations transnationales*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 43-51.
25. Voir M. W. Batenga, « Le milieu universitaire de Ouagadougou : l'insertion des étudiants burkinabè venant de la Côte d'Ivoire », dans C. Coquery-Vidrovitch et al. (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au xx^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 325-338 ; L. Kibora, « La question "diaspo" à Ouagadougou », dans I. Mandé (dir.), *Le Burkina Faso contemporain : racines du présent et enjeux nouveaux*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 83-103.
26. Voir M. Zongo, « Les diaspos au Burkina Faso : les parents à problème », *Pambazuka News*, 12, 30 août 2006, <<http://pambazuka.org/fr/category/comment/36667>> ; D. J.-M. Palm, « Les "Diaspos" au Burkina Faso », *L'événement*, 1^{er} février 2013, <<http://www.evenement-bf.net/spip.php?article463>>.

leur nombre et leur visibilité. Cette situation est le fait d'une nouvelle donne des migrations burkinabè : la Côte d'Ivoire n'est plus seulement un lieu de destination, mais aussi un pays de départ.

LA CÔTE D'IVOIRE ET LA REDISTRIBUTION DES FLUX MIGRATOIRES

À la suite de la crise économique qui touche nombre d'États de la région, le climat sociopolitique à l'égard des étrangers se dégrade. En Côte d'Ivoire, le « miracle » ivoirien est renvoyé au passé. Tracasseries et expulsions massives d'étrangers se multiplient depuis les années 1990. On observe une forte propension au repli identitaire et un recul des accords de circulation signés par les États au sein des institutions communautaires. Les acteurs politiques stigmatisent l'étranger en jouant délibérément sur la confusion entre nationalité et citoyenneté. Pour les Burkinabè, la crise politique qui intervient, en Côte d'Ivoire, après la disparition du président Houphouët-Boigny en 1993 inaugure une période de grandes difficultés qui se traduit par l'inversion des flux migratoires avec le retour de 365 997 Burkinabè entre 2002 et 2004 dans le cadre de l'opération Bayiri²⁷. De plus en plus, les migrants utilisent l'espace ivoirien comme lieu de départ vers de nouvelles destinations en Afrique centrale et australe, les pays arabes et les États-Unis. L'Italie, principalement, puis la France, accueillent les populations originaires du centre-est du Burkina Faso.

Si les recherches sur les migrations burkinabè se focalisent davantage sur la Côte d'Ivoire, l'analyse s'intéresse moins aux flux qu'à l'intégration des communautés au sein de la société ivoirienne et aux effets induits pour le pays d'origine. Pour les Burkinabè, la Côte d'Ivoire était, depuis le début de la colonisation, un creuset de cheminements migratoires contrastés comme le démontrent les chapitres de cet ouvrage. Selon de nombreux auteurs, surtout inspirés par les approches de Samir Amin sur le développement inégal, cette situation s'explique par la faiblesse des capitaux investis dans les régions sahéniennes et par l'absence d'un marché local de main-d'œuvre.

Le schéma classique fondé sur les facteurs d'attraction ou de rejet (*push and pull factors*) apparaît ainsi de moins en moins opératoire à la suite des mutations socioéconomiques depuis les années 1980 et des rapports des migrants à leur communauté d'origine. Ceux-ci finissent par passer des retours alternatifs dans leur pays d'accueil à des mobilités accentuées vers d'autres pays. La Côte d'Ivoire serait ainsi devenue pour les Burkinabè un pays de transit et un espace de rebondissement où les migrants s'insèrent, après accumulation d'un pécule, dans les réseaux mis en place par leurs communautés pour atteindre d'autres pays à l'instar des Bissa (Italie, Afrique du Sud, États-Unis, etc.). On peut l'observer

27. Voir PNUD et Bureau international du travail – BIT, *Rapport général des travaux du séminaire sur l'intégration*, Ouagadougou, PNUD et BIT, novembre 2005, cités dans L. Kibora, *op. cit.*, p. 85-98.

à travers les récits de vie des migrants installés ailleurs dans le monde et des données empiriques glanées dans les discussions ou dans la presse. À l'instar de Benoît Hazard (dont je fais cas), des travaux systématiques sont encore à faire.

Une bonne proportion de migrants burkinabè installés au Gabon s'est principalement constituée avec des flux migratoires provenant de la diaspora de Côte d'Ivoire. Historiquement, la convention de main-d'œuvre signée entre le Gabon et le Burkina n'a pas connu l'effet escompté à cause de la tergiversation des autorités burkinabè à satisfaire les demandes de leurs homologues gabonais. Ce pays a accueilli de nombreux travailleurs qualifiés en quête d'un mieux-être et est devenu, par la suite, une porte d'entrée en Afrique centrale (Cameroun, Guinée équatoriale, Congo, etc.). Il contribuera, à l'instar des autres pays, principalement en Afrique de l'Ouest, à la réorientation des flux migratoires burkinabè dans les pays arabes où se rendent de nombreux arabisants en quête de formations secondaire et postsecondaire. Les difficultés liées aux conditions de vie et au processus d'intégration, notamment l'absence des titres de séjour, oblige beaucoup de Burkinabè à continuer leur parcours migratoire en Europe, particulièrement en Italie. Ils constituent, dans ce pays, avec les migrants originaires du Centre-est, une diaspora active. Celle-ci est la plus importante communauté burkinabè d'Europe, un peu plus de 8 000 ressortissants environ, si l'on en croit les estimations de l'ambassadeur Mamadou Cissoko en 2005²⁸.

Les têtes de pont y exercent une grande influence sur les nouveaux venus et structurent leur communauté non seulement pour une meilleure intégration en Italie, mais aussi pour canaliser les ressources en faveur des régions d'origine de ces migrants. Ces migrants sont pour la plupart des ouvriers agricoles ou travaillent dans différents secteurs d'activité dans les grandes villes (Milan, Turin, Rome). Ils n'hésitent pas à poursuivre leur cycle migratoire dans des réseaux structurés en Europe du Nord, en Allemagne, en Afrique du Sud ou aux États-Unis, comme l'ont mis en exergue les travaux de terrain de Benoît Hazard²⁹ et Mahamadou Zongo³⁰, notamment à travers les transferts financiers. Ils entretiennent des relations assez soutenues avec leurs parents

28. Voir S. N. Coulibaly, « Les Bissa d'Italie », *Sidwaya Plus*, 22 août 2005, <<http://www.lefaso.net/spip.php?article9114>>.

29. B. Hazard, « Réinventer les ruralités », *Cahiers d'études africaines*, 198-200, 2010, p. 507-528 ; B. Hazard, *L'aventure des Bissa dans les ghettos de « l'Or rouge » (Burkina Faso-Italie) : trajectoire historique et recomposition des réseaux migratoires burkinabè dans la région des Pouilles*, thèse de doctorat, Paris, École des Hautes Études en sciences sociales, 2007.

30. « Cette thèse décrit l'organisation de réseaux migratoires reliant la province du Boulgou (Burkina Faso) à l'Italie et s'attache à cerner une "culture migrante" en discutant, tour à tour, le cadre des études transnationales et les méthodes d'analyse des réseaux. À partir d'une enquête multisituée, elle révèle le redéploiement inédit d'une migration circulaire dans le cadre d'une transmigration initiée depuis la Côte d'Ivoire et dessine la trajectoire d'une société locale dans le champ migratoire burkinabè en Italie. » Z. Mahamadou, « *L'Italian dream* : côté cours. L'effet des transferts financiers des émigrés bissa en Italie sur les villages dans la province Boulgou (Burkina Faso) », *Les Annales de l'Université de Ouagadougou*, série A, 8, 2009, p. 397-419.

restés en France où se trouve, pour des raisons historiques, une des plus anciennes communautés d'Europe. Paradoxalement, le recensement de la population française de 2008 en dénombrait un peu moins de 3 500³¹. Cela contraste avec les données globales sur l'émigration au Burkina et le battage médiatique.

Pourtant, la trajectoire de cette communauté est intéressante à analyser, parce que les données empiriques laissent voir deux séquences qu'on situe autour des années 1980. La première vague de travailleurs est majoritairement constituée du personnel de maison ou d'ouvriers spécialisés. Ces travailleurs ont, généralement, suivi leurs employeurs de retour du service de coopération ou d'anciens colons qui ont vendu leurs propriétés. Cette population est majoritairement installée dans le sud de la France (Côte d'Azur, Corse, etc.). Les rares étudiants et stagiaires qui se sont installés dans ce pays l'ont fait pour des raisons de convenances personnelles ou pour des raisons politiques. Cette catégorie qui n'avait pas de problèmes d'intégration sur le marché de l'emploi dans son pays vu les besoins du secteur public subit les affres des programmes d'austérité avec la contraction des offres d'emploi. Cette population hautement qualifiée, comme les religieux et les artistes, s'accroît. Dorénavant, elle se dissémine sur tout le territoire français et non plus dans les villes universitaires.

Malgré l'absence d'enjeux au regard du nombre des migrants, la France et le Burkina ont signé, en janvier 2009, un accord sur la gestion concertée des flux migratoires et du développement solidaire. Cet accord a été ratifié par le Burkina en 2009 et par la France en 2011. Les motivations profondes se fondent sur la politique intérieure française, la manipulation de l'opinion. Cet accord relève des pressions diplomatiques exercées sur le Mali, pays voisin du Burkina, qui refuse de participer aux tractations malgré le poids de sa communauté en France. Dans les textes, cet accord s'est voulu généreux notamment en prévoyant la régularisation annuelle de « sans-papiers » résidant en France qui peuvent justifier d'une promesse d'embauche, de preuve de ressources et d'hébergement. Mais les difficultés d'exécution des termes de l'accord montrent suffisamment ses limites³².

Dans les faits, la France est un pays de moins en moins attirant pour les Burkinabè, dont une minorité qui y est formée éprouve de plus en plus le désir de tenter l'aventure en Amérique du Nord. Cette « nouvelle frontière » est localisée sur la façade est du continent nord-américain dans un axe constitué par les villes de Montréal, New York, Washington et leurs régions. Cette population jeune est non seulement constituée de migrants blasés de l'Europe à la suite de

31. Voir le Tableau CD-MF3 – Étrangers selon le sexe, la catégorie de population et la nationalité détaillée, <http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=pop-immigree-pop-etrangere-2008>.

32. Les plus amers sont les « sans-papiers » qui ne voient pas leurs démarches aboutir. Le président du Collectif burkinabè des sans-papiers en France (CBSPF) donne des explications dans une interview au site web d'information lefaso.net : <<http://www.lefaso.net/spip.php?article44669>>.

ses politiques restrictives et du discours politique ambiant, mais est attirée également par les mirages des programmes des services américains d'immigration, d'Immigration Canada et d'Immigration Québec. Beaucoup de stagiaires et d'étudiants, après leurs études en Europe, préfèrent venir s'installer également dans ces deux pays pour des raisons d'opportunité d'emploi. Au Canada, le nombre de Burkinabè a plus que doublé en 10 ans pour s'établir à 1 380 personnes³³. Entre 5 000 et 6 000 Burkinabè vivaient aux États-Unis en 2009³⁴. Ce nombre est, paradoxalement, supérieur à celui des Burkinabè vivant en France.

En somme, comme cela a été abondamment démontré dans le présent ouvrage, malgré un siècle de reproduction des stratégies migratoires générées à l'époque coloniale et reconduites après les indépendances, les migrations burkinabè du ^{xxi}^e siècle se logeront davantage à l'enseigne du transnationalisme et de la mondialisation.

Issiaka Mandé

Professeur

Université du Québec à Montréal

33. Au recensement canadien de 2006, seuls 660 immigrants dont 290 résidents permanents burkinabè étaient admis. <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/Rp-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=89424&PRID=0&PTYPE=88971,97154&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2006&THEME=72&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF#archived>>. Les données de l'enquête sur les ménages de 2011 dénombrent 1 380 Burkinabè dont 710 hommes et 675 femmes. <<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=01&Data=Count&SearchText=canada&SearchType=Begins&searchpr=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1>>.
34. « On a une communauté forte de 5 000 à 6 000 ressortissants. La grande majorité se trouve à New York et sa région. La deuxième zone de concentration, c'est la région de Washington. À ceux-là, il faut ajouter d'autres régions moins peuplées. C'est une communauté très dynamique. Les principales zones de concentration sont organisées en communauté de Burkinabè. Ces communautés mènent des activités culturelles, des activités de solidarité à l'endroit des Burkinabè qui rencontrent des difficultés sur le plan de l'administration, sur le plan social, sur le plan de l'intégration même dans la société américaine. Ces activités complètent l'action de l'ambassade sur le terrain parce que notre rôle est de protéger, encadrer, conseiller les Burkinabè qui résident dans ce pays. » Interview de l'ambassadeur Ernest Parmanga Yonli dans l'article « Les Burkinabè face à l'immigration clandestine aux USA », *Fasozine*, 28 juillet 2009, <<http://www.fasozine.com/les-burkinabe-face-a-limmigration-clandestine-aux-usa/>>.



RÉFÉRENCES

- ABELES, M. et COLLARD, C. (1985). *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris et Montréal, Karthala et Les Presses de l'Université de Montréal.
- ACEMOGLU, D. et ROBINSON, J. A. (2012). *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, New York, Crown Business.
- ADAMS, A. (1977). *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, François Maspero.
- ADEPOJU, A. (1974). « Rural-urban socio-economic links : The example of migrants in South-West Nigeria », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 127-137.
- ADEPOJU, A. (1983). « Patterns of migration by sex », dans Oppong, C. (dir.), *Female and Male in West Africa*, Crows Nest, Allen and Unwin, p. 54-66.
- ADEPOJU, A. (1988a). « International migration in Africa South of the Sahara », dans Appleyard, R. (dir.), *International Migration Today*, vol. 1 : *Trends and Prospects*, Paris et Perth, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Presses de l'Université d'Australie occidentale, p. 17-88.
- ADEPOJU, A. (1988b). « Migration et urbanisation en Afrique : problèmes et politiques », dans Van de Walle, E., Sala-Diakanda, M. D. et Ohadike, P. O. (dir.), *L'État de la démographie africaine*, Liège, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, p. 123-138.
- ADEPOJU, A. (1990). « State of the art : Review of migration in Africa », dans Union pour l'étude de la population africaine, *Commissioned Papers : Conference on « The Role of Migration in African Development : Issues and Policies for the 90s »*, Dakar, p. 3-41.
- ADEPOJU, A. (2002). « Fostering free movements of persons in West Africa : Achievements, constraints, and prospects », *International Migration*, 40(2), p. 3-26.



- ADEPOJU, A. (2007). « Creating a borderless West Africa : Constraints and prospects for intra-regional migration », dans Pécout, A. et de Guchteneire, P. (dir.), *Migration Without Borders : Essays on the Free Movement of People*, Paris et Oxford, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Berghahn Books, p. 161-174.
- ADEPOJU, A. (2009). « Migration management in West Africa within the context of ECOWAS Protocol on Free Movement of Persons and the Common Approach on Migration », dans Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), *Regional Challenges of West African Migration : African and European Perspectives*, Paris, Éditions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), p. 17-50.
- ADEPOJU, A. (dir.) (2010). *International Migration within, to and from Africa in a Globalized World*, Lagos, Sub-Saharan Publishers.
- AMIN, S. (1967). *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions de Minuit.
- AMIN, S. (1971). *L'Afrique de l'Ouest bloquée : l'économie politique de la colonisation, 1880 à 1970*, Paris, Éditions de Minuit.
- AMIN, S. (1974). « Introduction », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 3-64.
- AMSELLE, J.-L. (dir.) (1976). *Les migrations africaines : réseau et processus migratoires*, Paris, François Maspero.
- ANDRIAMIRADO, S. (1987). *Sankara le rebelle*, Paris, Jeune Afrique.
- ANNAN-YAO, E. (1998). « Dynamique de population et l'impact des programmes d'ajustement structurel sur les femmes en Afrique », *Étude de la population africaine*, 13(1), p. 9-16.
- ANO, H. (2006). « Population policies in Côte d'Ivoire », dans Caselli, G., Vallin, J. et Wunsch, G. (dir.), *Demography : Analysis and Synthesis, A Treatise in Population Studies*, vol. 4, Burlington, Academic Press, p. 367-393.
- ANTOINE, P. et COULIBALY, S. (dir.) (1989a). *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- ANTOINE, P. et COULIBALY, S. (1989b). « Introduction », dans Antoine, P. et Coulibaly, S. (dir.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), p. 7-18.
- ANTOINE, P., OUEDRAOGO, D. et PICHÉ, V. (dir.) (1998). *Trois générations de citoyens au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako*, Paris, L'Harmattan.
- ASIWAJU, A. I. (1976). « Migrations as revolt : The example of the Ivory Coast and the Upper Volta before 1945 », *Journal of African History*, 17, p. 577-594.
- ASIWAJU, A. I. (1977). « Political aspects of migration in West Africa : The example of French colonies with particular reference to the Ivory Coast and the Upper Volta up to 1945 », *Afrika Zamani*, 6-7, p. 73-101.
- ASSOGBA, L. (1992). « Statut de la femme et migration urbaine dans le Golfe du Bénin : de la décision à l'insertion », *Cahiers québécois de démographie*, 21, p. 121-149.
- AUSTEN, R. (1987). *African Economic History*, Londres, Heinemann.
- BABASSANA, H. (1978). *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- BACYE, Z. F. (1997). *La lutte contre les pauvretés au Burkina Faso : quelles stratégies ?*, Rabat, Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA).
- BALIMA, A. S. (1960). « Notes on the social and labour situation in the Republic of Upper Volta », *International Labour Review*, 82, p. 358-362.
- BALIMA, A. S. (1970). *Genèse de la Haute-Volta*, Ouagadougou, Presses africaines.
- BALIMA, S.-A. (1996). *Légendes et histoires des peuples du Burkina Faso*, Paris, J. A. Conseil.

- BANERJEE, B. (1991). «The determinants of migrating with a pre-arranged job and of the initial duration of urban unemployment: An analysis based on Indian data on rural-to-urban migrants», *Journal of Development Economics*, 39, p. 337-351.
- BANQUE MONDIALE (1983-1984). *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara*, Washington, D. C., Banque mondiale.
- BARCLAY, A. (2010). «Regional economic commissions and intra-regional migration potential in Africa: Taking stock», dans Adepoju, A. (dir.), *International Migration within, to and from Africa in a Globalized World*, Lagos, Sub-Saharan Publishers, p. 46-95.
- BAROU, J. (1971). «Les travailleurs africains en France», *Présence africaine*, 105-106, p. 61-89.
- BAXTER, J. et SOMERVILLE, K. (1988). «Burkina Faso», dans Allen, C. et Radu, M. (dir.), *Benin, The Congo, Burkina Faso: Economics, Politics and Society*, Londres, Pinter Publishers, p. 237-286, 297-300.
- BEAUCHEMIN, C. (2004). «Pour une relecture des tendances migratoires internes entre villes et campagnes: une étude comparée Burkina Faso-Côte d'Ivoire», *Cahiers québécois de démographie*, 33(2), p. 67-199.
- BEAUCHEMIN, C. (2005). «Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien: chronique d'une guerre annoncée?», *Critique internationale*, 28(juillet-septembre), p. 9-20.
- BEAUCHEMIN, C. (2009). «Rural-urban migration in West Africa: Toward a reversal? Migration trends and economic situation in Burkina Faso and Côte d'Ivoire», *Population, Space and Place*, 17(1), p. 47-72.
- BEAUCHEMIN, C., KABBANJ, L., SAKHO, P. et SCHOUMAKER, B. (dir.) (2013). *Migrations africaines: le codéveloppement en questions*, Paris, Armand Colin.
- BEAUCHEMIN, C. et SCHOUMAKER, B. (2007a). «Migration to cities in Burkina Faso: Does the level of development in sending areas matter?», *World Development*, 33, p. 1129-1152.
- BEAUCHEMIN, C. et SCHOUMAKER, B. (2007b). «La migration vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso: le développement local a-t-il un impact?», dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso: au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 97-128.
- BEAUCHEMIN, C., SCHOUMAKER, B. et HENRY, S. (2004). «Côte d'Ivoire – Burkina Faso (1970-2000): une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour», dans Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), *Les migrations internationales: observation, analyse et perspectives* (Actes du colloque de Bucarest).
- BENOÎT, D. et LACOMBE, B. (1977). «Towards getting precise data in contemporary Africa for the years 1920-1930», dans Centre d'études africaines, *African Historical Demography*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, p. 68-71.
- BERG, E.J. (1965). «The economics of the migrant labor system», dans Kuper, H. (dir.), *Urbanization and Migration in West Africa*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie, p. 160-181.
- BINGER, L. G. (1892). *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, 1887-1888*, Paris, Hachette.
- BIRKS, J. S. (1978). *Across the Savannas to Mecca: The Overland Pilgrimage from West Africa*, Londres, Christopher Hurst.
- BLACK, R. et KING, R. (2004). «Editorial introduction: Migration, return and development in West Africa», *Population, Space and Place*, 10, p. 75-83.
- BLION, R. (1990). *Phénomènes migratoires et migration de retour: l'analyse socioéconomique du retour des migrants burkinabè de la Côte d'Ivoire*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris I.
- BLION, R. (1996). «Migrants internationaux et de retour au Burkina Faso, acteurs et témoins d'une circulation migratoire multiforme», dans Otayek, R., Sawadogo, F. M. et Guingané, M. (dir.), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, p. 133-155.

- BOAHEN, A. A. (dir.) (1985). *UNESCO General History of Africa*, vol. 7 : *Africa Under Colonial Domination, 1880-1935*, Paris, Londres et Oakland, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Londres et Berkeley, Heinemann et Presses de l'Université de Californie.
- BOCQUIER, P. et LEGRAND, T. (1998). « L'accès à l'emploi dans le secteur moderne », dans Antoine, P., Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Trois générations de citoyens au Sahel : trente ans d'histoire sociale à Dakar et Bamako*, Paris, L'Harmattan, p. 77-114.
- BONEZA, C. (1979). *Migration et mobilité professionnelle en Haute-Volta*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal.
- BONOU, Y. V. (1993). *Population et développement dans la province du Ganzourgou*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- BOUCHE, D. (1968). *Les villages de liberté en Afrique noire française (1887-1910)*, La Haye, Mouton.
- BOUTILLIER, J. L. (1975). « Données économiques concernant les migrations de la main-d'œuvre voltaïque », dans *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute-Volta)*, 2 : *Les migrations de travail Mossi : évolution récente et bilan actuel des migrations de travail. Les migrants et la société Mossi* (fascicule 1), Ouagadougou et Paris, République de Haute-Volta, Ministère du Travail et de la Fonction publique et Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), p. 147-204.
- BOYD, M. (1989). « Family and personal networks in international migration : Recent developments and new agendas », *International Migration Review*, 23(3), p. 638-670 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- BOYD, M. et GRIECO, E. (2003). « Women and migration : Incorporating gender into international migration theory », *Migration Information Source* (1^{er} mars), <<http://www.migrationpolicy.org/article/women-and-migration-incorporating-gender-international-migration-theory>>, consulté le 22 avril 2015.
- BRASS, W., COALE, A. J., DEMENY, P., HEISEL, D. F., LORIMER, F., ROMANIUK, A. et VAN DE WALLE, E. (1968). *The Demography of Tropical Africa*, Princeton, Presses de l'Université de Princeton.
- BREDELOUP, S. (2003). « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger », *Revue européenne des migrations internationales*, 19(2), p. 85-113.
- BRETOUT, F. (1976). *Mogho Naba Wobgho. La résistance du royaume mossi de Ouagadougou*, Yaoundé, ABC et Nouvelles Éditions africaines.
- BROOKS, G. E. (1993). *Landlords and Strangers : Ecology, Society, and Trade in Western Africa, 1000-1630*, New York, Westview Press.
- BRØNDEN, B. M. (2012). « Migration and development : The flavour of the 2000s », *International Migration*, 50(3), p. 2-7.
- BRUYER, A. (2003). « Penser l'histoire selon les Moose : hiérarchie, relations et territoires », dans Madiéga, Y. G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala, p. 163-184.
- BUGNICOURT, J. (1974). « La migration contribue-t-elle au développement des zones retardées ? », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 190-214.
- BURAWOY, M. (1976). « The functions and reproduction of migrant labor : Comparative material from Southern Africa and the United States », *American Journal of Sociology*, 81, p. 1050-1087 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- CALVÈS, A.-E., KOBIANÉ, J.-F. et TISSOT, A. (2007). « Passage à l'âge adulte en milieu urbain burkinabè : trois générations comparées », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 213-234.
- CAMILLERI, J.-L. (1997). « L'impact de la dévaluation sur la petite entreprise au Burkina Faso », *Politique africaine*, 65(mars), p. 113-123.

- CAPET, M. (1958). *Traité d'économie tropicale : les économies d'AOF*, Paris, Pichon et Durand-Auzias.
- CAPRON, J. et KOHLER, J.-M. (1976). « Migrations de travail vers l'étranger et développement national », communication présentée lors du Séminaire sur les méthodes de planification du développement rural, Ministère du Plan et de la Fonction publique et du Travail, Ouagadougou (mars).
- CARNOT, T. (1981). *Les villages de colonisation en Côte d'Ivoire, 1934-1938*, Yamoussoukro, Direction des archives nationales, Ministère de l'Intérieur, République de Côte d'Ivoire.
- CARRIZO, A. (1986). *Micro-entreprises à Ouagadougou : analyse et stratégies de développement* (document de travail WEP 2-19/WP 38), Genève, Organisation internationale du travail.
- CASELLI, G., VALLIN, J. et WUNSCH, W. (dir.) (2006). *Démographie : analyse et synthèse* (8 tomes), Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques.
- CENTRE DE RECHERCHE SUR LES POPULATIONS (1965-1968). *International Population Census Bibliography*, Austin, Bureau of Business Research, Université du Texas.
- CHARMES, J. (1989). *35 ans de comptabilité nationale du secteur informel au Burkina Faso : 1954-1989. Leçons d'une expérience et perspectives d'amélioration* (rapport n° 13), Paris, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- CISSÉ, C. (2013). *Migrations et mise en valeur de la Basse Côte d'Ivoire (1920-1960)*, Paris, L'Harmattan.
- CLAIRIN, R. (1972). *Enquête démographique par sondage : les émigrations, 1960-1961*, Ouagadougou et Paris, République de Haute-Volta, Service de la statistique et France, Institut de la statistique et des études économiques (INSEE).
- CLARK, A. F. (1994). « Internal migrations and population movements in the Upper Senegal Valley (West Africa), 1890-1920 », *Revue canadienne des études africaines*, 28, p. 399-420.
- COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE – CEA (1990). « Synthèse d'études pilotes sur la collecte de statistiques sur le rôle des femmes du secteur non structuré dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays d'Afrique » (document de travail), New York, Nations Unies, Bureau de Statistique.
- COMOÉ, E. (2005). « Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie », *Étude de la population africaine*, 20(1), p. 89-117.
- COMPAGNIE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES – CFDT (1968-1970). *Commercialisation du coton : campagnes 67/68/69/70* (miméographe), Ouagadougou, République de Haute-Volta.
- COMPAGNIE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TEXTILES – CFDT (1971). *La campagne cotonnière 1970-1971 en RHV*, Ouagadougou, République de Haute-Volta.
- COMPOARÉ, F. et OUÉDRAOGO, M. N. (2007). « L'évolution de la scolarisation au Burkina Faso », dans Compaoré, F., Compaoré, M., Lange, M.-F. et Pilon, M. (dir.), *La question éducative au Burkina Faso : regards pluriels*, Ouagadougou, Centre national pour la recherche scientifique et technique, p. 25-50.
- COMPAORÉ, G. (1991). *Les villes moyennes dans le schéma d'aménagement urbain au Burkina Faso* (manuscrit), Ouagadougou, Université de Ouagadougou.
- COMPAORÉ, M. et OUATTARA, A. (2003). « Mobilité féminine et insertion urbaine des migrantes à Ouagadougou, Burkina Faso », dans Coquery-Vidrovitch, C., Goerg, O., Mandé, I. et Rajaonah, F. (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle : enjeux identitaires et modes d'insertion*, vol. 2 : *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*, Paris, L'Harmattan, p. 353-365.
- CONDÉ, J. (1978). *Migration in Upper-Volta*, Washington, D. C., et Paris, Banque mondiale et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- CONDÉ, J. et DIAGNE, P. S. (1986). *Les migrations internationales sud-nord. Une étude de cas : les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- CONDÉ, J. et ZACHARIAH, K. C. (1978). *Aperçu sur les migrations en Afrique de l'Ouest*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1976). « L'Afrique coloniale française et la crise de 1930 : crise culturelle et genèse du sous-développement », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 63(230-233), p. 386-424.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1985a). « The colonial economy of the former French, Belgian and Portuguese zones, 1914-1935 », dans Boahen, A. (dir.), *UNESCO History of Africa*, vol. 7 : *Africa Under Colonial Domination*, Paris, Londres et Berkeley, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Heinemann et Presses de l'Université de Californie, p. 351-381.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1985b). *Afrique Noire : Permanences et ruptures*, Lausanne, Payot.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1988). *Africa : Endurance and Change South of the Sahara*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1990). « La colonisation française, 1931-1939 », dans Thobie, J., Meynier, G., Coquery-Vidrovitch, C. et Ageron, C.-R. (dir.), *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, Armand Colin, p. 211-308.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (1991). « The process of urbanization in Africa : From the origins to the beginning of independence », *African Studies Review*, 34, p. 1-98.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (2007). « Des femmes colonisées aux femmes de l'indépendance », dans Locoh, T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 69-100.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. (2009). *Africa and the African in the Nineteenth Century : A Turbulent History*, Londres, M. E. Sharpe.
- COQUERY-VIDROVITCH, C., GOERG, O., MANDÉ, I. et RAJAONAH, F. (dir.) (2003). *Être étranger et migrant en Afrique au XX^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, Paris, L'Harmattan.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. et LOVEJOY, P. E. (dir.) (1985). *The Workers of African Trade*, Thousand Oaks, Sage.
- COQUERY-VIDROVITCH, C. et MONIOT, H. (1974). *L'Afrique Noire de 1800 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France.
- CORDELL, D. D. (1977). « Eastern Libya, Wadai, and the Sanusiyya : A tariqa and a trade route », *Journal of African History*, 18, p. 21-36.
- CORDELL, D. D. (1984). *Dar al-Kuti : The last years of the Transsaharan slave trade*, Hamilton, Madison.
- CORDELL, D. D. (2003). « Sample surveys : Underexploited sources for African social history », dans Falola, T. et Jennings, C. (dir.), *Sources and Methods in African History : Spoken, Written, Unearthed*, Rochester, University of Rochester Press, p. 376-392.
- CORDELL, D. D. (2013). « Interdependence and convergence : Migration, men, women, and work in Sub-Saharan Africa, 1800-1975 », dans Hoerder, D. et Kaur, A. (dir.), *Proletarian and Gendered Mass Migrations : A Global Perspective on Continuities and Discontinuities from the 19th to the 21st Centuries*, Leyde, Brill Publishers, p. 175-215.
- CORDELL, D. D. et GREGORY, J. W. (1980a). « Historical demography or demographic history in Africa : Theoretical and methodological considerations », *Canadian Journal of African Studies*, 14, p. 389-416.
- CORDELL, D. D. et GREGORY, J. W. (1980b). « Upper Volta », *Academic American Encyclopedia*, 19, p. 471-473.
- CORDELL, D. D. et GREGORY, J. W. (1981). « Labour reservoirs and population : French colonial strategies in Koudougou, Upper Volta, 1914 to 1939 », dans Centre d'études africaines, *African Historical Demography* (vol. 2), Édimbourg, Université d'Édimbourg, p. 51-104.
- CORDELL, D. D. et GREGORY, J. W. (1982). « Labour reservoirs and population : French colonial strategies in Koudougou, Upper Volta, 1914 to 1939 », *Journal of African History*, 23, p. 205-224.
- CORDELL, D. D. et GREGORY, J. W. (dir.) (1987). *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, New York, Westview Press (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- CORDELL, D. D. et GREGORY, J. W. (1989). « Earlier African historical demographies », *Canadian Journal of African Studies*, 23, p. 5-27.

- CORDELL, D. D., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1987). «African historical demography: The search for a theoretical framework», dans Cordell, D. D. et Gregory, J. W. (dir.), *African Population and Capitalism: Historical Perspectives*, New York, Westview Press, p. 14-32 (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- CORDELL, D. D., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1992). «The demographic reproduction of health and disease in Africa: Colonial Central African Republic and contemporary Burkina Faso», dans Feierman, S. et Janzen, J. (dir.), *The Social Basis of Health and Healing in Africa*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie, p. 39-70.
- CORDELL, D. D., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1996). *Hoe and Wage: A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, New York, Westview Press.
- CORDELL, D. D. et PICHÉ, V. (1997). «Pour une histoire de la famille en Afrique», dans Pilon, M., Locoh, T., Vignikin, E. et Vimard, P. (dir.), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Paris, Centre population et développement (CEPED), coll. «Les Études du CEPED», n° 15, p. 55-74.
- CORDELL, D. D. et PICHÉ, V. (2003). «Un siècle de migrations féminines au Burkina : inclusion ou exclusion?», dans Coquery-Vidrovitch, C., Goerg, O., Mandé, I. et Rajaonah, R. (dir.), *Être étranger et migrant en Afrique au xx^e siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, vol. 2 : *Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*, Paris, L'Harmattan, p. 207-238.
- CORNELISSE, P. (1973). «Aspects économiques de la migration en Afrique de l'Ouest : étude de deux pays», communication présentée à la conférence *Modern Migration in Western Africa*, Institut africain de développement et planification et Institut international africain, Dakar (27 mars – 6 avril).
- COTTE, C. (1981). *La politique économique de la France en Afrique Noire (1936-1946)*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VII.
- COULIBALY, S. (1975). «Les migrations voltaïques : évolution et tendances», communication présentée à la conférence *Les mouvements de population et les systèmes d'éducation dans la région sahélienne*, Dakar (26 mai – 7 juin).
- COULIBALY, S. (1978). «Les migrations voltaïques : les origines, les motifs et les perceptions des politiques», thèse de doctorat, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal.
- COULIBALY, S. (1986). «Colonialisme et migration en Haute-Volta (1896-1946)», dans Gauvreau, D., Gregory, J. W., Kempeneers, M. et Piché, V. (dir.), *Démographie et sous-développement dans le tiers monde*, Montréal, Center for Developing Area Studies, Université McGill, p. 73-110.
- COULIBALY, S. (1987). «Migrations internationales et développement : le cas de la Haute-Volta», dans Jemai, H. (dir.), *Population et développement en Afrique*, Dakar, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), p. 203-248.
- COULIBALY, S., DESROSIER, D., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1980). *Les migrations voltaïques. Tome 7 : Appréciation collective du phénomène migratoire*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique et Institut national de la statistique et de la démographie.
- COULIBALY, S., GREGORY, J. W., LAVOIE, A. et PICHÉ, V. (1980). *Les migrations voltaïques. Tome 3 : Mesure de la migration, 1969-1973*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique et Institut national de la statistique et de la démographie.
- COULIBALY, S., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1975). «A note on the migration survey in Upper Volta», *International Migration Review*, 9, p. 57-58.
- COULIBALY, S., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1980a). *Les migrations voltaïques, t. 1 : Importance et ambivalence de la migration voltaïque*, Ottawa, Centre de recherches sur le développement international.
- COULIBALY, S., GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (dir.) (1980b). *Les migrations voltaïques, t. 2 : Méthodologie*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique et Institut national de la statistique et de la démographie.
- CREEVEY, L. E. (dir.) (1986). *Women Farmers in Africa : Rural Development in Mali and the Sahel*, Syracuse, Presses de l'Université de Syracuse.

- CRICHTON, R. (1963). *Boom-Town, West-Africa* (film), Édimbourg, Studios Marfield pour la British Broadcasting Corporation-Television.
- CROSS, N. et BARKER, R. (1992). *At the Desert's Edge : Oral Histories from the Sahel*, Londres, Éditions Panos.
- CURTIN, P. D. (1969). *The Atlantic Slave Trade : A Census*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin.
- CURTIN, P. D. (1984). *Cross-Cultural Trade in World History*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- DABIRÉ, B., KONÉ, H. et LOUGUÉ, S. (2009). *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006). Analyse des résultats définitifs. Thème 8 : Migrations*, Ouagadougou, Ministère de l'Économie et des Finances, Comité national du recensement et Bureau central du recensement.
- DABIRÉ, G. (2003). *Les politiques migratoires du Burkina Faso* (document de travail), Ouagadougou, Unité d'enseignement et de recherche en démographie (UERD).
- DACHER, M. (1997). *Histoire du pays gouin et de ses environs*, Ouagadougou, Sépia-ADDB.
- DAO, O. (1969). « Culture cotonnière et développement agricole dans la région de Houndé », *Notes et documents voltaïques*, 2, p. 3-37.
- DEFRAIGNE, J. P. (1967). « Expérience de culture modernisée en Haute-Volta : ferme communautaire de Haute-Volta », *Oléagineux*, 22, p. 301-306.
- DE GAUDEMAR, J.-P. (1976). *Mobilité du travail et accumulation du capital*, Paris, François Maspero.
- DE HAAS, H. (2010). « Migration and development : A theoretical perspective », *International Migration Review*, 44(1), p. 227-264.
- DE HAAS, H. (2012). « The migration and development pendulum : A critical view on research and policy », *International Migration*, 50(3), p. 8-25.
- DELAUVINETTE, R. (1939). *Les vrais chefs de l'empire*, Paris, Gallimard.
- DELOBSOM, D. A. A. (1932). *L'empire du Mogho-Naba : Coutumes des Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Domat-Montchrestien.
- DE MIRAS, C. (1980). « Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan », *Revue Tiers Monde*, 21(82), p. 353-372.
- DENIEL, R. (1968a). « Aspects méthodologiques d'une enquête sur les migrations », *Psychopathologie africain*, 4, p. 55-69.
- DENIEL, R. (1968b). *De la savane à la ville*, Paris, Aubier-Montaigne.
- DENIEL, R. (1970). *Croyances religieuses et vie quotidienne : islam et christianisme à Ouagadougou*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.
- DENIEL, R. (1974). « Mesures gouvernementales et/ou intérêts divergents des pays exportateurs de main-d'œuvre et des pays hôtes », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 215-225.
- DIALLO, L. (1995). « Le travail forcé dans la région de Gilungu Wubri-tenga », dans Massa, G. et Madiéga, Y. G. (dir.), *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, p. 163-178.
- DIOP, M. (1989). « Un exemple de non-insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar », dans Antoine, P. et Coulibaly, S. (dir.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), p. 79-89.
- DOMERGUE, D. (1977). « La Côte d'Ivoire : essai de démographie historique (1905-1945) », dans Centre d'études africaines, *African Historical Demography*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, p. 295-330.
- DOMSCHKE, E. et GOYER, D. S. (1986). *The Handbook of National Population Censuses : Africa and Asia*, Westport, Greenwood.
- DOUGNON, I. (2007). *Travail de Blanc, travail de Noir. La migration des paysans dogon vers l'Office du Niger et au Ghana (1910-1980)*, Paris, Karthala-Sephis.

- DOUMBI-FAKOLY (1983). *Morts pour la France*, Paris, Karthala.
- DOUMBIA, E. (1993). *Population et développement dans la province du Nahouri*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du conseil national de la population (CONAPO).
- DUBESTER, H. J. (1950). *Population Censuses and Other Official Demographic Statistics of Africa (Not Including British Africa) : An Annotated Bibliography*, Washington, D.C., Bureau du recensement et Bibliothèque du Congrès.
- DUBOIS, V. D. (1971). *The Economic, Social, and Political Implications of Voltaic Migration to the Ivory Coast*, Washington, D.C., American Universities Field Staff Reports, série « Afrique de l'Ouest », n° 14.
- DUFFILL, M. B. et LOVEJOY, P. E. (1985). « Merchants, porters, and teamsters in the nineteenth-century Central Sudan », dans Coquery-Vidrovitch, C. et Lovejoy, P. E. (dir.), *The Workers of African Trade*, Thousand Oaks, Sage, p. 137-168.
- DUMONT, R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil (version anglaise sous le titre *False Start in Africa*, Sphere Books).
- DUMONT, R. (1978a). « L'Agriculture voltaïque dans le piège de la dépendance », *Le monde diplomatique*, 25(3), p. 22-23.
- DUMONT, R. (1978b). *Paysans écrasés, terres massacrées*, Paris, Robert Laffont.
- DUPERRAY, A.-M. (1984). *Les Gourounsi de Haute-Volta*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- DUROT, J.-P. (1970). « L'inadaptation de l'école primaire », *L'action pédagogique voltaïque*, 16, p. 3-7.
- DUSSAUZE-INGRAND, E. (1974). « L'émigration sarakollaise du Guidimaka vers la France », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 239-257.
- EASTERLY, W. (2013). *The Tyranny of Experts : Economists, Dictators and the Forgotten Rights of the Poor*, New York, Basic Books.
- ECHENBERG, M. (1971). « African reaction to French conquest : Upper Volta in the late nineteenth century », thèse de doctorat, Madison, Département d'histoire, Université du Wisconsin.
- ECHENBERG, M. (1975). « Paying the blood tax : Military conscription in French West Africa, 1914-1929 », *Canadian Journal of African Studies*, 9, p. 171-192.
- ECHENBERG, M. (1980). « Les migrations militaires en Afrique occidentale française, 1900-1945 », *Revue canadienne des études africaines*, 14, p. 429-450.
- ECHENBERG, M. (1985). « "Morts pour la France" : The African soldier in France during the Second World War », *Journal of African History*, 26, p. 363-380.
- ECHENBERG, M. (1987). « "Faire du nègre" : Military aspects of population planning in French West Africa, 1920-1940 », dans Cordell, D. D. et Gregory, J. W. (dir.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, New York, Westview Press, p. 95-108 (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- ECHENBERG, M. (1991). *Colonial Conscripts : The Tirailleurs Sénégalais in French West Africa, 1857-1960*, Londres, Heinemann et John Currey.
- ECHENBERG, M. et FILIPOVICH, J. (1986). « African military labour and the building of the Office du Niger installations, 1925-1950 », *Journal of African History*, 27, p. 533-551.
- ELKINS, S. (1968). « African negroes to the Americas », dans Scott, F. D. (dir.), *World Migration in Modern Times*, Upper Saddle River, Prentice Hall, p. 87-94.
- EPSTEIN, A. L. (1967). « Urbanization and social change in Africa », *Current Anthropology*, 8(4), p. 275-284.
- FAGE, J. (1964). « Reflections on the early history of the Mossi-Dagomba group of States », dans Vansina, J., Mauny, R. et Thomas, L. V. (dir.), *The Historian in Tropical Africa*, Londres et Oxford, International African Institute et Presses de l'Université d'Oxford, p. 177-191.
- FAIST, T. (2008). « Migrants as transnational development agents : An inquiry into the newest round of the migration development nexus », *Population, Space and Place*, 14(1), p. 21-42.
- FALL, B. (1993). *Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1945)*, Paris, Karthala.
- FEIERMANN, S. et JANZEN, J. M. (dir.) (1992). *The Social Basis of Health and Healing in Africa*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie.

- FERNANDEZ, J. W. (1982). *BWITI: An Ethnography of the Religious Imagination in Africa*, Princeton, Presses de l'Université de Princeton.
- FIELDS, G. (1975). « Rural-urban migration, urban unemployment and underdevelopment, and job-search activity in LDCs », *Journal of Development Economics*, 2(2), p. 165-187.
- FIÉLOUX, M. (1976). « Les migrations Lobi en Côte d'Ivoire : archaïsme ou création sociale », dans Amselle, J.-L. (dir.), *Les migrations africaines*, Paris, François Maspero, p. 43-61.
- FIÉLOUX, M. (1980). *Les sentiers de la nuit : Les migrations rurales Lobi de la Haute-Volta vers la Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- FILIPOVICH, J. (2001). « Destined to fail : Forced settlement at the Office du Niger, 1926-1945 », *Journal of African History*, 42(2), p. 239-260.
- FINDLEY, S. E. (1989). « Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences », dans Antoine, P. et Coulibaly, S. (dir.), *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), p. 55-70.
- FINDLEY, S. E. (1997). « Migration and family interactions », dans Adepoju, A. (dir.), *Family, Population and Development in Africa*, Londres, Zed Books, p. 109-138.
- FINDLEY, S. E. et WILLIAMS, L. (1991). *Women Who Go and Women Who Stay: Reflections of Family Migration Processes in a Changing World* (document n° 176), New York, Programme de recherche sur l'emploi dans le monde, Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP).
- FINNEGAN, G. A. (1976). *Population Movement, Labor Migration, and Social Structure in a Mossi Village*, thèse de doctorat, Waltham, Département d'anthropologie, Université de Brandeis.
- FINNEGAN, G. A. (1980). « Employment opportunity and migration among the Mossi of Upper-Volta », *Research in Economic Anthropology*, 3, p. 291-322.
- FREUND, B. (1981). *Capital and Labour in the Nigerian Tin Mines*, Londres, Longman.
- FREUND, B. (1988). *The African Worker*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- GANN, L. (1954). « The end of the slave trade in British Central Africa : 1889-1912 », *Rhodes-Livingstone Journal*, 16, p. 27-51.
- GARANGO, T. M. (1971). *Le redressement financier de la RHV*, Ouagadougou, Presses africaines.
- GARY-TOUNKARA, D. (2008). *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne. Les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan.
- GAUVREAU, D., GREGORY, J. W., KEMPENEERS, M. et PICHÉ, V. (dir.) (1986). *Démographie et sous-développement dans le tiers monde*, Montréal, Centre d'études sur les régions en développement, Université McGill.
- GBANGOU, A. et SOMÉ, H. (1990). *Migration et urbanisation dans le Sahel : le cas du Burkina Faso*, Ouagadougou et Bamako, Institut national de la statistique et de la démographie et Centre d'études et de recherches sur la population pour le développement.
- GEIGER, M. et PÉCOUD, A. (dir.) (2010). *The Politics of International Migration Management*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- GEIGER, M. et PÉCOUD, A. (dir.) (2012). *The New Politics of International Mobility: Migration Management and Its Discontents*, Osnabrück, IMIS – Beiträge.
- GÉRARD, R. (1973). *Les migrations de travail et les mouvements de colonisation mossi : recueil bibliographique*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), coll. « Travaux et documents », n° 20.
- GEROLD-SHEEPERS, T. et VAN BINSBERGEN, W. M. J. (1978). « Marxist and non-Marxist approaches to migration in Tropical Africa », dans Binsbergen, W. M. J. et Meilink, H. A. (dir.), *Migration and the Transformation of Modern African Society*, Leiden, Afrika-Studiecentrum, série « African Perspectives », p. 21-36.
- GERVAIS, R. (1982). « La plus riche des colonies pauvres : la politique monétaire et fiscale de la France au Tchad, 1900-1920 », *Revue canadienne des études africaines*, 16, p. 93-112.

- GERVAIS, R. (1987). « Creating hunger : Labor and agricultural policies in Southern Mossi, 1919-1940 », dans Cordell, D. D. et Gregory, J. W. (dir.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, New York, Westview Press, p. 109-121 (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- GERVAIS, R. (1990). *Population et politiques agricoles coloniales dans le Mossi, 1919-1940*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VII.
- GERVAIS, R. (1993a). « Archival documents on Upper Volta : Here, there, and everywhere », *History in Africa*, 20, p. 379-384.
- GERVAIS, R. (1993b). *Contribution à l'étude de l'évolution de la population de l'Afrique occidentale française, 1904-1960*, Paris, Centre population et développement (CEPED), coll. « Les Dossiers du CEPED », n° 23.
- GERVAIS, R. R. (2000). « From crisis to national identity : Migration in mutation, Burkina Faso, 1930-1960 », *International Journal of African Historical Studies*, 33(1), p. 59-80.
- GERVAIS, R. R. et MANDÉ, I. (2010). « How to count the subjects of empire ? Steps toward an imperial demography in French West Africa before 1946 », dans Ittmann, K., Cordell, D. D. et Maddox, G. H. (dir.), *The Demographics of Empire : The Colonial Order and the Creation of Knowledge*, Athens, Presses de l'Université d'Ohio, p. 89-112.
- GERVAIS, R. R. et MARCOUX, R. (1993). « Saving francophone Africa's statistical past », *History in Africa*, 20, p. 385-390.
- GIFFORD, P. et LOUIS, W. R. (dir.) (1971). *France and Britain in Africa : Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven, Presses de l'Université Yale.
- GOLDSCHIEDER, C. (1987). « Migration and social structure : Analytic issues and comparative perspectives in developing Nations », *Sociological Forum*, 2, p. 674-696.
- GONZALEZ-BERNALDO, P., MARTINI, M. et PELUS-KAPLAN, M.-L. (dir.) (2009). *Étrangers et sociétés : représentations, coexistences, interactions dans la longue durée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- GOODY, J. R. (1958). *The Development Cycle in Domestic Groups*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- GOODY, J. R. (1976). *Production and Reproduction : A Comparative Study of the Domestic Domain*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- GOSH, B. (2000). « Towards a new international regime for orderly movements of people », dans Gosh, B. (dir.), *Managing Migration : Time for a New International Regime ?*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 2-26 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- GOSELIN, G. (1969). « Le mouvement coopératif en Haute-Volta », *Genève-Afrique*, 8, p. 19-33.
- GOSELIN, G. (1970). « Travail, tradition et développement en pays Bissa », *Cahiers de l'ORSTOM. Série sciences humaines*, 7, p. 26-46.
- GOYER, D. S. (1980). *The International Population Census Bibliography : Revision and Update, 1945-1977*, New York, Presses académiques.
- GREGORY, J. W. (1974a). « Development and in-migration in Upper Volta », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 305-320.
- GREGORY, J. W. (1974b). « Underdevelopment, dependency, and migration in Upper Volta », thèse de doctorat, Ithaca, Université Cornell.
- GREGORY, J. W. (1977). « Pitfalls and potential in retrospective survey data for the historical study of African migration », dans Centre d'études africaines, *African Historical Demography*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, p. 23-44.
- GREGORY, J. W. (1988). « Migrations et urbanisation », dans Tabutin, D. (dir.), *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, p. 369-399.
- GREGORY, J. W., CORDELL, D. D. et GERVAIS, R. (1984). *African Historical Demography : A Multidisciplinary Bibliography*, Hertford, Crossroads Press.

- GREGORY, J. W., CORDELL, D. D. et PICHÉ, V. (1989). « La mobilisation de la main-d'œuvre burkinabè, 1900-1974 : une vision rétrospective », *Revue canadienne des études africaines*, 23, p. 73-105.
- GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1978). « African migration and peripheral capitalism », *African Perspectives*, 1, p. 37-50.
- GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1983). « African return migration : Past, present and future », *Contemporary Marxism*, 7, p. 169-183.
- GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1985a). « La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes », dans *Chaire Quételet 1983. Migrations internes : collecte des données et méthodes d'analyse*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, Département de démographie, p. 305-357.
- GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1985b). « Mode de production et régime démographique », *Revue canadienne des études africaines*, 19, p. 73-79.
- GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1986). « Démographie, impérialisme et sous-développement : le cas africain », dans Gauvreau, G., Gregory, J. W., Kempeneers, M. et Piché, V. (dir.), *Démographie et sous-développement dans le tiers monde*, Montréal, Centre d'études sur les régions en développement, Université McGill, p. 11-46.
- GROSSE, S. D. (1986). « La rétention et la migration des populations rurales africaines : une nouvelle synthèse de la littérature », dans Havet, J. (dir.), *Le village et le bidonville*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 36-62.
- GUEYE, M. et ADU BOAHEN, A. (1985). « African initiatives and resistance in West Africa, 1880-1914 », dans Adu Boahen, A. (dir.), *UNESCO General History of Africa*, vol. 7 : *Africa under Colonial Domination, 1880-1935*, Paris, Londres et Berkeley, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Heinemann et Presses de l'Université de Californie, p. 114-148.
- GULLIVER, P. H. (1955). *Labour Migration in a Rural Economy : A Study of the Ngoni and Ndendeuli of Southern Tanganyika*, Kampala, Institut est-africain de recherches sociales, coll. « Études est-africaines », n° 6.
- HAERINGER, P. (1968). « L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines », *Cahiers de l'ORSTOM. Série sciences humaines*, 5(2), p. 3-22.
- HAERINGER, P. (1972). « Méthode de recherche sur les migrations africaines : un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique », *Cahiers de l'ORSTOM. Série sciences humaines*, 9(4), p. 439-454.
- HAERINGER, P. (1973). « Cheminements migratoires, maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM. Série sciences humaines*, 10(2-3), p. 195-202.
- HAMER, A. (1981). « Diola women and migration : A case study », dans Colvin, L. G., Ba, C., Bary, B., Faye, J., Hamer, A., Soumah, M. et Sow, F. (dir.), *The Uprooted of the Western Sahel : Migrants' Quest for Cash in the Senegambia*, Wesport, Praeger Publishers, p. 182-203.
- HAMMOND, P. B. (1959). « Economic change and Mossi acculturation », dans Bascom, W. R. et Herskovits, M. J. (dir.), *Continuity and Change in African Cultures*, Chicago, Presses de l'Université de Chicago, p. 238-256.
- HAMMOND, P. B. (1966). *Yatenga : Technology in the Culture of a West African Kingdom*, Fernie, The Free Press.
- HAMPSHIRE, K. et RANDALL, S. (1996). *Pauvreté et migration saisonnière au Sahel burkinabè* (document de travail), Ouagadougou, Université des réseaux d'expression française (UREF) et Université de Ouagadougou.
- HANSON, J. H. (1992). « The Umarian migrations in the late nineteenth century Senegal valley », communication présentée à l'African Studies Association, Saint-Louis (novembre).
- HANSON, J. H. (1994). « Islam, migration and the political economy of meaning : Fergo Nioro from the Senegal River Valley, 1862-1890 », *Journal of African History*, 35, p. 37-60.

- HARGREAVES, J. D. (1971). « British and French imperialism in West Africa, 1885-1898 », dans Gifford, P. et Louis, W. R. (dir.), *France and Britain in Africa : Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven, Presses de l'Université Yale, p. 261-284.
- HARMON, S. A. (1992). « Migration for the purpose of Islamic study in the Upper Senegal and Niger Region : 1700-1950 », communication présentée à l'African Studies Association, Saint-Louis (novembre).
- HARRIS, J. R. et TODARO, M. P. (1970). « Migration, unemployment, and development : A two-sector analysis », *American Economic Review*, 60, p. 126-142.
- HARSCH, E. (1998). « Burkina Faso in the winds of liberalisation », *Review of African Political Economy*, 78, p. 625-641.
- HART, K. (1982). *The Political Economy of West African Agriculture*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- HENLEY, D. (1978). *Étude des rangs successifs de déplacement en Haute-Volta*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal.
- HENRY, S. (2007). « L'impact de l'environnement naturel sur la migration : synthèse de l'apport des analyses macro et micro », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 129-163.
- HENRY, S., BOYLE, P. et LAMBIN, E. F. (2003). « Modeling inter-provincial migration in Burkina Faso, West Africa : The role of socio-demographic and environmental factors », *Applied Geography*, 23, p. 115-136.
- HENRY, S., PICHÉ, V., OUDRAOGO, D. O. et LAMBIN, E. F. (2004). « Descriptive analysis of the individual migratory pathways according to environmental typologies », *Population and Environment*, 25(5), p. 397-422.
- HENRY, S., SCHOUMAKER, B. et BEACHEMIN, C. (2004). « The impact of rainfall on the first out-migration : A multi-level event history analysis in Burkina Faso », *Population and Environment*, 25, p. 423-460.
- HÉRITIER, F. (1975). « Des cauris et des hommes : production d'esclaves et accumulation de cauris chez les Samo (Haute-Volta) », dans Meillassoux, C. (dir.), *L'esclavage en Afrique précoloniale : dix-sept études*, Paris, François Maspero, p. 477-508.
- HERTRICH, V. (1996). *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Paris, Centre population et développement (CEPED).
- HIGGINSON, J. (1989). *A Working Class in the Making : Belgian Colonial Labor Policy, Private Enterprise, and the African Mineworker, 1907-1951*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin.
- HILL, P. (1970). *Studies in Rural Capitalism in West Africa*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- HISKETT, M. (1984). *The Development of Islam in West Africa*, Londres, Longman.
- HISKETT, M. (1994 [1973]). *The Sword of Truth*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford.
- HODGES, G. W. T. (1978). « Manpower statistics for the British Forces in East Africa, 1914-1918 », *Journal of African History*, 19, p. 101-116.
- HOLDEN, J. J. (1965). « The Zabarima Conquest of Northwest Ghana, part 1 », *Transactions of the Historical Society of Ghana*, 8, p. 60-86.
- HOLLINGSWORTH, T. H. (1969). *Historical Demography*, Ithaca, Presses de l'Université Cornell.
- HOPKINS, A. G. (1973). *An Economic History of West Africa*, Londres, Longman.
- HOWELL, N. (1979). *Demography of the Dobe Kung*, Burlington, Academic Press.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (1996). *Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages* (1^{re} éd.), Ouagadougou, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2000). *Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso*, (1^{re} éd.), Ouagadougou, Étude statistique nationale, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2002). *Étude spécifique sur emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, INSD.

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2003a). *Analyse des résultats de l'enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages : rapport final*, Ouagadougou, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2003b). *Les comptes économiques de la nation 1994-1999*, Ouagadougou, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2003c). *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération de Ouagadougou*, Ouagadougou, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2003d). *Étude spécifique sur la pauvreté et la vulnérabilité au Burkina Faso*, Ouagadougou, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2003e). *Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : performances, insertion, perspectives*, Ouagadougou, INSD.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE – INSD (2007). *Tableau de bord social du Burkina Faso 2006*, Ouagadougou, INSD.
- INTERNATIONAL LABOR ORGANIZATION – ILO (1980). *Propositions pour une politique globale de développement de la petite entreprise à Ouagadougou, Haute-Volta*, Addis Abeba, Jobs and Skills Program for Africa.
- INTERNATIONAL MIGRATION (2012). «Migration and development buzz? Rethinking the migration development nexus and policies», *International Migration*, 50(3).
- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION – IOM (2013). *World Migration Report 2013*, Genève, IOM.
- INTERNATIONAL UNION FOR THE SCIENTIFIC STUDY OF POPULATION – IUSSP (1988). *African Population Conference/Congrès africain de population*, (3 vol.), Dakar, IUSSP.
- ITTMANN, K., CORDELL, D. D. et MADDOX, G. H. (dir.), *The Demographics of Empire : The Colonial Order and the Creation of Knowledge*, Athens, Presses de l'Université d'Ohio.
- IZARD, M. (1970). *Introduction à l'histoire des royaumes Mossi* (2 vol.), Paris et Ouagadougou, Centre national de la recherche scientifique et Centre voltaïque de la recherche scientifique.
- IZARD, M. (1986). *Gens de pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- JANZEN, J. M. (1978). *The Quest for Therapy in Lower Zaire*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie.
- JOE, S. (1980). *Caractéristiques de la migration internationale en Haute-Volta, de 1969 à 1973*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal.
- JOHNSON, M. (1970). «The Cowrie currencies of West Africa, part 1» et «The Cowrie currencies of West Africa, part 2», *Journal of African History*, 11, p. 17-49 et 331-353.
- JOSHI, H., LUBELL, H. et MOULLY, J. (1976). *Abidjan : Urban Development and Employment in the Ivory Coast*, Genève, International Labor Organization (ILO).
- KABBANJ, L. (2011a). *Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- KABBANJ, L. (2011b). «Vers une reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest», *Revue des Études internationales*, 42(1), p. 47-71.
- KABBANJ, L., PICHÉ, V. et DABIRÉ, B. (2007). «Mesures et tendances des migrations : une comparaison des enquêtes de 1974-1975 et 2000», dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 69-95.
- KABORE, A. (1998). *Migration et gestion de l'espace rural dans la province du Kénédougou, Burkina Faso*, mémoire de maîtrise en géographie, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines et sociales (FLASHS).
- KABORÉ, G. (1988). *Zan Boko* (film), Ouagadougou, distribué en Amérique du Nord par California Newsreel, San Francisco.
- KABORÉ, G. V. (1966). *Organisation politique traditionnelle et évolution politique des Mossi de Ouagadougou*, Paris et Ouagadougou, Centre national de la recherche scientifique et Centre voltaïque de la recherche scientifique.

- KABORE, J. M., SANOU, S. et BONKOUNGOU, M. (1997). *Études spécifiques approfondies des données de l'enquête prioritaire : emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
- KANE, F. et LERICOLLAIS, A. (1975). « L'émigration en pays Soninké », *Cahiers de l'ORSTOM. Série sciences humaines*, 12(2), p. 177-187.
- KAPETANAKIS, C. (1979). *Les cheminements migratoires en Haute-Volta : tentative de création de typologies*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie.
- KARGOUREOU, M. (1966). « L'éducation rurale en Haute-Volta », *Carrefour africain* (29 octobre, 5 et 25 novembre).
- KELLERMAN, J. (1967). *Étude des possibilités de diversification de la production rurale en Haute-Volta*, Paris, Secrétariat d'État aux affaires étrangères.
- KI-ZERBO, J. (1972). *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.
- KLEIN, M. A. (1968). *Islam and Imperialism in Senegal*, Stanford, Presses de l'Université Stanford.
- KLEIN, M. A. (1977). « Servitude among the Wolof and Serer of Senegambia », dans Miers, S. et Kopytoff, I. (dir.), *Slavery in Africa : Historical and Anthropological Perspectives*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin, p. 335-366.
- KLEIN, M. A. (1983). « Women in slavery in the Western Sudan », dans Robertson, C. et Klein, M. A. (dir.), *Women and Slavery in Africa*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin, p. 67-92.
- KLEIN, M. A. (1987). « The demography of slavery in Western Sudan », dans Cordell, D. D. et Gregory, J. W. (dir.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, New York, Westview Press, p. 50-61 (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- KLEIN, M. A. (1993a). *Breaking the Chains : Slavery, Bondage, and Emancipation in Modern Africa and Asia*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin.
- KLEIN, M. A. (1993b). « Slavery and emancipation in French West Africa », dans Klein, M. A. (dir.), *Breaking the Chains : Slavery, Bondage, and Emancipation in Modern Africa and Asia*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin, p. 171-196.
- KOBIANÉ, J.-F. (2003). « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », dans Cosio, M., Marcoux, R., Pilon, M. et Quesnel, A. (dir.), *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, Paris, Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED), p. 153-182.
- KOBIANÉ, J.-F. (2006). *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.
- KOBIANÉ, J.-F. (2007). « Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso », dans Locoh, T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 221-242.
- KOHLER, J. M. (1972). *Les migrations des Mossi de l'Ouest*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), coll. « Travaux et documents », n° 18.
- KOHLER, J. M., MARCHAL, J. Y. et RÉMY, G. (1971). *Les colons Mossi à l'Office du Niger*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- KONE, F. et SOULAMA, S. (1994). *Insertion des migrants en milieu urbain : cas de Banfora. Volet 1 : insertion sociale, volet 2 : insertion économique et l'accès aux infrastructures urbaines*, mémoires, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines et sociales (FLASHS).
- KOUAMÉ, A. (1983). *L'importance du Ghana et de la Côte d'Ivoire dans les migrations voltaïques*, mémoire de maîtrise, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal.
- KOUAMÉ, A. (1988). *De la pénurie à la sous-utilisation de la main-d'œuvre : un essai sur la problématique des ressources humaines en Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal.

- KOUAMÉ, A. (1990). « Contribution à la démographie historique ouest-africaine : une étude des migrations burkinabè vers le Ghana et la Côte d'Ivoire pendant la période coloniale », *African Population Studies*, 4, p. 69-94.
- KOUAMÉ, A. (1993). « Mobilité de travail et formation d'une économie capitaliste périphérique relais : les migrations de main-d'œuvre en Côte d'Ivoire de 1900 à 1960 », dans Cordell, D. D., Gauvreau, D., Gervais, R. et Le Bourdais, C. (dir.), *Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale. Mélanges en l'honneur de Joel W. Gregory*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 311-325.
- KOURAOGO, O. S. (2010). « Le réinvestissement des acquis de la migration au Burkina Faso », dans Zongo, M. (dir.), *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè : Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p. 235-250.
- KRISSMAN, F. (2005). « Sin coyote ni patron : Why the « migrant network » fails to explain international migration », *International Migration Review*, 39(1), p. 4-44.
- KUCZYNSKI, R. R. (1936). *Demographic Survey of the British Colonial Empire*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford.
- KUBA, R. et HIEN, P.-H. (2001). « Burkina Faso », dans Ember, M. et Ember, C. R. (dir.), *Countries and Their Cultures* (vol. 1), New York, Macmillan Reference USA, p. 332-345.
- KUBA, R. et LENTZ, C. (2003). « Introduction », dans Kuba, R., Lentz, C. et Somda, C. N. (dir.), *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris, Karthala, p. 5-20.
- KUBA, R., LENTZ, C. et SOMDA, C. N. (dir.) (2003). *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris, Karthala,
- KUPER, H. (dir.) (1965). *Urbanization and Migration in West Africa*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie.
- LABAZÉE, P. (1985). « Réorganisation économique et résistances sociales : la question des alliances au Burkina », *Politique africaine*, 20, p. 10-28.
- LABOURET, H. (1930). « La main-d'œuvre dans l'Ouest africain », *L'Afrique française*, 40, p. 240-250.
- LACHAUD, J.-F. (2005). « Crise ivoirienne, envois de fonds et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers Monde*, 46(183), p. 651-673.
- LALOU, R. (1996). « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », dans Coussy, J. et Vallin, J. (dir.), *Crise et population en Afrique*, Paris, Centre population et développement (CEPED), p. 345-373.
- LAMIZANA, S. (1999a). *Sous les drapeaux : mémoires*, Paris, Jaguar Conseil.
- LAMIZANA, S. (1999b). *Sur la brèche trente années durant*, Paris, Jaguar Conseil.
- LAVOIE, J.-P. (1980). « Une critique générale de la méthodologie de la collecte », dans Coulibaly, S., Gregory, J. W. et Piché, V. (dir.), *Les migrations voltaïques*, t. 2 : *Méthodologie*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique et Institut national de la statistique et de la démographie, République de Haute-Volta, p. 120-133.
- LAWLER, N. E. (1988). *Soldiers of Misfortune : The Tirailleurs Senegalais of the Côte d'Ivoire in World War Two*, thèse de doctorat, Evanston, Département d'histoire, Université du Nord-Ouest.
- LAWLER, N. E. (1992). *Soldiers of Misfortune : Ivoirien Tirailleurs in World War II*, Athens, Presses de l'Université de l'Ohio.
- LEDANGE, P.-L. (1922). « Une colonie nouvelle : la Haute-Volta (suite et fin) », *La revue indigène*, 157-159, p. 133-136.
- LEE, E. (1966). « A theory of migration », *Demography*, 3(1), p. 47-57 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- LEJEAL, F. (2002). *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala.

- LE JEUNE, G. (2007). « Migration et insertion des femmes dans le marché de travail urbain : une remise en question des rapports de genre ? », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 189-212.
- LE JEUNE, G., PICHÉ, V. et POIRIER, J. (2004). « Towards a reconsideration of female migration patterns in Burkina Faso », *Canadian Studies in Population*, 31(2), p. 145-177.
- LE JEUNE, G., PICHÉ, V. et POIRIER, J. (2005). « L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina Faso ? », *Étude de la population africaine/African Population Studies*, 20(2), p. 101-123.
- LE MOAL, G. (1960). « Un aspect de l'émigration : la fixation des Voltaïques au Ghana », *Bulletin de l'IFAN*, série B, 22(3-4), p. 446-454.
- LESSELINGUE, P. (1975). « Condition de vie des migrants de travail à l'étranger », dans *Enquête sur les mouvements de population de Haute-Volta*, Ouagadougou et Paris, République de Haute-Volta, Ministère du Travail et de la Fonction publique et Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- LINDSAY, B. (dir.) (1985a). *African Migration and National Development*, Philadelphie, Presses de l'Université de Pennsylvanie.
- LINDSAY, B. (1985b). « Migration and national development : An introduction », dans Lindsay, B. (dir.), *African Migration and National Development*, Philadelphie, Presses de l'Université de Pennsylvanie, p. 1-17.
- LINDSAY, B. (1985c). « Toward new analyses of migration and development : Concluding remarks », dans Lindsay, B. (dir.), *African Migration and National Development*, Philadelphie, Presses de l'Université de Pennsylvanie, p. 170-177.
- LIPIETZ, A. (1977). *Le capital et son espace*, Paris, François Maspero.
- LIPSET, S. M. et BENDIX, R. (1959). *Social Mobility in Industrial Society*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie.
- LOCOH, T. (1991). « Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique », dans Quesnel, A. et Vimard P. (dir.), *Migration, changements sociaux et développement*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), p. 279-295.
- LOCOH, T. (dir.) (2007). *Genre et sociétés en Afrique*, Paris, Institut national d'études démographiques (INED) et Presses universitaires de France (PUF).
- LOVEJOY, P. (1973). *Transformation in Slavery : A History of Slavery in Africa*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- LOVEJOY, P. (1978). « The role of the Wangara in the economic transformation of the Central Sudan in the fifteenth and sixteenth centuries », *Journal of African History*, 19, p. 173-193.
- LOVEJOY, P. (1980). *Caravans of Kola : The Hausa Kola Trade, 1700-1900*, Zaria, Presses de l'Université Ahmadu Bello.
- LOVEJOY, P. (1983). *Transformations in Slavery, a History of Slavery in Africa*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LOYÉ, A. S. et DABIRÉ, B. H. (2009). « Le rôle des migrants internationaux de retour dans les innovations économiques dans les régions d'accueil au Burkina Faso », communication présentée à la 26^e Conférence internationale de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, Marrakech.
- LUTOTALA, M. (1995). « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs », dans Gérard, H. et Piché, V. (dir.), *La sociologie des populations*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal et Association des universités partiellement ou entièrement de langue française – Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF), p. 391-416.

- LUTZ, H. (2010). « Gender in the migratory process », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(10), p. 1647-1663.
- MADIÉGA, G. et NAO, O. (dir.) (2003). *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala.
- MAGUBANE, B. et O'BRIEN, J. (1972). « The political economy of migrant labor : A critique of conventional wisdom, or a case study in the functions of functionalism », *Critical Anthropology : Towards the Constitution of a Marxist Anthropology*, 2, p. 88-103.
- MAHADI, A. et INIKORI, J. E. (1987). « Population and capitalist development in precolonial West Africa : Kasar Kano in the nineteenth century », dans Cordell, D. D. et Gregory, J. W. (dir.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, New York, Westview Press, p. 62-73 (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- MANCHUELLE, F. (1987). « Origins of Black African migration to France : The labor migrations of the Soninke, 1848-1987 », thèse de doctorat, Santa-Barbara, Département d'histoire, Université de Californie.
- MANCHUELLE, F. (1989a). « Slavery, emancipation and labor migration in West Africa : The case of the Soninke », *Journal of African History*, 30, p. 89-106.
- MANCHUELLE, F. (1989b). « The "patriarchal ideal" of Soninke labor migrants : From slave owners to employers of free labor », *Canadian Journal of African Studies*, 23, p. 106-125.
- MANCHUELLE, F. (1997). *Willing Migrants : Soninke Labor Diasporas, 1848-1960*, Athens, Presses de l'Université d'Ohio.
- MANDÉ, I. (1992). « Migrations et développement économique : la main-d'œuvre voltaïque en Côte d'Ivoire de 1947 à 1960 », communication présentée à l'Association canadienne des études africaines, Montréal (mai).
- MANDÉ, I. (1995). « Les migrations de travail des Voltaïques. Une panacée pour l'économie ivoirienne de 1919 à 1960 », dans Massa, G. et Madiéga, Y. G. (dir.), *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, p. 313-339.
- MANDÉ, I. (1997). *Les migrations de travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), mise en perspective historique (1919-1960)*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris 7 Denis Diderot.
- MANDÉ, I. (2009). « Communauté immigrée et étrangère : les Burkinabè en Côte d'Ivoire », dans Gonzalez-Bernaldo, P., Martini, M. et Pelus-Kaplan, M.-L. (dir.), *Étrangers et sociétés : représentations, coexistences, interactions dans la longue durée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 411-418.
- MANGIN, E. (1921). *Les Mossi : essai sur les us et coutumes du peuple mossi au Soudan occidental*, Paris, Augustin Challamel.
- MANNING, P. (1990). *Slavery and African Life : Occidental, Oriental, and African Slave Trades*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- MANNING, P. (1991). *History of Francophone Africa*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- MARCHAL, J.-Y. (1975). « De la fin de l'expansion politique aux mouvements migratoires contemporains (xvii^e siècle-1960) : un déploiement lent et des pulsions chroniques », dans *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute-Volta)*, 1 : *Les migrations internes mossi. Des aires-refuges du passé aux « terres neuves » d'aujourd'hui* (fascicule 1), Ouagadougou et Paris, Ministère du Travail et de la Fonction publique, République de Haute-Volta et Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), p. 6-54.
- MARCHAL, J.-Y. (1980). *Chronique d'un cercle de l'AOF : Ouahigouya (Haute-Volta), 1880-1941*, Paris, Éditions de l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- MARCHAL, J.-Y. (1985). *La déroute d'un système vivrier au Burkina : agriculture extensive et baisse de production*, Paris, Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM).
- MARCHAL, J.-Y. (1986). « Prémisses d'un État moderne : les projets coloniaux dans le bassin des Volta, 1897-1960 », *Cahiers d'études africaines*, 26(103), p. 403-420.
- MARCHAL, J.-Y. (2003). « On les appelait recrutés et fugitifs (1900-1950) », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995* (t. 2), Paris, Karthala, p. 1849-1966.

- MARCOUX, R. (1990). « Caractéristiques villageoises et rétention des populations dans la vallée du fleuve Sénégal », *Travail, capital et sociétés*, 23(1), p. 100-133.
- MARCOUX, R. (1994). « Des inactifs qui ne chôment pas : une réflexion sur le travail des enfants en milieu urbain au Mali », *Travail, capital et société*, 27(2), p. 226-319.
- MARCOUX, R., GUÉYE, M. et KONATÉ, M. K. (2006). « Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali », *Enfants d'aujourd'hui. Diversité des contextes, pluralité des parcours*, Paris, Association internationale des démographes de langue française (AIDELF) et Presses universitaires de France (PUF), p. 961-973.
- MARCOUX, R. et PILON, M. (2003). « Evaluation and prospects of methodological approaches concerning primary education in countries of the South: The point of view of demographers », dans Cosio, M., Marcoux, R. et Quesnel, A. (dir.), *Education, Family and Population Dynamics*, Paris, Comité international de coopération dans les recherches nationales en démographie (CICRED), p. 77-100.
- MARCUS, G. E. et FISHER, M. J. (1986). *Anthropology as Cultural Critique: An Experimental Moment in the Human Sciences*, Chicago, Presses de l'Université de Chicago.
- MARIETTI, B. (1958). *Les populations des territoires d'outre-mer. Rapport du Haut Comité consultatif de la population et de la famille*, Paris, La Documentation française.
- MARTENS, L. (1989). *Sankara, Compaoré et la révolution Burkinabè*, Anvers, Éditions EPO.
- MASSA, G. et MADIEGA, G. (dir.) (1995). *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala.
- MASSEY, D. (1990). « Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration », *Population Index*, 56(1), p. 3-26 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- MASSEY, D., ARANGO, S. J., HUGO, G., KOUAOUCI, A., PELLEGRINO, A. et TAYLOR, J. E. (1993). « Theories of international migration: A review and appraisal », *Population and Development Review*, 19, p. 431-466.
- MASSEY, D., ARANGO, S. J., HUGO, G., KOUAOUCI, A., PELLEGRINO, A. et TAYLOR, J. E. (1998). *Worlds in Motion*, Londres, Clarendon Press.
- MAYER, P. et MAYER, I. (1974). *Townsmen or Tribesmen: Conservatism and the Process of Urbanization in a South African City* (2^e éd.), Oxford, Presses de l'Université d'Oxford.
- MBODJ, M. (1993). « The abolition of slavery in Senegal, 1820-1890: Crisis or the rise of a new entrepreneurial class? », dans Klein, M. A. (dir.), *Breaking the Chains: Slavery, Bondage, and Emancipation in Modern Africa and Asia*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin, p. 197-211.
- MCCALL, D. F. (1964). *Africa in Time-Perspective. A Discussion of Historical Reconstruction from Unwritten Sources*, Cambridge et Legon, Presses de l'Université Harvard et Presses de l'Université du Ghana.
- McFARLAND, D. M. (1978). *Historical Dictionary of Upper Volta (Haute-Volta)*, Lanham, Scarecrow.
- MEILLASSOUX, C. (dir.) (1975a). *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, François Maspero.
- MEILLASSOUX, C. (1975b). *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, François Maspero.
- MEILLASSOUX, C. (1983). « Female slavery », dans Robertson, C. et Klein, M. A. (dir.), *Women and Slavery in Africa*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin, p. 49-66.
- MERCIER, R. (1933). *Le travail obligatoire dans les colonies africaines*, Paris, Émile Larose.
- MERLET, A. (dir.) (1995). *Textes anciens sur le Burkina (1853-1897)*, Paris, Sépia-ADDB.
- MESSIMY, A. (1910). *Notre œuvre coloniale*, Paris, Émile Larose.
- MEYER, J., TARRADE, J., REY-GOLDZEIGUER, A. et THOBIE, J. (1991). *Histoire de la France coloniale des origines à 1914*, Paris, Armand Colin.
- MICHEL, M. (1982). *L'appel à l'Afrique : contributions et réactions à l'effort de guerre en AOF (1914-1949)*, Paris, Éditions de la Sorbonne.
- MIERS, S. et KOPYTOFF, I. (dir.) (1977). *Slavery in Africa*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin.
- MIERS, S. et ROBERTS, R. (dir.) (1988). *The End of Slavery in Africa*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin.

- MILES, R. (1987). *Capitalism and Unfree Labour: Anomaly or Necessity?*, Alameda, Éditions Tavistock.
- MORABITO, V. (2003). « L'action de l'Office du Niger en faveur du démembrement de la Haute-Volta et du déplacement de Voltaïques », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995* (t. 2), Paris, Karthala, p. 1355-1384.
- MOROKVASIC, M. (1984). « Birds of passage are also women... », *International Migration Review*, 43, p. 886-907 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- MORRISON, J. H. (1977). « Early tin production and Nigerian labour on the Jos Plateau, 1906-1921 », *Canadian Journal of African Studies*, 11, p. 205-216.
- MORTIMORE, M. J. et WILSON, J. (1965). *Land and People in the Kano Close-Settled Zone*, Zaria, Département de géographie, Université d'Ahmadu Bello.
- MUASE, C. K. (1989). *Syndicalisme et démocratie en Afrique noire : l'expérience du Burkina Faso*, Paris, Karthala.
- NACANABO, N. D. (2003). « Le Moogo au XIX^e siècle : aspect politique et administratif », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cent ans d'histoire, 1895-1995* (t. 1), Paris, Karthala, p. 341-367.
- NANA, M. (1993). « Les politiques des régimes face aux mouvements migratoires : l'exemple des migrations externes burkinabè vers la Côte d'Ivoire (1960-1987) », *Droit et culture*, 25, p. 161-182.
- NANA, O. et TOE, M. R. (1993). *Population et développement dans la province du Sourou*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- NANA, P. P. (2009). *Migration, dynamique du peuplement et politiques de redistribution spatiale de la population*, mémoire de maîtrise de recherche en géographie, Ouagadougou, Université de Ouagadougou.
- NANA, P. P. (2011a). *Les déterminants sociodémographiques et économiques des migrations internes et externes au Burkina Faso de 1975 à 2000. Revue bibliographique. Dossier n° 1 : Recherche documentaire*, Ouagadougou, Institut supérieur des sciences de la population, Université de Ouagadougou.
- NANA, P. P. (2011b). *Les déterminants sociodémographiques et économiques des migrations internes et externes au Burkina Faso de 1975 à 2000. Revue bibliographique. Dossier n° 2 : Études par province*, Ouagadougou, Institut supérieur des sciences de la population, Université de Ouagadougou.
- NANA, P. P. (2011c). *Les déterminants sociodémographiques et économiques des migrations internes et externes au Burkina Faso de 1975 à 2000. Revue bibliographique. Dossier n° 3 : Documents statistiques*, Ouagadougou, Institut supérieur des sciences de la population, Université de Ouagadougou.
- NAQAR, U. A. (1972). *The Pilgrimage Tradition in West Africa*, Khartoum, Presses de l'Université de Khartoum.
- NATIONS UNIES (1990). *Synthèse d'études pilotes sur la collecte de statistiques sur le rôle des femmes du secteur non structuré dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays d'Afrique* (document de travail), New York, Division de la statistique, Nations Unies.
- NATIONS UNIES (1991). *Human Development Report. 1991*, New York et Oxford, Nations Unies et Presses de l'Université d'Oxford.
- NATIONS UNIES (1992). *Condition de la femme et population : le cas de l'Afrique francophone*, New York et Paris, Nations Unies et Centre population et développement (CEPED).
- NATIONS UNIES (2009). *Trends in International Migrant Stock : The 2008 Revision*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, Nations Unies.
- NATIONS UNIES (2010). *World Population Policies 2009*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, Nations Unies.
- NATIONS UNIES (2013). *Trends in International Migrant Stock : The 2013 Revision*, New York, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, Nations Unies.

- NEBIE, O. (1987). « Les migrations mossi dans le département de la Volta Noire : un problème politique pour un aménagement », *Revue internationale des sciences du développement*, 9(3), p. 477-488.
- NETTING, R. M., WILK, R. R. et ARNOULD, E. J. (dir.) (1984). *Households : Comparative and Historical Studies of the Domestic Group*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie.
- NIANI, D. T. (1965). *Sundiata : An Epic of Old Mali*, Londres, Longman.
- NIGNAN, B. B. (1993). *Population et développement dans la province de la Sissili*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- NIOUMOU, F. D. (1993). *Population et développement dans la province du Mouhoun*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- NIOUMOU, F. D., BAMBARA, D. et COULIBALY, S. (1997). *Genre et pauvreté au Burkina Faso : étude spécifique approfondie des données de l'enquête prioritaire*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
- NORRO, M. (1994). *Économie africaine : analyse économique de l'Afrique subsaharienne*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- NZULA, A. T., POTEKHIN, I. I. et ZUSMANOVICH, A. Z. (1979). *Forced Labour in Colonial Africa*, Londres, Zed.
- OBERAI, A. et MANMOHAN, S. (1980). « Migration remittances and rural development : Findings of a case study in the Indian Punjab », *International Labor Review*, 119, p. 229-241 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- OBICHERE, B. I. (1971). « The African factor in the establishment of French authority in West Africa : 1880-1900 », dans Prosser, G. et Louis, W. R. (dir.), *France and Britain in Africa : Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven, Presses de l'Université Yale, p. 443-490.
- OGUNREMI, G. O. (1982). *Counting the Camels : The Economics of Transportation in Pre-Industrial*, s. l., Éditions Nok.
- ONADJA, T. (1993). *Population et développement dans la province du Boulkiemde*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- ORUBULOYE, I. O. (1988). « Recent immigration of West African citizens into Nigeria », dans *African Population Conference/Congrès africain de population*, Dakar, International Union for the Scientific Study of Population, p. 57-68.
- OUATTARA, A. (1982). *Industrialisation et urbanisation en Haute-Volta : le cas de Banfora. Transformations, problèmes de croissance urbaine et d'organisation spatiale*, thèse de doctorat, Strasbourg, Université Louis-Pasteur.
- OUCHO, J. (dir.) (2011). *Migration in the Service of African Development. Essays in Honour of Professor Aderanti Adepoju*, Londres, Safari Books.
- OUCHO, J. (2012). « International migration : Trends and institutional frameworks from the African perspectives », dans Pizarro, J. M. et Finardi, L. R. (dir.), *Development, Institutional and Policy Aspects of International Migration Between Africa, Europe and Latin America and the Caribbean*, New York, United Nations Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC), p. 147-188.
- OUÉDRAOGO, D. (1976). *Migration et développement en Haute-Volta : l'exemple de Zogoré*, thèse de doctorat, Bordeaux, UER de géographie, Université de Bordeaux III.
- OUÉDRAOGO, D. (1986). *Aménagements hydro-agricoles, opérations « terres neuves » et déplacements de population au Burkina : de 1900 à nos jours*, thèse de doctorat d'État, Bordeaux, UER de géographie, Université de Bordeaux III.
- OUÉDRAOGO, D. (1990). « Les mouvements de colonisation agricole dans les pays sahéliens : bilan et perspectives », dans Union pour l'étude de la population africaine (UEPA), *Le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique : problèmes et politiques pour les années 1990* (Actes de la conférence de l'UEPA, Nairobi, 24-28 février), p. 181-190.
- OUÉDRAOGO, D. (1992). « Transferts de population et changements de rôles de la femme au Sahel », *Cahiers québécois de démographie*, 21, p. 151-166.

- OUÉDRAOGO, D. (1993). « Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture », dans Cordell, D. D., Gauvreau, D., Gervais, R. R. et Le Bourdais, C. (dir.), *Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale. Mélanges en l'honneur de Joël W. Gregory*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.
- OUÉDRAOGO, D. (2002). « Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest », *Les Cahiers du GRES*, 3(1), p. 7-23.
- OUÉDRAOGO, D. (2007). « Au-delà de la houe : la mobilité géographique comme déterminant majeur de la mobilité sociale ascendante au Burkina Faso », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 265-280.
- OUÉDRAOGO, D. (2009). « Migrations et peuplement en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives politiques », dans *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest* (n° spécial), p. 131-148.
- OUÉDRAOGO, D. et PICHÉ, V. (dir.) (1995). *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala.
- OUÉDRAOGO, D. et PICHÉ, V. (dir.) (2007). *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou.
- OUÉDRAOGO, E. (1995). *Population et développement dans la province du Kénédougou*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- OUÉDRAOGO, H. (1993). *Population et développement dans la province du Houet*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- OUÉDRAOGO, J.-B. (1989). *Formation de la classe ouvrière en Afrique noire : l'exemple du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- OUÉDRAOGO, M.-M. (1988). *Urbanisation, organisation de l'espace et développement au Burkina Faso*, thèse de doctorat d'État, Bordeaux, UER de géographie, Université de Bordeaux.
- OUÉDRAOGO, M.-M. (1992). « Effets des migrations sur la condition sociale des femmes », dans Nations Unies, *Condition de la femme et population : le cas de l'Afrique francophone*, New York et Paris, Nations Unies et Centre population et développement (CEPED), p. 59-68.
- OUÉDRAOGO, M. (1993). *Population et développement dans la province de la Tapoa*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- OUÉDRAOGO, N. C. (1995). « La chefferie coutumière moaga à l'épreuve de la colonisation », dans Massa, G. et Madiéga, Y. G. (dir.), *La Haute-Volta coloniale : témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, p. 63-74.
- PACERE, T. F. (2004). *Burkina Faso : migration et droits des travailleurs (1897-2003)*, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et Karthala.
- PAILLARD, Y. G. (1994). *Expansion occidentale et dépendance mondiale : fin du XVIII^e siècle-1914*, Paris, Armand Colin.
- PAINTER, T. (1987). « Making migrants : Zarma peasants in Niger, 1900-1920 », dans Cordell, D. D. et Gregory, J. W. (dir.), *African Population and Capitalism : Historical Perspectives*, New York, Westview Press, p. 122-133 (réimpression en 1994 par les Presses de l'Université du Wisconsin).
- PAINTER, T. (1988). « From warriors to migrants : Critical perspectives on early migrations among the Zarma of Niger », *Africa*, 58, p. 87-100.
- PAKENHAM, T. (1991). *The Scramble for Africa : White Man's Conquest of the Dark Continent from 1876 to 1912*, New York, Avon Books.
- PANOFSKY, H. (1960). « The significance of labour migration for the economic welfare of Ghana and the Voltaic Republic », *Bulletin of the Inter-African Labour Institute*, 7, p. 30-44.
- PATTERSON, O. (1982). *Slavery and Social Death : A Comparative Study*, Cambridge, Presses de l'Université Harvard.
- PÈRE, M. (1988). *Les Lobi : tradition et changement. Burkina Faso*, Nantes, Éditions Siloë.

- PESSAR, P. R. (1999). «The role of gender, households, and social networks in the migration process: A review and appraisal», dans Hirschman, C., Kasinitz, P. et DeWind, J. (dir.), *The Handbook of International Migration: The American Experience*, New York, Russell Sage Foundations, p. 53-70.
- PICHÉ, V. (1990). «Potentialités et originalité d'une enquête rétrospective pour l'étude de la migration», dans Union pour l'étude de la population africaine, *Conférence on «The Role of Migration in African Development: Issues and Policies for the 90s»*, Dakar, p. 283-313.
- PICHÉ, V. (1993). «Mode de production et régime démographique: qu'en est-il aujourd'hui?», dans Cordell, D., Gauvreau, D., Gervais, R. et Le Bourdais, C. (dir.), *Population, reproduction, sociétés: perspectives et enjeux de démographie sociale. Mélanges en l'honneur de Joel W. Gregory*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 13-18.
- PICHÉ, V. (2004). «Immigration et intégration dans les pays développés: un cadre conceptuel», dans Caselli, G., Vallin, J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie: analyse et synthèse*, t. 6: *Population et société*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, p. 159-178.
- PICHÉ, V. (2009). «Migrations internationales et droits de la personne: vers un nouveau paradigme?», dans Crépeau, F., Nakache, D. et Atak, I. (dir.), *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 350-369.
- PICHÉ, V. (2012). «In and out the back door: Canada's temporary worker programs in a global perspective», dans Geiger, M. et Pécoud, A. (dir.), *The New Politics of International Mobility: Migration Management and Its Discontents*, Osnabrück, IMIS – Beiträge, p. 113-132.
- PICHÉ, V. (2013a). «Les fondements des théories migratoires contemporaines», dans Piché, V. (dir.), *Les théories de la migration*, Paris, Institut national d'études démographiques (INED), p. 15-60.
- PICHÉ, V. (dir.) (2013b). *Les théories de la migration*, Paris, Institut national d'études démographiques (INED).
- PICHÉ, V. (2013c). «Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs», *Population*, 68(1), p. 153-178.
- PICHÉ, V. et GINGRAS, L. (1998). «Migrer, un atout pour l'emploi?», dans Antoine, P., Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Trois générations de citoyens au Sahel: trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, L'Harmattan, p. 47-75.
- PICHÉ, V., GREGORY, J. et COULIBALY, S. (1980). «Vers une explication des courants migratoires voltaïques», *Labour, Capital, and Society/Travail, capital et société*, 13, p. 76-103.
- PICHÉ, V., GREGORY, J. W. et LAVOIE, J.-P. (1984). «L'analyse historique des migrations: la pertinence de l'analyse longitudinale à partir des histoires rétrospectives», *Genus*, 40, p. 25-46.
- PICHÉ, V., KABBANDJI, L., OUÉDRAOGO, D. O. et CORDELL, D. D. (2012). «From national to multilateral management of migration: A century of international migration between Burkina Faso and Côte d'Ivoire», dans Oucho, J. (dir.), *Migration in the Service of African Development. Essays in Honour of Professor Aderanti Adepoju*, Londres, Safari Books, p. 61-112.
- PICHÉ, V., KOKOU, V., GUEYE, M., MARCOUX, R. et KONATÉ, M. K. (2001). «Migration et transition démographique en Afrique», dans Gendreau, F. (dir.), *Les transitions démographiques des pays du Sud*, Paris, Éditions ESTEM, coll. «Universités francophones» de l'UREF, p. 65-78.
- PICHÉ, V., MARIKO, S. et GINGRAS, L. (1995). «L'emploi et l'insertion sur le marché du travail», dans Ouédraogo, F. et Piché, V. (dir.), *L'insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, p. 59-79.
- PICHÉ, V. et OUÉDRAOGO, D. (2011). «Préface», dans Kabbanji, L. (dir.), *Politiques migratoires en Afrique de l'Ouest: Burkina Faso et Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- PICHÉ, V. et ZOURKALEINI, Y. (2006) «Migration et accès à l'emploi rémunéré: le rôle du milieu rural au burkina faso», dans *Population et travail. Dynamiques démographiques et activités*, actes du colloque international de l'AIDELF, Aveiro, Portugal, 18-22 septembre (CD ROM).
- PINFOLD, J. R. (1985). *African Population Census Reports: A Bibliography and Checklist*, Lochcarron, Hans Zell.
- PIKETTY, T. (2013). *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil.
- PIPER, N. (2006). «Gendering the politics of migration», *International Migration Review*, 40(1), p. 133-164.

- POIRIER, J., PICHÉ, V., LE JEUNE, G., DABIRÉ, B. et WANE, H. R. (2001). « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, 30(2), p. 289-310.
- POIRIER, J., PICHÉ, V., LE JEUNE, G., DABIRÉ, B. et WANE, H. R. (2007). « L'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes : l'apport du volet biographique individuel », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 17-37.
- POLLET, É. et WINTER, G. (1971). *La société Soninké (Dyahuna, Mali)*, Bamako, Université libre.
- POOL, I. (1977). « A framework for the analysis of West African historical demography », dans Centre d'études africaines, *African Historical Demography*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, p. 45-61.
- POOL, I. et COULIBALY, S. (1973). *Quelques aspects de la démographie sociale en Haute-Volta*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique (CVRS).
- POOL, I. et COULIBALY, S. (dir.) (1977). *Demographic Transition and Cultural Continuity in the Sahel : Aspects of the Social Demography of Upper Volta*, Ithaca, Université Cornell.
- POPULATION REFERENCE BUREAU (1985). *World Population Data Sheet*, Wahsington, D.C., Population Reference Bureau.
- POPULATION REFERENCE BUREAU (1990). *World Population Data Sheet*, Wahsington, D.C., Population Reference Bureau.
- POPULATION REFERENCE BUREAU (1991). *World Population Data Sheet*, Wahsington, D.C., Population Reference Bureau.
- POPULATION REFERENCE BUREAU (1995). *World Population Data Sheet*, Wahsington, D.C., Population Reference Bureau.
- PORCH, D. (1982). *The Conquest of Morocco*, New York, Alfred A. Knopf.
- PORTES, A. (1998). « Social capital : Its origins and applications in modern sociology », *Annual Review of Sociology*, 24, p. 1-24.
- PORTES, A. (2009). « Migration and development : Reconciling opposite views », *Ethnic and Racial Studies*, 32(1), p. 5-22.
- POTTS, D. (1995). « Shall we go home ? Increasing urban poverty in African cities and migration processes », *Geographical Journal*, 161(3), p. 245-264.
- POTTS, D. (2005). « Counter-urbanization on the Zambian Copperbelt ? Interpretations and implications », *Urban Studies*, 42(4), p. 583-609.
- PROTHERO, R. M. (1977). « Migration streams in the Sahel : An overview », communication présentée à la Conférence internationale sur le développement économique des pays du Sahel, Montréal (octobre).
- PROTHERO, R. M. (1981). « The need for historical perspective on population mobility in West Africa », dans Centre d'études africaines, *African Historical Demography* (vol. 2), Édimbourg, Université d'Édimbourg, p. 473-486.
- PROTHERO, R. M. et CHAPMAN, M. (dir.) (1985). *Circulation in Third World Countries*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- QUESNEL, A. et VAUGELADE, J. (1975). *Les mouvements de population mossi : démographie et migration* (dossier 2, fascicule 1), Ouagadougou, Ministère du Travail et de la Fonction publique, République de Haute-Volta.
- REISMANN, P. (1970). *Société et liberté chez les Peuls Djelgôbé de Haute-Volta*, thèse de doctorat, Paris, École pratique des hautes études.
- RÉMY, G. (1968). « Les migrations de travail dans la région de Nobéré », *Cahiers de l'ORSTOM. Série sciences humaines*, 5(4), p. 77-91.

- RÉMY, G. (1975). « Introduction », dans *Les migrations de travail mossi* (dossier 2, fascicule 1), Ouagadougou, Ministère du Travail et de la Fonction Publique, République de Haute-Volta, p. 2-3.
- RÉMY, G. AVEC LA COLL. DE CAPRON, J. et KOHLER, J. M. (1977). « Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque », *Revue Tiers Monde*, 18(71), p. 617-653.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE – DIRECTION DE LA STATISTIQUE (1960). *Recensement d'Abidjan 1955 : résultats définitifs*, Paris, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1965). *Étude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan. Rapport n° 9 : les immigrations temporaires d'Abidjan*, Abidjan, Ministère des Finances et Centre africain des sciences humaines appliquées.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1967). *Côte d'Ivoire, population, études régionales, 1962 à 1965 : Synthèse*, Abidjan, Ministère du Plan.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1992a). *Recensement général de la population de la Côte d'Ivoire, 1985*, Abidjan, Institut national de la statistique, République de Côte d'Ivoire.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE – (1992b). *Recensement général de la population et de l'habitat, 1988*, t. 2 : *Répartition spatiale de la population et migration*, vol. 3 : *Analyse des résultats définitifs*, Abidjan, Institut national de la statistique, République de Côte d'Ivoire.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (1999). « Immigration en Côte d'Ivoire : le seuil de tolérable est largement dépassé » (rapport du Conseil économique et social), *Le Jour*, 1251(8 avril).
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1963). *Guide des allocataires*, Ouagadougou, Caisse de prévoyance sociale.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1962a). *Recensement de la ville de Ouagadougou : résultats provisoires*, Ouagadougou, Ministère de l'Économie nationale.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1962b). *La situation démographique en Haute-Volta : résultats partiels*, Ouagadougou et Paris, Service de la statistique, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Ministère de la Coopération.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1962-1972). *Statistiques, 1961 à 1971* (miméographe), Ouagadougou, Direction du travail, Ministère du Travail.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1964). *Recensement démographique, Ouagadougou, 1960-1962*, Ouagadougou et Paris, Service de la statistique, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Ministère de la Coopération.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1965). *Enquête 1964 sur l'émigration des travailleurs voltaïques hors du territoire national* (miméographe), Ouagadougou, Ministère de l'Intérieur et Ministère du Travail et de la Fonction publique.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1968). *Plan cadre, 1967-1970*, Ouagadougou et Paris, Ministère du Plan et Ministère de la Coopération.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1969). « Enquête démographique Ouagadougou, 1968 », *Bulletin mensuel d'information statistique et économique* (suppl.).
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV [1969-1971]. *RAPPORTS ANNUELS, 1968 à 1970* (miméographe), Ouagadougou, Organisme régional de développement (ORD) de Ouagadougou.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1970a). *Enquête démographique par sondage en RHV, 1960-1961* (vol. 1), Ouagadougou et Paris, Service de la statistique, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Secrétariat d'État aux Affaires étrangères.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1970b). *Plan cadre de Haute-Volta, année intérimaire 1971*, Ouagadougou, Présidence.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1971a). *La situation de l'économie voltaïque à l'issue du premier plan* (miméographe), Ouagadougou, Direction du Plan et des Études de développement.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1971b). *Statistiques agricoles, 1970* (miméographe), Ouagadougou, Bulletin de statistiques agricoles de Haute-Volta.

- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1971c). *Programme d'investissements agricoles dans la région du sud-ouest*, t. 1 : *Bilan des activités de l'ORD (1967-1971)* (miméographe), Ouagadougou, Organisme régional de développement (ORD) du Sud-Ouest.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1972a). *Enquête démographique par sondage en RHV, 1960-1961. Les émigrations*, Ouagadougou et Paris, Service de la statistique, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et Secrétariat d'État aux Affaires étrangères.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1972b). *Investissements financés en Haute-Volta par les fonds d'aide et de coopération de la République française : 1959-1971*, Ouagadougou, Direction du plan et des études de développement, Ministère du Plan, de l'Industrie et des Mines.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1972c). *Orientations et politiques sectorielles du 2^e plan quinquennal, 1972-1976* (miméographe), Ouagadougou, Présidence.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1972d). *Projet du plan quinquennal, 1972-1976* (miméographe), Ouagadougou, Présidence.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1972e). *Organisme régional de développement quinquennal, 1972-1976* (miméographe), Ouagadougou, Présidence.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1976a). *Les résultats économiques du 2^e plan du développement en 1976* (miméographe), Ouagadougou, Présidence.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1976b). « Migrations de travail vers l'étranger et développement national », communication présentée lors du Séminaire sur les méthodes de planification du développement rural, Ouagadougou, Ministère du Plan, de la Fonction publique et du Travail (3-6 mars).
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1978). *Recensement général de la population, décembre 1975*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1979). *Bilan du plan cadre, 1967-1970* (miméographe), Ouagadougou, Direction du plan et des études de développement, Ministère du Plan, de l'Industrie et des Mines.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1989a). *Deuxième recensement général de la population du 10 au 20 décembre 1985. Analyse des résultats définitifs*, Ouagadougou, Ministère du Plan et de la Coopération.
- RÉPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA – RHV (1989b). *Recensement général de la population. Burkina Faso. 1985*, Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie.
- RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO (1993 ?). *Carnets d'un septennat. An II : Les éclats d'une diplomatie discrète*, Ouagadougou, Presse présidentielle.
- RÉPUBLIQUE DU GHANA (1964). *1960 Population Census of Ghana*, vol. 3 : *Demographic Characteristics of Local Authorities, Regions and Total Country*, Accra, Bureau du recensement.
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (1968). *Économie et plan de développement, République de Haute-Volta*, Paris, Ministère de la Coopération.
- REVUE POLITIQUE AFRICAINE (1985). « Burkina Faso », *Revue Politique africaine*, 20.
- REY, P. P. (1977). « Le système politique mossi et les migrations : à propos de trois textes de J. Capron et J. M. Kohler », *Journal des africanistes*, 47, p. 115-124.
- RICCA, S. (1990). *Migrations internationales en Afrique : aspects légaux et administratifs*, Paris, L'Harmattan.
- RIDDELL, J. C. (1970). « Mano labor migration and cash-cropping », *Liberian Studies Journal*, 2, p. 167-172.
- RITZ-MÜLLER, U. (2008). « Burkina Faso : Society and cultures », dans Middleton, J. et Miller, J. C. (dir.), *The New Encyclopedia of Africa*, Farmington Hills, Thompson Gale, p. 273-277.
- ROBERTS, R. (1988). « The end of slavery in the French Soudan, 1905-1914 », dans Miers, S. et Roberts, R. (dir.), *The End of Slavery in Africa*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin, p. 282-307.
- ROBERTSON, C. C. et KLEIN, M. (dir.) (1983). *Women and Slavery in Africa*, Madison, Presses de l'Université du Wisconsin.

- ROUCH, J. (1954-1967). *Jaguar* (film), Paris, Films de la Pléiade.
- ROUCH, J. (1956). *Migrations au Ghana (Gold Coast). Enquête 1953-1955*, Société des Africanistes (réimpression de « Les migrations au Gold Coast [Ghana]. Enquête 1953-1955 », *Journal de la Société des Africanistes*, 26, p. 33-196).
- ROUCH, J. (1960). « Problèmes relatifs à l'étude des migrations actuelles et des migrations traditionnelles en Afrique occidentale », *Bulletin de l'IFAN*, série B, 22, p. 369-378.
- ROUCH, J. (1965). *Migrations au Ghana*, Paris, Société des Africanistes.
- ROWBOTHAM, S. (1973). *Hidden from History: Rediscovering Women in History from the 17th Century to the Present*, Londres, Vintage Books.
- RUSSELL, S. S., JACOBSEN, K. et STANLEY, W. D. (1990). *International Migration and Development in Sub-Saharan Africa* (vol. 1), Washington, D. C., Banque mondiale.
- SALAU, M. B. (2010). « The role of slave labor in groundnut production in early colonial Kano », *Journal of African History*, 51(2), p. 147-166.
- SALMON, P. (2003). « La fixation de la frontière entre la Haute-Volta et la Gold Coast », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cents ans d'histoire, 1895-1995*, t. 1, Paris, Karthala, p. 735-766.
- SANOGO, M. L. (2003). « L'ethnisme jula : origines et évolution d'un groupe ethnolinguistique dans la boucle du Niger », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cents ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala, p. 369-379.
- SANOGO, G. (1971). « Les migrations voltaïques », *Notes et documents voltaïques*, 4, p. 3-24.
- SANOGO, G. (1977). *Une décennie de planification voltaïque*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris.
- SANOU, H. (1993). *Population et développement dans la province du Poni*, Ouagadougou, Secrétariat permanent du Conseil national de la population (CONAPO).
- SARRAULT, A. (1923). *La mise en valeur des colonies françaises*, Lausanne, Payot.
- SASSEN S. (1988). « The rise of global cities and the new labor demand », dans *The Mobility of Labor & Capital*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge, p. 126-170 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- SAUTTER, G. (1980). « Migrations, société et développement en pays mossi », *Cahiers d'études africaines*, 20(79), p. 215-253.
- SAVADOGO, K. et WETTA, C. (1992). « L'effet d'un ajustement d'un auto-imposé : le cas du Burkina Faso, 1983-1989 », dans Cornia, G. A., Mkandawire, T. et Hoeven, R. V. D. (dir.), *L'Afrique vers la reprise économique : de la stagnation et l'ajustement au développement humain*, Paris, Economica, p. 61-83.
- SAVONNET-GUYOT, C. (1985). « Le prince et le Naaba », *Politique africaine*, 20, p. 29-43.
- SAVONNET-GUYOT, C. (1986). *État et sociétés au Burkina*, Paris, Karthala.
- SAVADOGO, R. C. (2009). *Migrations et développement au Burkina Faso : expériences de recherches, pratiques de développement et perspectives*, thèse de doctorat d'État, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
- SAWYER, A. (1992). *The Emergence of Autocracy in Liberia*, Morrovia, Presses de l'Institut des études contemporaines.
- SCHILDKROUT, E. (1978). *People of the Zongo : The Transformation of Ethnic Identities in Ghana*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- SCHOUMAKER, B. (2007). « Note technique sur le plan de sondage et le calcul des pondérations dans l'EMIUB », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 313-323.
- SCHWARTZ, A. (2003). « La politique cotonnière du gouverneur Hesling et la dislocation de la colonie du Haute-Volta en 1932. Et si l'inspecteur Sol s'était trompé ? », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso : cents ans d'histoire, 1895-1995*, t. 2, Paris, Karthala, p. 1289-1309.
- SECRÉTARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA POPULATION – CONAPO (1991). *Politique de population au Burkina Faso*, Ouagadougou, CONAPO.

- SECRÉTARIAT PERMANENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA POPULATION – CONAPO (1996). *Intégration de la migration au processus de développement du Burkina Faso : projet n° 6*, Ouagadougou, CONAPO.
- SEN, A. (1990). « Justice : Means versus freedoms », *Philosophy and Public Affairs*, 19(2), p. 111-121.
- SEN, A. (1999). *Development as Freedom*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford.
- SHILLINGTON, K. (2005). *History of Africa* (2^e éd. rev.), Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- SIDIBE, D. F. (1986). « Régime foncier et migrations. L'expérience de l'aménagement des vallées des Volta », dans Crousse, B., Le Bris, E. et Le Roy, E. (dir.), *Espaces disputés en Afrique noire : pratiques foncières locale*, Paris, Karthala, p. 186-198.
- SIKIROU, S. (2009). *Croissance économique, inégalité de revenus et pauvreté urbaine : le cas de la ville de Ouagadougou*, Ouagadougou, Centre d'études, de documentation et de recherche économiques et sociales (CEDRES).
- SIMMONS, A. (1987). « Explaining migration : Theory at the crossroads », dans Duchêne, J. (dir.), *Explanation in the Social Sciences : The Search for Causes in Demography*, Louvain-la-Neuve, Institut de démographie, Université catholique de Louvain, p. 73-92 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- SIMMONS, A. (1995). « Migration internationale et capitalisme global : examen critique des théories », dans Gérard, H. et Piché, V. (dir.), *La sociologie des populations*, Montréal, Association des universités partiellement ou entièrement de langue française – Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF) et Les Presses de l'Université de Montréal, p. 341-364.
- SIMMONS, A. (2002). « Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques », *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), p. 7-34.
- SIRPE, G. (1992). *Les orientations en matière de politique agro-alimentaire au Burkina Faso, 1991-1995* (document de travail n° 3), Ouagadougou, Université de Ouagadougou.
- SIRVEN, P. (1987). « Démographie et villes au Burkina Faso », *Cahiers d'Outre-Mer*, 40(159), p. 265-283.
- SISOKO, F.-D. et JOHNSON, J. W. (1986). *The Epic of Son-Jara : A West-African Tradition*, Bloomington, Presses de l'Université de l'Indiana.
- SKELDON, R. (2008). « International migration as a tool in development policy : A passing phase ? », *Population and Development Review*, 34(1), p. 1-18.
- SKELDON, R. (2012). « Going round in circles : Circular migration, poverty alleviation and marginality », *International Migration*, 50(3), p. 43-60.
- SKINNER, E. P. (1960). « Labour migration and its relationship to socio-cultural change in Mossi society », *Africa*, 30, p. 375-401.
- SKINNER, E. P. (1961). « Intergenerational conflict among the Mossi : Father and son », *Journal of Conflict Resolution*, 5, p. 55-60.
- SKINNER, E. P. (1964). *The Mossi of the Upper Volta : The Political Development of a Sudanese People*, Stanford, Presses de l'Université de Stanford.
- SKINNER, E. P. (1965). « Labor migration among the Mossi of the Upper Volta », dans Kuper, H. (dir.), *Urbanization and Migration in West Africa*, Berkeley, Presses de l'Université de Californie, p. 60-84.
- SKINNER, E. P. (1968). « Processus de l'incorporation politique dans les sociétés africaines traditionnelles : le cas des Mossi », *Notes et documents voltaïques*, 1, p. 29-47.
- SKINNER, E. P. (1974). *African Urban Life : The Transformation of Ouagadougou*, Princeton, Presses de l'Université de Princeton.
- SKINNER, E. P. (1985). « Labor migration and national development in Africa », dans Lindsay, B. (dir.), *African Migration and National Development*, State College, Presses de l'Université de l'État de Pennsylvanie, p. 18-39.
- SMELSER, N. J. et LIPSET, S. M. (dir.) (1966). *Social Structure and Mobility in Economic Development*, Hawthorne, Aldine.

- SMITH, J. T. JR. (1977). *Economy and Demography in a Mossi Village*, thèse de doctorat, East Lansing, Département d'économie, Université du Michigan.
- SOMBA, P. et SAWADOGO, S. M. (2001). « Le suivi de la pauvreté au Burkina Faso : instruments et contraintes », dans Koulibaly, M. (dir.), *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Paris, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) et Karthala, p. 89-111.
- SOMÉ, P. (1991). « L'émigration des Burkinabè de 1960 à 1985. Analyse des retombées démographiques et socio-économiques », *Pop-Sahel*, 16, p. 13-18.
- SONGRÉ, A. (1972). « Réflexions sur l'émigration voltaïque après le "Séminaire sur les migrations modernes en Afrique occidentale" », *Notes et documents voltaïques*, 5, p. 57-65.
- SONGRÉ, A. et SAWADOGO, J.-M. (1972). « Les effets de l'émigration massive des Voltaïques dans le contexte de l'Afrique occidentale », *Notes et documents voltaïques*, 5, p. 15-31.
- SONGRÉ, A., SAWADOGO, J.-M. et SANOGH, G. (1974). « Réalités et effets de l'émigration massive des Voltaïques dans le contexte de l'Afrique occidentale », dans Amin, S. (dir.), *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford, Presses de l'Université d'Oxford, p. 384-406.
- SØRENSEN, N. N. (2012). « Revisiting the migration-development nexus: From social networks and remittances to markets for migration control », *International Migration*, 50(3), p. 61-76.
- SOW, F. (2007). « L'appropriation des études sur le genre en Afrique subsaharienne », dans Locoh, T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 45-68.
- STANDING, G. (dir.) (1985). *Labour Circulation and the Labour Process*, Londres, Croom Helm.
- STARK, O. (1986). « Les recherches portant sur les migrations des campagnes vers les villes dans les PVD : état de la question et perspectives », dans Havet, J. (dir.), *Le village et le bidonville : rétention et migration des populations rurales d'Afrique*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 63-78.
- STARK, O. (1991). *The Migration of Labor*, Cambridge, Blackwell.
- STICHTER, S. (1982). *Migrant Labour in Kenya : Capitalism and African Response, 1895-1975*, Londres, Longman.
- STICHTER, S. (1985). *Migrant Laborers*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- ST-PIERRE, M.-H., GREGORY, J. W. et SIMMONS, A. (1986). « Structure démographique des ménages et comportement migratoire en Haute-Volta (Burkina Faso) », dans Gauvreau, D., Gregory, J. W., Kempenneers, M. et Piché, V. (dir.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Montréal, Center for Developing-Area Studies, Université McGill, p. 111-142.
- SURET-CANALE, J. (1964). *Afrique Noire : l'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Éditions sociales.
- SURET-CANALE, J. (1972). *Afrique Noire : de la colonisation aux indépendances (1945-1960)*, Paris, Éditions sociales.
- SURET-CANALE, J. (1980). *Essais d'histoire africaine : de la traite des Noirs au néocolonialisme*, Paris, Éditions sociales.
- SWINDELL, K. (1980). « Serawoolllies, Tillibunkas and strange farmers: The development of migrant groundnut farming along the Gambia River, 1848-1895 », *Journal of African History*, 21, p. 93-104.
- SWINDEL, K. (1982). « Pre-colonial and colonial labour migration in West Africa : The Gambia and Northwest Nigeria, 1850-1955 », communication présentée au Dixième Congrès mondial de sociologie, Mexico, 16-21 août.
- SWINDEL, K. (1985). *Farm Labour*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- SWINDEL, K. (1992). « The struggle for transport labor in Northern Nigeria, 1900-1912 : A conflict of interests », *African Economic History*, 20, p. 137-159.
- TAHDANI, V. N. et TODARO, M. P. (1984). « Female migration : A conceptual framework », dans Fawcett, J. T., Khoo, S. E. et Smith, P. C. (dir.), *Women in the Cities of Asia : Migration and Urban Adaptation*, Londres, Westview Replica, p. 36-59.

- TALLET, B. (1985). «Espaces ethniques et migrations : comment gérer le mouvement ?», *Politique africaine*, 20, p. 65-77.
- TAUXIER, L. (1912). *Le Noir du Soudan*, Paris, Émile LaRose.
- TAYLOR, J. E. (1999). «The new economics of labour migration and the role of remittances in the migration process», *International Migration*, 37(1), p. 63-88.
- THOBIE, J. (1991). «La France coloniale de 1870 à 1914», dans Meyer, J. T., Rey-Goldzeiguer, A. et Thobie, J., *Histoire de la France coloniale des origines à 1914*, Paris, Armand Colin, p. 553-746.
- THOBIE, J., MEYNIER, G., COQUERY-VIDROVITCH, C. et AGERON, C.-R. (1990). *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, Armand Colin.
- THOMAS, R. G. (1973). «Forced labour in British West Africa : The case of the northern territories of the Gold Coast, 1906-1927», *Journal of African History*, 14, p. 79-103.
- THOMPSON, M. (1992). «When the fires are lit : The French Navy's recruitment and training of Senegalese mechanics and stokers, 1864-1887», *Canadian Journal of African Studies*, 26, p. 274-303.
- THORNTON, J. (1977). «Demography and history in the Kingdom of Kongo, 1550-1750», *Journal of African History*, 18, p. 507-530.
- THORNTON, J. (1992). *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World, 1400-1680*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- TIENDA, M. et BOOTH, K. (1991). «Gender, migration and social change», *International Sociology*, 6(1), p. 51-72.
- TIMERA, M. (1991). «La famille soninke en France : mode de reproduction et ruptures», *Islam et sociétés au sud du Sahara*, 5, p. 58-65.
- TODARO, M. P. (1969). «A model of labor migration and urban unemployment in less-developed countries», *American Economic Review*, 59, p. 138-148.
- TODARO, M. P. (1976). *Internal Migration in Developing Countries : A Review of Theory, Evidence, Methodology and Research*, Genève, Organisation internationale du travail.
- TOUNKARA, D.-T. (2008). *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne : les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980)*, Paris, L'Harmattan.
- TRAORÉ, S. (1994). *Dimension ethnique de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal*, Dakar, Centre d'études et de recherches sur la population pour le développement, coll. «Études et travaux du CERPOD», n° 11.
- TRAORÉ, S. (1997). «L'insertion professionnelle en milieu urbain ouest-africain», dans Rallu, J.-L., Courbage, Y. et Piché, V. (dir.), *Old and New Minorities/Anciennes et nouvelles minorités*, Montrouge et Paris, John Libbey Eurotext et Institut national d'études démographiques, p. 251-265.
- VAA, M., FINDLEY, S. et DIALLO, A. (1989). «The gift economy : A study of women migrants' survival strategies in a low-income Bamako neighborhood», *Labour, Capital, and Society*, 22, p. 235-260.
- VAN DIJK, P. (1980). «La réussite des petits entrepreneurs dans le secteur informel de Ouagadougou», *Revue Tiers Monde*, 21(82), p. 372-386.
- VAN REYBROUCK, D. (2012). *Congo : une histoire*, Arles, Babel (Actes Sud).
- VASSALLUCCI, J.-L. (1988). *Gbafo Kù : peuplement du site de Banfora (Burkina Faso)*, thèse de doctorat, Marseille, Université de Provence.
- VAUGELADE, J. (1980). «Les migrations des Voltaïques en Côte d'Ivoire. Bilan comparatif des résultats de l'enquête mossi et de l'enquête nationale 1974-1975», dans Coulibaly, S., Gregory, J. W. et Piché, V. (dir.), *Les migrations voltaïques*, t. 2 : *Méthodologie*, Ouagadougou, Centre voltaïque de la recherche scientifique et Institut national de la statistique et de la démographie.
- WEBB, J. L. A. (1992). «Ecological and economic change along the middle reaches of the Gambia River, 1945-1985», *African Affairs*, 91, p. 543-565.

- WEISKEL, T. C. (1979). « Labor in the emergent periphery: From slavery to migrant labor among the Baule peoples, 1880-1925 », dans Goldfrank, W. (dir.), *The World System of Capitalism*, Thousand Oaks, Sage, p. 207-231.
- WILCOCK, D. et CHUTA, E. (1982). « L'emploi dans les industries rurales de l'Est de la Haute-Volta », *Revue internationale du travail*, 121(4), p. 487-503.
- WILLIAMSON, K. et BLENCH, R. (2000). « Niger-Congo », dans Heine, B. et Nurse, D. (dir.), *African Languages: An Introduction*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge, p. 11-42.
- WILSON, F. (1972). *Labour in the South-African Gold Mines, 1911-1969*, Cambridge, Presses de l'Université de Cambridge.
- WOLPE, H. (1972). « Capitalism and cheap labour-power in South Africa: From segregation to apartheid », *Economy and Society*, 1, p. 425-455.
- WOOD, C. H. (1982). « Equilibrium and historical-structural perspectives on migration », *International Migration Review*, 16, p. 298-319.
- WOUTERSE, F. et TAYLOR, J. E. (2008). « Migration and income diversification: Evidence from Burkina Faso », *World Development*, 36(4), p. 625-640.
- YAO, B. G. (2003). « La mise sous tutelle de la Haute-Volta, actuel Burkina Faso (1932-1944) », dans Madiéga, G. et Nao, O. (dir.), *Burkina Faso: cents ans d'histoire, 1895-1995* (t. 1), Paris, Karthala, p. 767-778.
- YAP, L. (1977). « The attraction of cities: A review of the migration literature », *Journal of Development Economics*, 4, p. 239-264.
- YARO, Y. (1994). *Pourquoi l'expansion de l'enseignement primaire est-elle si difficile au Burkina Faso ? Une analyse socio-démographique des déterminants et des perspectives scolaires de 1960 à 2006*, thèse de doctorat en démographie, Paris, Université de Paris I.
- ZACHARIAH, K. C. et CONDÉ, J. (1980). *Demographic Aspects of Migration in West Africa*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.
- ZAGRÉ, P. (1994). *Les politiques économiques du Burkina Faso: une tradition d'ajustement structurel*, Paris, Karthala.
- ZANOU, B. C. et DIMBO, T. (1994). *Aspects démographiques et socio-économiques des migrations burkinabè vers la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Institut national de la statistique.
- ZANOU, B. C. et LOUGUÉ, S. (2009). « Impact de la crise ivoirienne sur les migrations de retour au Burkina Faso », communication présentée au Congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (IUSSP), Marrakech, 27 septembre-2 octobre.
- ZEGEYE, A. et ISHEMO, S. (dir.) (1989). *Forced Labour and Migration: Patterns of Movement within Africa*, Lochcarron, Hans Zel.
- ZELINSKY, W. (1971). « The hypotheses of the mobility transition », *The Geographical Review*, 61, p. 219-249 (disponible en français dans Piché, 2013b).
- ZIDNABA, I. (2009). *L'immigration interne, facteur de développement ? L'exemple de la ville de Solenzo dans la province des Banwa au Burkina Faso*, mémoire de maîtrise en géographie, Ouagadougou, Université de Ouagadougou.
- ZIEGLER, J. (1986). *Sankara: un nouveau pouvoir africain*, Paris, Pierre-Marcel Favre et Éditions ABC.
- ZIMMERMAN, S. (2011). « Mesdames Tirailleurs and indirect clients: West African women and the French colonial army, 1908-1918 », *International Journal of African Historical Studies*, 44, p. 299-322.
- ZLOTNIK, H. (2003). « Théories sur les migrations internationales », dans Caselli, G., Vallin, J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. Les déterminants de la migration* (t. 4), Paris, Éditions de l'Institut national des études démographiques, p. 55-78.
- ZOLBERG, A. R. (1993a). « International migrants and refugees in historical perspective », *Refugees*, 92, p. 40-42.
- ZOLBERG, A. R. (1993b). « Migrants and refugees: A historical perspective », *Refugees*, 91, p. 36-39.

- ZOUNGRANA, C. M., OUÉDRAOGO, I. et MARCOUX, R. (2007). « L'émancipation des Africaines par l'école : mythe ou réalité ? », dans Locoh, T. (dir.), *Genre et sociétés en Afrique : implications pour le développement*, Paris, Institut national d'études démographiques, p. 201-220.
- ZOUNGRANA, G. E. (1996). « État, milieux privés urbains, migrations et développement rural au Burkina Faso : la région centrale du plateau mossi de 1962 à 1986 », dans Coquery-Vidrovitch, C., Topor-d'Almeida, H. et Sénécal, J. (dir.), *Interdépendances villes-campagnes en Afrique : mobilité des hommes, circulation des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances*, Paris, L'Harmattan, p. 69-112.
- ZOURKALEINI, Y. et PICHÉ, V. (2007a). « Economic integration in an urban labor market. Does migration matter ? The case of Ouagadougou, Burkina Faso », *Demographic Research*, 17, p. 497-540.
- ZOURKALEINI, Y. et PICHÉ, V. (2007b). « Migration et insertion dans le marché du travail », dans Ouédraogo, D. et Piché, V. (dir.), *Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso : au-delà de la houe*, Paris et Ouagadougou, L'Harmattan et Presses universitaires de Ouagadougou, p. 163-188.

L'HISTOIRE présentée dans cet ouvrage est celle de la migration telle que perçue et remémorée par les femmes et les hommes qui se sont déplacés, depuis 1900, à l'intérieur comme à l'extérieur du Burkina Faso, de même que par celles et ceux qui y sont retournés. C'est celle, en effet, de l'un des systèmes migratoires les plus importants en Afrique de l'Ouest, le corridor Burkina Faso–Côte d'Ivoire figurant parmi les 10 corridors Sud-Sud les plus empruntés dans le monde.

Cet ouvrage montre comment les contextes politiques et économiques propres à l'histoire du Burkina Faso ont créé, puis reproduit, un système migratoire de va-et-vient entre l'économie familiale, surtout dans l'agriculture de subsistance, et l'économie capitaliste, surtout au Ghana et en Côte d'Ivoire et dans quelques villes burkinabè. Basé sur 2 enquêtes nationales effectuées par sondage auprès de plus de 20 000 migrants, il dresse le portrait des migrations non seulement de la population mossi, le groupe ethnique le plus important du Burkina Faso, mais également d'autres sociétés burkinabè, celles des hommes comme celles des femmes, à l'international comme à l'intérieur du pays. La mobilité burkinabè y est vue comme un système circulaire entre les champs et villages et les régions de production capitaliste ou, comme se plaisent à dire les auteurs, *entre le mil et le franc*.

VICTOR PICHÉ a été professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal de 1972 à 2006. Il est présentement chercheur associé à la Chaire Hans & Tamar Oppenheimer en droit international public à l'Université McGill (Montréal, Québec, Canada).

DENNIS CORDELL[†] a été professeur d'histoire africaine à la Southern Methodist University (Dallas, Texas, États-Unis) et, au moment de son décès, y était vice-doyen aux études de premier cycle.

Postface : Issiaka Mandé